@

ERH-TOU-MEI

ou

LES PRUNIERS MERVEILLEUX

traduit par

A. Théophile PIRY

à partir de :

二度梅 ERH-TOU-MEI ou
LES PRUNIERS MERVEILLEUX

Roman chinois

traduit et accompagné de notes philologiques,
par A. Théophile PIRY (1851-1918)

Premier tome : Ernest Leroux, éditeur, Paris, 1886 (2e édition), XXI + 334 pages. Second tome : Émile Dentu, libraire-éditeur, Paris, 1880 (1e édition), 338 pages.
La pagination mentionnée ici est la suivante : p1.xxx pour le premier tome, p2.xxx pour le second.

Édition en format texte par
Pierre Palpant

www.chineancienne.fr
mai 2012

TABLE DES MATIÈRES

Préface

Chapitres

I. Le Fils du Ciel mande Mei-Kong à la cour.

II. Le ministre fidèle adresse des exhortations à son fils.

III. Un digne magistrat console et réconforte son peuple.

IV. Mei-Kong réprimande ses gens sur leur extravagance.

V. Mei-Kong court un danger imminent.

VI. Tous les grands de la cour célèbrent la fête de Lou-Tch'i.

VII. Le ministre perfide met secrètement en œuvre ses plans habiles.

VIII. T'ou-Shên découvre la vérité et fait évader la mère et le fils.

IX. Tch'ên, le préfet, se concerte avec les commissaires pour se disculper.

X. 'Heou, le sous-préfet, prononce condamnation contre son gendre.

XI. Réduit à toute extrémité, le jeune Mei attente à sa vie.

XII. Forcé par les circonstances, Liang-Yü joue le rôle d'un valet.

XIII. À la vue des pruniers en fleur, Tch'ên-Kong se rappelle son ami.

XIV. Par un heureux présage, le Ciel annonce qu'il se souvient de l'orphelin.

XV. Merveille inouïe ! des pruniers ont fleuri deux fois en une saison !

XVI. Une alliance se forme par inclination mutuelle.

XVII. Les deux fiancés sanglotent amèrement dans le salon de famille.

XVIII. Les deux amants fondent en larmes sur la tour du Tch'ong-T'aï.

XIX. Au fort de Yên-mên, les deux amants se séparent en pleurant.

XX. À Lo-Yên-Yên, une chaste vierge préfère la mort à la souillure.

XXI. La reine se précipite et tombe dans l'abîme.

XXII. En faisant un sacrifice au Ciel, Mlle Yün-Ying rencontre Hsing-Yüan.

XXIII. Arrêté par les soldats de ronde, Mei-Pi prend un faux nom.

XXIV. Une jeune pêcheuse est fiancée à Tch'ouen-Shêng.

XXV. Un jeune libertin enlève Yü-Kieh.

XXVI. Le kün-mên fait une enquête et punit le ravisseur.

XXVII. Émerveillé du talent du jeune fiancé, le kün-mên le retient dans son palais.

XXVII. Dans le salon privé, le jeune étudiant confesse toute la vérité.

XXIX. Tch'ouen-Shêng devient l'enfant adoptif des K'iou.

XXX. Tch'ouen-Hsiang dérobe secrètement l'aiguille aux crabes de jade.

XXXI. À bout d'expédient, Hsing-Yüan révèle son secret.

XXXII. Hsing-Yüan reprend le costume tartare pour s'offrir aux regards de son époux.

XXXIII. À son retour chez lui, Tseou-Kong est mis au courant de toute l'histoire.

XXXIV. Mou-Jong se présente aux concours supérieurs : il est reçu à l'Académie.

XXXV. Tch'ouen-Shêng accable le traître de ses injures et s'enfuit : on l'arrête.

XXXVI. Les licenciés infligent une bonne correction au ministre perfide.

XXXVII. Les deux jeunes gens présentent une supplique au Trône.

XXXVIII. Le Fils du Ciel ordonne un sacrifice d'État à la mémoire de son loyal sujet.

XXXIX. Vengeant son fidèle Hsi T'ong, Mei-Pi condamne 'Heou-Louan à la mort.

XL. On allume les bougies fleuries de la chambre nuptiale.

PRÉFACE

@

p1.I Le lecteur européen trouvera dans le *Erh-Tou-Mei* un roman chinois dans toute la force du terme, je veux dire un de ceux qui se lisent universellement et sont populaires en Chine. Ce n'est plus ce ton d'élégance recherchée et souvent pédantesque dont les *Deux Jeunes Filles Lettrées* et les *Deux Cousines*, rendus en notre langue par MM. Abel Rémusat et Stanislas Julien, sont les types du genre. Dans ces deux ouvrages, les auteurs chinois semblent ne viser qu'à montrer leur érudition et leur esprit ; on ne sort pas un instant de ce milieu cérémonieux et étudié particulier à la classe des lettrés, et l'on se fatigue, dès le début, de ces interminables joutes poétiques qu'on dirait être la seule ressource des auteurs. On y trouve toutefois une peinture assez fidèle des vaines poursuites, des futiles prétentions de cette classe, l'élite, pour ainsi dire, de la société chinoise, et, à ce compte, ces ouvrages sont d'un prix inestimable. Mais, on le devine par les écueils littéraires dont ils sont semés, ils ne p1.II sauraient s'adresser qu'au cercle même d'érudits, et par suite très restreint, qu'ils dépeignent. Il faut le reconnaître, ce n'est pas un mince honneur pour les deux savants orientalistes d'avoir su rendre si habilement en notre langue de pareils ouvrages, que les lettrés chinois les plus savants s'accordent eux-mêmes à reconnaître comme de difficile accès.

Le *Erh-Tou-Mei* est d'un choix plus modeste, mais son cercle moins restreint donne, je le crois, une idée plus générale et plus exacte de la vie et des mœurs chinoises. Ce n'est pas, du reste, le premier du genre qui passe en notre langue : la traduction du *'Hao-K'iou-Tchouan*, publiée par M. Guillard d'Arcy, vers 1842, sous le titre de *La Femme Accomplie*, lui ressemble sous plus d'un point. Le *Erh-Tou-Mei* est une sorte de roman de moralité, fait par conséquent pour servir d'enseignement. On y voit, tracés sous leur vrai jour et mis en pratique, ces préceptes de fidélité au souverain, de piété filiale, de fidélité conjugale, de devoirs entre les amis, qui sont le fondement du

système philosophique et religieux de ce peuple. Sauf une ou deux scènes où le merveilleux se mêle à la fiction, rien dans notre roman ne semble forcé ou invraisemblable à un esprit chinois d'une portée ordinaire [1]. Bon nombre de gens lettrés sont assez éclairés pour juger sainement et trouver, comme nous, absurdes et ridicules, certaines croyances, certaines pratiques qu'on y p1.III décrit ; mais est-il sage de juger par ces heureuses exceptions de l'état et des goûts d'une société aussi vaste que celle du Céleste empire ? À mon sens, s'il est dans cet ouvrage quelque avantage particulier, offert aux gens du monde peu soucieux d'étudier à fond un pareil sujet, c'est de leur laisser deviner, sous une forme plaisante, ce mélange diffus et souvent disparate d'idées philosophiques, morales, superstitieuses, puisées à tort et à travers au milieu des écrits classiques, des doctrines bouddhiques et taoïstes, qui aujourd'hui constituent la vraie religion de la masse chez le peuple chinois.

Le *Erh-Tou-Mei* est d'ailleurs agréable à lire. L'auteur a pris à tâche d'intéresser son lecteur. L'intrigue est bien nouée, et ce n'est que rarement que l'écrivain se départ du ton d'aimable conteur pour laisser échapper un jet poétique. Presque toutes les scènes de la vie chinoise se déroulent tour à tour sous les yeux du lecteur et dans une lumière toujours assez exacte. Le goût, à notre idée, y manque bien quelquefois, et l'on pourrait désirer d'y trouver un peu moins de situations forcées, surtout un peu moins de larmes ; la bonhomie toute chinoise de l'auteur ne laisse pas çà et là de faire naître un sourire ; mais son livre, ne l'oublions pas, est fait pour un public fort différent du nôtre, et c'est assurément un honneur qu'il n'a jamais brigué que celui de voir son œuvre soumise à la critique d'un public français.

J'ai moi-même à réclamer pour mon propre p1.IV compte l'indulgence du lecteur. Écrit en dialecte mandarin ou langue parlée, d'une lecture facile et agréable, débarrassé presque absolument de ces allusions historiques, classiques ou littéraires qui exigent de longues et

[1] Le *Erh-Tou-Mei* forme le sujet d'une pièce de théâtre des plus goûtées en Chine.

laborieuses années d'étude pour être comprises de l'Européen, ce roman se recommande d'une façon toute particulière au jeune sinologue. J'ai donc cherché à atteindre un double but dans mon travail : celui, tout d'abord, d'en faire un livre agréable pour cette classe de lecteurs qui, sans porter un intérêt spécial aux études orientales, désireraient pourtant saisir l'occasion de s'éclairer sur ces coutumes trop souvent exagérées qui priment dans le Céleste empire ; et, aussi, comme la plupart de mes devanciers, d'assister l'étudiant en gardant une traduction assez fidèle pour qu'il puisse s'en aider dans les travaux qu'il voudrait entreprendre sur le texte chinois ; les notes copieuses qui accompagnent ma traduction démontrent assez combien je me suis attaché à faciliter un travail d'étude. Je signale soigneusement ce point afin que là où le texte français pourrait pécher sous le rapport de l'élégance du style ou de la parfaite exactitude de traduction, le simple lecteur comme l'étudiant scrupuleux veuillent bien me tenir un compte impartial des difficultés de la double tâche que je me suis imposée, afin de les satisfaire du mieux possible l'un et l'autre.

Il est entre le roman des *Deux Cousines* et celui du *Erh-Tou-Mei* un point de ressemblance sur p1.V lequel je me vois obligé d'appeler une attention toute spéciale. Ces deux ouvrages nous offrent l'un et l'autre un exemple de ce goût singulier, mais de pure fantaisie, qu'on remarque chez plusieurs autres romanciers, de faire épouser simultanément à leur héros deux femmes de premier rang, *ts'i* ; or, c'est là une contravention directe aux lois et aux usages chinois, que les deux savants traducteurs des *Deux Cousines* ne semblent pas avoir reconnue. Si je ne me trompe, même, le public français a dû conclure de leur préface que tel était l'usage chinois.

La polygamie existe certainement, mais non de cette façon reconnue, générale, et surtout accommodante, que nous montre le romancier. Ce n'est pas une règle consacrée par l'usage, mais bien plutôt une licence parfaitement condamnée en principe par la morale publique, et que l'on n'excuse que par une espèce de nécessité. Pour l'habitant du Céleste empire, la famille, la postérité, c'est tout.

> « ... Il n'est pas un Chinois, dit M. Abel Rémusat, qui supportât sans horreur la pensée d'être privé des honneurs funèbres, de ceux surtout qui doivent, à différentes époques de l'année, être adressés à une tablette où son nom est inscrit par son fils ou son petit-fils. La perspective d'un tel avantage tient lieu de tout à un Chinois, et ce préjugé, que nous avons quelque peine à concevoir, est l'un des plus puissants mobiles de leur conduite. De là leur aversion profonde pour le célibat, et la commisération qu'ils portent à ceux qui meurent sans descendants mâles... On doit remarquer que des fils p1.VI seuls, succédant au nom de famille de leur père, peuvent pratiquer en son honneur les cérémonies dont il s'agit, et que les filles, qui changent de nom en se mariant dans une autre maison, ne comptent pour rien à cet égard. Ce sont donc des fils qu'il faut avoir, ou naturellement ou par adoption ; car, pourvu qu'on porte le même nom, on a qualité pour s'acquitter de ce devoir sacré. On n'entendrait ni les romans ni les drames chinois, si l'on n'était prévenu de cet usage. On ne comprendrait rien aux lamentations des personnages qui se voient condamnés à mourir sans postérité mâle, ni aux moyens, quelquefois un peu singuliers, auxquels on a recours pour éviter une calamité aussi affreuse. Un des plus naturels est de se marier de bonne heure ; un autre est d'épouser plusieurs femmes ; et cette double ressource est rarement négligée par l'auteur quand il approche de son dénouement [1].

Il importe de préciser le sens de cette dernière phrase. Je laisserai parler Sir John Davis :

> « ...Il n'est pas absolument exact que leurs lois [les lois chinoises] autorisent la polygamie, bien qu'elles permettent le concubinage. Un Chinois ne peut avoir qu'une seule *tse* (*ts'i*) ou femme proprement dite, qui soit distinguée par un titre, épousée avec cérémonie, et prise dans un rang social,

[1] Préface des *Deux Cousines*, page III.

> complètement différente enfin de ses *tsëě* (*ts'ieh*), servantes (ou concubines) dont il peut avoir le nombre qu'il lui p1.VII plaît ; et, quoique les enfants de ces servantes possèdent plusieurs des droits de la légitimité, — rangés toutefois au-dessous des enfants de la femme légitime, — cette circonstance ne fait aucune différence quant aux distinctions de leur position (respective)... Dans le fait, la femme légitime est par naissance de même rang que son époux ; elle est épousée avec le cérémonial régulier du mariage, et possède (intégralement) ses droits légaux, quels qu'ils soient. La servante (ou concubine) s'achète à prix d'argent, et n'entre dans la maison qu'en qualité de domestique... Il est clair que la femme, *tse* (*ts'i*), et la concubine, *tsëě* (*ts'ieh*) sont placées vis-à-vis l'une de l'autre sur le même pied que Sara et Agar dans l'Ancien Testament [1].

Mr. Wells Williams [2], sur le même sujet, est encore plus précis :

> « La position de la femme *ts'i*, prise suivant les formalités voulues, et celle des femmes *ts'ieh*, achetées comme concubines sans ces formalités, sont nettement définies, et la dégradation de la femme légitime ou l'élévation de la concubine, afin de changer leur rang, aussi bien que l'adoption d'une seconde femme (*ts'i*), sont tous actes considérés illégaux et nuls.

p1.VIII C'est donc une pure fiction que ce singulier état de choses auquel prêteraient à croire certains romans chinois. Dans les *Deux Cousines* et le *Erh-Tou-Mei*, les auteurs font épouser à leurs héros deux femmes proprement dites, *ts'i*, c'est-à-dire deux femmes égales par le rang, deux femmes élégantes, choisies, instruites et de haute naissance ; cela, avec la pompe et le cérémonial rigoureux du mariage,

---

[1] M. J. Klaproth publia, en 1830, un pamphlet intitulé : « Réponse à quelques passages de la préface du roman chinois *'Hao-Khieou-Tchouan*, traduit par J.-F. Davis ». Je regrette de n'avoir pas ce pamphlet pour connaître quelles étaient les vues de M. Klaproth sur ce sujet.

[2] *Middle Kingdom*, vol. II, page 61.

ouvertement, et le même jour. C'est une coutume qui, si elle a jamais prévalu en Chine, n'existe assurément plus aujourd'hui. Si donc il y a polygamie quand, soit par nécessité de famille, soit par licence de mœurs, un homme prend des concubines, c'est une polygamie qui, pour être bien comprise, demande tout au moins quelques explications, et qui, une fois comprise, révolte encore les mœurs, mais n'est plus ce problème insoluble posé à la raison et à la nature par ces trop fantaisistes romanciers chinois. La femme *ts'i* est maîtresse absolue dans sa maison, du même rang que le mari, irrévocablement mariée comme l'est la femme chez nous : la concubine n'est qu'une servante, presque une esclave, achetée à prix d'argent, qui peut se revendre ; il est vrai, elle est traitée avec égards, mais quelle différence entre elle et la femme légitime *ts'i*, aux caprices de laquelle, en somme, la destinée de sa rivale est plutôt soumise qu'à ceux du mari ! C'est un proverbe chinois que, « sur dix femmes, neuf sont jalouses ». On comprendra sans peine, néanmoins, combien la jalousie qui peut exister entre les deux femmes est adoucie, p1.IX en Chine, par leur différence de rang, de droits, de prétention, de préjugés respectifs [1].

Un sujet aussi intéressant que le mariage chinois ne saurait naturellement se traiter au long dans une préface. J'espère cependant avoir prémuni suffisamment le lecteur contre les fausses données qu'il peut rencontrer à cet égard dans les romans chinois, et que

---

[1] Je ne connais qu'un seul cas où l'on pourrait à la rigueur supposer à un homme deux femmes de premier rang ; mais ce cas même est loin de justifier les inventions du romancier chinois ; il rappelle quelque peu le lévirat de la loi mosaïque, et se trouve, dans tous les cas, basé sur les mêmes principes. De deux frères établis dans leur patrimoine, l'un meurt sans descendance mâle. Si le frère survivant a plusieurs fils, il en offre un à sa belle-sœur, qui l'adopte ; s'il n'a lui-même qu'un seul fils, la situation se complique : chaque maison fournit une femme à ce fils unique, dont les enfants, afin de conserver l'hérédité et de continuer la lignée dans les deux branches, restent de droit attachés à leur mère respective. Ces deux femmes vivent séparées, mais, placées chacune à la tête d'une famille, elles sont, rigoureusement parlant, femmes de premier rang, *ts'i*, et sont traitées comme telles. Une seule, toutefois, est légitime, celle que le jeune homme a épousée dans la maison de son père : seule, elle participe aux honneurs et aux titres auxquels donnent droit quelquefois à une femme les mérites de son mari dans la carrière publique.
Il y aurait également à parler ici des femmes de l'empereur. Il n'existe, en général, qu'une seule impératrice en titre ; mais il arrive que, celle-ci n'ayant pas d'enfant mâle, la concubine qui donne naissance à l'héritier présomptif de la couronne est élevée au rang d'impératrice : elle reste, dans ce cas même, d'un rang inférieur à son aînée en honneurs, et cette coutume est à peine une exception à la règle posée ci-dessus.

particulièrement l'auteur du *Erh-Tou-Mei* ne se fait aucun scrupule de lui présenter deux fois dans p1.X son livre. C'est, du reste, le seul point sérieux qui demandait à être rectifié.

Je finirai par quelques remarques qui ne sauraient guère intéresser que les personnes à même de lire le chinois.

Le titre du livre signifie littéralement *Les pruniers à double anthèse*, ou *Les pruniers à double floraison*. Ces titres ne pouvant convenir, j'ai cherché des termes rapprochés : double printemps, une merveille du printemps, fleurs de pruniers, etc. ; je me suis arrêté à celui qui comporte le sens le plus large : *Les Pruniers Merveilleux*. Notons que, pour tout Chinois qui connaît le roman, le caractère *mei* du titre prête à l'équivoque. *Mei*, en même temps qu'il signifie fleurs de prunier et rappelle la merveille — la double floraison des pruniers — rapportée au chapitre XIV, est le nom du héros du roman, Mei Liang-Yü, dont la vengeance, accomplie sur les traîtres qui ont perdu son père, fait tous les frais du livre. *Erh-Tou-Mei* comporte donc un double sens et peut s'entendre métaphoriquement des « deux générations des Mei », ou, plus exactement, « des malheurs et de la grandeur des Mei ».

Il n'est pas facile de décider certaines questions historiques ou ethnographiques que peut offrir le *Erh-Tou-Mei*. On y parle de barbares, qu'on désigne tour à tour sous les noms de *T'ou-fan*, Thibétains propres, et de *'hou-lou, ta-tan* et *'hou-jên*, termes des plus génériques qui indiquent vaguement ces p1.0XI races variées des barbares qui, à l'époque de notre histoire, VIIe ou VIIIe siècle, couvraient les frontières septentrionales et occidentales de la Chine. L'auteur augmente encore la confusion en désignant — dans un décret impérial, chapitre XVI — le peuple avec lequel la Chine était en guerre en ce moment sous le nom de *Sha-T'o*, petite tribu des *T'ou-Kueh* [Huns], campée vers le VIIe siècle sur les bords du lac Lop [Lob-Nor], au N.-O. du Gobi. Puis, tout à coup, en route pour le pays des *T'ou-fan*, il nous transporte sur les rives de l'Amour, dans lequel, d'après la chronique, la princesse Tchao-Kün aurait cherché la mort [chapitre XX].

Ses données historiques ne sont guère plus précises. On voit qu'il a voulu s'appuyer sur quelques faits d'histoire, mais les anachronismes qu'il s'est permis sont sans nombre. Je me garderai bien de prendre à tâche de les commenter ; mais, afin de permettre au sinologue d'excuser en partie les divagations de l'auteur, je mets ci-après, succinctement, les faits historiques [1] qui, abstraction faite de dates, bien entendu, me semblent avoir servi de base au roman. Ces faits se rapportent spécialement à la guerre avec les barbares et au voyage de Mlle Hsing-Yüan, soit au pays des *T'ou-fan*, soit à celui des *'Houei-'hei*.

> « — La 15e année de T'aï-Tsong [642], à la lune du printemps, la princesse Wên-Tchêng épouse le k'han des T'ou-Fan. p1.XII
>
> — La 16e année [643], l'empereur promet au k'han des Hsieh-Yên-T'o [branche des 'Houei-'Hei] la main de la princesse Hsin-Hsing, sa fille... Le sixième mois de la même année, le k'han des Hsieh-T'o apporte ses présents ; l'empereur lui déclare que les fiançailles sont rompues.
>
> — La 2e année de Kao-Tsong [652], les T'ou-Fan envahissent le Shan-Tcheou... La 3e année, Li King-Hsüan marche contre eux ; il est battu. [On lit dans ce paragraphe les détails suivants] : Les T'ou-Fan étaient un sujet d'inquiétude continuelle pour l'empereur ; celui-ci ordonna à ses ministres de chercher quelques moyens [de défense] : les uns voulaient qu'on se les attachât par une alliance ; les autres, qu'on se protégeât du mieux possible contre leurs attaques en attendant une occasion favorable pour les exterminer ; d'autres, encore, qu'on fît sur-le-champ une levée en masse pour marcher contre eux. On ne s'arrêta à aucun parti.
>
> — La 29e année [679], les T'ou-Fan envahissent le 'Ho-Yuan.
>
> — La 34e année de Hsüan-Tsong [747] : — Chaque année, à Ki-Shih [Shênsi], lorsque les moissons des champs militaires étaient prêtes, les T'ou-Fan accouraient en armes pour les

[1] Ces faits sont extraits du *Kang-Kien-Yi-Tchih-Lou*.

piller ; on ne savait comment les en empêcher. [Comparez ce fait aux paroles de Mei-Kong, chapitre V].

— La 2e année de Taï-Tsong [765], le rebelle Pou-Kou-'Houaï-En, à la tête de 100.000 hommes des 'Houei-'Hei et des T'ou-Fan, marche sur p1.XIII Fêng-T'ien. La 3e année, il se soulève de nouveau à la tête des mêmes Barbares ; il meurt en route. Les 'Houei-'Hei se soumettent et font serment de fidélité à l'empereur. Les T'ou-Fan prennent la fuite.

— La 4e année, l'empereur Taï-Tsong adopte une des filles de 'Houaï-En, lui donne le nom de princesse impériale Tch'ong-'Houei, et, plus tard, accorde sa main au k'han des 'Houei-'Hei.

Remarquons que le *Erh-Tou-Mei*, comme la plupart des romans du même genre, ne date que du XVIe ou XVIIe siècle. L'auteur y fait donc allusion à des faits accomplis quelque dix siècles auparavant.

L'un des principaux acteurs de notre histoire, Lou-Tch'i, est un personnage historique. Comme je ne trouve dans aucun ouvrage européen la biographie de cet homme d'État et qu'elle ne peut manquer d'intéresser le lecteur, j'ai cru devoir la déduire des annales historiques *Kang-Kien-Yi-Tchih-Lou*. Les détails qu'on y donne sur Lou-Tch'i tiendraient à peine dans une dizaine de pages ; je donne les plus intéressants :

— Lou-Tch'i était fils de Lou-Yi et petit-fils de Lou 'Houaï-Shên, deux hommes d'État renommés par leurs vertus. Ce n'est qu'en 780, au début du règne de Tê-Tsong, que nous le voyons entrer en lumière ; dès 785, il est dégradé et exilé de la cour. Pendant la courte période qu'il resta en faveur, il se fit de nombreux ennemis, et c'est surtout par son habileté à les combattre qu'il s'est fait connaître. La p1.XIV première rivalité où nous le trouvons engagé est celle de Yang-Yên, un administrateur célèbre par les réformes qu'il apporta dans les finances de l'État. Voici comment il s'en débarrassa :

« Originairement, Hsiao-Song avait fait élever un temple à ses ancêtres près de la rivière K'ü. Mais Hsuan-Tsong déclara que l'endroit convenait mieux pour un lieu de réjouissances que pour une demeure aux esprits ; sur son ordre, on abattit le temple. À peu de temps de là, Yang-Yên ayant été nommé Premier ministre, fit de nouveau relever le temple. Or, Lou-Tch'i, connaissant la haine que Yang-Yên avait inspirée à un maire de la Capitale, Yên-Tch'êng, fit nommer ce dernier membre du Censorat [afin qu'il pût porter accusation contre Yang-Yên]. L'accusation portée, Yang-Yên fut dégradé et envoyé avec le titre de *ssŭ-ma* à Yaï-Tcheou [Haïnan]. En route, celui qui le conduisait l'étrangla. »

Plus tard, Tchang-Yi, par sa fidélité et sa droiture, entravait les manœuvres de Lou-Tch'i : ce dernier réussit à l'écarter. L'empereur cherchait un homme capable à qui il pût confier la défense du Shênsi.

« — Sire, lui dit Lou-Tch'i, le commandement de Fêng-Hsiang est un poste important ; tout autre qu'un ministre d'État ne saurait le remplir dignement. Permettez à votre humble sujet de s'en charger lui-même.

Le souverain, surpris, ne répondit point.

— Pourtant, Sire, reprit aussitôt Lou-Tch'i, vous ne pouvez oublier que mes traits désavantageux ne sont guère faits pour inspirer le p1.XV respect à trois corps d'armée. »

Jetant les yeux sur Tchang-Yi, le souverain lui dit :

— Il vaut mieux que vous y alliez à sa place, vous !

Tchang-Yi comprit la perfidie de Lou-Tch'i ; mais, incapable de lutter, il se soumit et partit. Ainsi qu'on le mentionne dans le passage ci-dessus, Lou-Tch'i était fort laid :

« Son teint avait la couleur de l'indigo ; mais il possédait le don de la parole, et c'est pourquoi il plaisait à l'empereur.

Kouo-Tzu-Yi, lorsqu'il recevait des visiteurs, faisait ordinairement ranger ses femmes à ses côtés ; toutefois, quand Lou-Tch'i se présentait, il avait soin de tenir ses femmes à l'écart. On lui en demanda la raison. Les traits de Lou-Tch'i sont hideux, répondit-il, et de plus son cœur est plein de méchantes pensées. Mes femmes ne pourraient, à sa vue, s'empêcher de se moquer de lui, et plus tard, si le pouvoir venait à lui appartenir, il s'en vengerait en exterminant ma postérité. »

Après avoir réussi à écarter l'ombrageuse rivalité de Tchang-Yi, il fit nommer à sa place Kouan-Po, homme faible, quoique droit de caractère. Dès lors, toutes les affaires de l'État demeurèrent aux mains du ministre despotique. L'empereur aimait à laisser ses conseillers parler en toute liberté devant lui ; mais, quand on causait affaire, si Kouan-Po venait à ouvrir la bouche pour placer son mot, Lou-Tch'i, d'un regard, lui imposait silence.

« — Si je vous ai fait élever au poste de ministre d'État, lui disait-il ensuite, c'est que je vous sais homme droit de p1.XVI principes et sobre de paroles : à quoi bon vous départir de votre sage réserve ! »

Dès le début, Lou-Tch'i avait senti une antipathie profonde pour Yen Tchên-Tch'ing, tuteur du prince impérial. Yen le devina.

« — Lorsque votre père le Premier ministre, lui dit-il, [fut tombé sous les coups de ses meurtriers] [1], on rapporta sa tête sanglante à P'ing-Yüan, et, moi, Tchên-Tch'ing, je la léchai de ma langue [pour la laver]. Et, pourtant, vous, son fils, vous ne pouvez me souffrir ! »

[1] Lou-Yi, père de Lou-Tch'i, mourut assassiné par les soldats de 'An Lo-Shan, près duquel il avait été envoyé en mission.

Lou-Tch'i ne put faire autrement que de se lever pour le saluer, mais sa haine ne s'en accrut que davantage. — Peu après, il eut recours à ses artifices habituels pour consommer la perte de Yên Tchên-Tch'ing. L'empereur lui soumit un projet :

« — Vraiment, Sire, fit remarquer Lou-Tch'i, s'il vous faut un homme habile, un serviteur éprouvé qui sache [par l'habileté de son langage] changer tout le mal en bien et se faire respecter sans le secours des armes, vous l'avez en Yên Tchên-Tch'ing, le serviteur de trois règnes, dont le désintéressement et l'énergie sont connus jusqu'au fond des mers : on peut compter sur lui. »

Quelque temps après, Yen Tchên-Tch'ing était envoyé en Tartarie pour traiter avec Li Hsi-Lieh. On voulut le contraindre à rendre au traître les mêmes hommages qu'à l'empereur ; il s'y refusa : on le mit à mort.

p1.XVII De nombreux rivaux, Lou-Tchih, Hsiao-Fou, Tchao-Hsu, Li-Mi, etc., vers la fin de sa carrière publique, se liguèrent contre lui : ce fut le fameux capitaine Li Houaï-Kouang qui détermina sa ruine. Occupé à repousser les troupes de Tchou-Tz'u, qui, malgré les assurances de fidélité qu'avait données Lou-Tch'i, sur le compte de ce général, son protégé, avait levé l'étendard de la révolte, Li Houaï-Kouang ne cessait de maudire Lou-Tch'i et jurait qu'il demanderait sa tête à Sa Majesté, dès son rappel à la cour. Le traître, épouvanté, sut habilement persuader à l'empereur que la sûreté de l'État exigeait le maintien de l'habile général à la tête des troupes, lui seul étant capable de tenir les rebelles en respect. Ce moyen, néanmoins, ne lui réussit pas longtemps. Li 'Houaï-Kouang envoya de son camp un rapport énergique à l'empereur, dénonçant tout au long les crimes de Lou-Tch'i, et souleva, parmi toute la cour, une telle indignation contre le perfide, que Sa Majesté se vit forcée, quoiqu'à grand regret,

de le punir par la dégradation et l'exil. Plus tard, l'empereur parla de le rappeler en grâce, mais tous les ministres le dénoncèrent comme traître et dangereux à la tranquillité du Trône, et, de nouveau, il fut exilé dans l'humble sous-préfecture de Jao-Tcheou [Kiangsi]. Il mourut enfin à Li-Tcheou [789].

Comme le lecteur, qui comparera ma traduction avec le texte chinois, le remarquera dès l'abord, j'ai rejeté de mon travail les chants rythmés qui p1.XVIII précèdent chaque chapitre, ainsi que les quelques vers qui les accompagnent. Ils m'ont paru peu dignes de paraître et n'auraient fait que surcharger ma traduction. Comme on pourrait néanmoins désirer prendre par soi-même un aperçu de leurs mérites, je donne ci-après ceux qui précèdent les chapitres I et II.

CHANT CHAPITRE PREMIER

— Qui dit adieu aux charges élevées de la cour — s'échappe du foyer des discordes. — Ce n'est plus qu'un bon vieux qui chérit le loisir et la paix ; — sa nature énergique et forte est épuisée. — Il cherche un lieu de retraite écarté, — y élève une humble chaumière, — la munit d'abondantes fenêtres — et l'entoure de plantations d'arbres. — Sur la colline, sont des prairies où il paît ses troupeaux ; — dans les eaux d'un vivier, il nourrit ses poissons. — Au printemps, des fleurs réjouissent ses regards ; — pendant l'été, il goûte tous les charmes de la fraîcheur ; — des chrysanthèmes, l'automne venu, lui caressent la vue, — et, quand sévit l'hiver, il piétine dans la neige. — Il récolte, à leur saison, les cinq sortes de graines, —, et en fait des jarres de vin ; — puis, [de temps en temps], il tue un poulet, prépare quelques poissons et invite quelques vieux amis. — Alors, on joue à la mourre, on improvise des vers, — on chante et ballades et chansons, — et l'on festoie jusqu'à ce p1.XIX que la lune, s'inclinant dans sa course, annonce la troisième veille. — Enfin, son enfant entre les bras, — sa femme à ses côtés, il s'abandonne au sommeil. — Telle et, sans chagrins, sans soucis, gaie et pleine de loisirs, l'existence d'un bon vieux.

POÉSIE

Quand ces temps renommés de l'antiquité ont produit leurs grands hommes,
On rivalisait de zèle envers son prince, de dévouement envers l'État.
Élevé au poste de moniteur impérial, c'est de tout son cœur et de toutes ses forces que Mei-Kong servait son pays.
Mais, hélas ! il était dans les desseins du ciel qu'il essaierait en vain d'exterminer les traîtres !
Le ministre perfide possédait seul la confiance du maître :
Et le sang du bon et loyal sujet teignit le sol d'une place publique !
Au temps où [sous nos anciens rois] florissaient l'élégance et le savoir, le despotisme était inconnu de la multitude :
Aussi, tous ceux qui s'élevaient aux honneurs étaient de véritables héros.

CHANT CHAPITRE II

— Je n'aime ni la Capitale ni le palais, — je ne me complais qu'au sein des collines et des campagnes. — Que me parlez-vous de vos demeures somptueuses, de vos draperies semées de perles ? — Valent-elles donc mon toit de chaume et ma haie de bambous ? — Que me parlez-vous de votre quadrige ? — Vaut-il p1.XX mon lit de rotin et mon siège de bambou ? — Que me parlez-vous de vos pendeloques de jade, de votre selle dorée ? — Les comparerez-vous à mes souliers de lin, à mes sandales de paille ? — Que me parlez-vous d'adorables épouses, de délicieuses amantes ? — Valent-elles mon petit enfant et ma femme rustique ? — Que me parlez-vous de vos mets délicieux aux cent saveurs ? — Qu'est-ce auprès de mon plat de froment et de mes poireaux salés ? — Quand vient la gaîté, je fais ma partie d'échecs. — Quand vient l'ennui, je m'abandonne à la poésie. — Mon ambition, c'est de voir les boutons du *'Haï-t'ang-houa* (*pyrus spectabilis*) ; — l'objet de mes amours, ce sont ces nénuphars rouges qui se montrent hors de l'eau, — et ces chrysanthèmes qu'en tournant la tête j'aperçois près de ma haie de l'est, — et ces fleurs de prunier d'hiver, qui viennent à l'imprévu sous la neige. — Je ne m'occupe ni de l'ordre, ni du désordre. — J'aime à voir l'enfant du village qui, monté sur sa vache, la ramène au logis, — et ces désœuvrés qui folâtrent sous l'ombre des saules

couverts de verdure, — et l'enseigne du débitant de vin, qui se balance au milieu du village-aux-Abricotiers-Rouges. — Qu'il vous plaise, à vous, de lutter pour la gloire et le profit, de rechercher les richesses et les honneurs ! — Tout cela ne vaut pas, au milieu de la splendeur des eaux, de l'éclat des montagnes, l'humble demeure où se cache l'homme de lettres.

POÉSIE

Sans trêve ni repos, il administrait son peuple.
Mais, tout à coup, un ordre de la cour lui ordonne de partir ;
Aussitôt, il laisse là sa femme et son enfant : quel noble cœur !
Il va jusqu'au sacrifice de sa vie pour payer sa dette envers son prince !

Théophile Piry.

Pakhoi, 28 septembre 1878.

@

ERH-TOU-MEI

ou

LES PRUNIERS MERVEILLEUX

— ROMAN CHINOIS —

CHAPITRE PREMIER

@

Un vertueux et fidèle sujet déplore dans son yamên [1][les malheurs de son temps]. Le Fils du Ciel [2] mande Mei-Kong [3] à la cour.

p1.001 Cette histoire curieuse nous vient du règne de l'empereur Sou-Tsong [756-763], de la dynastie des T'ang [4].

Dans la préfecture de Tch'ang-Tcheou, Kiang-Nan, vivait alors un fonctionnaire incorruptible et p1.002 droit. Son nom de famille était Mei, son nom d'enfance K'ouei et son nom honorifique Po-Kao [5]. Sa femme, de son nom d'origine, s'appelait K'iou ; elle ne lui avait donné qu'un fils nommé Pi, dont le surnom honorifique était Liang-Yü. Dès ses plus jeunes années, Liang-Yü avait été fiancé à une fille de la maison 'Heou-Louan ; mais les deux familles, dont les chefs occupaient des postes éloignés de leur pays [ayant dû se séparer], le mariage n'avait pas encore eu lieu.

Mei-Kong avait commencé la carrière publique après avoir pris ses degrés [6] et débuté comme sous-préfet titulaire de Li-Tch'êng, préfecture de Tsi-Nan, p1.003 Shantong. Il occupait ce poste depuis plus

---

[1] Demeure officielle d'un mandarin.

[2] L'empereur de Chine. — Ainsi appelé parce que, dit-on, il a reçu du ciel mandat de gouverner les hommes.

[3] *Kong* est un terme de qualité assez relevé ; on pourrait le rendre par Seigneur ou Sa Seigneurie... Je préfère en général l'attacher au nom de la personne ainsi qualifiée.

[4] Cette dynastie a régné sur la Chine de 618 à 905 [de J. C.]

[5] Le premier de ces noms serait plus justement rendu par nom de clan, de tribu ou nom générique : on en comprendra la raison quand on saura qu'en Chine, pour une population de trois à quatre cents millions d'habitants, il n'y a pas plus de 438 de ces noms génériques ; il ne s'en crée plus de nouveaux aujourd'hui. Le nom d'enfance est le nom d'école qu'on garde toute sa vie ; il est choisi en général par le maître lorsque, vers l'âge de 7 à 8 ans, l'enfant commence ses études. Le *tzŭ-'hao*, surnom ou titre honorifique, ne se prend guère qu'après le mariage ou le choix d'une carrière, et seulement par les gens de profession libre. Tout Chinois reçoit en outre, à sa naissance, un nom de lait, *jou-ming*, qui lui reste toujours parmi les siens. Enfin, pour se présenter aux concours ou entrer dans la carrière publique, il lui faut un *kouan-ming* ou nom officiel.

[6] Mei-Kong était docteur. — *K'o-kia* se dit de la licence et du doctorat, c'est-à-dire, des degrés conférés respectivement aux *hsiang-shih* ou *hsiang-k'o*, examens provinciaux, qui ont lieu tous les trois ans en automne, et aux *'houei-shih*, examens qui se tiennent à la capitale dans le printemps suivant.

de dix ans, et s'était toujours acquitté de ses fonctions avec intégrité et droiture, car [il était de ceux] qui, tout prêts, [par aménité] [1], à accepter un verre d'eau de leurs administrés, se feraient un scrupule de leur prendre même un demi-denier.

On parlait souvent alors de l'élévation de Lou-Tch'i, [chef d'une faction toute-puissante], au poste de Premier ministre d'État. Les gens qu'on appelait de confiance aux affaires n'étaient plus que les hommes perfides et déshonnêtes, qui, pour se mettre à même de gagner à prix d'or et d'argent l'alliance des traîtres au pouvoir, écorchaient le pauvre peuple [2] et le réduisaient à la plus cruelle nudité [3]. Ceux qui sympathisaient avec [le despote] avançaient rapidement et atteignaient en quelques années aux plus hautes charges ; quant aux serviteurs probes et aimant la justice, non seulement ils restaient stationnaires, mais on cherchait encore à leur susciter quelque affaire compromettante afin de consommer leur perte. Combien il était triste de voir ces fidèles et loyaux sujets, les uns soumis à la dégradation, les autres condamnés à la peine capitale ! Qui pourrait dire le nombre de ceux qui perdirent la vie [en ces temps de malheur] !

p1.004 Heureusement pour Mei-Kong, il avait encore de vieux amis et d'anciens camarades de promotion, dont plusieurs occupaient de hautes charges à la cour. C'est eux qu'il devait d'avoir pu garder son poste pendant ces quelques années ; sans l'influence de ces amis puissants, qui sait ce qu'il serait, comme [de tant d'autres], advenu de lui ?

Le lecteur tient sans doute faire la connaissance de ces amis de Mei-Kong.

L'un, originaire du district de Kiang-Tou, préfecture de Yang-Tcheou, Kiang-Nan, s'appelait de son nom de famille Tch'ên, de son nom

---

[1] J'ai recours aux crochets lorsque quelque addition me semble nécessaire pour la clarté du texte, sans pourtant justifier une note explicative.
[2] En chinois : le petit peuple.
[3] *Hsi-k'üan-ti-p'i*, [rouler] l'épiderme du sol comme un rouleau de natte, c'est-à-dire enlever tout ce qu'il y a dessus.

d'enfance Jih-Shêng, et avait pour nom honorifique Tong-Tch'ou. Il occupait le poste de président de la cour des Comptes et des Offices [1].

Un autre, natif du district de Shan-Yang, préfecture de 'Houaï-'An, avait pour nom de famille Fêng, pour nom d'enfance Lo-T'ien, et pour nom honorifique Tou-Hsiou ; il était vice-président de la chambre des Censeurs [2].

p1.005 Un troisième, originaire du district de K'ao-Tch'êng, préfecture de K'aï-Fêng, 'Ho-Nan, se nommait de son double nom Tang-Tsin et portait le nom honorifique de Mao-'Hsiou. Il occupait le siège de président à l'académie des 'Han-Lin [3].

Enfin, un quatrième, né dans le district de Tsi, préfecture de Yên-Tcheou, Shantong, s'appelait de son nom de famille Lou, de son nom d'enfance Fou-Tch'i et de son nom honorifique Erh-Hsiou. Son poste était celui de chef du bureau des *tchan-shih* [4].

Chacun d'eux avait voué à Mei-Kong, leur camarade de promotion, une de ces amitiés qui survivent à toutes les épreuves [5]. Ils le soutenaient à la Capitale, et c'est pourquoi Lou-Tch'i n'avait pu atteindre jusqu'à lui et compléter sa ruine.

---

[1] Cette cour correspond de fort près à notre ministère de l'Intérieur. Il existe en Chine six cours ou tribunaux, dont l'institution ne remonte pas à moins de 2.300 ans avant notre ère, au règne de Yao ; on pourrait les appeler : ministères de l'Intérieur, des Finances, des Rites ou des Cérémonies, de la Guerre, de la Justice et des Travaux Publics. Je respecte le terme « cour des Comptes et des Offices », déjà choisi par plusieurs de nos sinologues.

[2] Le *Tou-Tch'a-Yüan*, littéralement : chambre générale d'Inspection, est une sorte de tribunal de Censeurs qui a pour mission de veiller au maintien des bonnes mœurs et des institutions, et de censurer, sans restriction de personne, toute erreur, injustice ou malversation de la part des fonctionnaires publics. Le siège de cette chambre est à la capitale, mais les gouverneurs-généraux, dans les provinces, en sont membres de droit ; on les appelle *you-tou-yü-shih*, censeurs-assistants.

[3] *'Han-Lin-Yüan*, littéralement : comité-forêt de pinceaux, — académie impériale. Son institution, qui date du règne de Hsüan-Tsong [740 de J.-C.], était toute récente à l'époque de notre histoire.

[4] *Tchan-shih-fou*. Corps d'inspecteurs spécialement chargés autrefois de diriger les études de l'héritier présomptif de la couronne. Ce bureau n'existe plus depuis une centaine d'années, quoique le titre de *tchan-shih* se donne encore honorifiquement pour récompenser le mérite littéraire.

[5] *Wên-po-tchih kiao*, littéralement : amitié à se couper la gorge [l'un pour l'autre], rappelle un fait du Lieh-Kouo. Deux ministres de Hsüan-Wang [827 av. J.-C.], Tou-Po et Tso-Jou, étaient liés d'une étroite amitié ; Tou-Po encourut injustement la disgrâce du souverain, qui le fit décapiter. Tso-Jou, désespéré, rentra aussitôt chez lui et se coupa la gorge.

p1.006 Lorsque Mei-Kong avait quelque loisir, il aimait à s'entretenir avec sa noble femme [1].

— Ces messieurs, lui disait-il souvent [en parlant de ses amis], ont vaillamment gagné leurs degrés aux concours, et s'emploient de toutes leurs forces au service de l'État. Dans la carrière publique, on doit savoir renoncer à toute adulation envers ses chefs et, afin de payer de retour les bienfaits de l'empereur, [ne songer qu'à] prendre tendrement soin de son peuple. À qui veut par les flatteries intriguer pour son avancement, que d'or et de bijoux, que de choses précieuses ne faut-il pas, avant qu'il puisse atteindre aux postes élevés ! Car, soyez-en sûre, quiconque recherche par des présents [les faveurs] d'une faction despotique, y mettra des milliers et des milliers d'onces [2] d'or avant de réussir à la rassasier ! Or, dites-moi, un pauvre lettré [comme moi], qui, pour obtenir ses degrés, a dû, pendant quelque dix ans, étudier sans relâche dans les privations et la misère [3], où trouverait-il toutes ces p1.007 richesses ? S'il veut, lui aussi, se mettre à faire sa cour aux grands [4], ne sera-t-il pas obligé d'écorcher le peuple et de lui soutirer, pour s'en enrichir, jusqu'à sa sueur et son sang [5] ? Sans doute il obtiendra par ces moyens d'éclatantes promotions. Mais, s'il est facile d'opprimer le peuple, est-il personne qui saurait tromper le Ciel ? Ah ! ce bonnet de crêpe noir [insigne de ma charge], je ne le dois du moins qu'à mes longues veilles de pénibles études, aux

---

[1] *Fou-jên* est un véritable titre de noblesse. Il se donne, par politesse, à toute femme de distinction.

[2] *Liang* ou taël, once chinoise dont le poids peut varier, suivant l'espèce et les lieux, de 32 à 39 g grammes environ. Le taël des douanes, *'haï-kouan*, d'après les traités français de juin 1858, pesait 37 gr. 795. La valeur d'un *liang* d'argent varie en raison de son poids, soit de 7 à 8 francs environ.

[3] *'Han-tch'ouang*, fenêtre glaciale, se dit des pénibles études qu'exigent les degrés littéraires. *Mo-tch'ouan-t'ieh-yên*, délayer l'encre jusqu'à user la pierre de son écritoire, littéralement : d'une écritoire de fer, — autre expression qui peint la constance et l'ardeur de l'étudiant qui tient à gagner ses degrés.

[4] *Tang-tao*, littéralement : barrer la route, — le favori d'un prince, un despote.

[5] En chinois : sa graisse et sa moelle, c'est-à-dire, toutes ses richesses.

hautes faveurs de l'empereur et à l'influence heureuse de mes ancêtres !

Ici, j'ai régénéré mon peuple en affermissant chez lui les relations sociales [1]. Pourrais-je donc, à l'instar de ces fonctionnaires avides, briguer par des présents les faveurs de mes chefs et de cette faction puissante qui sert le despote ? Confiant dans les bénédictions du Ciel, j'ai pu ici, pendant quelques années [2], occuper une charge publique, administrer le peuple et remplir mes devoirs de fidèle citoyen. Eh ! quand il me faudrait renoncer aux emplois, ne pourrai-je, avec ma femme et mon fils, retourner dans mon pays natal, cultiver les quelques arpents de terre de mon maigre patrimoine et chercher le bonheur dans la retraite [3] ?

p1.008 C'est là encore le lot d'une existence entière. Mais, moi, Mei-K'ouei, faire la cour aux grands, acheter l'appui des traîtres au pouvoir, intriguer pour mon élévation ! Non, jamais je n'agirai ainsi contre ma conscience et la doctrine du Ciel ! Laissons faire les volontés d'en haut : nous n'y pouvons rien [4] !

Un jour que Mei-Kong, libre de toute occupation, se trouvait assis près de Mme Mei et causait familièrement avec elle, il lui dit :

— Le temps passe comme la flèche, et, sans m'en être aperçu, voilà plus de dix ans que j'occupe ce poste, sans avoir eu matin ou soir un seul instant de loisir. Par bonheur, je suis peu occupé en ce moment, et comme c'est après-demain l'anniversaire de votre naissance, je songe, madame, à préparer [aujourd'hui même] un petit festin pour célébrer votre anniversaire.

---

[1] Les relations sociales, ou liens sociaux, sont au nombre de cinq : entre prince et sujet, entre père et fils, entre frères, entre époux et entre amis.
[2] Textuellement : un jour.
[3] *Lin-hsia*, sous la forêt, c'est-à-dire, dans la campagne, loin des affaires, — se retirer du service public et prendre sa retraite.
[4] *Erh-i*, finale énergique : voilà tout !

— Que de remerciements ne vous dois-je pas chaque année au jour de ma fête, monsieur ! répondit modestement Mme Mei.

Mei-Kong donna aussitôt à son garçon l'ordre d'aller au dehors inviter le pourvoyeur de la maison, de service ce jour-là, à se procurer des provisions. Le garçon s'inclina [1] et, ayant pris la liste des choses p1.009 qu'on devait acheter, s'en alla la remettre au pourvoyeur. Peu de temps après, celui-ci se présenta à la porte de la maison avec les provisions demandées. Le lecteur tient à savoir sans doute de quoi elles se composaient ; les voici : deux bottes d'épinards, huit tranches de *teou-fou* [2], une livre et demie de porc et deux bouteilles de vin trempé [3]. Il va sans dire que le tout fut emporté à la cuisine pour y être apprêté.

Mei-Kong, ayant envoyé un domestique inviter son fils à venir prendre part à la fête, le jeune homme se mit immédiatement en devoir d'obéir : il arrangea ses vêtements, mit son chapeau et, après avoir soigneusement recommandé à son garçon de fermer à clef la porte de la bibliothèque, il se rendit au salon réservé. Son père et sa mère, assis en face l'un de l'autre, s'y livraient en ce moment à une causerie intime.

— Mes chers parents, leur dit-il, puisque vous voici placés en haut de la salle [4], permettez que je vous présente mes salutations. p1.010

— Asseyez-vous, cher enfant, lui dirent en souriant Mei-Kong et Mme Mei.

---

[1] Pour ne pas fatiguer le lecteur, j'ai cru devoir supprimer quelquefois les expressions : Oui ! Il suffit ! Je sais ! etc., par lesquelles un domestique chinois reconnaît infailliblement le reçu d'un ordre. Je note quelquefois, à la place, une inclination de la personne.

[2] Large galette faite de fécule de fèves et qui se vend au détail, par tranches, dans les boutiques ou sur les rues.

[3] En chinois : de vin d'eau, c'est-à-dire, de mauvais vin.
C'est l'accumulation, comme ci-dessus, de détails plus qu'insignifiants, qui fait que la plupart des romans chinois sont intraduisibles.

[4] Le haut de l'appartement est le côté qui fait face directement à la porte d'entrée ; là, se trouve en général un *k'ang*, sorte de canapé, couvert de draperies, sur lequel le maître et ses visiteurs s'assoient l'un près de l'autre, séparés seulement par une petite table sur laquelle on offre le thé. La place d'honneur est à la gauche du maître de la maison.

— Il y a peu à faire aujourd'hui au yamên, ajouta Mei-Kong, et comme c'est après-demain l'anniversaire de la naissance de votre mère, je vous ai fait appeler pour que vous nous versiez [aujourd'hui] le vin de la fête.

— Merci, mon père ! répondit le jeune homme.

Quelques instants après, les domestiques apportaient quatre soucoupes de menus plats, deux tasses de viande de porc, deux bols d'épinards et de *teou-fou* et [trois couverts, c'est-à-dire] trois tasses et trois paires de bâtonnets [1]. Dès que la table fut prête, Mei-Kong et Mme Mei s'assirent aux places d'honneur, et leur fils, [par respect], sur le côté.

— Nous pouvons tous deux compter sur notre bâton de vieillesse [2], fit remarquer Mei-Kong à sa noble femme. Nos festins sont peu somptueux, mais nous avons pour fils un garçon qui ne bronchera jamais dans les voies des rites et de l'honneur [3], et qui plus tard, j'en suis sûr, saura se faire une grande position. On dit depuis le vieux temps : « Le maître p1.011 qui loue son disciple n'est qu'un mauvais maître ; le père qui flatte son fils est un mauvais père ! » [Je vous adresse des compliments, mon fils], mais ce n'est pas à dire que je sois l'un de ces pères inhabiles. Vous êtes un enfant doué de talents naturels ; seulement, il y a longtemps que je n'ai lu et commenté avec vous [les auteurs]. Voyons, soumettez-moi un peu les exercices qui forment en ce moment le sujet de vos études ; permettez que je les examine.

Mme Mei l'interrompit en riant :

---

[1] Petites baguettes d'argent, d'ivoire ou de bambou dont se servent fort habilement les Chinois en mangeant.
[2] En chinois : Nous aurons un support sur nos vieux ans.
[3] *Li-tsieh* serait peut-être, à mon sens, plus exactement rendu par notre expression les « lois de l'honneur ».

— En se livrant à l'étude, lui dit-elle, il est clair que notre fils n'a d'autre objet en vue que d'atteindre au mérite. Il troquera quelque beau matin [le veston] blanc de l'étudiant contre [la robe] verte du savant [1], et continuera glorieusement le renom littéraire que vous vous êtes créé. À quoi bon ces examens ?

— Bah ! répliqua Mei-Kong, vous autres, pauvres femmes, quelle expérience pourriez-vous avoir des choses de ce monde ? Les sages ont dit : « Dans l'ordre, respectez les règles établies ; dans le désordre, conformez-vous aux événements ! » Aujourd'hui, l'empereur est complètement livré aux intrigues de son perfide ministre Lou-Tch'i, et jamais, sans doute, je ne pourrai approcher de sa personne sacrée. Mais s'il m'était donné de gravir les degrés d'or [2], c'est à haute p1.012 voix que, pour sauver les serviteurs fidèles, je demanderais la mort des traîtres ! Toute cette bande criminelle de Lou-Tch'i, je la démasquerais devant sa face majestueuse ! Si Sa Majesté agréait ma requête, Lou-Tch'i et ses complices seraient sur-le-champ exterminés jusqu'au dernier ! Peut-être aussi n'obtiendrais-je qu'un refus : alors, j'aurais attiré sur moi une terrible vengeance, et, sur l'heure même, on me trancherait la tête en place publique ! Mais, ce serait en souriant que j'aborderais aux neuf fontaines [3], et mes yeux se fermeraient doucement dans la mort, car j'aurais laissé un grand nom à la postérité, et, payant généreusement de retour les faveurs de mon maître, satisfait à mes instincts de loyal sujet ; surtout, j'aurais donné ma vie à l'État en des temps utiles, un bonheur qui se peut à peine rencontrer dans le cours de mille années. Enfin, [le

---

[1] Allusion à un ancien usage d'après lequel les gens gradués se faisaient reconnaître du vulgaire par la couleur de leur costume. Il s'agit ici de la robe à collet vert du *hsiou-ts'aï*, bachelier.

[2] Les degrés du Trône.

[3] *Kiou-ts'üan*, les neuf sources ; comme *'houang-ts'üan*, les sources jaunes, n'est qu'un euphémisme pour la tombe. Il m'a été impossible d'en retracer l'origine exacte.

front haut], je pourrais me présenter devant nos ancêtres, certain de leurs éloges sur mon énergie et mon courage.

« Je ne parle ainsi devant notre fils qu'afin de connaître les aspirations de son cœur. Bientôt, peut-être, son nom figurera sur la liste d'or [1], et je crains qu'avec cette bande de renards et de chiens dont les sourdes menées dirigent le palais, mon fils ne se laisse entraîner à la suite de gens sans valeur, et, qu'allant p1.013 même jusqu'à s'allier à la bande des despotes, il n'abuse de son pouvoir pour opprimer ses collègues ; actes déshonorants et criminels, qui viendraient ternir notre toit sans tache et vouer à l'exécration du monde la mémoire même de nos ancêtres ! Plutôt que d'étudier quelques livres [pour devenir un tel officier], mieux vaudrait qu'enfouissant son nom dans l'obscurité, il ne s'occupât jamais que de cultiver les champs, restant, du moins, un homme d'honneur !

— Combien sont pleines de raison les exhortations que vous adressez à notre fils, monsieur ! repartit Mme Mei.

Les deux époux causèrent pendant quelque temps encore d'affaires d'intérieur ; puis, comme le jour avait peu à peu décliné, ils se levèrent de table et rentrèrent dans leurs appartements, pour y prendre du repos.

Le surlendemain, Mei-Kong venait d'achever sa toilette et se disposait à se rendre à son tribunal pour expédier les affaires du jour, lorsque tout à coup on entendit à la porte résonner le *pang* [2], en signe d'affaire urgente. Peu d'instants après, les domestiques de service à la petite porte accouraient lui faire leur rapport. p1.014

— Il y a dehors, dirent-ils, deux messagers qui prétendent que Votre Excellence vient d'être l'objet d'un décret impérial,

---

[1] La liste des concours qui fait connaître les noms des candidats reçus après les examens de la licence et du doctorat.

[2] Morceau de bambou creux disposé sur un chevalet à la porte des yamên. Tout plaignant ou messager qui vient pour affaire urgente en frappe trois coups pour s'annoncer. Le *pang* sert aussi aux veilleurs de nuit pour sonner les heures ; ils le portent alors à la main, au bout d'un manche.

vous nommant en charge à la cour. Ils demandent à vous le présenter, et à recevoir la récompense d'usage.

Mei-Kong, très intrigué, ordonna de les amener. Les concierges revinrent à l'instant même avec les deux messagers, qui, la lettre d'annonce en main, s'agenouillèrent sur les degrés rouges [1].

— Vos serviteurs sont des courriers de la cour des Comptes et des Offices, dirent-ils en se prosternant le front contre terre. Nous venons apprendre à Votre Excellence qu'elle est élevée à une éminente dignité.

À ces paroles, Mei-Kong éclata de rire.

— Relevez-vous ! fit-il, j'ai quelques mots à vous dire. Quoique mon humble personne soit munie de tous ses degrés littéraires, depuis plus de dix ans, je suis ici, magistrat pauvre jusqu'à l'indigence. Je n'ai jamais aimé l'argent du peuple, jamais je n'ai cédé aux intrigues des puissants ; enfin, personne à la Capitale ne travaille à mon avancement, et je n'ai aucunes richesses pour me faire bien voir de mes chefs. Que venez-vous donc me parler de promotion ? Pauvres messagers, vous ne pouvez que vous être trompés d'adresse, ou plutôt, j'imagine qu'il n'est rien de ce que vous dites.

p1.015 Les messagers s'agenouillèrent de nouveau :

— Comment vos serviteurs auraient-ils la témérité de vous apporter une fausse nouvelle, répliquèrent-ils. Voici le décret de l'empereur : daigne Votre Excellence y jeter les yeux ! Nous ne savons quel est le grand personnage qui vous a recommandé, mais Sa Majesté, dans sa divine bonté, vous élève par ce décret au poste de moniteur impérial [2], près la cour des Comptes et des Offices.

---

[1] *Tan-tch'ih*, vestibule d'un tribunal ; sorte d'allée peinte en rouge sur les dalles de la salle et sur laquelle s'agenouillent les plaignants ou les coupables. D'après Williams, se dit aussi, comme *yü-tchih*, l'allée de jade, du palais de l'empereur.

[2] *Ki-shih-tchong*, inspecteurs chargés par l'empereur d'exercer un contrôle sur les six ministères d'État ; d'où le nom de *liou-k'o*, sous lequel on désigne quelquefois leur

Mei-Kong lut le décret, qu'il trouva ainsi conçu :

> « NOUS, [l'empereur], ordonnons à Tch'ên Jih-Shêng, de la cour des Comptes et des Offices, d'expédier, à Mei-K'ouei et à ses treize collègues [ci-nommés], un pli officiel, les informant ainsi qu'il suit de Nos volontés sacrées : Nous souvenant que vous êtes depuis longtemps en charge loin de Notre cour et que vous avez toujours administré le peuple avec sagesse et rempli vos fonctions avec intégrité et dévouement, Nous pensons qu'il est temps de vous appeler à de plus hautes charges. Nous vous ordonnons en conséquence de venir sans délai près de Nous à la Capitale ! De plus, p1.016 ayant eu occasion précédemment de remarquer que Mei-K'ouei est doué d'un caractère énergique et loyal, Nous l'attachons, en qualité de moniteur impérial, à la cour des Comptes et des Offices. Que les autres officiers [ci-nommés] soient également pourvus d'office !
>
> — décret spécial !

Après avoir lu ce décret, Mei-Kong prit la lettre d'annonce et l'examina.

> — Allez attendre dehors, dit-il ensuite aux messagers ; vous recevrez naturellement la récompense d'usage !

Il se rendit aussitôt dans le salon de derrière.

> — Mes compliments sur votre éminente promotion, monsieur ! s'écria joyeusement sa femme.

Liang-Yü vint également vers lui.

> — Je vous félicite, cher père, d'être appelé en faveur à la cour ! lui dit-il en s'inclinant.

---

bureau ; deux de leurs membres sont attachés à chaque ministère. *Tou-ki-shih* n'est qu'un autre titre pour les mêmes fonctionnaires.

— Hélas ! madame, tel était mon destin ! repartit tristement Mei-Kong. [C'est mon mauvais sort] qui me vaut ce décret de l'empereur !

— Eh quoi ! monsieur, firent Mme Mei et son fils, très alarmés. Cette haute distinction ne vous vient-elle pas de l'heureuse influence de nos ancêtres [1] ? p1.017 N'est-ce pas grâce à eux que l'empereur s'est aujourd'hui souvenu de vous ? Que dites-vous donc que tel était votre destin ? Que signifient ces paroles ?

Nous ne savons encore ce que leur répondit Mei-Kong. Mais que le lecteur veuille bien prêter l'oreille : nous allons en être instruits dans le chapitre suivant.

@

[1] Les Chinois, comme les anciens Romains, croient que les âmes des morts restent sur la terre pour protéger leurs descendants. Le lecteur a dû plusieurs fois déjà noter cette expression : influence heureuse des ancêtres.

CHAPITRE II

@

En apprenant les ordres du souverain, le ministre fidèle adresse des exhortations à son fils. À l'occasion des hautes distinctions conférées à son époux, Mme Mei lui donne des conseils. p1.018

— Pouvez-vous donc comprendre [les dangers qu'il y a pour moi] au fond de cette affaire ? répliqua Mei-Kong à Mme Mei. Mais permettez que j'aille congédier les messagers ; nous reprendrons cette conversation à mon retour.

Il entra dans son appartement et pesa d'abord quelques taëls d'argent, puis trois petits lingots, qu'il enveloppa soigneusement dans du papier rouge [1]. Ces paquets dans la main, il se rendit de nouveau dans la salle d'audience du yamên et donna l'ordre d'appeler les messagers. Les domestiques p1.019 s'empressèrent d'obéir : les deux messagers furent amenés en sa présence.

— Je ne suis qu'un pauvre magistrat, leur dit Mei-Kong, mais vous avez pris la peine de venir de fort loin m'apporter une bonne nouvelle, et voici, en échange de votre heureux message, quatre onces d'argent prélevées sur mes appointements. [Je regrette] de ne pouvoir vous offrir qu'une somme aussi modique. Voici, en outre, trois petits lingots d'argent à titre de pourboire.

Les messagers fléchirent le genou :

— Oserions-nous donc recevoir les présents de Votre Excellence ? répliquèrent-ils. Seulement, vous avez sans doute de riches parents, et, si vous daigniez nous donner l'adresse de quelques maisons où nous pourrions porter

[1] On ne remet à un inférieur une gratification de quelque importance qu'enveloppée dans du papier rouge. — On sait qu'en Chine la piastre ou *dollar* est d'introduction toute récente ; encore aujourd'hui, sauf dans le voisinage des ports ouverts au commerce étranger, l'argent n'est employé comme monnaie qu'en barre, lingot ou culot, et tout paiement se fait à la balance. Le *hsing* se dit d'un petit morceau d'argent d'une valeur indéterminée.

l'heureuse nouvelle de votre promotion, cela nous tiendrait lieu de récompense.

— Je ne suis qu'un humble lettré, dit Mei-Kong, comment aurais-je de riches parents ? Tous mes proches vivent dans leur modeste patrimoine et jouissent, au milieu des montagnes et des eaux, du bonheur de cultiver la terre. À quoi bon vous donner la peine d'aller leur porter ce message ? Il vaut bien mieux que vous n'y alliez point.

Comprenant la droiture de Mei-Kong, les courriers n'osèrent insister davantage. Ils s'inclinèrent profondément pour le remercier de la gratification qu'ils avaient reçue, et partirent immédiatement pour aller porter ailleurs d'autres messages.

De retour dans le salon de derrière, Mei-Kong p1.020 recommanda aux domestiques de préparer la table comme la veille, sans faire plus de cérémonie. Puis, s'adressant à sa femme [et à son fils], il leur dit :

— Il va falloir bientôt nous séparer ; qui sait si nous nous reverrons jamais !

— Pourquoi, monsieur, nous tenir ce langage ? s'écria Mme Mei. Est-ce à dire que mon fils et moi, nous ne vous accompagnons pas à la Capitale ? Et pourquoi nous quitterions-nous ?

— Ni vous, ni notre fils, ne pouvez me suivre à la cour, reprit Mei-Kong, et vous pouvez vous disposer à partir pour Tch'ang-Tcheou. Vous aurez ainsi l'avantage, d'abord de vivre au pays, et ensuite de mettre à profit les quelques arpents de terre qui appartiennent encore là-bas à notre famille et qui peuvent suffire aux frais de votre entretien [1]. Quant à me suivre à la Capitale, cela est impossible. Dès qu'après mon arrivée j'aurai pris possession de ma charge, je veux, dans un rapport au Trône, dénoncer Lou-Tch'i, 'Houang-Song [2] et

[1] En chinois : le feu et l'eau.
[2] 'Houang-Song est le fils adoptif de Lou-Tch'i.

toute la faction des traîtres. Alors, si eux-mêmes ne succombent, c'est moi qui succomberai ! Oh ! que ne puis-je, pour assouvir ma haine, mordre leur chair et réduire en poudre leurs os et leur cadavre ! Élevé à présent par les faveurs de l'empereur, pourrais-je donc ne pas déployer tout mon dévouement au service de l'État, et mes yeux devront-ils supporter impassibles le spectacle de cette bande p1.021 de renards ! Non, j'y laisserai plutôt ma vie ; ce sera sans regret ! Seulement, si je venais à encourir la peine de mort et que tous deux vous vous trouviez à la Capitale, croyez-vous que l'infâme Lou-Tch'i vous laisserait échapper ? Hélas ! il tiendrait à couper l'herbe jusqu'à la racine, et d'un coup il trancherait toute la postérité des Mei ! À Tch'ang-Tcheou, [au contraire], dès que vous aurez connaissance de mon sort [1], vous pourrez, [s'il le faut], changer vos noms et vous cacher, jusqu'il ce qu'il soit donné à notre fils de se faire une position au palais. Alors, guettant l'opportunité et se liant secrètement avec mes anciens camarades de promotion, il pourra déposer, de concert avec eux, un acte d'accusation au pied du Trône : ne sont-ce pas là de lointains projets ? Enfin, s'il ne peut offrir ses services au souverain, il sera libre, du moins, de faire fructifier nos terres, sauvegarder sa vie et nous assurer une longue postérité. À quoi bon chercher à me suivre à la cour ?

— Soit, nous n'irons pas à la Capitale, lui répondit Mme Mei. Seulement, qui prendra soin de vous dans votre demeure là-bas ? Vous êtes déjà d'un âge avancé : qui vous soignera au milieu du chaud, du froid, de la misère ?

— Merci de ces paroles, chère femme ; elles me prouvent toute la sincérité de votre attachement pour moi. Dès mon arrivée à la Capitale, je sonderai mon p1.022 terrain [2] vis-à-vis des traîtres, et si l'empereur approuve mon rapport, sur-le-

[1] *Ki-hsiong*, antithèse : heur et malheur. — par déduction, le sort.
[2] Littéralement : Je verrai les hauts et les bas.

champ sera écrasée la bande perfide. J'enverrai alors quelqu'un pour vous amener près de moi, ainsi que notre fils. Mais il sera toujours temps d'agir ainsi.

Comme il parlait encore, un concierge se présenta.

— Tous les notables de la ville et des campagnes viennent féliciter Votre Excellence sur sa haute promotion, annonça-t-il ; ils attendent dans le salon de réception. Votre Excellence les recevra-t-elle ?

— D'ordinaire, je ne reçois pas les visiteurs, dit Mei-Kong, mais aujourd'hui, puisqu'ils sont déjà là, je ne puis faire autrement que de les voir.

Le concierge allait se retirer avec cette réponse, Mei-Kong le rappela :

— Attendez ! dites à mon bureau des cérémonies de me préparer des cartes officielles et de disposer mon cortège pour mes visites aux notables. Faites également savoir de ma part au *kien-fang* [1], que, s'il vient des présents, on les refuse tous sans distinction, On remettra une de mes cartes avec mes compliments, sans qu'il soit besoin de venir m'en prévenir : j'irai un autre jour, en personne, porter mes remerciements.

Le concierge transmit sur-le-champ ces différents ordres aux employés du yamên.

Mei-Kong, après avoir revêtu son habit de p1.023 cérémonie [2], fit ouvrir la grande porte [3] et se rendit au salon de réception, où il trouva

---

[1] Bureau où se tient le registre des visiteurs.

[2] Le *p'ou-fou*, ornement en soie que les mandarins chinois portent, aux jours de cérémonie, pendant sur la poitrine et sur le dos, comme un insigne de leur dignité ; les dessins qu'il représente servent à marquer leur rang. [Voyez dans le *Dictionnaire Perny*, au mot Rational, la liste des insignes affectés à chaque grade.]

[3] Le texte n'indique pas de quelle porte il s'agit ; mais on parle évidemment ici du portail de la grande cour intérieure d'un yamên qui mène aux appartements privés du mandarin. Les *tzŭ-mên* sont les petites portes de côté, ou portes de service, qui sont toujours ouvertes.

les notables du pays, vêtus, comme lui, de leur robe d'apparat. Ils s'avancèrent tous avec empressement à sa rencontre :

> — Nos sincères félicitations, monsieur [1], lui dirent-ils, sur votre nouvelle dignité de *t'aï-yuan* [2] ! Elle est un sûr présage de temps heureux pour l'État.

Mei-Kong répondit avec modestie à leurs compliments, puis on s'écarta et l'on s'assit suivant les distinctions voulues entre le maître et ses hôtes.

> — C'est un bonheur inestimable pour vos administrés, reprirent les notables, de vous avoir eu comme magistrat [3]. Nous venons d'apprendre que vous p1.024 êtes élevé à la charge de moniteur impérial [4], et cela par le choix même de l'empereur. Vous atteindrez certainement à la dignité des *san-kong* [5] et, bientôt, ce sera comme vos protégés, que nos enfants devront débuter dans la carrière administrative.
>
> — Vous me confondez ! dit Mei-Kong. Si je suis appelé aujourd'hui à la cour, c'est qu'ici, en remplissant mes fonctions de magistrat, je ne me suis montré ni complaisant ni faible. Aussi, maintenant que, grâce aux bontés du Fils du Ciel, me voici chargé de fonctions ministérielles, je saurai me vouer de toutes mes forces à l'extermination des traîtres qui règnent au palais. Vraiment, les éloges que vous me prodiguez, vénérables maîtres, me couvrent de confusion.

---

[1] *Lao-yeh*, dans son sens propre, signifie Monsieur. Il est plus exact pourtant de le rendre par Votre Excellence, Votre Seigneurie, Monseigneur, quand il se trouve dans la bouche d'un inférieur et spécialement d'un domestique.

[2] Terme de distinction qu'on donne aux moniteurs impériaux.

[3] En chinois : [vous], notre père et notre mère, expression respectueuse par laquelle le peuple s'adresse à ses magistrats ; ne se dit guère qu'au préfet et au sous-préfet, dont les fonctions les mettent en constante communication avec le peuple.

[4] *Tou-kien*, littéralement : censure ou remontrance universelle ; on dit aussi *tchih-kien*, censure droite, autre titre donné aux moniteurs impériaux.

[5] Les *san-kong*, trois ducs, sont le *t'aï-shih*, le *t'aï-fou* et le *t'aï-pao*, c'est-à-dire, le grand-précepteur, le grand-assistant et le grand-tuteur du prince impérial. Ces titres furent inaugurés sous la dynastie des Tcheou et servaient à désigner les trois Premiers ministres d'État ; on ne les confère plus que rarement aujourd'hui.

Laissons un instant Mei-Kong à sa causerie avec les notables et revenons à Mme Mei. Après avoir donné l'ordre aux domestiques de préparer les bagages, les bijoux et autres choses précieuses, elle s'était mise à s'entretenir avec son fils.

> — Cher enfant, lui dit-elle, votre père a pris la résolution de demander à l'empereur l'extermination p1.025 des traîtres : autant dire que la ruine de notre maison est proche !
>
> — Vos anxiétés sont très justes, ma mère, lui répondit Liang-Yü ; seulement, mon père ne s'occupe point des dangers auxquels il peut exposer ses jours [1]. Son ambition est de devenir le ministre renommé de ce règne ; il voue pour cela son existence à l'État. N'est-ce pas là en effet le grand devoir d'un ministre !

Pendant qu'ils causaient ainsi, Mei-Kong avait congédié les notables et était rentré chez lui pour quitter son costume de cérémonie. Il remarqua que tous ses gens étaient fort occupés à préparer les bagages : secouant tristement la tête : « Il n'est personne ici-bas qui ne coure après la réputation ou le profit, murmura-t-il ; aussi la vie n'est-elle qu'une longue suite de soucis et de labeurs [2] ! » Puis, apercevant Mme Mei et son fils, qui s'entretenaient de leurs chagrins dans l'appartement réservé, il s'avança vers eux :

> — Chère femme, qu'avez-vous donc avec notre fils à vous dire tout bas ? demanda-t-il.
>
> — Nous causions ensemble de votre départ pour la Capitale, lui répondit Mme Mei ; Liang-Yü me disait que [vouer son existence à l'État] est le grand devoir d'un ministre. p1.026
>
> — Chère femme ! fit Mei-Kong ;

---

[1] Textuellement : il ne songe ni à vivre ni à mourir, — le sens est exactement : il ne s'occupe point de ce qu'il peut lui advenir.

[2] *Pên-lao*, abréviation de l'expression *pên-po-lao-k'ou*, d'après Williams, les soucis et les labeurs au milieu des perplexités de la vie.

puis, arrêtant ses regards sur son fils et caressant sa longue barbe, il se mit à rire :

> — Parfait ! s'écria-t-il, parfait ! voilà qui est parler : le grand devoir d'un ministre ! Madame, notre fils saura plus tard marcher sur mes traces : ce n'est pas là un sujet qui dégénérera ! Par ces seules paroles, je connais d'avance les actes de mérite dont il saura enrichir sa vie [1]. Que mon sang dès aujourd'hui arrose la terre [2] ! Je mourrai sans inquiétude [3] !

Il prit la main de Mme Mei et, appelant Liang-Yü :

> — Cher enfant, lui dit-il, entrez, vous aussi, avec nous dans l'appartement intérieur.

Il se fit alors apporter par les servantes les malles, les coffres, son nécessaire de visite, etc., prit les clefs et ouvrit lui-même l'une après l'autre chaque boîte ; puis, aidé de Mme Mei et de Liang-Yü, il se mit en devoir de compter soigneusement tous les objets : du linge, des pèlerines, des robes et des collerettes de cérémonie, puis quelques vêtements d'étoffe commune, c'est tout ce qui s'y trouvait. Il ouvrit ensuite son coffret : il renfermait trois cents taëls d'argent, mais pas le moindre bijou ou objet précieux. p1.027 Mei-Kong y prit cinquante onces et remit le reste à Mme Mei, ainsi que les malles, les coffrets et autres articles.

> — J'ai occupé pendant dix ans ce poste de sous-préfet, dit-il ; voilà ce qui m'en reste ! Préparez-vous promptement, ainsi que notre fils, à partir pour Tch'ang-Tcheou. J'ai donné l'ordre qu'on tienne un bateau prêt pour vous et fixé à demain votre départ.

Après ces paroles, il manda près de lui les employés de son bureau.

---

[1] En chinois : récolter-l'origine-cueillir-le fruit, — c'est-à-dire, recueillir [après la mort] le fruit des actes [de sa vie]. Il y a évidemment ici une allusion aux existences successives qu'admettent les bouddhistes.

[2] Littéralement : que le sang de mon cou arrose la terre.

[3] *Shên-'heou*, littéralement : après le corps, — pour : après la mort.

— Demain, leur dit-il, je m'occupe du départ de ma famille pour le pays ; le jour suivant, de mes visites d'adieu aux autorités et aux notables de la ville, je n'attendrai plus alors que l'arrivée de mon successeur pour lui faire remise de ma charge et me mettre en route. Allez et préparez de suite une petite chaise à porteurs ainsi que deux ânes : cela suffira pour moi et mon escorte de voyage.

Les employés sortirent immédiatement pour s'acquitter de ces différents ordres.

Mei-Kong fit alors rassembler dans la salle d'audience du fond tous les satellites de son yamên, ainsi que les trois corps de police et les attachés des six bureaux [1], afin de leur adresser une courte allocution. Tous accoururent à son appel, entrèrent dans la salle, et, après s'être acquittés de leurs révérences, vinrent se ranger respectueusement sur deux files.

p1.028 Quand il vit qu'il ne manquait plus personne :

— Vous tous, ici présents, vous êtes bien des employés de mon yamên ? demanda Mei-Kong.

— Oui, Excellence ! répondit l'assistance en fléchissant le genou.

— J'ai reçu un décret qui m'appelle à la Capitale ; dites-moi en toute sincérité ce que vous semble [de mon avenir].

— L'éminente promotion de Votre Excellence, fit tout le monde, est un heureux présage qui annonce pour l'avenir de plus hautes dignités encore, et même l'honneur de revêtir la robe de pourpre et la ceinture d'or [2] !

— Pendant les dix années que j'ai occupé cette magistrature, reprit Mei-Kong, je ne vous ai jamais fait de misère et ne me

---

[1] Les bureaux qui correspondent, dans les yamên des provinces, aux six ministères de la capitale.

[2] Anciennement les insignes des plus hautes charges de l'État, entre autres, des *san-kong.*

suis étudié qu'à extirper les petits abus auxquels vous pouviez vous livrer. Après mon départ, que chacun de vous respecte et observe les lois. Gardez-vous de retomber de nouveau dans vos fautes passées [1], car vous entraveriez les devoirs de votre magistrat et manqueriez vous-mêmes à ceux d'un honnête citoyen. Du reste, si, [par votre faute], votre magistrat s'attirait une disgrâce, croyez-vous, de votre côté, pouvoir échapper aux mains de la justice [2] ? [Non seulement vous], mais vos parents p1.029 eux-mêmes seraient compromis, et vous auriez failli au devoir filial. Comme l'ont dit les anciens : « Loyal envers son prince, respectueux envers ses parents, voilà ce à quoi tient la bonne réputation de tout homme ici-bas ! » Restez donc désormais attachés à vos devoirs de fils et de citoyens. Le ciel [3] vous en tiendra compte, dans l'avenir, en protégeant votre postérité ; dans le présent, en vous prêtant en cette vie bonheur, vieillesse, santé et tranquillité [4]. Ne sont-ce pas là les avantages d'une prospérité sans fin ?

— Vos humbles serviteurs ont écouté avec respect vos sages exhortations, répondit l'assistance ;

chacun se prosterna le front contre terre, se releva et sortit.

Comme Mei-Kong se retournait pour passer par la porte du fond, il vit approcher son concierge, qui lui dit :

— Toutes les autorités ont envoyé leurs gens présenter leurs congratulations à Votre Excellence ; ces envoyés portent en outre des lettres qu'ils demandent à vous remettre en personne.

---

[1] En chinois : retomber dans l'ancienne ornière ; — nous avons en français une expression analogue : l'ornière de l'habitude.
[2] Littéralement : échapper au filet des lois.
[3] *Shang-T'ien*, les cieux supérieurs, — l'une des épithètes qui désignent le *Shang-Ti* ou dieu suprême des Chinois.
[4] Façon abrégée de citer les *wou-fou* ou cinq bénédictions célestes ; ce sont : le grand âge, la richesse, la santé et la paix, l'amour du bien et une heureuse fin. (Voyez-en la liste donnée dans le *Shou-King*, livre de Shang, § IV.)

— Combien sont-ils ? demanda Mei-Kong.

— Il y a des envoyés de toutes les autorités de la ville ainsi que de vos collègues du district, lui p1.030 répondit le concierge. Ils attendent à la porte et tiennent à vous remettre de leurs propres mains les pétitions de leurs maîtres. Voyant tout à l'heure Votre Excellence occupée à causer avec les employés de son yamên, ils n'ont pas osé entrer.

— Allez et portez ainsi ma réponse à tous les envoyés de ces messieurs. Leurs suppliques n'ont point besoin de passer sous mes yeux. Qu'ils s'en retournent donc, et portent de ma part mille compliments à leurs maîtres, auxquels, du reste, j'irai au premier jour présenter mes respects pour prendre congé. Dites à tous qu'après mon arrivée à la cour, je recommanderai, ni plus ni moins, les fidèles comme des fidèles et les traîtres comme tels ; chacun, naturellement, aura sa place dans mon rapport à Sa Majesté, dont les décisions seules [guideront ma conduite]. Qu'est-il besoin de pétition ?

Le concierge alla aussitôt transmettre aux messagers les paroles de son maître. À cette réponse, le visage de tout le monde se couvrit de confusion : chacun salua et disparut.

Nos lecteurs se doutent bien, j'imagine, des raisons qui poussaient ainsi les autorités de la ville et des environs à dépêcher quelqu'un pour porter à Mei-Kong leurs congratulations. Ayant appris que l'empereur lui-même l'avait choisi pour un poste à la cour, ils se demandaient comment il avait pu s'attirer les bonnes grâces impériales ; et, en lui adressant leurs suppliques, il n'avaient d'autre objet que de s'assurer son appui à la Capitale : telles étaient leurs raisons. p1.031 Par malheur, Mei-Kong les avait devinés : aussi avait-il éconduit tout son monde sans accorder à personne la faveur d'une entrevue. [Les infortunés messagers] s'en retournèrent donc conter leur mésaventure à leurs maîtres, les autorités du pays. Or, la plupart de ces personnages, ayant

quelques peccadilles sur la conscience, se virent obligés d'écrire à la cour pour se recommander au parti des traîtres. Mais n'anticipons pas sur les événements.

Après avoir expédié de la sorte les envoyés des autorités, Mei-Kong ne put s'empêcher de rire. « Aujourd'hui, se dit-il, c'est bien en ce monde une grande vérité :

Un grand personnage ne peut passer un jour sans sentir sa puissance.

Il soupira et passa dans l'appartement intérieur, où se tenaient Mme Mei et Liang-Yü, s'occupant des apprêts de départ.

— Avec qui causiez-vous donc tout à l'heure, monsieur ? lui demanda Mme Mei, dès qu'elle le vit.

— Je venais, répliqua-t-il, d'adresser quelques exhortations aux employés de mon yamên et me disposais à passer dans le salon de derrière pour y prendre avec vous le repas des adieux, lorsque, contre mon attente, les plates autorités de cette ville m'envoyèrent leurs gens m'apporter des congratulations et me remettre des suppliques. Or, vous en souvenez-vous ? lorsqu'autrefois j'allais leur rendre p1.032 visite, avec quel superbe dédain ne me recevait-on pas ! Je riais tout à l'heure en me rappelant ce dicton :

Un grand personnage ne peut passer un jour sans sentir sa puissance.

— Que s'est-il donc passé ? interrogea Mme Mei.

— Toutes leurs suppliques ont été retournées le sceau intact, avec l'assurance qu'au premier jour j'irai présenter mes compliments. Qu'en dites-vous, chère femme, la plaisanterie n'est-elle pas bonne ?

Comme les deux époux causaient ainsi, les domestiques annoncèrent que le dîner était prêt. Mei-Kong fit inviter son fils à venir, et, quelques instants après, tous trois étaient attablés.

— Vous allez donc avec notre fils retourner au pays, dit Mei-Kong à Mme Mei, et vous ne vous occuperez plus que d'agriculture ou d'études. Écartez surtout la pensée de me savoir à la cour. Adressez chaque jour des exhortations à notre fils ; qu'il se tienne en garde contre l'oisiveté et ne cherche point, par des lettres ou des cartes employées mal à propos, [à s'attirer de mauvaises affaires] dans les bureaux et les yamên de notre pays. Vous savez combien j'ai toujours été moi-même circonspect et prudent ! Maintenant que j'ai atteint la cinquantaine et tenu de longues années une charge publique, jamais une lettre, jamais un mot écrit de ma main n'a été déposé devant un tribunal. Gardez-vous de ruiner ma réputation au pays ! p1.033

— Nous nous ferons naturellement un devoir de suivre toutes vos instructions, monsieur, lui répondit Mme Mei. Mais vous-même, dans vos fonctions à la cour, considérez les circonstances avant d'agir, et, si quelque affaire exige de la modération, sachez vous conduire avec calme. Ne vous laissez pas entraîner aux dispositions hautaines [de votre caractère]. Les anciens ont dit : « Réfléchis trois fois avant d'agir, ou [tout au moins] deux fois [1] ! » L'homme de valeur [qui se règle sur ce précepte] n'aura jamais à rougir de ses grands desseins. Ne prenez donc pas, vis-à-vis de ces misérables Lou-Tch'i et 'Houang-Song, des air trop tranchants [2] et ne vous laissez pas aller à votre caractère altier. J'ose espérer, monsieur, que vous daignerez accorder quelque considération à mes paroles.

Mei-Kong, à ces mots, sentit malgré lui sa barbe et ses sourcils se dresser :

---

[1] Ce précepte est une citation classique. On lit dans le *Louen-Yu*, chapitre V, Kong-Yaï-Tch'ang : « Ki-Wên [du royaume de Lou] réfléchissait trois fois avant d'agir. » Quand le maître [Confucius] en fut informé, il dit : « Deux fois pouvaient suffire. » La façon dont la phrase est coupée dans notre texte m'oblige à modifier légèrement cette traduction.

[2] Littéralement : Montrez-vous aux trois dixièmes stupide.

— Que signifient ces paroles, madame ? s'écria-t-il en frappant sur la table. Je me désespère de n'être déjà à la Capitale, car, toute cette bande de traîtres, je veux la hacher de ma main, mordre sa chair et dormir sur ses restes [1]. Que me parlez-vous donc p1.034 « de réfléchir trois fois avant d'agir » ? Ne vous ai-je pas dit souvent, madame, que mon seul regret était de ne pouvoir un instant approcher de la personne de l'empereur ? Aujourd'hui, enfin, le Ciel s'est rendu à mes vœux ! Le Fils du Ciel, dans sa bonté vaste comme les montagnes, m'élève du simple rang de sous-préfet à la dignité de conseiller ! Puissé-je aussi tenir entre mes mains son glaive impérial [2], et, d'un coup, je tranche la tête à cette bande d'intrigants !

Et, sentant de plus en plus croître son irritation, il repousse sur la table sa coupe et ses bâtonnets :

— Demain, madame, vous partez pour le pays, dit-il ; il faut donc qu'aujourd'hui nous nous reposions de bonne heure.

Puis, s'adressant aux domestiques :

— Desservez ! mettez tout en ordre et prenez garde aux lampes !

Il se retira aussitôt avec Mme Mei dans ses appartements. Quant à Liang-Yü, il rentra dans la bibliothèque et donna l'ordre au garçon de préparer sa guitare, son épée, ses caisses de livres, etc. Ces apprêts l'occupèrent, sans qu'il s'en aperçût, jusqu'à une heure avancée de la nuit ; aussi était-il fort tard lorsqu'il se coucha. Le lendemain, Mei-Kong et Mme Mei se levèrent p1.035 de grand matin. Ils étaient encore à leur toilette, lorsque Liang-Yü entra dans leur appartement pour leur souhaiter le bonjour.

---

[1] En chinois : sur sa peau.

[2] Glaive que l'empereur remettait à de hauts dignitaires et avec lequel il leur transmettait son pouvoir discrétionnaire dans l'administration de la justice. Voyez, chapitre XXXIX, l'usage qu'en fait Mei-Pi.

— Pourquoi vous êtes-vous levé de si grand matin, cher enfant ? lui demanda Mme Mei.

— C'est aujourd'hui l'anniversaire de votre naissance, ma mère, répondit le jeune homme, et votre fils a tenu à venir de bonne heure vous offrir ses souhaits.

— C'est en effet votre fête, chère femme, ajouta Mei-Kong j'allais l'oublier !

Et aussitôt, ayant fait préparer les bougies et les parfums, il s'acquitta envers elle des cérémonies prescrites par les rites. Liang-Yü remplit le même devoir ; puis les domestiques vinrent également se prosterner le front dans la poussière aux pieds de leur maîtresse. Mme Mei, à son tour, fit ses révérences devant la tablette des ancêtres [1] ; après quoi, on servit quelques légers plats, et Mei-Kong et sa femme se mirent à manger ensemble la pâte d'anniversaire [2]. Pendant ce temps, les bagages furent expédiés par les soins des domestiques à bord du bateau. Le repas terminé, Liang-Yü et sa mère vinrent se prosterner devant les dieux du yamên ; puis celle-ci adressa ses révérences p1.036 d'adieu à son mari ; et le jeune homme, s'inclinant devant son père, prit également congé de lui.

— Prenez bien soin de vous en route, mon ami, dit Mme Mei en adressant ses dernières recommandations à son mari. Couvrez-vous bien s'il fait froid et arrêtez-vous pour manger dès que vous sentirez la faim.

Nous ne saurions énumérer toutes les choses intimes qu'on eut à se dire. Enfin ce fut le tour des domestiques à prendre congé de leur maître.

— Combien de gens gardez-vous pour vous accompagner à la Capitale, monsieur ? demanda encore Mme Mei.

---

[1] *Kia-shên-tsou-hsien*, sortes de dieux lares ou esprits déifiés des ancêtres. Ils sont représentés par les tablettes mortuaires que l'on conserve religieusement dans le temple de famille.

[2] *Pâte d'anniversaire*, pâte de riz en fils comme le vermicelle. C'est un symbole à une fête d'anniversaire, quoiqu'un élément des plus communs dans l'ordinaire chinois.

— Il me faut peu de monde, répondit Mei-Kong. Je n'emmènerai que Mei-Paï ; tous les autres vous suivront au pays.

Comme ils parlaient ainsi, éclatèrent tout à coup en dehors du yamên les cris et le tumulte d'une foule nombreuse [1]. Mei-Kong, sa femme, Liang-Yü et les domestiques eux-mêmes ne connaissaient pas la cause de ce bruit.

Le lecteur se demande sans doute aussi ce que ce bruit signifie. Qu'il prête un instant l'oreille : il va en être instruit en détail dans le chapitre qui suit.

@

[1] Littéralement : mille fois cent hommes.

CHAPITRE III

@

> Tout un peuple cherche par ses larmes à retenir au milieu de lui son vertueux magistrat [1]. Un digne officier console et réconforte son peuple.

p1.037 Mei-Kong et Mme Mei se demandaient quelle était la cause du tumulte qui venait tout à coup d'éclater en dehors du yamên, lorsqu'au milieu de leur émoi ils virent entrer les gardiens de la porte.

— Vos employés sont dehors et demandent à vous voir, Excellence ! dirent ceux-ci aussitôt.

— Veuillez vous retirer dans le salon de derrière, fit Mei-Kong à sa femme.

Puis, s'adressant aux concierges :

— Qu'on les fasse entrer !

Les employés parurent à l'instant et se prosternèrent devant leur chef.

— Qui donc se permet ce tapage à la porte de la salle d'audience ? leur demanda Mei-Kong.

— Nous venons précisément en informer Votre Excellence, répondirent les employés. Le peuple, ayant appris votre promotion, a fermé les portes de la p1.038 ville, cessé toute affaire, et prétend vous retenir ici de force.

— Est-ce là réellement la cause de tout ce bruit ? Allez et dites à ces braves gens qu'il est inutile de faire tant de vacarme. Je me rends à l'instant à la salle d'audience : j'ai quelques instructions à leur donner.

Les employés s'inclinèrent et sortirent pour porter ces paroles à la foule : les cris s'arrêtèrent sur-le-champ.

---

[1] *Tch'ing-T'ien*, ciel d'azur, caractérise l'intégrité du magistrat.

— C'est pourtant une chose bien rare, murmura Mei-Kong, que de voir tout un peuple s'unir dans le même projet !

— C'est parce que vous avez su constamment chérir votre peuple et mépriser les richesses, riposta Mme Mei, que tout ce monde proclame aujourd'hui votre bonne renommée. N'est-ce pas aussi chose rare que [ces qualités] chez un magistrat ?

— Vous voici obligés de retarder un peu votre embarquement, dit Mei-Kong, car il faut attendre que j'aie congédié et dispersé la foule, avant de pouvoir sortir de la ville. Quant à présent, les portes en sont fermées, et il vous serait impossible de passer.

Après ces paroles, Mei-Kong ordonna qu'on frappât du *tien* [1], afin d'annoncer son approche. Au résonnement du *tien*, toute la foule s'agenouilla. On p1.039 ouvrit le vestibule, et Mei-Kong monta à son tribunal.

— Mes bons amis, dit-il, que les plus âgés parmi vous s'avancent jusqu'ici ; j'ai quelques paroles à leur adresser.

Les principaux membres de la foule s'avancèrent et vinrent s'agenouiller de chaque côté du vestibule :

— Excellence ! commencèrent-ils, vous avez comblé de faveurs grandes comme le Ciel vos humbles administrés : ils en garderont la mémoire jusqu'à leur dernier jour [2]. Pendant les dix années que vous avez rempli parmi nous les fonctions de magistrat, nous pouvions [comme on dit,] « ne point fermer nos portes la nuit — et ne point ramasser [par crainte de le perdre] ce qu'on laissait tomber sur la route. » Les plus effrontés sont devenus des gens vertueux, et les fourbes n'osent plus présumer de leurs forces pour susciter des

[1] Le *tien*, — grande plaque de fer ou de bronze, ovale et parée de deux oreillettes, qu'on suspend à un tréteau ou sous un porche. — se voit souvent dans les yamên, les temples, aux portes des villes, etc. On s'en sert surtout pour sonner les heures.
[2] En chinois : lors même qu'ils n'auront plus de dents, ils ne l'oublieront pas.

troubles. Votre Excellence traite [les malheureux] et les notables avec la même justice, châtie les méchants, protège les faibles et ne redoute ni le puissant ni le noble. Vous respectez le bien du peuple, et, dans toute cause, importante ou légère, vous jugez avec impartialité, sans avoir recours à de cruelles tortures [1]. Les attachés de votre yamên, quel que soit leur emploi, n'osent plus abuser de leur qualité pour opprimer le peuple ; tout abus dans le prélèvement des impôts est aboli. Vraiment, vos p1.040 humbles administrés ont toujours trouvé en vous un père bienveillant. Nous avons appris aujourd'hui que vous êtes élevé à de hautes fonctions ; mais nous sommes décidés à demander au gouverneur de la province et à Leurs Excellences, les autorités de ce pays, que, tout en vous conservant le titre de votre nouvelle dignité, on vous laisse au milieu de nous. Vos humbles serviteurs subviendront de bon cœur en commun à toutes les dépenses de votre maison. Si, malgré tout, Votre Excellence tient à se rendre à la cour auprès de Sa Majesté, alors, nous préparerons une adresse publique et nous vous suivrons jusqu'à la Capitale pour la déposer au pied du Trône et obtenir qu'on nous laisse notre magistrat.

— Mes dignes amis, relevez-vous, je vous prie, leur répliqua Mei-Kong en souriant. Je vois que vous voulez à toute force me retenir parmi vous ; [vous oubliez que] si je me rends à la Capitale, ce n'est que par obéissance aux volontés de l'empereur. Que chacun de vous reste donc paisiblement à ses devoirs, et se garde de créer aucuns désordres. Pendant le temps que je vous ai servi de magistrat, je n'ai fait autre chose que de me vouer de toutes mes forces au service de Sa Majesté, assister loyalement l'État, chérir et protéger mon peuple. Quant à ce que vous venez de dire : que je n'ai point

[1] On sait qu'en Chine, dans les jugements de quelque importance, on a souvent recours à la question et aux tortures.

permis les abus d'influence, que je ne redoute ni le riche ni le puissant, que j'ai mis des règles au prélèvement des impôts et transformé les fourbes en honnêtes gens, tout cela fait partie des devoirs d'un magistrat. Pour vous, p1.041 mes dignes amis, considérez toujours comme les premiers de vos devoirs la piété filiale et l'amour fraternel : ainsi vous serez honorés et respectés ! Lorsque je m'éloignerai de vous, un nouveau magistrat viendra me remplacer, et je lui recommanderai, soyez-en sûrs, de vous aimer tendrement. J'ai dit !

Voyant par ces paroles que Mei-Kong était parfaitement décidé à partir pour la Capitale, toute la foule tombe à genoux.

— Votre Excellence ignore-t-elle donc, qu'il y a à la cour un ministre perfide qui vend les charges et les honneurs ? Un officier juste et droit, comme l'est Votre Excellence, pourra-t-il supporter les manœuvres de cette bande méprisable ? Et si, en luttant contre le traître, vous venez à l'offenser, que de malheurs incalculables ne fondront pas sur vous ! Que Votre Excellence daigne réfléchir avant d'accepter [1]. Plutôt que de vous exposer aux embûches des perfides, ne vaut-il pas mieux prendre votre retraite et vivre tranquillement à Li-Tch'êng avec votre honorable épouse et votre noble fils ? Pour quelque chose que ce soit, nous ne souffrirons pas que vous vous en préoccupiez : nous nous arrangerons entre nous pour régler toutes choses. Que vous en semble ?

— Mes bons amis, reprit Mei-Kong, vos paroles sont pleines de sagesse et me prouvent votre p1.042 généreux attachement pour moi ; seulement, un édit sacré pèse sur ma tête, l'empereur a placé en moi sa confiance ; puis-je donc reculer devant la tâche ordinaire d'un serviteur fidèle [2] ? Les bontés

---

[1] Littéralement : Que Votre Excellence sache avancer ou reculer.

[2] Littéralement : Oserais-je donc ne pas m'exercer aux labeurs d'un chien et d'un cheval ! Une expression bouddhique explique le sens de celle-ci : « Puissé-je dans la vie

de Sa Majesté sont immenses, ne le savez-vous pas ? Suivez donc mes exhortations et rentrez au sein de vos familles ! Apprenez à vos enfants à être respectueux envers leurs parents ; que les aînés soient généreux envers leurs cadets, les cadets soumis envers leurs aînés ! Que le devoir filial et fraternel, que la fidélité à l'État, la bonne foi entre amis, soient les thèmes constants de vos exhortations parmi les vôtres ; qu'enfin, l'homme de lettres, le laboureur, l'artisan et le marchand [1], accomplissent leurs obligations respectives ! J'ai ici une paire d'inscriptions [2] que je veux vous laisser comme un souvenir de notre attachement réciproque. Voici ce que disent ces inscriptions :

Le travail nourrit le corps : appliquez-y toutes vos forces. p1.043

Ne vous préoccupez jamais des choses qui ne vous concernent pas.

Reconnaissant aux paroles de Mei-Kong qu'il était résolu à partir, toute la foule éclata en sanglots.

— Puisque vous voulez nous quitter, dit-elle, nous vous escorterons tout le long de votre route, et les choses dont vous aurez besoin, nous vous les offrirons comme une marque de notre respect. Nous ne saurions permettre que vous arriviez sans cortège à la Capitale.

— Mes dignes amis, leur répondit Mei-Kong, [agir comme vous voulez le faire], ce ne serait pas jeter du renom sur mes parents et mes proches, mais, bien au contraire, ruiner mon nom et déshonorer ma famille. Pourtant, vos intentions sont sincères, dignes amis, et ce n'est que parce que vous songez à ma fidélité envers mon prince et à mon amour pour le

---

future devenir votre chien ou votre cheval pour vous servir ! » — De là, *chien* et *cheval*, pris comme emblèmes de fidélité et de servitude.

[1] Cette énumération comprend les *ssû-min* ou quatre classes du peuple.

[2] Sortes de pancartes rectangulaires, couvertes de maximes en vers de sept à huit pieds ou caractères ; quelques-unes portent, au lieu de caractères, des dessins de fleurs, d'oiseaux, etc. Elles s'appendent toujours deux à deux aux murs ou aux piliers d'un appartement.

peuple, que vous voulez me garder [des traîtres] et me retenir parmi vous. Seulement, vous oubliez que si, au palais, Lou-Tch'i apprenait [vos démonstrations], il dirait perversement que j'ai acheté les sentiments du peuple et reçu en rebelle les ordres du souverain. L'infâme brigand ne manquerait pas d'adresser aussitôt un rapport au Trône, m'accusant, moi, Mei-K'ouei, d'avoir séduit le peuple, traité avec mépris les ordres de l'empereur, violé les lois de l'État et insulté mon prince en n'accourant pas à son appel. Sa Sainte Majesté entrerait en courroux, et je mourrais sans avoir même un coin de terre pour recevoir mon cadavre ! Laissez-moi donc, au p1.044 contraire, partir pour la Capitale et aller au palais me présenter aux regards sacrés de l'empereur ; si, alors, j'ai le malheur d'être condamné à la mort, j'aurai du moins rendu mon nom à jamais illustre. Cet honneur vous vaudrait ma reconnaissance, car, au lieu d'entraver ma carrière, vous m'auriez aidé à rendre célèbre le nom des Mei.

À ces paroles, les sanglots redoublèrent :

— Tout ce que vous nous dites est vraiment admirable ! s'écria l'assistance ; oserions-nous donc porter Votre Excellence à dévier de ses hauts principes ? Seulement, lorsque vous nous aurez quittés, nous n'aurons plus un magistrat aussi intègre, aussi droit, aussi généreux que vous, et c'est là ce que nous redoutons ! Pourtant, nous obéirons ! En attendant le jour de votre départ pour votre nouveau poste, nous allons préparer des parfums précieux que nous vous offrirons à genoux, ainsi qu'une tablette de longévité devant laquelle, après votre départ, nous vous ferons des offrandes, tout comme si nous vous avions encore au milieu de nous.

— Je reçois vraiment trop de marques de vos généreux sentiments pour moi !

Et de nouveau Mei-Kong se mit à leur adresser de tendres exhortations. Puis toute la foule se releva et partit désolée.

Mei-Kong, les yeux pleins de larmes, revint dans le salon de derrière. Là, Mme Mei et son fils lui firent de nouveau leurs adieux : des deux côtés on s'efforça tristement de retenir ses pleurs. Enfin, Mme Mei et p1.045 Liang-Yü montèrent en chaise, prirent le bateau et, accompagnés de leurs domestiques, se mirent en route pour Tch'ang-Tcheou. Nous les laisserons pour l'instant continuer leur voyage.

Resté seul dans son yamên, Mei-Kong se mit en devoir, avec son vieux serviteur Mei-Paï, de préparer les bagages. Comme ils étaient seuls pour coucher [dans leur habitation], les satellites de service ce jour-là reçurent l'ordre d'y passer aussi la nuit.

La nuit s'écoula.

Le lendemain, de grand matin, Mei-Kong fit disposer sa chaise et ordonna aux intendants et aux commis de son yamên de préparer des cartes pour ses visites d'adieu aux autorités et aux notables. Ses employés lui ayant répondu que tout avait été préparé d'avance, il partit aussitôt et commença ses visites ; il va sans dire qu'elles lui prirent plusieurs jours [1]. Enfin, le nouveau magistrat nommé pour le remplacer arriva. Mei-Kong lui fit sur-le-champ la remise des comptes, des greniers et du trésor publics, des murs et des douves de la ville, des dossiers et des archives, etc. Comme son prédécesseur allait occuper une charge à la cour, le nouveau sous-préfet n'osa se montrer trop strict ; et comme, en outre, l'honnête magistrat ne s'était jamais permis la moindre malversation, le travail fut facile ; aussi, au bout de quatre jours, il avait fait la remise complète de son yamên.

p1.046 Trois jours après, Mei-Kong se mit en route pour la Capitale. Déjà ses administrés avaient préparé l'habit et le *parasol des dix mille peuples* [2], et p1.047 vinrent les lui présenter. La foule à genoux

---

[1] Textuellement : Ses visites ne pouvaient se faire en un seul jour.

[2] Une scène comme celle qui dure depuis le commencement de ce chapitre ne peut être que fatigante au lecteur européen. Elle n'est pourtant nullement exagérée. J'emprunte aux « Missions Catholiques » le récit suivant, qui donne, sous une forme

remplissait les rues ; le tumulte était au comble ; dans chaque maison, on avait allumé des cierges, et l'on brûlait des parfums ; partout on voyait des tablettes de longévité couvertes d'inscriptions. On présenta l'habit à Mei-Kong, et le parasol fut déployé.

> — Mes chers amis, disait Mei-Kong, veuillez vous retirer et ramasser l'habit et le parasol ; il faut que je me rende maintenant au temple municipal [1] pour y brûler les parfums.

Mais personne ne voulait le quitter, et il fut escorté en foule jusqu'au temple ; les bonzes sortirent pour le recevoir. Dès qu'il fut entré, il offrit les parfums et se prosterna devant les divinités du lieu ; après quoi, les notables le revêtirent de l'*habit des dix mille peuples*, changèrent ses bottes et lui présentèrent respectueusement trois tasses de vin. Pendant cette cérémonie, toute la foule, prosternée le front dans la poussière, pleurait et sanglotait ; c'était vraiment un spectacle touchant.

> — Mes dignes amis, relevez-vous ! dit Mei-Kong, laissez-moi ici vous faire mes révérences et prendre congé de vous.

---

complète et exacte, le cérémonial décrit dans notre texte ci-après, et qui montre que tout cela est encore d'actualité en Chine : ce récit m'évitera, du reste, plusieurs notes qui seraient indispensables à l'intelligence du texte.
« On écrit de Tsong-Min, 14 février 1872 :
« L'ex *tche-hsien* de l'île vient de quitter son poste. Le peuple et la noblesse l'ont conduit en grande pompe jusqu'au port où il devait s'embarquer. Depuis deux siècles on n'avait vu ici rien de pareil. Pendant toute sa gestion, notre tche-hsien n'ayant cherché qu'à défendre et à promouvoir les intérêts de ses administrés, ceux-ci, en retour, lui ont offert, à son départ, le plus haut témoignage de reconnaissance dont les vieux usages chinois permettent au peuple d'honorer les mandarins sortant déchargé. C'est une grande tunique de soie appelée l'*habit des dix mille peuples*. Celui qui l'a reçue peut toujours la porter, même en présence de ses supérieurs du rang le plus élevé. En outre, elle lui confère l'exemption perpétuelle de la peine capitale et de la dégradation. Sur toutes les faces de cette tunique sont cousus les noms chinois, découpés en velours, de tous les chefs des peuplades que le mandarin a gouvernées. De là le nom qu'elle a reçu. A la robe dont je viens de parler, les Tsong-minois joignirent le don du *parasol des dix mille peuples* ; puis le cortège se mit en marche. Du chef-lieu de l'île au port d'embarquement, on compte une demi-lieue. Dans le trajet, le mandarin partant dut faire cinq haltes, à chacune desquelles, après avoir bu le vin d'honneur, ce fonctionnaire chaussait une nouvelle paire de bottes offerte par son bon peuple, et remettait les autres aux notables, qui, à leur retour, les ont suspendues, en signe d'honneur, aux portes de leur capitale, où elles resteront jusqu'à destruction complète. »

[1] *Tch'êng-'houang-miao*, temple municipal où les mandarins se rendent, à certaines époques de l'année ou lors d'une calamité publique, pour invoquer le dieu tutélaire de la ville. Pur la place qu'il occupe dans la mythologie chinoise, M. Wells Williams compare le *tou-tch'êng-'houang*, ce dieu des cités, au Rhadamante des Grecs. [Voyez son Dictionnaire, page 251.]

p1.048 La foule lui rendit ses salutations et se prosterna le front contre terre :

— Vous nous brisez le cœur [1] ! murmurait ce bon peuple.

Enfin, Mei-Kong monta en chaise et sortit de la ville.

Tous les bagages avaient été préparés d'avance par Mei-Paï, qui avait précédé son maître au *pavillon des dix li* [2]. Là, se trouvaient également les autorités et les notables de la ville qui désiraient prendre congé de lui. Le peuple y avait préparé un festin d'une pompe extraordinaire ; tout le monde était là pour prendre part au banquet des adieux. Bientôt Mei-Kong parut ; [les notables] descendirent aussitôt du pavillon pour aller à sa rencontre. Dès qu'il les vit venir, quoiqu'encore fort loin d'eux, Mei-Kong descendit de sa chaise et, se plaçant sur le bord de la route, leur adressa une profonde révérence :

— Quel est donc, dit-il, le rang de votre indigne subordonné pour causer tant de dérangement à Vos Excellences [3], ainsi qu'à vous, vénérables maîtres [4] ?

Les autorités s'avancèrent et lui prirent la main :

— Vénérable maître, firent-ils, vous allez prendre p1.049 possession de votre nouvelle charge ; c'est le devoir de vos humbles cadets [5] de vous faire les honneurs du repas des adieux. Où donc est le dérangement ?

Ils l'emmenèrent avec eux dans le pavillon. Mei-Kong ne pouvait faire autrement et force lui fut d'accepter trois tasses de vin, et de prêter l'oreille aux ardentes sollicitations de ces plats intrigants [6]. Il se leva enfin pour les quitter et exprima à chacun d'eux ses

---

[1] Littéralement : C'est anéantir votre peuple.
[2] Pavillon à quelque distance de la ville, qui sert de premier relais.
[3] Les autorités.
[4] Les notables.
[5] Ils se désignent ainsi eux-mêmes par modestie.
[6] *Ts'ü-yên-fou-shih*, s'attacher aux gens célèbres et s'accrocher aux forts, — c'est ainsi qu'on qualifie le langage des autorités.

remerciements ; puis, après avoir également accepté par respect trois tasses de la part des notables, il prit congé d'eux.

Alors vint le tour des délégués du peuple : prosternés jusqu'à terre et munis d'une bouillotte de vin [1], ils lui offrirent aussi les trois tasses d'honneur.

> — Mes bons amis, leur dit Mei-Kong, relevez-vous ! je connais la sincérité de votre affection pour moi.

Et, à la vue de tout ce monde agenouillé pour le saluer dans la campagne, il dut prendre de nouveau et coup sur coup trois tasses de vin.

> — Hélas ! mon bon peuple, s'écria-t-il, puis-je donc me séparer de vous ! Mais les volontés de l'empereur pèsent sur moi : il faut obéir ! Rentrez dans vos demeures, chers amis ; que chacun de vous honore et respecte ses parents, s'applique aux devoirs de son état, p1.050 à l'agriculture ou à l'étude, et se garde de l'oisiveté ou de l'extravagance !
>
> — Jamais nous ne manquerons à vos précieuses exhortations ! s'écria la foule.

Aussitôt, Mei-Kong, le visage trempé de larmes, se sépara de son peuple.

Il passa sans interruption dix automnes dans le Tong-Lou [2] ;
Dans les devoirs de sa magistrature, il s'appuyait sur son cœur droit et la simplicité de son peuple.
Il s'attriste de ne pouvoir trouver, pour le remplacer, un officier intègre,
Et de payer d'ingratitude [par son départ] son peuple vertueux qui veut le retenir.

Les adieux terminés, le peuple rentra dans la ville.

Mei-Kong partait donc avec un seul domestique, Mei-Paï, pour toute escorte. Un autre que lui aurait certainement été mortifié [d'un si

---

[1] Le vin chinois est fait généralement de riz ; il se boit chaud.
[2] *Tong-Lou*, l'ancien nom du pays occupé aujourd'hui par la province du Shantong.

pauvre équipage], mais, par tempérament, le digne officier aimait la simplicité [et l'activité] ; dans son yamên, pendant ses dix années de magistrature, était-il un seul jour qu'il ne se fût levé matin et couché tard ?

Un jour, comme ils avançaient rapidement, les voyageurs virent venir vers eux quatre mules [1] que p1.051 montaient quatre grands gaillards, parés de l'habit officiel ; arrivés à quelque distance de la chaise de Mei-Kong :

— Hé ! monsieur, crièrent les nouveaux-venus à Mei-Paï, un mot, s'il vous plaît ? Peut-on vous demander d'où vous venez ?

— Nous venons du Shantong, répliqua Mei-Paï.

À cette réponse, les quatre cavaliers sautèrent à terre.

— Pouvez-vous nous dire si S. Exc. Mei, de la ville de Li-Tch'êng, s'est déjà mis en route ?

— De quelle Excellence Mei parlez-vous ? interrogea Mei-Paï.

— De S. Exc. Mei, qui occupe à Li-Tch'êng, préfecture de Tsi-Nan, Shantong, le poste de magistrat, et qui vient d'être élevé à la charge de moniteur impérial près la cour des Comptes et des Offices.

— Eh ! n'est-ce pas là S. Exc. Mei ? riposta Mei-Paï en montrant son maître.

Aussitôt, les quatre individus attachèrent leurs montures sous un arbre, au bord de la route, et vinrent se planter en face de la chaise.

— Arrêtez un instant, dirent-ils aux porteurs. Nous avons quelques mots à dire à Son Excellence.

Les porteurs posèrent immédiatement la chaise à terre, et les quatre personnages, à genoux, se prosternèrent le front contre terre.

---

[1] D'après le texte chinois, *shêng-k'eou*, — bête de somme, monture quelconque.

— Excellence ! dirent-ils, vos humbles serviteurs forment l'avant-garde des satellites de votre yamên : p1.052 nous saluons Votre Excellence le front dans la poussière.

— Ah ! vous êtes l'avant-garde des satellites de mon yamên à la cour des Comptes ! fit Mei-Kong. Et vous venez au-devant de moi ?

Ils fléchirent le genou.

— Je n'ai pas besoin de vous en route. Partez donc en avant, et allez retenir pour moi un hôtel convenable ; j'aurai là-bas quelques renseignements à vous demander. Surtout, faites attention à ne pas vexer ou ennuyer les gens [de l'hôtel].

Les satellites s'inclinèrent de nouveau jusqu'à terre ; puis, s'étant relevés, ils retournent sous les arbres, détachent leurs montures et se disposent à partir en avant :

— Arrêtez ! leur crie Mei-Kong. Surtout, gardez-vous bien de faire les fanfarons [1] pour en imposer aux gens de l'hôtel !

— Il suffit, Excellence ! répondent les quatre gaillards,

et, enfourchant leurs montures, ils se lancent en avant pour aller retenir un hôtel. Les porteurs soulèvent la chaise, et Mei-Kong continue lentement sa route.

L'heure du dîner était déjà passée et l'on approchait de midi, lorsque les satellites de l'avant-garde reparurent.

— Nous venons informer Votre Excellence que nous avons trouvé un hôtel, dirent-ils. p1.053

— Bien ! conduisez mes porteurs et faites-les entrer ! ordonna Mei-Kong.

Ils dirigèrent les porteurs vers la porte de l'hôtel, où le maître du lieu, tout prêt à recevoir son visiteur, se jeta à genoux dès qu'il le vit paraître.

---

[1] En chinois : grand émoi et petits mystères.

— Votre humble serviteur, le maître de cet hôtel, salue Votre Excellence le front dans la poussière, dit-il respectueusement.

— Relevez-vous ! fit Mei-Kong en l'interrompant.

Et, quittant sa chaise, il suivit les satellites à l'intérieur de l'hôtel. Levant la tête, il aperçut au centre un petit pavillon composé de trois pièces, et, en pénétrant dans le salon, remarqua des fauteuils sur les côtés de la salle ; au milieu était placée la table d'un tribunal, munie de tous les ustensiles de rigueur : pinceaux, pierres-à-encre, bambous de bastonnade et planchettes-à-ordre [1]. Il donna un coup d'œil à toutes choses, puis, revenant sur ses pas, passa au delà du paravent de la porte [2], et découvrit deux cabinets munis d'avance d'un lit à rideaux et meublés de tables et de chaises à vernis rouge ; tout était parfait.

Dès qu'il se fut retiré dans l'intérieur pour s'y reposer, les domestiques de l'hôtel apportèrent de p1.054 l'eau pour la toilette ; Mei-Paï la reçut et la présenta à son maître, qui s'en lava le visage. On servit ensuite une théière pleine de thé. Enfin, peu de temps après, les tasses, les bâtonnets et les lampes furent apportés ; Mei-Paï alluma les lampes, mit le couvert, et son maître s'attabla.

— Il est inutile, la prochaine fois, qu'on fasse de si grands frais, dit Mei-Kong ; la simplicité et l'économie seules me plaisent ; je n'aime ni les délicatesses ni la bonne chère.

— Il suffit, Excellence ! répondirent les satellites.

Tout en prenant son vin, Mei-Kong les appela près de lui :

— Venez ici, j'ai quelques renseignements à vous demander, leur dit-il.

---

[1] *Kien*, petites planchettes de bambou, placées dans une urne sur la table d'un tribunal : lorsque, pendant un jugement, le mandarin veut faire frapper le coupable, il jette à terre, sans mot dire, un certain nombre de ces planchettes ; chacune équivaut à l'ordre de frapper cinq coups de bambou.

[2] Paravent en bois, placé à deux pas au dedans de la porte des maisons chinoises, dont il sert à masquer l'intérieur.

Nous ignorons encore ce que Mei-Kong va leur demander. Qu'on veuille donc bien prêter l'oreille au chapitre qui suit : il va nous l'apprendre dans tous les détails.

@

CHAPITRE IV

@

Mei Kong rencontre sur sa route l'avant-garde de ses satellites.
Il réprimande ses gens sur leur extravagance.

p1.055 Mei-Kong, tout en prenant son vin, se mit à causer avec les satellites :

— Vous qui avez servi mon prédécesseur, vous devez naturellement être au fait des intrigues du palais. Voyons, parlez-moi des façons d'agir de Lou Tch'i, le Premier ministre, de 'Houang-Song, du ministère des Rites, et de toute cette bande perfide qui trahit l'État. Contez-moi cela en détail.

— Son Excellence Lou, le *t'aï-shih* [1], est le favori de l'empereur, lui répondirent les satellites ; quant à Son Excellence 'Houang-Song, le président du tribunal des Rites, il s'appuie sur la puissance du Premier ministre ; aussi, tout le monde le redoute et lui obéit avec crainte ; il n'est personne, parmi les officiers du palais, qui ne recherche ses bonnes grâces. Maintenant que Votre Excellence tient une charge honorable à la cour, il lui faudra aussi faire p1.056 tous ses efforts pour engager l'amitié du *t'aï-shih*, et prendre surtout bien garde à 'Houang-Song, du ministère des Rites. Telles sont les remarques que vos humbles serviteurs osent, dans leur zèle, soumettre à la haute attention de Votre Excellence.

Mei-Kong, en entendant ce langage, se sentit transporté de colère.

— Ce que vous dites là est sot et ridicule ! s'écria-t-il. Moi ! que j'aille rechercher leur amitié et briguer leurs bonnes grâces ! Impossible ! J'entre aujourd'hui au palais, mais ce n'est certes pas pour leur adresser des flatteries ! Je verrai ce

[1] *T'aï-shih*, le grand-précepteur, — le plus élevé des *san-kong* et la première dignité de l'État ; peut se rendre par Premier ministre d'État.

qu'ils sont, et si jamais il prend fantaisie à cette bande de traîtres de m'échauffer la bile [1], qu'ils prennent garde qu'eux-mêmes ils ne dorment pas en paix !

Et comme, à mesure qu'il parlait, son irritation croissait, il se leva de table :

— Desservez ! ordonna-t-il, allez vous coucher de bonne heure, et, demain, tenez-vous prêts de grand matin.

Les satellites se retirèrent pour aller prendre du repos.

Le lendemain, de fort bonne heure, Mei-Kong était debout. Dès qu'il eut achevé sa toilette, les domestiques de l'hôtel vinrent lui offrir le thé, puis dressèrent la table et se mirent à le servir.

— Ne vous ai-je pas déjà prévenus que je n'aime ni les délicatesses ni la bonne chère ? dit encore p1.07 Mei-Kong. Pourquoi de nouveau tous ces frais ? Qu'est-ce que cela signifie ?

Après son déjeuner, il se leva et se mit à marcher au hasard [2]. Il remarqua alors, pendu au mur, un dessin qui représentait Po-Yi et Shou-Ts'i, mourant de faim sur la montagne de Sheou-Yang [3]. Ce spectacle inattendu réveilla en lui tous ses sentiments de fidèle magistrat, et, apercevant près de là un pinceau et de l'encre, il s'en saisit, et écrivit sur le côté du dessin les quatre vers suivants :

En ces temps [reculé], deux frères moururent de faim sur le mont Sheou-Yang ;

---

[1] Textuellement : troubler mes dispositions naturelles.

[2] Textuellement : se promener à loisir.

[3] Po-Yi et Shou-Ts'i, noms de deux frères, surnommés Yün et Tchih, qui vivaient vers la fin du XIIe siècle avant J.-C. dans le pays de Kou-Tchou [Tchihli], où régnait leur père. Ce prince, ayant voulu, au détriment de son fils aîné, laisser le trône à Shou-Ts'i, le cadet, celui-ci refusa, chercha à décider son frère à accepter la couronne et, ne pouvant réussir, s'enfuit, espérant ainsi l'y forcer. Mais, Po-Yi, fidèle aux volontés de son père, s'enfuit aussi, et, abandonnant le trône à un jeune frère, alla vivre avec Shou-Ts'i dans la solitude. Dans leur vieillesse, tous deux quittèrent leur retraite pour aller demander un refuge au duc de Tcheou [Wên-Wang], dont le fils fonda plus tard la dynastie des Tcheou ; mais, ayant appris la mort de ce prince et le renversement par son fils de la maison des Yin, ils refusèrent de rendre hommage à ce dernier et se retirèrent sur le mont Sheou-Yang [Shênsi], où ils vécurent jusqu'à leur dernier jour de plantes sauvages. (Voyez le précieux *Chinese Reader's Manual* de M. W.-F. Mayers.)

L'essence de leur renommée [1] est venue jusqu'à nous [2]. p1.058
Ah ! si tous deux vivaient au milieu de la génération présente,
Pourraient-ils supporter la vue de la bande perfide qui règne au palais ?

Il venait de déposer son pinceau, lorsque Mei-Paï vint lui dire que les porteurs l'attendaient, tout prêts, dehors, depuis quelque temps déjà. Aussitôt, il adressa ses remerciements au maître d'hôtel, monta en chaise et partit. À quelques *li* [3] de là, il aperçut, fort loin en avant, les gens de l'avant-garde qui revenaient vers lui accompagnés de divers attachés de son yamên : dès qu'ils se furent approchés, ceux-ci se précipitèrent à genoux sur le bord de la route et s'annoncèrent en le saluant :

— Nous, les secrétaires, les satellites, les licteurs et les gardes de votre yamên, nous venons à la rencontre de Votre Excellence !

— Relevez-vous ! leur ordonna Mei-Kong. Rendez-vous à mon hôtel à la Capitale, et préparez tout pour mon arrivée.

Les nouveaux venus s'en retournèrent donc sur-le-champ et allèrent à l'hôtel y attendre leur maître ; les quatre satellites de l'avant-garde demeurèrent seuls pour faire route avec lui. Après avoir marché encore pendant quelques, Mei-Kong et sa suite franchirent les portes de la capitale et se rendirent directement à p1.059 l'hôtel, où l'on s'occupa tout d'abord de mettre les bagages de voyage en ordre ; puis Mei-Kong fit venir près de lui tous les secrétaires et les satellites de son yamên :

— Dans l'expédition des affaires publiques, leur dit-il, vous continuerez à suivre, comme par le passé, toutes les règles du yamên : prenez garde de vous permettre la moindre infraction !

---

[1] Expression chinoise.

[2] Dans ces deux premiers vers, on sent que l'auteur s'est inspiré d'un passage des classiques. On lit dans le *Hsia-Louen-Yü*, livre XVI, chap. XII : « Po-Yi et Shou-Ts'i moururent de faim au pied du mont Sheou-Yang ; depuis lors jusqu'à nos jours, les générations les ont loués. »

[3] Le *li* égale à peu près le dixième de notre lieue.

Tous s'inclinèrent respectueusement.

— J'ai fixé dans cinq jours d'ici mon entrée en fonctions ; allez donc immédiatement au ministère des Rites faire inscrire mon nom ; dès demain, je me rendrai au palais, à l'audience du matin.

Ses employés lui dirent :

— Nos bureaux n'ont rien à faire avec quatre des ministères publics ; avec celui de la Guerre [le seul qui nous regarde], nous sommes obligés, [dans la correspondance], de nous servir de papier rouge et vert.

— Je ne permets pas à l'avenir [cet abus] ! répliqua Mei-Kong.

Les secrétaires et les satellites se prosternèrent devant lui et sortirent de l'hôtel.

Il appela alors près de lui les quatre satellites de l'avant-garde :

— Vous avez su en route disposer tout avec intelligence et avec soin : vous quatre, désormais, tenez-vous à tour de rôle de service près de moi.

Nos quatre personnages s'inclinèrent profondément pour le remercier et se retirèrent enchantés et ravis :

— Nous aurons de la chance cette année, se p1.060 dirent-ils, car, dès son arrivée, notre nouveau maître nous désigne pour être à tour de rôle à la tête des satellites.

Leur ravissement était extrême.

Enfin, Mei-Kong ayant demandé à voir les pourvoyeurs, vit défiler huit individus, qui s'empressèrent de fléchir le genou devant lui :

— Nos indignes personnes saluent Votre Excellence le front dans la poussière, dirent-ils.

— Eh quoi ! fit Mei-Kong surpris, ai-je donc un pareil nombre de pourvoyeurs ! Un seul me suffira. Quant aux autres, qu'ils s'en retournent dans leur famille pour y cultiver la terre ou

faire du commerce ! Cette existence tranquille et heureuse ne vaut-elle pas mieux que celle que vous menez ici, dans un emploi qui ne vous procure que des déboires ?

Les pourvoyeurs s'inclinèrent pour le remercier et disparurent.

— Le nouveau titulaire ne veut avoir qu'un seul pourvoyeur, se dirent-ils entre eux. Voyons, délibérons ! Ce poste d'un seul, le remplirons-nous à tour de rôle ou bien tous ensemble, comme autrefois ? Bah ! Nous ne produirons qu'un seul nom, mais nous nous en occuperons tous en même temps. Voilà tout !

La nuit s'écoula.

Le lendemain, au cinquième roulement du tambour [1], Mei-Kong partait pour se rendre à l'audience p1.061 de la cour. Arrivé au *Wou-mên* [2], il pénétra dans les salles du palais, où il fit la rencontre de tous ses anciens camarades de promotion, avec lesquels il s'entretint de choses et d'autres. Mais tout à coup résonnèrent simultanément la cloche et le tambour, et l'empereur ouvrit l'audience. Les grands-officiers civils et militaires vinrent tout d'abord lui offrir leurs hommages, puis se retirèrent à leur rang, sur les côtés de la salle.

Alors, Mei-Kong, à genoux et profondément incliné devant les marches du Trône [3], s'annonça ainsi à l'empereur :

— Moi, Mei-K'ouei, votre humble sujet, ex-sous-préfet de Li-Tch'êng, préfecture de Tsi-Nan [Shantong], dernièrement

---

[1] Les heures de nuit s'annoncent, en Chine, par coups de gong ou de tambour ; elles sont divisées en cinq veillées de deux heures chacune ; la première commence à 7 heures ; la cinquième correspond donc à 5 heures du matin. On sait qu'en Chine l'audience de la cour se tient avant le jour.

[2] *Wou-mên*, littéralement : porte du Nord, — porte méridionale du palais réservé, par laquelle tous les grands dignitaires et l'empereur lui-même passent pour se rendre au conseil ; se dit aussi du palais réservé. N'oublions pas que le Wou-mên dont il s'agit ici n'est pas le Wou-mên qui existe actuellement dans le palais de Pékin, puisque c'est à Tch'ang-'An, l'une des anciennes capitales de la Chine, aujourd'hui Hsi-'An-Fou, que se passe notre histoire. Cette porte, dans le palais de Pékin, est surmontée d'une tour à deux étages dans laquelle sont placés une cloche et un tambour. Lorsque l'empereur se met en marche pour se rendre au conseil, la cloche et le tambour retentissent ; lorsqu'il sort, la cloche tinte. Notre auteur suppose qu'il en était de même dans le palais de Tch'ang-'An.

[3] *Pin-ki-t'aï*, plate-forme sur laquelle est élevé le trône impérial.

élevé à la dignité de moniteur p1.062 impérial près la cour des Comptes et des Offices, présente mes hommages à Votre Majesté. Puisse mon auguste maître vivre dix mille années, dix mille fois dix mille années ! Votre chétif et indigne sujet [1] a été gratifié des hautes faveurs de Votre Majesté, et, malgré sa médiocrité, vous avez daigné relever à la charge de *t'aï-yuan* [2]. Quand, [pour vous servir], on réduirait en poudre ma chair et mes os, je ne saurais acquitter la dix-millième partie de la reconnaissance que m'inspirent les faveurs, grandes comme le ciel, de Votre Majesté !

— Ah ! vous êtes Mei-K'ouei ! lui dit le Fils du Ciel. Dès vos débuts dans la carrière officielle, j'avais [3] remarqué les talents que vous possédez [4] ; aussi, m'étant souvenu que vous occupiez depuis plus de dix ans un emploi dans le Tong-Lou, je vous ai nommé au poste de moniteur impérial, rendant enfin justice à un talent si précieux à mon règne [5].

Mei-Kong se prosterna de nouveau la face contre terre et, après avoir adressé à genoux ses remerciements p1.063 à l'empereur, il retourna à son rang. Le souverain, étant rentré dans son palais, la cour se dispersa.

De retour à son hôtel, Mei-Kong déjeuna, fit préparer sa petite chaise et se rendit chez le Premier ministre. Arrivés en face des *hsia-ma-p'aï* [6] [où l'étiquette voulait qu'on mît pied à terre], ses suivants s'arrêtèrent.

— Que Votre Excellence daigne descendre de chaise, lui dirent-ils ; nous voici devant le palais du Premier ministre.

— Et pourquoi descendrais-je ici ? s'écria Mei-Kong.

---

[1] Littéralement : rouillé et infime.
[2] Censeur ou moniteur impérial.
[3] L'empereur se sert ici du pronom qui lui est spécialement affecté, *Tchên*, Nous [l'empereur]. On me pardonnera de le rendre un peu plus simplement dans ce passage et d'autres qui lui sont analogues.
[4] Textuellement : les hauts principes de morale [ou les talents] que vous possédez, plein le ventre. Les Chinois placent dans le ventre le siège de l'entendement.
[5] Littéralement : ainsi je n'aurai pas méconnu un talent capable d'assister ce siècle.
[6] Hautes tablettes de granit qui annoncent l'approche d'une demeure importante, telle qu'un temple ou le palais d'un fonctionnaire, et devant lesquelles les passants ou les visiteurs à cheval doivent, par respect, mettre pied à terre ; fort rares aujourd'hui.

Les suivants n'osèrent plus souffler mot, et les porteurs se virent obligés de franchir la barrière d'entrée. De sa chaise, Mei-Kong apercevait, assis dans les pavillons d'attente, un nombre incalculable d'officiers qui attendaient là l'honneur de présenter leurs hommages au Premier ministre. De chaque côté des barrières, vis-à-vis des *hsia-ma-p'aï*, se trouvait une innombrable multitude de chaises et d'équipages. Il ordonna qu'on portât sa chaise en face et au milieu même de la porte des cérémonies [1], et, là seulement, il se fit déposer à terre. Cette porte était fermée ; mais, en dehors de la porte de l'aile orientale, se trouvaient p1.064 assis un grand nombre d'officiers, portant la robe noire et la ceinture de corne [2] ; dès qu'ils virent s'avancer la chaise de Mei-Kong en face de la porte latérale, ils se levèrent.

— Eh ! là-bas, crièrent-ils, quel est donc cet officier qui ose faire avancer sa chaise jusque devant le portail de la cour intérieure ?

Les suivants, la carte à la main, firent quelques pas vers eux.

— C'est S. Exc. Mei, le nouveau moniteur impérial près la cour des Comptes, qui vient faire sa visite au Premier ministre, dirent-ils.

— Eh quoi ! un officier nouvellement promu ! répliquèrent les concierges ; pourquoi fait-il avancer sa chaise jusqu'en face du grand portail ? C'est contre toutes les règles de l'étiquette. Il vient donc pour voir S. Exc. le Premier ministre ?

— Allons, c'est bien, fit l'un deux [en s'adoucissant], nous tiendrons compte de ce qu'il n'est qu'officier de province nouvellement en charge et nous ne nous formaliserons pas ; et si, bien entendu, vous compensez cela par un peu plus d'ampleur dans les présents d'usage, il pourra approcher de notre maître.

---

[1] *I-mên*, grande porte qui ne s'ouvre qu'aux jours des cérémonies pour recevoir de grands personnages.
[2] Anciennement, insignes des concierges dans la demeure d'un grand dignitaire.

Les suivants retournèrent vers Mei-Kong :

— Nous venons informer Votre Excellence que les officiers de porte, du palais du Premier ministre, exigent les présents d'usage avant de vouloir bien vous annoncer. p1.065

— Quels sont les présents qu'il faut pour cela ? demanda Mei-Kong.

— Les présents d'usage, répondirent les suivants, sont ordinairement, pour un officier nouvellement promu, de mille onces d'argent pour approcher du Premier ministre, plus cent onces, tout au moins, comme droits de porte [1]. Alors, seulement, on peut être admis en présence du ministre.

Mei-Kong poussa deux rires sardoniques.

— Quelle singulière chose ! fit-il ;

et, écartant de la main les rideaux de sa chaise, il adressa un signe de tête aux officiers de porte :

— Venez ici, j'ai quelque chose à vous dire ! leur cria-t-il.

S'imaginant qu'il voulait leur remettre les présents de la porte, les concierges accoururent, la figure rayonnante, jusqu'au devant de la chaise.

— Veuillez, je vous prie, leur dit Mei-Kong, présenter mille compliments de ma part à votre maître, le Premier ministre. Je suis Mei-K'ouei, le nouveau moniteur impérial près la cour des Comptes, ex-sous-préfet de Li-Tch'êng, préfecture de Tsi-Nan, Shantong. Je viens exprès pour faire, suivant l'étiquette, ma visite à M. le ministre : telle est la raison de ma présence ici. Maintenant, si l'on me permet de le voir, je p1.066 le verrai ; sinon, je m'en passerai : Qu'y puis-je faire ? Mais que signifient ces présents d'usage ? Qu'est-ce que ces gratifications de

[1] Le lecteur peu au courant des coutumes d'extrême Orient, taxera peut-être d'exagération la scène qu'il a sous les yeux ; elle n'est pourtant qu'une peinture très fidèle de ce qu'on peut remarquer encore aujourd'hui, à tous les degrés de l'échelle administrative, en Chine.

porte ? Est-ce par édit de l'empereur ou par la volonté de votre maître, que sont tarifés ces présents ? Tenez, voici deux phrases parallèles qui s'accordent parfaitement avec ces façons de votre maître. Je dirai que si ce n'est pas ici

Le palais des *san-kong* d'où doit émaner l'ordre de tout l'empire [1].

ce n'est qu'un lieu

Où les démons de la terre et des ondes abusent de leur puissance [2].

Sur ce, Mei-Kong se tourne vers ses gens :

— Jetez-leur ma carte [3], faites tourner ma chaise, et filons !

p1.067 À l'instant, les porteurs soulèvent la chaise, font volte-face et disparaissent par la barrière de l'ouest, marchant vers la chambre des Censeurs.

Quant aux officiers de porte, lorsque, après avoir essuyé la verte réplique de Mei-Kong, ils le virent faire enlever sa chaise et partir en leur jetant sa carte sans façon :

— Quel est donc ce chien d'officier ! s'écrièrent-ils transportés de colère ; quelle impudence ! Oser ici prendre de tels airs ! Puisqu'il ne sait pas mieux vivre [4], allons rapporter ses paroles à Son Excellence, et nous verrons comment elle le traitera.

L'un d'entre eux prend aussitôt la carte et entre dans le cabinet du ministre. Celui-ci s'y trouvait en ce moment en compagnie du président du ministère des Rites, 'Houang-Song, avec lequel il se livrait à une causerie intime. L'officier de porte se plaça respectueusement debout à l'écart.

---

[1] Les quatre premiers caractères de cette phrase font souvent partie de sentences affichées en lettres d'or dans les bureaux des grands dignitaires. *Ting-naï, vulgo*, chaudron, — l'État.

[2] Ces singulières paroles resteraient énigmatiques, si elles ne rappelaient un passage des classiques et ne montraient, par suite, dans le sens chinois, une profonde érudition. Dans le *Tso Tch'ouan*, la 3e année du duc Hsüan, on lit :
« [Grâce aux dessins gravés sur les neuf Ting du Grand Yu]... quand les gens s'en allaient se promener sur les rivières, dans les marais, sur les collines ou dans les forêts, ils ne faisaient point la rencontre des choses dangereuses [ils savaient les éviter], et les faunes, les dryades et les naïades ne leur nuisaient plus. »

[3] *Ts'ouen-hsia* et *thiou-hsia* sont ici deux équivalents : laissez tomber, jetez ma carte.

[4] Mot à mot : il ne sait ni vivre ni mourir !

— Quelle est cette carte que vous tenez à la main ? lui dit Lou-Tch'i, dès qu'il le vit.

— C'est la carte de S. Exc. Mei-K'ouei, le nouveau moniteur impérial de la cour des Comptes, répliqua l'officier en fléchissant le genou.

Lou-Tch'i la prit et l'examina :

— Il est dehors ? demanda-t-il.

— Les paroles et les façons d'agir de cet officier sont loin d'être conformes à l'étiquette, répliqua l'autre. p1.068

— Comment ? Que vous a-t-il dit ?

L'officier de porte rapporta de point en point ce qui s'était passé : l'arrivée de la chaise, le refus de donner des présents, la remise impolie de la carte et enfin le départ de la chaise.

Assis près de là, 'Houang-Song [avait tout entendu] : sa colère était telle, que ses sourcils s'étaient dressés :

— D'où sort cet effronté ? s'écria-t-il. Quelle audace ! prétendre être reçu sans offrir des présents ! Jamais on ne saura les dangers qu'on affronte [en nous insultant], si, ne l'accusant sur l'heure même d'avoir enfreint les règles du palais, et, par suite, violé les lois de l'État, nous ne faisons trancher la tête à ce rustre impudent. Ainsi nous fermerons pour longtemps la bouche à tous [ses pareils] !

Le lecteur se demande sans doute quelle sentence va prononcer Lou-Tch'i. Qu'il veuille bien prêter l'oreille au chapitre suivant : il va en être instruit.

@

CHAPITRE V

@

En faisant sa visite chez le Premier ministre, Mei-Kong court un danger imminent. À la cour des inspecteur généraux, il offense par inadvertance de loyaux amis.

p1.069 Lou-Tch'i ne répondit à cette violente sortie de 'Houang-Song que par un éclat de rire ; puis, se tournant vers le gardien de la porte :

— C'est un officier sans fortune, dit-il : où prendrait-il de l'argent pour les présents d'usage ? Gardez sa carte ! La raison de tout ceci, c'est qu'il n'a pas le sou.

L'officier de porte, voyant que Lou-Tch'i ne se fâchait point et, qu'au contraire, il riait en regardant la carte, se vit obligé de se retirer comme il était venu et s'en alla narrer sa mésaventure à ses camarades : tous en ressentirent un violent dépit.

— C'est un homme de grands talents, dit ensuite Lou-Tch'i à 'Houang-Song, et votre vieux père [1] a depuis longtemps l'intention de se l'attacher. Sachons donc lui passer les affaires de peu d'importance : il viendra ainsi peu à peu vers nous et, d'après sa conduite, nous aviserons.

p1.070 Mais laissons-les pour le moment à leur discussion.

Pendant ce temps, Mei-Kong était arrivé à la chambre des Censeurs. Ses suivants allèrent aussitôt à l'intérieur présenter sa carte, et revinrent l'informer qu'on le priait de vouloir bien entrer. Descendu de sa chaise, il s'avançait vers la grande salle, lorsqu'il aperçut Fêng-Kong, accompagné de Leurs Seigneuries Tch'ên, de la cour des Comptes, Lou, du bureau des *tchan-shih*, et Tang, l'académicien [2], qui attendaient

[1] Je rappelle au lecteur que 'Houang-Song est le fils adoptif de Lou-Tch'i.
[2] Tous ces messieurs sont les amis de Mei-Kong et ont déjà été présentés au lecteur dans le chapitre premier.

déjà sous le porche [1] pour le recevoir. Arrivé près d'eux, Mei-Kong voulut s'acquitter du cérémonial d'usage, mais Fêng-Kong l'arrêta.

> — Notre camarade de promotion [2] veut-il donc que nous le traitions en étranger ? dit-il plaisamment. À quoi bon des cérémonies entre nous ? Je savais à l'avance que vous viendriez chez moi ; aussi, j'avais invité ces trois messieurs, nos anciens camarades de promotion, à venir m'aider à vous bien recevoir.

Et, lui prenant les mains, il l'emmena avec ses collègues dans le salon réservé. Là, on fit l'échange des saluts de petite cérémonie, puis chacun s'assit p1.071 suivant son âge, en gardant les distinctions voulues entre le maître et ses hôtes.

Leurs Seigneuries Fêng et Tch'ên prirent simultanément la parole :

> — Que de temps vous êtes resté [éloigné de nous] dans le Tong-Lou, monsieur ! dirent-ils affectueusement à Mei-Kong. Vos humbles cadets pensaient à chaque instant à vous. Maintenant, vous voici appelé à la cour pour y remplir les fonctions de *tou-ki-shih* [3] ; c'est à la fois une bonne fortune pour vous et, pour nous-mêmes, un vif sujet de joie, car désormais nous pourrons, soir et matin, profiter de vos conseils et de vos lumières [4].
>
> — Il y a en effet fort longtemps que votre petit frère [5] était séparé de vous, messieurs, répliqua Mei-Kong ; mais, malgré

---

[1] *Yên* signifie proprement solives d'un toit ; — de là, la partie d'un toit qui surplombe en dépassant les murs et forme une sorte de couloir couvert.

[2] *T'ong-nien* ou *nien-hsiong*, frères, c'est-à-dire, camarades de la même année, — terme d'intimité entre amis qui ont été gradués la même année. Je le rends quelquefois par *monsieur*, ou, plus familièrement, par *mon cher camarade*.

[3] Moniteur impérial.

[4] *Ling-hsün, ling-kiao*, recevoir les instructions de quelqu'un, — formules de civilité fort usitées en chinois.

[5] Petit frère, ou votre frère cadet, — façon polie de parler de soi. Il est plus simple en général, et tout aussi exact, d'employer simplement pour ce genre d'expressions le pronom personnel je, moi ; je crois bon, pourtant, de respecter quelquefois le terme chinois, afin de donner quelque idée du caractère de la langue.

mon vif désir de vous revoir, cela m'était impossible [1]. À présent que, grâce aux bontés de l'empereur, j'occupe la charge de *t'aï-yuan* [2], je jouirai du bénéfice de vos sages leçons, et p1.072 ce sera pour le bonheur de mes trois existences [3].

— Êtes-vous allé déjà faire votre visite au Premier ministre ? lui demanda Fêng-Kong.

— Je sors à l'instant même de son palais ; j'y ai même eu une affaire, mais elle ne vaut pas la peine d'être racontée.

— Quelle affaire ? interrogea Fêng-Kong.

— Je suis comme vous, messieurs, dit Mei-Kong, un docteur élu par l'empereur lui-même et un officier chargé par lui d'administrer le peuple. Or, tout à l'heure, j'étais devant le palais du ministre perfide ; je n'y ai trouvé qu'une troupe de valets, dignes créatures de leur maître, bande de renards sans pudeur et sans foi, qui, incapables de discerner entre le fonctionnaire intègre et le magistrat déshonnête, imposent sur tous les mêmes exactions. À peine étais-je là, que ces brigands de valets se mirent à réclamer et des présents d'étiquette et des gratifications de porte : il leur fallait mille onces d'argent p1.073 avant qu'ils voulussent bien m'annoncer à leur maître. Croyez-vous, messieurs, que je sois homme à faire des présents de mille onces d'argent ? Aussi leur ai-je dit vertement leur fait, et, leur jetant ma carte sans façon, je suis venu tout droit ici pour vous rendre mes devoirs.

---

[1] Textuellement : Malgré mon désir de voir vos faces vénérables, il m'était de toute impossibilité de contempler vos visages.

[2] Moniteur impérial.

[3] Il est clair que l'expression de notre texte, *les trois existences*, doit son origine aux idées bouddhiques. Les bouddhistes admettent, comme on sait, la métempsycose, et c'est la croyance populaire que l'âme, lorsqu'elle a passé successivement par trois existences, a pu atteindre à ce degré de sainteté qui l'affranchit à jamais des lois de transmigration, l'élève à la *Narvina* et l'incarne dans le sein de Bouddha. De là ce chiffre de trois existences qu'on trouve cité à tout instant dans les romans chinois de là, aussi, cette idée, qu'ils subissent, dans la *vie présente*, la conséquence des actes de leur *vie antérieure* et se préparent à la *vie postérieure*. Ces notions sont indispensables pour entendre plusieurs passages de cette histoire.

Les amis éclatèrent de rire :

— Voilà qui est agir en homme de principes [1] ! s'écrièrent-ils, nous ne pouvons qu'admirer votre conduite.

La causerie devint générale. Mais, bientôt, Fêng-Kong se tourna vers ses domestiques et leur demanda si la table était dressée.

— Tout est prêt ! répondirent ceux-ci.

Aussitôt Fêng-Kong invita Mei-Kong à vouloir bien passer à table ; ce dernier se récria.

— Je ne puis vous tenir compagnie plus longtemps, messieurs, fit-il.

— Mon cher camarade, voulez-vous donc me faire croire que je vous ai séant manqué d'égards ? commença Fêng-Kong. Je n'ai préparé ce petit banquet que pour fêter votre arrivée [2], et ces trois messieurs, nos anciens condisciples, sont venus expressément ici pour vous tenir compagnie. Pourquoi voulez-vous vous retirer ? Quelle est votre intention ?

— Nous sommes restés si longtemps séparés ! p1.074 ajoutèrent ses amis, en cherchant à le retenir ; profitons de cette occasion pour causer à cœur ouvert er rendons justice aux généreuses attentions de notre ami Fêng.

Il dut se rasseoir.

— Messieurs, dit alors Fêng-Kong, rendons-nous dans mon cabinet d'étude : nous pourrons y causer tout à l'aise.

Ils passèrent dans la bibliothèque, et, là, Mei-Kong trouva une table toute couverte de plats et d'ustensiles d'or et de jade. Les domestiques avaient tout préparé d'avance. Les civilités de rigueur accomplies, on se mit à table. Mei-Kong occupait la place d'honneur, et, ses amis, celle que leur assignait leur différence d'âge. On remplit d'abord les tasses

---

[1] *Touan-fang-shih*, mot à mot, homme de lettres correct et aux principes élevés.
[2] Textuellement : pour laver la poussière [du chemin], — donner le repas de bienvenue.

trois fois à la ronde, puis les domestiques apportèrent les plats, et, en peu d'instants, le service était achevé : ce n'étaient que mets d'une saveur inexprimable, que pièces d'art que l'œil ne pouvait se lasser d'admirer.

— Messieurs, disait Mei-Kong, pourquoi avoir fait tant de frais ? Je me contente d'ordinaire d'avoir de chauds vêtements et l'estomac plein : à quoi bon une table si somptueuse ? Je ne saurais vraiment pardonner cet excès d'attentions.

— C'est-à-dire, mon cher camarade, que vous voulez me faire rougir de vous recevoir d'une façon si indigne ! lui répliqua Fêng-Kong. Mais en vous conviant aujourd'hui, messieurs, à ce simple ordinaire et à ces quelques tasses de vin, je n'ai songé qu'à me procurer le plaisir de votre compagnie. p1.075 J'étais sûr que vous ne chercheriez point de raisons pour décliner [mon humble invitation].

— Pour moi, fit bientôt Mei-Kong, j'ai assez bu !

— Desservez et apportez le thé ! ordonna Fêng-Kong.

Quelques instants après, le thé était servi, et le seigneur Fêng invitait ses hôtes à reprendre leurs sièges.

— Ami Mei, dit M. Tch'ên, tout en buvant et bavardant, tout à l'heure, nous n'avons parlé que de votre promotion ; nous ignorons encore quand votre honorable épouse et votre noble fils [1] arrivent à la capitale.

— Toute ma famille est retournée à Tch'ang-Tcheou, lui répondit Mei-Kong, et je n'ai amené ici avec moi qu'un vieux serviteur de la maison. Je ne chercherai pas à vous le dissimuler, messieurs : tant que j'ai occupé, loin de cette

[1] *Nien-tchih*, littéralement : neveu de même année, — expression analogue à nien-hsiong, frères [camarades] de la même promotion ; ils se qualifient de frères et parlent par conséquent de l'enfant de l'un d'entre eux, comme d'un neveu ; de même, celui-ci les qualifie d'oncles, *nien-po*.

cour, le modeste emploi de sous-préfet, tout était pour le mieux, mais les hautes fonctions auxquelles je viens d'être élevé causeront ma perte [1] : c'est pourquoi j'ai renvoyé toute ma famille au pays.

— Pourquoi prononcer ces paroles de malheur ? firent ses amis, très alarmés. Que voulez-vous dire ?

— Pendant que j'occupais ma charge en province, p1.076 j'ai entendu souvent parler des indignes brigands qui se sont organisés en faction [au palais]. Aujourd'hui, mes fonctions ne sont autres que celles de moniteur impérial : laisserais-je donc continuer les manœuvres criminelles des traîtres ? Non, j'ai fait serment de les exterminer ! je veux jusqu'au bout remplir mes devoirs de fidélité à mon prince !

— Quoi ! vous parlez de remplir en ce moment vos devoirs de fidélité ! lui dit Lou-Kong. Ignorez-vous donc que tous ces traîtres sont les favoris de l'empereur ? Il serait impossible de les exterminer d'un coup ! Ce que vous avez de mieux à faire, c'est, [comme nous], d'user de patience et d'attendre qu'ils se perdent dans les bonnes grâces de l'empereur. Cette heure venue, nous nous réunirons tous pour accuser leur bande misérable, certains de les perdre à coup sûr. N'est-ce pas là un plan honnête et dont le succès est doublement assuré [2] ?

— Tout ceci est fort juste, répliqua Mei-Kong ; seulement, moi, au milieu de mon travail comme au sein du repos, je ne puis un seul instant bannir cette pensée. Comment saurais-je user de patience et remettre comme vous à plus tard, messieurs, l'accomplissement de ce grand œuvre, par lequel je tiens à payer ma dette de reconnaissance à l'empereur ! Ignorez-vous donc que j'ai résolu à tout prix de p1.077

[1] En chinois : Ces honneurs d'aujourd'hui seront le malheur de votre petit frère.
[2] Littéralement : un plan propre à deux fins. — Cette expression correspond quelquefois à la nôtre : faire d'une pierre deux coups. Il est clair pourtant que cette interprétation ne convient pas ici.

redresser et d'épurer cette cour ? Puis-je admettre aucun délai ? Pour vous, mes amis, vous n'avez pas pour seuls soucis de conserver vos biens et de protéger votre tête, [vous avez aussi votre ambition à servir] [1]. Mais, moi, je veux exterminer les traîtres et mettre à jamais fin à cette tyrannie qui pèse sur les officiers et le peuple. Peut-être tomberai-je à la merci [des traîtres], et, dans ce cas, je ne saurais échapper à la peine capitale ; j'aurai du moins rempli jusqu'au bout mon devoir de serviteur fidèle ! Alors, messieurs, en mémoire de votre petit frère [2], protégez les descendants de la maison des Mei ; au fond de ma tombe, je vous en garderai une reconnaissance éternelle [3] !

Je viens d'apprendre, continua-t-il, que les troupes du fort de 'Houang-T'ou, préfecture de Tch'ao-Tcheou [Kouang-Tong] [4] se sont révoltées et qu'elles ont, à plusieurs reprises, pillé les greniers et le trésor publics, et vont même jusqu'à dévaliser les voyageurs sur les routes. Or, messieurs, la faute n'en est-elle pas à ce brigand de p1.078 Lou-Tch'i ? S'il n'avait destitué le commandant de 'Houang-T'ou, aurions-nous cette révolte ? Nous savons en outre que les Barbares du Nord ont pris plusieurs fois les armes, violé nos frontières et pillé nos moissons : c'est encore la faute du criminel Lou-Tch'i. Par un rapport au Trône, il a fait mettre fin aux secours de riz que nos anciens empereurs envoyaient gratuitement hors frontière. Les Barbares estimaient ces riz à l'égal d'un trésor, et comme, lors de cette prohibition, les garnisons des frontières n'ont pas été renforcées de façon à pouvoir

---

[1] La phrase du texte chinois forme une sorte de suspension qu'on peut interpréter de diverses façons, mais, sans aucun doute, dans le sens sarcastique. Le *êrh-i* final lui donne une énergie toute particulière.

[2] *T'ong-p'ao*, littéralement : [amis] d'un même manteau, — entre lesquels tout est commun.

[3] En chinois : ineffaçable.

[4] Tch'ao-Tcheou, ville préfectorale du Kouang-Tong, située tout près de Swatow. Le fort de 'Houang-T'ou, dont on parle ici, était sans doute bâti sur les montagnes du même nom, *'Houang-t'ou-ling*, qui, d'après une carte que j'ai sous les yeux, sont à peu de distance de cette ville.

réprimer tout désordre, on n'a fait autre chose qu'ouvrir la porte à des actes de brigandage. D'après mon humble avis, pour terminer ces deux affaires, il faut tout d'abord commencer par condamner Lou-Tch'i, 'Houang-Song et leurs complices à la peine de mort, puis réintégrer dans son poste le commandant de la garnison de 'Houang-T'ou en lui enjoignant [de ramener à lui] les révoltés par une amnistie entière. Quant aux Barbares, nous n'avons pour les pacifier qu'à leur rendre les dons gratuits [de riz] qu'ils recevaient autrefois de nos pays. Ainsi, de côté et d'autre, et sans recourir aux armes, on rétablira une paix profonde.

— Vos raisonnements sont extrêmement élevés, lui répondirent Fêng-Kong et ses amis. Malheureusement, nous n'inspirons aucune confiance à Sa Majesté, qui souvent traite comme suspectes les paroles les plus loyales. Si, avec vous, nous lui présentions un rapport, Elle n'en prendrait certainement p1.079 connaissance que sous les yeux mêmes du perfide Lou-Tch'i ; et comment l'emporter sur un tel favori ? Il est à craindre qu'une entreprise de ce genre ne tourne mal pour nous. Aussi n'est-il personne qui ne redoute les complications et ne se guide, dans toutes ses actions, sur le bon vouloir du Fils du Ciel : il est impossible d'aller violemment à l'encontre des caprices impériaux !

À ces mots : « Il est impossible d'aller violemment à l'encontre des caprices impériaux », Mei-Kong changea de couleur, et, se dressant :

— Parfait ! s'écria-t-il, voilà un bon mot : « Impossible d'aller à l'encontre des caprices impériaux » ! Je m'étonnais aussi de voir mes anciens camarades de promotion placés au-dessus de tous leurs collègues : ce n'était donc que parce qu'ils trompaient l'empereur en favorisant la trahison ! Rien de surprenant que, moi, j'aie dû jusqu'à ce jour, au fond d'une humble sous-préfecture, attendre mon élévation présente ; je ne savais aller au-devant des caprices du Maître ! Eh bien,

messieurs, c'est le cas de vous appliquer ces deux phrases fort anciennes :

Qu'on me bafoue et qu'on me maudisse tant qu'on voudra !
Mon poste est bon... et c'est là [l'essentiel] !

Sur ce, quittant la table, Mei-Kong adresse un profond salut à l'assistance :

— Maintenant que j'ai écouté vos conseils de p1.080 prudence [1], messieurs, dit-il, permettez que je prenne congé de vous.

Voyant qu'il était décidé à les quitter, et qu'ils essaieraient en vain de le retenir, ses amis se mirent en devoir de le reconduire jusqu'à la sortie.

— Comme c'est parfait ! murmurait Mei-Kong, en riant en lui-même ; impossible d'aller à l'encontre des caprices impériaux !

[Il se laissa] accompagner jusqu'à la salle d'audience ; mais, là, faisant de nouveau une profonde révérence à ses amis :

— Je ne puis permettre à Vos Excellences de me reconduire plus loin, dit-il ; l'étiquette s'y oppose.

— Nous obéissons à vos ordres ! répliquèrent Leurs Seigneuries en s'arrêtant pour lui rendre son salut.

— Nous ne pourrons à l'avenir faire des remontrances à M. Mei, remarqua Lou-Kong, dès qu'avec ses amis il fut de retour dans la bibliothèque ; il s'emporte [au moindre mot]. Si nous lui en adressons encore, nous essuierons certainement de violentes paroles !

— Notre ami Mei, répartit Tang-Kong, possède un cœur loyal et rigide, mais d'où recevra-t-il des remontrances si nous ne lui en faisons nous-mêmes ? Les anciens ont dit : « Demeure près de celui dont tu connais les instincts. »

---

[1] *Tchih-mi*, abréviation de *tchih-shih-mi-t'ou*, littéralement : montrer à quelqu'un les secrets dangers d'une route.

Les tasses et les bâtonnets furent de nouveau p1.081 changés [1], et les quatre amis, ayant repris leur place à table, se remirent à leur festin et à leur causerie.

En sortant du *Tou-tch'a-yüan* [2], Mei-Kong monta en chaise et s'en revint à l'hôtel. Mei-Paï, en allant à la rencontre de son maître, s'aperçut de l'altération de ses traits ; mais, n'osant lui faire aucune question, il prépara une tasse de thé et vint la lui présenter :

— Excellence, le thé ! dit-il.

Mei-Kong prit la tasse et, tout en passant la main dans sa barbe, il commença à se parler à lui-même :

— Si je suis entré dans la carrière publique, murmurait-il, c'est afin d'offrir mes services à l'empereur, et je ne saurais payer d'ingratitude l'immense faveur que m'a octroyée le Fils du Ciel en me donnant une charge ! Qu'on me tue si l'on veut ! j'irai là-bas revoir nos anciens monarques ! C'est la ruine, il est vrai, de la maison des Mei.... Eh ! morte, ne restera-t-il pas encore assez de gloire pour elle ! Non, jamais je ne faillirai à mon devoir, j'attacherai une grande renommée au nom de mes ancêtres !

Mei-Paï attendit longtemps debout près de son maître ; enfin, il l'interrogea :

— Votre Excellence est allée faire sa visite aujourd'hui au Premier ministre : a-t-elle été reçue ?

— Il s'agit bien de savoir si l'on m'a reçu ou non ! lui répliqua Mei Kong. Il fallait à cette valetaille de p1.082 portiers et des présents d'étiquette et des gratifications de porte, avant qu'il leur plût de vouloir bien m'annoncer ! Et, dis-moi, où trouverais-je une somme de mille onces d'argent ? Aussi, ayant fait approcher ces brigands de concierges, leur ai-je dit

[1] En chinois : essuyer.
[2] Chambre des Censeurs.

vertement leur fait, et, leur jetant ma carte sans façon, je suis parti pour le yamên de S. Exc. Fêng, au *Tou-tch'a-yüan*. Contre mon attente, Fêng-Kong avait réuni chez lui trois ou quatre de mes anciens camarades de promotion et préparé un magnifique banquet ; tout cela est très bien. Seulement, les discours de ces messieurs ne sont point ceux de ministres fidèles et de gens de lettres chérissant la justice.

— Votre Excellence ne doit-elle pas demain faire visite aux autorités civiles et militaires de la Capitale ? interrogea encore Mei-Paï.

— Je ne ferai mes visites [officielles] qu'après mon entrée en fonctions, répondit Mei-Kong.

Le maître et le serviteur s'entretinrent longtemps encore ; puis, comme le jour avait peu à peu décliné, Mei-Paï alluma les lampes.

— Je ne dînerai pas ce soir, lui dit son maître, tu peux aller prendre ton repas.

Mei-Paï s'inclina et apporta aussitôt l'eau [pour le thé] ; Mei-Kong se servit et se mit au lit.

Le lendemain, sitôt après son déjeuner, il sortit pour faire quelques visites [chez ses amis].

Cependant, on arriva insensiblement au cinquième jour, date fixée pour son entrée en fonctions. Dès qu'il eut paraphé les dépêches et proclamations officielles, p1.083 les secrétaires et les employés de son yamên se présentèrent pour l'introduire dans ses bureaux ; là, chaque corps de service s'empressa de venir à tour de rôle lui adresser les salutations de rigueur ; après quoi, Mei-Kong se retira et prit possession des appartements privés de son yamên. Le lendemain, à peine de retour du palais, il donna l'ordre à ses employés et ses licteurs de se préparer à l'accompagner dans ses visites chez les fonctionnaires civils et militaires de la Capitale. Les satellites disposèrent tout pour le cortège, et Mei-Kong commença sa tournée. Il ne rentra chez lui qu'après avoir terminé toutes ses visites officielles. Les autorités

vinrent, pendant les jours suivants, les lui rendre à leur tour ; puis, après ces quelques jours d'agitation, le calme se rétablit.

Un jour, que Fêng-Kong lui tenait compagnie [1], leurs trois amis, MM. Tang, Tch'ên et Lou, firent subitement irruption. Après les cérémonies d'entrée, ils passèrent tous les cinq dans la bibliothèque et se mirent à causer d'affaires du palais. Le soleil ne tarda pas à disparaître, et la lune éclatante s'éleva à l'horizon ; alors, les domestiques dressèrent la table, mirent le couvert, puis, sur l'invitation de Mei-Kong, les cinq amis prirent place suivant leur rang.

On servit aussitôt le vin et les mets. Le repas terminé, Leurs Seigneuries se mirent à causer poésie, chansons, et *wên-tchang* [prose élégante]. Ils étaient p1.084 au comble de la gaieté, lorsque, tout en prenant son vin, M. Tch'ên interpella Mei-Kong.

> — Savez-vous, lui dit-il, que Lou-Tch'i atteint après demain sa soixantième année ? L'empereur lui a envoyé aujourd'hui un eunuque [2] pour lui présenter ses congratulations et lui remettre une quantité de présents. Et nous, messieurs, devons-nous aller aussi [lui porter nos félicitations] ?
>
> — Il faut naturellement que nous y allions, répondit Mei-Kong, car il est de la plus haute importance qu'on fasse ample connaissance avec le traître. Seulement, où placerons-nous notre rendez-vous général, afin que nous puissions nous présenter tous ensemble ?
>
> — Un rendez-vous a toujours l'inconvénient de forcer les gens à s'attendre, fit remarquer Tch'ên-Kong. Qui nous empêche de nous retrouver au palais du ministre ?
>
> — Parfaitement ! dit tout le monde.

On fit honneur à un dernier tour de vin, puis on se sépara et chacun rentra au logis.

---

[1] *Hsien-tso*, mot à mot, être assis à loisir, — se délasser.
[2] Les serviteurs de l'empereur sont des eunuques.

Le jour suivant, sauf l'audience du matin, il ne s'offrit rien de remarquable. Le troisième jour, lorsque le cortège des officiers fut comme de coutume réuni pour l'audience, le Fils du Ciel rendit le décret suivant :

> « Aujourd'hui, jour anniversaire de la naissance de Notre Premier ministre, tous les p1.085 grands-officiers de la cour sont dispensés de l'audience, mais ils devront se présenter au palais du *t'aï-shih* pour y célébrer son heureux anniversaire. »

Après avoir reçu ce décret, tous les grands de la cour se rendirent en foule au palais [de Lou-Tch'i]. Là, se trouvaient déjà les autorités civiles et militaires, accourues pour présenter leurs congratulations au ministre. Les porteurs de chaise et les valets de pied de tous ces fonctionnaires, les équipages des princes, des nobles et des alliés de la famille impériale, formaient une foule impénétrable. On ne saurait décrire les trésors précieux et passer en revue toutes les merveilles des mers et des montagnes qu'on voyait là. C'était bien digne, en vérité,

Dans le Ciel, du palais d'un immortel,
ou,
Parmi les hommes, de la demeure d'un ministre d'État.

Retiré dans le salon de derrière, Lou-Tch'i avait chargé 'Houang-Sang de recevoir ses visiteurs. Il est inutile d'ajouter que chacun, parmi les officiers présents, faisait honneur à la pâte d'anniversaire.

> — Notre ami Mei devrait être arrivé à cette heure, fit Tang-Kong aux Seigneurs Tch'ên et Fêng. Comment se fait-il que nous ne le voyions pas paraître ?

Comme il parlait ainsi, les officiers de la porte entrèrent, tenant en main une liste de présents qu'ils soumirent à 'Houang-Song. p1.086

> — S. Exc. Mei, dernièrement attaché à la cour des Comptes, annoncèrent-ils, attend dehors avec ses présents et sollicite l'honneur d'offrir ses félicitations au Premier ministre.

'Houang-Song prit la carte des présents et l'examina. Elle portait ce qui suit : « Pâte d'anniversaire [1] ; deux cierges de longévité » ; au-dessous, suivaient les titres officiels de Mei-Kong.

'Houang-Song a lu cette liste de présents ainsi que la carte d'annonce ; comment va-t-il en faire part à Lou-Tch'i ? Le lecteur l'ignore encore ; il ne sait non plus quel sort [2] est réservé à Mei-Kong. Qu'il veuille donc bien continuer à prêter l'oreille : le chapitre qui suit va l'en instruire.

@

[1] En chinois : mille fils ou tubes de *sheou-mien*. Je rappelle au lecteur que le *sheou-mien* est une sorte de vermicelle fait de farine de riz.
[2] Littéralement : le bonheur ou le malheur.

CHAPITRE VI

@

Le Fils du Ciel intime l'ordre aux grands-officiers de l'empire de célébrer la fête de Lou-Tch'i. Celui-ci remet à 'Houang-Song le soin de recevoir les visiteurs.

p1.087 À la vue de la liste des présents qu'offrait Mei-Kong, 'Houang-Song devint furieux.

— Où sont les présents ? demanda-t-il.

— Ils sont dehors, répondit l'officier de porte.

— Qu'on les apporte ici !

Le concierge s'inclina et transmit l'ordre d'apporter les présents de S. Exc. Mei. Quelques instants après, il mettait sous les yeux de 'Houang-Song un panier contenant trois ou quatre livres de pâte et deux bougies de cire rouge [1]. 'Houang-Song fit semblant de rire ; puis, s'adressant aux grands-officiers assemblés dans le salon :

— Vénérables maîtres, fit-il, venez voir les larges et généreux présents que nous offre le vénérable M. Mei. Dites-moi, Excellences, comment ferons-nous pour disposer dignement de présents de cette importance ?

p1.088 Tout le monde éclata de rire.

— Excellence ! dit Tch'ên-Kong en prenant la réplique, notre ami Mei ne s'est certainement pas montré bien large ; mais, quoique ses présents ne méritent pas un regard ; ils ont pourtant dû lui coûter quelque sacrifice [2].

'Houang-Song s'empara de la liste :

— Où est le porteur des présents ? demanda-t-il.

Les domestiques crièrent aussitôt :

---

[1] Textuellement : trois ou quatre livres de cierges rouges.
[2] En chinois : lui coûter un effort.

— Où est celui qui apporte les présents de Son Exc. Mei, de la cour des Comptes ?

— Me voici ! répondit quelqu'un, et à l'instant on amena l'individu en présence de 'Houang-Song.

— Vous êtes bien, lui demanda celui-ci, le porteur des présents de S. Exc. Mei, de la cour des Comptes et des Offices ? Bien ! Seulement, pour des présents de cette richesse et de cette importance, je ne puis faire autrement que de vous emmener prendre vous-même la réponse de S. Exc. le Premier ministre d'État. Suivez-moi !

Force fut au messager de porter lui-même ses modestes présents [1], et, marchant sur les pas de 'Houang-Song, il se dirigea avec lui vers l'appartement réservé, où se tenait le Premier ministre.

Après le grand salon, on pénétrait sous les porches de côté, où s'étalaient des lampes enrichies de perles d'un éclat éblouissant, une quantité prodigieuse de p1.089 vieilles curiosités de jade et de quartz et un nombre infini de paravents et de pancartes de longévité, entassés pêle-mêle les uns sur les autres. Dans toutes les salles, des tapis [à poil rouge] de *Hsing-hsing* [2] recouvraient le parquet. Après avoir passé les porches, on entrait dans le salon de derrière : là, on admirait de merveilleux écrans d'anniversaire dont la transparence étincelait sous le feu des lampes ; les parfums les plus rares flattaient l'odorat. Et, droit dans sa chaise aux dragons entrelacés, siégeait le Premier ministre, la tête parée du bonnet à oreilles flexibles de *t'aï-shih*, le corps drapé du manteau rouge à dragons, retenu aux reins par une ceinture de jade du Lan-T'ien [3] ; ses pieds, chaussés de bottes de cour à semelles blanches, reposaient sur des lions d'or entrelacés ; un dais de damas aux teintes jaune d'abricot, paré de plumes de paon, l'ombrageait ; puis, debout à

---

[1] Littéralement : ses deux espèces de présents.

[2] *Hsing-hsing*, nom d'une certaine espèce de singe à poil roux, dont l'existence est fort problématique.

[3] Ville située près de Hsi-'An-Fou, capitale de la Chine au temps de notre histoire ; célèbre par son jade.

ses côtés, étaient rangés les officiers de sa maison. C'était vraiment un spectacle d'une imposante majesté.

'Houang-Song, tournant la tête vers le porteur des présents, lui ordonna d'attendre dehors, puis il entra lui-même dans le salon intérieur.

— S. Exc. Mei, de la cour des Comptes, vient d'envoyer ses présents, dit-il au premier ministre.

Lou-Tch'i l'interrompit : p1.090

— Votre vieux père ne vous a-t-il pas prié de recevoir pour lui, le jour de son anniversaire, tous les grands de la cour ?

Puis, souriant, et tout en caressant sa longue barbe, il ajouta :

— Est-ce donc une liste de présents que vous tenez à la main ? Pour une chose de si peu d'importance, à quoi bon prendre la peine de venir en informer votre vieux père ? Décidez en maître de toutes choses, mon fils : recevez les présents que vous jugerez dignes de cet honneur, et refusez net tout le reste.

— Mettant le comble à ses faveurs, répondit 'Houang-Song, mon vénérable père m'a fait l'honneur de me confier le soin de recevoir en son nom les grands-officiers de la cour : je remplis avec crainte toutes vos instructions. Quant aux présents des officiers qu'il reste à recevoir, je les accepterai s'ils sont convenables, et je les refuserai en remerciant, dans le cas contraire. Mais je n'ai pas encore exposé à mon vénérable père les motifs qui m'amènent présentement devant lui pour solliciter ses ordres : Son Excellence Mei vient aussi d'envoyer ses présents ; seulement, ils sont loin de ressembler à ceux des autres visiteurs. Permettez que je les fasse passer sous vos yeux.

Dès qu'il eut pris connaissance de la liste, le perfide ministre se mit à rire :

— Mon ami, dit-il, nous n'avons affaire qu'à un officier pauvre ; or, rappelez-vous ce que dit fort justement le proverbe : « Les qualités d'un homme ne p1.091 se mesurent point à ses largesses [1]. » Par égard pour votre vieux père, ne vous formalisez point : acceptez les présents portés sur la carte, puis, avec prévenance, invitez Mei-Kong à entrer dans le salon et faites-lui les honneurs de la pâte d'anniversaire ! Vous oubliez, mon fils, qu'il est homme de grand talent ; si je pouvais l'amener à se soumettre, je ne tremblerais plus pour la réussite de nos grands projets.

Voyant qu'à l'inspection de la carte le ministre ne s'était pas emporté le moins du monde et qu'il ne prononçait, au contraire, que des paroles pleines de douceur, 'Houang-Song n'eut plus qu'à faire retraite.

— Qu'on reçoive les présents de S. Exc. Mei tels qu'ils sont portés sur la carte ! cria-t-il en sortant.

Le concierge s'empressa d'obéir et reçut les présents.

— Allez dehors, ajouta 'Houang-Song, et priez Son Exc. Mei de venir partager la pâte d'anniversaire dans la salle de l'ouest !

Puis, le sourire aux lèvres, il s'avança lui-même au-devant de Mei-Kong.

— Mon vénérable père apprécie la haute courtoisie de Votre Excellence, lui dit-il.

— Vous me faites trop d'honneur, répliqua p1.092 Mei-Kong. Puis-je demander à Votre Excellence quel est son âge vénérable ?

[1] Le texte, pris mot à mot, permettrait de rendre cette phrase ainsi : Les qualités d'un homme ne se mesurent point à son épaisseur, c'est-à-dire à sa taille ; mais ce n'est pas le sens chinois.

— Votre frère cadet a aujourd'hui cinquante-quatre ans, répliqua 'Houang-Song.

— Son Excellence le *t'aï-shih* atteint aujourd'hui la soixantaine [1] ; il n'a, par conséquent, que six ans de plus que Votre Excellence. Pourquoi donc user entre vous des noms de père et fils ? C'est que, de nos jours, on songe beaucoup moins à tenir compte de sa valeur personnelle que des avantages de sa position. Quant au respect dû aux supérieurs, quant aux vertus humaines, aux liens sociaux, aux lois qui régissent l'univers tout entier [2], on ne s'en soucie plus !

Ces paroles jetèrent 'Houang-Song dans une telle confusion, que, s'il avait vu un gouffre à ses pieds, il s'y serait précipité. Pendant cet échange de paroles, p1.093 on était entré dans le salon de l'ouest. Mei-Kong y trouva réunis tous les ministres du palais, et, parmi eux, ses camarades de promotion ; il s'avança au milieu de l'assemblée ; mais, à peine se fut-il acquitté des révérences d'usage, qu'il s'entendit interpeller de tous côtés.

— Comment se fait-il que vous arriviez si tard ? lui demanda-t-on. [Pour votre punition], nous vous condamnons à vider tout d'abord plusieurs tasses de vin [3].

Mei-Kong présenta ses excuses et prit ensuite place à table, suivant son rang.

---

[1] *Têng-'houa-kia*, passer le cycle de 60 ans, — façon élégante de parler de la soixantaine. On sait que les Chinois supputent leurs années par cycles de 60 ans.

[2] Les quatre caractères du texte chinois, *kang-tch'ang-louen-li*, résument toutes les lois morales des Chinois. Voici la liste des idées qu'ils attachent à chacun de ces mots :
Kang ou *san kang*, devoirs envers les trois principaux objets de vénération : les princes, les pères et les maris.
Tch'ang, pour *wou-tch'ang*, les cinq vertus cardinales : humanité, droiture, courtoisie, savoir et bonne foi.
Louen, pour *Wou-louen*, les cinq liens sociaux, ou devoirs entre le mari et la femme, le père et le fils, entre frères, entre prince et sujet et entre amis.
Li, Loi ou Raison du Ciel qui régit la matière ; — pourrait se rendre ici par Providence.

[3] Dans une réunion d'amis intimes, on met souvent à l'amende celui à qui échappe une faute dans le jeu ou la conversation. Cette amende consiste, le plus souvent, en un certain nombre de tasses de vin qu'on l'oblige à boire. Comme les tasses sont toujours fort petites et le vin peu capiteux, on se fait un véritable jeu d'imposer et de répéter cette amende.

— Vénérable Maître, lui dirent les ministres, vous êtes l'excellence même de l'énergie et de la franchise !

— Votre humble disciple, répondit-il, toutes les fois qu'il fête un anniversaire [1], se ferait un scrupule de boire avec trop de discrétion ; mais, ma foi, lorsqu'il s'agit de l'ensevelissement d'un mort, je ne saurais avaler une seule tasse de vin [2].

p1.094 Pendant que Mei-Kong parlait ainsi, toute l'assistance avait les yeux sur 'Houang-Song, dont le visage rougissait et pâlissait tour à tour. Or, on a dit de tous temps : « L'excès de confusion engendre la colère ! »

En effet, s'adressant à ses domestiques, le traître s'écria tout à coup :

— Allez transmettre mes ordres ! Dites aux officiers de porte que, s'il vient encore des présents, ils les acceptent tous sans distinction ; seulement, je ne reçois plus personne !

Les domestiques allaient sortir pour exécuter cet ordre, lorsque 'Houang-Song les rappela :

— Demeurez ! fit-il. De quelque part qu'on apporte des présents, on refusera tout ! Et, dès maintenant, ramassez le registre d'entrée ! Il s'agirait de princes, de nobles ou de parents de l'empereur, je ne reçois plus personne !... puisque l'on méconnaît ainsi les honneurs dont je comble tout le monde !...

À ces paroles, Mei-Kong se dresse droit pour parler, et, désignant 'Houang-Song du doigt :

— Et moi, s'écrie-t-il, je vous tiens pour un indigne vilain, misérable instrument d'un tyran [3] ! Pour qui me prenez-vous

---

[1] Mot à mot : anniversaire de naissance, un mois révolu. La cérémonie par laquelle on fête la naissance d'un enfant ne se fait point le jour même, mais trente jours après la naissance, lorsque la mère est rétablie et peut recevoir les visiteurs.

[2] Ces singulières paroles, par leur bizarrerie même, renferment une insulte grossière.

[3] *Ts'ou* se prend ici par opposition au mot *hsi* ; — *ts'ou* et *hsi*, pris comme contraires, peuvent se rendre par le fort et le faible.

donc, moi, Mei Po-Kao [1] ? Quelle impudence ! Et savez-vous, rustre indigne, pourquoi je viens ici ? et vous seriez-vous imaginé p1.095 que c'était pouf me compter au nombre des brutes de votre bande de chiens et de renards ! Je suis ici par égard pour notre empereur et pour obéir à ses ordres ; et vous osez, devant moi, commander à vos valets de me couvrir de ridicule ! Moi, Mei Po-Kao, céder à votre infime bande de traîtres ! Jamais ! et si je ne vous balaie jusqu'au dernier de la face de l'univers pour y régénérer le sens moral [2], je ne suis pas digne d'être homme !

Et l'assistance l'entend balbutier tour à tour :

— Traîtres, traîtres ! vilains [3], vilains !

et autres invectives sans nombre.

'Houang-Song était dans un tel transport de rage, qu'il restait insensible, cloué sur sa chaise.

Cependant, Tch'ên-Kong cherchait à disculper Mei-Kong :

— Mon ami, lui disait-il, vous avez trop bu aujourd'hui ; allons, allons, retournez-vous-en chez vous !

— Messieurs, répondait Mei-Kong, vous me donnez trop de marques de votre amitié. Le vilain ! oser tout à l'heure parler avec cette grossièreté ! Qui pourrait supporter cela avec patience !

Enfin, Tch'ên-Kong, ayant réussi à le calmer, l'accompagna jusqu'au dehors du palais, et le vit monter en chaise ; puis, lui-même, il revint se mettre p1.096 à table, mais le cœur empreint d'une profonde tristesse au sujet de Mei-Kong. Parmi les ministres de la cour, les uns discutaient l'aventure, d'autres cherchaient à tout arranger : le tumulte était au

---

[1] *Po-Kao* est le nom honorifique de Mei-Kong.
[2] On répète ici tout le sens des quatre caractères *kang-tch'ang-louen-li*, expliqués plus haut ; j'abrège.
[3] Littéralement : milliers de traîtres ! et dix milliers de traîtres vilains ! maîtres vilains !

comble. 'Houang-Song, en proie à la fureur, pouvait à peine parler. Force fut donc aux invités de prendre congé de lui et de se disperser ; malgré sa rage, il dut reconduire tout le monde et voir chacun de ses hôtes monter en chaise et partir.

Alors, confus et dépité, 'Houang-Song laissa, comme la foudre, éclater sa colère.

> — Il se rebelle ! il se rebelle ! s'écria-t-il. Quoi ! ce chien d'officier a le front de se rire de nos titres, et fait fi des lois de l'État !

Sur-le-champ, il vole à l'intérieur du palais.

En ce moment, assis au milieu de ses comédiennes, Lou-Tch'i buvait gaiement son vin, et s'abandonnait au plaisir de la musique. Tout à coup, il entendit la voix de 'Houang-Song, qui arrivait en tempêtant :

> — Eh ! cher fils, cria-t-il, dès qu'il le vit paraître, quelle est donc l'affaire qui vous donne ces airs furibonds ?
>
> — Mon père, répondit l'autre, votre fils vient porter plainte devant vous !

Il raconte alors comment Mei-Kong lui avait demandé son âge, et, au banquet, prononcé des paroles de malheur et insulté Lou-Tch'i ; il lui dit tout, d'un bout à l'autre et en détail. Si Lou-Tch'i n'avait pas été informé de cette aventure, tout aurait été pour le mieux ; mais, à peine a-t-il prêté l'oreille p1.097 au récit de 'Houang-Song, que sa barbe se hérisse, et, le visage étincelant de colère :

> — Ah ! ah ! s'écria-t-il, c'en est ainsi ! Cet animal-là me prend pour un homme patient [1], et m'insulte à son aise ! Le sachant naturellement doué de talents élevés, je n'avais pas encore cherché à lui nuire ; mais, puisque cet animal ne sait pas mieux vivre, je vais lui jouer un tour de ma façon [2] !

On peut dire avec raison que :

---

[1] Littéralement : pour un homme vertueux.
[2] Littéralement : lui faire essayer un tour de ma main.

Si l'homme ne songe point à nuire au tigre,
C'est le tigre qui songe à blesser l'homme.

— Mon fils, ajouta Lou-Tch'i, ne vous emportez pas à cause de lui. Votre vieux père se charge de cette affaire. Venez ici vous asseoir et déguster une tasse de vin pour calmer vos nerfs [1]. À quoi bon vous emporter de la sorte [2] ?

'Houang-Song s'excusa donc, s'assit à table et y absorba coup sur coup plusieurs tasses de vin. Soudain, s'adressant à Lou-Tch'i :

— D'après le stupide avis de votre fils, lui dit-il, nous devons traiter ce rustre comme s'il faisait partie d'une bande de rebelles et, pour lui coudre à jamais la bouche, le faire condamner à mort. Ce n'est pas p1.098 même la peine que nos tribunaux lui fassent subir un interrogatoire ; la chienne de vie de cette brute d'officier ne peut-elle être tranchée d'un coup ?

— Oui, dit Lou-Tch'i en hochant la tête en signe d'assentiment, c'est ainsi en effet que nous allons traiter cette vieille brute !

Et tous deux, à table, arrêtèrent en secret leurs plans pour perdre Mei-Kong.

La nuit passa.

Le lendemain, au cinquième roulement du tambour de veille, les officiers du palais annoncèrent l'audience impériale. Les mandarins civils et militaires présentèrent leurs hommages à l'empereur et se dispersèrent après avoir reçu ses ordres.

Or, comme Lou-Tch'i, de retour chez lui, achevait de déjeuner, son concierge se présenta et lui dit :

---

[1] Littéralement : dissiper vos ennuis.
[2] Littéralement : vous conduire de la sorte.

— Un officier du palais [1], envoyé par l'empereur, attend dehors et demande à voir Votre Excellence.

Lou-Tch'i s'avança jusqu'à l'entrée de l'appartement à la rencontre de son visiteur.

— Sa Majesté, lui dit en souriant l'eunuque, invite son Premier ministre d'État à aller faire une partie d'échecs avec Elle dans la salle du Tch'ang-Lo [2].

— Que Votre Seigneurie daigne prendre les devants, p1.099 répondit Lou-Tch'i ; nous nous retrouverons à la porte de 'Heou-Tsaï [3].

— Bien ! répliqua l'eunuque, je vais attendre Votre Excellence à la porte de 'Heou-Tsaï.

Il sortit du palais, monta à cheval et partit.

Lou-Tch'i entra aussitôt dans son cabinet, prépara un rapport à l'empereur et le glissa dans la manche de sa robe ; puis, montant en chaise, il se rendit à la porte de 'Heou-Tsaï ; là, il descendit et pénétra, en compagnie de l'eunuque, dans la salle du Tch'ang-Lo, où l'empereur l'attendait.

— Me trouvant peu occupé aujourd'hui, lui dit le souverain, il m'a pris subitement fantaisie de faire une partie d'échecs : c'est la raison pour laquelle je vous ai fait appeler, vénérable maître.

L'eunuque apporta la table aux échecs, et Lou-Tch'i, après avoir remercié le souverain de l'honneur qu'il lui faisait, s'assit sur le tabouret brodé. On servit le thé parfumé du palais [4], et Sa Majesté commença le jeu. Lou-Tch'i fit exprès de perdre coup sur coup deux parties.

---

[1] Eunuque.
[2] *Tch'ang-lo-tien*, signifie la salle aux longues réjouissances.
[3] Nom de l'une des portes du palais impérial.
[4] *Long-fêng*, entre maintes acceptions, désigne tout ce qui touche à la personne du souverain ou est spécialement affecté à son usage.

— D'où vient, vénérable maître, que vous jouez d'une façon si distraite aujourd'hui ? remarqua le Fils du Ciel.

— Votre humble sujet, lui répondit Lou-Tch'i à genoux et profondément incliné, attristé qu'il est du p1.100 sort de l'État et du peuple, ne peut s'appliquer au jeu. Sûr qu'Elle daignera me pardonner mon crime, je n'ose abuser de Votre Majesté, et voici un rapport succinct que je soumets étourdiment à vos regards sacrés : j'espère humblement, Sire, que vous daignerez y jeter les yeux. Ces jours derniers, j'ai reçu des frontières de secrètes informations qui m'apprennent qu'un des grands de votre cour entretient des intelligences avec les Tartares. Ces informations étant incomplètes, je n'ai pas osé tout d'abord, par crainte d'erreur, en parler à Votre Majesté ; mais, pendant que, d'un côté, j'écrivais aux autorités de chaque endroit pour me renseigner exactement, je dépêchais en même temps des agents de confiance pour épier et s'informer. Qui aurait cru une chose aussi étrange ! qu'aux côtés mêmes de Notre Saint empereur se tenait le complice d'une rébellion ! J'étais chez moi, occupé à réfléchir [à cette affaire], lorsque l'ordre sacré de Votre Majesté m'a appelé ici. Votre humble serviteur est accouru de suite au palais ; mais, ayant tout son esprit aux affaires de l'État [1], il n'a pu prêter son attention au jeu d'échecs, et c'est ainsi qu'il a successivement perdu deux parties. Votre sujet a mérité la mort !

À cette révélation, le Fils du Ciel éprouva un trouble profond.

— Vénérable maître, dit-il, vous êtes le soutien p1.101 de l'État [2] ; connaissant le perfide rebelle, pouviez-vous donc ne pas m'en instruire sur-le-champ, que d'un coup, en place

[1] En chinois : ayant sur le cœur les affaires de l'État, — idiotisme chinois.
[2] Littéralement : le pilier — la colonne de l'État.

publique, on lui tranche la tête ! Vous ne sauriez permettre qu'on se jouât de moi !

— Votre humble sujet connaît le traître, reprit Lou-Tch'i ; seulement, craignant que les grands dignitaires n'en crussent point mes paroles, ce qui donnerait lieu à des complications imprévues, je n'ai pas osé, en plein conseil, en informer Votre Majesté. Mais, puisque mon Maître tient maintenant à connaître le nom du coupable, je n'oserai plus rien lui cacher.

Sur ce, Lou-Tch'i, tirant de sa manche le rapport qu'il avait préparé d'avance, le remit à l'eunuque, qui le présenta au Fils du Ciel. L'empereur le déploya ; mais, à peine y eut-il jeté les yeux, qu'il entra dans une violente colère.

Quelle est donc la teneur de ce rapport ? Le sort de Mei-Kong est-il de vivre ou de mourir ? C'est ce que nous allons apprendre au lecteur dans le chapitre qui suit, s'il veut bien continuer à prêter l'oreille.

@

CHAPITRE VII

@

Le ministre perfide met secrètement en œuvre ses plans habiles. On condamne injustement à mort le loyal sujet.

p1.102 Lou-Tch'i avait remis son pli à l'eunuque pour que celui-ci le présentât à l'empereur. Le monarque y eut à peine jeté les yeux, qu'il s'écria dans un transport de colère :

— Eh quoi ! c'est ce misérable, que, prenant pour un serviteur intègre, j'avais appelé aux fonctions de moniteur impérial ! Contre mon attente, il se fait l'aide et le complice des Tartares et paie d'ingratitude tous mes bienfaits ! Sans vous, vénérable maître, dont les talents savent établir l'ordre par tout l'empire, comment aurais-je appris la perfidie de ce félon ! Mais je vais lancer un décret et sur-le-champ faire traîner ce traître en place publique pour qu'on lui tranche la tête ! Puissé-je ainsi montrer tout le prix que j'attache à vos précieuses informations !

— Votre Majesté ne peut rendre un décret, fit vivement Lou-Tch'i. Mais, demain, à l'audience du matin, daignez annoncer qu'ayant appris l'état critique de nos positions aux frontières, vous chargez p1.103 Tch'ên Jih-Shêng, le président de la cour des Comptes et des Offices, de conduire nos armées au devant de l'ennemi, et que vous lui attachez Fêng-Lo-T'ien, de la chambre des Censeurs, en qualité de commissaire-adjoint pour l'équipement des troupes.

Ce décret, à peine rendu, le traître présentera forcément un rapport à rencontre de vos hautes volontés ; alors mon Maître pourra sur l'heure même commander à ses gardes de le traîner au lieu du supplice et lui faire trancher la tête. De cette façon, nous l'accuserons simplement de s'être opposé aux mesures de guerre et d'avoir cherché à semer la

dissension parmi nos troupes. Ne sera-ce pas là un chef d'accusation honnête et légal ?

— Relevez-vous, vénérable Maître, lui dit l'empereur, ravi ; vous êtes le digne serviteur sur le dévouement duquel repose tout l'édifice de l'État. En agissant comme vous le dites, nous ne dévoilerons pas en effet son crime de sédition, et nous éviterons par conséquent le chagrin d'exterminer toute sa maison [1]. J'ai sagement agi, vénérable Maître, en vous p1.104 priant d'accepter les fonctions de Premier ministre, car, en vérité, vous êtes tout à la fois et l'âme et le bras de votre prince [2].

Lou-Tch'i exprima sa reconnaissance au souverain ; puis, après deux autres parties d'échecs, il prit congé de Sa Majesté et rentra dans son palais.

Le lendemain, à la cinquième heure, le Fils du Ciel se rendit à la cour. Après avoir reçu les hommages du cortège des ministres :

— Tous les grands dignitaires civils et militaires sont-ils présents ? demanda-t-il.

— Tous sont présents, répondit un héraut.

---

[1] Voici, telle qu'elle existe sous la dynastie actuelle, la loi chinoise qui traite du crime de haute trahison : « Il y a crime de haute trahison lorsqu'il s'agit, soit de trahison envers l'État en cherchant à renverser le gouvernement établi, soit de trahison envers le souverain en cherchant à détruire le palais qu'il habite, le temple dans lequel il sacrifie à ses ancêtres, ou bien les tombeaux où sont déposés les restes de ses ancêtres. Toute personne convaincue d'avoir participé, comme auteur ou comme complice, à l'exécution de ce crime détestable, sera condamnée à mourir d'une mort lente et douloureuse [*ling-tsi*]. Tous leurs parents mâles, au premier degré, âgés de 16 ans et au-dessus, c'est-à-dire le père, le grand-père, les fils, les petits-fils, les oncles paternels et leurs fils respectivement, seront, sans égard au lieu qu'ils habitent ou à leurs infirmités, naturelles ou acquises, condamnés sans exception à avoir la tête tranchée. Tous les autres parents, âgés de 16 ans et au-dessus, quel que soit leur degré de parenté, c'est-à-dire, qu'ils soient parents par naissance ou parents par alliance, seront également décapités, si, au moment du crime, ils vivaient sous le toit de l'auteur principal. Les fils au-dessous de 16 ans et les filles de tout âge, seront distribués entre les grands officiers de l'État à titre d'esclaves. Les biens des coupables seront confisqués au profit de l'État. » [Voyez Staunton, « Criminal Laws ».]

[2] Littéralement : Vous êtes mes jambes, mes bras, mon cœur et ma force.

— Hier, dit l'empereur, j'ai appris par des rapports venus des frontières que les Tartares se sont p1.105 révoltés et nous ont enlevé nos forts. En conséquence, je vous ordonne à vous, Tch'ên, président de la cour des Comptes et des Offices, de conduire nos armées contre l'ennemi, et vous attache, vous, Fêng, de la chambre des Censeurs, en qualité de commissaire-adjoint, préposé à l'équipement des troupes. Vous vous concerterez ensemble pour prendre vos mesures et les mettrez sans délai à exécution. Aujourd'hui même vous ferez marcher les troupes, je ne veux aucun retard !

À genoux et profondément inclinés sur les degrés d'or, les seigneurs Fêng et Tch'ên étaient en proie à une telle épouvante, qu'une sueur froide leur coulait du corps et qu'ils se sentaient comme pétrifiés [1].

Alors, des rangs des ministres à gauche, quelqu'un élève fortement la voix :

— Cela ne se peut ! s'écrie l'interrupteur ; votre humble sujet demande à soumettre un rapport confus à Votre Majesté. Il est inutile de prendre les armes : je réponds que nous n'aurons plus jamais à redouter l'invasion des Barbares !

Tout en parlant, l'interrupteur était sorti des rangs des ministres. À genoux et prosterné sur les degrés d'or, il continue ainsi :

— Moi, Mei-K'ouei, votre humble sujet, *tou-ki-shih* de la cour des Comptes, salue Votre Majesté ! J'ai un bref rapport à soumettre étourdiment à vos regards sacrés. Les anciens ont dit : « Aux magistrats, p1.106 appartient le soin de maintenir le calme dans l'empire ; aux officiers militaires, celui d'affermir l'État ! » Comment donc des magistrats civils pourraient-ils régler les affaires militaires ? Les nouvelles des frontières nous apprennent aujourd'hui que les Tartares se sont révoltés : mais est-ce bien à eux qu'il faut en jeter le

[1] En chinois : leurs esprits n'habitaient plus leur corps.

blâme [1] ? Tout le mal vient de ce que Votre Majesté, trompée par un traître puissant, a supprimé les dons gratuits de grains qu'ils recevaient de nos anciens empereurs. Les Tartares estiment ces grains de nos pays à l'égal d'un trésor ; mais, prêtant l'oreille à un ministre déloyal, Sire, vous y avez fait mettre fin ; la conséquence est qu'il nous faut aujourd'hui lever des armées et entrer dans des dépenses d'équipement militaire qui dépasseront dix mille fois la valeur de ces dons gratuits. Suivant mon humble avis, Sire, rendez aux Tartares les grains qu'on leur accordait autrefois, et respectez la règle établie par nos anciens empereurs d'accomplir religieusement chaque année cet acte de bienfaisance. Puis, faites saisir le traître Lou-Tch'i, son complice 'Houang-Song et leur bande criminelle, et qu'on leur tranche la tête ! Quand les Barbares apprendront qu'on leur restitue leurs grains et que les traîtres sont exterminés, nous n'aurons plus à recourir aux armes : nos voisins nous respecteront, ils rentreront aussitôt dans le devoir. Daigne Votre Majesté agréer ma requête, et l'empire recouvrera la prospérité et la paix !

p1.107 Pendant ce discours, la face majestueuse du souverain s'était courroucée ; il s'écria :

— Le sage [2] dit : « Le rôle d'un prince est difficile ; celui d'un ministre peu facile. » Vous, qui ne savez être vous-même fidèle à l'État, vous osez prétendre que mon Premier ministre est le chef d'une faction coupable ! Si les anciens empereurs ont établi la règle des dons gratuits de grains, sachez-le, c'est que de leur temps il n'y avait point de ministres fidèles ! Maintenant, j'ai un Premier ministre qui sait montrer les vrais talents d'un homme d'État : dois-je donc plus longtemps subir les exigences des étrangers ? Quelqu'un m'a dit que vous

---

[1] Littéralement : ce n'était pas l'intention première des Tartares.
[2] *Shêng-jên*, le saint homme. — Confucius. La citation qui suit est empruntée du *Louen-yu*, chap. XIII, Tzu-Lou, § 25.

entretenez dans mon palais des intelligences secrètes avec les Barbares : je vois par vos paroles qu'on ne m'a pas trompé ! Gardes du trône ! ordonna-t-il, arrachez à ce félon son chapeau et sa ceinture [1], traînez-le au lieu du supplice, et qu'on lui tranche la tête ! Puisse son châtiment servir d'exemple aux générations futures !

À l'instant, les gardiens du *kin-koua* [2] se saisissent de Mei-Kong, le dépouillent de ses insignes et le garrottent.

— Sire ! s'écrie Mei-Kong avec un rire amer, votre humble sujet n'a fait aujourd'hui que vous montrer p1.108 toute la grandeur de son dévouement à l'État ! Mon âme s'en va au bord des neuf fontaines [3] revoir nos empereurs, vos ancêtres, mais je ne pourrai que pleurer devant eux en déposant de ces événements à leurs pieds ! Quant à l'âme de ces brigands, elle sera sommée de comparaître devant le tribunal des Enfers, et, là, on verra qui de nous est loyal ou traître ! Ils peuvent se jouer aujourd'hui de Votre Majesté : mais sauront-ils abuser les divinités du Ciel et de la Terre ?

Déjà les gardes se pressent en foule et l'entraînent :

— Votre humble sujet s'en va, Sire ! s'écrie-t-il à toute voix. Seulement, souvenez-vous que le territoire de l'empire [4] est un bien pour lequel ont combattu les empereurs, vos ancêtres : gardez-vous d'en faire votre jouet pour le laisser tomber un jour aux mains des étrangers ! Tel est l'avis sincère de votre malheureux sujet !

Et, tournant la tête, il regarda Fêng-Kong et Tch'ên-Kong :

---

[1] Les insignes de grand dignitaire.
[2] *Kin-koua*, masse ou bâton à tête d'or, — insignes d'autorité de certains officiers attachés à la garde de l'empereur.
[3] L'autre monde.
[4] *Shê-tsi* : dieux tutélaires de l'État ; littéralement : du sol et des grains. Se dit du Trône ou d'une dynastie.

— Mes amis, leur dit-il, adieu ! votre petit frère ne vous reverra plus !

Puis, dirigeant ses regards vers l'assemblée, il interpella Lou-Tch'i et 'Houang-Song :

— Quant à vous, traîtres, cria-t-il, je vous attends tous deux devant le tribunal des Enfers !

L'empereur était transporté de colère :

— Gardes ! ordonna-t-il, traînez-le sur-le-champ p1.109 au lieu d'exécution et faites-lui trancher la tête ! Vous viendrez ici me rendre compte de votre mission !

Il s'adressa alors aux seigneurs Tch'ên et Fêng :

— Vous pouvez vous relever et quitter immédiatement l'audience, leur dit-il, afin de procéder sans retard à l'organisation des troupes. Eh bien ! pourquoi restez-vous là prosternés et ne vous relevez-vous pas ? Auriez-vous donc encore quelque chose à dire ?

Les deux malheureux, inclinés sur les degrés d'or, pleuraient.

— Sire, depuis notre enfance, nous n'avons fait qu'étudier les lettres et nous n'entendons rien à la stratégie militaire ; ignorants comme nous le sommes du maniement des troupes, nous craignons, en acceptant vos commandements sacrés, de compromettre les grandes affaires de l'État. Ne serait-ce pas nous montrer indignes des ordres de notre Prince ? Vos deux sujets ont mérité la mort ! Ils ont mérité la mort !

— Vos services antérieurs vous ont acquis à tous deux quelques mérites, répondit l'empereur ; sans ces services que vous doit l'État, vous seriez incontinent punis de mort. Mais je veux user de clémence, et vous fais à tous deux grâce de la vie : rendez vos grades et retournez dans vos foyers vivre au rang du peuple.

Les deux malheureux officiers, prosternés sur les degrés d'or, exprimèrent leur reconnaissance au souverain ; puis, après avoir remis les insignes de leur p1.110 dignité, ils prirent congé de Sa Majesté et sortirent du palais.

Le Fils du Ciel se tourna alors vers Lou-Tch'i :

> — Vénérable maître, lui demanda-t-il, quel est celui que vous proposez, comme capable d'expulser les Barbares ?
>
> — Yuan Fou-Tch'ên, vice-président du ministère de la Guerre, possède tous les talents d'un général en chef, répondit Lou-Tch'i.

Le Fils du Ciel approuva sa proposition :

> — Que le ministère de la Guerre, décréta-t-il, prépare à l'instant des troupes pour aller soutenir aux frontières la défense de nos murailles !

Pendant ce temps, les membres du ministère de la Justice, accompagnés de l'exécuteur des hautes œuvres, étaient allés en dehors de la porte de Wou-tch'ao [1] [s'acquitter des ordres du souverain]. Dès qu'ils [furent de retour et lui] eurent rendu compte de leur mission, l'empereur se retira dans son palais, et l'audience se dispersa.

Cependant, MM. Tch'ên et Fêng, en quittant le palais, s'étaient rendus en dehors de la porte de Wou-tch'ao. « Hélas ! se disaient-ils en gémissant, c'est à cause de nous que la vie de notre camarade Mei s'en est allée aux courants orientaux [2]. Il est de notre p1.111 devoir à tous deux d'aller lui offrir des sacrifices mortuaires. »

Comme ils parlaient ainsi, ils aperçurent les officiers de justice.

---

[1] *Wou-tch'ao-mên* et *Wou-mên* se disent indistinctement, je crois, de la porte sud du palais à Pékin. Il en était sans doute de même au palais de Tch'ang-'An, sous les T'ang.

[2] L'ancienne Chine n'était bornée qu'à l'est par la mer ; tous ses fleuves coulaient par conséquent dans cette direction ; de là, pour les désigner, l'expression « les courants orientaux » ; et comme les eaux d'un fleuve s'en vont se perdre à jamais dans la mer, les anciens Chinois parlaient de ce qui passe sans retour, la vie, le temps, etc., comme d'une chose jetée et perdue à jamais dans « les courants orientaux ».

— À quel endroit S. Exc. Mei a-t-il été exécuté ? leur demandèrent-ils.

— Au carrefour de l'ouest, près des temples du Ciel et de la Terre, répondirent les officiers. La tête y est exposée [1].

— S'est-il présenté quelqu'un pour ensevelir le corps ?

— Nous avons vu un vieux domestique qui paraissait s'en occuper, répliquèrent les officiers de justice en s'éloignant.

— M. Mei, se dirent les deux seigneurs, n'a personne [de sa famille] dans ce pays ; il faut donc que nous nous occupions de trouver un lieu tranquille pour y déposer son cercueil ; c'est la seule façon dont nous puissions remplir envers lui notre devoir d'amis.

— D'après moi, dit Fêng-Kong, il n'y a que le temple du Hsiang-kouo-ssŭ [2] qui puisse convenir.

— Je suis aussi de cet avis, répondit Tch'ên-Kong. p1.112 Rendons-nous donc ensemble au temple du Hsiang-kouo et prenons des arrangements avec les bonzes pour y déposer le cercueil.

Quelques instants après, ils arrivaient au Hsiang-kouo-ssŭ. Après avoir causé avec les bonzes de choses et d'autres, ils exposèrent en détail l'affaire de Mei-Kong, et, à leur grande joie, virent les bonzes accéder immédiatement à leur demande. Déjà ils donnaient à leurs gens l'ordre d'aller sur la place de l'ouest y chercher le domestique de la famille Mei, lorsqu'un vieux serviteur qui pleurait et se lamentait entra dans le temple.

— Seriez-vous, par hasard, le domestique de M. Mei ? lui demandèrent-ils aussitôt.

---

[1] La tête des suppliciés est mise dans une sorte de cage qu'on suspend à un poteau, où elle reste exposée aux yeux de tous jusqu'à destruction complète.

[2] Un grand nombre de temples bouddhistes à Pékin portent les noms de *Hsiang-kouo-ssŭ, 'Hou-kouo-ssŭ, Pao-kouo-ssŭ*, etc., ce qui signifie : temples qui assistent ou soutiennent l'État. — *Ssŭ* veut dire temple ou monastère.

— Oui, messieurs, répondit le vieillard.

Tch'ên-Kong l'invita à s'approcher.

— Monsieur l'intendant, lui dit-il, vous arrivez fort à propos ; j'allais à l'instant même envoyer quelqu'un vous chercher. Je ne sais si votre maître est enseveli ?

— J'ai enseveli mon maître, répondit Mei-Paï, mais comme je n'avais aucun endroit pour y déposer le cercueil, il m'est venu tout à coup à l'esprit que le temple du Hsiang-kouo pouvait convenir, et c'est pourquoi je suis ici.

— Nous sommes également venus dans la même intention, répliquèrent les deux seigneurs, et tout est réglé d'avance avec les bonzes. Allez vite chercher la p1.113 bière de votre maître et placez-la dans ce temple, en attendant que son noble fils vienne plus tard l'enlever pour la déposer dans le tombeau de la famille.

— Comment vous remercier de vos généreuses attentions, messieurs ! fit Mei-Paï ; mon dessein était en effet d'agir comme vous le dites.

— Hâtez-vous, insistèrent les deux amis, ne mettez aucun retard ! Un décret de l'empereur pèse sur nous : il nous faut partir à l'instant, et nous ne pouvons pas même prendre le temps d'offrir les sacrifices mortuaires. Occupez-vous donc de tous les apprêts et retournez en diligence à Tch'ang-Tcheou, afin d'informer de ces événements Mme Mei et son noble fils : des choses de cette importance ne souffrent pas de délai !

— Votre indigne serviteur a compris, répondit Mei-Paï.

Sur ce, Tch'ên-Kong et Fêng-Kong prirent congé des bonzes, sortirent du temple et rentrèrent dans leur yamên ; là, ils préparèrent immédiatement leurs bagages afin de s'en retourner au plus vite dans leur pays natal.

Quant à Mei-Paï, dès qu'il eut déposé le cercueil de Mei-Kong [dans le temple], il se mit en route pour Tch'ang-Tcheou ; mais, hélas ! accablé par l'âge et frappé au cœur par la mort de son maître, il ne put supporter de si rudes coups. Et, lorsqu'après avoir quitté la capitale, il se trouva seul, obligé de marcher jour et nuit, sans autre abri que les auberges de la route, en butte à toutes les privations d'un pénible p1.114 voyage, il tomba malheureusement malade et succomba. Nous n'aurons donc plus dans la suite à nous occuper du pauvre Mei-Paï.

Reprenant le fil de notre histoire, nous reviendrons à Lou-Tch'i. De retour chez lui, il s'était mis à réfléchir :

> — Ce misérable Mei-K'ouei, se dit-il, vient d'être condamné à mort conformément aux lois ; seulement, il laisse une famille à Tch'ang-Tcheou. Or, il est un vieux proverbe qui dit :

Si l'on coupe l'herbe sans extraire la racine,
Il est à craindre qu'elle ne pousse encore.

Il appela sur-le-champ l'un de ses officiers.

> — Portez au chef du *kin-yi-wei* [1], lui dit-il, l'ordre d'envoyer un pli officiel avec quatre commissaires impériaux à Tch'ang-Tcheou, pour y procéder à l'arrestation de tous les membres de la famille Mei-K'ouei : qu'on tremble de manquer à mes ordres !

L'officier s'inclina et sortit à l'instant pour transmettre les instructions de son maître. Le commandant des *kin-yi-wei* ne pouvait qu'obéir : il fit donc préparer [un faux décret] et dépêcha [quatre commissaires impériaux], qui se rendirent en grande diligence à Tch'ang-Tcheou pour se saisir de toute la famille des Mei. C'était un long voyage, qui leur prit beaucoup de temps.

---

[1] *Kin-yi-wei*, littéralement : garde à l'habit brodé, — n'existe plus à présent. Je n'ai pu découvrir quelles étaient exactement les fonctions de cette garde.

p1.115 Le jour de leur arrivée [à Tch'ang-Tcheou], tous les magistrats du district sortirent de la ville pour recevoir l'édit impérial, qu'ils accompagnèrent avec honneur jusque dans la salle d'audience du yamên. Mais, là, les commissaires dirent au préfet :

— Il s'agit d'une affaire secrète de la plus haute importance ; veuillez donc tout d'abord inviter votre escorte à se retirer : nous pourrons ensuite ouvrir ce pli et en prendre connaissance.

Le préfet fit en conséquence retirer les employés du dehors et ne garda près de lui que ses domestiques. Ce magistrat s'appelait de son nom de famille Tch'ên, de son nom d'enfance 'Ho et de son titre honorifique Wên-Po ; c'était un homme qui aimait la justice. Aussi, quand, après avoir brisé le cachet de l'édit, il eut pris connaissance de sa teneur, son visage devint pâle d'émotion :

— Vos Excellences, dit-il, viennent, paraît-il, pour l'affaire de S. Exc. Mei, de la cour des Comptes. Seulement, je crois de mon devoir de vous faire une remarque. Le fils de M. Mei, que Vos Excellences veulent arrêter, est la première célébrité du Tchê-Kiang [1], et si, en ce moment, nous nous rendons ensemble chez lui pour procéder à l'arrestation, il est à craindre que nous ne l'y trouvions pas : ne serait-ce pas prendre beaucoup de peine sans aucun résultat ? Si vous voulez m'en croire, nous ferons mieux p1.116 d'attendre à demain, à la cinquième heure ; je réunirai alors tous les gens de mon yamên et du dehors, et, accompagnés d'eux à la demeure des Mei, nous serons sûrs de les prendre tous comme d'un coup de filet.

— Puisque tels sont vos ordres, vénérable préfet, répondirent les commissaires, vos humbles cadets auraient-ils la témérité de ne s'y point conformer ?

Or, pendant que les gardes impériaux causaient ainsi avec le préfet, ils étaient loin de se douter qu'au nombre des domestiques en ce

[1] L'une des dix-huit provinces de Chine ; capitale 'Hang-Tcheou.

moment près de ce dernier, s'en trouvait un, de son nom de famille Tch'ên et de son nom d'enfance Liou, qui n'avait jamais su tenir sa langue, et que, pour cette raison, tous les gens du yamên avaient surnommé le bavard [1]. Debout aux côtés du préfet, il avait entendu les commissaires discuter avec son maître et fixer au lendemain, à la cinquième heure, le moment de l'arrestation : tout cela lui trottait par la tête. Or, il était galeux ; et comme, ce jour-là, il avait bu par extra quelques tasses de vin, il se sentait des démangeaisons par tout le corps ; il s'en alla donc à la porte de côté :

— Je veux sortir pour prendre un bain, dit-il au concierge ; ouvre que je passe ! p1.117

— Ami Tch'ên [2], fit le concierge, gare à ne pas trop jaser au dehors !

— Je sais bien ! riposta Tch'ên, le bavard ; je n'ai pas besoin de tes recommandations !

Il sortit par la petite porte de service. Comme il arrivait en face de la salle d'audience, il se heurta soudain à un licteur du yamên. Le nom de ce licteur était T'ou ; son nom d'enfance, Shên.

— Eh ! l'ami, fit celui-ci, tu sors aujourd'hui ? De quelle affaire de service s'agit-il donc ?

— Il s'agit bien d'affaire de service ! répondit l'autre. C'est ma gale qui me démange, et je m'en vais au *'houen-t'ang* [3] prendre un bain.

— De si grand matin ! le *'houen-t'ang* n'est pas encore ouvert ; qu'en dis-tu ? si nous allions à l'auberge boire ensemble trois tasses de vin ?

---

[1] *Shouei-tsouei*, littéralement : bouche d'eau, c'est-à-dire, pleine d'eau qui en s'ouvrant laisse tout sortir.

[2] J'emploie à dessein le tutoiement et ces façons vulgaires de parler : elles sont dans l'esprit du texte. *Ta-ko,* vénérable frère, *ta-shou*, vénérable oncle, sont des expressions employées sur les rues de Pékin.

[3] *'Houen-t'ang*, l'étang bourbeux, écrit sans doute par erreur, pour son homophone, *'houen-t'ang*, la salle de boue, terme choisi pour désigner les établissements de bains publics en Chine.

— Volontiers et bien des remerciements ! fit le bavard.

Tous deux entrèrent dans l'auberge. Après avoir causé quelque temps de choses indifférentes :

— Je me demande, dit soudain T'ou-Shên, ce qui peut bien amener ces messagers impériaux qui viennent d'arriver de la Capitale ? p1.118

— Prends ton vin et ne t'occupe pas d'eux, répliqua le bavard.

— C'est que, vois-tu, je suis de service cette quinzaine, et j'ai peur qu'il ne s'agisse de quelque grave affaire ; si je le savais d'avance, je pourrais dire à quelques camarades de se trouver au yamên pour m'aider.

— Je sais, parbleu, que tu ménages toute chose à la perfection, dit le bavard, et avec toi, grâce à ton habileté, tout marche rondement. Allons, je vais te conter l'affaire, mais pour rien au monde n'en dis mot à personne. C'est de la dernière importance, de la dernière importance !

— Eh ! l'ami ! répliqua T'ou-Shên, si tu me dis la chose, crois-tu donc que j'oserais me permettre d'aller jaser au dehors des grandes affaires de service ?

— Eh bien ! les commissaires impériaux, qui sont arrivés aujourd'hui, viennent pour se saisir de toute la famille des Mei, et notre maître a fixé à la cinquième heure, demain matin, leur arrestation à domicile. Tu peux dire à quelques camarades de se trouver le matin à la porte du yamên : il ne faudrait pas rater le coup !

— M. Mei n'était-il pas parti pour occuper un emploi important à la cour ? Je me demande ce qui a pu donner lieu aux tristes nouvelles que vous m'annoncez ?

— Il paraît qu'il s'est attaqué à Lou-Tch'i, le ministre d'État : on l'a décapité au carrefour de l'ouest, près des temples du Ciel et de la Terre, où p1.119 la tête est restée exposée. Son

cercueil a été déposé dans le temple du Hsiang-kouo. Ces commissaires qu'on envoie maintenant doivent se saisir de tous les membres de la famille, pour qu'ils soient exécutés.

T'ou-Shên, à ces paroles, tressaillit d'émotion, et son cœur fut pénétré de tristesse ; mais il n'eut garde d'en rien laisser voir, et, reprenant aussitôt son sourire :

— Ami, dit-il, merci de tes renseignements ! [Puis, en lui-même] : Si je ne l'avais questionné, peu s'en fallait que je ne manquasse une affaire de haute importance. — Je vais réunir les camarades et leur dire de se tenir prêts au yamên, [ajouta-t-il tout haut].

Tch'ên, le bavard, but encore un coup de vin, puis il se leva.

— Ne va pas parler de cette affaire, lui recommanda-t-il encore ; elle est de la plus haute importance ; si elle manquait, on en accuserait certainement notre maître devant l'empereur !

— Je sais ! Je sais ! répliqua T'ou-Shên.

— Merci bien [de ton invitation] ! dit Tch'ên, le bavard. Maintenant, je m'en vais prendre mon bain.

Et tous deux sortirent du cabaret.

Mais T'ou-Shên, au comble de l'inquiétude, vola aussitôt à la demeure des Mei, afin d'apprendre ces nouvelles à Mme Mei et à son noble fils.

Nous ne savons encore comment T'ou-Shên délivra son message. Prêtons donc un moment l'oreille au chapitre suivant, qui va nous donner des détails.

@

CHAPITRE VIII

@

Par un faux décret, [Lou-Tch'i] ordonne l'arrestation de tous les Mei. [T'ou-Shên] découvre la vérité et fait évader la mère et le fils.

p1.119 T'ou-Shen avait donc volé en toute hâte à la demeure des Mei dans l'intention de faire échapper de nuit Mme Mei et son fils.

Le lecteur tient sans doute à connaître les raisons qui portaient T'ou-Shên à donner l'alarme aux Mei. T'ou-Shên était originaire du district de Li-Tch'êng, préfecture de Tsi-Nan, Shantong. Or, un jour, au pays, se trouvant au milieu d'une bagarre, il avait joué du poing et tué un homme par mégarde : il s'était à l'instant de lui-même rendu aux mains de la justice pour subir son châtiment. Mei-Kong, [alors magistrat à Li-Tch'êng], reconnaissant en lui une droiture qui allait jusqu'au mépris de la vie, lui remit la peine de mort qu'il avait encourue et le garda près de lui ; puis, craignant qu'il ne s'attirât d'autres mésaventures, il l'envoya avec une lettre de recommandation à la préfecture de Tch'ang-Tcheou, où il lui fit avoir un emploi de satellite. De cette façon, T'ou-Shên se trouvait placé sous le contrôle p1.120 d'un magistrat et pouvait en outre prendre soin des propriétés et de l'habitation des Mei. Son émotion à la nouvelle inattendue qu'il venait d'apprendre était donc toute naturelle : son cœur droit ne pouvait oublier qu'on lui avait autrefois sauvé la vie, et il tenait à payer sa dette de reconnaissance.

Il arriva donc en courant à la résidence des Mei, et, dès qu'il aperçut les concierges, il leur fit un salut en joignant les poings :

— Je vous salue, messieurs, dit-il ; le noble fils de votre maître [1] est-il ici ?

[1] L'auteur chinois désigne presque toujours le fils de Mei-Kong par son titre de Kong-tzŭ, terme dont nous n'avons pas de juste équivalent en français ; j'y substitue quelquefois les noms du jeune homme, Mei-Pi, Liang-Yü.

— Notre jeune maître et notre maîtresse s'entretiennent ensemble dans le salon du milieu, répondirent les concierges.

Sans attendre qu'on lui eût dit s'il pouvait être reçu, T'ou-Shên courut droit au salon, où se trouvaient en ce moment Mme Mei et son fils, livrés tous deux à une causerie intime ; se jetant précipitamment à leurs genoux :

— Monsieur, madame, dit-il, votre indigne serviteur T'ou-Shên demande à vous informer d'une affaire de la plus haute importance !

— Relevez-vous ! répliquèrent le jeune Mei et sa mère. Qu'avez-vous de si important à nous apprendre ?

— Hélas ! madame, fit T'ou-Shên, il s'agit d'un p1.122 grand malheur ! Depuis l'arrivée de Son Excellence à la Capitale, vous n'en avez reçu aucune lettre, et vous ignorez encore la triste nouvelle. Son Exc. Mei est tombé victime des machinations du perfide ministre Lou-Tch'i ; on l'a condamné à mort, et, depuis longtemps déjà, il est là-haut [1] !

À ces paroles, Mme Mei et son fils éprouvèrent une terrible émotion :

— D'où tenez-vous ces nouvelles ? lui demandèrent-ils au milieu de leurs sanglots.

— Aujourd'hui, vers midi, des gardes envoyés par l'empereur sont arrivés ; notre magistrat les a retenus dans son bureau secret, mais j'ai au yamên un ami, Tch'ên, [qui a tout entendu], et qui, tout à l'heure, à l'auberge, m'a appris que Son Excellence a été décapitée au carrefour de l'ouest, près des temples du Ciel et de la Terre ; qu'en outre, le perfide ministre, ayant formé la résolution d'exterminer les vôtres jusqu'au dernier, a dépêché des commissaires impériaux pour se saisir de toute votre famille. Par bonheur, Sa Seigneurie

[1] Textuellement : il est retourné au ciel depuis longtemps.

notre préfet les a retenus dans son bureau privé, leur a dit que M. Mei-Pi est le premier homme de talent du Tchê-Kiang et qu'on pouvait craindre qu'il ne se tînt pas chez lui dans la journée ; votre arrestation a été fixée à demain, au cinquième roulement du tambour. Mais comme je suis redevable à Son Excellence du bienfait de la vie, sitôt que j'ai eu connaissance de ces événements, je suis accouru en toute hâte vous en informer. p1.123 Profitez du temps qui vous reste pour vous sauver, loin d'ici, dans un lieu où vous puissiez vous cacher ; c'est ce qu'il y a de mieux à faire en attendant que, plus tard, monsieur se fasse un nom et puisse se venger. Ne tardez pas un instant, car il est à craindre que vous ne tombiez aux mains des traîtres [1], et tous vos malheurs resteraient comme à jamais ensevelis au fond des mers. C'est en vain que vous essayeriez encore d'accomplir la terrible vengeance !

En l'entendant parler ainsi, Mme Mei et Liang-Yü se jetèrent à ses genoux :

— Notre bienfaiteur ! s'écrièrent-ils en sanglotant, daignez vous asseoir en haut de la salle et permettez à une mère et à son fils désolés de vous adresser à genoux leurs remerciements. Sans les nouvelles que vous venez de nous apporter, ne tombions-nous pas infailliblement victimes des traîtres ? Alors, la maison des Mei n'avait pas même un vengeur !

T'ou-Shên, également ému, se prosterna jusqu'à terre :

— Votre indigne serviteur, dit-il, a reçu de Son Excellence un bienfait grand comme le ciel et profond comme la terre ; jamais, en vérité, je ne pourrai vous payer toute ma dette de reconnaissance. Mais, madame, si, [au lieu de fuir] avec votre

[1] Littéralement : mains empoisonnées.

fils, vous restez là à me faire des révérences, n'est-ce pas vouloir me faire mourir d'angoisses [1] !

p1.124 Mme Mei et Liang-Yü se relevèrent aussitôt :

— Morts ou vivants ! s'écrièrent-ils, jamais nous n'oublierons le bienfait que nous avons reçu de vous !

— Ne vous abandonnez pas à l'affliction, reprit T'ou-Shên, mais songez plutôt à chercher un refuge contre le terrible danger qui vous menace en ce moment. Prenez garde surtout de laisser éclater vos sanglots, car les voisins pourraient vous entendre et attirer sur vous d'irréparables malheurs. Moi-même, je ne pourrai rester longtemps dans ce pays, et, si madame connaît déjà le lieu de son refuge [et peut me l'indiquer], je ne manquerai pas de l'y rejoindre afin de continuer à servir mes bienfaiteurs.

— J'ai un frère [2], dit Mme Mei, qui est gouverneur du Shantong ; je ne puis mieux faire que de m'enfuir chez lui pour y chercher temporairement asile. Mon fils, ajouta-t-elle en s'adressant à Mei-Pi, nous allons tous deux nous séparer pour suivre chacun notre route ; c'est à Yi-Tchêng qu'il faut vous sauver pour prendre refuge dans la maison de votre beau-père [3]. Dès que vous serez près de lui, informez-le des malheurs qui nous ont séparés et nous laissent errants au hasard comme des vagabonds. Votre beau-père et votre belle-mère ne pourront oublier que vous êtes leur gendre, et ne manqueront pas de vous prêter assistance. Cachez bien toutes vos p1.125 traces et livrez-vous ardemment à l'étude, afin que, lorsque des jours plus heureux se lèveront sur nous, vous sachiez vous montrer le digne rejeton d'un fidèle et vertueux sujet ! Car, lorsqu'enfin s'écroulera la fortune de

[1] Littéralement : N'est-ce pas assassiner votre indigne serviteur ?
[2] En chinois : frère germain.
[3] 'Heou-Louan, à la fille duquel Mei-Pi était fiancé depuis l'enfance.

Lou-Tch'i, c'est à vous, mon fils, qu'appartiendra l'honneur de venger votre père !

— Voilà, dit T'ou-Shên, des paroles d'une sagesse extrême ! Seulement, daignez, je vous en supplie, presser vos préparatifs afin de sortir de la ville et vous mettre en route !

Mme Mei et Liang-Yü arrêtèrent leurs sanglots ; mais, le visage encore baigné de larmes, ils appelèrent leurs domestiques près d'eux :

— En ce moment, leur dirent-ils, notre maison est sous le coup de l'adversité ; s'il en est parmi vous qui désirent nous accompagner, qu'ils fassent à la hâte leurs apprêts afin d'échapper avec nous par la fuite ; quant à ceux qui ne tiennent pas à nous suivre, ils peuvent profiter des ténèbres et du calme de la nuit pour s'esquiver.

Tous les domestiques éclatèrent en sanglots :

— Depuis que nous sommes au service de Son Excellence, de sa digne épouse et de son noble fils, gémirent-ils, jamais nous n'avons essuyé un mot de réprimande : comment pourrions-nous supporter la pensée de vous abandonner si soudainement ?

— Voyons, assez pleurer ! fit tout à coup T'ou-Shên. Ce n'est pas à présent le moment de larmoyer ; il s'agit tout d'abord de sauver sa vie !

— Vous avez raison ! approuva Mme Mei,

et, aidée p1.126 de son fils, elle se mit à préparer une petite valise de voyage, qu'elle remplit d'objets précieux. Puis elle appela Hsi-T'ong [1], un jeune garçon de bibliothèque qui, depuis l'enfance, avait été le compagnon d'études de son fils.

— Venez ici et écoutez-moi ! lui dit-elle. Depuis vos jeunes années, j'ai reconnu en vous un excellent jugement [2] ; aussi,

---

[1] *Hsi-T'ong* est un surnom : on pourrait le traduire par « l'enfant joyeux ».
[2] Littéralement : quelque expérience.

je vous ai toujours traité dignement et ne vous ai jamais considéré comme un garçon d'une condition inférieure. Je désire que vous vous prépariez à accompagner mon fils à Yi-Tchêng, où il s'en va chercher un asile sous le toit de M. 'Heou, [son beau-père]. Pendant le voyage, ne faites point entre vous de distinction du maître au serviteur, et donnez-vous réciproquement le nom de frère. Plus tard, lorsque votre jeune maître arrivera aux honneurs [1], soyez sûr qu'il ne manquera pas de reconnaître le dévouement que vous lui aurez montré en partageant ses malheurs et ses dangers.

— Qu'est-il besoin de me faire toutes ces recommandations ? s'écria Hsi-T'ong en pleurant. N'est-ce pas à ma noble maîtresse et à mon jeune maître que je suis redevable des bienfaits de l'éducation ? Oserais-je ne pas employer tout mon dévouement à m'acquitter dignement des devoirs d'un serviteur fidèle [2] ? p1.127

— Mon fils, dit encore Mme Mei à Liang-Yü, depuis votre enfance, vous ne vous êtes pas écarté d'un seul pas de mes côtés, mais aujourd'hui de grands malheurs nous frappent. Usez de prudence le long de votre route et prenez le plus grand soin de votre santé. Vous êtes désormais l'unique rejeton de la maison des Mei [3], et, si nous venions à vous perdre, alors il en serait fait des offrandes et des sacrifices dus à nos mânes.

Et de nouveau la mère et le fils confondirent leurs sanglots. Un ancien proverbe l'a dit :

On éprouve en ce monde mille peines et mille chagrins [4].

Mais ce qu'il y a de plus douloureux, c'est la séparation à l'article de la mort ou dans le cours de la vie.

---

[1] *Fa-ta*, avancer en grade, croître en réputation.
[2] On répète ici l'expression « labeurs d'un chien et d'un cheval ». (Voyez note, chap. III.)
[3] Littéralement : Dans notre maison des Mei, il n'y a plus que ce petit peu, votre chair et vos os.
[4] En chinois : Parmi les dix mille espèces d'amers chagrins ici-bas, nul n'égale, etc.

Enfin, Mei-Pi adressa ses révérences d'adieu à sa mère :

> — Chère mère, dit-il, montrez-vous prudente pendant votre voyage et prenez bien soin de vous ! Surtout, écartez de votre esprit les angoisses et le chagrin qui ne feraient que miner votre santé !

Hsi-T'ong prit aussitôt les bagages sur son dos ; puis, comme ils craignaient [d'être vus] en sortant par la grande porte, les deux jeunes gens se glissèrent par celle de derrière et suivirent une petite ruelle qui les mena en dehors de la ville. Là, ils louèrent un p1.128 bateau et s'enfuirent à Yi-Tchêng, où [Mei-Pi] comptait se réclamer des liens de parenté qui l'unissaient [à 'Heou-Louan].

De retour dans sa chambre, Mme Mei se mit à ramasser quelques objets de prix et à faire ses paquets. Elle avait envoyé d'avance Mei-Fang, un vieux serviteur de la famille, sur les bords du canal pour y retenir un bateau, de sorte qu'elle n'attendit plus que la tombée de la nuit pour sortir de la ville et s'embarquer. Lorsque T'ou-Shên vit que tous les apprêts pour le départ étaient terminés, il prit congé de Mme Mei et retourna au yamên reprendre ses fonctions.

Quant aux domestiques de la maison, ils attendirent la nuit, puis, tous leurs préparatifs achevés, ils s'esquivèrent pour sauver leur vie. À ce spectacle, Mme Mei se sentit vivement blessée, et ses larmes coulèrent tristement :

> — Nous qui jouissions d'une si grande splendeur, se dit-elle, en être réduits maintenant à cet excès d'adversité et de misère !

Elle poussa un profond soupir, mais, n'osant s'abandonner à toute la violence de sa douleur, elle dut en silence dévorer ses larmes. Quand vint la nuit, elle adressa ses salutations aux esprits domestiques et aux tablettes des ancêtres, puis sortit par la petite porte, suivie seulement

de quelques jeunes servantes [1] et d'un vieux domestique de la maison. Elle p1.129 marcha à pied jusqu'en dehors de la ville et se rendit sur les bords du canal, où se trouvait Mei-Fang, qui l'aida à monter à bord du bateau. L'ancre fut levée aussitôt et l'on fit voile pour le Shantong.

Le phénix aux couleurs variées brise [les barreaux] de sa cage de jade et s'envole !
Le dragon rompt ses chaînes d'or et s'évade !

Nous laisserons pour l'instant Mme Mei continuer son voyage.

Les domestiques de la maison, après avoir solidement fermé le grand portail, étaient donc sortis par derrière, emportant leurs bagages avec eux, et tous s'étaient enfuis précipitamment, ne laissant derrière eux qu'une maison absolument inoccupée.

La nuit s'écoula.

Le lendemain, au cinquième roulement du tambour de veille, le préfet rassembla ses satellites, et, ayant fait prier les commissaires impériaux de venir mettre à exécution les ordres du souverain, il se dirigea avec eux vers la demeure des Mei, pour y procéder à l'arrestation. En peu d'instants, ils arrivaient devant la maison : le portail en était étroitement fermé. Sur l'ordre du préfet, les satellites s'avancèrent et se mirent à frapper ; ce fut en vain, personne ne répondit.

— Personne ne répond de l'intérieur, dirent-ils au préfet.

— Puisque personne ne donne signe de vie, p1.130 répliquèrent impatiemment les commissaires, et que nous avons un décret de l'empereur ordonnant l'arrestation des rebelles, il importe peu qu'on nous ouvre de bon cœur ou non. Satellites ! enfoncez cette porte ! nous verrons bien si elle ne s'ouvre pas !

[1] Les *ya-t'eou* [tête fourchue] sont de petites esclaves, qu'on appelle ainsi parce qu'elles portent sur le sommet de la tête deux petites touffes de cheveux qui vont en s'écartant.

À ces paroles, les satellites font voler la porte en éclats ; mais, n'apercevant ombre d'homme à l'intérieur, ils n'osent avancer. Le magistrat demeure stupéfait, les gardes impériaux sont furieux.

— Eh bien ! vénérable préfet, lui crient-ils, est-ce que nous allons rester là sans bouger ? Si nous entrions pour donner lecture du décret impérial qui ordonne l'arrestation de criminels d'État ? Que faites-vous, ébahi, devant le portail ?

Le préfet était terrifié, son visage avait la pâleur de la mort [1].

— L'affaire se complique ! dit-il aux commissaires.

— Eh qu'elle se complique ou non, ripostèrent ceux-ci, entrons d'abord, et nous aviserons !

Le préfet se vit donc obligé de donner l'ordre aux satellites de marcher en avant. Les soldats s'avancèrent et allèrent se placer debout sur deux rangs dans la grande salle. Le préfet, avec les commissaires, s'assit au milieu. Puis, appelant T'ou-Shên :

— Va derrière le paravent, lui dit-il, et vois si tout cela est feinte ou réalité ; car, enfin, comment se fait-il qu'il n'y ait personne ici ? Vois aussi où sont Mme Mei et Mei-Pi. Fais vite !

p1.131 T'ou-Shên s'inclina et passa derrière le paravent ; il trouva toutes grandes ouvertes les portes et les fenêtres.

— Sans la chance que j'ai eue hier, se dit-il en lui-même en secouant la tête [2], j'aurais aujourd'hui la douleur de les voir lier et garrotter sous mes yeux, sans pouvoir l'empêcher.

Il revint dans la grande salle :

— J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence, dit-il, que j'ai examiné l'intérieur de la maison ; les portes et les fenêtres sont toutes grandes ouvertes ; il n'y a nulle part ombre d'homme.

---

[1] En chinois : [si effrayé] que le poil lui poussait dans le cœur et que son visage avait perdu sa couleur.
[2] Littéralement : en battant du pied et remuant la tête.

En entendant ces paroles, le préfet fut saisi d'une telle épouvante, qu'il tomba anéanti sur sa chaise.

— Voilà qui est extraordinaire ! personne ! s'écrièrent les gardes. Allons ! il suffit, li ne nous reste plus, vénérable préfet, qu'à passer avec vous dans les appartements de derrière, afin d'y chercher quelque trace. Tout à l'heure, le portail était étroitement fermé : il est probable qu'ils se sont échappés par la porte du fond.

Le préfet, en compagnie des commissaires, passa donc à l'intérieur : chaque pièce fut examinée et fouillée, mais naturellement sans qu'on pût découvrir personne. Ordre fut donné de fermer à clef la porte du fond, et les gardes impériaux revinrent s'asseoir dans la grande salle.

— Excellences, leur dit le préfet, à voir l'état des p1.132 choses, si nous ne faisons pas venir les gens du voisinage [pour les interroger], nous ne pénétrerons jamais ce mystère.

— Vos subordonnés ignorent ce qu'il reste à faire, répliquèrent les gardes ; nous ne pouvons donc que nous soumettre à vos ordres.

Le préfet envoya immédiatement ses satellites inviter le *ti-fang* [1] à lui amener les voisins les plus proches de la maison ; peu d'instants après, le *hsiang-pao*, les voisins [2] et le *ti-fang* étaient introduits et s'annonçaient ainsi au préfet :

— Vos humbles serviteurs, le *hsiang-pao*, le *ti-fang* et les voisins [des Mei], saluent Votre Excellence le front dans la poussière !

— Vous êtes bien les quatre plus proches voisins de la maison des Mei ? demanda le préfet.

---

[1] *Ti-fang* ou *ti-pao*, sorte de garde préposé à la police d'une ou plusieurs rues d'un quartier dans les villes ou les campagnes. Il ne reçoit aucun salaire de l'État et se rétribue : dans les campagnes, par la jouissance des biens communaux dans les villes, par la munificence des gens qu'il protège des voleurs. Le *hsiang-pao* a, de plus que le *ti-pao*, charge de percevoir l'impôt foncier.

[2] *Ssŭ-lin*, les quatre voisins, c'est-à-dire les voisins aux quatre points cardinaux.

— Oui, Excellence ! répondit le *hsiang-pao*.

— Alors, dites-moi, comment se fait-il qu'on ne voie absolument personne ici. Où sont les Mei ?

— Nous sommes aux pieds de Votre Excellence [1], p1.133 répondirent les voisins. Comment pourrions-nous savoir où se sont retirés les Mei ?

— Je ne vous demande pas où ils s'en sont allés. Mais vous pouvez me dire assurément depuis combien de temps vous n'avez vu personne entrer ou sortir ?

— J'imagine, dit quelqu'un, qu'il y a à peu près une quinzaine que je n'y ai vu personne.

— Ceci, Excellences, met fin à tout ! conclut le préfet en se tournant vers les commissaires. Vous avez entendu ce que disent les voisins : il n'y a nullement de ma faute, car, une quinzaine avant l'arrivée de Vos Excellences, les Mei s'étaient enfuis loin d'ici. J'ose espérer que vous parlerez favorablement [2] de moi dans le compte rendu de votre mission. Votre humble subordonné ne peut désormais que lancer des proclamations et envoyer des instructions dans les districts pour la poursuite et l'arrestation des criminels. Nous allons, dès maintenant, procéder à l'apposition des scellés dans cette maison et donner l'ordre de fermer tout à clef : c'est là tout [ce que nous pouvons faire].

Les envoyés impériaux prirent un froid sourire.

— Vos raisonnements, vénérable préfet, sont en vérité des plus concluants ! lui repartirent-ils. Seulement, il nous vient à l'esprit que la déposition de ces gens du voisinage pourrait bien n'être que la conséquence de vos ordres ; vous leur avez sans doute p1.134 enjoint de vous faire devant nous une

[1] En chinois : Votre Excellence est en haut, — formule de salut à un supérieur.
[2] Littéralement : Je compte sur vos paroles d'or.

déposition mensongère, afin de mieux abuser nos yeux et nos oreilles. Mei-Pi est le fils d'un rebelle : qu'il nous échappe ou non, nous n'oserions certainement, vénérable préfet, vous accuser d'un pareil crime devant l'empereur. Pourtant, hier, dès notre arrivée, vous nous avez bernés avec ces belles paroles : c'était un homme de talent, on pouvait craindre de ne pas le trouver chez lui, il fallait remettre à cette heure-ci son arrestation... Nous venons aujourd'hui, et nous trouvons une maison vide ! D'après les voisins, il y aurait quinze jours que personne n'habite plus ici. Or, vos humbles serviteurs, en entrant tout à l'heure avec vous, vénérable préfet, ont pu voir que tout indique ici une maison fraîchement habitée. Lorsque les satellites nous ont informés qu'ils n'y avait personne dans les pièces du fond, nous sommes passés derrière avec vous ; nous avons inspecté chaque pièce, et nous avons pu voir que les tables, les chaises, les bancs, ne portent pas un grain de poussière [1], les châssis des portes et des fenêtres n'ont pas souffert le moindre dommage ; enfin, nous avons même remarqué sur le foyer de l'eau tiède et des mets. Daignez donc encore nous dire, vénérable préfet, en présence de toutes ces preuves révélatrices, que réellement vous ne les avez pas fait échapper. Vos subordonnés voudraient ne pas se montrer rigoureux et intraitables : pourtant, il faudra une réponse au *t'aï-shih*, et nous ne pouvons faire autrement que p1.135 de lui rapporter vos honnêtes intentions. Lorsque le Premier ministre apprendra la sympathie et l'affection que vous portez au talent, il en conclura [comme nous] que c'est vous qui avez fait échapper, sans qu'ils laissent aucunes traces, Mei-Pi et sa famille !

Le préfet était tellement glacé d'épouvante, que son visage avait la couleur de la terre.

[1] En chinois : un demi-grain de poussière.

Qu'advint-il au préfet ? C'est ce que nous allons apprendre en détail au lecteur dans le chapitre suivant, s'il veut bien continuer à prêter l'oreille.

@

CHAPITRE IX

@

Les soi-disant envoyés de l'empereur épouvantent [le préfet] afin de se faire payer chèrement leur silence. Dans son émoi, Tch'ên, le préfet, se concerte avec eux pour se disculper.

— p1.136 Vénérable préfet, dirent les commissaires, c'est à cause de votre sympathie pour le talent et de votre amour pour les lettres que vous avez fait échapper Mei-Pi.

— Et pourquoi prétendez-vous que c'est moi qui l'ai fait échapper ? s'écria le préfet.

— Comment ne serait-ce pas vous ? Pourquoi donc, hier, ne vouliez-vous pas qu'on procédât à l'arrestation ? Aujourd'hui, les criminels se sont enfuis, et, avec intention, vous nous faites questionner leurs voisins, qui se chargent de vous tirer d'affaire : tout cela par pure compassion pour le talent.

— Que Vos Excellences daignent revenir dans mon yamên, dit le pauvre préfet ; nous y reprendrons cette discussion.

Il congédia les voisins, ordonna à ses satellites d'appeler un menuisier pour remettre le portail en état, puis il chargea ses commis de dresser une liste de tous les meubles qui se trouvaient à l'intérieur et p1.137 d'apposer ensuite les scellés. Après quoi, ayant recommandé au *ti-fang* une surveillance attentive et vérifié lui-même l'apposition des scellés sur les portes de devant et de derrière, il remonta en chaise et s'en revint à son yamên. Il retint près de lui les commissaires impériaux, leur montra les plus grands égards, leur fit présent de cent onces d'argent, et, enfin, après maintes supplications, obtint d'eux la promesse [de ne rien divulguer] : il fut décidé qu'on ferait un rapport établissant qu'avant l'arrivée du décret, toute la famille des Mei avait disparu. Nous laisserons maintenant les envoyés impériaux, qui, de retour à la Capitale, s'en allèrent rendre à Lou-Tch'i le prétendu décret de l'empereur.

Après leur départ, le préfet entra dans une violente colère.

— Quel est donc, s'écria-t-il, celui qui a dévoilé cette affaire et favorisé la fuite de Mei-Pi ? Ah ! si je parviens à le découvrir, il est sûr d'expirer sous le bambou !

Tch'ên le bavard qui, près de là, avait saisi ces paroles, en fut pétrifié [1].

— Et moi qui tout à l'heure songeais à tout lui dire ! murmura-t-il. Quel bonheur que je n'aie pas encore ouvert la bouche ! Si j'allais à présent dénoncer T'ou-Shên, notre maître le ferait à l'instant p1.138 comparaître devant lui, et, si on ne le tuait tout à fait d'une volée de coups de bâton, il n'en sortirait pour sûr qu'à demi-mort. Mais s'il allait à son tour m'accuser, moi, de lui avoir tout conté, j'aurais grand'peine à m'en tirer vivant, et si même je n'y laissais ma peau, j'aurais lieu pour longtemps de me repentir de mon bavardage [2]. Allons, à partir de ce jour, je ferai bien de tenir un peu mieux ma langue !

Quant à T'ou-Shên, il était orphelin et n'avait ni femme ni enfant. Il avait réussi à faire évader le jeune Mei et sa famille ; seulement, quand il vit le préfet offrir force présents aux envoyés de l'empereur, il se dit en lui-même :

— Hem ! voilà une mauvaise affaire ! Si, par hasard, Tch'ên le bavard soufflait mot pour dire que c'est moi qui ai vendu la mèche, notre préfet donnerait cours à sa colère et ne passerait, certes, pas là-dessus : ma vie, j'en ai peur, courrait les plus grands risques. Or, je suis natif du Shantong, et, après avoir dû à S. Exc. Mei la grâce de la vie, c'est sur ses recommandations que j'ai obtenu ma place ici ; maintenant que Mme Mei s'est enfuie dans le Shantong, je ne puis mieux faire que de quitter ma charge actuelle pour aller en chercher

---

[1] Littéralement : il tira la langue, — geste qui annonce une grande frayeur.
[2] Littéralement : J'aurai les neuf-dixièmes de malchance, — il veut dire qu'il tomberait dans la misère en perdant sa place.

une autre dans le yamên du *kieh-tou-shih* et m'y cacher en attendant la fin de nos malheurs.

p1.139 Sa résolution une fois prise, il plia bagage et partit pour le Shantong, où il comptait trouver un gîte dans la demeure du *kün-mên* [1]. Nous le reverrons dans la suite de cette histoire, mais pour l'instant nous reviendrons au jeune Mei.

Mei-Pi était donc parti en compagnie de Hsi-T'ong. Le voyage que les deux jeunes gens avaient à accomplir devait leur prendre beaucoup de temps, mais ils l'achevèrent sans avoir osé se montrer un instant en dehors du bateau, et arrivèrent [sans entrave] à Yi-Tchêng.

— Veuillez débarquer, messieurs ! dit aussitôt le batelier.

Avant levé les châssis des fenêtres, le jeune Mei regarda au dehors ; il se trouva dans un pays complètement nouveau pour lui.

— Nous ne connaissons pas le pays [2], dit-il au batelier, voulez-vous avoir l'obligeance de chercher une hôtellerie où nous puissions descendre : naturellement, nous ajouterons quelque chose à votre salaire pour vous payer de votre peine.

— Ah ! monsieur ne connaît pas le pays. Attendez que j'aie ancré mon bateau et je cours me mettre en quête d'un hôtel.

p1.140 Le batelier sauta à terre ; peu d'instants après, il était de retour.

— J'ai trouvé une hôtellerie, monsieur, dit-il ; veuillez descendre à terre.

Mei-Pi et Hsi-T'ong préparèrent prestement leurs bagages, et, accompagnés du batelier, ils descendirent à terre et marchèrent vers l'hôtellerie. Après avoir échangé avec le maître les civilités d'usage, ils passèrent à l'intérieur et remarquèrent trois pièces.

---

[1] *Kün-mên* est un titre réservé aujourd'hui au *t'i-tou* ou commandant militaire d'une province. Anciennement, comme *Kieh-tou-shih* nous l'indique, il avait également la juridiction des affaires civiles.

[2] Littéralement : Nous ne sommes pas encore sortis.

— Monsieur, demanda le batelier en déposant les bagages, l'endroit vous plaît-il ?

— Assez, répliqua Mei-Pi ; seulement, j'ignore encore le prix.

— M. Liou, qui tient cette hôtellerie, est honnête homme et n'écorche point son monde, fit le batelier : les chambres sont à prix fixe ; y compris la nourriture, tout monte par jour à un *t'sien* [1] par personne.

— Nous n'y resterons qu'un jour ou deux, répliqua le jeune Mei.

Il chargea Hsi-T'ong de peser l'argent dû pour le bateau, puis, y ayant ajouté deux *t'sien* comme pourboire, il le présenta au batelier ; celui-ci reçut la somme, exprima de vifs remercîments à Mei-Pi et partit enchanté.

S'adressant alors à l'hôtelier :

— Le nom du magistrat de ce district n'est-il pas 'Heou ? demanda Mei-Pi. p1.141

— Oui, monsieur, son nom est 'Heou, répondit l'hôtelier.

— Et, depuis qu'il est en charge ici, comment se conduit-il ?

— Monsieur, fit prudemment l'hôtelier, êtes-vous un parent ou un ami de Sa Seigneurie le sous-préfet ?

Si je dis que je suis un parent, pensa Mei-Pi, il n'osera plus me dire la vérité.

— Je ne suis que son compatriote, répondit-il après avoir réfléchi, et, comme je passe ici par hasard, je désire lui faire une visite ; mais j'ignore si l'on a chance d'être reçu.

— Puisque vous n'êtes que son compatriote, vous ne m'en voudrez pas si je cause un peu trop, reprit l'hôtelier en hochant la tête. À mon avis, vous ferez bien de vous

[1] Environ 0 fr. 75. Il y a dix *ts'ien* dans un *liang* ou taël d'argent. Toutes les mesures chinoises sont décimales.

dispenser d'aller le voir, car, si vous y allez, vous êtes sûr de n'éprouver que des rebuts.

— Que voulez-vous dire par là ?

— Depuis son arrivée ici, continua l'hôtelier, M. 'Heou ne songe qu'aux richesses, froisse ses amis et cherche par toutes sortes de moyens [1] à accaparer l'argent du public. S'agit-il d'un procès, celui qui est riche l'emporte infailliblement, et le pauvre est sacrifié [2], sans le moindre égard pour la justice. Peu de temps après son entrée en fonctions, un de ses neveux vint loger chez moi ; il était pauvre et sans argent ; mais, comme il se disait le neveu du sous-préfet, je le reçus pour une nuit dans mon hôtel. Le lendemain, il prit ses bagages sur son dos et se rendit à la p1.142 sous-préfecture ; là, ayant aperçu un employé, il lui remit sa carte de visite, qu'on porta sur-le-champ dans le salon de derrière. Un moment après, on rapportait de l'intérieur la réponse suivante : « Sa Seigneurie déclare n'avoir point de neveu de votre nom ; tenant compte de votre ignorance, on veut bien vous épargner tout châtiment, mais sortez ! »

« À cette réponse, la colère du jeune homme éclata comme la foudre.

« — Qu'est-ce à dire ? s'écria-t-il, où a-t-on vu pareille chose ? Moi, l'enfant de son frère, qui ai fait mille *li* [3] pour le venir voir ! Il ose dire qu'il n'a pas de neveu de mon nom !

« Sur ce, il alla se planter en face de la porte latérale et se mit à énumérer tout au long, devant le concierge, les antécédents de son père, de son grand-père et de son bisaïeul [4] : il attendit jusqu'au soir, mais sans recevoir de

---

[1] Littéralement : par mille plans et cent combinaisons.
[2] Littéralement : Celui qui n'a pas d'argent meurt.
[3] Cette expression, invariablement employée pour désigner un long voyage, est imitée de Mêng-Tzû. (Voyez ce philosophe, chap. 1, § 1.)
[4] En chinois : les antécédents de trois générations.

réponse. Voyant qu'on était résolu à ne pas le reconnaître, il ne put qu'exhaler sa colère, plia bagage et reprit le chemin de son pays. Si M. 'Heou a traité de la sorte un de ses propres neveux, à plus forte raison vous traitera-t-il de même, vous, qui n'êtes que son compatriote.

— Est-ce possible ? s'écria le jeune Mei ;

mais, en dedans de lui-même, il n'y croyait qu'à demi.

Hsi-T'ong, près de là, avait tout entendu et secouait p1.143 la tête à l'écart. Le maître de l'hôtel, ayant préparé le souper, mit le couvert, et Mei-Pi s'attabla avec Hsi-T'ong. Le repas terminé, l'hôtelier ramassa les tasses et les bâtonnets, puis, après avoir placé une théière de thé fin à la disposition des jeunes gens, il les laissa à leur causerie.

— Mon frère, dit Liang-Yü en parlant à Hsi-T'ong, ce que vient de nous dire l'hôtelier ne peut être qu'un conte en l'air. Comment mon beau-père pourrait-il avoir ce cœur cruel [1] ? Ne pas reconnaître un de ses neveux ! Cela ne peut être !

— Mieux vaut croire que cela est que de n'en rien croire, monsieur, répliqua Hsi-T'ong. Maintenant que, grâce aux événements actuels, il occupe une charge publique, il est fort possible que votre beau-père songe à profiter des avantages de sa position, plutôt qu'à tenir compte de ses liens de parenté.

— Ainsi, à votre avis, mon frère, je ne dois point aller le voir ?

— Je ne veux pas dire qu'il n'y faille point aller, monsieur, repartit Hsi-T'ong ; il faut qu'on le voie, au contraire ! seulement, dans le cas présent, il est bon que nous arrêtions avant tout notre plan d'action.

— Et quel est le plan que vous proposez ? demanda Mei-Pi.

[1] En chinois : ce cœur de loup ; — on dit d'un homme cruel : *lang-hsin-keou fei*, cœur de loup, entrailles de chien.

— Nous sommes dans un pas difficile [1]. D'après les discours du maître d'hôtel, M. 'Heou serait p1.144 d'une telle avarice, qu'il va jusqu'à renier ses liens de famille ; mais nous aurions tort d'ajouter foi entière à ces paroles. D'un autre côté, si vous allez tout droit vous présenter à votre beau-père, il peut se tourner contre vous [2], et, vous traitant comme le fils d'un rebelle, mettre sur vous la main, pour vous expédier à la Capitale. Alors, les plus beaux discours ne vous tireraient pas de là ; ne serait-ce pas avoir compromis sans retour la postérité des Mei ? Si vous daignez en croire votre indigne serviteur, quittez vos habits de jeune seigneur, laissez-moi m'en revêtir, et prenez les miens ; me faisant faussement passer pour vous, j'irai faire visite à M. 'Heou, et, de loin, vous pourrez m'observer. Si j'entre au yamên et suis admis en sa présence, je verrai comment tournent les choses ; honnête et bon, il devra vous plaindre, et, dans ce cas, je lui expliquerai en détail notre ruse, et vous appellerai près de lui. S'il est membre, au contraire, de la faction des traîtres, je me bornerai à lui parler de choses et d'autres, jusqu'à ce qu'il fasse allusion aux affaires de Son Excellence à la Capitale ; je les lui rapporterai alors d'un bout à l'autre et de point en point. Il se peut, qu'incapable de compassion, il conçoive aussitôt la pensée de me perdre ; mais, dès que vous vous en apercevrez, vous pourrez en toute hâte vous sauver au Shantong, prendre refuge chez votre oncle paternel, M. K'iou, et, là, former d'autres projets. p1.145

— Votre idée est bonne, certainement, répliqua Mei-Pi ; seulement, puis-je permettre que vous preniez ma place ?

— Votre humble serviteur est loin de songer à se jouer de vous, monsieur, fit Hsi-T'ong. Je crois qu'il est difficile de pénétrer toute cette affaire, et il est également dangereux

[1] Littéralement : cette affaire est difficile à peser, à décider.
[2] Littéralement : qu'il change de contenance à votre égard.

pour nous d'avancer ou de reculer. À moins que vous ne vous prêtiez aux circonstances, j'ai grand'peur que nous nous attirions quelque mésaventure.

— Laissons passer la nuit, conclut Mei-Pi ; nous verront demain quel parti prendre.

Après cette conversation, les deux jeunes gens se couchèrent.

Le lendemain, de grand matin, un domestique vint leur apporter de l'eau pour la toilette. Les apprêts terminés, ils déjeunèrent, et, alors, Hsi-T'ong renouvela vivement ses exhortations :

— À moins que vous ne vous prêtiez aux circonstances, dit-il, nous serons encore ici dans un an ; où en sera l'avantage ? Mieux vaut de suite arrêter un plan pour voir M. 'Heou ; alors, pourront venir pour nous des jours plus heureux [1].

Le jeune Mei n'avait rien à dire contre le plan proposé ; force lui fut donc de faire avec Hsi-T'ong échange de costume ; après quoi, tous deux sortirent de l'hôtel. Lorsque l'hôtelier les aperçut ainsi, il prit à part son domestique : p1.146

— Tu vois bien ces deux individus, là-bas, lui dit-il, eh bien ! ce ne sont que des vagabonds et des escrocs. Hier, c'était ce jeune homme-là qui portait les vêtements de jeune lettré ; aujourd'hui, c'est celui-ci. Il y a neuf chances contre dix à gager qu'ils s'en vont au yamên du sous-préfet pour solliciter des secours [2].

Hsi-T'ong interrompit tout à coup sa péroraison :

— Monsieur le maître d'hôtel, lui cria-t-il, nous laissons ici nos habits et nos bagages ; veillez-y avec soin !

---

[1] En chinois : un jour où nous sortirons la tête.

[2] *Ta-tch'eou-fêng*, demander des secours ; — littéralement envoyer [de petits] présents pour en soutirer [de gros]. *Fêng*, vent, est écrit par erreur pour *fêng*, enveloppe, sceller, pris ici dans son acception de *présents*.

— Soyez tranquilles, répliqua l'hôtelier en riant. Quand vous reviendrez avec vos richesses, soyez sûrs, messieurs, qu'on vous fera fête.

Les deux jeunes gens sortirent de l'hôtel, Hsi-T'ong marchant devant en prenant de grands airs, et le jeune Mei le suivant à distance. Au bout de quelques pas, celui-ci examina les vêtements qu'il portait : ses traits se couvrirent de confusion, et il éprouva secrètement une vive douleur :

— Moi, Mei Liang-Yü, se dit-il, issu d'une famille noble, en être réduit aujourd'hui à jouer le rôle d'un valet !

Et il songeait tristement en lui-même. Hsi-T'ong tourna la tête pour l'observer, et entendit comme le bruit d'un sanglot. p1.147

— Me voilà parti pour voir M. 'Heou, songea-t-il ; seulement, les malheurs sont fréquents, et les chances rares !

Il demanda son chemin, et continua à avancer. Tournant de nouveau la tête, il aperçut Mei-Pi fort loin derrière ; et comme, tout en marchant, il levait la tête, il remarqua, sur le bord de la route, une boutique d'apothicaire ; il s'arrêta aussitôt, et entra :

— Maître, je vous salue, dit-il à l'apothicaire en s'inclinant les poings levés.

— Je vous salue, noble monsieur, répondit le maître de la boutique. Que désirez-vous ?

— Il y a chez moi, répliqua Hsi-T'ong, une quantité de rats qui me rongent et me gâtent mes cartons et mes livres ; je n'ai pas plus tôt quitté mes habits et mes chaussures, qu'ils les mettent en pièces. Je voudrais me procurer un peu d'arsenic afin d'empoisonner quelques-uns de ces rats.

— Je ne puis vendre de l'arsenic à la légère, dit l'apothicaire, car je pourrais me trouver compromis dans quelque sinistre accident. Je le regrette, monsieur.

— Vous êtes dans l'erreur, maître, fit Hsi-T'ong ; moi qui suis un homme d'études, comment pourrais-je être ignorant à ce point ? Ce n'est que parce que j'ai une profonde horreur des rats que je désire acheter quelques drogues pour m'en défaire.

— Vous avez raison, monsieur, conclut l'apothicaire ; allons, je vais vous en vendre un peu.

Hsi-T'ong sortit aussitôt de sa ceinture un p1.148 morceau d'argent, qu'il remit en échange de l'arsenic.

— Monsieur, ajouta le marchand, ce n'est pas une chose avec laquelle on puisse plaisanter.

— Je sais, je sais ! répliqua Hsi-T'ong,

et, faisant glisser le paquet dans sa manche, il sortit.

Mei-Pi, pendant ce temps, était arrivé en face de la boutique.

— Mon frère, qu'avez-vous donc acheté ? lui demanda-t-il.

— Comme mon frère aîné tardait un peu, je l'attendais ici, répliqua Hsi-T'ong.

Et, de nouveau, tous deux s'écartèrent pour reprendre leur distance, l'un marchant en avant et l'autre suivant à quelques pas derrière. Enfin, après avoir marché pendant quelque temps, ils se trouvèrent en face de la sous-préfecture. Hsi-T'ong attendit que Mei-Pi l'eût rejoint, puis il lui renouvela encore une fois toutes ses recommandations ; le jeune Mei alla ensuite se placer sous le rebord d'un toit voisin, où nous le laisserons pour un instant.

— Où est-il, le concierge ? s'écria Hsi-T'ong, après s'être avancé jusque dans la grande salle.

S'entendant appeler de l'intérieur, le portier accourut aussitôt.

— Qui êtes-vous, monsieur ? demanda-t-il.

— Allez m'annoncer à votre maître, répliqua Hsi-T'ong : informez-le que le jeune Mei, de Tch'ang-Tcheou, demande à le voir. p1.149

Le portier s'empressa d'aller porter ces paroles à son maître.

— Prie ce monsieur d'entrer dans mon bureau privé, ordonna celui-ci ; je vais le recevoir !

Le concierge introduisit Hsi-T'ong. Dès que le jeune homme se trouva en présence de 'Heou-Louan, il s'avança de quelques pas vers lui et, s'inclinant jusqu'à terre, il dit :

— Que Son Excellence mon beau-père daigne s'asseoir en haut de la salle et recevoir les humbles révérences de son indigne gendre !

'Heou Louan s'approcha de lui et, l'arrêtant de la main :

— Mon cher gendre, fit-il, vous avez souffert toutes les fatigues d'un long et pénible voyage [1] ; contentons-nous des petites cérémonies.

Après un court débat de politesse, 'Heou-Louan reçut deux révérences.

— Permettez que j'aille saluer ma belle-mère, dit le faux Mei-Pi.

— Attendez que nous soyons passés dans le salon de derrière, répliqua 'Heou-Louan, vous pourrez alors lui offrir vos salutations. Veuillez vous asseoir.

Le prétendu Mei-Pi s'inclina et s'assit. On servit le thé ; pendant ce temps, Hsi-T'ong se mit à examiner 'Heou-Louan : il lui trouva le front fuyant [2], p1.150 le regard faux [3], le nez pointu et les oreilles petites.

— L'hôtelier n'a rien exagéré, pensa-t-il en lui-même ; je tiens cet homme pour un dangereux et perfide coquin !

---

[1] Littéralement : [vous avez souffert] la bise et la gelée d'une longue route.
[2] Littéralement : une tête de lièvre.
[3] Littéralement : un regard de souris.

Il n'avait pas encore résolu ses doutes, lorsque 'Heou-Louan prit la parole.

> — Cher gendre, dit-il, S. Exc. votre père a été élevé au poste de moniteur impérial et réside depuis quelque temps déjà à la Capitale : est-il satisfait [de sa nouvelle position] ?

Hsi-T'ong prit avec intention un visage désolé ; il se leva, et, faisant semblant de sangloter, il se prosterna profondément :

> — S. Exc. mon beau-père ignore-t-il donc encore les cruelles nouvelles qui concernent mon pauvre père ?
>
> — Relevez-vous et expliquez-moi ce que vous voulez-dire ! fit 'Heou-Louan.
>
> — Permettez que je vous en instruise, reprit Hsi-T'ong en se relevant. Feu mon père ne garda pas longtemps sa position à la cour. L'empereur ayant ordonné à Tch'ên Tong-Tch'ou de marcher à la tête de nos armées contre les barbares, et nommé Fêng Tou-Hsiou commissaire-adjoint du département de la guerre, mon père, en sa qualité de moniteur impérial, ne put rester simple spectateur [1] ; il sortit des p1.151 rangs des ministres et présenta un contre-rapport à l'empereur ; mais, par mégarde, il offensa le Fils du Ciel, qui, sur-le-champ lui fit trancher la tête. Bien plus, on envoya à Tch'ang-Tcheou un décret impérial ordonnant l'arrestation de toute notre famille, et c'est pourquoi votre indigne gendre, s'étant enfui, vient aujourd'hui chez vous demander un asile. Vous, le camarade de promotion et le parent de feu mon père, vous daignerez, j'en suis sûr, en souvenir des liens qui nous unissent, sauver la vie de votre indigne gendre. J'aurai envers Votre Excellence la même gratitude que si j'avais reçu le bienfait d'une nouvelle existence.

La contenance de 'Heou-Louan avait changé subitement.

---

[1] Littéralement : ne voulut pas cacher sa main dans sa manche et regarder de côté, — c'est-à-dire rester spectateur inactif.

— Puisqu'il en est ainsi, fit-il, souffrez que je vous dise que feu votre père était par trop entêté. Aujourd'hui, dans la carrière publique, il faut savoir courtiser ses chefs et se tenir en bons termes avec les puissants : on peut ainsi se faire une bonne position, avoir d'honnêtes et larges terres [1], des propriétés de mille hectares [2] d'étendue. Sinon, à quoi bon avoir passé dix années de sa vie sous une fenêtre glaciale, livré matin et soir à des études ardues ? Et quelle manie aussi avait votre père de vouloir à tout propos p1.152 parler de ministres fidèles ? Aujourd'hui, il y a tout perdu, même sa tête !

— Feu mon père a commis, pendant sa vie, de graves offenses envers vous, reprit le faux Mei-Pi en sanglotant ; mais songez que votre indigne gendre est aujourd'hui errant par le monde [3] sans un toit pour abriter ses jours : il est sous le coup de l'adversité !

— Mon yamên est petit et ma charge des plus modestes, répliqua 'Heou-Louan ; comment pourrais-je vous offrir un gîte ?

— Puisque mon beau-père ne veut pas me recevoir chez lui, dit le faux Mei-Pi, il ne me reste plus qu'à lui faire mes adieux pour aller ailleurs chercher un refuge.

— J'admire, en vérité, vos façons de parler ! lui riposta 'Heou-Louan. Vous n'êtes plus maintenant que le fils d'un criminel d'État : croyez-vous que ma fille consentira jamais à devenir la femme d'un rebelle ? Or, tout le monde [4] sait que vous êtes mon gendre, et tous les gens de mon yamên vous ont vu tout à l'heure entrer ici : et si les autorités l'apprennent et m'envoient l'ordre de leur livrer le fils du rebelle, qui votre

---

[1] En chinois : d'honnêtes terres de cent mille fois dix mille [hectares d'étendue].
[2] Le *ts'ing* vaut en réalité plus de six fois notre hectare, mais, comme l'expression est simplement figurative, j'emploie sans scrupule ce mot hectare.
[3] *Ssŭ-haï*, les quatre mers, que les Chinois supposaient autrefois limiter le monde.
[4] Littéralement : les dix mille oreilles et les dix mille yeux [de la multitude].

respectable beau-père leur donnera-t-il [à votre place] ? Ce n'est pas que je sois dépourvu d'affection et que je veuille méconnaître mes p1.153 obligations d'ancien condisciple de votre père ; mais, qu'y puis-je faire ? telle est votre destinée !

— Qu'est-ce donc que mon beau-père compte faire de moi ? demanda le faux Mei-fi.

— Vos larmes ne serviraient à rien, répliqua 'Heou-Louan. Du reste, je me dispenserai d'employer les tortures envers vous et je vous enverrai simplement à la Capitale pour être remis aux mains de S. Exc. Lou-Tch'i, le Premier ministre, qui vous jugera lui-même. Ne m'en veuillez point, car, après tout, ce n'est que votre père qui vous lègue tous ces ennuis.

Aussitôt, il appelle ses satellites et leur ordonne de saisir le jeune homme.

— C'est le fils d'un rebelle ! leur dit-il, gardez-le avec la plus grande vigilance ! Je tiens à l'envoyer à la Capitale pour solliciter une récompense.

En même temps, il paraphe un bulletin de prison, et les satellites, s'approchant du faux Mei-Pi, le chargent de chaînes et l'emmènent pour le mettre en sûreté dans la prison.

Le lecteur est sans doute anxieux de savoir ce qu'il advint de Hsi-T'ong : qu'il prête donc l'oreille au chapitre suivant, où l'on va le lui raconter en détail.

@

CHAPITRE X

@

Le jeune Mei se sauve chez son beau-père à Yi-Tchêng. 'Heou, le sous-préfet, prononce condamnation contre son prétendu gendre [1].

p1.154 Le faux Mei-Pi sortit donc chargé de chaînes.

Or, le jeune Mei, qui, pendant tout ce temps, s'était tenu aux aguets près d'un mur voisin, fatigué de ne rien voir, se glissa dans le grand portail et allongea la tête pour regarder ; il aperçut les satellites qui emmenaient Hsi-T'ong enchaîné vers la prison de l'Est. Arrivés en face de la prison :

— Ouvrez ! crièrent les satellites, qu'on écroue un prisonnier d'État !

Ignorant ce qui s'était passé, le jeune homme éprouvait au fond du cœur une cruelle inquiétude, et des larmes coulaient de ses yeux. Il craignait de s'approcher davantage, lorsqu'il vit tout à coup Hsi-T'ong tourner la tête vers lui et lancer un regard ; l'intention [du malheureux] était de lui faire entendre qu'il fallait fuir en toute hâte, mais le jeune Mei ne p1.155 le comprit pas, et, dans sa stupeur, il continuait d'avancer encore, lorsque Hsi-T'ong, poussé par les soldats, disparut dans l'intérieur de la prison.

À peine entré, le jeune homme sortit l'arsenic de sa manche, le mit dans sa bouche et l'avala. Le poison, aussitôt absorbé, commença à lui déchirer les entrailles [2], et, incapable de se soutenir, le malheureux tomba à terre ; le sang lui jaillit par les sept ouvertures du visage. Le valet de prison le souleva, mais il reconnut que Hsi-T'ong ne respirait plus et n'était déjà qu'un cadavre ; il le rejeta à terre et s'en fut avertir le chef de prison, qui, sur-le-champ, courut chez 'Heou-Louan lui apprendre ces événements :

---

[1] *Tong-tch'ouang*, le lit oriental, — élégante métaphore pour dire un gendre. M. Stanislas Julien explique au long cette expression dans *Les Deux Cousines*, page p1.345.
[2] Littéralement : lui coupa les entrailles par [morceaux d'un] pouce.

— Le prisonnier d'État a pris du poison dans son cachot et s'est donné la mort, lui dit-il.

[Furieux] à cette nouvelle, Heou-Louan condamna le valet et le chef de prison à recevoir chacun quarante coups du plus lourd bambou, puis il leur dit :

— Maintenant que ce criminel est mort, je vous défends de révéler que c'était un prisonnier d'État ; faites-le passer pour un domestique de mon yamên, condamné à mort pour avoir violé les lois.

Il ajouta en outre quelques instructions.

Après avoir reçu son châtiment et pris les ordres du magistrat, le geôlier se rendit dans une boutique p1.156 et acheta une bière, qu'il fit apporter près de la prison, puis on sortit par le trou-des-criminels [1] le cadavre de Hsi-T'ong et on le déposa dans le cercueil.

Le jeune Mei, qui se tenait debout près de là, vit donc des porteurs placer le corps de son ami dans la bière ; à cette vue, il sentit son cœur se serrer douloureusement [2] :

— Tout à l'heure, se dit-il, Hsi-T'ong s'est arrêté dans une droguerie ; ce n'était donc que pour se procurer du poison !

Comme il faisait cette réflexion, il vit les porteurs soulever le cercueil et l'emporter vers la porte du Nord ; aussitôt, sans prendre garde aux accidents de la route, il se précipita à la suite du convoi et l'accompagna en courant jusqu'en dehors de la ville ; là, les porteurs s'arrêtèrent, et, ayant réquisitionné le fossoyeur de l'endroit, ils lui firent creuser un trou, y jetèrent la bière et disparurent. Alors Mei-Pi s'avança près de la fosse, et, tombant à genoux, s'inclina la face contre terre :

— Mon frère ! mon frère ! s'écria-t-il, en poussant de déchirants sanglots, toi, depuis l'enfance, le compagnon

---

[1] *Lao-yen*, l'œil de la prison, — trou pratiqué dans les derrières d'une prison et par lequel on sort le corps des malheureux qui meurent dans leur cachot.

[2] *Kouên-you-kien-hsin*, littéralement : le cœur [comme] frit dans l'huile bouillante, — singulière expression qui peint de douloureuses angoisses.

d'études de ton stupide aîné ! toi qui ne m'as jamais quitté d'un seul pas ! Ah ! j'ignorais encore p1.157 toute la loyauté de ton cœur ! Je te disais de venir partager mes malheurs... je me réservais plus tard, quand j'aurai un nom, de te récompenser de ton énergique assistance ! Hélas ! qui pouvait prévoir que tu viendrais chercher cette mort ignominieuse chez mon propre beau-père, ce monstre à figure humaine et au cœur de bête ! C'est moi, Mei Liang-Yü, qui devais mourir ainsi ! Ce n'était pas à toi, mon bon frère, à subir ce terrible échange ! Je qualifiais de verbiage sans consistance les paroles de l'hôtelier ; hélas ! tu n'étais que trop clairvoyant, et c'est ton amour pour moi qui t'a porté à prendre ma place. Écoute ! si moi, Mei Liang-Yü, je ne puis obtenir dans l'avenir le moindre succès, tout est fini, [je ne pourrai te récompenser] ! Mais, si j'arrive aux honneurs, je veux me charger du soin de ta tombe et obtenir pour toi des honneurs posthumes. Nous sommes tous deux de noms différents, mais si j'ai plus tard des descendants, je veux que le nom [1] de mon vertueux frère revive en l'un d'eux !

Et, le front penché sur la tombe, le jeune Mei s'abandonnait à ses sanglots : dans la campagne déserte, le maître pleurait son serviteur. En vérité, un homme aussi froid que le marbre [2] aurait senti lui-même ses entrailles s'émouvoir aux accents de cette douleur. Enfin, il se releva et observa les lieux afin p1.158 de pouvoir, plus tard, reconnaître la tombe. Il nota, au coin gauche, un temple élevé aux divinités de l'endroit, et, sur le bord du chemin, un orme dont deux branches s'écartaient en fourche. Après avoir fait ces remarques, il s'inclina pour prendre congé [de son fidèle Hsi-T'ong], et ses sanglots recommencèrent : il se sentait la tête complètement égarée [3]. N'ayant plus son compagnon, il n'osa pas retourner à l'hôtellerie pour y

---

[1] *Tsong-tchih*, lignée, — mais aussi : nom de famille ou de clan.
[2] Littéralement : Un homme de fer ou de pierre.
[3] En chinois : Son esprit était comme le chanvre emmêlé.

reprendre ses bagages, et, la tête affaissée, il suivit une grand'route qui se déployait devant lui et qui le conduisit vers l'est. Bientôt, il se trouva sur le bord d'un canal, et, comme il portait au hasard ses regards en avant, il reconnut l'un des pavillons des murs de la ville.

— Ce pavillon doit être celui de la porte de l'Est, se dit-il.

Arrivé en face [de ce pavillon], il remarqua [sur le canal] un petit bateau [1] qui s'approchait rapidement et dans lequel deux vieillards se tenaient assis ; tout en dirigeant son bateau vers la rive, le batelier interpella Mei-Pi ;

— Eh ! l'ami, dit-il, si vous allez par hasard à Yang-Tcheou, profitez de mon bateau, qui vous y portera !

— Nous connaissons ce bateau, ajoutèrent les deux vieillards ; vous pouvez vous embarquer sans inquiétude.

p1.159 Le jeune Mei-Pi,

Comme l'oiseau qui s'est égaré loin de la bande,

se sentait incapable de prendre aucun parti et se trouvait, on peut le dire à propos,

Sans voie pour monter au ciel, sans porte pour entrer dans la terre.

Jeune et faible, il n'avait plus de famille où il pût chercher abri ; enfin, il tremblait de rencontrer inopinément le maître de l'hôtel et de voir surgir pour lui de nouvelles mésaventures. « Allons, se dit-il, partons d'abord pour Yang-Tcheou ; là, nous songerons à prendre un parti ! »

— Monsieur le batelier, je vais avec vous à Yang-Tcheou, répondit-il.

— Puisque vous venez, montez vite à bord ! fit le batelier.

Dès qu'il se fut embarqué, le jeune homme salua, en joignant les poings, les deux étrangers.

---

[1] En chinois : un bateau à perche, c'est-à-dire un petit bateau qui se meut au moyen d'une gaffe.

— Veuillez entrer et vous asseoir, jeune ami, lui dirent ceux-ci en s'inclinant simultanément pour lui rendre son salut.

Mei-Pi entra dans la cabine et s'assit.

— Avez-vous dîné ? lui demanda le batelier. Nous ne toucherons pas à terre, car il se fait tard et il faut que nous allions vite. Si vous voulez manger, pressez-vous d'acheter un peu de riz.

— Je ne dînerai pas, répliqua Mei Pi.

p1.160 Aussitôt, le batelier se mit en route. Peu de temps après, il revint de l'arrière avec du riz cuit :

— Messieurs, veuillez vous servir, dit-il aux deux vieillards.

Ceux-ci, ayant ouvert un panier à provisions, en sortirent deux poissons ; puis, s'adressant à Mei-Pi :

— Jeune homme, dirent-ils [avec affabilité], veuillez vous approcher et vous servir.

— Merci, vénérables étrangers, répondit-il, je ne mangerai pas.

— Allons, jeune ami, reprirent en riant les deux vieillards, nous voyons bien que vous n'avez que l'argent du passage et ne pouvez payer votre nourriture ; mais, peu importe, nous avons, à nous deux, forcé de moitié la mesure de riz et nous vous invitons.

— Moi, qui, comme une plante marine errante [1], vous ai par hasard rencontrés, mérité-je donc tant d'égards ? dit le jeune homme.

Les deux vieillards sortirent du panier une autre paire de bols et de bâtonnets, et les trois voyageurs s'attablèrent. Le repas terminé, ils s'entretinrent familièrement de choses et d'autres ; mais le bateau ne tarda pas à arriver dans un endroit où le canal se séparait en trois bras.

---

[1] *P'ing*, lentille des marais, — famille des pistiacées.

— Les amis ! dit le batelier, voici devant nous la barrière des douanes ; veuillez, je vous prie, me remettre le prix du passage et débarquer. p1.161

— Je n'ai pas apporté d'argent aujourd'hui, fit le jeune Mei, je vous paierai un autre jour.

— Hein ! riposta le batelier, vous êtes entré dans mon bateau avec les airs les plus imposants ; vous n'avez pas apporté de riz et, depuis le commencement [du voyage], vous vous tenez assis là-bas comme un sournois [1] : seriez-vous par hasard employé du gouvernement ? En ce cas-là, montrez-moi votre carte, que je l'examine. Si vous n'avez pas d'argent, quelque habit ou morceau d'habit usé en tiendra lieu.

Le pauvre Mei-Pi n'avait jamais essuyé encore cet excès de misère cruelle ; ses traits se colorèrent.

— Aujourd'hui, balbutia-t-il, j'ai par hasard oublié de prendre de l'argent avec moi ; mais j'ai sur le corps une robe de satin blanc.

Et, s'en dépouillant, il la tendit au batelier. Celui-ci la prit ; mais, à peine l'eut-il examinée :

— Nous autres, bateliers, nous n'usons pas de ces minces pièces de satin, fit-il [avec mépris]. Ah ! si c'était une robe de coton, peut-être pourrais-je la prendre comme argent comptant.

— Batelier, firent les deux vieillards, rendez ce vêtement à monsieur ; nous paierons pour lui le coût du passage.

Le batelier apporta aussitôt la robe aux vieillards, qui la rendirent au jeune Mei.

— Depuis le commencement du voyage, p1.162 vénérables vieillards, dit celui-ci, j'ai reçu des marques réitérées de votre

[1] Dans le texte : sans bouger.

affectueuse sympathie, et voilà qu'en outre vous payez pour moi l'argent du passage : en vérité, c'est un bonheur pour mes trois existences : je vous en ai une gratitude infinie.

— Bah ! à quoi bon parler de cela ! repartirent les deux vieux en riant ;

et, comme l'embarcation avait déjà accosté la jetée, ils descendirent à terre et gravirent la rive.

Mei-Pi leur adressa une profonde révérence.

— Je n'oserais pas me rendre à votre respectable demeure pour vous y remercier le front dans la poussière, dit-il.

— Pourrions-nous le permettre ? répliquèrent les deux vieillards. Notre indigne demeure est étroite et petite : nous n'oserions pas vous manquer d'égards en vous offrant d'y venir avec nous. Le jour commence à baisser, et si vous songez à pénétrer dans la ville, il faut vous hâter.

Après ces paroles, les deux vieillards disparurent vers l'est.

Cependant, le jeune homme, quoi qu'il fît, pensait constamment à la fin cruelle du pauvre Hsi-T'ong ; son cœur s'abîma insensiblement dans sa douleur, et, à travers la campagne déserte, il laissa de nouveau déborder ses sanglots. Remarquant, néanmoins, que la nuit approchait, il n'osa s'attarder davantage et entra dans la ville. Il aurait voulu descendre dans une auberge, mais comment se présenter sans bagages et sans argent ? Il marchait donc au hasard de côté et p1.163 d'autre [1], lorsque, tout à coup, le monastère de Sheou-'An [2], le plus beau couvent de Yang-Tcheou, se dressa devant lui. À côté s'élevait un arbre, derrière lequel, à peu de distance, était un lieu écarté. Il se faisait tard. Le jeune homme, faute de mieux, se vit obligé de s'étendre sur la terre nue à l'entrée du couvent.

La nuit avança rapidement.

---

[1] En chinois : marchant à l'est, marchant à l'ouest.
[2] *Sheou-An-Ssŭ* signifie : le couvent bouddhiste de la Longévité.

— Autrefois, pendant la vie de mon père, songea le pauvre Mei-Pi, quelle n'était pas notre splendeur ! Et, maintenant, dans l'univers entier, je n'ai pas un abri ! Ma mère et moi, nous voici séparés l'un de l'autre, et le brigand de Lou-Tch'i me poursuit sans relâche. Je crois que je ne pourrai à la fin sauver ma triste vie ; et quelles ne seront pas les tortures auxquelles on me soumettra si le traître s'empare de moi ? Moi, timide et faible étudiant, comment les supporterai-je ? Allons, profitons de ce que personne ne nous voit, et, puisqu'il le faut, finissons-en avec la vie !

Quand il eut ainsi arrêté sa résolution, malgré lui, des larmes abondantes jaillirent de ses yeux. Il défit à la hâte sa ceinture et l'attacha à l'arbre ; puis, tourné vers le midi :

— Ma mère ! s'écria-t-il en poussant un sanglot. Ah ! de quelle mort cruelle meurt ton fils !

p1.164 Et, n'osant laisser éclater ses cris, il se pendit silencieusement sous l'arbre. On peut dire avec tristesse :

Trois pieds d'eau suffisent pour se noyer,
Et une simple corde, pour se pendre !

Si le lecteur ignore ce qu'il advint de la vie du jeune Mei, qu'il continue à prêter l'oreille : le chapitre qui suit va l'en instruire.

@

CHAPITRE XI

@

Réduit à toute extrémité, le jeune Mei attente à sa vie. Un vertueux prêtre bouddhiste l'arrache à la mort.

p1.165 Mei-Pi s'était pendu sous l'arbre, et sa vie ressemblait au disque d'émeraudes [1] de la lune à la cinquième heure ; son souffle, à celui d'une lampe à la troisième heure, qui s'éteint faute d'huile.

Or, un frère du monastère, qui jeûnait ce matin-là au bénéfice d'un bienfaiteur du couvent, ayant mangé quelques petites choses, se sentit indisposé et voulut aller, pour affaire, vers le lieu écarté de l'est ; comme il courait donc vers l'endroit en se tenant le ventre à deux mains, il se heurta tout à coup au corps de Mei-Pi et tomba par terre ; s'étant relevé, il tâta avec la main et sentit que c'était le corps d'un pendu.

— Ah ! quel malheur ! s'écria-t-il. Au secours ! au secours !

et il se mit à pousser des cris d'appel.

Les bonzes, qui se trouvaient à l'intérieur, curieux de savoir de quoi il s'agissait, accoururent aussitôt. p1.166

— Qu'avez-vous à pousser ces cris désordonnés [2] ? lui demandèrent-ils.

— Il y a un pendu sous cet arbre... voyez ! répliqua le frère convers.

Les bonzes levèrent les yeux et reconnurent qu'il disait vrai. Rentrant en toute hâte à l'intérieur, ils allèrent en informer leur vénérable prieur. Quand celui-ci eut écouté leur rapport :

— *Ah-mi-to-fou* [3] ! — *Ah ! mon Dieu !* s'écrie-t-il,

---

[1] Littéralement : la lune à la terrasse d'émeraude, — *Yao-t'aï* se dit d'un tapis de gazon verdoyant, et, par métaphore, de la lune.

[2] Textuellement : Pourquoi ce grand émoi et ces petits mystères ?

[3] Mot indou par lequel les prêtres bouddhistes invoquent leur dieu. Le lecteur n'ignore pas sans doute que les prières et les offices, que lisent ou chantent les prêtres bouddhistes chinois, se prononcent dans la langue originelle ou langue sanscrite, de

et, se levant sur-le-champ, il suit les religieux jusqu'au lieu du suicide ; les bonzes détachent le corps raidi de Mei-Pi et l'étendent à terre.

— Préparez au plus vite une décoction de gingembre ! ordonna le prieur.

Les frères convers apportèrent la médecine ; puis on plaça Mei-Pi sur une chaise, et l'on se mit à le faire boire ; on entendit le bruit du liquide pénétrant à l'intérieur [1], et, quelques instants après, Mei-Pi revenait à lui. p1.167

— Ah ! que je suis malheureux ! murmura-t-il en poussant un profond soupir.

— Il a repris connaissance ! s'écrièrent les bonzes.

Le prieur s'avança en face de Mei-Pi.

— Pourquoi, vous, monsieur, qui êtes si jeune, lui demanda-t-il, avez-vous attenté à vos jours ? Je ne suis qu'un simple moine et n'ai jamais mérité votre haine : pourquoi donc êtes-vous venu ici déshonorer ma demeure ? Quelles sont vos intentions ?

Entendant quelqu'un parler près de lui, Mei-Pi ouvrit les yeux et vit un prêtre aux côtés duquel se tenaient une multitude de bonzes : il se leva aussitôt :

— Votre indigne serviteur est natif d'un pays étranger, dit-il. Je suivais mon maître en route pour la Capitale, lorsque, dans les défilés de Shan-Yang, nos porteurs, profitant de mon manque de vigilance, s'enfuirent avec les bagages de mon maître... Je n'ai pu, pour cette raison, m'en retourner au bateau, car mon maître se montre chez lui d'une sévérité impitoyable, et j'étais sûr, en y rentrant, que je n'en

---

laquelle ils n'entendent, pour la plupart, pas un seul mot. Des caractères chinois ont été adaptés aux sons indous, et ce sont ces caractères, qui n'ont entre eux aucune suite et n'expriment aucun sens, que lisent et relisent avec religion les prêtres chinois. Fort peu de docteurs bouddhistes sont à même de déchiffrer le sens de ces textes singuliers.

[1] Littéralement : On entendit le bruit des trois portes [passages de l'œsophage].

échapperais pas vivant. Réduit à toute extrémité [1], j'ai cherché à me tuer, mais je n'avais nullement l'intention de vous impliquer dans mes malheurs : il m'était réellement impossible de vivre. Puisque vous m'avez sauvé la vie, je puis dire, en vérité, avoir reçu le bienfait d'une nouvelle existence. Seulement, votre p1.168 indigne serviteur n'a pas un sou vaillant : où trouvera-t-il un refuge ? N'est-ce pas, quoique vivant, ressembler à un mort ? Mieux vaudrait que j'eusse réussi à mettre fin à mon destin : tout serait à jamais fini pour moi !

Malgré les vêtements de condition inférieure que portait le jeune homme, le supérieur remarqua en lui des manières respirant la distinction et un langage plein d'élégance.

— Il suffit ! dit-il, suivez-moi au prieuré !

À l'instant, les moines prirent leurs lanternes, et l'abbé se rendit tout droit au prieuré, suivi du jeune Mei, qu'il introduisit. Il s'assit.

— Prenez un siège, dit-il au jeune homme.

— Comment votre indigne serviteur oserait-il s'asseoir en votre présence ! répliqua modestement celui-ci.

— Nous ne sommes ici que d'humbles moines : à quoi bon des distinctions entre nous [2] ? Asseyez-vous, nous pourrons causer plus à l'aise.

— Puisqu'il en est ainsi, fit le jeune homme, pardonnez à votre indigne serviteur s'il ose s'asseoir en votre présence.

— Permettez-moi de vous adresser encore quelques questions, reprit l'abbé. Vous venez de me dire tout à l'heure qu'il vous est également impossible de retourner dans votre pays ou d'aller retrouver votre maître : Qu'est-ce donc que votre maître ? p1.169

---

[1] Littéralement : avancer ou reculer étant également difficile.
[2] Littéralement : Quelle juridiction ai-je sur vous ?

— Il est marchand, répondit Mei-Pi.

— Si vous voulez m'en croire, nous allons envoyer quelqu'un à sa recherche : lorsque je lui aurai dit moi-même ce que je vous ai vu souffrir, certainement il n'osera vous infliger aucune correction.

— Quelle n'est pas ma reconnaissance, monsieur, pour les bienveillantes paroles que vous daignez m'adresser ! s'écria Mei-Pi. Mais quand même, en votre présence, mon maître se rendrait à vos précieux avis [1], à peine serai-je de retour et seul près de lui, qu'il songera de nouveau à ses bagages perdus ; sa colère renaîtra certainement, et il me châtiera. Mieux vaudrait, puisque vous daignez me montrer tant de commisération et de bienveillance, que je prisse asile temporairement ici. Si les dangers se dissipent et que l'espérance renaisse pour moi [2], alors, soyez-en sûr, monsieur, je saurai payer de retour le bienfait que vous m'avez rendu en me sauvant la vie.

— Qu'il en soit donc ainsi ! dit l'abbé après avoir écouté. Cette maison est un temple de Dieu, et tous les hommes y peuvent venir chercher refuge : à plus forte raison, vous, qui êtes frappé par l'adversité. Seulement,

Le petit poulet lui-même ne mange rien qu'il n'ait gagné par son travail ;

Voyons, dites-moi ce à quoi on vous employait d'ordinaire dans la maison de votre maître ? p1.170

— J'étais le suivant de mon maître et ne faisais guère que frotter les tables, épousseter les papiers et arroser les fleurs et les plantes.

---

[1] En chinois : vos paroles d'or.
[2] En chinois : si les nuages se dissipent et que le soleil se montre.

— Je vois que vous n'étiez chargé que de travaux délicats. Vous devez être au fait de l'écriture ; écrivez quelques caractères, je les examinerai.

Mei-Pi, apercevant, sur une table à côté, un pinceau et de l'encre, prit une feuille de papier, s'empara du pinceau et écrivit d'une main hardie quelques grands caractères, qu'il tendit à l'abbé ; celui-ci prit la feuille et y jeta les yeux : elle portait écrits, dans le style élégant, les quatre caractères suivants : *Sheou-'An-Tchan-Ssŭ*, [monastère bouddhiste de Sheou-'An].

— C'est vraiment bien écrit ! fit le prieur en lui adressant ses louanges. Quels sont vos noms et de quel pays êtes-vous ? Donnez-moi exactement tous ces renseignements.

Mei-Pi répliqua sans hésiter :

— Je m'appelle de mon nom de famille Wang, de mon surnom Hsi-T'ong [1] et suis originaire de la préfecture de Tch'ang-Tcheou [Kiang-Nan].

— Ainsi, vous vous appelez Wang Hsi-T'ong ; eh bien, à partir de ce jour, nous vous appellerons Wang Hsi-T'ong.

Et c'est ainsi que Mei Liang-Yü se trouva installé dans le monastère de Sheou-'An ; il n'osait en p1.171 franchir le seuil et s'occupait, du matin au soir, à soigner des pots de fleurs. Le prieur n'aimait point à flatter les bienfaiteurs du couvent et se souciait fort peu des richesses ; aussi Liang-Yü n'était-il pas trop accablé de besogne dans le monastère, et il trouvait même beaucoup de loisirs. Il soignait avec une attention extrême ses plantes et ses fleurs, et tous ses pots étaient dignes d'amour. Mais laissons-le pour l'instant dans sa retraite.

Le lecteur est désireux sans doute de connaître les antécédents du vénérable prieur.

---

[1] Ce sont les noms du garçon de bibliothèque de Mei-Pi, qui meurt dans le chapitre précédent.

Il était issu d'une des premières familles de la contrée. Il avait un frère qui aimait à cultiver les lettres, mais lui-même préférait les armes, et, dans sa jeunesse, il avait remporté aux concours militaires le titre de *t'an-houa* [1] et avait été nommé par l'empereur chef de la garde impériale. Appelé plus tard au poste de commandant en chef des Trois-Frontières [2], il eut souvent à livrer bataille aux Tartares, et toujours il resta victorieux : sa seule vue jetait l'épouvante et le désordre dans les rangs ennemis. Pour récompenser d'aussi éclatants services, le Fils du Ciel l'éleva à la dignité de généralissime de toutes les p1.172 armées de l'empire, et lui décerna, en outre, le titre de président du ministère de la Guerre. Mais, lors de son retour à la Capitale, [le brave soldat], témoin de l'aveugle confiance que le souverain accordait aux traîtres, de la faveur extraordinaire dont jouissaient Lou-Tch'i et ses complices, du meurtre des sujets loyaux et honnêtes, se dit en lui-même qu'il avait déjà tué trop de monde aux frontières ; renonçant aux honneurs, il s'enfuit au mont T'ien-T'aï [3], se réfugia dans un couvent, se fit raser la tête et devint moine. Son nom de famille était Tch'ên [4], son nom d'enfance Jih-Kao et son nom honorifique T'ien-Tchong ; on l'appelait en religion l'abbé Hsiang-Tch'ih. Son frère, Tong-Tch'ou, était président de la cour des Comptes et des Offices et occupait en ce moment son poste à la Capitale.

Après ce petit entretien [avec le lecteur], reprenons le fil de notre histoire.

Le temps vole comme la flèche : deux mois s'étaient rapidement écoulés. Un jour que l'abbé Hsiang-Tch'ih se promenait dans le prieuré en admirant ses pots de fleurs, il vit tout à coup accourir le frère portier, qui lui dit :

---

[1] Le *wou-t'an-'houa,* comme le *wen-t'an-'houa* [troisième candidat reçu aux examens littéraires du doctorat], est le troisième des candidats reçus, au choix de l'empereur, aux examens militaires du palais, *wou-tien-shih.*

[2] Trois grandes divisions de la grande Muraille au temps des T'ang.

[3] Nom d'une montagne du Tchê-Kiang, célèbre par ses monastères.

[4] Il est le frère de Tch'ên-Kong, l'ami de Mei-Kong.

— Vénérable prieur, Son Excellence votre frère cadet est là qui demande à vous voir.

p1.173 Avant que l'abbé eût eu le temps de lui répondre, il entendit quelqu'un lui crier :

— Hé, bonjour, mon vénérable aîné ! votre petit frère s'en vient aujourd'hui vous faire visite !

— Votre stupide aîné vous a manqué en n'allant pas vous recevoir, fit l'abbé.

Et tous deux, se tenant par la main, entrèrent dans le prieuré et s'assirent, après l'échange des politesses d'usage. Un novice leur présenta le thé ; dès que les deux frères se furent servis, les domestiques qui formaient la suite [de Tch'ên-Kong] vinrent se prosterner le front contre terre devant l'abbé et, en retour, les moines du couvent adressèrent leurs révérences au nouvel arrivé. L'abbé Hsiang-Tch'ih entama alors la conversation.

— Depuis quand êtes-vous de retour, mon frère ? lui demanda-t-il.

— Depuis hier seulement, répondit Tch'ên-Kong, et, ayant appris que vous étiez prêtre bouddhiste dans ce monastère, j'y suis venu immédiatement pour vous rendre visite. J'aurais dû amener avec moi ma femme et mes enfants [1] pour qu'ils vous présentent aussi leurs devoirs, mais j'ai craint de troubler votre retraite.

— Je vois, mon frère, par votre empressement à me faire visite, que vous avez gardé pour moi tous vos sentiments affectueux [2], répliqua l'abbé ; à quoi bon p1.174 causer à votre honorable épouse et à mes neveux un pareil dérangement ?

Les deux frères s'abandonnèrent à une causerie intime.

---

[1] Littéralement : votre neveu et votre nièce.

[2] *Sheou-tsou*, mains et pieds, — les frères ; expression qui marque l'intimité des liens fraternels. On dit encore : *kou-yeou-hsiong-ti*, frères de mêmes os et de même chair.

Or, Mei Liang-Yü, étant entré, remarqua que tous deux avaient les mêmes traits ; il s'arrêta aussitôt, et se tint de côté, prêtant l'oreille à leur conversation.

— C'était un continuel chagrin pour moi, mon frère, dit Hsiang-Tch'ih, de vous savoir près de l'empereur comme un agneau près du tigre. Pour moi, il est vrai, je ne porte ici qu'une robe noire et des sandales de paille, mais je n'ai du moins ni honte ni soucis. Enfin, maintenant que vous voilà de retour, vous comprenez sans doute que vous ne pouvez accepter [plus longtemps] cette honte [1]. Je vois en outre, par votre visite aujourd'hui, que les frères, nés du même sein, sont bien comme les mille fleurs issues du même pêcher.

— À quoi bon parler de cela ? fit Tch'ên-Kong. Hier, lors de mon retour, je n'ai trouvé dans mon jardin que des pavillons en ruines, que des fleurs et des plantes détruites. Ah ! je suis bien loin d'avoir votre désintéressement, mon frère, et c'est pour mon malheur que je n'ai pas su imiter votre prévoyance et votre sagesse [2]. C'est en vain que je chercherais à p1.175 tromper vos lumières [en vous cachant mes malheurs] dans le service public ; mais vous savez, du moins, qu'ils ne sont pas dus à la déloyauté, mais aux machinations des traîtres qui ont consommé la ruine de Mei Po-Kao [Mei-Kong.] Ces perfides brigands me proposaient au Trône pour prendre le commandement de nos armées et voulaient faire de moi un général en chef : le vénérable Mei Po-Kao, incapable de contenir son indignation, réprimanda énergiquement [le souverain] : hélas ! sa franchise lui a coûté la vie [3]. [Fêng-Kong] et moi, nous fûmes dégradés et renvoyés dans nos foyers, ce qui est encore, on peut le dire, avoir beaucoup de

---

[1] Il est peut-être à propos de rappeler au lecteur que l'abbé n'a quitté la cour qu'à cause des abus qui y régnaient ; sans cette donnée, plusieurs passages du dialogue des deux frères sont complètement incompréhensibles.

[2] Pour la clarté du texte, j'ai cru devoir développer dans ce langage le sens chinois.

[3] *Tsang-'houang-ts'üan*, être enterré dans la source jaune ; expression analogue à celle que nous avons déjà notée : entrer dans les neuf fontaines, — l'autre monde.

chance au milieu de tant de malheurs... Mais, mon frère, quels magnifiques pots de fleurs vous avez là ! Ils sont vraiment admirables ! Je me demande quel peut être l'auteur de tant d'art. Je voudrais, chez moi, remettre en état mes pavillons et mes jardins : puis-je espérer que vous permettrez à votre artiste de venir décorer ma demeure ? J'ignore si cela se peut faire.

L'abbé se mit à rire.

— Tout en vous écoutant louer la beauté et l'élégance de ces pots de fleurs, lui dit-il, j'ai failli oublier de vous annoncer que, sans m'y attendre, il m'est survenu un fils. Son nom de famille est Wang, son nom d'enfance Hsi-T'ong. Originaire d'un pays p1.176 lointain, c'est par hasard qu'il est venu s'échouer ici. Toutes ces fleurs et ces plantes que vous admirez sont soignées par lui ; de plus, il écrit avec une rare sûreté de main. Je m'attristais de n'avoir aucune occasion de le lancer dans le monde, mais puisque mon frère songe à réparer ses chalets et ses jardins, c'est un garçon qui lui sera d'une utilité incomparable.

Aussitôt, il appela Hsi-T'ong et le présenta à Tch'ên-Kong :

— Vous allez accompagner mon frère, dit-il au jeune homme : soyez attentif à lui prêter tous vos services.

À cette nouvelle, Hsi-T'ong se mit à pleurer :

— Mon unique vœu, dit-il, était de rester soir et matin près de vous, vénérable abbé, afin de pouvoir acquitter envers vous ma dette de reconnaissance.

— [Vous le ferez en servant] mon frère qui est un autre moi-même, répondit Hsiang-Tch'ih. Du reste, je retourne dans quelques jours à la montagne, et, pendant mon absence, personne ici ne pourrait prendre soin de vous.

Hsi-T'ong dut donc obéir, et adresser sur-le-champ ses adieux au vénérable abbé.

— Allez préparer vos bagages, lui dit alors Tch'ên-Kong.

— Il n'a ni literie ni bagages, repartit l'abbé, et, à votre retour chez vous, vous aurez à lui faire son trousseau ; c'est entendu, n'est-ce-pas ?

— Oserais-je donc ne pas me conformer aux ordres de mon frère aîné ? fit Tch'ên-Kong.

Les deux frères continuèrent encore quelque temps p1.177 à causer d'affaires de famille ; puis ils se levèrent pour se séparer, et le vénérable prieur vint reconduire Tch'ên-Kong jusqu'à la grande porte. Ce dernier monta en chaise, et, suivi de Hsi-T'ong, il se mit en route. Arrivé chez lui, il descendit de chaise devant la porte du grand salon, et, la figure rayonnante, entra tout droit dans l'appartement réservé :

— Je suis allé au couvent du Sheou-'An saluer mon frère aîné, fit-il vivement à Mme Tch'ên ; j'en ramène un jeune garçon [1].

— Qui donc peut être ce garçon, pour que vous ayez l'air si ravi ? s'écria Mme Tch'ên.

— Oh ! quand vous aurez vu ce garçon-là, madame, vous serez tout aussi contente que moi ! lui répliqua Tch'ên-Kong.

Son fils et sa fille, l'entendant parler en ces termes du jeune homme qu'il amenait avec lui, commencèrent à chuchoter entre eux :

— Comment donc est faite cette personne dont notre père est si charmé ? se demandaient-ils.

Leurs conjectures furent interrompues par l'arrivée de Wang-Tchêng, [domestique de la maison], qui, conduisant un jeune étudiant, franchit la porte de l'appartement réservé.

— Voici madame ! dit Wang-Tchêng [au jeune homme] en désignant Mme Tch'ên. Vite, le front dans la poussière !

---

[1] En chinois : un petit enfant.

Le jeune homme s'inclina le front jusqu'à terre, p1.178 puis s'acquitta également vis-à-vis du jeune Tch'ên des politesses d'usage. Remarquant alors Mlle Hsing-Yüan [1], il lança sur elle un regard furtif ; la jeune fille était dans toute sa personne d'une perfection exquise, d'une beauté et d'une grâce sans égales [2] ; il remarqua des formes élégantes, une taille gracieuse, rehaussée d'une physionomie pleine d'attraits.

Comment Mei Liang-Yü s'acquitta-t-il de ses révérences envers elle ? Que le lecteur veuille bien prêter l'oreille ; nous allons le lui apprendre en détail dans le chapitre qui suit.

@

[1] Hsing-yüan pourrait se rendre par Fleur d'Abricot.
[2] Littéralement : beauté du Ciel, beauté de l'empire, — beauté incomparable.

CHAPITRE XII

@

Forcé par les circonstances, Mei-Liang prend le nom de Hsi-T'ong et joue le rôle d'un valet. Il reconnaît un ancien condisciple de son père et s'afflige en secret.

p1.179 Quoiqu'elle se présentât simplement parée de ses vêtements ordinaires, Mlle Hsing-Yüan révélait une beauté et des formes incomparables ; à ses pieds, deux nénufars *d'or* [1], longs de deux pouces, apparaissaient discrètement ; toute sa personne était vraiment d'une perfection exquise. À sa vue, Mei-Pi s'était précipité à terre, et, après lui avoir fait une profonde révérence, se tenait immobile sur le côté de l'appartement.

— C'est en effet un fort beau garçon ! remarqua Mme Tch'ên ; c'est de lui sans doute que parlait Votre Excellence tout à l'heure ?

— De lui-même ! répondit Tch'ên-Kong ; non p1.180 seulement il a pour lui l'extérieur, mais, de plus, il possède des talents. Son écriture est tout ce qu'il y a de plus correct. Enfin, pour arranger les fleurs et les plantes, il n'a pas son pareil.

Il tourna la tête et, regardant Mei-Pi :

— Je vous ai amené sur la demande de mon frère aîné, lui dit-il ; vous pourrez dès demain écrire l'acte de vente de votre personne ; je vous donnerai en échange le prix d'achat, et de cette sorte vous serez à même d'acheter les objets qui vous sont nécessaires.

— Votre humble serviteur restera ici, répliqua Hsi-T'ong ; il est inutile que vous me remettiez le prix d'achat de ma personne.

---

[1] Élégante périphrase par laquelle on désigne les petits pieds des dames chinoises. — « Un prince de Thsi (Tông-hoên-héou) ayant fait exécuter en or massif des fleurs de nénufar, les fit fixer au sol et ordonna à Pân-feï, sa favorite, de marcher dessus. Il s'écria alors que, sous chacun a de ses pas, elle faisait naître des nénufars d'or. » — Note de M. Stanislas Julien *Les Deux Jeunes Filles Lettrées*.

— Comme vous voudrez ! fit Tch'ên-Kong. Seulement, puisque vous refusez d'écrire un acte de vente, nous serons obligés de vous considérer comme nous faisons des enfants qui naissent des domestiques de la maison [1].

Aussitôt, il appela Wang-Tchêng :

— Je te donne ce garçon-là comme fils, lui dit-il ; à partir de ce jour, c'est toi qui veilleras sur Hsi-T'ong. Conduis-le dans la bibliothèque et trouve-lui une chambre inoccupée ; pour ce qui regarde son trousseau, tu t'adresseras à Madame.

Wang-Tchêng s'inclina, si ravi qu'il en écarquillait les yeux ; il s'empara des mains de Hsi-T'ong : p1.181

— As-tu entendu les paroles de notre maître ? lui dit-il ; on te donne à moi comme mon fils : à l'avenir, nous nous appellerons tous deux père et fils ! Je n'ai ni garçon ni fille, et c'est pour ton bonheur. Nous avons dans le pays une quantité de filles [à marier] : sous peu, je m'occuperai de t'en choisir une comme il faut ; tu en feras ta femme, et vous aurez des enfants qui perpétueront le nom des Wang. On dit depuis le vieux temps : « Il y a des fils adoptifs, mais pas de petits-fils adoptifs. » Viens que je te présente à ma femme, et dès que tu la verras, appelle-la tout court : Niang [mère] ! elle en sera ravie. Quant à tes affaires, c'est elle désormais qui s'en occupera ; elle lavera et empèsera ton linge et tes robes, et te tiendra tout en ordre !

Pendant ce temps, tous deux étaient arrivés en face de la maison :

— Eh ! la maman [2] ! cria Wang-Tchêng, je t'amène un bel enfant !

---

[1] La loi chinoise autorise l'achat des personnes. Les enfants nés d'esclaves appartiennent au maître de leurs auteurs, et c'est comme tel que Tch'ên-Kong considère Mei-Pi.

[2] *Mama*, pour maman, *papa*, pour papa, — comme chez nous, les premiers mots que bégaie un enfant chinois.

Mme Wang sortit aussitôt, et Hsi-T'ong, s'avançant vers elle, lui fit une profonde révérence :

— Ma tante [1] ! dit-il, je vous salue avec respect !

— D'où vient cet enfant et comment se fait-il qu'il soit mon fils ? demanda Mme Wang.

— Notre maître lui a dit de nous saluer, vous et p1.182 moi, comme ses père et mère ; désormais, nous pouvons tous deux compter sur des descendants.

Après une courte causerie, Wang-Tchêng emmena Hsi-T'ong dans la bibliothèque du jardin ; ils y choisirent un appartement inoccupé qu'ils firent garnir de tables et de bancs ; puis, étant allés à l'intérieur de la maison, ils en rapportèrent des effets, dressèrent le lit et montèrent les rideaux. Après quoi, Wang-Tchêng emmena Hsi-T'ong dîner avec lui, et, les affaires du jour terminées, il le reconduisit à la bibliothèque pour y passer la nuit.

Hsi-T'ong, quoiqu'établi dans la maison des Tch'ên, ignorait encore que ce fût celle de Tch'ên Tong-Tch'ou, [l'ami de son père]. Il était toujours absorbé par la pensée des malheurs de sa famille et songeait constamment à sa mère, dont il n'avait encore reçu aucune nouvelle depuis son départ pour le Shantong. Aussi, la nuit s'écoula-t-elle sans qu'il pût fermer l'œil un moment.

Le lendemain, après son lever, il sortit [de sa chambre] et aperçut Wang-Tchêng, qui, un paquet de cartes rouges à la main, accourait tout essoufflé vers lui.

— Arrive ici, mon garçon ! lui cria Wang-Tchêng, j'ai quelque chose à te dire. Son Excellence s'en va aujourd'hui faire des visites à tous les hauts fonctionnaires de la ville, ainsi qu'à ses proches et à ses amis : comme il n'y a personne pour

[1] *Po-mou*, ma tante paternelle ; — de même, il appelle Wang-Tchêng, *po-po*, mon oncle paternel ; il montre ainsi son respect pour ses parents adoptifs.

écrire les cartes de visite, j'ai déclaré que tu pouvais t'en charger. Attention ! fais cela de ton mieux !

p1.183 Le jeune homme obéit à l'instant : il rentra dans la bibliothèque, délaya son encre, prit son pinceau et, prêt à écrire :

— Mon oncle ! quels sont les titres de ces cartes ? demanda-t-il.

— Écris-en d'abord vingt avec les mots : « Votre camarade et ami de promotion... » [1], puis vingt encore avec les mots : « Votre parent par alliance... », dix autres avec les mots : « Votre aîné... » ; quant au reste, tu mettras partout : « Votre ami et camarade de promotion... » Fais vite ; je sors un moment et reviens de suite ! ajouta-t-il, tout en tournant la tête pour sortir.

— Mon oncle, demeurez un instant, je vous prie ! fit Hsi-T'ong ; j'ai encore quelques renseignements à vous demander.

— Qu'est-ce, mon fils ? dit Wang-Tchêng en s'arrêtant.

— Quels sont les noms de Son Excellence ?

— Misérable enfant, tu n'es qu'un bon à rien ! s'écria Wang-Tchêng. Tu as le bonheur de servir notre maître et tu ignores encore ses noms ! Apprends qu'il est le frère cadet [du vénérable abbé Hsiang-Tch'ih] [2]. Le vénérable abbé s'appelle p1.184 Tch'ên Jih-Kao ; son nom honorifique est T'ien-Tchong ; il gagna autrefois [aux concours] le titre militaire de *t'an-houa*, puis devint commandant en chef des Trois-Frontières, et fut élevé, plus tard, au poste de généralissime, résidant à la Capitale de toutes les armées de l'empire, et à la dignité de président du ministère de la Guerre. Mais, [lors de son retour

---

[1] Ces mots s'écrivent, en petits caractères, au-dessus et un peu à droite des noms du visiteur.

[2] Littéralement : *Ta-lao-yeh*, grand ou premier monsieur, c'est-à-dire le fils aîné du maître. Le second fils s'appelle *Erh lao-yeh*, deuxième monsieur, puis, les autres, troisième, quatrième monsieur, etc.,

à la cour], comprenant la vanité des choses de ce monde, dégoûté des honneurs [1], et ne pouvant [dans ce milieu] échapper à la loi commune de la transmigration des âmes [2], il renonça au monde, et s'appelle aujourd'hui en religion l'abbé Hsiang-Tch'ih. Quant à son frère, il a pour nom d'enfance Jih-Shêng, et pour nom honorifique Tong-Tch'ou ; il occupait dernièrement le poste de président de la cour des Comptes et des Offices. Madame est, par origine, une demoiselle Wou ; notre jeune monsieur s'appelle Tch'ouen-Shêng, et sa sœur, Mlle Hsing-Yüan. Maintenant que je t'ai donné tous ces renseignements, rappelle-les-toi bien, et ne les laisse pas échapper de ta mémoire !

En prononçant ces derniers mots, il avait disparu.

Or, le jeune Mei, pendant que, de la main, il p1.185 écrivait les cartes, s'abandonnait en lui-même à ses réflexions ; il songeait à tous les malheurs qu'il avait essuyés, et ses larmes coulaient tristement :

— Ainsi, se disait-il, c'est ici la maison de mon oncle Tch'ên [3], le camarade de promotion de mon père, celui même à cause duquel mon pauvre père s'est compromis et a encouru la peine de mort ! Qui aurait cru qu'un jour je viendrais dans sa maison ! Mais, en présence des événements actuels, j'ignore encore quels sont ses sentiments : ne révélons donc pas nos véritables noms, gardons le silence, et nous verrons plus tard le parti à prendre.

Il s'essuya les yeux à la hâte et acheva d'écrire les cartes de visite.

---

[1] Cette phrase est textuellement : voyant à jour la poussière rouge [les ennuis et les vexations de ce monde], et les mots *mérite* et *renommée* lui étant extrêmement insipides, etc.

[2] *Louen-'houei*, tour de roue, — expression employée par les prêtres bouddhistes, dans leur système de métempsycose, pour désigner la transmigration des âmes. Wang-Tchêng veut dire ici qu'en se faisant moine, Hsiang-Tch'ih atteindrait à un degré de perfection qui, l'affranchissant des lois communes de la transmigration, le déifierait après sa mort.

[3] Mei-Pi, ici et partout dans la suite, appelle Tch'ên-Kong son oncle ; il est en effet le fils de son camarade de promotion, qualité, comme je l'ai expliqué déjà, qui établit, entre deux condisciples, des liens d'amitié qu'ils considèrent aussi forts que ceux de la fraternité.

Comme il ramassait son pinceau, arriva Wang-Tchêng.

— Eh quoi ! mon fils, tu n'écris pas les cartes ! s'écria-t-il ; que fais-tu là ?

— Elles sont écrites, répondit Hsi-T'ong.

— Déjà finies ! Voyons un peu comment tu écris.

Hsi-T'ong tendit les cartes à Wang-Tchêng ; dès qu'il les eut regardées :

— Voilà qui est bien écrit, ma foi ! s'exclama ce dernier,

et aussitôt il les emporta dans le salon de devant et les présenta à son maître.

— Est-ce bien Hsi-T'ong lui-même qui a écrit ces cartes ? demanda celui-ci.

— Hsi-T'ong lui-même, fît Wang-Tchêng.

— Ce garçon écrit fort bien, en vérité ; je songerai à le pousser.

Voyant son maître faire ainsi l'éloge de Hsi-T'ong, Wang-Tchêng était dans l'enchantement ; aussi, dès que Tch'ên-Kong fut sorti pour aller faire ses visites, il vola à la bibliothèque.

— Mon fils, dit-il à Hsi-T'ong, notre maître a vu les magnifiques caractères que tu as écrits ; il est dans l'admiration et m'a dit qu'il penserait plus tard à te faire avancer. Applique-toi donc de ton mieux [à tes études] et ne t'amuse pas !

Sur ce, il s'en fut prestement conter l'aventure à sa femme.

Ses visites terminées, Tch'ên-Kong rentra chez lui, et ce fut alors au tour de tous les personnages officiels de l'endroit, de ses parents et de ses amis, à venir lui rendre visite. Tout cela occasionna plus d'un mois de trouble, puis le calme se rétablit.

Mais, un jour, on commença à songer aux réparations du jardin et des pavillons. Sur-le-champ, des charpentiers furent appelés. Comme

la maison était celle d'une famille noble où l'argent ne faisait pas défaut, [les dépenses ne furent point épargnées], et, au bout d'un mois, tout était remis à neuf. Alors, Tch'ên-Kong confia à Hsi-T'ong le soin des arbres fruitiers et l'arrangement des fleurs et des sites du jardin.

Cependant, le temps s'écoule rapidement, et l'hiver p1.187 meurtrier ne tarda pas à s'évanouir pour faire place au nouveau printemps, époque qui amenait avec elle de nouvelles préoccupations. Puis, vinrent les fêtes bruyantes, aux lampes enluminées, du quinzième jour du premier mois, et l'on se trouva bientôt à l'époque de la deuxième lune [1].

Un jour, Tch'ên-Kong, libre de toute occupation, alla faire un tour de promenade dans son jardin : les effets de rochers, les arbres, les chalets avec leurs terrasses, il trouva tout digne d'admiration. Soudain, apercevant Hsi-T'ong au bas des marches [d'un pavillon] :

> — Les pruniers ont-ils déjà commencé à fleurir ? lui demanda-t-il.
>
> — Il y a dans le jardin aux pruniers des fleurs de toutes les nuances déjà épanouies, répondit Hsi-T'ong.
>
> — Alors, donnez l'ordre qu'on y prépare un festin, ordonna Tch'ên-Kong. Demain, je veux aller [avec ma famille] dans le jardin de derrière pour y jouir du spectacle des fleurs.

Hsi-T'ong s'empressa d'obéir.

Le lecteur ignore encore ce qui se passa lorsque Tch'ên-Kong alla jouir de la vue des fleurs : le chapitre suivant abonde en détails, nous invitons le lecteur à y prêter l'oreille.

@

[1] Les Chinois divisent leur année en mois lunaires. Le premier mois ne correspond pas chronologiquement avec notre mois de janvier ; il commence le plus souvent dans la première quinzaine de février.

CHAPITRE XIII

@

À la vue des pruniers en fleur, [Tch'ên-Kong] se rappelle son camarade de promotion. Un orage [saccage ses pruniers] ; il lui prend soudain envie de voyager.

p1.188 Tch'ên-Kong, désirant aller jouir de la vue des pruniers en fleur [1], avait appelé Hsi-T'ong, et l'avait chargé de porter au cuisinier l'ordre de préparer un festin. Hsi-T'ong, empressé d'obéir, s'était rendu à l'intérieur de la maison.

Le lendemain, de grand matin, le festin était préparé, et Tch'ên-Kong, accompagné de sa noble femme et de ses enfants, descendit dans son jardin et s'avança lentement jusqu'à l'un des pavillons, admirant au passage les espèces variées des fleurs de prunier qui, tout fraîchement écloses, brillaient d'un éclat sans pareil et répandaient un parfum délicieux.

— Lorsque chaque année ces fleurs s'épanouissent, demanda Tch'ên-Kong à sa femme, ont-elles donc toujours cet éclat et cette splendeur ?

— Elles ont cette saison dix fois plus d'éclat que p1.189 les années précédentes, répondit Mme Tch'ên. C'est avec une grande justesse que l'on dit :

Un héros donne une nouvelle âme à la terre [2] !

Votre Excellence vient cette année admirer son jardin, et c'est pourquoi les arbres ont pris cette verdure, les fleurs cet éclat. Il est vrai aussi que nous avons eu Hsi-T'ong pour les arroser et les soigner : comment ce jardin pourrait-il ne pas l'emporter sur les années précédentes !

Tch'ên-Kong éclata de rire.

---

[1] Les pruniers en fleur, — pruniers à fleurs doubles, — sont fort admirés en Chine, sans doute parce que ce sont les premiers arbres qui fleurissent de l'année.

[2] En chinois : le héros est l'esprit de la terre.

On se mit à table, et les quatre membres de la famille, se livrant à l'expansion de leur joie, burent à profusion, au point de se sentir à demi échauffés par le vin [1]. Cependant, Tch'ên-Kong n'avait pas l'air joyeux ; sa noble femme en fit la remarque.

— Aujourd'hui, dit-elle, en présence de ces fleurs, voici toute la famille rassemblée, et nous passons d'heureux instants à cette table joyeuse. Pourquoi donc Votre Excellence ne nous offre-t-elle pas un visage gai ? Quelle en peut être la raison ?

— Madame, lui répondit Tch'ên-Kong en soupirant, vous ne voyez qu'un côté [à cette fête], vous en ignorez l'objet caché [2]. C'est aujourd'hui le dix de la deuxième lune, et je me suis souvenu tout à l'heure p1.190 d'un triste événement : le douze de ce mois, l'année dernière, c'était le jour où l'on voulut, à mon ami Fêng-Kong ainsi qu'à moi, changer nos attributions [et faire de nous, mandarins civils, des mandarins militaires] ; c'est donc après-demain l'anniversaire de la mort [3] de mon camarade Mei-Kong. Me voici, à présent, entouré de ma femme et de mes enfants, admirant mes fleurs et buvant gaiement mon vin, et, pourtant, je ne sais où se cachent à cette heure l'honorable épouse et le noble fils de mon ami Mei, qui n'a péri qu'à cause de moi [4] ! Cette scène sous les yeux, je me suis attristé [5] ; aussi, je veux profiter de ce que les pruniers sont en fleur pour lui offrir un sacrifice, afin qu'il voie, du moins, l'inaltérable affection [6] que je lui ai gardée, moi, Tch'ên Tong-Tch'ou.

---

[1] Littéralement : à demi ivres.
[2] Littéralement : vous savez le premier, vous ignorez le second.
[3] *Tcheou-nien*, une année révolue — ici, dans un sens plus précis : jour anniversaire.
[4] Littéralement : que sa tête et son corps ont été séparés.
[5] Il veut dire : Cette scène de pruniers en fleur sous les yeux, je me suis attristé. — Ici commence la partie du roman d'où est tiré le titre de l'ouvrage. Prunier se dit *mei* en chinois et c'est le même caractère que *Mei* dans *Mei*-Kong. Les mei, ou pruniers en fleurs. Sous les yeux, Tch'ên-Kong se rappelle son ami *Mei* et veut lui offrir un sacrifice mortuaire afin de tirer de ces fleurs un présage favorable à la famille des Mei.
[6] En chinois : l'idiote affection, — affection excessive ; on pourrait presque dire, comme en français, une folle affection.

Et, levant ses regards vers le ciel, il s'écrie à haute voix : p1.191

— Ô toi, ami Mei, dont le cœur fut si plein de droiture dans ta dernière existence ! tu n'as pu, après ta mort, que devenir un immortel ! Ton âme est dans les cieux, prête à écouter les vœux des humains ! Daigne donc diriger vers ma demeure ta femme et ton fils, afin que, soir et matin, je puisse veiller sur eux, montrer [à ton fils] le chemin du succès, et, s'il lui est donné d'arriver aux honneurs, l'aider à accomplir la vengeance qui, seule, peut éteindre ta haine !

— Vous avez de vifs sentiments d'affection, lui dit Mme Tch'ên, certainement, le ciel vous aidera !

Puis elle se mit à causer avec lui de choses et d'autres.

Cependant, Hsi-T'ong avait entendu citer le douze du deuxième mois comme le jour anniversaire de la mort de son père ; il savait, de plus, l'intention qu'avait Tch'ên-Kong de lui offrir un sacrifice mortuaire.

— Et moi, son propre fils, se dit-il amèrement, je ne puis d'aucune façon m'acquitter de mes devoirs filiaux !

Le pauvre orphelin se tenait debout, à l'écart, près d'un prunier, et, plus il songeait, plus son chagrin augmentait ; sa douleur devint si grande enfin, que, malgré lui, des sanglots lui montèrent à la gorge et débordèrent. Tch'ên-Kong, sa femme et son fils ne s'en aperçurent pas, mais Mlle Hsing-Yüan, tout en glissant ses regards de côté, vit le pauvre Hsi-T'ong qui, debout près d'un arbre, chancelait et se tordait p1.192 au milieu de ses larmes [1] ; ne sachant de quoi il s'agissait, elle dit à Tch'ên-Kong :

— Père, voyez donc Hsi-T'ong, pourquoi pleure-t-il là-bas ?

Tch'ên-Kong tourna la tête et reconnut en effet que le jeune homme sanglotait ; il lui ordonna aussitôt de monter dans le pavillon.

---

[1] Littéralement : il était comme ivre ou comme idiot, — à cause des gesticulations qu'il faisait en pleurant.

— Pendant que je suis ici à jouir du spectacle des pruniers en fleur, lui dit-il, que faites-vous là-bas à pleurer ? Qu'est-ce que vous avez ?

— J'ai entendu tout à l'heure Votre Excellence dire à madame que, l'année dernière, le douze de la deuxième lune, eut lieu l'exécution de S. Exc. Mei. Je me trouvais moi-même alors à la Capitale ; ce fut en effet une mort qui causa [parmi le peuple] une profonde tristesse : combien d'hommes droits et de sages l'ont déplorée ! Lorsque, il y a un instant, Votre Excellence a rappelé cet événement, j'ai ressenti malgré moi un vif chagrin et, alors, je vous ai dérangé. Votre indigne serviteur a commis un crime digne de mort !

— On ne peut lui en vouloir, dit Mme Tch'ên à son mari. Aussi bien, c'est un garçon qui est au fait des classiques et qui connaît les rites ; il doit forcément avoir un sens élevé des choses, et, en présence de ces événements, ses sentiments se sont fait jour : cela se voit quelquefois.

— Il ne s'agit ici, aujourd'hui, que d'un repas de p1.193 famille, dit Tch'ên-Kong après avoir écouté les paroles de sa noble femme, mais que cela ne vous arrive pas une autre fois ! Si vous vous oubliez encore, vous serez châtié d'importance !

Hsi-T'ong s'inclina et descendit ; il lui fallut, près de là, pleurer en silence et dévorer ses sanglots [1].

Or, Mlle Hsing-Yüan, avec ses yeux dignes d'un expert et son cœur d'une sagacité profonde [2], remarquant la conduite de Hsi-T'ong, se dit en elle-même :

---

[1] Littéralement : avaler ses sanglots.

[2] *Tch'i-ts'ueh-ling-hsin*, cœur clairvoyant à sept trous, — singulière expression employée dans le style classique pour désigner le cœur d'un sage. Tcheou-hsin, le dernier empereur de la dynastie des Shang [1123 avant J.-C.], était un tyran et un débauché. Pi-Kan, son parent, l'ayant réprimandé sur sa conduite, le prince, furieux et poussé par Ta-Tsi, sa courtisane favorite, s'écria : « On dit qu'un sage a sept trous dans le cœur ; voyons si tel est le cas de Pi-Kan ! » Et aussitôt il le fit tuer et lui fit arracher le cœur pour qu'on le plaçât sous ses yeux. [Voyez une allusion à ce fait dans le *Louen-Yü*, chap. XVIII, § 1.]

> — Voilà un garçon bien extraordinaire ! Tout d'abord, j'ai entendu mon père nous dire qu'il a une écriture parfaite, un coup de pinceau élégant. Je commence à m'apercevoir que, sous les dehors d'un homme vulgaire, il possède les manières et la noblesse d'un homme de qualité [1] : il y a certainement quelque mystérieuse infortune cachée sous tout cela.

Elle fut brusquement tirée de sa rêverie par la voix de son père, qui donnait des ordres aux domestiques : p1.194

> — Demain, leur dit-il, vous préparerez la tablette de S. Exc. Mei et la placerez sous le pavillon-aux-pruniers ; je tiens après-demain à profiter de ce que les pruniers sont en fleur pour lui offrir un sacrifice et satisfaire aux exigences de mon cœur d'ami.

Se tournant alors vers les pruniers en fleur :

> — Si le noble fils de Mei-Kong, s'écria-t-il, doit un jour acquérir de la renommée et lutter pour rétablir la gloire de son père, soyez demain encore plus beaux qu'aujourd'hui !

Après cette invocation, il se leva et rentra chez lui, suivi de sa noble femme et de ses enfants.

Le lendemain matin, tous les domestiques se mirent à balayer et à arranger les pavillons du jardin ; avant de se retirer, il élevèrent, sur la terrasse du pavillon-aux-pruniers, la tablette de Mei-Kong. Dès qu'il se trouva seul, Hsi-T'ong s'avança vers le pavillon, et, devant la tablette élevée aux mânes de son père, il fléchit les genoux et s'abandonna à de douloureux sanglots ; puis il se mit à réciter des invocations et des prières, et ce ne fut que lorsque la nuit commença à tomber qu'il se retira pour prendre du repos.

Mais, hélas ! qui pouvait le prévoir ? Cette nuit-là, vers la quatrième heure, un orage de pluie et de grêle fondit soudain sur les pruniers, qu'il dépouilla de toutes leurs fleurs. [À ce spectacle], le jeune homme,

---

[1] En chinois : d'un homme droit, d'un sage.

désespéré, sentit un torrent de larmes jaillir de ses yeux ; puis, trépignant et se frappant à grands coups la poitrine, il tomba à terre évanoui. Il ne revint à lui que longtemps après. p1.195

> — Mon père, s'écria-t-il en gémissant, as-tu donc cette misérable destinée ? Lorsque mon oncle Tch'ên, après t'avoir élevé une tablette, voulait, de son cœur fidèle, t'offrir un sacrifice mortuaire, contre toute attente, il tombe du ciel cette pluie d'orage [1] !

Imposant silence à son chagrin, il se dirigea vers la maison [de son maître]. Arrivé à la porte du milieu, comme personne n'apparaissait, il se vit obligé d'entrer, et rencontra aussitôt une jeune servante :

> — Mademoiselle, lui dit-il, puis-je vous prier d'aller dire un mot de ma part à Son Excellence ? Informez-la, je vous prie, que Hsi-T'ong est dehors et demande à lui parler.

La servante alla porter ces paroles à son maître.

> — Faites-le entrer ! dit celui-ci immédiatement.

La servante retourna vers Hsi-T'ong, et le conduisit jusqu'à la porte de la chambre.

> — Excellence, dit le jeune homme, la nuit dernière un orage épouvantable a jeté à terre toutes les fleurs des pruniers ; il n'en reste plus trace sur les arbres !

À cette nouvelle, Tch'ên-Kong passa à la hâte son habit et courut vers le jardin : toutes les fleurs des p1.196 pruniers jonchaient la terre, il n'en restait pas une seule sur les arbres.

> — Ami Mei, s'écria-t-il, d'où te vient cette cruelle destinée ? Tu ne peux pas même recevoir les honneurs d'un sacrifice. Hélas ! je le vois, ta postérité ne se relèvera jamais !

---

[1] Le lecteur remarque sans doute que parfois l'idée de l'auteur n'est pas très clairement exprimée. Ici, par exemple, il aurait dû ajouter : « ... cette pluie d'orage qui, ayant jeté les fleurs à terre, rend le sacrifice impossible ». Comme je tiens à panier une traduction aussi fidèle que possible, je ne complète la pensée de l'auteur que lorsque cela me semble absolument nécessaire pour la compréhension du texte.

Il soupira.

Alors, il conçut l'idée d'entrer en religion, et, afin de se mieux préparer à une vie moins fragile, de renoncer complètement au monde [1], sur-le-champ il donna des ordres à ses domestiques :

> — Préparez-moi une charge de bagages, leur dit-il, car, dès aujourd'hui, je veux imiter les sages et m'en aller voyager au hasard à travers les quatre mers [2].

Il rentra chez lui plein de dépit.

> — Vous venez, monsieur, lui dit sa femme, d'ordonner aux domestiques de préparer votre bagage, puis-je vous demander ce que cela signifie ?
>
> — Vous l'ignorez encore, chère femme, lui dit Tch'ên-Kong. Hier, j'avais fait préparer l'autel aux parfums et élever la tablette mortuaire de mon ami Mei. Je n'avais d'autre désir que d'offrir un sacrifice à son âme dans le ciel. Qui l'aurait pensé ? La nuit p1.197 dernière, une tempête de pluie et de grêle a subitement éclaté et jeté à terre toutes les fleurs des pruniers ! Je commence à m'apercevoir qu'il faut laisser au Ciel à distinguer entre les deux mots loyauté et trahison : l'homme n'y peut rien ! Quant à moi, mieux vaut désormais, sous l'habit d'un prêtre de Tao, m'en aller dans les montagnes de l'est [3] visiter les paysages célèbres : il y a là encore pour moi toute une existence à vivre.

Bientôt arrivèrent le jeune Tch'ên et Mlle Hsing-Yüan. Quand ils apprirent que leur père voulait abandonner sa famille et se préparait au départ, ils s'unirent [à leur mère] pour le retenir :

---

[1] *'Houei-t'eou*, tourner la tête, — se prend ici dans le sens de retour sur ses actions, sur sa vie, etc. Abandonnant le monde, il veut aller dans le recueillement se préparer à la vie future.

[2] *Yün-you*, errer au hasard comme les nuages, — comme l'expression *hsiou-hsing*, voyager dans l'ascétisme, pour se perfectionner, se dit des pèlerins qui voyagent en mendiant de couvent en couvent.

[3] Les prêtres de Tao parlent toujours d'aller dans l'est chercher la perfection ; sans doute par opposition à des expressions analogues des prêtres bouddhistes qui parlent d'aller pour le même motif voyager dans l'ouest, au berceau même de leur religion.

— Cet orage n'est-il pas dans le cours naturel des événements ? dirent-ils. Pourquoi, père, voulez-vous y voir un pronostic réel ? Du reste, le nom de M. Mei est le caractère *mei* du groupe des noms de famille, tandis que le mot *mei*, fleurs de prunier, est le caractère *mei* des plantes [1]. Quel rapport voyez-vous entre ces deux caractères [2] ? Aujourd'hui, les fleurs ont été détruites par l'orage, mais l'année prochaine p1.198 ces arbres porteront des bourgeons qui donneront de nouvelles fleurs. Comment pouvez-vous, de la ruine de quelques fleurs, concevoir tout coup l'idée d'abandonner notre maison ?

— Ma résolution est irrévocable, répliqua Tch'ên-Kong, c'est en vain que vous essayeriez de me retenir ; je veux partir pour un autre pays et aller cacher mon vieux corps dans quelque lieu célèbre. Vous avez des enfants, chère femme, qui soir et matin prendront soin de vous ; mes seules inquiétudes reposent sur notre fille Hsing-Yüan, qui attend encore son fiancé [3]. Mais elle est le propre fruit de votre sein, et vous saurez vous-même lui choisir un homme accompli. Sauf cette inquiétude, je pars sans souci.

Voyant qu'il était parfaitement décidé à partir, toute sa famille éclata en sanglots. Sa fille et son fils, prosternés à ses genoux, lui dirent en pleurant :

— Père, pendant qu'à la Capitale vous occupiez un poste lointain, vos enfants chaque jour pensaient à vous. Leur joie de tous les instants, depuis votre retour parmi eux, était de vous servir avec respect, matin et soir. Et, à cause de la ruine de quelques fleurs, voilà, contre notre attente, que l'idée vous prend tout à coup de nous quitter ! Nous vous en supplions,

---

[1] *Mou-kin*, d'après Williams, *Hibiscus Syriacus*.

[2] Malgré la distinction qu'établit ici l'auteur chinois, comme nom de famille ou comme nom de plante, le caractère *mei* est identique, écrit ou prononcé, dans ces deux acceptions.

[3] *Kia-'o*, heureux couple, par opposition à *yüan-'o*, couple malheureux, — se dit d'un gendre.

cher père, renoncez encore pour quelque temps à votre résolution. Attendez que vos enfants aient invoqué les dieux et conjuré le Ciel et la Terre de donner de nouvelles fleurs aux pruniers ! p1.199

— Eh bien ! soit ! répondit Tch'ên-Kong en souriant. Vous, si pleins d'amour filial, implorez une seconde floraison des pruniers : j'y mets un délai de trois jours. Si dans trois jours les pruniers n'ont pas produit de nouvelles fleurs, alors je partirai pour voyager dans la pénitence à travers les quatre mers ; soit pour essayer, dans les forêts qui couronnent les montagnes, à devenir prêtre bouddhiste ou de Tao ; soit pour errer en canot sur les fleuves et les lacs, à la recherche d'un homme de talent élevé, afin de vivre avec lui au fond de la retraite ; soit, enfin, pour aller jouir de la musique et du jeu dans les grottes des Immortels [1]. Tels sont les lieux où je veux aller et au sein desquels je mourrai sans regret : voilà mes intentions, à moi, Tch'ên Tong-Tch'ou.

Mlle Hsing-Yüan et son frère se levèrent tous deux, et donnèrent immédiatement aux domestiques l'ordre d'aller au jardin préparer l'autel aux parfums. Puis la jeune fille se rendit dans le pavillon-aux-pruniers, et, prosternée devant le ciel [2] nu, elle se mit à prier sans relâche.

p1.200 En quels termes s'adresse-t-elle au ciel ? Les pruniers vont-ils donc fleurir une seconde fois ? Que le lecteur daigne prêter l'oreille au chapitre suivant : nous allons l'en instruire.

@

---

[1] Appelées ici *Tong-fou*, palais-grottes, mais mieux connues sous le nom de *Tong-T'ien*, ciel-grottes. — D'après la mythologie taoïste, ces grottes seraient au nombre de dix, chacune desquelles, située dans quelqu'une des montagnes les plus célèbres de la Chine, serait présidée par l'un des dévots immortalisés de la secte de Tao. Trente-six autres grottes, plus petites, seraient situées dans d'autres montagnes. Les ouvrages chinois sont pleins de légendes et de fictions qui rappellent ces mystérieuses demeures des Immortels.

[2] *W'ang-k'ong*, en face du vide, c'est-à-dire en face de l'immensité du ciel, devant le firmament.

CHAPITRE XIV

@

> [Les deux enfants] implorent les dieux et retiennent leur père. Par un heureux présage, le Ciel annonce qu'il se souvient de l'orphelin.

p1.201 Prosternée jusqu'à terre, Mlle Hsing-Yüan priait :

— Ô Dieux du Ciel et de la Terre [1], Esprit des jardins et des fleurs, dit-elle, prenez pitié de mon oncle Mei ! Il est tombé injustement victime des traîtres, et la mère et l'enfant séparés errent à l'aventure [2]. Si la fortune du jeune Mei doit se relever, si la maison des Mei doit un jour se trouver rassemblée, daignez dans les trois jours, ô Divinités [3], faire de nouveau fleurir ces pruniers ! Car si les Mei ne doivent jamais se réunir, mon père est résolu à s'en aller, sous l'habit d'un bonze, voyager entre les quatre mers !

Après cette prière, la jeune fille se releva : p1.202

— Si par bonheur les pruniers se reprennent à fleurir, dit-elle à Hsi-T'ong en se tournant vers lui, venez à l'instant même m'en prévenir : n'y manquez pas !

— Oui, mademoiselle ! répondit Hsi-T'ong.

La jeune fille s'éloigna et rentra [dans ses appartements].

Hsi-T'ong, après avoir regardé de tous côtés, et s'être assuré qu'il était seul, monta dans le pavillon ; là, en face de l'autel aux parfums, il fléchit les genoux et répandit d'abondantes larmes ; puis, tout en cherchant à étouffer ses sanglots, il dit :

---

[1] *'Houang-T'ien, 'Heou-T'ou*, Cieux impériaux, Terre souveraine, — comme *T'ien* et *Ti*, Ciel et Terre, se dit des pouvoirs déifiés de la nature.
[2] *Tiao-ling*, [comme] des gouttes d'eau dispersées.
[3] *Shang-T'ien*, les cieux supérieurs, désigne le dieu suprême des Chinois.

— Ô Divinité du ciel [1], pourquoi, moi, Mei Liang-Yü, ai-je donc cette destinée misérable ? Par un bonheur extrême, j'ai été retenu ici par mon oncle Tch'ên ; la vue des pruniers en fleur réveilla toute son affection pour mon père ; il lui avait élevé une tablette et voulait lui offrir un sacrifice ! Mais, contre toute attente, voilà qu'une pluie d'orage vient dépouiller tous les pruniers de leurs fleurs ! À ce spectacle, mon oncle Tch'ên a pleuré sur nous ; il déclare, puisque mon père ne peut pas même avoir les honneurs d'un sacrifice, que la postérité des Mei ne pourra jamais se relever ! En présence des ennuis et des tracas du monde, il veut abandonner sa famille et s'en aller voyager, pour son perfectionnement, entre les quatre mers ! Mais, si mon oncle Tch'ên s'en va p1.203 au loin, comment pourrai-je, moi, Mei Liang-Yü, rester ici ? Non, cela ne peut être ! — Daignez donc, ô Divinité, accorder une pensée d'amour à votre créature et couvrir ces pruniers de fleurs nouvelles. En éclatant, votre divine réponse rétablira toutes choses, et la maison des Tch'ên ne sera point dispersée ; en outre, d'une façon manifeste, vous aurez récompensé l'âme loyale et vertueuse de mon père. Et si moi, Mei Liang-Yü, je pouvais, par votre divine protection, obtenir quelques honneurs [2] et [m'élever assez haut] pour qu'il me soit donné de contempler la face majestueuse de l'empereur, alors j'accomplirais la vengeance de mon père et rendrais notre haine blanche comme la neige !

Il se relève après cette prière, met tout en ordre sur la table aux parfums, et rentre dans la bibliothèque, plongé dans ses réflexions.

— Ma mère, lorsqu'elle me dit d'aller chez mon beau-père chercher un abri contre nos malheurs et nos dangers, pouvait-elle savoir, hélas ! que cet animal au cœur de brute renierait

---

[1] *Ts'ang-T'ien*, ciel azuré, l'empyrée, — autre épithète qui désigne le dieu suprême des Chinois.

[2] Littéralement : avoir un pouce d'entrée, c'est-à-dire entier d'un pouce dans les honneurs, — gagner ses degrés aux concours.

nos liens de parenté ? Que de grâces ne dois-je pas à Hsi-T'ong, qui, se faisant passer pour moi, s'est empoisonné dans sa prison ! Comment prévoir que je courrais tant de dangers [1] ! Heureusement, j'ai rencontré mon oncle Tch'ên, qui m'a retenu chez lui, et ceci montre bien p1.204 la justesse du proverbe : « Un parent ne vaut pas un ami ». Cependant, j'ignore encore si ma mère a pu se rendre chez mon oncle, son frère, et si celui-ci occupe toujours le même poste ; il peut avoir été promu et transféré : mais, puis-je m'en assurer ? En vérité, il m'est impossible de rien démêler au milieu de tant d'événements, et tout cela me met l'esprit à la torture. Quant à ce qui me concerne, ma mère n'en peut rien savoir, et, moi-même, je ne puis apprendre ce qu'elle devient ; je délaisse ainsi forcément mes devoirs de piété filiale ; mais, hélas ! est-il, entre dix mille, un seul moyen pour moi de lui payer ma dette de reconnaissance ? Des frontières, des montagnes nous séparent : comment communiquer à pareille distance ? Et tout cela, par la faute des traîtres qui compromettent l'État, qui ont jeté mon père dans la tombe et séparé, de l'orient à l'occident, la mère et le fils !

À ces tristes réflexions, ses yeux s'inondaient de larmes, il ne pouvait plus modérer ses sanglots.

— Mon beau-père, qui a vu Hsi-T'ong mourir dans la prison, se dit-il encore, n'a pu découvrir notre ruse et doit croire que c'était moi ; il est donc certain qu'il cherchera un autre époux pour sa fille : on ne peut en douter, et j'aurais tort de penser à elle plus longtemps. Or, je remarque que Mlle Hsing-Yüan est une jeune personne sage et accomplie. Mais, si jamais pour moi, Mei Liang-Yü, vient à se lever le jour du succès, sera-t-elle encore chez son père ? Peut-être, hélas ! l'aura-t-

[1] *Tien-p'ei*, renversé et inondé, calamités, dangers.

on déjà mariée à quelque homme de mérite ! Que les volontés du ciel s'accomplissent !

p1.205 Et il soupirait et se consolait tour à tour.

Après être resté quelque temps assis dans la bibliothèque, il retourna au pavillon pour examiner les pruniers ; non seulement les arbres n'avaient pas commencé à refleurir, mais leurs branches paraissaient tout aussi délabrées qu'auparavant. Cette inspection faite, il ne put que soupirer et se dépiter de nouveau ; des arbres en cet état ne pouvaient à coup sûr produire des fleurs. Cette pensée raviva tout son chagrin, et, au milieu du jardin, il se reprit encore une fois à pleurer amèrement.

Le second jour, il retourna observer les arbres, mais les branches mortes ne renaissaient pas :

— Ces arbres ne refleuriront jamais ! se dit-il tristement.

En ce moment, Mei Hsing-Yüan lui dépêcha une petite servante pour prendre des nouvelles des pruniers.

— Veuillez faire remarquer à Mademoiselle, répondit Hsi-T'ong, que les feuilles et même les branches ont été saccagées et détruites par l'orage : comment ces pruniers pourraient-ils fleurir de nouveau ?

La jeune servante s'en retourna porter sa réponse.

— C'est aujourd'hui le second jour, se disait Hsi-T'ong ; il suffit d'ouvrir les yeux pour s'apercevoir que ces pruniers, aujourd'hui si misérables, ne peuvent refleurir pour demain ; et pourtant, s'ils n'ont pas de fleurs, mon oncle Tch'ên est décidé à quitter sa famille.

p1.206 Cette désolante pensée lui arracha de nouvelles larmes, et, agenouillé dans le pavillon, il se mit encore une fois à prier.

— Divinités du Ciel ! dit-il, Esprit des jardins et des fleurs ! daignez porter mes prières au pied du trône du *Shang-Ti* [1] ! que, rassemblant [en un moment] toutes les tièdes vapeurs du printemps, il daigne douer de fleurs nouvelles ces pruniers, comme un présage favorable à la maison des Mei ; alors, mon oncle Tch'ên ne songera plus à se retirer du monde !

Après cette prière, il se relève, et, seul et désespéré, il rentre dans la bibliothèque, se jette sur son lit et s'endort d'un lourd sommeil.

Or, l'Esprit des jardins a entendu les ferventes prières de Mei Liang-Yü. Il va les rapporter au *tch'êng-'houang*, [le dieu tutélaire de la ville] [2], qui sur-le-champ s'élève au ciel pour les déposer au pied du trône du *Yü-Ti* [3].

— Mei-Pi, fils de Mei-K'ouei, lui dit-il, a souffert les angoisses de mille dangers. Tch'ên Jih-Shêng, qui l'a retenu dans sa maison, est l'ancien condisciple et le fidèle ami de son père ; à la vue des pruniers en p1.207 fleurs, il a éprouvé le désir d'offrir un sacrifice aux mânes de Mei-K'ouei ; mais, contre son attente, un orage, dans la nuit d'avant-hier, est venu fondre sur ses pruniers et en détruire toutes les fleurs. Tch'ên Jih-Shêng en est profondément affecté et songe à abandonner sa famille pour aller voyager dans la pénitence. Mei Liang-Yü conjure donc humblement Votre Majesté Suprême de lui accorder une seconde floraison des pruniers. J'ai moi-même été témoin de la ferveur de ses prières ; de plus, il est le fils d'un homme qui fut loyal et vertueux, et [son destin l'appelle] aux honneurs du *tchouang-yüan* [4],

---

[1] Dieu suprême des Chinois.

[2] Voyez, chap. III, une note sur le *tch'eng-'houang*.

[3] Le *Yü-Ti* est aujourd'hui la plus haute des divinités adorées par les taoïstes ; son culte fut décrété par l'empereur 'Houei-Tsong [1101-1126 de J.-C.], à l'instigation du célèbre thaumaturge taoïste Lin ling-Sou. L'auteur chinois emploie alternativement dans ce passage *Yü-Ti* et *Shang-Ti* et ne fait évidemment aucune différence entre ces deux appellations.

[4] *Tchouang-yuan*, le coryphée des docteurs. (Voyez, chap. XXXIV.)

[coryphée des docteurs]. Tel est l'humble rapport que j'ose présenter à Votre Divine Majesté !

Après avoir écouté ces paroles :

— Bien ! bien ! dit le *Shang-Ti* ; d'après vos paroles, Mei Liang-Yü est le fils de Mei-K'ouei, un mortel qui fut vertueux et loyal sujet. Je lui accorde une seconde floraison de ses pruniers.

Il décréta :

— Remplissez ainsi qu'il suit mes volontés : — Allez dans le *yü-houa-yuan* [jardin des Dieux] [1] et ordonnez au jeune esprit, qui soigne les fleurs des immortels, de porter quelques-unes de ses fleurs dans p1.208 le jardin de Tch'ên Jih-Shêng ; qu'à la troisième heure [demain matin], les fleurs de ses pruniers s'entr'ouvrent et s'épanouissent en un instant ! Puisse cette légère récompense, accordée à son cœur fidèle, l'encourager pour l'avenir !

Après avoir reçu les ordres du *Yü-Ti*, le génie tutélaire de la ville descend dans le *yü-houa-yuan* : puis, accompagné du jeune esprit qui y préside, et muni de fleurs des immortels, il se transporte dans le jardin des Tch'ên. En un instant sont rassemblées toutes les chaudes brises du printemps et les froides glaces de l'hiver [2] ; puis, le jeune esprit dresse ses fleurs sur les arbres, et le jardin tout entier en est décoré. Qui oserait comparer à ces fleurs divines les fleurs communes [que l'on voit ici-bas] ? Leur parfum s'étend à plusieurs *li* de distance.

Quand le *tch'êng-'houang* a vu les pruniers ainsi décorés de nouvelles fleurs, il remonte vers le ciel et s'en va rendre compte de sa mission au *Yü-Ti*.

---

[1] On pourrait traduire : le jardin aux fleurs de jade ; mais je crois que *Yü* est mis pour *Yü-Ti,* Dieu suprême. — Les taoïstes appellent ainsi leur dieu, parce qu'ils prétendent qu'il est fait du jade le plus pur.

[2] Littéralement : les froids extraordinaires des *liou-kiou*, c'est-à-dire des six premières des neuf séries de neuf jours entre lesquelles les Chinois ont divisé l'hiver.

Les pruniers merveilleux

Nous avons laissé Hsi-T'ong endormi. Or, comme près du réveil il restait encore plongé dans un demi-sommeil, il sentit tout à coup un parfum pénétrant lui flatter l'odorat : il bondit sur sa couche [1], saute à terre et, tout en passant ses vêtements : p1.209

> — Quel parfum ! se dit-il. Serait-ce que les pruniers ont fleuri de nouveau !

Il ouvre sa porte et vole au pavillon : tous les pruniers à fleurs de nuances variées se sont métamorphosés en pruniers à fleurs vertes [2], et ces fleurs, agencées dans un ordre parfait, flattent l'odorat d'un parfum merveilleux.

On peut sans peine se faire une idée des bonds et des claquements de mains du pauvre Mei Liang-Yü [3] ! Il se prosterne tout d'abord pour adresser ses actions de grâces au Ciel ; puis, à la clarté du jour naissant, apercevant, tout prêts sur une table, un pinceau et une pierre à encre, il ne peut résister à la tentation, s'empare du pinceau et écrit sur le mur le quatrain suivant :

À plusieurs toises [4] de hauteur s'élèvent les fleurs des pruniers !
On implorait la pluie et la rosée : par la grâce des dieux, elles sont tombées du ciel [5] !
Et des arbres, hier encore complètement dépouillés [6],
Fleurissent — merveille inouïe ! — pour la seconde fois !

Après avoir écrit ces vers, Mei Liang-Yü remit à leur place le pinceau et la pierre à broyer, gravit les p1.210 marches du pavillon, et, arrachant une branche de prunier chargée de fleurs, il courut vers la maison de son maître. Apercevant une petite servante sous le porche, il toussa [pour se faire remarquer].

---

[1] En chinois : il se retourna [comme une roue].
[2] Les pruniers à fleurs vertes n'existent pas, circonstance qui ne fait qu'ajouter à la merveille.
[3] Littéralement : ce qui [vous rend] Liang-yü si joyeux, qu'il gesticule des mains et frappe des pieds.
[4] Le *tchang*, ou toise chinoise, est de 3 m. 50 environ.
[5] *T'ien-ts'ao*, les dieux.
[6] En chinois : réduits en poudre.

— Monsieur Hsi-T'ong, lui demanda aussitôt la servante, de quoi s'agit-il ? Madame et Mademoiselle ne sont point encore levées.

Hsi-T'ong, la figure rayonnante et la branche fleurie dans la main :

— Mademoiselle, fit-il, ayez, je vous prie, l'obligeance d'annoncer que tous les pruniers ont fleuri de nouveau !

La jeune servante prit la branche de prunier et en respira le parfum ; mais, au lieu d'entrer dans l'appartement [de son maître], elle disparut dans le salon de derrière.

— Elle passe par le salon de derrière, se dit Hsi-T'ong ; c'est pour montrer les fleurs à Mademoiselle.

Il resta à attendre.

Portant entre ses mains, comme un trésor sans prix, la branche de prunier, la jeune servante entra tout droit dans le pavillon de Mlle Hsing-Yüan, et, de là, dans la chambre brodée [1], où elle arriva tout essoufflée et riant comme une folle. Or, Mlle Hsing-Yüan, sachant que son père persisterait dans sa résolution d'abandonner sa famille et de voyager, se disait en ce moment : p1.211

— Pour retenir mon père, il faudrait absolument que les pruniers se couvrissent de nouvelles fleurs : alors, il pourrait revenir sur sa résolution ; mais, qui a jamais entendu parler, dans le cours de mille années, d'un prunier qui ait fleuri deux fois dans la même saison ?

Elle en était là de sa rêverie, lorsqu'une bouffée d'air lui apporta tout à coup le parfum des fleurs de prunier ; elle dressa vivement la tête et aperçut près d'elle sa servante qui tenait à la main un branche de prunier, toute chargée de magnifiques fleurs vertes.

— Mademoiselle, dit la petite servante, qu'en dites-vous ? n'est-ce pas là ce que l'on peut appeler une merveille ?

---

[1] Élégante épithète pour désigner la chambre d'une jeune fille.

— Quelles sont ces fleurs que tu tiens à la main ? fit la jeune fille.

— Tous nos pruniers, s'écria la servante, sont de nouveau couverts de fleurs dont le parfum est plus exquis que jamais !

Mlle Hsing-Yüan prit la branche fleurie et l'examina ; puis, palpitante de joie :

— Est-ce donc Hsi-T'ong qui l'a apportée ? demanda-t-elle.

— C'est lui-même !

— Allons, méchante petite créature, tu veux encore te moquer de moi ! dit la jeune fille.

— Mademoiselle, reprit la suivante, Hsi-T'ong est lui-même en ce moment dans le salon de devant.

Croyant et doutant tout à la fois, la jeune fille descendit de sa chambre. p1.212

— Mademoiselle ! fit Hsi-T'ong dès qu'il l'aperçut.

— Ces fleurs de prunier, lui demanda-t-elle, sont-elles réellement écloses dans notre jardin ?

— Dans notre jardin même, mademoiselle, répondit le jeune homme.

— Alors, allez attendre là-bas ! je vais en informer Son Excellence ; on vous donnera, naturellement, une récompense.

Hsi-T'ong s'inclina et revint dans le jardin de derrière, pendant que Mlle Hsing-Yüan, la branche de prunier à la main, courait vers l'appartement de son père.

— Mon père ! ma mère ! s'écria-t-elle, en soulevant le rideau, je vous apporte mes félicitations !

— Quelles félicitations avez-vous à nous faire, chère enfant ! fit Tch'ên-Kong.

— Père, on voit bien que la Providence écoute les vœux des mortels : toutes les fleurs des pruniers ont reparu !

— Vraiment ! les pruniers auraient refleuri ! s'écria Tch'ên-Kong.

Il se lève, s'habille précipitamment et saute à bas de son lit [1].

— Regardez cela, cher père ! fit Hsing-Yüan en lui présentant la branche fleurie.

Tch'ên-Kong la prit, mais, aussitôt, il partit d'un éclat de rire.

— Chère enfant ! lui dit-il, après l'orage de l'autre p1.213 jour [2], où donc as-tu pu trouver cette branche de prunier [qui a gardé] ses fleurs ?

— En vérité, cher père, ce sont des fleurs de nos propres pruniers qui ont fleuri une seconde fois. Hsi-T'ong lui-même m'a dit que, non seulement cette branche, mais aussi tous les pruniers du jardin portent des fleurs.

Pendant cette conversation, Mme Tch'ên s'était également levée ; dès qu'elle fut habillée :

— C'est donc vrai, ma fille, demanda-t-elle, les pruniers ont fleuri une seconde fois ?

— Oui, ma mère, c'est bien vrai ! nous avons de nouvelles fleurs !

— Mon enfant, c'est le cas de le dire avec à propos :
Le Ciel obéit à l'homme aux pensées vertueuses.

Pendant ce temps, les servantes avaient apporté l'eau pour la toilette et l'avaient présentée à M. et Mme Tch'ên ; tous deux firent à la hâte leurs apprêts, et, comme ils achevaient, leur fils entra pour les saluer. Aussitôt, tous quatre, sans se quitter, se rendirent au jardin

---

[1] Les *k'ang*, ou lits chinois, sont, par leurs dimensions, de véritables chambres : ce petit détail de toilette n'a donc rien qui doive surprendre le lecteur.
[2] Littéralement : dans cette saison.

pour voir leurs merveilleux pruniers, en fleur pour la seconde fois. À peine avaient-ils franchi la porte du jardin, qu'une bouffée d'air parfumé venait leur flatter l'odorat ; ils courent tout droit au pavillon et, là, lèvent la tête pour regarder. Tous les pruniers disparaissent sous des nuées de p1.214 fleurs, qui, comme saupoudrées d'une poussière d'argent, sont bien dignes, en vérité, de charmer les regards de l'homme.

Le jeune Tch'ên et sa sœur s'avancèrent ensemble vers leur père pour le complimenter.

> — Cher père, lui dirent-ils, maintenant que les pruniers sont de nouveau en fleur, avez-vous enfin abandonné vos idées de voyage ?
>
> — Oui, mes chers enfants, répondit Tch'ên-Kong, mais si de nouveau je me replonge au milieu des tracas du monde, c'est que le fils de la maison des Mei n'est point encore sauvé [des dangers] et que mon cœur ne peut se tranquilliser.
>
> — Oh ! fit Mme Tch'ên, pour ce qui regarde notre neveu Mei, nous allons sur-le-champ envoyer des gens à sa recherche et, s'ils le découvrent, ils le guideront vers notre demeure et nous pourrons aussitôt laisser toute inquiétude.
>
> — Vous avez raison, chère femme, répondit Tch'ên-Kong.
>
> — C'est une merveille sans pareille, dit-il ensuite à Hsi-T'ong, que ces pruniers qui ont aujourd'hui donné des fleurs pour la seconde fois ; faites donc en toute hâte préparer un festin et dresser la table aux offrandes, afin que nous célébrions de suite un sacrifice en l'honneur de Mei-Kong.

En peu d'instants, tous les apprêts furent terminés, et Tch'ên-Kong, après avoir changé ses vêtements ordinaires [pour ceux de cérémonie], se prosterna [devant la tablette] :

— Ami Mei, s'écria-t-il, du haut des airs où planent tes esprits, daigne agréer l'humble sacrifice que t'adresse ton ancien camarade, Tch'ên Tong-Tch'ou !...

Or, Hsi-T'ong, voyant son maître commencer les offrandes, n'osa pas rester sous le pavillon pour lui rendre ses saluts [en sa qualité de fils du défunt] [1]. Il courut donc à quelque distance, dans un autre pavillon faisant face à la tablette, et, là, se mit à faire sans discontinuer force révérences, murmurant tout en même temps :

— Oh ! mon père !... Merci bien, oncle Tch'ên, vous êtes trop bon ! Votre indigne neveu ne peut que vous remercier le front contre terre !... etc.

Lorsque Tch'êng Kong eut fini ses révérences, Mme Tch'ên, puis son fils, accomplirent le même devoir ; alors, Tch'ên-Kong s'adressa à sa fille :

— Viens aussi, toi, saluer ton oncle Mei, chère enfant ! lui dit-il.

Après s'être acquittée de ses salutations, la jeune fille se releva. p1.26

— Mon père, fit-elle, voyez donc Hsi-T'ong, sous ce pavillon, là-bas, qui fait aussi des révérences !

Tch'ên-Kong, tournant la tête, aperçoit en effet Hsi-T'ong, qui, tout absorbé dans ses saluts, s'incline et s'incline encore.

— Eh ! toi, canaille effrontée ! lui crie-t-il tout en colère. Quelle impudence ! Comment, tu oses par dérision copier mes révérences !

Il lui ordonne de monter. S'entendant appeler, Hsi-T'ong accourt aussitôt dans le pavillon.

---

[1] Lorsqu'une personne s'incline devant la tablette d'un ami défunt, le fils aîné de celui-ci doit, conformément aux rites, se tenir au côté gauche de l'autel sur lequel repose la tablette et, faisant face au visiteur, lui rendre, à la place de son père défunt, chacun de ses saluts, en le remerciant. Ce petit principe d'étiquette chinoise nous explique toute la scène qui suit et qui ne semblerait que comique au lecteur non prévenu. Mei-Pi, qui est ici le fils du défunt, doit rendre à Tch'ên-Kong chacune de ses révérences, mais, craignant de se faire reconnaître, il va se cacher dans un pavillon voisin, où il espère remplir son devoir sans être vu.

— Eh quoi ! lui dit Tch'ên-Kong, furieux, lorsque je m'acquitte ici de mes devoirs envers Mei-Kong, tu oses là-bas singer mes cérémonies !

— Votre humble serviteur oserait-il donc se moquer de Votre Excellence en imitant ses révérences, répliqua Hsi-T'ong. Mon père est mort, l'année dernière, à pareil jour, le deuxième mois ; comme c'est, par conséquent, l'anniversaire de sa mort, je faisais, sous ce pavillon là-bas, mes révérences : je ne songeais qu'à m'acquitter de mes devoirs de piété filiale.

— On ne peut lui en vouloir, dit Mme Tch'ên ; les nobles et les riches ne suivent-ils pas les mêmes rites que les autres hommes dans l'accomplissement de leurs devoirs de respect envers leurs parents ?

— Avez-vous donc eu ce malheur, pauvre enfant ! repartit Tch'ên-Kong. Allons, il suffit ! Tenez, je vous donne ces deux plats de viande [pour vos offrandes]. Allez en dehors de la porte de derrière élever la tablette de votre père et brûler en son honneur des parfums et des cierges !

p1.217 Puis, à Wang-Tch'êng :

— Achète-lui un plat de gâteaux, dit-il, et installe-le en dehors de la porte de derrière pour brûler du papier-lingot [1], afin qu'il puisse satisfaire à ses devoirs de piété filiale !

Hsi-T'ong partit donc avec ses deux plats de viande et s'en alla élever une tablette à la place qu'on lui avait assignée ; il alluma ses cierges, fit ses révérences en pleurant et brûla son papier-lingot. Ceci fait, il entra dans sa chambre ; là, il prépara également une très petite tablette, sur laquelle il écrivit les noms de Mei-Kong ; puis il la déposa respectueusement sur sa table à tiroirs et s'en revint dans le pavillon présenter ses remercîments à Tch'ên-Kong.

---

[1] Sorte de petits cônes en papier doré ou argenté, qui sont censés représenter l'argent qu'on offre au défunt : pour le lui faire parvenir dans l'autre monde, on brûle ce papier devant sa tablette.

— Hsi-T'ong, lui dit Mme Tch'ên, il faut qu'à l'avenir vous redoubliez de soins vis-à-vis des fleurs ; [en conséquence], vous prendrez désormais vos repas dans votre chambre.

— Bien, Madame ! fit Hsi-T'ong.

Tch'ên-Kong descendit du pavillon ; quant au jeune Tch'ên, il s'esquiva par derrière avec Hsi-T'ong et pénétra dans les endroits couverts du jardin aux pruniers. Cependant, Tch'ên-Kong, après avoir joui quelque temps du spectacle des fleurs, se dit dans l'excès de sa joie :

— Maintenant que nous avons des pruniers en p1.218 fleur, pourrions-nous donc nous passer de poésie ?

Aussitôt, il appela Tch'ouen-Shêng :

— Mon fils, lui dit-il, retenu depuis de longues années à la Capitale, je n'ai pu encore juger des progrès de ton savoir. Prends donc comme thèmes ces pruniers qui ont fleuri deux fois et compose une pièce de vers, que je puisse l'examiner.

— Avec plaisir, mon père ! répondit Tch'ouen-Shêng.

Mais, tout à coup, Tch'ên-Kong, levant les yeux, aperçoit une pièce de vers écrite sur le mur.

— Hsi-T'ong, qui donc a écrit ces vers ? demande-t-il aussitôt.

Nous ne savons encore quelle fut la réponse de Hsi-T'ong. Mais c'est ce que le prochain chapitre apprendra au lecteur, s'il veut bien un instant y prêter l'oreille.

@

CHAPITRE XV

@

Merveille inouïe ! des pruniers ont fleuri deux fois en une saison ! Les vers qu'ils ont inspirés feront pendant cent siècles l'admiration des hommes.

p1.219 Tch'ên-Kong avait aperçu des caractères écrits sur le mur : il s'en approcha et vit que c'était un quatrain de vers de sept pieds, écrit à la louange des pruniers en fleurs.

— Quelle charmante poésie ! s'écria-t-il après avoir lu. Est-ce toi qui as composé ces vers ? demanda-t-il à son fils.

— Non, mon père, ce n'est pas moi, répliqua Tch'ouen-Shêng.

— C'est vous qui veillez sur ce jardin, fit-il à Hsi-T'ong ; quelle est donc la personne qui a écrit ces vers ? dites-le moi franchement.

— Je n'oserais pas tromper Votre Excellence, répondit le jeune homme. C'est votre humble serviteur lui-même qui, en présence de ces événements, a senti s'éveiller ses esprits et, laissant faire sa main, a écrit étourdiment ces vers.

Tch'ên-Kong secoua la tête à plusieurs reprises ; puis il appela Tch'ouen-Shêng près de lui :

— Comment trouves-tu cette poésie ? lui p1.220 demanda-t-il. Si, pour essayer un peu ton talent, ta faisais également une pièce de vers, soit à ton choix, soit sur les mêmes rimes ?

Il envoya Hsi-T'ong chercher le pinceau et la pierre à broyer l'encre. Celui-ci se mit aussitôt en devoir d'obéir, et remonta dans le pavillon pour y prendre les quatre trésors de l'écritoire [1].

— Qu'avez-vous besoin du pinceau et de la pierre-à-broyer ? lui demandèrent Mme Tch'ên et sa fille [qui se tenaient encore dans le pavillon].

---

[1] Ce sont le pinceau, l'encre, le papier et la pierre-à-broyer [*pi-mo-tchih-yen*].

— Son Excellence a prié son noble fils de composer des vers, répondit Hsi-T'ong,

qui, avec le pinceau et l'encrier, revint à la hâte dans le jardin aux pruniers.

— Mère, dit Mlle Hsing-Yüan, mon père a demandé à Tch'ouen-Shêng de faire une pièce de vers : si nous allions toutes deux les voir ?

— Avec plaisir, ma fille ! répondit Mme Tch'ên.

Toutes deux descendirent du pavillon et s'avancèrent jusqu'auprès de Tch'ouen-Shêng, qu'elles trouvèrent, le pinceau en main, occupé à écrire sur un mur blanchi à la chaux les quatre vers suivants :

De toutes les variétés de fleurs de pruniers, les vertes sont les plus recherchées :
Souples et gracieuses, ondoient leurs branches, — pareilles aux vôtres [1], [ô pruniers merveilleux] !

Mais [si les dieux] nous accordent cette seconde venue de fleurs éclatantes [2],
C'est que nos ardentes prières ont su franchir jusqu'aux bornes des cieux [3] !

Lorsque Tch'ouen-Shêng eut fini d'écrire, Hsi-T'ong reprit le pinceau et l'encrier.

— En présence de ce charmant spectacle, ne pas composer des vers, ne serait-ce pas manquer d'égards à ces fleurs merveilleuses ! s'écriait Tch'ên-Kong, riant de tout cœur.

Il tourna alors la tête et remarqua la présence de Mme Tch'ên et de Mlle Hsing-Yüan :

— Comme tout à l'heure j'étais en train d'admirer les pruniers, dit-il aussitôt à sa femme, j'aperçus sur le mur

---

[1] Dans ce second vers, *êrh-ts'ao* veut dire : vous, [pruniers] ; Tch'ouen-Shêng personnifie les pruniers en fleurs. *I-i* s'emploie souvent en poésie dans le sens qu'on lui prête ici ; *t'ing-kan*, branches et tronc ; un autre texte porte *tchih-kan*.

[2] *Ts'iong*, espèce de marbre à veines rouges, — se dit d'un arbre gigantesque, en *ts'iong* magnifique, qui existerait dans le pays des génies [Williams].

[3] J'ai cru devoir intervertir l'ordre de ces deux derniers vers.

blanchi cette pièce de vers qui célèbre les pruniers en fleur ; je demandai le nom de l'auteur : devinez quel il est ?... Eh bien, madame, c'est l'œuvre même de Hsi-T'ong ! Vous seriez-vous imaginé que ce garçon-là possédait un pareil talent littéraire ? J'ai alors prié notre fils de composer pareillement un quatrain. Mais, à propos, chère fille, puisque te voici, retouche-moi [1] cette poésie de ton frère, car j'entends dire depuis longtemps que tu rimes, toi aussi. Voyons, p1.222 compose à ton tour un morceau, que je puisse l'admirer.

— Composer une pièce ! murmura Mlle Hsing-Yüan ; l'endroit n'est guère choisi pour écrire !

— Qu'importe ! ma fille, lui répondit Tch'ên-Kong ; nous sommes dans notre propre jardin : quel étranger pourrait prêter ici une oreille indiscrète ? Et puis, on n'exige pas, au bas du morceau, la signature de l'auteur : que peux-tu avoir à craindre ?

N'osant se montrer rebelle au désir de son père, Mlle Hsing-Yüan se vit obligée de recevoir le pinceau et, à la suite des vers de Tch'ouen-Shêng, elle écrivit ceux-ci :

Les fleurs des pruniers sont, au printemps, un trésor sans prix ;
C'est pourquoi le Dieu Suprême vient de vous donner à nous, [ô fleurs merveilleuses] !
Le Ciel [2] ne délaisse point la postérité d'un fidèle et loyal sujet :
[Comme un présage heureux], il a, deux fois en une saison, fait fleurir ces pruniers [3] !

Quand Mlle Hsing-Yüan eut achevé sa pièce, Tch'ên-Kong dit à sa femme :

---

[1] *Pi-hsiao*, tailler une plume, mais aussi corriger, retoucher un texte.
[2] *'Hao-T'ien*, l'empyrée, — comme *'Houang-T'ien*, se dit du *Shang-Ti.*
[3] Les trois pièces de vers qui précèdent sont faites en chinois exactement sur les mêmes rimes.

— La composition de notre fille est également pleine de fraîcheur et d'élégance ; décidément, son talent sera un grand sujet de joie sur nos vieux jours ! p1.223

Il lut encore une fois les trois pièces de poésie, et, voyant Hsi-T'ong s'éloigner pour remporter le pinceau et l'encrier, il dit à Mme Tch'ên :

— À mon avis, ce garçon-là a beaucoup de fond ; ce n'est pas un sujet vulgaire, et, à l'avenir, il faut que nous nous en occupions d'une façon toute spéciale [1]. À voir simplement cette pièce de poésie et ce coup de pinceau, [on ne peut s'empêcher] de tomber dans l'admiration.

— Très certainement ! répondit Mme Tch'ên, et puisque ce garçon sait composer des vers, il doit forcément posséder des talents dont on peut tirer parti.

Pendant qu'ils causaient ainsi, Hsi-T'ong était revenu. Tch'ên-Kong donna encore quelques ordres, puis, avec sa famille, il sortit du jardin aux pruniers et remonta dans le pavillon. On se rassit, et, après s'être livrée encore quelque temps au plaisir du vin, toute la famille rentra à l'intérieur de la maison. Les domestiques vinrent ranger les tasses et les coupes, nettoyèrent le pavillon et se dispersèrent. Hsi-T'ong lui même se retira dans la bibliothèque pour y prendre du repos. À partir de ce moment [2], il employa tout son temps dans le jardin et consacra tous ses instants à l'arrangement des plantes et des fleurs.

Mais, le temps passe comme la flèche, et l'on se p1.224 trouva insensiblement dans la première décade [3] de la troisième lune. Un jour que Hsi-T'ong se trouvait inoccupé, il se dit :

— Tout le monde prétend que Yang-Tcheou est la plus gaie de toutes les cités de l'empire ; puisque je n'ai rien à faire

---

[1] En chinois : d'un œil spécial.

[2] Le texte dit : le lendemain il se leva ; il n'était pas un instant qu'il ne fût dans le jardin à arranger les fleurs.

[3] Les Chinois n'ont ni semaines ni quinzaines ; ils divisent leurs mois en trois décades, *tch'ou-hsün, tchong-hsün* et *mo-hsün.*

aujourd'hui, pourquoi n'irais-je pas dans les rues et les marchés en admirer l'aspect ?

Il sortit aussitôt du jardin et partit.

Or, Mlle Hsing-Yüan songeait souvent en elle-même : « Hsi-T'ong, que j'ai vu plusieurs fois pleurer, sangloter et s'agenouiller pour faire des révérences, excite singulièrement mes doutes, se disait-elle. Il y a quelque mystère là-dessous : m'est avis qu'il n'est autre que le propre fils de mon oncle Mei ! L'autre jour, pendant que mon père faisait ses offrandes dans le pavillon, il avait peine à retenir ses larmes ; puis, lorsque les pruniers ont fleuri une seconde fois, et que mon père offrait un sacrifice en l'honneur des fleurs et de mon oncle Mei, Hsi-T'ong, agenouillé dans le petit pavillon, faisait aussi des révérences ; enfin, cette pièce de vers du jardin, elle a bien aussi son énigme ! »

[Un jour], elle en était là de ses réflexions, lorsqu'une de ses suivantes, nommée Ts'ouei-'Houan, sortit tout à coup [d'une chambre] à côté et vint se planter devant elle : p1.225

— Mademoiselle ! fit la servante, je gage que vous songez encore aux étourderies [1] de ce jeune homme !

La jeune fille poussa un cri de surprise ; mais, levant la tête, elle reconnut aussitôt Ts'ouei-'Houan.

— Méchante esclave ! s'écria-t-elle, qui t'a permis tant d'impudence et qu'entends-tu dire par « ce jeune homme » ?

— Mademoiselle n'a-t-elle donc pas encore vu clair dans la singulière conduite [2] de ce Hsi-T'ong ? répartit Ts'ouei-'Houan.

— À quoi bon venir encore m'ennuyer de tes sornettes ! fit Mlle Hsing-Yüan.

---

[1] *Kouo-shih*, faute, peccadille. La servante parle ici des fautes au moyen desquelles Hsi-T'ong s'est laissé deviner.
[2] Littéralement : deviné les accrocs de Hsi-T'ong (*p'o-tchan*), — même sens que *kouo-shih*.

— Je ne veux pas vous abuser, mademoiselle, continua Ts'ouei-'Houan ; depuis son arrivée dans la maison, c'est-à-dire depuis plus de six mois, je n'ai jamais vu à Hsi-T'ong un visage gai ; il a toujours l'air triste et chagrin. J'imagine que ce garçon-là a dans le cœur quelque haine sacrée. Mais, d'après ses façons d'être, [il est clair] que ses sentiments s'accordent de tout point avec ceux de Son Excellence. Il est certain que ce n'est pas un homme de basse extraction. Or, aujourd'hui, nous nous trouvons inoccupées, pourquoi n'irions-nous pas toutes deux dans le jardin chercher à deviner le secret de sa conduite ?

— Comment, moi, qui ne suis qu'une jeune fille encore retenue au fond du gynécée, pourrais-je, sans p1.226 motifs, me permettre de sortir jusque dans le jardin ? Cependant, après réflexion, elle ajouta :

— Rends-toi la première dans le jardin, et assure-toi que Hsi-T'ong ne se trouve point en ce moment dans la bibliothèque. Surtout, que personne ne se doute de notre démarche !

Voyant que Mlle Hsing-Yüan avait l'intention d'y aller, Ts'ouei-'Houan, toute joyeuse, descendit du pavillon, courut droit au jardin et entra dans la bibliothèque pour l'examiner : Hsi-T'ong ne s'y trouvait point ; elle revint aussitôt dans le pavillon de derrière.

— Hsi-T'ong est absent, dit-elle à sa maîtresse, et puisque Mademoiselle veut bien profiter de l'occasion, marchons !

— Marchons ! Marchons ! oui ! fit Hsing-Yüan ; seulement, si nous venions à rencontrer quelqu'un, ma réputation ne serait-elle pas compromise [1] ?

— Le jardin à cette heure est parfaitement désert, répliqua Ts'ouei-'Houan, et comme personne du dehors n'a rien à y faire, personne n'y viendra.

---

[1] *T'i-t'ong*, caractère, réputation d'une personne. Littéralement : quelle réputation nous ferons-nous, ou, me ferai-je ?

Mlle Hsing-Yüan se rendit à ces paroles ; toutes deux descendirent donc du pavillon, pénétrèrent dans le jardin et s'avancèrent jusque dans la bibliothèque pour en faire l'inspection ; elles remarquèrent que, quoique la chambre fût sans apprêts, tout y était propre et rangé. p1.227

— Mademoiselle, veuillez vous asseoir pendant que je vais tout examiner en détail, dit Ts'ouei-'Houan.

Elle s'approcha [de la table] et en ouvrit les tiroirs. Il n'y avait que des pièces de composition, sur le dos desquelles on pouvait apercevoir encore de nombreuses traces de larmes. Seulement, elle remarqua, dressée, sur la table, une tablette [qu'elle prit pour] celle d'un saint philosophe ; une colonne de caractères était écrite au centre. En face de cette tablette figuraient, comme offrandes, un bol de riz, une soucoupe de viande, ainsi qu'une paire de bâtonnets.

— Il a craint de se trouver en retard pour le dîner du midi, se dit Ts'ouei-'Houan [1], il s'est réservé ceci.

Elle s'empara de la tablette et dit à sa maîtresse :

— Mademoiselle, venez donc voir un peu quelle sorte de chose on a écrit là-dessus ?

La jeune fille s'approcha et jeta les yeux sur la tablette. Au centre étaient écrits ces mots :

« Tablette élevée à la mémoire de feu Mei Po-Kao, mon père !

Puis, sur le côté :

« Mei-Pi, son fils respectueux, se prosterne devant lui le front dans la poussière !

Après avoir lu, Mlle Hsing-Yüan glissa la tablette dans sa manche. p1.228

— Ce jeune homme est donc bien Mei-Pi ! murmura-t-elle ; il n'y a plus de doute.

---

[1] L'auteur chinois s'identifie dans cette petite scène au rôle de Ts'ouei-'Houan et profite de son étourderie pour lui faire faire quelques remarques plaisantes : elle ne s'aperçoit pas que ces plats sont des offrandes et ne reconnaît point la tablette mortuaire qu'elle a sous les yeux.

Accompagnée de Ts'ouei-'Houan, elle sortit de la bibliothèque et passa sur-le-champ dans le salon de devant, afin d'informer son père de sa découverte : elle lui raconta toute l'aventure d'un bout à l'autre. À cette nouvelle, Tch'ên-Kong et sa femme furent extrêmement émus.

— Donc, Hsi-T'ong n'est autre que le noble fils de Mei Po-Kao, dit Tch'ên-Kong ; depuis quelque temps déjà, je m'en doutais. Mais, attendez, je vais l'appeler ici, et nous l'interrogerons minutieusement.

— Il est inutile que vous y alliez vous-même, cher père, repartit Hsing-Yüan. Envoyons de nouveau Ts'ouei-'Houan chez lui, à la bibliothèque, afin qu'au moyen d'une fausse alerte elle lui arrache toute la vérité. Alors, elle l'amènera ici, et nous pourrons tout savoir en détail.

— Notre fille a raison ! remarqua Mme Tch'ên.

— Parfaitement ! dit Tch'ên-Kong, hochant la tête en signe d'approbation.

Ts'ouei-'Houan fut à l'instant mandée en sa présence, et, après avoir reçu de minutieuses instructions, elle fila au jardin.

Pendant ce temps [1], Mei-Pi s'était promené dans les rues de la ville ; mais la faim se fit sentir ; il reprit donc le chemin de la maison, rentra par la grande porte et revint dans son jardin. Là, il trouva Wang-Tchêng p1.229 qui, un plat entre les mains, accourait vers lui :

— Mon fils, dit celui-ci, un ami nous a fait présent aujourd'hui de deux pieds de porc : ta mère m'a chargé de t'en apporter un plat.

— Que de bonté ! je vous remercie bien, mon oncle !

Et Mei-Pi tendit les deux mains pour recevoir le plat. Wang-Tchêng s'étant retiré aussitôt, le jeune homme emporta le plat chez lui et l'y déposa. Tout d'abord, il passa dans l'appartement du fond pour y

[1] En chinois : pendant une demi-journée.

prendre du riz cuit, puis il ouvrit alors son tiroir, en sortit le riz et les viandes [déjà offerts], et changea les bols et les bâtonnets afin de renouveler ses offrandes devant la tablette de Mei-Kong. Tous ces apprêts avaient été faits avec distraction, aussi ce ne fut qu'au moment de l'offrande qu'il remarqua la disparition de la tablette. Pendant longtemps, il la chercha de tous côtés. Ce fut en vain, il n'en put découvrir aucune trace.

— Mon père ! mon père ! s'écria-t-il en fondant en larmes, où t'en es-tu allé ?

Ses sanglots allaient éclater, quand tout à coup il aperçoit quelqu'un debout à la porte de son cabinet ; il déguise alors sa douleur ; mais, aussitôt, [reconnaissant Ts'ouei-'Houan] :

— Que faites-vous ici, mademoiselle ? lui demande-t-il.

La servante le regarde durement en face :

— Vous êtes, vous, un garçon qui fait bon marché de la vie des autres ! commence-t-elle.

Déjà, à la découverte de la disparition de sa tablette, Liang-Yü avait perdu quelque peu son p1.230 sang-froid ; mais, quand ensuite il entendit Ts'ouei-'Houan lui dire à brûle-pourpoint qu'il faisait bon marché de la vie des autres, il perdit complètement la tête, et, adressant force révérences à la jeune fille :

— Mademoiselle, lui dit-il, comment moi, je fais bon marché de la vie des autres ! Qu'y a-t-il ? d'où viennent ces paroles ?

— Hein ! quel est donc ce Hsi-T'ong dont vous nous parliez si complaisamment ? riposta Ts'ouei-'Houan. Est-il encore quelqu'un qui ne sache, à cette heure, que vous êtes le noble fils de M. Mei ? Dans tous les yamên des préfectures et des districts, viennent d'arriver des dépêches annonçant que Lou-Tch'i, à la cour, a appris que vous demeurez ici, et l'on a donné l'ordre au *ti-fang* de procéder à votre arrestation pour vous envoyer à la Capitale. Or, vous imaginez-vous qu'ayant

appris votre retraite parmi nous, le brigand de traître nous le pardonnera ? Cependant, avec vos réticences de langage et vos airs précieux [1], vous vous jouez de notre maître... et c'est M. Hsi-T'ong par-ci, et c'est M. Hsi-T'ong par-là !

À ces paroles, tout l'esprit du pauvre Mei Liang-Yü avait déménagé ; il était complètement anéanti [2]. p1.231 Il resta quelque temps sans pouvoir parler, tremblant de tous ses membres ; puis, se jetant à genoux :

— Mademoiselle ! balbutia-t-il, je vous en supplie, trouvez un moyen de me sauver la vie ! Moi, Mei Liang-Yü, je ne l'oublierai pas jusqu'à mon dernier soupir !

— Veuillez vous relever, noble monsieur ! lui dit alors Ts'ouei 'Houan [en changeant de manières] ; et puisque vous venez de me dire : « Je ne l'oublierai pas jusqu'à mon dernier soupir ! » prenez garde d'oublier jamais ces paroles ! Tout ce que je vous ai dit tout à l'heure n'est qu'une fable ! Ce matin, Mademoiselle et moi, nous sommes venues près d'ici regarder les fleurs et nous avons aperçu une tablette élevée [sur votre table]. Nous l'avons remise à Son Excellence, et lui avons tout raconté. Dès qu'il a su que vous êtes le jeune M. Mei, mon maître m'a dit de venir vous prendre pour vous emmener dans le salon de derrière, où il veut apprendre de votre bouche tous vos chagrins.

— Son Exc. Tch'ên veut me faire des questions ! s'écria Mei-Pi. Il a dû sûrement oublier les sentiments qu'il nourrissait au temps de [mon père], il va me faire escorter jusqu'à la

---

[1] *Tchih-'hou-tchê-yeh*, quatre particules qui n'ont d'elles-mêmes aucun sens. On dit de quelqu'un qu'il parle par *tchih-'hou-tchê-yeh*, lorsqu'il ne répond jamais que par monosyllabes sans laisser deviner son sentiment, et qu'il affecte des airs pédants.

[2] Littéralement : de frayeur ses *trois esprits* s'enfuirent par le sommet de sa tête ; les *sept esprits* de ses neuf sens [c'est-à-dire de son corps] se dispersèrent. — Les *trois esprits*, ou facultés de l'âme, seraient, dans le système taoïste, la mémoire, l'entendement et la volonté. Les *sept esprits*, ou esprits vitaux, présideraient aux cinq sens et aux membres.

Capitale, pour me remettre entre les mains du brigand de Lou-Tch'i. Je suis perdu !

— Vous êtes dans l'erreur ! fit Ts'ouei-'Houan ; comment Son Excellence, qui, tous les jours, p1.232 s'emploie à faire le bien, pourrait-elle avoir conçu le dessein de causer votre perte ?

Elle entraîna Liang-Yü à l'intérieur de la maison. Comme ils franchissaient la porte du milieu, ils entendirent M., Mme Tch'ên et leur fille, qui causaient ensemble dans le salon. Ts'ouei-'Houan entra la première, et fit son rapport à son maître ; celui-ci sortit précipitamment et s'avança en souriant à la rencontre du jeune homme.

— Liang-Yü, mon cher neveu ! s'écria-t-il, voilà donc enfin tous mes doutes résolus !

Liang-Yü fit rapidement quelques pas vers lui :

— Mon oncle, Mei-Pi est en votre présence ! dit-il.

S'emparant de sa main, Tch'ên-Kong l'entraîna dans le salon réservé. Le jeune Mei marcha vivement vers le haut de la salle, y disposa deux sièges, et redescendit :

— Cher oncle, chère tante ! dit-il, daignez vous asseoir en haut du salon, et permettez que votre humble neveu s'acquitte de ses devoirs envers vous !

— Mon cher neveu, fit Tch'ên-Kong, que dites-vous là ? Depuis assez longtemps nous vous manquons d'égards. La faute en est toute à moi, mais j'espère que vous ne m'en ferez pas un crime.

— Mon oncle, n'est-ce pas, par de telles paroles, vouloir me briser le cœur [1] ? Comme une plante p1.233 marine errante [2], je suis venu vers vous, et je vous dois déjà ma subsistance ; en vérité, c'est un bienfait que je ne saurais oublier de ma vie [3] !

---

[1] Littéralement : vouloir m'assassiner, — me faire une peine extrême.
[2] *P'ing-shouei-hsiang-fêng* — met., se rencontrer à l'imprévu et loin de son pays.
[3] En chinois : jusqu'à ce que je n'aie plus de dents.

Après un court débat de politesses, M. et Mme Tch'ên reçurent par force deux révérences ; puis, Mei-Pi et Tch'ouen-Shêng échangèrent leurs saluts.

— Ma fille, dit alors Mme Tch'ên à Hsing-Yüan, viens, à ton tour, faire ta révérence à ton cousin Mei [1].

Docile aux ordres de sa mère, la jeune fille s'approcha, et, après l'échange d'un salut avec Mei-Pi, se retira discrètement dans ses appartements. Tch'ên-Kong, Mme Tch'ên et les deux jeunes gens prirent alors leur siège, tout en tenant compte des distinctions marquées entre le maître et son hôte ; puis les servantes apportèrent le thé ; on le prit, et la conversation s'engagea.

— Mon cher neveu, dit Tch'ên-Kong, lorsque feu votre respectable père reçut la promotion qui l'appelait à la cour, j'étais loin de penser qu'il rencontrerait sa perte aux mains du perfide Lou-Tch'i, et, qu'en outre, on chercherait à s'emparer de toute votre famille ; ma pensée ne s'éloignait pas un instant p1.234 de vous. Mais, aujourd'hui que, par une rencontre providentielle, nous voici tous réunis, c'est, on peut le dire, éprouver un grand bonheur, au milieu même de l'infortune !

Mei Liang-Yü fit alors, en versant de fréquentes larmes, le récit de ses malheurs, et raconta de point en point toutes ses aventures.

— Que de bonheur vous avez eu ! firent Tch'ên-Kong et sa femme. À présent, observa Tch'ên-Kong, il faut que vous changiez de vêtement ! Mon enfant, dit-il à Tch'ouen-Shêng, emmène ton cousin Mei, et fais-lui prendre de suite un autre costume.

Tch'ouen-Shêng s'inclina et conduisit Mei-Pi à la bibliothèque, où il le fit changer de vêtements ; tous deux revinrent ensuite, se tenant par la main.

---

[1] Tch'ên-Kong et Mei-Kong, en leur qualité de camarades de promotion, s'appelant frères, [*nien-hsiong*], leurs enfants doivent se qualifier de cousins. Dans la langue chinoise courante, on ne fait pas, en général, sentir la différence entre *frère* et *cousin* ; cette particularité peut quelquefois mettre le traducteur dans l'embarras.

Déjà, tous les domestiques savaient que Hsi-T'ong était le jeune M. Mei ; l'événement était pour eux de médiocre importance, excepté toutefois pour Wang-Tchêng qui, dès qu'il l'eut apprit, s'en fut tristement trouver sa femme.

— Notre garçon s'est laissé deviner aujourd'hui par Mlle Hsing-Yüan, lui dit-il ; il est probable que Son Excellence la lui offrira en mariage. Allons, nous pourrions bien encore tous deux avoir espéré en pure perte [1] !

— Quoique vous ayez déjà passé la cinquantaine, lui répliqua sa femme, on dirait que vous ne possédez pas encore le moindre bon sens ! Aujourd'hui, notre maître a reconnu que ce garçon est le fils de son ancien camarade de promotion : pourrait-il donc nous le laisser comme fils ? Ne serait-ce pas en pure perte que nous chercherions à l'espérer ?

Nous les laisserons là-dessus de leur discussion.

Or, pendant que Tch'ouen-Shêng emmenait Liang-Yü, les deux époux s'étaient mis à causer entre eux.

— Je vois que le jeune Mei saura plus tard acquérir de la réputation, dit Tch'ên-Kong, car il est doué de dispositions peu communes. En y réfléchissant mûrement, je crois que le meilleur parti à prendre serait de lui donner la main de notre fille, et, dès que son nom aura paru sur la liste d'or, d'allumer les bougies de la chambre nuptiale [2]. Que vous ensemble, chère femme ?

— J'approuve complètement vos intentions, monsieur, répondit Mme Tch'ên ; car, outre ces avantages, ce jeune homme est le

---

[1] Littéralement : Puiser de l'eau avec un panier de bambou et n'obtenir [en conséquence] qu'un tour de seau vide. — On pourrait dire : avec un seau percé, expression vulgaire qui signifie qu'on perd son temps et sa peine.

[2] On désigne par cette expression la cérémonie du mariage. — Lorsque les deux époux entrent pour la première fois dans la chambre nuptiale, on allume deux bougies de cire rouge, l'une portant, découpée sur une feuille d'or, l'image d'un dragon, et l'autre, celle d'un phénix, les deux emblèmes du mariage. C'est devant ces bougies que les deux époux sacrifient au Ciel et à la Terre. Pour être un sûr présage de prospérité pour le nouveau ménage, les deux bougies doivent brûler jusqu'au bout sans s'éteindre.

fils de votre ami M. Mei, qui, [à cause de vous], a encouru une mort ignominieuse ; p1.236 Mei-Pi, enfin, a l'air noble et imposant. Pourtant, la poésie qu'il a écrite dans notre jardin pourrait bien n'être qu'un plagiat et de ces vers que l'on trouve tout faits par d'autres personnes ; il faudrait de nouveau le mettre à l'épreuve ; alors, nous pourrions aviser [à coup sûr].

— Vous avez raison, chère femme ! lui répondit Tch'ên-Kong en approuvant de la tête.

Sur ces entrefaites, Mei-Pi, paré d'un nouveau costume, rentra dans le salon avec le jeune Tch'ên, et, de nouveau, il fallut échanger les révérences de rigueur. Puis, Tch'ên-Kong ordonna de servir le dîner. Le repas terminé, tous les domestiques furent appelés et on leur présenta Mei Liang-Yü.

— À l'avenir, leur dit Tch'ên-Kong, vous appellerez monsieur : « le jeune seigneur Mei » [1] ; je tiens à ce que le bruit de ces événements ne se propage point au dehors.

Tout le monde s'inclina et sortit.

— Cher neveu, dit alors Tch'ên-Kong à Mei-Pi, vos vers m'ont paru des plus remarquables ; je vais donc à présent vous soumettre un sujet de composition sur lequel je vous prierai de me donner, avec votre rare talent, quelques instructions [2].

— J'aime passionnément les essais littéraires, répondit Mei-Pi ; seulement, j'en ai négligé la pratique depuis fort longtemps et je crains de n'arriver que p1.237 difficilement à produire quelque chose digne de votre noble regard.

— Votre poésie ne peut être qu'élégante et gracieuse ! fit Tch'ên-Kong ; à quoi bon montrer une telle modestie ? Mon fils, dit-il à Tch'ouen-Shêng, dispose-toi également, de ton

[1] Mei *Kong-tzŭ*, fils du Seigneur Mei, de Sa Seigneurie Mei.
[2] Façon polie de parler.

côté, à faire une composition ; tu prieras ton cousin Mei de te la corriger.

— Comment oserais-je ? repartit [modestement] Liang-Yü.

Tch'ên-Kong envoya chercher, par le garçon de bibliothèque, les quatre trésors de l'écritoire, puis, s'emparant du pinceau, il écrivit pour thème de composition ces mots : « Si des hommes vertueux gouvernaient l'État pendant cent années... [1] » Mei Liang-Yü prit la feuille et la lut.

— Mon oncle, fit-il, votre petit neveu va être séant obligé de laisser percer toute son ignorance [2].

— Je sais le contraire [3], cher neveu ! répliqua Tch'ên-Kong.

Levant la tête, Mei Liang-Yü aperçut tout préparés sur la table deux pinceaux, deux pierres à p1.238 broyer l'encre et deux plis de papier. Aussitôt, lui et Tch'ouen-Shêng s'attablèrent, en gardant toutefois la distinction marquée entre le maître et l'hôte, puis, sans avoir besoin de réfléchir un instant, les deux jeunes gens, d'un trait, achevèrent leur composition. Tch'ên-Kong qui, près de là, avait les yeux fixés sur eux, en ressentit secrètement une vive joie. Quelques instants après, les deux jeunes gens lui tendaient leur pièce. À peine eut-il jeté les yeux sur celle de Liang-Yü, que, frappant joyeusement sur la table, Tch'ên-Kong s'écria :

— En vérité ! c'est un talent de *kouei-yüan* [4] ! Vous serez certainement un jour le plus précieux ornement de l'empire !

Il prit ensuite la composition de Tch'ouen-Shêng ; il en trouva également chaque mot brillant comme une perle rare, chaque période d'une élégance merveilleuse ; cependant, si on la comparait à celle de

---

[1] Cette phrase est extraite des classiques, *Hsia-Louen-Yü*, chap. XIII, art. XI. Le philosophe dit : « Si des hommes vertueux gouvernaient un État pendant cent années, ils pourraient dompter les hommes cruels et supprimer les peines capitales. »

[2] En chinois : sa laideur.

[3] Textuellement : Que dites-vous là ? — C'est une phrase polie que les Chinois ont constamment à la bouche pendant la conversation, et qui demande à être rendue de façons fort diverses, suivant le cas.

[4] *K'ouei-yüan* est le coryphée des *kü-jên* [licenciés], — littéralement : le premier en tête.

son cousin, elle semblait un peu inférieure. Tch'ên-Kong prit le pinceau, nota et ponctua chaque pièce ; puis, parlant aux jeunes gens :

> — Votre style demande encore de l'étude, dit-il, et il faut dès maintenant vous employer de toutes vos forces à le polir. Vous étudierez et commenterez tous deux en commun : surtout ne vous négligez pas ! Désormais, l'un et l'autre, vous demeurerez et prendrez vos repas ensemble, de façon à ne plus vous quitter.

Après cette conversation, les deux jeunes gens p1.239 prirent congé de Tch'ên-Kong et entrèrent ensemble dans la bibliothèque.

Quant à Tch'ên-Kong, il se rendit immédiatement dans le salon de derrière.

> — Madame, dit-il à sa noble femme, j'ai été à même aujourd'hui de juger du talent littéraire de Mei-Pi : ma résolution est prise, je veux lui offrir la main de notre fille : chaque mot de son style est brillant comme une perle fine et m'inspire une admiration profonde !

Il se mit alors avec Mme Tch'ên à régler la question du mariage de Hsing-Yüan.

Or, ces paroles ont frappé l'oreille [indiscrète] de Ts'ouei-'Houan ; elle vole aussitôt au pavillon de derrière.

Que s'ensuivit-il ?

Nous invitons le lecteur à vouloir bien prêter l'oreille : il va en être instruit dans le chapitre qui suit.

@

CHAPITRE XVI

@

> [Tch'ên-Kong] reconnaît un jeune homme de talent ; il s'apitoie sur le sort de son ancien camarade de promotion. Une alliance se forme par inclination mutuelle [1] ; [la jeune fiancée] tombe victime des machinations du traître.

p1.240 À peine eut-elle entendu Tch'ên-Kong exprimer à Mme Tch'ên son intention d'offrir au jeune M. Mei la main de sa fille, que Ts'ouei-'Houan courut en toute hâte au pavillon de derrière et, toute radieuse, porta la nouvelle à Mlle Hsing-Yüan.

— Mes félicitations, mademoiselle ! commença-t-elle.

— Méchante esclave ! fit Hsing-Yüan. Te voilà donc encore avec tes airs de possédée [2] ! De quelles félicitations veux-tu parler ?

— Son Excellence et Madame causent en ce moment de votre mariage, dit la servante ; ils veulent p1.241 vous unir au jeune M. Mei. Dès que j'ai su cette bonne nouvelle, je suis accourue vous en complimenter.

Le visage de la jeune fille se couvrit de rougeur.

— Assez de tes sottises ! misérable esclave ! fit-elle.

Mais, quoique des lèvres elle rudoyât sa servante, elle ressentait au fond du cœur une joie indicible.

— J'ai pu voir, se disait-elle, que le jeune M. Mei n'est point un homme vulgaire. De plus, la poésie qu'il a faite sur les pruniers en fleur montre sa vive piété filiale et prouve qu'il est doué de qualités peu communes.

---

[1] *Kieh-ssŭ-lo*, nouer (la plante) *ssŭ* à (la plante) *lo* dénote un mariage, et plus particulièrement un mariage inégal. Ce sens de *ssŭ-lo* est tiré de l'expression *t'ou-ssŭ-nŭ-lo-fou-kiao-song*, le *t'ou-ssŭ* (cuscute) et le *nŭ-lo* (quamoclit) s'attachent au pin. D'après Williams, la vigne et les vrilles se sont entrelacées.

[2] En chinois : Tu entres encore ici [comme si] tu voyais le diable ou les esprits

Nous n'énumérerons pas ici tous les éloges secrets que la jeune fille [lui adressait].

Quant à Ts'ouei-'Houan, lorsqu'elle vit que sa maîtresse ne lui faisait aucune question, elle se retira ; mais, tout en descendant du pavillon, elle se dit en elle-même :

— Je ne puis mieux faire maintenant que d'aller dans la bibliothèque annoncer également cette bonne nouvelle au jeune M. Mei.

Elle approcha donc de la bibliothèque et y jeta un regard : Tch'ouen-Shêng n'y était point en ce moment ; seul, elle aperçut Liang-Yü, qui se tenait là comme profondément absorbé dans ses pensées. Elle se glissa sans bruit jusque dans la chambre, s'approcha derrière Mei-Pi, puis, lui appliquant brusquement une tape sur l'épaule :

— À quoi donc pensez-vous là, monsieur ? fit-elle en même temps.

p1.242 Le jeune homme, interdit, tressaillit ; mais, tournant la tête, il reconnut Ts'ouei-'Houan :

— Que venez-vous faire encore ici ? lui demanda-t-il.

— Je viens tout exprès pour vous apprendre une bonne nouvelle, monsieur ! répliqua la servante.

— Mademoiselle, quelle est la bonne nouvelle que vous avez à m'apprendre ? interrogea vivement le jeune homme en se levant.

— Il était décrété dans votre destin que l'étoile des unions fortunées brillerait sur vous [1] ! Son Excellence et Madame veulent vous donner leur demoiselle en mariage, et, sitôt que votre nom aura paru sur la liste d'or, ils célébreront votre

[1] *'Hong-louan*, autre expression qui désigne élégamment le mariage. On dit mieux *louan-fêng*, noms de deux oiseaux fabuleux, mâle et femelle, qu'on assimile au phénix, et dont les Chinois ont fait le symbole des fiançailles. Dans *'hong-louan*, l'expression de notre texte, *louan* équivaut clairement à *louan-fêng* ; *'hong*, rouge, étant la couleur des réjouissances, rappelle également l'heureux événement du mariage.

union. Hein ! n'est-ce pas là, pour vous, l'heureuse nouvelle d'une joie grande comme le ciel ?

À ces paroles, le jeune homme ressentit au fond du cœur un bonheur secret ; mais, voulant mettre fin au ton un peu trop familier de la jeune servante [1], il prit un air grave :

— Je vous suis bien reconnaissant de votre aimable intention, lui dit-il ; seulement, à présent que vous p1.243 m'avez donné cette preuve d'amitié, je vous prierai de vouloir bien vous retirer, car le fils de Son Excellence pourrait sortir à l'improviste et nous surprendre tous deux à causer ici ; il en informerait très certainement vos maîtres : ne serait-ce pas pour moi risquer de perdre cette retraite où je me tiens caché ?

— Je suis venue vous apporter une bonne nouvelle : comment m'en remercierez-vous ? demanda la servante.

— Je vous suis redevable de précieuses attentions, lui répondit Liang-Yü ; soyez sûre que je saurai plus tard vous en récompenser.

Ts'ouei-'Houan laissa aussitôt éclater sa joie :

— La prochaine fois que j'apprendrai un tout petit bout de nouvelle, soyez tranquille ! je viendrai de suite tout vous conter !

— À partir d'aujourd'hui, mademoiselle, dit le jeune Mei, il ne faut plus que vous remettiez les pieds dans la bibliothèque ! Des étrangers pourraient vous apercevoir : ce n'est pas convenable.

— Peuh [2] ! fit Ts'ouei-'Houan dépitée.

Elle fila chez elle.

---

[1] Je ne rends pas, par convenance, tout le sens de cette dernière phrase.
[2] *Ts'ouei-liao-i-shêng*, lancer un *ts'ouei*, — bruit ou sifflement des lèvres qui annonce le dédain ou le dépit.

Cette nouvelle fut pour le jeune Mei le sujet d'une ivresse extrême. Peu d'instants après cette scène, Tch'ouen-Shêng revint pour prendre avec lui le repas du soir, et, le souper terminé, les deux amis p1.244 s'occupèrent à causer littérature et poésie. Déjà, Mme Tch'ên avait envoyé des gens porter, pour Mei-Pi, un lit avec des matelas, des couvertures brodées, ainsi que des rideaux et autres objets, et Tch'ouen-Shêng recommanda à son garçon de dresser le lit [de Mei-Pi] en face du sien, afin qu'ils [pussent tous deux] s'entretenir affectueusement ensemble tout en prenant leur repos : ils avaient l'un et l'autre le même goût pour les lettres et ne voulaient plus se quitter d'un instant. Chaque matin, lorsqu'ils allaient au salon souhaiter le bonjour [à leurs parents], ils s'y présentaient toujours côte à côte, se tenant par la main. Tch'ên-Kong et sa noble femme, les voyant si étroitement unis, en ressentaient une vive joie. Quelquefois, à l'intérieur, les deux amis rencontraient par surprise Mlle Hsing-Yüan ; aussitôt, deux jeunes cœurs vibraient en secret, mais on ne parlait point encore de fiançailles, et les deux amants s'appelaient toujours des mêmes noms, cousin et cousine. Tous les loisirs des jeunes étudiants se passaient dans la bibliothèque, en conversations sur la poésie et les livres. Tch'ên-Kong lui-même sortait fréquemment de chez lui pour se joindre à eux : on parlait littérature ou histoire ancienne, ou bien, quelquefois, tout en causant affectueusement, on se permettait le plaisir du vin.

Un jour que Tch'ên-Kong, dans le salon de derrière, s'entretenait, avec sa femme, d'affaires d'intérieur, il vit entrer subitement le concierge, qui lui dit d'un air effaré :

> — Leurs Seigneuries le préfet et le sous-préfet sont p1.245 dans le salon de devant et prient Votre Excellence de venir leur parler !
>
> — Pour que le préfet et le sous-préfet soient ici, se dit Tch'ên-Kong, il faut qu'il s'agisse d'une affaire bien extraordinaire [1] !

[1] *K'iao-hsi* ou *hsi-k'iao*, marcher là où il n'y a plus de chemin battu, c'est-à-dire, hors de la voie frayée ; — d'où, extraordinaire. On dit dans le même sens *hsi-k'iao-kou-kouaï*.

Il se rendit immédiatement au salon. Ses visiteurs se levèrent pour le recevoir, et, après l'échange des révérences, le maître et ses hôtes s'assirent suivant les lois de l'étiquette.

— Excellence... commença le préfet.

— Je vous en prie, point de cérémonies ! interrompit Tch'ên-Kong ; puis-je demander à Vos Seigneuries ce qui me vaut l'honneur de cette visite ?

— Nous venons informer Votre Excellence, répondit le préfet, qu'un exprès est arrivé ce matin pour nous annoncer l'approche d'un décret de l'empereur [qui vous concerne]. Le chef de la mission est S. Exc. Lou, le *t'aï-shih*, et, son second, S. Exc. Tang, de l'académie des 'Han-lin. Le *t'aï-shih* a chargé cet exprès d'inviter Votre Excellence à se rendre au P'ing-Shan-T'ang [1] pour y recevoir l'édit et en briser le sceau.

— S'il en est ainsi, fit Tch'ên-Kong, permettez que je passe un instant dans le salon de derrière pour prendre mon chapeau et ma ceinture de cérémonie, p1.246 et je me rends immédiatement avec Vos Seigneuries au-devant de l'édit.

— S. Exc. le *t'aï-shih* déclare qu'il est inutile qu'on fasse aucune toilette : on recevra l'édit en costume ordinaire.

— Puisque le *t'aï-shih* le veut ainsi, j'irai en costume ordinaire, répliqua Tch'ên-Kong en souriant.

Il fit aussitôt préparer sa chaise et partit avec les deux magistrats pour le P'ing-Shan-T'ang, où devait avoir lieu la réception de l'édit impérial. Cependant, Mme Tch'ên, les deux jeunes gens et Mlle Hsing-Yüan avaient cherché vainement à deviner quel pouvait être l'objet du décret [2] ; plongés dans une vive anxiété, ils dépêchèrent des gens de la maison pour prendre secrètement des informations.

---

[1] Sans doute le nom d'un temple ; littéralement : salle de la montagne tranquille.
[2] Au lieu de *t'eou-nao*, lisez *t'eou-hsŭ*, pris ici dans son sens de clef d'une énigme.

— Nous ne pouvons encore savoir ce dont il s'agit, dit Liang-Yü à Mme Tch'ên ; mais, dès que nos gens seront de retour, nous saurons tout en détail.

Laissons-les pour un instant à leurs conjectures.

À leur arrivée au P'ing-Shan-T'ang, Tch'ên-Kong et les deux fonctionnaires qui l'accompagnaient y trouvèrent, déjà dressée et mise en ordre, la table aux parfums propre à recevoir l'édit. Suivis de tous les fonctionnaires [de la ville], ils allèrent se ranger en face de la grande porte du temple et attendirent. Bientôt parut une foule innombrable faisant cortège aux deux envoyés de l'empereur. Quand ceux-ci p1.247 furent arrivés près de la grande porte, Tch'ên-Kong, à la tête de tous les fonctionnaires de la ville, s'agenouilla et salua le décret impérial ; puis le Premier ministre Lou-Tch'i et Tang Mao-Hsiou descendirent simultanément de leur chaise et, suivis de toute la foule des officiers, pénétrèrent dans le temple et déposèrent l'édit sur l'autel. Alors, Tch'ên-Kong prononça à haute voix le salut des dix mille années à l'empereur [1], et Lou-Tch'i, brisant le sceau de l'édit, l'ouvrit et en proclama la teneur devant tous :

« NOUS, l'empereur-souverain, qui tenons du Ciel mandat de gouverner les hommes [2], décrétons ce qui suit :

Nous avons appris que les empereurs et les rois de l'antiquité pouvaient, dans l'administration de leurs États, se reposer avec confiance sur leurs officiers civils et militaires ; c'est ainsi qu'ils furent à même de réunir les Barbares à leurs sujets, et de constituer un p1.248 empire. Mais, depuis Notre accession au Trône, les magistrats civils se montrent impuissants à assurer la tranquillité de nos États, les officiers

---

[1] Le *shan-hou*, le cri puissant, est le salut qu'on adresse à l'empereur : [Que l'empereur vive] dix mille années ! dix mille années ! dix mille fois dix mille années ! — *wan-souei, wan-souei, wan-wan-souei.*

[2] J'emploie avec intention cette expression « les hommes » au lieu de « l'empire », afin de rendre l'idée que les anciens, dans l'ignorance où ils vivaient, relativement aux autres peuples, attachaient aux attributions de leur empereur, qu'ils croyaient de bonne foi le maître de toute la terre.

militaires sont incapables de défendre l'empire. Les hordes des Pei-Mo et des Sha-T'o [1] se livrent sans cesse à la rapine et au vol, et viennent jeter le désordre et la mort sur la terre du Milieu [2].

Déjà, Notre Premier ministre a envoyé une armée, sous les ordres de Yuan Fou-Tch'ên, vice-président de la Guerre, pour défendre nos frontières. Mais, contre notre attente, les ennemis, armés de canons, ont remporté l'avantage, enlevé et ruiné nos forts. De plus, s'étant saisis de Yuan Fou-Tch'ên et de tous les généraux chargés de la défense de nos postes, ils les ont entraînés dans leurs camps, p1.249 attachés à des poteaux, et les ont tués à coups de flèches et de javelots.

Notre douleur est inexprimable !

Nous étions décidé à vous punir pour la lâcheté [3] que vous avez montrée précédemment en refusant de prendre la direction de Nos armées. Mais Notre Premier ministre Nous a présenté votre défense, par un rapport dans lequel il Nous parle de votre fille Hsing-Yüan ; et Nous avons ordonné à Tang-Kin de vous porter cet édit qui vous transmet Nos volontés suprêmes :

Nous faisons don à votre fille du costume et du luth de jade de la princesse Tchao-Kün [4] ; p1.250 ainsi que Tchao-Kün, elle

---

[1] Les *Sha-T'o*, petite tribu des *T'ou-Tsüeh* [Huns] qui s'établit, vers le septième siècle, près du lac Lop [Lob-Nor], dans le désert du *Sha-T'o*, au N.-O. du Gobi. Je n'ai pu trouver nulle part de renseignements précis sur les *Pei-Mo*, mais, comme le nom l'indique, « Désert de sable du Nord », ce devait être quelque tribu établie, non loin des *Sha-T'o*, au nord du Gobi ; en chinois, *Sha-Mo*, « Désert de sable ». Ce passage est le seul de notre histoire où l'on trouve, désigné d'une façon précise, le pays avec lequel la Chine était en guerre en ce moment-là.

[2] *Tchong-Yüan*, la Chine. — Cette épithète ne désignait anciennement que le pays compris aujourd'hui dans la province du 'Ho-Nan et que renfermait le *Yu-tcheou*, celle des neuf divisions de Yu, *Kiou-tcheou*, qui occupait le centre de l'empire ; — d'où, sans doute, cette expression *Tchong-Yüan*, littéralement : territoire du centre.

[3] *T'ouei-so*, au propre, faire retraite [comme une armée] ; — ici, métaphoriquement, reculer devant le danger.

[4] *Tchao-Kün*, [de son nom de famille Wang], la fameuse héroïne du roman intitulé *Shouang-Fêng-K'i-Yüan*, et du drame *Tch'ou-Saï-Tchao-Kün*, ce dernier traduit par Sir John Davis et publié en anglais, sous le nom de « The Sorrows of Han ». Il existe sur les événements qui l'ont rendue célèbre différentes versions ; voici, je crois, la mieux reçue : Tchao-Kün était une des femmes de 'Han Yüan-Ti [48 à 32 av. J.-C.]. Elle était née d'une famille pauvre, mais sa beauté ayant été connue à la cour, l'empereur

franchira la frontière [pour aller chez les Barbares comme un gage de paix] ! Nous enjoignons, en outre, aux magistrats de votre district, de prendre dans le trésor public deux mille onces d'argent pour subvenir à l'achat de quarante filles du peuple, qui suivront votre fille. Elles rétabliront ainsi la paix entre les deux pays et Nous éviteront pour longtemps l'effusion du sang. Qu'au reçu de ce décret, [Hsing-Yüan] s'empresse de franchir la frontière, si elle tient à p1.251 épargner un crime digne de mort à tous les membres de votre famille ! »

— Par ordre de Sa Majesté ! [1] —

— Par grâce impériale ! —

Après avoir écouté jusqu'au bout les paroles de l'édit, proclamées par Lou-Tch'i, Tch'ên-Kong, en face de l'autel, adressa ses remerciements au souverain ; puis, il se leva. Il sentait au fond du

---

chargea Mao Yên-Sheou, son ministre, d'aller la prendre dans sa famille pour l'amener dans le harem impérial. Mao Yên-Sheou, ayant voulu exiger des présents du père de la jeune fille, n'essuya qu'un refus : pour s'en venger, il résolut de cacher la beauté de Tchao-Kün à l'empereur, et, en conséquence, il lui présenta d'elle un faux portrait ; le souverain la trouva si laide sur ce portrait, qu'il négligea de la voir. La jeune beauté languissait depuis plusieurs années dans l'oubli, lorsqu'un jour l'empereur la rencontra par hasard : il en devint sur-le-champ éperdument amoureux, et Mao Yên-Sheou, voyant sa perfidie découverte, dut prendre promptement la fuite pour échapper au ressentiment du monarque. Il alla chercher refuge à la cour du k'han des Hsiong-Nou [Huns] et montra à son nouveau maître le véritable portrait de Tchao-Kün. Enflammé aussitôt d'amour, le k'han jura qu'il posséderait cette superbe beauté, et, levant une puissante armée, il envahit le nord de l'empire et déclara qu'il ne s'éloignerait que lorsqu'on lui aurait livré Tchao-Kün. Incapable de résister par les armes aux Barbares, Yüan-Ti, malgré son désespoir, dut se soumettre, et l'héroïne, vêtue du costume tartare, fut remise au k'han. Mais, arrivée aux rives de l'Amour, accablée de honte et de douleur, elle se précipita dans le fleuve et se noya. Certaines légendes prétendent qu'après sa mort, son corps remonta le fleuve à contre-courant, et que, sur le tumulus qu'on lui éleva sur les bords de l'Amour, on vit pousser une perpétuelle verdure ; enfin, on la déifia.
Notre roman, comme nous allons le voir bientôt, donne une part active à la Déesse Tchao-Kün. [Voyez, dans Mayers, même version que ci-dessus ; voyez une version toute différente dans « Poésies de l'Époque des T'ang », par M. le Marquis d'Hervey Saint-Denis, page 54, note 6.]

[1] Les deux caractères *k'in-tz'ŭ* sont incorrectement rendus par la formule que semblent avoir adoptée depuis longtemps nos sinologues français : Respectez ceci ! Ces deux mots ne sont point les paroles du souverain et ne font point en réalité partie du décret ; ils sont ajoutés immédiatement à la suite des paroles de l'empereur, par les membres du grand Conseil Privé qui sont chargés de le publier, afin d'empêcher toute frauduleuse addition. Traduit à la lettre, *k'in-tz'ŭ* signifie : Ceci est impérial !

cœur une terrible colère, mais il lui fallut tout d'abord s'acquitter envers Lou-Tch'i du cérémonial de rigueur. Cela fait, il l'interpella :

> — Eh quoi ! s'écria-t-il, parmi tous les fonctionnaires civils et militaires qui encombrent le palais, Votre Excellence n'a pu trouver personne à proposer au Trône, capable d'aller, à la tête de nos armées, prendre la défense de nos frontières ! C'est à ma fille que l'on remet le soin de soumettre les Tartares ! Eh bien, c'est là une honte et un déshonneur pour toute la cour de Sa Majesté ! Du reste, ma fille n'a qu'une p1.252 beauté fragile et délicate [1] : comment pourra-t-elle faire reculer les soldats barbares ?
>
> — Eh ! fit Lou-Tch'i, tout cela n'est dû pourtant qu'aux bons sentiments que je vous porte ! Sa Majesté voulait accroître votre châtiment, vénérable maître, mais je lui ai présenté une adresse pour votre défense, et j'ai obtenu grâce pour votre crime. Quant [à ce recours que nous avons aux femmes] pour maintenir la paix avec les Tartares, n'est-ce pas chose qui s'est déjà faite sous d'anciennes dynasties [2] ? Pourquoi donc en parler comme d'un acte déshonorant ? Mais les ordres de Sa Majesté sont pressants, et il faut que je voie de suite mademoiselle votre fille, afin de retourner sans retard à la cour, rendre compte de ma mission.

N'osant paraître rebelle aux volontés de l'empereur, Tch'ên-Kong se vit obligé de renfermer sa douleur en lui-même ; il se retourna, fit l'échange des révérences avec [son ami] Tang-Kong, et se mit ensuite à l'entretenir affectueusement des choses secrètes qui lui tenaient au cœur. Dès que remise lui eut été faite de l'édit impérial, ils montèrent tous en chaise, quittèrent le P'ing-Shan-T'ang et entrèrent dans l'enceinte des murs de la cité. Lorsqu'ils se trouvèrent en face de la

---

[1] *P'ou-liou-tchih-tz'ŭ*, beauté de palmier et de saule — se dit d'une beauté fragile et passagère.

[2] Je mets le pluriel pour indiquer au lecteur que le fait auquel on fait ici allusion est loin d'être unique dans l'histoire de la Chine.

demeure des Tch'ên, p1.253 Lou-Tch'i et les autres officiers furent invités à entrer dans le grand salon, et, là, se fit de part et d'autre un nouvel échange de salutations. Tch'ên-Kong savait d'avance que Lou-Tch'i ne lui permettrait point de se rendre dans le salon de derrière ; il se résigna en conséquence et donna l'ordre aux domestiques d'inviter la bonne [1] de sa fille à la lui amener afin de la présenter au Premier ministre. Les domestiques passèrent aussitôt dans le salon de derrière et informèrent en détail Mme Tch'ên de tous ces événements. Mais, quand celle-ci apprit que l'édit impérial n'avait d'autre objet que d'envoyer sa fille au-delà des frontières, pour obtenir la soumission des Barbares, elle sentit son cœur se briser de douleur [2], et, lorsqu'on voulut emmener son enfant pour la présenter à Lou-Tch'i, elle s'écria, pleine de fureur :

> — Eh ! à quoi est bonne ma vieille vie ! Moi-même, je vais affronter le traître infâme et lui arracher la vie au prix de la mienne [3] !

Hsing-Yüan s'approcha d'elle et la retint :

> — Ma mère, dit-elle, gardez-vous d'agir avec p1.254 précipitation ! Ce perfide brigand est venu muni d'un décret de l'empereur ; chercher à lutter contre lui, ne serait-ce pas aller de nous-mêmes au-devant d'une condamnation qui entraînerait la ruine complète de notre maison ? Mieux vaut que j'aille, moi seule, affronter le brigand ; il n'y aura ainsi que ma seule existence de perdue ! Au delà des frontières, je saurai bien mettre fin à mes jours, afin de valoir à mon père le renom le plus glorieux de notre époque et sauvegarder la vie de tous les nôtres !

---

[1] *Yang-niang* veut dire nourrice, — se dit aussi de la bonne qu'on donne à une petite fille et qui lui continue ses soins jusqu'à l'époque de son mariage.

[2] Littéralement : dans son sein, [elle sentit] comme une nuée de flèches qui lui transperçaient le cœur.

[3] *P'an-ming*, d'après Williams, risquer sa vie, — mais plus justement, se mesurer avec quelqu'un dans un duel à mort. On dit dans le même sens *p'ing-ming*, balancer le sort, entre ennemis mortels.

Malgré ces paroles, la pauvre mère ne pouvait s'arracher de sa fille ; elle la retenait étroitement embrassée et sanglotait d'une façon déchirante. Mei-Pi et Tch'ouen-Shêng étaient, comme elle, incapables de prendre aucun parti, et tous deux, serrés l'un contre l'autre, pleuraient douloureusement. Enfin, la jeune fille réprima ses larmes, s'essuya les yeux et passa dans le grand salon.

À sa vue, Tch'ên-Kong se sentit défaillir : l'émotion le gagna à son tour.

> — Viens ici, près de moi, mon enfant, lui dit-il, et fais la révérence à S. Exc. Lou, le Premier ministre, ainsi qu'à ton oncle [1] Tang.

La jeune fille salua, l'un après l'autre, les deux envoyés.

À peine eut-il vu paraître Hsing-Yüan, que Lou-Tch'i se tourna vers Tch'ên-Kong.

> — Mademoiselle votre fille, lui dit-il, est en p1.255 vérité d'une beauté exquise ! Vous montriez beaucoup d'adresse, vénérable maître, quand vous m'assuriez tout à l'heure qu'elle ne possède ni talent ni beauté. Permettez que je récite, comme un compliment, à mademoiselle, quatre vers des plus vulgaires :
>
> Au sein du gynécée est une jeune héroïne,
> Qu'en vain tenterait de peindre l'adroit pinceau de l'artiste.
> Un luth pour compagnon, elle prend la route du Yang-Kouan [2].
> En tous points, semblable à Tchao-Kün quittant le palais des 'Han.
>
> — Vénérable *t'aï-shih*, lui demanda la jeune fille, quand les soldats vigoureux et les chefs intrépides qui gardent nos frontières se montrent impuissants à dompter les Barbares, comment ferai-je donc pour les repousser, moi, qui ne suis

[1] Tang-Kong est le camarade de promotion de Tch'ên-Kong.
[2] Nom d'une célèbre forteresse dans la Tartarie occidentale.

qu'une faible et timide fille, détenue jusqu'à présent au sein du gynécée [1] ?

— Mademoiselle, lui répliqua Lou-Tch'i, lorsque vous aurez franchi la frontière, votre seule vue suffira pour forcer les Tartares à retirer leurs troupes, une paix profonde régnera aussitôt sur tout l'empire.

À ces mots, la jeune fille laissa percer sur ses traits toute la fureur qui couvait en son sein.

— En vérité, vénérable *t'aï-shih*, s'écria-t-elle, vos paroles sont des plus rassurantes ! Comment, moi, Tch'ên Hsing-Yüan, oserais-je me plaindre de voir ma vie à jamais perdue ! Peut-être, cependant, me sera-t-il p1.256 permis de déplorer que notre Saint empereur donne en pâture [2] le salaire des hauts dignitaires aux indignes brigands qui trahissent l'État, et qui, incapables même d'écarter de la personne de leur prince les chagrins et les dangers, ne figurent à sa cour que comme de vils mannequins [3] ! Mais, si, vivante, je ne puis, moi, Tch'ên Hsing-Yüan, déchirer [4] la chair de ces bandits, morte, je veux être le démon vengeur [5] qui harcèlera leur âme traîtresse !

Pendant que la jeune fille l'écrasait de ses insultes, Lou-Tch'i, sans mot dire, essuyait l'orage. Mais, Tch'ên-Kong, sûr que sa fille avait épuisé ses malédictions, se tourna aussitôt vers elle :

---

[1] Le mot *yü*, prison, se dit aussi du gynécée.
[2] *Shih*, manger — ici, dans son sens de dévorer.
[3] L'expression chinoise est ainsi conçue : ils siègent dans la salle du palais, vainement affublés d'une peau d'homme.
[4] En chinois : manger la chair des brigands.
[5] *Li-kouei*, esprit errant d'une personne qui se venge des torts quelle a essuyés pendant sa vie. Le caractère *shê* qui suit doit se lire ici *nieh*, comme l'indique l'expression *nieh-tsing-kouei*, goule ou vampire que les Cantonais supposent errer, invisible, parmi les hommes, pour frapper leur ennemi, dans sa personne ou dans ses biens. [Williams].

— Mon enfant, lui dit-il, tu as vu S. Exc. le *t'aï-shih* ; quant aux affaires du palais, cela ne te regarde pas. Veuille donc te retirer dans le salon de derrière !

Soumise aux ordres de son père, Hsing-Yüan renferma de nouveau sa colère et revint dans les appartements du fond.

« En pleine face, se disait secrètement Lou-Tch'i, j'ai dû essuyer jusqu'au bout les injures de cette p1.257 petite scélérate ! » Aussi, à peine eut-il vu la jeune fille s'éloigner, qu'il se leva pour prendre congé.

— Maintenant, j'ai vu mademoiselle votre fille, dit-il à Tch'ên-Kong, mais nous avons encore à attendre que les magistrats du district se soient procuré les filles du peuple ; alors, toutes ensemble, elles se mettront en voyage.

Tch'ên-Kong fit semblant, pour la forme, de vouloir retenir ses visiteurs ; il s'empressa néanmoins de reconduire Lou-Tch'i, et, après lui, le préfet, le sous-préfet et les autres fonctionnaires. Tang-Kong fut le seul qu'il retint, car il avait à causer avec lui de choses intimes.

Installé dans son hôtel, Lou-Tch'i, comme on le devine sans peine, devint l'objet des soins empressés de tous les magistrats de l'endroit.

Quant à Tch'ên-Kong, il se mit à s'entretenir avec son ami Tang.

— Nous sommes tous deux, lui dit-il, de fidèles amis de promotion : j'ai à vous consulter sur plusieurs matières délicates [1].

Se tenant par la main ils passèrent ensemble dans le salon de derrière, où Tch'ên-Kong fit inviter les deux jeunes gens à venir les trouver. Mei-Pi et Tch'ouen-Shêng se rendirent immédiatement au salon, et, après avoir fait avec Tang-Kong l'échange p1.258 des révérences, ils allèrent discrètement se placer au bas côté de l'appartement.

---

[1] *Hsi-shih*, petite affaire, affaire de peu d'importance ; — mais ici, comme *hsi-mi-shih*, affaire particulière, affaire secrète.

— Mon ami, dit Tch'ên-Kong tristement, lorsque nous poursuivions ensemble nos études, toute mon ambition était d'accroître le lustre de mes aïeux et de gagner quelque titre héréditaire, pour le léguer à mes enfants, et des honneurs pour ma femme. Pouvais-je alors prévoir que je ne réussirais, au contraire, qu'à jeter comme aujourd'hui ma fille aux mains perfides du traître ? Déjà, avant ceci, le brigand, par un rapport au Trône, m'avait proposé pour aller aux frontières, à la tête d'une armée, livrer bataille aux Tartares. En cette circonstance, Mei-Kong, notre ancien condisciple, adressa une sévère réprimande au souverain ; mais elle n'eut d'autre résultat que de lui faire sur l'heure même trancher la tête ; puis, ordre fut donné de se saisir de toute sa famille, et les membres de sa maison, aujourd'hui dispersés au hasard, « ressemblent à une troupe d'oiseaux errants égarés loin de la forêt ». Tout dernièrement encore, Yüan Fou-Tch'ên, du ministère de la Guerre, est allé trouver la mort dans les sables du Gobi, et voilà qu'à présent, par une adresse à l'empereur, dans laquelle [il prétend] m'avoir défendu, le traître propose d'envoyer ma fille dans cette terre désolée du Sha-mo, sous prétexte de pacifier les Barbares du Nord [1] ! Croyez-vous, cher ami, qu'une jeune fille, faible et timide, qui n'a jamais vécu qu'au sein du p1.259 gynécée, pourra sauver ses jours dans un pareil désert ? N'est-ce pas l'envoyer à une mort certaine ?

— Sans doute ces malheurs vous viennent de Lou-Tch'i, répondit Tang-Kong en soupirant ; néanmoins, [on ne peut le nier], tout cela devait être décrété d'avance dans le destin de votre fille. Au reste, à quoi servirait de se rebeller contre un édit de l'empereur ? Sachons donc nous soumettre aux volontés du Ciel !

---

[1] *Pei-Fan*, les *Fan* du Nord, au delà du Gobi.

Lorsqu'ils entendirent Tang-Kong tenir ce langage, Mei-Pi et Tch'ouen-Shêng sentirent redoubler leur chagrin ; ils fondirent en larmes. Tang-Kong lui-même s'émut ; désignant les deux jeunes gens :

> — Je ne vous savais qu'un fils, dit-il à Tch'ên-Kong ; comment se fait-il donc que j'aie ici deux neveux ?
>
> — Je n'ai, en effet, qu'un fils, répondit Tch'ên-Kong, et, montrant Mei-Pi, il ajouta : Mais, vous n'êtes point un étranger parmi nous ; je ne puis m'empêcher de vous dire toute la vérité.

Le lecteur ignore encore le récit que Tch'ên-Kong fit à son ami ; qu'il daigne continuer à prêter l'oreille : il va en être instruit en détail dans le chapitre suivant.

@

CHAPITRE XVII

@

Le choix des [quarante] jeunes filles met en émoi toute la population. Les deux fiancés sanglotent amèrement dans le salon de famille. p1.260

— Mon ami, dit Tch'ên-Kong à M. Tang, ce jeune homme est le noble fils de Mei Po-Kao. Il s'était enfui pour aller demander un refuge à son beau-père ; mais, qui l'aurait cru ? cet animal, véritable ami de cour [1], renia tous ses sentiments d'autrefois et voulut le traiter comme le fils d'un rebelle ! Heureusement, un jeune garçon de bibliothèque, qui l'accompagnait et lui était tout dévoué, devina la perfidie et se sacrifia à sa place à Yi-Tchêng.

Il se mit alors à raconter de point en point toute l'histoire [de Mei-Pi].

— Ainsi, ce jeune homme est mon neveu Mei, dit Tang-Kong après avoir écouté ; je lui ai manqué de respect !

Mei-Pi s'empressa de lui rendre son salut.

— Mais, à propos, reprit Tang-Kong, j'ignore encore si mademoiselle votre fille est déjà fiancée ?

p1.261 À cette question, Tch'ên-Kong ne put maîtriser son émotion : ses yeux se remplirent de larmes.

— Elle n'est point encore fiancée, répondit-il, mais j'avais l'intention de demander au jeune M. Mei de devenir mon gendre et de rester près de nous. J'ignorais, hélas ! que tant d'orages [2] viendraient renverser mes projets !

---

[1] *Shih-t'aï-yên-liang*, littéralement : tempérament froid ou chaud suivant la circonstance — un ami des beaux jours, un ami de cour.
[2] Littéralement : Cette vague d'orage.

— Tout ceci ne peut être que le châtiment d'erreurs commises par ces jeunes gens dans une existence antérieure [1], repartit Tang-Kong : voilà pourquoi surgissent tous ces malheurs. Je voyais ce jeune homme pleurer là-bas, près de votre noble fils, je me demandais qui il pouvait être : j'ignorais encore le secret.

Tang-Kong resta quelque temps encore à causer ; puis il se leva en s'excusant pour prendre congé. Tch'ên-Kong ne se sentait point la force de le retenir : il le reconduisit donc jusqu'à sa chaise, l'y vit monter et partir après quoi, il entra lui-même dans le salon réservé. Là, se trouvaient sa noble femme et, sa fille au milieu de leurs suivantes ; toutes, étroitement groupées [2], pleuraient amèrement : ce spectacle lui brisa le cœur.

Mais, à peine Mme Tch'ên l'eut-elle aperçu avec les deux jeunes gens qui l'accompagnaient : p1.262

— Mei-Pi, mon cher neveu ! s'écria-t-elle à travers ses larmes, venez ici près de moi, j'ai quelque chose à vous dire. Il y a longtemps déjà, lorsque nous apprîmes qui vous étiez [3], votre oncle et moi, nous causâmes de vous et nous résolûmes de vous donner la main de notre fille Hsing-Yüan. Hélas ! nous étions loin de prévoir que le Ciel en disposerait autrement ! Mais, quoique les grandes révérences du mariage [4] ne soient point accomplies, nous vous considérons déjà comme époux, et puisque Hsing-Yüan part bientôt pour la frontière, vous pourrez, avec votre cousin Tch'ouen-Shêng, l'accompagner jusque-là, afin d'épancher un peu tous deux vos sentiments d'époux. Hélas ! pauvres enfants, vos

---

[1] Allusion aux existences successives qu'admettent les bouddhistes. Le lecteur trouvera ces allusions de plus en plus fréquentes.

[2] En chinois : toutes pleuraient douloureusement dans un tas.

[3] Littéralement : après que vous eûtes changé de déguisement.

[4] Ces révérences sont celles que les jeunes époux adressent au Ciel et à la Terre, ainsi qu'à leurs parents, avant d'entrer dans la chambre nuptiale.

fiançailles seront pour une autre vie ! Ne craignez donc plus de vous parler en toute liberté !

Ces paroles ne firent qu'accroître la douleur du pauvre Mei-Pi ; il fondit en larmes :

— Chère tante ! s'écria-t-il, après ces paroles que vous venez de m'adresser, pourrais-je donc hésiter à conduire ma bien-aimée cousine jusqu'au delà des frontières ? Mais, hélas ! ce brigand de Lou-Tch'i me le permettra-t-il ?

— J'en ai trouvé le moyen, répliqua Mme Tch'ên. Attendez ici le moment du départ ; alors, vous faisant p1.263 passer pour un de nos neveux, et par conséquent pour le cousin germain de notre fille, votre oncle suppliera Lou-Tch'i, le traître, de vous laisser accompagner le cortège.

Lorsque Mei-Pi l'entendit parler de supplications à adresser à Lou-Tch'i, ses malédictions éclatèrent au milieu de ses sanglots :

— L'infâme brigand ! s'écria-t-il, de quelle existence vient donc la haine qu'il me porte [1] ? Pour commencer, il fait, sur une place publique, trancher ignominieusement la tête à mon père ! Puis, comme des feuilles errantes, il sépare la mère et le fils ! Enfin, aujourd'hui que j'ai trouvé un coin de terre pour m'abriter et que mon oncle et ma tante allaient bientôt m'attacher pour jamais à leur fille, il dépose un rapport au pied du Trône, m'enlève ma fiancée et l'envoie chez les Barbares du Nord ! Ah ! sans doute dans ma vie antérieure j'ai eu des torts envers lui, et c'est pourquoi, dans la vie présente, il s'est constitué mon ennemi juré ! Hélas ! on peut le dire avec vérité : « On sépare violemment deux époux, ainsi qu'on arrache brusquement l'une à l'autre les deux fleurs jumelles d'une même tige [2]. »

---

[1] Allusion aux existences successives qu'admettent les bouddhistes.

[2] *Lien-li-tchih*, deux plantes dont la racine est commune. Le texte porte : On arrache tout vivants l'un à l'autre le *yüan* et le *yang* [emblèmes de la fidélité conjugale] ;

p1.264 Tch'ên-Kong s'approcha du jeune homme :

> — Mon enfant, lui dit-il, puisque ma femme vient de vous expliquer franchement nos intentions, échangez devant moi une révérence avec ma fille, afin qu'en voyage, si vous avez quelque nouvelle à vous communiquer, vous puissiez converser ensemble.

Mme Tch'ên amena sa fille, qui échangea une révérence avec Mei-Pi. Après avoir salué le jeune homme, Mlle Hsing-Yüan, les yeux encore baignés de larmes, leva sur lui un regard timide :

> — Mon cousin, dit-elle, à cause des malheurs de votre petite cousine, vous voilà exposé à tous les ennuis d'un long et périlleux voyage, puisque vous êtes décidé à m'accompagner jusqu'au delà des frontières. C'est une dette de reconnaissance que je contracte envers vous : puisse-t-il m'être donné de vous payer de retour dans notre existence future !
>
> — Chère cousine, répondit le jeune homme, prenez bien soin de vous ! Je ne fais que remplir l'un de mes devoirs en vous accompagnant : quel ennui y pourrais-je trouver ?

Tous deux, en se parlant ainsi, fondaient en larmes et sentaient redoubler leur chagrin ; la famille et les domestiques, tout le monde sanglotait. Devant ce désolant spectacle, on peut le dire avec justesse :

On éprouve en ce monde mille peines et mille chagrins,
Mais il n'est rien d'aussi douloureux que la séparation à l'article de la mort ou dans le cours de la vie.

Nous quitterons pour un instant cette triste scène.

p1.265 [Comme nous l'avons dit], lorsque Lou-Tch'i fut installé dans son hôtel, les officiers de la cité accoururent en foule lui offrir des présents, et le brigand n'eut garde de rien refuser.

---

encore vivantes, on brise en les séparant deux branches jumelles. — (Voyez, chapitre XXVI, note sur *yüan-yang*.)

De son côté, Tang-Kong, après avoir pris congé de son ami Tch'ên, s'était rendu chez lui ; il y trouva également une nuée de valets, chargés de lui apporter les cartes et les présents de leurs maîtres. Mais, sur-le-champ, il donna l'ordre à ses domestiques de remettre à chaque visiteur sa carte avec ses compliments, et de congédier tout le monde, sans accepter un seul présent. Il va sans dire que ses domestiques exécutèrent ponctuellement ses ordres.

Or, on savait déjà dans toutes les familles de la ville que le préfet et les magistrats avaient reçu de Lou-Tch'i l'injonction d'inviter les principales entremetteuses [1] officielles à faire un choix des plus belles jeunes filles de la cité et des campagnes ; mais on ignorait encore que ce fût pour les envoyer faire la paix avec les Tartares.

« C'est Sa Majesté qui se fait choisir des femmes ! » se disait-on simplement. Néanmoins, les pauvres p1.266 comme les riches, tous cherchaient précipitamment un parti pour leurs filles [afin de les soustraire aux recherches des entremetteuses] ; nul ne pourrait dire le nombre de fiançailles qui, en cette circonstance, furent contractées.

Au bout de quelques jours, les entremetteuses officielles amenèrent au yamên de la préfecture une multitude sans nombre de jeunes filles du peuple. Le préfet en choisit quarante parmi elles, et remit les autres à leurs parents, pour qu'ils les ramenassent chez eux. Puis, il dressa le rôle des noms de ces quarante jeunes filles, et le porta lui-même à l'hôtel du Premier ministre pour le soumettre à son inspection. Lou-Tch'i, après l'avoir examiné, donna ainsi ses instructions au préfet :

> — Allez maintenant porter ce rôle à S. Exe. Tch'ên, de la cour des Comptes et des Offices, lui dit-il, et faites-lui savoir de ma part que, toutes les jeunes filles étant déjà prêtes, on devra, dans un délai de deux jours, se mettre en voyage. Qu'on

[1] L'*entremetteuse*, — terme qu'il ne faudrait pas prendre dans les mauvais sens que nous lui attachons en français, — désigne en Chine une femme d'âge dont l'intermédiaire est absolument indispensable pour la négociation régulière d'une foule d'actes publics, tels qu'un mariage, l'adoption ou l'achat d'un enfant, etc. Les *entremetteuses officielles*, proprement dites, sont des matrones attachées aux bureaux publics et que l'on charge de remplir certains procédés judiciaires qui peuvent être nécessaires contre les femmes.

prenne garde d'outrepasser ce délai, fixé par l'empereur lui-même !

Le préfet sortit aussitôt de l'hôtel du Premier ministre, et donna l'ordre aux satellites, qui marchaient en tête de son cortège, de se diriger vers la résidence de Tch'ên-Kong. Peu d'instants après, il arrivait à la demeure indiquée, et les concierges couraient à l'intérieur de la maison l'annoncer.

Tch'ên-Kong s'occupait en ce moment avec Mei-Pi et Tch'ouen-Shêng, à chercher la façon dont il présenterait sa requête à Lou-Tch'i, à l'effet d'obtenir p1.267 pour les deux jeunes gens l'autorisation d'accompagner Hsing-Yüan ; mais, dès qu'il entendit les concierges annoncer le préfet, il se rendit précipitamment au salon de devant, et y introduisit son visiteur. Les compliments échangés, on s'assit, et l'on prit le thé.

— S. Exc. le Premier ministre, dit aussitôt le préfet, m'a chargé de venir soumettre à votre inspection la liste des noms des jeunes filles ; il a ajouté que les ordres de l'empereur sont précis, et, tout étant déjà prêt pour le départ, il faut que, dans un délai de deux jours, l'on se mette en route.

— Votre humble subordonné a reçu vos ordres, vénérable préfet, répliqua Tch'ên-Kong. Seulement, j'ai, au sujet du départ de ma fille, une requête à adresser en personne au Premier ministre ; veuillez donc remporter ce rôle, et, si vous le voulez bien, nous irons de compagnie voir Son Excellence.

Ils partirent en chaise, et se firent conduire à l'hôtel de Lou-Tch'i, qui les reçut à l'instant.

— Le vénérable préfet vient de me transmettre les ordres de Votre Excellence, lui dit Tch'ên-Kong ; dans deux jours, il faut que ma fille se mette en route. Seulement, votre humble cadet, ainsi que son indigne épouse, en songeant qu'elle doit seule accomplir un si lointain voyage, ne peuvent se défendre d'une profonde inquiétude ; mon fils et son cousin germain,

de leur côté, ne veulent point consentir à se séparer d'elle. Je viens donc supplier Votre Excellence de nous accorder une petite faveur, et de leur p1.268 permettre à tous deux d'accompagner ma fille jusqu'aux frontières ; ils s'empresseront ensuite de revenir au pays. Votre humble cadet vous en aura une reconnaissance profonde.

Lou-Tch'i, tout en roulant et déroulant ses favoris, lui répondit avec un froid sourire :

— Monsieur mon camarade de promotion [1], non seulement tous les deux peuvent l'accompagner, mais encore d'autres personnes si on le désire ; quel empêchement pourrait-il y avoir ?

À ces paroles, Tch'ên-Kong se sentit le cœur vivement soulagé.

— Quant au rôle qui porte le nom des jeunes filles, ajouta-t-il, Votre Excellence doit sans doute le garder pour le remettre plus tard aux Tartares ?

— Oui, certainement ! répondit Lou-Tch'i en secouant la tête.

Il reçut le rôle et ordonna à l'un de ses suivants de le remettre à S. Exc. Tang. Tch'ên-Kong et le préfet prirent simultanément congé du Premier ministre, et remontèrent en chaise, le préfet pour retourner dans son yamên, Tch'ên-Kong pour revenir chez lui. Ce dernier fit alors entrer dans sa maison les quarante jeunes filles, et, après avoir reçu lui-même leurs révérences, les introduisit dans le salon de derrière afin de les présenter à sa femme et à Hsing-Yüan. p1.269 Se prosternant le front dans la poussière, les pauvres jeunes filles se mirent à pleurer :

— Nous sommes destinées à accompagner Votre Altesse [2] à l'étranger, dirent-elles à Hsing-Yüan. Vous vous souviendrez, nous l'espérons, que nous sommes vos concitoyennes, et si,

---

[1] Lou-Tch'i était camarade de promotion de Tch'ên-Kong. Ce dernier s'appelle par modestie « votre humble cadet », sans doute à cause du rang inférieur qu'il occupe vis-à-vis de Lou-Tch'i.

[2] *Kouei-jên* est le titre par lequel on désigne les femmes, le cinquième rang de l'empereur. Je le rends par altesse ou princesse.

en vous servant, il nous échappait quelque faute, vous daignerez vous montrer indulgente. Hélas ! nous aussi, nous avons la douleur de quitter notre pays et de dire pour jamais adieu aux lieux [1] qui nous ont vu naître !

Elle-même, tout éplorée, Mlle Hsing-Yüan s'approcha et releva celle des jeunes filles qui se trouvait en tête de ses compagnes.

— Mesdemoiselles, relevez-vous ! dit-elle. Nous n'avons toutes qu'une même destinée malheureuse ! À quoi bon établir entre nous des distinctions de rang ?

Mais, bien que s'adressant aux jeunes filles, Hsing-Yüan tenait ses regards fixés sur Mei-Pi : Quelle affreuse destinée est la nôtre ! se disait-elle. Ici, maintenant, près de lui, pourquoi faut-il que je le quitte pour aller sur une terre étrangère respirer une haleine p1.270 empestée [2] ? Oserai-je, après cette honte, contempler encore la face de mon époux ! Et, à ces tristes pensées, elle éclata violemment en sanglots au milieu de ses compagnes.

Les yeux encore humides, Mme Tch'ên examina les jeunes filles : elles étaient toutes remarquables de beauté et n'avaient pas plus de quinze à seize ans ; éperdues de douleur, elles versaient, c'est le cas de le dire, assez de larmes,

Pour assombrir les cieux et la terre et obscurcir les rayons du soleil.

« Envoyer à une mort certaine toutes ces jeunes filles, délicates comme une branche en fleur ! se dit Mme Tch'ên avec dépit. Pourquoi donc le Ciel ne punit-il pas cet infâme traître de Lou-Tch'i ? Quand, avec toutes ses foudres [3], il lui fendrait la tête, l'expiation ne serait pas suffisante pour

---

[1] Littéralement : la douleur de nous éloigner de notre village et de tourner le dos à notre puits [natal]. *Tsing*, puits, rappelle une ancienne division du sol qui comprenait un *li* carré de terres divisé lui-même en neuf petits carrés dont les habitants puisaient leur eau à un puits commun, établi dans le carré du milieu.

[2] *Hsing-hsao*, sentir le rance comme un corps gras, odeur infecte. *Hsao-ta-tzŭ* et *lao-hsao-ta'rh*, Tartares puants, sont des épithètes qu'il n'est pas rare d'entendre sur les rues de Pékin lancées par mépris aux Tartares.

[3] En chinois : les cinq foudres, — dans le système taoïste, les cinq génies du tonnerre.

venger tous les torts qu'il cause à ces jeunes filles ! » Elle poussa un profond soupir et, s'avançant vers Hsing-Yüan et ses compagnes, elle s'employa à les consoler ; Mei-Pi et Tch'ouen-Shêng joignirent leurs exhortations aux siennes, et les sanglots finirent par s'arrêter. Alors, Mme Tch'ên prépara à la hâte un banquet en l'honneur des jeunes filles.

p1.271 Cependant, le temps fuit avec rapidité, et l'on arriva insensiblement au troisième jour, [date fixée pour le départ]. Ce jour-là, tous les officiers de la cité allèrent trouver le Premier ministre et S. Exc. Tang et les accompagnèrent à la demeure de Tch'ên-Kong. Dès qu'il fut informé de leur arrivée, celui-ci sortit pour recevoir ses visiteurs. Au haut bout du grand salon, le préfet avait fait disposer d'avance un banquet en l'honneur des envoyés de l'empereur, et, lorsque tout fut prêt, chacun des visiteurs y prit place par rang d'âge. On avait déjà fait honneur à plusieurs tours de vin, lorsque Lou-Tch'i, se tournant tout à coup vers les gens de sa suite, leur dit :

— Portez à l'intérieur les malles à effets, et priez Mlle Hsing-Yüan ainsi que ses compagnes de revêtir immédiatement le costume du palais.

Les suivants obéirent à l'instant et portèrent à l'intérieur les malles à effets.

— Mademoiselle, dirent-ils à Hsing-Yüan, nous avons l'ordre de S. Exc. le Premier ministre de vous inviter à revêtir le costume de cour, afin de vous tenir prête pour le départ.

— Allez dire à votre Premier ministre, répliqua fièrement Hsing-Yüan, que nous ne revêtirons le costume étranger qu'à l'autre côté de la frontière. Nous sommes sur la terre du Milieu et nous n'avons point encore goûté l'eau et le pain de l'étranger : pourquoi prendrions-nous si tôt le costume barbare ?

Comprenant la justesse de ces paroles, les domestiques n'osèrent lui faire aucunes représentations ; p1.272 ils remportèrent les malles à effets et vinrent rendre compte à Lou-Tch'i de leur mission.

— Mademoiselle se refuse à revêtir d'avance le costume étranger, lui dirent-ils. Elle veut attendre d'avoir franchi la frontière et goûté l'eau et le pain des Barbares : seulement alors, elle changera de vêtements.

Lou-Tch'i allait répondre, lorsque Tang-Kong éclata de rire.

— Parfait ! s'écria-t-il. Certes, on peut dire que c'est là une véritable héroïne [1] ! À cette heure même et malgré tout, elle ne veut point faillir aux rites élevés de la terre du Milieu : c'est à faire crever de honte ces traîtres perfides qui passent perpétuellement de Ts'in en Tch'ou [2] et vendent leur pays pour arriver aux honneurs.

À ces paroles [qui tombaient juste à son adresse], Lou-Tch'i sentit une telle fureur, qu'il avait l'œil égaré d'un fou. Peu de temps après, on se leva de table : p1.273

— Vénérable maître, dit aussitôt Lou-Tch'i à Tch'ên-Kong, veuillez aller dans le salon de derrière presser mademoiselle votre fille, afin que nous puissions partir promptement.

Devant cet ordre, force fut à Tch'ên-Kong de dissimuler sa douleur ; il passa immédiatement dans le salon de derrière et répéta les paroles de Lou-Tch'i. À cette nouvelle, Mme Tch'ên, la jeune fille et Mei-Pi éclatèrent en de déchirants sanglots.

— Les larmes n'avanceront à rien, leur dit Tch'ên-Kong : mieux vaut imposer silence à votre chagrin et vous disposer de suite à partir !

---

[1] Littéralement : vraiment, c'est une belle qui a de l'énergie !

[2] *Tchao-Ts'in-mou-Tch'ou*, le matin aux *Ts'in*, le soir aux *Tch'ou* ! — Il y a ici une allusion historique : A l'époque de la féodalité [460 à 220 av. J.-C.], les deux petits États de *Tch'ên* et de *Ts'aï*, situés entre les deux grands États de *Ts'in* et de *Tch'ou*, qui se faisaient alors une guerre de rivalité, tombèrent tour à tour et à plusieurs reprises, par le sort des armes, à l'un et à l'autre de ces deux États ; forcés de se plier aux circonstances, ils acceptaient sans mot dire la domination que le sort des batailles leur imposait. De là l'expression sardonique : ce matin aux *Ts'in*, ce soir aux *Tch'ou* ! par laquelle on caractérise l'inconstance ou l'infidélité de quelqu'un toujours prêt à faire la courbette au premier venu, s'il peut servir ses intérêts.

Mlle Hsing-Yüan gémissait comme si d'un glaive on lui eût déchiré les entrailles [1].

> — La vie de votre fille vaut-elle donc la peine qu'on la déplore ! disait-elle. Mais, hélas ! chers parents, que de peines je vous ai coûtées pour arriver jusqu'à l'âge de dix-sept ans ! Que de tendres soins perdus sur moi ! Aujourd'hui, victime du ministre perfide, on me sacrifie pour aller pacifier les Barbares ! Hélas ! ma mère pendant trois ans me tint entre ses bras [2], pendant dix mois elle me porta dans son sein [3] ! Ah ! chers parents, que de bienfaits votre p1.274 enfant aura à vous payer dans l'autre monde [4] !

Toute l'assistance pleurait, mais Tch'ên-Kong, réprimant son chagrin, renouvela vivement ses exhortations.

> — Cher père, chère mère ! fit Mlle Hsing-Yüan, me voici à vos pieds ! Permettez à votre enfant de vous saluer pour prendre à jamais congé de vous et vous remercier de l'avoir nourrie !

Tch'ên-Kong et sa femme l'arrêtèrent :

> — Oh ! ma fille bien-aimée ! s'écria Mme Tch'ên, faut-il donc que ta pauvre mère ait à se séparer de toi !

Alors, la jeune fille, prosternée jusqu'à terre et les yeux inondés de larmes, prononça ces paroles :

Chaque jour, au fond du gynécée, je brodais les phénix [de l'hyménée],
Lorsqu'un matin l'esprit de mes rêves m'emporta loin de mon foyer !
Je songe à mes parents, mais c'est en vain que je voudrais retourner vers mon hameau natal :

---

[1] L'auteur ajoute : comme si d'une alêne on lui eût transpercé le cœur.

[2] En chinois : m'allaita. Les Chinois considèrent que, pendant trois ans, l'enfant ne cesse pas d'occuper tous les soins de ses parents. De là, comme un juste retour, cette période de trois années pour le deuil d'un père ou d'une mère.

[3] Les mois chinois, étant lunaires, sont un peu plus courts que les nôtres.

[4] *You-ming*, les Enfers — s'emploie généralement, comme ici, dans le sens vague de l'autre monde ; ainsi qu'il en était des Enfers, dans la mythologie gréco-romaine, comprenant les Champs-Élysées et le Tartare.

Ce sont [les malheurs de] la guerre qui m'ont arrachée à ma chambre peinte !

Toujours, me disais-je, je servirai mon père et ma mère ;

Pouvais-je prévoir, hélas ! qu'aujourd'hui je les quitterais pour jamais ?

Je ne reverrai plus leurs faces [bien-aimées],

Et si parfois je les rencontre encore, ce ne sera que dans mes rêves !

p1.275 Après avoir fait ses révérences et murmuré ces vers, la jeune fille s'adressa à Tch'ouen-Shêng.

> — Mon frère, lui dit-elle, j'ai quelques mots à vous dire. Nos parents n'ont eu que nous deux pour enfants ; mais, pour moi, je ne suis déjà plus qu'un esprit qui crie vengeance dans un pays lointain, une âme errante sur une terre étrangère. Quand vous m'aurez conduite au delà de la frontière, revenez vite ici et employez-vous, soir et matin, à consoler nos parents ; qu'ils ne s'abandonnent point à la douleur et ne pensent pas plus à moi que si je n'étais jamais née ! Surtout, que le chagrin ne vienne point miner leur santé !

Puis, arrêtant ses regards sur Mei-Pi, elle tendit la tête vers Tch'ouen-Shêng et lui parla quelque temps à l'oreille.

Le lecteur ignore encore ce qu'elle lui dit. Qu'il veuille donc bien continuer son attention ; le chapitre suivant va l'en instruire.

@

CHAPITRE XVIII

@

Le long de la route, les porteurs ne cessent de lancer des imprécations [contre Lou-Tch'i]. Les deux amants fondent en larmes [1] sur la tour du Tch'ong-T'aï.

p1.276 Penchée vers Tch'ouen-Shêng, Mlle Hsing-Yüan murmura ces paroles à son oreille :

— Notre cousin Mei se trouve accablé par tous les malheurs, et je crains qu'il ne s'abandonne, matin et soir, à ses chagrins. Efforcez-vous donc de le consoler et considérez-le toujours comme un frère de votre propre sang : alors votre petite sœur pourra fermer les yeux en paix dans son tombeau.

— Il suffit, ma sœur ! répondit Tch'ouen-Shêng en sanglotant ; reposez-vous sur moi ; mais, vous-même, prenez bien soin de vous !

— Notre existence de frère et sœur est maintenant finie, reprit la jeune fille, et il nous faut ici nous séparer pour jamais : permettez à votre petite sœur de vous adresser sa révérence.

Tous deux échangèrent un salut. Alors, Hsing-Yüan, levant la tête vers Liang-Yü : p1.277

— Aujourd'hui, votre petite cousine vous doit aussi une révérence, lui dit-elle.

— Chère cousine, répondit Liang-Yü, je m'incline devant vous !

Les deux fiancés échangèrent leur révérence d'adieu ; ils éprouvaient au fond du cœur une torture qu'on essayerait vainement de décrire [1] ; ni l'un ni l'autre ne pouvait parler. Ainsi :

---

[1] *Tchan-kin*, littéralement : humecter son vêtement, —verser des larmes abondantes.

Le muet, qui goûte lentement une décoction amère [2],
Ne saurait dire aux autres l'amertume qui lui remplit la bouche.

Enfin, Mei-Pi essaya de prononcer quelques mots :

— Ma chère cousine, prenez bien soin de vous..., commença-t-il.

Mais, aussitôt, des sanglots étouffèrent sa voix. Leur révérence échangée, les deux jeunes gens se levèrent, et Mlle Hsing-Yüan se mit à adresser de nouvelles recommandations à Mme Tch'ên :

— Ma mère, lui dit-elle, lorsque mon cousin Mei sera de retour des frontières, il est si malheureux qu'il s'abandonnera assurément à ses chagrins. Daignez alors le consoler, et traitez-le toujours comme si j'avais continué à vivre [à ses côtés] : plus tard, s'il a quelques succès, il payera largement de retour, à vous p1.278 et à mon père, les immenses bontés que vous aurez eues pour lui. Surtout, chère mère, ne songez plus à votre enfant, car je crains que cette pensée ne mine votre santé : chassez loin de vous tout chagrin [3] !

— Ma chère enfant, je n'oublierai pas tes paroles ! Tranquillise-toi ! répondit la pauvre mère,

à qui les discours de sa fille arrachaient de nouvelles larmes.

Enfin, Hsing-Yüan sortit, n'emmenant avec elle [comme domestique], que sa servante Ts'ouei-'Houan. Tch'ên-Kong la conduisit au grand salon, où elle s'acquitta envers Lou-Tch'i des révérences de rigueur ; puis, elle monta dans le char parfumé [4]. De leur côté, Ts'ouei-'Houan et les jeunes filles, dans des chaises à porteurs, et suivies des officiers et de Tch'ên-Kong, franchirent la grande porte. Mais, là, les

---

[1] Textuellement : comme si d'un glaive on leur eût percé les poumons, et d'une alêne transpercé le cœur et le foie.

[2] *'Houang-po, Pterocarpus flavus*, employé pour teindre la soie en jaune.

[3] *K'ouan-houaï*, littéralement : se soulager le sein, — se consoler.

[4] *Hsiang-tch'ê*, char parfumé, — chaise ainsi élégamment nommée, à cause, sans doute, du haut rang de la jeune fille, qui est désormais princesse royale. Je crois que *hsiang-tch'ê* se dit aussi de la chaise rouge des réjouissances ou du mariage ; je ne puis ici m'assurer du fait.

malheureuses compagnes de Hsing-Yüan trouvèrent leurs familles, et alors retentirent des cris douloureux :

— Mon père ! ma mère ! mon frère ! ma sœur !

C'étaient des gémissements et des sanglots déchirants ; en vérité, devant ce spectacle navrant, un homme aussi froid que le marbre [1] aurait senti p1.279 s'émouvoir ses entrailles et versé des larmes. Tous les spectateurs pleuraient et éprouvaient une indignation profonde [contre le traître]. En ce moment, Tang-Kong jeta les yeux sur Lou-Tch'i et se mit, en lui-même, à lui lancer des malédictions :

— Infâme bandit ! murmura-t-il, quoi ! tu te fais un plaisir de prendre ces innocentes filles du peuple pour les jeter de l'orient au couchant, du septentrion au midi ! Tu sépares la chair et les os [2] ! Tu plonges toute une cité dans la désolation et les larmes ! Heureusement pour toi, tu as su étouffer ta conscience : tes yeux ne sont pas même rouges ! Quelles entrailles as-tu donc ? Quoi ! tu as le bonheur d'occuper la dignité de Premier ministre d'État et [tu agis de la sorte !] Ignores-tu donc que « tenir le pouvoir dans ses mains et ne pas pratiquer la charité [3], c'est entrer dans une mine d'or [4] pour en sortir les mains vides ? » Ah ! je me demande, traître perfide ! quelle récompense t'attend plus tard !

Mais déjà on était arrivé au pavillon-des-dix-*li*, où les autorités avaient préparé le banquet des adieux. Les porteurs déposèrent à terre le char parfumé et les petites chaises, et toutes les jeunes filles descendirent pour dire un dernier adieu à leurs parents : bien des larmes, de côté et d'autre, furent de nouveau p1.280 répandues. Hsing-Yüan, elle-même, sortit de son char pour parler à son père :

---

[1] En chinois : un homme de fer ou de pierre.
[2] *Kou-jeou*, littéralement : les os et la chair, — figure qui marque l'intimité du sang entre les parents et leurs enfants ; par mét. : se dit de leur étroite affection.
[3] *Hsing-fang-pien*, faire l'aumône, pratiquer la charité.
[4] Littéralement : montagne précieuse.

— Mon père, lui dit-elle en sanglotant, daignez vous asseoir en haut afin que votre enfant vous fasse ses dernières révérences. Vous êtes déjà d'un âge avancé, cher père, ne vous laissez donc pas trop abattre par le chagrin. Retournez maintenant près de ma mère et dites-lui que je la supplie d'oublier son enfant : qu'elle me considère comme si, par malheur, j'avais succombé à une maladie. Seulement, lorsqu'arriveront, à l'époque du *ts'ing-ming*, les jours aux aliments froids [1], brûlez en mon souvenir un paquet de papier-lingot et faites-moi l'offrande d'un bol de riz : cette offrande de mon père et de ma mère sera pour moi comme un bienfait sans prix.

Tout en parlant ainsi, elle s'était inclinée jusqu'à p1.281 terre. Un flot de larmes ruisselait des yeux [2] du malheureux Tch'ên-Kong : le père et la fille ne pouvaient s'arracher l'un à l'autre. Mais les officiers vinrent vivement les presser, et la jeune fille dut remonter dans son char parfumé. À leur tour, Mei-Pi et Tch'ouen-Shêng s'approchèrent de Tch'ên-Kong et se prosternèrent en lui adressant leurs adieux.

Cependant, cette scène de désolation porta Lou-Tch'i à presser davantage le départ : le char et les petites chaises s'ébranlèrent et partirent en avant. Lou-Tch'i et Tang-Kong échangèrent quelques salutations avec Tch'ên-Kong et les autorités de la ville ; puis,

---

[1] Pendant longtemps, dans le nord-ouest de la Chine, les populations s'abstinrent d'allumer du feu à l'époque du *ts'ing-ming*, [le 5e des 24 termes entre lesquels les Chinois divisent leur année], en mémoire de Kiaï Tchih-T'ouei, l'un des plus fidèles partisans de Tch'ong-Erh, prince de Tsin [654 av. J.-C]. On raconte que, lorsque ce prince, après dix-neuf années de luttes, prit enfin possession de son trône, il récompensa somptueusement tous ses partisans, à l'exception de Kiaï, qu'il oublia. Celui-ci s'éloigna et alla avec sa mère se cacher dans les montagnes de Mien-Shang. Mais quelqu'un ayant rafraîchi l'infidèle mémoire du monarque, Tch'ong-Erh se mit lui-même à la recherche de Kiaï, et, ne pouvant réussir à le trouver, fit incendier la forêt dans laquelle il se tenait caché, pensant ainsi qu'il le forcerait à se montrer. Mais, Kiaï et sa mère, s'attachant au tronc d'un arbre, se laissèrent résolument brûler dans les flammes. On prétend que, comme pénitence publique, il fut interdit d'allumer du feu chaque année pendant un mois, que l'on appela l'époque aux aliments froids, *lêng-jih, 'han-jih,* ou *kin-yên*, interdiction de fumer. Cette coutume, ayant été reconnue nuisible à la santé des populations, fut abolie au Ve siècle par l'empereur Wei-Wou.

[2] En chinois : ses larmes jaillissaient comme d'une source bouillonnante.

remontant, l'un dans sa chaise, l'autre à cheval, ils rejoignirent à la hâte le cortège, qui prit la route du nord.

De leur côté, Tch'ên-Kong, les autorités et les parents des jeunes filles rentrèrent dans la cité, et ces derniers s'en retournèrent désespérés dans leurs familles. À son arrivée chez lui, Tch'ên-Kong trouva sa noble femme éperdue de douleur et incapable de prendre aucune nourriture. Faisant lui-même violence à son chagrin, il s'efforça de la consoler.

> — Cette pauvre enfant est déjà loin de nous, lui dit-il, et toutes nos larmes ne la ramèneraient pas ! p1.282 Tâchez donc de modérer votre chagrin et songez aussi combien il importe que vous vous ménagiez.
>
> — Hélas ! gémit la pauvre mère, on m'a, vivante, arraché les entrailles [1] ! Que me parlez-vous de résignation dans ma douleur ?
>
> — Notre fille m'a adressé de vives recommandations au pavillon-des-dix-*li*, reprit Tch'ên-Kong. Ce qu'elle craint surtout, c'est que vous ne vous laissiez miner par le chagrin ; elle désire que nous la considérions comme si elle était morte près de nous et demande qu'à la fête du *ts'ing-ming*, pendant les jours aux aliments froids, nous offrions à sa mémoire un paquet de papier-lingot et un bol de riz : elle nous en aura une profonde gratitude.

Ces paroles ne firent qu'arracher de nouvelles larmes à la pauvre mère.

Laissant pour le moment ce qui se passe dans la ville, nous suivrons le cortège que nous avons vu partir pour aller traiter de la paix avec les Barbares.

Tout le long de la route, Lou-Tch'i donnait des ordres impitoyables et pressait constamment les porteurs, dont les douloureuses plaintes

---

[1] Littéralement : le cœur et le foie.

résonnaient au loin sur leur passage [1]. Le trajet était long ; mais, à mesure qu'on avançait, les porteurs voyaient approcher le terme de leurs misères et le moment du repos. p1.283 Un jour, enfin, on se trouva à la limite [de la province] [2] ; aussitôt, Lou-Tch'i dit à Tang-Kong :

> — Je vais maintenant vous quitter pour retourner à la Capitale rendre compte de ma mission à Sa Majesté. Conduisez vous-même Mlle Hsing-Yüan aux frontières et remettez-la aux Tartares ; puis, lorsque vous aurez achevé les négociations et assuré la paix entre les deux pays, revenez en toute hâte à la cour.
>
> — Puisqu'il en est ainsi, répondit Tang-Kong, pardonnez si je ne vous accompagne pas [dans votre voyage].

Lou-Tch'i prit donc le chemin de la Capitale, où il allait rendre compte de sa mission à l'empereur, pendant que Tang-Kong et ses compagnons continuaient leur route vers la frontière. Mais les porteurs ne tardèrent pas à venir trouver Tang-Kong :

> — Vos indignes serviteurs ont beaucoup souffert en chemin, lui dirent-ils ; que Votre Excellence daigne nous permettre de nous arrêter pendant deux jours, afin que nous puissions prendre un peu de repos : après quoi, nous nous remettrons en route.

Tang-Kong octroya sur-le-champ leur requête :

> — Si ces porteurs, qui semblent des gaillards faits de fer forgé, se sentent épuisés à ce point, dit-il aux jeunes gens, que ne doivent pas endurer ces pauvres p1.284 jeunes filles ! Avant que nous n'arrivions sur le sol étranger, combien de ces timides et frêles créatures auront déjà succombé !

---

[1] Littéralement : ils criaient la peine jusqu'au ciel, — le bruit de leurs sanglots ébranlait les solitudes.

[2] Le texte n'explique pas de quelle frontière il s'agit. Nos voyageurs se trouvaient sans doute, à ce moment-là, sur les bords du 'Houang-ho, que devait nécessairement prendre Lou-Tch'i pour retourner à la cour, à Tch'ang-'An. Cette frontière pouvait être celle du 'An-'Houei ou du 'Ho-Nan.

— Hélas ! oui, répondit Mei-Pi ; et tout cela parce qu'un perfide brigand, insultant au Ciel et outrageant toutes les lois de la nature, ne craint pas de briser des existences sans nombre !

Cependant, les porteurs, après s'être reposés pendant quelques jours, se remirent en route, et, bien qu'ils ne fussent plus talonnés d'aussi près qu'ils l'avaient été par Lou-Tch'i, ils ne laissèrent pas de marcher rapidement. Un jour, comme on avançait, se montrèrent dans le lointain les remparts d'une cité, au milieu desquels se détachait vaguement une tour très élevée. Aussitôt, Hsing-Yüan, de son char parfumé, se mit à questionner ses porteurs :

— Quelle est cette ville fortifiée que l'on aperçoit là-bas ? demanda-t-elle, et comment s'appelle cette haute tour ?

— Nous avons l'honneur d'informer Votre Altesse, répondirent les porteurs, que les murs que l'on aperçoit devant nous sont ceux de la sous-préfecture de 'Han-Tan, dans le 'Ho-Pei [1]. Cette haute tour p1.285 s'appelle le Tch'ong-T'aï [ou la tour à Degrés] ; c'est celle-là même que l'empereur Kouang-Wou, de la dynastie des 'Han, fit disposer pour y avoir, avec son ministre Yao-Tch'i [2], une entrevue célèbre.

À peine eut-elle appris ces détails, que la jeune fille manda Mei-Pi près d'elle : celui-ci s'approcha à l'instant.

— Me voici, chère cousine ! dit-il, quels sont vos ordres ?

— Mon cousin, je désirerais qu'on fît halte pendant un jour dans la sous-préfecture de 'Han-Tan, que voici devant nous,

---

[1] 'Han-Tan est situé dans la préfecture de Kouang-Ping, sud du Tchihli ; elle était autrefois la capitale du petit État féodal de Tchao, au temps des Tcheou. L'expression 'Ho-Pei, nord du fleuve [Jaune], par opposition à 'Ho-Nan, sud du fleuve, se disait anciennement du pays qui s'étend au nord du 'Houang-'Ho ; ne s'emploie plus aujourd'hui. L'expression 'Ho-Nan sert encore à présent à désigner l'une des dix-huit provinces de Chine.

[2] Liou-Siou, plus tard empereur sous le nom de Kouang-Wou [25-58 de J.-C.], eut l'honneur de remettre aux mains des 'Han le sceptre impérial enlevé à sa famille par l'usurpateur Wang-Mang [9 av. J.-C.]. Pendant les longues guerres qu'il eut à soutenir, Yao-Tch'i fut l'un de ses partisans les plus actifs.

afin de visiter le Tch'ong-T'aï : puis-je vous prier de présenter ma requête à notre oncle Tang ?

— Il suffit, ma cousine ! répondit le jeune homme ; et, aussitôt, il alla trouver Tang-Kong, auquel il fit part du désir de Hsing-Yüan.

— Puisque ma nièce désire qu'on s'arrête un jour ici, dit Tang-Kong, je vais envoyer aux autorités de l'endroit l'invitation de préparer un hôtel pour nous recevoir.

— Merci bien, mon oncle ! fit Mei-Pi, qui sur-le-champ porta cette réponse à la jeune fille :

— Notre oncle Tang consent ! lui dit-il.

Et, en effet, Tang-Kong dépêcha aussitôt p1.286 quelques-uns de ses suivants avec des instructions au sous-préfet de 'Han-Tan. Au reçu des ordres d'un envoyé de l'empereur, le sous-préfet montra un empressement extrême : il envoya les satellites de son yamên à l'hôtel afin d'y mettre promptement les appartements en état et lui-même vint en personne diriger les apprêts. Puis, suivi des fonctionnaires civils et militaires de l'endroit, il se rendit au pavillon-des-dix-*li*, au-devant du cortège. La nuit approchait déjà lorsque le char parfumé arriva, accompagné de Tang-Kong et de sa suite. Le sous-préfet reçut les voyageurs le front dans la poussière, les fit immédiatement entrer dans la ville, et ce ne fut que lorsque Mlle Hsing-Yüan et ses compagnes eurent été installées dans l'hôtel, Tang-Kong et les deux jeunes gens introduits dans une maison voisine, que les autorités prirent congé des voyageurs et se retirèrent.

La nuit s'écoula.

Le lendemain, de grand matin, Mlle Hsing-Yüan, désirant envoyer du haut de la tour ses salutations lointaines vers son pays, pria le sous-préfet de faire préparer une table aux parfums sur le sommet du Tch'ong-T'aï. Le magistrat obéit ponctuellement à ses ordres et fit disposer tout avec soin. Alors, Hsing-Yüan monta dans son char parfumé, les jeunes filles dans les petites chaises, et, suivies de Tang-

Kong et des deux jeunes gens à cheval, elles se dirigèrent lentement vers le couvent du Tch'ong-T'aï. Les bonzes, rangés en dehors de la porte principale, les reçurent et les introduisirent dans la grande salle, où, d'avance, p1.287 l'encens et les cierges avaient été préparés. La jeune fille fut invitée à descendre de son char et vint faire ses offrandes devant la statue du dieu Fo [1] ; ses compagnes l'imitèrent et se prosternèrent devant la divinité. Ces cérémonies terminées, Hsing-Yüan demanda si l'on avait disposé l'encens et les cierges au sommet de la tour.

— Tout y est prêt depuis longtemps, fut la réponse. Votre Altesse peut monter pour offrir ses sacrifices.

— Mesdemoiselles, dit Hsing-Yüan à ses compagnes, veuillez vous asseoir un instant ici ; je vais, la première, m'acquitter de mes salutations envers ma famille ; vous pourrez, ensuite, venir à votre tour.

Puis, s'adressant aux bonzes :

— Veuillez, ajouta-t-elle, interdire aux oisifs de monter sur le Tch'ong-T'aï.

Tang-Kong demeura en bas, et la jeune fille, accompagnée seulement de Mei-Pi et de Tch'ouen-Shêng, se mit à gravir la tour ; arrivée au pavillon [du sommet], elle demanda à Liang-Yü :

— Dans quelle direction est situé mon pays natal ?

— Si vous voulez adresser vos salutations à votre pays, ma cousine, répondit Mei-Pi, c'est vers le sud-est que vous devez vous tourner.

La jeune fille s'avança donc, et, faisant face au sud-est, elle s'inclina profondément.

— Chers parents ! murmura-t-elle, de notre maison p1.288 où vous êtes là-bas, daignez accepter les révérences que vous envoie d'ici votre enfant !

---

[1] Fo est la première syllabe du nom indou de Bouddha écrit en chinois. Le nom en

Ce devoir rempli, elle se releva, et, jetant les yeux sur Mei-Pi, malgré elle, elle se prit à pleurer ; la présence de Tch'ouen-Shêng la gênait pour parler, mais, tout à coup, elle trouva le moyen de l'éloigner.

— Mon frère, puis-je vous prier d'aller inviter ces demoiselles à monter ? lui dit-elle.

Tch'ouen-Shêng, qui l'avait comprise, se disait en lui-même :

— Ils voudraient tous deux se faire part de la douleur qu'ils éprouvent à se séparer, mais, gênés qu'ils sont par ma présence, ils n'osent ouvrir la bouche. Je vais descendre et rester un peu plus longtemps [qu'il n'est nécessaire], afin qu'ils aient le temps d'épancher leur chagrin.

Il sortit du pavillon et descendit.

Lorsqu'elle vit, de tous côtés, qu'il n'y avait plus de témoins, la jeune fille fondit en larmes.

— Mon cher époux [1], dit-elle à Mei-Pi, avez-vous quelque chose à me dire ? Profitez de ce moment, où nous sommes seuls, pour en instruire votre femme. C'est bien vainement, hélas ! que nous nous donnons ici le titre d'époux, puisque jamais nous ne le serons en réalité ! Mais, du moins, ne laissons pas échapper cette occasion qui nous est offerte à présent de nous p1.289 parler [sans témoins] ; nous ne le pourrons dans un autre lieu.

Mei-Pi s'approcha d'elle :

— Chère cousine ! lui dit-il, je ne puis que me prosterner devant vous !

---

entier se prononce Fo-tou ou Fo-t'o.

[1] *Lang-kün* ou *Fou-kün*, titres par lesquels une femme s'adresse à son mari, — signifient à peu près : monsieur ou monseigneur mon mari.

— À quel moment sommes-nous donc, cher époux, pour faire encore des cérémonies entre nous ? répliqua la jeune fille. Si vous avez quelque chose à me dire, hâtez-vous de parler.

Les yeux du jeune homme n'étaient plus qu'un flot de larmes.

— Que pourrais-je vous dire ? répondit-il ; je maudis la destinée cruelle qui m'interdit le bonheur de vous garder près de moi, attachés tous deux l'un à l'autre comme les fleurs jumelles d'une même tige, goûtant dans notre union un bonheur sans partage [1] ! Respectant la folle affection que je vous ai vouée, de ma vie je ne me remarierai ! Puissé-je ainsi reconnaître les bienfaits que j'ai reçus de vous, chère cousine, ainsi que de mon beau-père et de ma belle-mère ! Quant à vous, dans les pays étrangers où vous allez, vous deviendrez forcément une reine : qu'alors mon souvenir ne vous attriste pas ! Pour moi, quand, vous ayant conduite sur la terre étrangère, il faudra vous dire adieu pour jamais, je ne sais, hélas ! comment je pourrai supporter votre absence ; ma triste vie sera bientôt brisée, je ne tarderai pas à descendre dans la tombe [2] !

p1.290 À ces paroles, la jeune fille, incapable de maîtriser son émotion, s'empara de la main de Mei-Pi ; ses sanglots débordèrent.

— Vous faites erreur, cher époux ! lui dit-elle. Par l'ordre de mes parents, j'ai été attachée à vous pour la vie : vivante, je suis membre de la famille des Mei ; morte, mes esprits appartiennent aux Mei [3] ! Aussi, lorsque, dans quelques jours, j'arriverai au milieu des sables du Sha-mo [4], je me tuerai afin de reconnaître [par ma fidélité] les bontés de mon époux !

---

[1] Littéralement : [trouvant] dans notre union les jouissances du poisson qu'on rend à son élément.

[2] En chinois : Je serai enseveli au fond des neuf sources.

[3] Elle veut dire que sa mémoire sera honorée par les descendants des Mei et non par ceux des Tch'ên, conséquence naturelle de son mariage avec Mei-Pi. La tablette mortuaire d'une femme se place parmi celles de la famille de son mari.

[4] Désert de Gobi.

Pourrais-je donc subir la souillure aux mains des Barbares ! Du reste, les sages l'ont dit :

La jeune fille qui garde son honneur inspire plus de respect que le mont T'aï-Shan [1] ;

Celle qui se souille est méprisable comme le duvet du cygne [2].

Pourrais-je [3] donc laisser toute honte et toute p1.291 pudeur, et jeter pour jamais [4] l'ignominie [5] sur le nom de mon père ! N'ayez donc plus à l'avenir d'autres soucis, cher époux : souvenez-vous-en, vous êtes un homme plein de noblesse et de dignité, [l'héritier] d'un renom littéraire [6] de plusieurs générations ; votre noble père est tombé victime ignorée d'un ministre perfide, le Ciel le sait et en tiendra compte. Les anciens ne l'ont-ils pas dit : « Quiconque a souffert une grande infortune est sûr de jouir en retour de grands avantages ! » En attendant, restez dans la maison de mes parents, supportez patiemment vos chagrins, livrez-vous avec diligence à l'étude ; et si, un jour, vous avez l'honneur de voir votre nom inscrit sur la liste d'or, accomplissez la vengeance de votre père !

À ces paroles désolantes, les deux jeunes gens se jetèrent dans les bras l'un de l'autre et sanglotèrent amèrement. Au milieu de ses pleurs, la jeune fille porta la main à ses cheveux, et, en détachant une aiguille d'or, ornée de crabes de jade, elle la présenta des deux mains à Liang-Yü :

— Cette aiguille, dit-elle, est le bijou favori de votre femme : je vous en fais présent, cher époux ! Gardez-la bien précieusement, et lorsque je ne serai plus, si vous pensez à moi, jetez les yeux sur cette aiguille et figurez-vous me voir

---

[1] Montagne célèbre du Shantong, souvent exaltée par les poètes chinois ; l'une des cinq montagnes sacrées.

[2] *Li-i-ming, shih-i-ming*, se faire un nom, perdre son nom, c'est-à-dire sa réputation. Le sens est évidemment tel que je le donne ci-dessus. *Tchong* et *k'ing*, lourd et léger, forment une antithèse en chinois, dont la précision ne saurait se rendre en notre langue.

[3] *Nou-kia*, votre esclave, — terme dont use souvent la femme en parlant d'elle-même, vis-à-vis de son mari.

[4] En chinois : pour dix mille générations.

[5] En chinois : la puanteur.

[6] En chinois : parfum des livres, parfum littéraire.

encore. Ô mon époux ! p1.292 Bientôt, quand vous serez comblé de distinctions, rappelez-vous les paroles que votre femme vous adresse aujourd'hui sur cette tour, en se séparant de vous [1] !

Et de sa bouche s'échappèrent les quatre vers qui suivent :

L'époux au sud, l'épouse au nord, l'étendue des deux bientôt nous séparera !

Puisse mon époux entrer au palais de Diane [2] et revêtir [le manteau] de satin et de zibeline [3] !

Aux confins de la terre Fleurie des Hsia [4], se briseront nos liens d'hyménée :

C'est en vain que les deux amants voudraient franchir ensemble le pont Azuré [5] !

p1.293 Mei Liang-Yü reçut l'aiguille ; mais, sans prendre le temps de l'examiner, il souleva son chapeau et la piqua dans ses cheveux pour l'y cacher.

— Ma chère cousine, dit-il, vous qui m'avez donné aujourd'hui tant de preuves d'amour, vous me faites don en outre de cette aiguille ! Vous me comblez de faveurs inestimables ! Il faut donc, dès cet instant, nous quitter pour jamais : en

---

[1] *Fên-sheou*, littéralement : se quitter les mains, — se séparer.

[2] *Tch'an-kong*, palais de Diane, que les poètes chinois supposent exister dans la lune ; — s'emploie élégamment, comme ici, pour désigner l'Académie.

[3] Insignes académiques.

[4] *'Houa-Hsia*, expression des plus anciennes, qui désigne la Chine. *Hsia* est le nom de la première des grandes dynasties qui ont régné sur la Chine [2205-1766 av. J.-C.]. Elle a fourni dix-sept souverains.

[5] *Lan-k'iao*, le pont Azuré, près de l'ancienne capitale de l'empire, Tch'ang-'An. Cette expression, par laquelle on désigne le mariage, renferme une allusion à un fait de la mythologie taoïste. Un jeune lettré, P'ei-'Hang, se rendant à la capitale pour y passer ses examens, passa le pont Azuré et entra, près de là, dans une auberge pour s'y rafraîchir ; il y trouva une jeune fille nommée Yün-Ying, ainsi qu'une vieille femme qui lui servait de chaperon. P'ei-'Hang ayant demandé un verre d'eau, Yün-Ying le lui présenta ; le jeune homme fut tellement ébloui par sa beauté, qu'il voulut l'épouser. Mais la vieille y mit pour condition qu'il trouverait un mortier et un pilon de jade, afin de pouvoir piler les simples qui composent l'ambroisie des immortels. P'ei-'Hang trouva le mortier et épousa la jeune fille. Alors tous deux se mirent à piler des herbes : au bout de cent jours, une fée leur apparut, leur fit manger de la neige rouge, boire de l'ambroisie, et P'ei-'Hang et Yün-Ying devinrent des Immortels.
Un autre fait, également d'un caractère légendaire, se rattache à cette expression, *Lan-k'iao*. Un jeune homme, nommé Wei Shêng-Kao, avait reçu d'une femme rendez-vous sous un pont, qu'on dit être *Lan-k'iao*. Il y fut surpris par la marée ; mais, plutôt que de manquer à sa parole en désertant son poste, il s'attacha à une pile du pont et se laissa résolument ensevelir dans les eaux.

vérité, c'est, tout vivant, m'arracher les entrailles [1] ! Mais, puisque voir, m'avez aujourd'hui montré tant d'affection, je veux à mon tour vous réciter quelques vers vulgaires, que vous garderez comme un souvenir de ces derniers instants !

Et, sur-le-champ, il improvisa les vers suivants :

Elle est en selle sur son coursier et parcourt une route sans fin :

Disant à jamais adieu à la terre du Milieu, elle s'en va revêtir la zibeline des Barbares. p1.294

Quand le fleuve limitrophe nous aura séparés, nous ne pourrons plus nous parler de notre amour [2] :

Comment, hélas ! pourrait-il nous être donné de franchir ensemble le pont-des-Pies [3] ?

Après cet échange de poésie, les deux jeunes amants continuèrent longtemps encore à causer tendrement en confondant leurs larmes. Mais, bientôt, voyant paraître Tch'ouen-Shêng et les jeunes filles, il leur fallut maîtriser leur douleur. Dès qu'elles se trouvèrent sur le sommet de la tour, les jeunes filles se tournèrent dans la direction de leur pays et envoyèrent, elles aussi, leurs salutations vers leurs familles ; elles se mirent ensuite à observer, de côté et d'autre, l'aspect de la campagne. Tch'ouen-Shêng jeta de côté un regard sur les deux amants. p1.295

Mille sentiments de douleur et de haine [contre le traître] s'agitent au fond de leur cœur ;

Avec hésitation et à la dérobée, ils improvisent encore des vers passionnés.

---

[1] En chinois : me couper les entrailles par morceaux d'un pouce.

[2] Je ne puis quelquefois, en traduisant les vers de notre auteur, éviter un changement désagréable de personne : cela m'obligerait, dans certains passages, à des longueurs interminables.

[3] Le *Ts'üeh-k'iao*, le pont-des-Pies, comme *Lan-k'iao*, le pont Azuré, désigne le mariage. J'abrège autant que possible l'explication. La légende chinoise a établi de mystérieux rapports entre deux étoiles, *Tchih-nü*, la tisseuse Céleste [l'étoile Véga a] et *K'ien-niou*, le conducteur de Bœufs [du groupe stellaire du Capricorne]. On les considère comme époux, et l'on prétend que le 7 de la 7e lune, au moment où ces deux étoiles se trouvent à peu près équidistantes du zénith, toutes les pies s'assemblent et, se plaçant côte-à-côte, forment un pont [le pont-des-Pies], afin de permettre aux deux étoiles de traverser le fleuve Céleste [la voie lactée], qui les sépare, et de se rendre visite. Cette fable populaire paraît avoir pris son origine dans l'émigration annuelle des pies, qui a lieu vers cette époque. On sait la vénération qu'inspire en Chine la pie, qu'on considère comme un oiseau d'heureux augure, à cause de ses cris incessants et joyeux.

En vain, dans leur amour, voudraient-ils se dire le chagrin de la séparation !

Mille générations verseront des pleurs en lisant leur touchante histoire !

Leurs révérences terminées, les jeunes filles et Hsing-Yüan descendirent de la tour et remontèrent dans les chaises. Tang-Kong et les jeunes gens se joignirent au cortège, et tout le monde rentra à l'hôtel pour y prendre du repos. Le lendemain, Tang-Kong donna l'ordre du départ ; toutes les autorités accoururent pour leur faire cortège.

Or, un jour, comme nos voyageurs cheminaient rapidement, ils aperçurent tout à coup un exprès à cheval qui accourait au grand galop vers eux.

Le lecteur ignore quel message apporte cet exprès ; nous l'invitons donc à prêter l'oreille au chapitre suivant, il y trouvera d'intéressants détails.

@

CHAPITRE XIX

@

Au fort de Yên-mên [1], les deux amants se séparent en pleurant.
Dans le temple de Sou-Wou, la princesse et ses suivantes font l'éloge [du héros.]

p1.296 Arrivé en face de Tang-Kong, le cavalier saute précipitamment à bas de son cheval [2], et, s'agenouillant sur le bord du chemin :

— Votre humble serviteur, dit-il, appartient au corps d'armée de la frontière ; S. Exc. Tch'in, récemment nommé commandant en chef, m'envoie au-devant de Votre Excellence.

— Relevez-vous et suivez-moi ! lui répondit Tang-Kong.

L'envoyé, après s'être prosterné la face contre terre, remonta à cheval et marcha lentement à la suite du cortège.

— Quel est le nom de votre chef et depuis quand occupe-t-il ce poste ? demanda Tang-Kong. p1.297 Avez-vous quelques nouvelles de ce qui se passe au delà de la muraille ? Enfin, dites-moi si votre chef nous a fait préparer du riz blanc [3] ?

— Mon chef s'appelle, de son nom de famille, Tch'in, et, de son nom d'enfance, Kin ; il occupe ce poste depuis une quinzaine. Après la mort de S. Exc. Yuan, du ministère de la Guerre, l'ennemi a pillé et saccagé tous les riz de nos postes, et les troupes n'ont plus même de ration ; il a donc été impossible de vous préparer du riz. Depuis l'arrivée de S. Exc. Tch'in, on ne s'occupe plus que des négociations de paix et des délimitations de territoire. Nous avons appris que Mlle Tch'ên s'en va en dehors des frontières traiter de la paix avec

---

[1] Nom d'une porte fort célèbre de la grande Muraille ; elle est située dans le district de T'aï-Tcheou, sur l'embranchement intérieur de la grande Muraille qui coupe le Shansi au nord.

[2] Littéralement : abandonne l'étrier et quitte la selle.

[3] On appelait autrefois *ta-mi* — et ce terme est encore usité, m'assure-t-on, dans les campagnes de Pékin — le riz blanc, *paï-mi*, par opposition au riz rouge, d'une qualité inférieure, fort commun dans le Nord.

les Tartares, et le k'han des Sha-t'o [1] a déjà dépêché cinq officiers qui surveillent les dehors de la passe ; il a laissé, en outre, un nombre considérable de troupes qui, dans leurs campements au delà de la muraille, attendent Son Altesse pour l'escorter.

Tout en parlant, il avait tiré de son sein un pli, qu'il tendit à Tang-Kong ; celui-ci le reçut et vit qu'il portait les noms des cinq officiers : p1.298 Ying T'ien-Shih, 'Ho Ti-Tcha, Te Jên-'Ho, Nêng 'An-Pang et Pi Ting-Kouo [2].

— Quelle est la distance qui nous sépare de la ville ? demanda encore Tang-Kong.

— Nous sommes ici à quarante *li* [3] de T'ong-Kouan, répondit l'envoyé.

— Alors, prenez les devants, lui dit Tang-Kong ; et, dès votre arrivée, dites à votre chef que je lui envoie mes salutations et le prie de nous préparer un hôtel ; cette après-midi même, Son Altesse entrera dans la ville. Qu'il informe en outre les entremetteurs tartares [4] que, dans trois jours, ils recevront Son Altesse ; qu'ils se gardent de causer aucun retard.

— J'ai reçu vos ordres ! dit l'envoyé.

Dirigeant aussitôt son cheval vers le bord de la route, il ajouta en s'inclinant sur sa selle :

— Votre humble serviteur part en avant !

---

[1] En chinois : *Sha-t'o-kouo-ti-kouo-tchou*, le roi du pays des *Sha-t'o*. Je préfère employer le terme k'han [*ko-han*], sous lequel on désigne d'ordinaire les chefs des peuplades barbares qui entouraient la Chine au temps de notre histoire.

[2] Par le choix des caractères qui composent ces noms, on reconnaît que ce sont des noms d'étrangers.

[3] Environ 4 lieues. Je ne sais trop pourquoi notre auteur parle ici de *T'ong-Kouan*, puisque, d'après le titre même du chapitre, les voyageurs arrivent à *Yên-Mên-Kouan*.

[4] *Lang-kouan* se dit, dans le Nord, des personnes auxquelles un fiancé confie le soin d'aller seules chercher sa fiancée pour la lui amener. Si le fiancé les accompagne lui-même, on les appelle des *pan-lang* ; ce sont alors de véritables garçons d'honneur ; mais ce terme ne saurait convenir pour rendre *lang-kouan*.

Et, cinglant son coursier de deux vigoureux coups de fouet, il s'éloigna, rapide comme l'éclair, pour aller porter ces instructions dans la ville. Tang-Kong et les jeunes gens continuèrent à escorter le char p1.299 parfumé et ce jour-là même, au soleil couchant, ils arrivaient [aux avant-postes]. Le commandant Tch'in, à la tête de tous ses officiers, sortit dans la campagne pour les recevoir et les fit entrer dans la ville ; un hôtel avait été préparé d'avance, dans lequel les voyageurs furent immédiatement introduits et s'installèrent.

— Veuillez aller à ma place recevoir le commandant, dit alors Tang-Kong aux jeunes gens.

Ceux-ci s'empressèrent d'obéir et sortirent à la rencontre de l'officier, qu'ils trouvèrent déjà en dehors de sa chaise ; ce ne fut qu'après maintes cérémonies qu'il se dirigea avec eux vers la grande salle. Tang-Kong l'attendait sous le porche :

— Nous nous sommes déjà vus dans la campagne, vénérable commandant, lui dit celui-ci en se portant à sa rencontre ; à quoi donc dois-je de nouveau l'honneur de vous voir ?

— Voici Votre Excellence ainsi que l'escorte de Son Altesse installées, répondit le commandant en s'inclinant les poings levés ; seulement, comme je n'ai rien à vous offrir pour vous marquer mon respect, je me suis permis de faire préparer en votre honneur quelques tasses de vin.

— Je vous dois alors de nouveaux remerciements, vénérable commandant, lui répondit Tang-Kong ; et tous deux échangèrent les saluts du maître et du disciple [1]. p1.300

— Quels sont ces deux messieurs ? fit le commandant.

— Monsieur est le frère de Son Altesse, et, monsieur, son cousin-germain, répliqua Tang-Kong.

Le commandant s'inclina vers eux :

---

[1] Ces saluts sont, de part et d'autre, trois profondes inclinations, en levant et baissant alternativement les bras et joignant les poings à la hauteur du front.

— Ne vous connaissant pas tout à l'heure, messieurs, dit-il, je vous ai gravement manqué.

Ils se firent réciproquement de nouveaux saluts, puis, la table ayant été dressée, tous les quatre y prirent place. Tout en buvant son vin, Tch'in-Kin entama la conversation.

— Que Votre Excellence daigne m'instruire ! commença-t-il. L'état actuel de nos affaires vis-à-vis des Barbares s'est déjà vu sous les 'Han, au temps de leur faiblesse ; mais, pourquoi aujourd'hui suivons-nous leur exemple ?

— Vénérable commandant, lui répliqua Tang-Kong, vous qui savez avec fidélité servir votre prince et qui aimez tendrement votre pays, vous devez forcément posséder les plus grands talents ; il serait prétentieux de ma part de chercher à vous donner des éclaircissements ; au reste, vous ne pouvez ignorer l'auteur de tous les événements présents [1].

Après ces paroles, se rejetant en arrière, il se mit à rire à gorge déployée.

Le commandant comprit [l'insinuation] et n'osa p1.301 plus souffler mot. Dès qu'ils eurent fait honneur à quelques tasses de vin, les voyageurs se levèrent pour lui présenter leurs remerciements. Tch'in-Kin, craignant de les gêner en restant plus longtemps, se leva comme eux, offrit ses excuses et prit congé. Alors, Tang-Kong, comme absorbé dans quelque pensée, se mit à tordre sa barbe aux fils d'argent [2] sans pouvoir un instant s'empêcher de rire ; puis, s'emparant, d'un côté du bras de Liang-Yü, de l'autre de celui de Tch'ouen-Shêng, il les emmena tous deux dans son appartement.

— Eh bien ! chers neveux, fit-il en riant, que vous semble des sentiments de ce Tch'in-Kin ?

---

[1] Le lecteur devine sans doute l'ironie de ces paroles. Tch'in-Kin est une des créatures de Lou-Tch'i.
[2] Littéralement : sa barbe d'argent.

— Autant que nous avons pu en juger, répondirent les jeunes gens, ce n'est qu'un drôle, prêt à faire bon ou mauvais visage à tout le monde, suivant que son intérêt le réclame.

— C'est cela même ! s'écria Tang-Kong, et je vois que tous deux vous avez de bons yeux ; mais, au reste, c'est là une qualité qui tient de famille.

Tous les trois continuèrent à s'entretenir de choses et d'autres jusqu'au moment de se mettre au lit.

Mais le temps fuit avec rapidité, et l'on se trouva tout à coup au troisième jour. Alors, en dehors des murs, retentissent des coups de canon qui ébranlent jusqu'à la voûte des cieux, les sons vibrants du gong se mêlent au roulement du tambour [1], et les officiers p1.302 de la garnison accourent faire leur rapport à Tch'in-Kin. Celui-ci se rend sur-le-champ à l'hôtel pour presser le départ.

— Les chefs tartares sont en dehors des forts, prêts à recevoir Son Altesse, dit-il à Tang-Kong.

— Il suffit, riposta celui-ci,

qui, aussitôt, dépêcha quelqu'un vers Hsing-Yüan.

La jeune fille, suivie de ses compagnes, se présenta toute éplorée devant lui ;

— Cher oncle, lui dit-elle, daignez vous asseoir au haut de la salle et permettez à votre nièce de s'incliner en vous remerciant des bienfaits dont vous l'avez comblée le long de la route.

En même temps, elle se prosternait jusqu'à terre. À cette vue, Tang-Kong ne put retenir ses larmes, et, s'empressant de la retenir :

— Relevez-vous, chère nièce ! lui dit-il. Impuissant, hélas ! à vous retenir près de moi, je ne puis plus me considérer

[1] Le tambour et la cloche, ou, à la place de celle-ci, le gong, sont de temps immémorial en Chine les signaux employés pour le mouvement des troupes.

désormais que comme un grand criminel. Que parlez-vous de bienfaits ?

La jeune fille, après avoir rempli son devoir envers Tang-Kong adressa ses révérences d'adieu à Liang-Yü et Tch'ouen-Shêng : tous trois, les yeux baignés de larmes, ne pouvaient se séparer. Qui aurait pu, devant ce douloureux spectacle, s'empêcher de verser des pleurs !... Mais, de nouveau, le commandant Tch'in vint presser le départ.

— Les troupes s'impatientent en dehors des p1.303 murailles, dit-il. Que Votre Excellence daigne inviter Son Altesse à partir !

Par de pressantes exhortations, Tang-Kong dut mettre fin aux douloureux adieux des jeunes gens, et pria Hsing-Yüan de changer de costume.

Faisant taire son chagrin, la jeune fille s'adressa à Tch'in-Kin :

— Puis-je demander à Votre Excellence, dit-elle, de me prêter une table à offrandes, afin qu'avant de changer de costume, je puisse remercier l'empereur de ses faveurs ?

Tch'in-Kin s'inclina et donna aussitôt l'ordre qu'on dressât un autel. En un clin d'œil, tout fut prêt, et Mlle Hsing-Yüan, s'étant approchée, offrit un sacrifice en l'honneur du souverain, pour le remercier de ses bienfaits. Tournée, ensuite, dans la direction de son pays, elle adressa encore une fois ses salutations lointaines à son père et à sa mère ; puis, se relevant aussitôt, elle rentra à l'intérieur. Les domestiques firent en un instant disparaître la table aux parfums.

Quelques moments après, Hsing-Yüan et ses compagnes sortaient [de leurs appartements]. Tang-Kong et les deux jeunes gens, jetant les yeux sur elles, virent qu'elles portaient le costume de cour, à la coupe bizarre et aux formes variées, des Barbares ; elles poussaient de douloureux gémissements. S'emparant des mains de Liang-Yü et de Tch'ouen-Shêng, Hsing-Yüan mêla de nouveau ses larmes aux leurs. Soudain, de la bouche des quarante jeunes filles, s'échappèrent les vers suivants : p1.304

Nous ne pouvons plus, sur notre route, qu'envoyer nos salutations lointaines à nos familles.

Nous avons changé de costume, et nos cheveux noirs retombent en tresses flottantes [1].

Maintenant que nous avons abandonné nos parents, qui les soignera ?

Mais ce qui cause surtout notre tristesse, c'est de penser que nous ne connaissons point l'époux [qui nous est destiné].

Nous n'aurons plus notre part du grand empire de la terre du Milieu :

Ainsi l'a voulu notre sort, à nous, jeunes vierges !

Nous n'avions point vu encore les sentiers d'un pays étranger :

Hélas ! qui aurait cru qu'un jour il nous faudrait dire adieu pour jamais à la terre du Sud ?

Après avoir murmuré ces vers, les jeunes filles laissèrent de nouveau éclater leurs sanglots. Hsing-Yüan recommanda spécialement à Ts'ouei-'Houan d'emporter leurs costumes chinois ; puis, soutenue par Liang-Yü et Tch'ouen-Shêng, elle monta dans son char parfumé ; les deux jeunes gens se mirent à marcher à ses côtés en poussant des gémissements plaintifs, et les jeunes filles se placèrent à leur suite ainsi que Tang-Kong et Tch'in-Kin. Dès qu'on eut franchi les portes du fort, Hsing-Yüan, dressant la tête, aperçut devant elle, rangés par files, les étendards au scolopendre, les glaives et les piques [des Barbares]. Ce spectacle redoubla sa tristesse. Elle remarqua aussi une multitude de femmes tartares qui vinrent se p1.305 prosterner à droite de son char, et cinq officiers qui, également agenouillés à gauche, lui dirent en frappant la terre de leur front :

> — Vos humbles serviteurs ont reçu l'ordre de leur maître de venir au-devant de Votre Majesté [2].

Hsing-Yüan descendit aussitôt de son char, puis, se tournant vers les deux jeunes gens, elle s'efforça de sourire :

---

[1] Les femmes chinoises mariées portent les cheveux relevés en chignon sur le derrière de la tête : les jeunes filles de notre récit prennent désormais la mode tartare, qui est de les porter en deux longues tresses pendantes sur le dos ou la poitrine.

[2] *Niang-niang*, — titre que l'on donne à une souveraine lorsqu'on s'adresse directement à elle.

— Mon cousin, mon frère ! dit-elle, empressez-vous maintenant de retourner dans notre famille, et portez mes révérences à mon père et à ma mère ! Qu'on ne pense plus à moi ! Tous mes vœux sont que vous atteigniez bientôt à l'honneur de figurer sur la liste d'or. Alors, si vous voulez apaiser ma haine, vengez-moi ! Réduisez en poudre [1] le cadavre du traître, car, alors seulement, sera assouvie la haine qui me remplit le cœur !

De déchirants sanglots lui coupèrent la parole.

En ce moment, des soldats lui amenèrent un coursier dont la crinière était bariolée et la robe blanche comme le jade.

— Que Votre Majesté daigne monter à cheval ! lui dirent-ils.

Hsing-Yüan leva une toute petite botte de voyage à bout relevé [2] et passa le pied dans l'étrier ; un p1.306 jeune Tartare avança vivement la main pour la soutenir, mais la jeune fille, d'un air courroucé :

— Vilaine créature [3] ! s'écria-t-elle, qui te demande de m'aider ?

Le jeune Barbare, épouvanté, se mit à ramper à ses pieds :

— Cette princesse est terrible ! se dit-il ; attention à la bien servir !

Voyant s'éloigner le jeune Tartare, Hsing-Yüan tourna la tête vers Liang-Yü qui, saisissant aussitôt sa pensée, s'avança de quelques pas et se plaça à son côté :

— Chère cousine ! dit-il, permettez que je vous aide à vous mettre en selle.

Mlle Hsing-Yüan étendit sa main de jade aux doigts effilés [4], la posa sur l'épaule de Liang-Yü et, pour le retenir, et comme incapable de se

---

[1] En chinois : Taillez son cadavre en dix mille pièces !

[2] *Tchan-hsüeh*, littéralement : botte de guerre ou botte de campagne. Le *yün-t'eou*, tête de nuage, est le nez du brodequin chinois.

[3] Littéralement : tête de chien de soldat ! — ou : soldat à tête de chien ! expression énergique que j'épargne aux lèvres de notre charmante héroïne. On ne pourrait traduire : canaille de soldat ! qui se dirait : *keou-ts'aï-shih-tsou* !

[4] *Kien-kien-ti-yü-sheou*, main de jade [aux doigts] acérés.— On ne manque jamais d'employer cette expression pour désigner la main blanche et les doigts effilés d'une

séparer de lui, p1.307 elle la laissa s'y reposer avec complaisance [1] ; enfin, elle sauta en selle. Aussitôt, les jeunes gens se mirent à trépigner et à se frapper la poitrine en sanglotant. Tch'ouen-Shêng, au milieu de ses larmes, s'écria :

Maudit soit-il le prince des T'ang qui ne sait pas régner [2] !
Qu'a-t-il besoin, pour rendre la paix à l'État, de ces vierges délicates [3] ?

Liang-Yü continua :

Je l'ai soutenue et placée sur sa selle de jade, mais je tremble qu'elle n'y soit pas bien assise !
Mes esprits sont troublés comme le chanvre emmêlé !

Et Mlle Hsing-Yüan, composant sur les mêmes rimes, ajouta, les yeux trempés de larmes :

Aujourd'hui, j'ai franchi la muraille. Lorsque je vous aurai quittés,
Je répandrai tant de pleurs, que j'en imprégnerai les sables sous le sabot de mon cheval !

Après cette improvisation, le bruit de leurs gémissements ébranla jusqu'aux solitudes. Les jeunes filles et Ts'ouei-'Houan, de leur côté, étaient montées à cheval, et, le regard attaché sur les murs de la ville, elles poussaient de violents cris de désespoir.

p1.308 Cependant, Hsing-Yüan jette les yeux devant elle : les drapeaux et les étendards flottent au vent ; l'éclat des trompettes et les cris de ralliement résonnent de tous côtés dans la campagne ; la

---

femme élégante. Ce terme *Kien-kien*, [pointu, acéré], vient de ce que les dames chinoises, n'ayant à s'occuper que de travaux d'aiguille, se plaisent à laisser croître leurs ongles, comme une marque de leur oisiveté et par suite de leur distinction. Les messieurs chinois eux-mêmes partagent cette faiblesse, et il n'est pas rare de voir des gens de lettres conserver l'ongle d'un ou plusieurs doigts de la main gauche, qu'ils enferment, par précaution, dans de petits tubes ou cornets de papier, de bambou ou d'argent. J'ai vu de ces ongles tant prisés qui n'avaient pas moins de 12 à 15 centimètres de longueur.

[1] *Tso-tchih-you-tchan* : étreindre à gauche, lâcher à droite, — marque le désir de prolonger un acte quelconque.

[2] Mot à mot : qui fait les choses de travers. Le prince des T'ang dont on parle ici est l'empereur qui régnait alors, Sou Tsong.

[3] *Nü-kiao-wa*, se dit d'une femme belle et élégante.

poussière des sables tourbillonne et obscurcit jusqu'aux rayons du soleil. Alors, se tournant vers Liang-Yü :

> — Moi, Tch'ên Hsing-Yüan, me voici morte ! s'écrie-t-elle ; ainsi l'a voulu ma destinée ! Partez vite et rentrez dans la ville ! Prenez bien soin, de vous pendant la route et gardez-vous de laisser le chagrin ruiner votre santé !

Les jeunes gens poussent un gémissement ; ils veulent encore adresser de nouvelles exhortations à la jeune fille, mais, tout à coup, son coursier l'emporte et disparaît avec elle dans les campements. Liang-Yü et Tch'ouen-Shêng se roulent à terre ; leur désespoir ne connaît plus de bornes.

C'étaient des pleurs à troubler le ciel et obscurcir la terre,
Des larmes de démons et des grondements de dieux [1].

On peut dire en cette occasion :

Plus on gémit dans sa douleur, plus cette douleur augmente ;
Mais la douleur dont nous parlons arracherait des larmes de sang [2] ! p1.309
Malédiction sur le ministre perfide qui ourdit cette trame empoisonnée !
Comment a-t-on pu en deux séparer le *pi-mou* [3] ?

Les deux jeunes gens, se roulant à terre, ne pouvaient arrêter leurs sanglots. Tang-Kong s'approcha et les releva :

> — Mes chers enfants, leur dit-il, en cherchant à les calmer, ne vous tuez pas ainsi par ces gémissements ! Hsing-Yüan est déjà loin de nous ; venez avec moi, et rentrons dans les murs ; après quelques jours de repos, vous partirez pour retourner dans vos familles.

---

[1] Ce passage et quelques autres du même genre ne devraient pas strictement se rendre sous forme de vers. Mais, je crois qu'on acceptera mieux, ainsi présentées, certaines expressions littéraires, fort goûtées du Chinois, mais dont la bizarrerie peut à peine s'accommoder à notre langue.

[2] Plus exactement : cette douleur ferait pleurer à se tuer.

[3] Le *pi-mou* est la plie franche [ou carrelet], chez laquelle les Chinois prétendent voir deux têtes et deux queues ; — se prend comme emblème des fiançailles.

Ces pressantes exhortations, auxquelles se joignirent celles du commandant Tch'in, calmèrent un peu les jeunes gens ; mais, incapables de détacher leurs regards [de la route] du Nord, ils restèrent longtemps encore absorbés dans leur douleur. Enfin, ils se laissèrent emmener par Tang-Kong, rentrèrent dans les forts, et revinrent à leur hôtel.

Le commandant Tch'in donna des ordres sévères à ses officiers pour la garde des murs, et ce ne fut qu'après la fermeture rigoureuse des portes qu'il leur permit de se retirer dans leurs quartiers respectifs.

Cependant, sur son coursier, Mlle Hsing-Yüan, de concert avec ses compagnes, continuait à pleurer ; elles entendaient le son des trompettes, des cris, et un tumulte incessant. p1.310

— Mesdemoiselles, dit Hsing-Yüan, ne trouvez-vous pas d'une tristesse mortelle ces étendards et ces drapeaux déployés, tout ce tumulte et ces sons de trompette ?

Aussitôt, elle improvisa les vers suivants :

La brise occidentale d'automne caresse, en murmurant, le *wou* [1] aux teintes de topaze.
Au milieu de ce bruit des fanfares qui jette partout la tristesse,
Ne dites pas que mon cœur en ressent trop vivement l'amertume,
Car des millions de guerriers, comme moi, courbent la tête.

— Princesse, lui dirent les jeunes filles en soupirant, voilà une poésie, en vérité, qui excitera l'attendrissement de mille générations, et soulèvera leur haine profonde [contre le traître] !

On voyagea pendant deux jours. Le surlendemain, comme le cortège avançait rapidement, on aperçut tout à coup à l'horizon une chaîne de hautes montagnes. Hsing-Yüan, qui voyageait toujours à cheval, en demanda aussitôt le nom.

---

[1] *Wou* pour *wou-t'ong*, l'*elœococca vernicia* ou *vernicifera* (Euphorbiacées). — Cet arbre se désigne quelquefois, en poésie, sous le nom de *pi-wou*, le *wou*-topaze. (Le *wou-t'ong* fut primitivement nommé, par Thunberg, *Sterculia Tomentosa* ; ce nom a été changé pour celui donné ci-dessus).

— Quel est cet endroit où nous apercevons ces pics élevés ? demanda-t-elle.

— Ces montagnes sont celles du 'Ho-lan [1], répondit le jeune Tartare [qui lui servait de guide]. p1.311

— Existe-t-il sur ces montagnes quelque lieu célèbre ? interrogea-t-elle encore.

— Il s'y trouve le tombeau de Li-Ling [2], et, près de là, le temple de Sou-Wou [3]. p1.312

— Vous parlez de Sou-Wou, qui vivait sous les 'Han ? A-t-il donc un temple ici ? Sou-Wou et Li-Ling étaient deux grands-officiers des 'Han. Li-Ling, par amour pour la vie et redoutant la colère de l'empereur, désireux en outre de satisfaire son avidité pour les richesses et les honneurs, contracta un mariage dans votre pays ; cependant, vous ne lui avez élevé qu'une simple tablette, pendant qu'à Sou-Wou, qui, pour rester fidèle à l'honneur, mangea ses vêtements plutôt que d'accepter de vos mets, à lui, que tout le monde haïssait dans

---

[1] Communément appelées *Ara-shan*, les Monts Ara, sur la rive septentrionale du 'Houang-'Ho, au nord du Shansi. La partie dont on parle ici doit être celle voisine des Yin-Shan, au sud. — Je trouve dans le *Yu-t'ou* mention des deux monuments dont on parle quelques lignes plus bas, le tombeau de Li-Ling et le temple de Sou-Wou : ils comptent parmi les curiosités de la préfecture de T'aï-T'ong, nord du Shansi.

[2] Li-Ling, — l'un des généraux de l'empereur Wou, des 'Han [140-86 avant J.-C.]. Chargé par son maître, l'an 99, de conduire une armée contre les *Hsiong-Nou* [Huns], il prit sur lui-même de s'avancer avec 5.000 hommes de troupes jusqu'au cœur de l'ennemi : il fut complètement défait, et ses troupes tellement taillées en pièces que 400 hommes à peine en réchappèrent. Craignant le ressentiment de l'empereur, Li-Ling se laissa prendre par l'ennemi et rendit hommage au k'han des *Hsiong-Nou*, au service duquel il porta les armes contre son pays. La vengeance de l'empereur retomba sur la famille du traître, dont tous les membres furent exterminés.

[3] Sou-Wou, — contemporain du précédent, était conseiller de l'empereur Wou. Envoyé en mission spéciale près du k'han des *Hsiong-Nou*, il chercha, pendant le séjour qu'il fit à sa cour, à comploter la perte d'un renégat chinois, Wei-Lu ; mais, ayant été découvert, il fut saisi, jeté au fond d'un cachot et sommé de rendre hommage au k'han. S'y étant énergiquement refusé, il fut longtemps abandonné sans nourriture, et l'on raconte que, pour étancher sa soif, il suçait ses vêtements, qu'imprégnaient la neige et la pluie. Il fut ensuite envoyé dans les déserts qui avoisinent le Balkhash-Noor, où, pendant dix-neuf ans, on l'employa à paître des troupeaux. On rapporte que, pendant sa longue captivité, il ne voulut jamais se séparer de son bâton d'office et qu'il s'en servait en guise de houlette en paissant ses troupeaux ; plusieurs fois, dit-on encore, il attacha des lettres adressées à l'empereur, son maître, à la patte d'oies sauvages qui émigraient vers son pays ; l'empereur, ayant tué une de ces oies, apprit la captivité de son fidèle serviteur, qu'il fit aussitôt rendre à la liberté. De retour à la cour, vers l'an 81, il fut comblé d'honneurs et de distinctions.

votre pays, et qui finit par retourner chez les 'Han, vous élevez un temple ! D'où vient cette différence ?

— Votre Majesté l'ignore ? répondit le Tartare. Les chefs de notre pays, se rappelant que le sage Sou-Wou avait été un serviteur fidèle à son prince, lui élevèrent ce temple, afin que ces justes honneurs rendus à la loyauté et à la vertu servissent d'exemple à leurs ministres : telle en est la raison.

— Ces Barbares connaissent-ils donc aussi le culte de la fidélité [1] ? murmura la jeune fille.

Pendant que l'on causait ainsi, le cortège était arrivé devant le temple ; Hsing-Yüan mit aussitôt pied à terre et entra. Ayant levé les yeux, elle aperçut, placée sur l'estrade aux divinités, la statue du p1.313 vénérable Sou-Wou : sa face brillait comme la lune en son plein, ses lèvres avaient la couleur du cinabre, et les cinq tresses de sa barbe tombaient flottantes sur sa poitrine ; il portait le bonnet de crêpe noir et tenait entre ses mains le *bâton d'office* du temps des 'Han : droit et imposant, il se tenait sur son trône.

La jeune fille, prosternée jusqu'à terre, lui fit ses révérences ; puis, se relevant, elle improvisa les vers suivants :

Il préféra dormir sur la neige et sucer ses vêtements plutôt que de rendre hommage à l'étranger.

Plusieurs fois, il chargea une oie sauvage de porter ses messages [à son prince].

Inséparable de son *bâton d'office*, il garda dans son cœur ses sentiments de fidélité,

Et, malgré sa haine, dut, pendant dix-neuf ans, paître les troupeaux des Barbares !

— Princesse, lui dirent ses compagnons après avoir écouté ces vers, maintenant que vous avez honoré ces lieux d'une pièce de vers, pourquoi ne composeriez-vous pas aussi un quatrain pour célébrer ces montagnes.

La jeune fille, jetant les yeux sur la montagne, parla ainsi :

Ils furent l'un et l'autre envoyés par leur prince pour conclure la paix entre les deux pays [2].

Quelle comparaison établir entre les monts 'Ho-lan et les monts Fo-lo ? p1.314

Près du pavillon de Li-Ling, qui songerait à citer le nom de Fan-Li [3] ?

Son âme stupide n'a pu franchir la porte de Yên-mên.

Après avoir reçu les compliments de ses compagnes, la jeune fille prit, ainsi qu'elles, congé du vénérable Sou-Wou et rentra au camp.

p1.315 La nuit s'écoula. Le lendemain, on se remit en marche et l'on voyagea pendant longtemps [sans incident nouveau]. Un jour, comme la caravane continuait sa route, se montra tout à coup en face d'elle une grande rivière aux flots agités et écumeux, au bord de laquelle il fallut faire halte [4].

— Quel est ce fleuve ? demanda la jeune fille.

---

[1] Littéralement : de la fidélité et de la piété filiale.

[2] L'auteur établit dans ce premier vers la comparaison entre Li-Ling et Sou-Wou.

[3] Je ne puis, sans quelques longueurs, faire saisir au lecteur toute l'habileté des rapprochements que fait l'auteur, entre plusieurs personnages historiques, dans le deuxième et le troisième vers. D'après le *Lieh-Kouo* [chap. LXXX], vers l'an 490 avant J.-C., le royaume de Yueh avait été presque complètement anéanti par Fou-Tch'a, roi de Wou. Fan-Li et Wên-Tchong, conseillers de Keou-Kien, prince de Yueh, eurent recours à la ruse pour prendre leur revanche. Fan-Li trouva deux jeunes filles d'une grande beauté, Hsi-Shih et Tchêng-Tan ; il les amena à la cour de son maître, leur fit donner des leçons d'élégance et de chant, puis, leur éducation terminée, en fit présent, comme femmes, au roi de Wou. Celui-ci, complètement captivé par les charmes de Hsi-Shih, — que les auteurs chinois citent comme la plus belle femme de l'antiquité, — cessa de prêter l'oreille à son fidèle et habile conseiller Wou-Yun, et négligea tous les intérêts de son royaume. Profitant de l'inattention de son ennemi, Keou-Kien, exerçait ses troupes ; il fondit à l'improviste sur Fou-Tch'a, l'écrasa sans peine et le réduisit à se donner la mort. — On rapporte que Fan-Li, dès qu'il vit le triomphe de son maître assuré, se retira de la cour ; on voulait le retenir : « Le prince, dit-il, a le cou long et mange comme les corbeaux, [avec rapacité] : c'est le propre d'un esprit jaloux et ingrat. J'ai pu avec lui partager les malheurs, je ne saurais sans danger partager les honneurs. » Il quitta son service. — Le lecteur qui vient de lire, quelques pages plus haut, l'histoire de l'infidèle Li-Ling, saisira sans peine la comparaison qu'en fait l'auteur, dans le troisième vers, avec le sage et fidèle Fan-Li. — Pour le second vers, il suffira de rappeler que Fo-Lo-Shan [montagne située dans la préfecture de Shao-Hsing-Fou (Tchê-Kiang)], était le pays d'origine de Hsi-Shih, l'héroïne du fait qui précède, pendant que le 'Ho-lan-shan fut le théâtre de la trahison de Li-Ling. Le sens du second vers est donc comme suit : « Quelle comparaison établir entre le héros du 'Ho-lan-shan (Li-Ling, qui trahit son pays) et l'héroïne du Fo-Lo-Shan (Hsi-Shih, qui se dévoua pour sauver sa patrie) ? »

[4] Littéralement : qui barrait la route.

— C'est le 'Hei Shouei-'Ho [1], [le fleuve aux flots noirs], répondit le jeune Tartare.

— Est-ce donc, s'écrièrent les jeunes filles, le fleuve dans lequel, au temps des 'Han, se jeta la princesse Tchao-Kün, dont le cadavre remonta aussitôt le fleuve à contre-courant ?

— C'est ce fleuve même, répliqua le Tartare.

— Qu'on m'apporte mes caisses à habits ! dit la jeune fille.

Et, donnant l'ordre de dresser les tentes de voyage, elle chargea son jeune guide de faire porter à sa suite les caisses à habits et se dirigea avec ses compagnes vers la rive du fleuve.

p1.316 Nous ignorons encore ce qui la fait agir ainsi ; mais nous allons trouver des explications dans le chapitre qui suit : continuons donc à prêter l'oreille.

@

[1] On prétend que c'est dans le 'Hei-Long-Kiang, Saghalien ou Fleuve Amour, que se jeta la princesse Tchao-Kün. Je ne trouve nulle part le nom d'un 'Hei-Shouei-'Ho dans le Nord, et nos voyageurs ne peuvent s'être avancés jusqu'à l'Amour. Je crois donc à une grosse inattention de la part de notre auteur.

CHAPITRE XX

@

À Lo-Yên-Yên [1] une chaste vierge préfère la mort à la souillure.
Les soldats tartares menacent les jeunes filles de leur glaive.

p1.317 Arrivée sur la rive du 'Hei-Shouei-'Ho, Mlle Hsing-Yüan se tourna vers ses compagnes :

— Mesdemoiselles, leur dit-elle, ces habits sont chinois [2] ; il ne nous servirait à rien de les emporter avec nous : nous ne pouvons donc mieux faire que de les jeter dans les eaux de ce fleuve.

— Nous n'en avons que faire, en effet ! répondirent les jeunes filles.

Et, aussitôt, elles se mirent à l'envi à lancer dans le fleuve les diverses pièces de leurs vêtements chinois, qui, comme une nuée de papillons, volaient et tourbillonnaient en tombant dans les flots. Mais ce p1.318 spectacle attrista profondément le cœur de Hsing-Yüan ; les yeux baignés de larmes, elle laissa les vers suivants s'échapper de ses lèvres :

Tous nos vêtements de la terre du Milieu sont engloutis dans les eaux :
Esprits du fleuve, nous vous supplions de les garder avec soin !
[De même] voudrions-nous ensevelir dans les flots notre malheureux sort,
Car en vain serons-nous comblées des honneurs [d'une cour royale] : notre cœur ne changera point !

Après cette improvisation, elle éclata en sanglots, et ses compagnes poussèrent des plaintes étouffées. Elles errèrent pendant quelque

---

[1] Mot à mot : la falaise où s'abat l'oie sauvage ; — ce nom rappelle un fait qui a trait à Tchao-Kün ; l'auteur l'explique quelques pages plus loin.
[2] *Tchong-houa*, l'élégance fleurie du milieu, — la Chine. Les Chinois prétendent que cette expression caractérise le règne des belles-lettres et la haute civilisation dont jouissait, dès l'antiquité, leur pays.

temps çà et là [1] [sur la grève], mais durent bientôt songer à rentrer au camp.

Cependant, les femmes tartares et les soldats se disaient, tout en montant à cheval :

> — Quelles filles stupides ! Jeter dans les flots tant de vêtements aux couleurs variées ! Quelle pitié ! quelle pitié ! En vérité, ces filles idiotes ne connaissent point le prix des choses !

Nous n'exposerons pas au lecteur toutes leurs réflexions.

Dès le lendemain, on se remettait en route, et l'on marcha encore pendant longtemps. Or, un jour, se dressa dans le lointain une montagne élevée, au sommet de laquelle on distinguait vaguement un temple. p1.319

> — Quel est ce temple que l'on aperçoit devant nous sur cette montagne ? demanda Hsing-Yüan. À quelle divinité est-il élevé ?
>
> — Ce temple est celui de la princesse Tchao-Kün, de la dynastie des 'Han, répondit le jeune Tartare.
>
> — Un temple à la princesse, ici [2] ! s'écria la jeune fille. Autrefois, au temps des 'Han, Tchao-Kün fut envoyée par ordre de l'empereur de la Chine pour conclure la paix avec les Tartares ; mais, fidèle au prince [son époux], elle se précipita dans les flots pour sauver son honneur, et son cadavre remonta le fleuve à contre-courant. Elle était par conséquent votre ennemie : comment se fait-il donc que vous lui ayez édifié ce monument ?

Le soldat tira la langue [en signe de frayeur] :

---

[1] *P'ei-'houei*, virer et tourner, aller ça et là.
[2] Littéralement : on s'est trompé en agissant ainsi, c'est-à-dire, en lui élevant un temple.

— Que Votre Majesté daigne baisser un peu la voix ! lui dit-il ; ce n'est point une chose dont on puisse se moquer ! Cette princesse Tchao-Kün inspire à tous une vénération profonde, car quiconque l'invoque est sûr d'être écouté. Son âme fidèle ne s'est point dissoute, et, plusieurs fois, dans le pays, elle a révélé sa puissance divine. Le k'han, notre chef, la voyant si compatissante, et touché de son inviolable fidélité et de sa vertu, lui fit élever ce temple, où tous les gens de la contrée viennent l'invoquer avec confiance, sûrs d'être exaucés. Elle a particulièrement le pouvoir d'envoyer des songes prophétiques. Si p1.320 notre pays jouit d'une paix profonde, c'est grâce aux bienfaits de la déesse.

Lorsqu'elle eut entendu ces paroles, Hsing-Yüan se retourna vers ses compagnes :

— Elle fut reine sous une dynastie ancienne et se montre compatissante, dit-elle. Allons donc, nous aussi, lui adresser nos supplications et la prier de nous accorder à chacune un songe prophétique : ce nous sera fort utile.

— Votre Majesté a raison, répondirent les jeunes filles, allons l'invoquer dans son temple !

La princesse voulant aller sur la montagne invoquer la déesse Tchao-Kün, les femmes tartares se virent obligées de l'accompagner dans son ascension. Arrivées au seuil du temple, les voyageuses furent reçues par les bonzesses, chargées de veiller à l'entretien de l'encens et du feu [sur l'autel] : toutes sautèrent lestement à terre, franchirent la porte du temple et pénétrèrent dans la grande salle. Alors, levant la tête, elles regardèrent : — Assise sur une estrade couverte, s'offre à leurs regards la statue de la déesse Tchao-Kün ; elle est en vérité d'une beauté sans pareille, d'une taille pleine d'élégance et de grâce ; on dirait « qu'elle plane au-dessus de ses adorateurs [1] » et semble vivante

[1] Ces quelques mots sont pris des classiques ; on ne peut en comprendre le sens qu'en se reportant au texte original. [*Tchong-Yong*, chap. XVI]. « Alors, comme des flots

encore. Les jeunes déesses, qui lui p1.321 servent de suivantes, tiennent entre leurs mains son luth et son glaive ; de chaque côté sont rangés ses messagers et ses gardes, huit génies principaux. En vérité, c'est un spectacle majestueux et terrible, redoutable et imposant [1].

Après avoir tout examine, Hsing-Yüan marcha vers l'estrade, et, se prosternant jusqu'à terre, se mit à prier en versant d'abondantes larmes :

> — Déesse ! toi qui fus reine sous nos anciens empereurs, [écoute-moi !] Je suis Hsing-Yüan, fille d'un ministre d'une nouvelle dynastie. Mon père s'appelle, de son double nom, Tch'ên Jih-Shêng, et, de son nom d'enfance, Tong-Tch'ou ; il remplit les fonctions de président de la cour des Comptes. Ma mère s'appelle Wou, et, mon frère cadet, Tch'ouen-Shêng. Mon beau-père, Mei Po-Kao, qui occupait la charge de moniteur impérial à la cour des Comptes et des Offices, en butte aux secrètes persécutions du perfide ministre Lou-Tch'i, a été condamné à avoir la tête tranchée. Ma belle-mère s'appelle K'iou ; Mei Liang-Yü est mon époux, mais nous n'avons point encore été unis ; car, nous aussi, nous sommes les victimes des trames ourdies par le traître qui m'a désignée pour venir sur cette terre étrangère. Ton humble suppliante [2], malgré sa stupidité et son ignorance profonde des p1.322 rites et de la justice, pourrait-elle consentir à se laisser flétrir aux mains d'un étranger ? J'ose espérer, ô déesse, que, laissant éclater ta majesté et ta puissance, tu daigneras recevoir dans ton temple l'âme tourmentée [3] de ta malheureuse suppliante : soir et matin, elle consacrera ses soins à ta personne sacrée !

---

débordants, [les êtres surnaturels] semblent planer au-dessus de « la tête, à droite, à gauche, [de leurs adorateurs] ».

[1] Je n'emploie ces deux dernières épithètes, qui ne sont qu'une inutile répétition, que pour rendre plus fidèlement le mot à mot du texte chinois.

[2] En chinois, *nan-mï*, la malheureuse ou l'infortunée fille ; — moi, ta suppliante.

[3] Plus exactement, l'âme qui crie vengeance.

Ses révérences terminées, elle resta longtemps encore livrée à ses sanglots ; puis, elle se releva, et les jeunes filles, à leur tour, vinrent en pleurant exposer leurs malheurs. Hsing-Yüan donna alors quelques ordres aux religieuses, concernant la disposition de la grande salle, et recommanda à ses compagnes de se procurer chacune un banc et de se coucher dessus près de l'autel en demandant à la déesse de leur envoyer un songe prophétique [1]. Les femmes tartares reçurent en même temps l'injonction de descendre de la montagne pour retourner au camp, et Hsing-Yüan demeura seule dans le temple avec les jeunes Chinoises.

Or, ce jour-là, la déesse Tchao-Kün, étant allée faire une tournée dans les montagnes, ne se trouvait pas dans son temple. Mais, vers la troisième heure, on voit tout à coup s'élever de la grande porte d'entrée une vapeur parfumée qui flatte agréablement l'odorat, les sons harmonieux du *shêng*, et du *kouan* [2] retentissent, les génies de sa suite voltigent p1.323 autour d'elle, et la déesse Tchao-Kün, portée sur un nuage éclatant, s'approche de son temple. Ses gardes lui présentent leurs hommages et se rangent sur deux lignes.

> — Bien ! Bien ! dit la déesse. Je suis allée aujourd'hui faire une tournée dans la campagne. Pendant mon absence, quelles sont les plaintes qu'on est venu déposer dans la grande salle ?

Les dames de son temple lui répondent ainsi :

> — Nous portons à la connaissance de Votre Divine Majesté, qu'aujourd'hui nous avons vu Hsing-Yüan, la fille de M. Tch'ên, de la cour des Comptes, dans l'empire du Milieu. Victime des intrigues d'un ministre perfide, elle a été désignée par l'empereur pour venir pacifier les Barbares, et s'est

---

[1] On dit en chinois : le présage d'un songe.

[2] Le *shêng*, instrument fait de treize roseaux de divers diamètres, enfoncés dans une gourde creuse ; rappelle quelque peu la syrinx (*fistula*), avec laquelle on représente le dieu Pan.
Le *kouan* est un flageolet à six trous ; dans les temps anciens, il se composait quelquefois, comme le diaule (*tiblæ pares*), de deux tubes dont l'embouchure était commune.

présentée ce soir dans votre temple, en vous suppliant de lui envoyer un songe prophétique.

Alors, devant la face majestueuse de la déesse, elles font un rapport fidèle des douloureuses plaintes de la jeune fille.

Après les avoir écoutées :

— En est-il donc ainsi ! fait Tchao-Kün. Je me souviens qu'autrefois, lorsque, Mao Yên-Sheou [1] ayant p1.324 résolu ma perte, je fus envoyée chez les Barbares, et qu'ici, pour sauvegarder mon honneur, je me jetai dans les flots, le *Shang-Ti*, touché de mon acte de vertu, ordonna qu'on m'apportât en ce lieu. J'y reçus du maître de ce pays les honneurs d'un temple, et toute la contrée vient ici me rendre ses hommages. Les filles du siècle [2], inconstantes et volages [3], me disais-je, ne songent plus qu'à la vie et redoutent la mort. J'ignorais qu'il fût encore une héroïne au cœur fort, qui, traitant avec dédain la vie, invoque le trépas ! En vérité, elle est digne de respect ! Or, l'autre jour, à la porte du Ciel, j'ai vu, inscrit sur une liste [4], le nom de Mei-Pi ; il y occupait le premier rang : dans un avenir rapproché, l'époux doit être comblé d'honneurs et l'épouse anoblie ; [tous deux] seront réunis et porteront la robe brodée [5]. Je ne puis donc mieux faire que de révéler solennellement ma puissance en rendant cette jeune fille à la terre du Milieu, afin d'exalter sa fidélité conjugale [6] ! Les p1.325 jeunes filles des

---

[1] Nom du ministre infidèle qui, en falsifiant le portrait de Tchao-Kün, cacha sa beauté à l'empereur. [Voyez note chap. XVII sur Tchao-Kün].

[2] Littéralement : des siècles postérieurs, c'est-à-dire, des siècles écoulés depuis ma mort.

[3] En chinois : caractère d'eau, fleur de tremble (ou de peuplier), — peint l'inconstance et la frivolité des femmes.

[4] Elle veut dire sans doute la liste d'Or, — celle des examens littéraires où va bientôt briller Mei-Pi.

[5] Insignes des plus hautes distinctions. Tout mandarin qui reçoit des distinctions spéciales de l'empereur reçoit en même temps des lettres de noblesse pour sa femme. Le lecteur trouvera des exemples de cette coutume à la fin de ce livre.

[6] Hsing-Yüan, ayant été fiancée d'une façon irrévocable à Mei-Pi, on la considère déjà comme sa femme, et c'est pourquoi on ne parle que de sa fidélité conjugale.

générations futures s'efforceront d'imiter sa vertu et son courage, et la gloire de mon pays, l'empire du Milieu, en sera rehaussée !

Aussitôt, elle ordonne à ses suivantes de lui amener les esprits de Hsing-Yüan [endormie], et leur parle ainsi :

— Tch'ên Hsing-Yüan, ne prends pas comme pures fictions d'un rêve ce que je vais te dire. C'est moi qui suis Wang-K'iang [1], la reine des 'Han. Prenant en considération ta vertu conjugale et la sincérité de ton cœur, j'ordonne à mes génies de te faire repasser la frontière. Mais, garde-toi d'oublier ta résolution première, car tu serais alors précipitée au fond des enfers. Conserve fidèlement en ton cœur le souvenir de mes paroles, et, plus tard, tu seras rendue à ton époux ; tous les tiens se trouveront rassemblés : chaque chose viendra à son heure. Surtout, ne faiblis pas dans ta résolution ; autrement, il deviendrait impossible de te reconduire [dans ton pays] !

Puis, s'adressant à ses licteurs :

— Allez ! escortez-la et veillez sur elle jusqu'au moment où, persévérante, elle accomplira son projet. Alors, vous la reconduirez dans la terre du Milieu et vous la déposerez à Ta-Ming-fou [2], dans le jardin p1.326 de Tseou, l'académicien. Si elle chancelle dans sa résolution, revenez près de mon trône m'en instruire. Craignez de manquer à mes ordres !

— Nous avons reçu vos commandements suprêmes ! répondirent les licteurs.

Hsing-Yüan avait écouté les ordres de la déesse Tchao-Kün et compris chacune de ses paroles. Bientôt, elle s'éveilla, mais l'esprit encore plein d'irrésolutions :

---

[1] Véritable nom d'enfance de la princesse ; Tchao-Kün n'était qu'un surnom.
[2] Préfecture célèbre du Tchihli, tout près des frontières du 'Ho-Nan.

— Il est clair, se dit-elle, que je viens d'entendre les ordres de la déesse ; elle m'a dit de persévérer, et, qu'alors, des génies m'accompagneront pour veiller sur moi ; et que, plus tard, tous les miens se trouveront réunis. Enfin, si j'hésitais dans ma résolution, je ne pourrais repasser la frontière et toucher de nouveau le sol du Céleste empire.

Comme elle était ainsi plongée dans ses réflexions, les jeunes filles s'éveillèrent à leur tour. Il faisait déjà grand jour : les religieuses apportèrent de l'eau, et Hsing-Yüan et ses suivantes firent promptement leur toilette. La jeune fille questionna alors ses compagnes :

— Eh bien, mesdemoiselles, avez-vous fait un rêve, la nuit dernière ? leur demanda-t-elle.

— Non, nous n'avons pas eu de rêve, répondit la troupe. Votre Majesté aurait-elle eu un songe prophétique ?

— Je n'ai pas rêvé non plus, fit Hsing-Yüan.

Les suivantes, ayant à la hâte préparé le repas, on p1.327 déjeuna, puis on se leva pour partir. Les bonzesses aidèrent les voyageuses dans leurs derniers apprêts et les reconduisirent. Lorsqu'après avoir pris congé de la déesse Tchao-Kün, Hsing-Yüan et ses compagnes eurent franchi la porte du temple, la jeune fille improvisa les vers suivants :

Payant de retour les bienfaits de son prince, elle vint sur son coursier pacifier les Barbares.
Mais, en secret, les vents tourbillonnants de l'ouest [1] lui déchirèrent l'âme.
Où est-il à présent ce palais qu'elle avait à la cour des 'Han ?
Seule avec son luth, elle franchit les défilés du Yên-mên.

Tout à coup, levant la tête, les jeunes filles aperçoivent devant elles une montagne très élevée.

— Quelle est cette haute chaîne aux monts superposés [2] ? demanda aussitôt Hsing-Yüan.

---

[1] Les poètes chinois parlent des vents d'ouest comme froids et attristants.
[2] *Shên-wei* se dit d'une longue succession de monts qui s'élèvent graduellement.

— C'est celle de Pei-T'ien [1], lui répondirent les femmes tartares. Derrière cette montagne est la falaise de Lo-Yên, où la princesse Tchao-Kün remit son message à l'oie sauvage.

— Est-ce donc ici ! fit la jeune fille.

Et, se tournant vivement vers ses compagnes : p1.328

— Puisqu'une reine, sous une ancienne dynastie, a remis ici un message à une oie sauvage, dit-elle, pourquoi n'irions-nous pas à notre tour supplier le Ciel de nous prendre en pitié et de nous permettre, par l'intermédiaire d'un cygne émigrant, de faire parvenir aussi de nos nouvelles à nos familles ?

— L'idée de Votre Majesté est excellente ! répondirent toutes les jeunes filles.

Mais les femmes et les soldats tartares, qui avaient assisté à cette conversation, vinrent les conjurer de renoncer à leur projet.

— Que Votre Majesté daigne nous écouter ! dirent-ils. Cette montagne là-bas n'est pas comparable à celle-ci. Le Lo-Yên des monts Pei-T'ien est une solitude que n'a jamais encore foulée le pied de l'homme ; les loups, les reptiles, les tigres, les panthères y fourmillent ; les pics sont monstrueux, les roches effrayantes ; le sommet est périlleux, les falaises escarpées ; [de ces cimes élevées], on voit rouler à ses pieds un torrent sans fin [2] ; si l'on vient à faire un faux pas, [c'en est fait de vous !] Ce n'est pas un jeu ! Que Votre Majesté daigne donc abandonner cette idée et se remettre en route !

Le visage de la jeune fille s'empourpra de colère :

---

[1] Je ne puis trouver aucun détail sur le *Pei-T'ien* [Monts du Ciel du Nord] ; il est probable qu'il s'agit de quelque branche des Monts Ara.

[2] En chinois : de dix mille *tchang*, c'est-à-dire de dix mille toises. Les nombres cent, mille et dix mille s'emploient souvent en chinois pour marquer un nombre illimité.

— Impudents esclaves [1] ! s'écria-t-elle d'un ton p1.329 courroucé, osez-vous bien me parler de la sorte, avoir l'audace d'entraver mes plaisirs ! La première fois que vous aurez encore cette impudence, je vous fais trancher la tête ! Indignes créatures !...

Les soldats terrifiés rampent à ses pieds ; mais, dans leur langue barbare, ils se disent les uns aux autres :

— Depuis le départ, tu nous insultes à tort et à travers ! Nous sommes tantôt « d'impudents esclaves ! » et tantôt « d'indignes créatures ! » Tu ne songes donc pas que dans quelques jours tu seras la mère de notre peuple, notre reine !

Tout en parlant ainsi, ils se redressaient, montaient à cheval et marchaient vers le Pei-T'ien. En quelques instants, on arriva au pied de la montagne, on fit halte et l'on dressa les tentes ; mais la jeune fille, suivie de ses compagnes, sortit à pied des campements pour examiner l'aspect de la campagne. Les femmes tartares [qui devaient accompagner la reine] reçurent, avant leur départ, maintes recommandations de la part des soldats :

— Prenez bien soin de la reine pendant son ascension, leur dirent-ils, et si vous la voyez hésiter à monter, priez-la instamment de revenir au camp. Faites bien attention qu'elle ne se blesse en marchant et gardez-vous de l'offenser, car, lorsqu'elle arrivera en présence de notre chef, si elle se plaignait de notre manque d'égards, cela nous vaudrait, certes, un châtiment terrible [2] !

p1.330 Après avoir écouté toutes ces recommandations, les femmes sortirent du camp et aperçurent Hsing-Yüan et ses compagnes en train déjà de gravir la montagne. Elles se précipitèrent pour soutenir la jeune fille et la firent marcher doucement et avec soin ; de vieilles femmes

---

[1] Mot à mot : bande de soldats à tête d'âne ! — et plus bas : têtes de chiens d'effrontés.
[2] En chinois : le châtiment n'en serait pas léger.

assistaient également les suivantes. [On se trouva bientôt] au milieu de sentiers tellement escarpés et glissants, d'herbes et de lianes si étroitement entrelacées, que les voyageuses n'avaient pas un instant pour regarder le paysage. Enfin, après une pénible marche, on arriva sur le sommet tranchant du pic. Là, les femmes tartares laissèrent à elle-même Hsing-Yüan, qui se trouva comme au centre d'un vaste horizon [1]. Toute la troupe s'empressa à l'instant de baisser la tête avec curiosité vers le pied de la montagne.

C'est un pic effilé dont les mille côtes superposées s'élancent de toutes parts comme des glaives acérés ; le camp avec ses bannières, ses étendards et ses tentes déployées, n'apparaît plus, dans la distance, que comme un point microscopique [2]. En se tournant vers l'autre versant, on découvre un gouffre sans fond, au bord duquel rampent d'étranges serpents et p1.331 de formidables dragons [3] ; le bruit des torrents retentit comme les mugissements du taureau ou les grondements du tonnerre ; leur blanche écume jaillit vers le ciel. Les bords de l'abîme, aux pics monstrueux, aux roches effrayantes, semblent comme hérissés de glaives ; un vent mystérieux gémit ainsi qu'une plainte, un souffle de mort passe en tourbillonnant.

La jeune fille, à ce spectacle, sentit le cœur lui manquer ; elle fondit en larmes :

> — Ah ! moi, Tch'ên Hsing-Yüan, se dit-elle, j'ai dû être bien coupable dans mon existence antérieure [4] pour être soumise aujourd'hui à tant d'adversités ! Si j'étais restée dans ma terre natale, aurais-je eu à contempler jamais un pareil pays de désolation !

---

[1] L'expression *tchong-yang* nous rappelle que les Chinois considèrent cinq points géographiques, nos quatre points cardinaux [*ssŭ-fang*] et le centre, *tchong-yang*. La cosmogonie chinoise établit de mystérieux rapports entre ces cinq points géographiques et les cinq éléments, les cinq couleurs, les cinq planètes, les cinq saveurs, les cinq sons, etc.

[2] En chinois : comme s'il était fait de papier.

[3] *Mang* se dit d'une sorte de serpent boa.

[4] Allusion aux existences successives des bouddhistes.

Tout à coup, au milieu de son chagrin, les paroles que lui a adressées la princesse Tchao-Kün, dans le rêve de la nuit précédente, lui reviennent à la mémoire.

> — Persévère, m'a-t-elle dit, et tu seras rendue à ton époux, tous les membres de ta famille seront de nouveau réunis. Mais, j'y songe, nous sommes déjà loin du Yên-mên, nous arrivons bientôt dans les sables du Sha-mo [1] : comment, hélas ! pourra venir encore le jour de notre réunion ? Moi, l'épouse de Mei Liang-Yü, devenir la femme d'un Barbare ! Non, jamais ! Mieux vaut me précipiter dans ce gouffre ! J'y trouverai du moins une retraite tranquille et p1.332 solitaire, et les os de mon corps, exilés du milieu des hommes, ne seront jamais exposés aux regards du passant !

À ces réflexions, ses yeux, malgré elle, s'inondent de larmes.

> — Ô mon père ! ô ma mère ! murmure-t-elle tout bas.

Puis elle ajoute :

> — Ô mon époux ! aujourd'hui, ta femme, en ce lieu, sacrifie sa vie à sa fidélité ! Pendant cette existence, je n'ai pu partager avec toi la couche de l'hyménée [2] et goûter à tes côtés un bonheur sans mélange ! Mais, morte, je veux que mes esprits s'en aillent à ta recherche jusqu'aux confins de l'empire et te révèlent en songe mon amour !

En ce moment, les pensées de son cœur lui brûlent le sein et lui consument les entrailles. Le visage noyé de larmes, elle se tourne tout à coup vers ses compagnes :

> — Mesdemoiselles ! s'écrie-t-elle, moi, Tch'ên Hsing-Yüan, je ne puis plus longtemps vous tenir compagnie ! Adieu !

Et, s'avançant d'un pas vers le gouffre, elle prend son élan pour sauter...

---

[1] Désert de Gobi.
[2] Littéralement : je n'ai pu partager avec toi la couverture et l'oreiller.

— Mademoiselle ! que faites-vous ? s'écrie Ts'ouei-'Houan.

Mais, avant qu'elle ait pu s'approcher pour la retenir, Hsing-Yüan a bondi dans l'abîme et disparu !..

p1.333 Les suivantes et les femmes tartares sont glacées d'une telle épouvante, que leur visage se couvre d'une pâleur mortelle ; puis, elles se mettent à se jeter le blâme les unes aux autres.

Néanmoins, il fallut songer au retour ; on redescendit précipitamment la montagne, et les femmes tartares coururent porter la nouvelle aux cinq officiers.

— La princesse n'est plus ! elle s'est précipitée dans un abîme !

À cette nouvelle, la terreur des cinq officiers est si grande, que tous leurs sens les abandonnent.

— Misérables créatures ! s'écrient-ils en accablant d'injures les malheureuses femmes, que n'avez-vous pris soin d'elle ? Pourquoi l'avez-vous laissée se jeter dans ce gouffre ? Dites-nous, comment irons-nous maintenant rendre compte de notre mission au k'han ? Ce que nous avons de mieux à faire, c'est d'abord de vous trancher la tête, à vous toutes, bande d'esclaves ! Après, nous aviserons.

En parlant ainsi, ils tirent leurs glaives du fourreau ; les malheureuses sont glacées d'épouvante.

— Seigneurs ! s'écrient-elles en gémissant, daignez calmer votre colère ; notre mort ne vous sauverait pas ! Cherchons plutôt ensemble le moyen de nous disculper et de sauver en même temps et nos têtes et les vôtres !

Les Tartares tournent vers elles la pointe de leurs glaives.

— Quel est votre plan ? parlez-vite ! s'écrient-ils.

p1.334 Les femmes barbares s'adressent alors aux jeunes filles [1] :

> — Voici notre plan ! disent-elles. Mlle Tch'ên n'est plus. Or, mesdemoiselles, vous êtes toutes portées sur les rôles dressés par les officiers de votre pays ; il n'y a [parmi vous] que la suivante Ts'ouei-'Houan dont le signalement et le nom n'y figurent point. Ne pourrions-nous l'habiller dans les vêtements de Son Altesse et la présenter à sa place à notre maître ? Ainsi, jusqu'au bout serait remplie notre mission ! N'est-ce pas là le moyen de tout concilier ?

Après avoir réfléchi quelque temps, les chefs tartares s'en allèrent conter l'aventure à leurs soldats :

> — Surtout, que cette affaire ne s'ébruite pas ! recommandèrent-ils.

Délibération faite, ils vinrent trouver Ts'ouei-'Houan et lui exposèrent la situation. La jeune suivante n'était déjà plus maîtresse de sa personne ; il lui fallut donc obéir à leurs injonctions et revêtir le costume de la reine. Puis, lorsque chacun a été mis dans le secret, on plie les tentes, on monte à cheval, et le voyage continue.

Nous ignorons encore si le k'han sut démêler le vrai du faux. Nous invitons le lecteur à se reporter au chapitre suivant, qui va l'en instruire.

@

[1] Il y a une erreur de pronom personnel dans la phrase qui suit. Au lieu de *wo-mên-tsong-jên*, il faut lire : *ni-mên-tsong-jên*. Je préfère rectifier l'erreur en modifiant légèrement la phrase qui précède.

CHAPITRE XXI

@

La reine se précipite et tombe dans l'abîme. [Sa suivante] revêt son costume royal et, à sa place, fait la paix avec les Barbares.

p2.001 Dès que les soldats tartares eurent fait prendre à Ts'ouei-'Houan les vêtements de la princesse, ils n'osèrent s'attarder davantage et marchèrent jour et nuit, sans prendre un instant de repos. Un jour, enfin, ils se trouvèrent dans leur pays barbare. Leur rapport fut envoyé au k'han, qui les rappela immédiatement en sa présence ; peu d'instants après, Ts'ouei-'Houan et les quarante jeunes filles arrivaient à la porte du palais et étaient admises en présence du maître. À la vue de ces belles jeunes filles de la terre du Milieu, le k'han tomba p2.002 en extase et perdit complètement la raison [1] ; sur-le-champ, il rendit un décret ordonnant d'introduire Son Altesse dans le palais de derrière, puis, ne gardant près de celle-ci que quelques-unes des jeunes filles comme suivantes, il distribua les autres entre ses favoris et combla de récompenses les soldats et les femmes de l'escorte. Quand vint pour lui le moment de se présenter dans le palais de derrière, il va sans dire qu'il fut bien reçu : Son Altesse mit un vif empressement à déposer ses hommages aux pieds [de son nouveau maître]. C'est un vieux dicton que « les riches sont très licencieux » ; devant les jeunes beautés qui réunissaient en leur personne toutes les perfections, qui se serait soucié de savoir qui elles étaient ? Aussi, ce furent, tous les jours, des réjouissances et des fêtes ; toutes les nuits, de la musique et des chants. Ts'ouei-'Houan, après tout, en prit vaillamment son parti. Les officiers, témoins du ravissement de leur chef, n'osaient souffler mot de leur supercherie, et Ts'ouei-'Houan, de son côté, ne s'aventura point à révéler le mystère : aussi, les jours et les années s'écoulèrent-ils sans qu'on connût la vérité.

---

[1] Littéralement : Son âme et ses esprits s'envolèrent ; les orces de son corps s'engourdirent.

Nous ne nous occuperons donc plus [des jeunes Chinoises], installées désormais à la cour du k'han, et nous reviendrons à Hsing-Yüan.

En sautant dans l'abîme, la jeune fille avait fermé les yeux et perdu connaissance : elle s'attendait p2.003 infailliblement à mourir. Comment aurait-elle su, en effet, que la déesse Tchao-Kün avait envoyé ses gardes pour veiller sur elle et l'emporter [dans son pays] ? Au moment même où, s'étant précipitée, elle s'abîmait dans le gouffre, une nuée empourprée s'éleva pour recevoir son corps ; puis une voix, à son oreille, murmura ces paroles :

> — Nous sommes les génies envoyés par la déesse Tchao-Kün pour remplir ses commandements sacrés ; depuis longtemps, nous vous attendions en ce lieu, et maintenant, oh ! vierge fidèle, nous vous emportons pour vous faire repasser la frontière.

Hsing-Yüan n'entendit plus qu'un sifflement pareil à celui d'une nuée qui vole dans l'espace ; ce bruit s'affaiblit peu à peu ; on descendit sur la terre. [Le nuage] planait encore au milieu des airs, lorsque les génies lui adressèrent ainsi la parole :

> — C'est ici, ô vierge, le lieu de votre retraite ; nous vous laissons pour retourner vers notre reine rendre compte de notre mission.

Et tout s'évanouit.

La jeune fille revint peu à peu à elle-même : en ouvrant les yeux, elle se trouva au milieu d'un jardin, mais elle ignorait quel en était le maître et n'en connaissait point les allées ; n'osant donc s'y aventurer elle s'assit sur une pierre et s'abandonna à ses sanglots.

Le lecteur se demande sans doute quel est le jardin dans lequel elle se trouve : c'est celui de la famille Tseou, dans la préfecture de Ta-Ming, Ho-nan. Le p2.004 chef de cette maison s'appelle de son nom de famille Tseou, de son nom d'enfance Tsaï-Tz'ŭ, et, de son nom

honorifique, Po-Fou. Il a débuté dans la carrière publique après avoir pris ses degrés littéraires, se trouve actuellement chargé des fonctions de censeur de la province du Ho-nan, et occupe son poste à la Capitale. Sa noble épouse est, par sa naissance, une demoiselle Tchêng, elle a déjà passé la quarantaine, n'a point eu de garçon, mais seulement une fille, appelée Yün-Ying [1], qui vient d'atteindre sa seizième année et attend encore son fiancé au fond de l'appartement intérieur. Yün-Ying est douée d'une vive intelligence et d'une grande sagesse ; elle connaît à fond les classiques et l'histoire ; mais, par-dessus tout, elle pratique la piété filiale. Or, comme sa mère est sujette à de fréquentes indispositions, chaque soir la jeune fille se rend dans le jardin pour adorer le Ciel et la Terre et les supplier de rendre la santé à sa mère [2].

Ce soir-là donc, comme d'ordinaire, Mlle Yün-Ying s'en alla brûler ses parfums, puis les suivantes ramassèrent l'autel, prirent leurs lanternes, et toute la troupe allait se mettre en route pour rentrer, quand on entendit des sanglots étouffés sortir du *t'aï-'hou-shih* [3]. p2.005 Toutes les femmes s'arrêtent à l'instant et prêtent l'oreille.

> — D'où peuvent venir des sanglots dans ce jardin et à cette heure de la nuit ? fait la jeune fille à ses suivantes.
>
> — Il n'y a personne d'aucun côté, répondit Tch'ouen-Hsiang, l'une des suivantes ; ce ne peut être qu'un diable.
>
> — À si peu de distance de notre maison, comment pourrait-il y avoir des esprits ? dit la jeune fille.

Aussitôt, elle chargea la plus jeune de ses suivantes d'aller à la découverte. La servante s'approcha des roches et y projeta la lumière de sa lanterne :

---

[1] Yün-Ying pourrait se rendre par « Éclat » ou « Splendeur des nuées ».
[2] Le texte dit : à son père et à sa mère.
[3] Roches mimiques d'un jardin. — Cette expression, litt. : roches du Lac Suprême [*T'aï-'Hou*] vient du nom de ce lac, fort célèbre par la beauté de ses îlots et de ses montagnes. Il est situé à deux ou trois journées de Shanghai, près de Sou Tcheou Kiang-Sou.

— Ah ! c'est horrible ! s'écria-t-elle tout à coup. Un vieux renard-fée [1] ! Il a sur la tête deux plumes brillantes, et son corps est de toutes les couleurs [2] !

La jeune Yün-Ying n'entend déjà plus et fuit épouvantée ; suivie de ses suivantes, avec leurs lanternes, elle court sans prendre garde aux accidents du sol et entre bruyamment dans le salon réservé. p2.006

— Qu'est-ce ? D'où vient cette frayeur ? fit Mme Tseou en voyant l'émoi de toute la troupe.

— Madame, c'est affreux ! répondit Tch'ouen-Hsiang ; il y a dans le jardin un vieux renard-fée qui se tient là, imitant des gémissements humains !

— Vous êtes des folles ! s'exclama Mme Tseou.

Yün-Ying, ayant un peu remis ses esprits, ajouta :

— En effet, il y a dans le jardin un renard-fée qui pousse des sanglots.

Mme Tseou ordonna immédiatement aux suivantes d'appeler les autres servantes de la maison ; tout le monde se munit de bâtons, de lanternes et de torches, et Yün-Ying et sa mère, ainsi escortées, s'aventurèrent dans le jardin ; elles allèrent toutes deux s'asseoir dans un pavillon, et toute la bande des domestiques se dirigea vers les rochers. Déjà, on va se mettre à l'œuvre et faire battue, mais tout à coup Hsing-Yüan pousse des cris :

— Mesdames [1] ! Arrêtez ! Ne frappez pas ! Je ne suis pas un diable ! Je ne suis qu'une pauvre fille tombée dans le malheur ! Attendez, je vais sortir !

---

[1] Le renard tient une place importante dans la démonologie chinoise. On le considère plutôt comme un lutin malicieux que comme une bête sauvage et on lui prête des pouvoirs surnaturels, celui, entre autres, de revêtir la forme humaine. On dit « qu'à 50 ans, il a la faculté de prendre la forme d'une femme ; qu'à 100 ans, il devient une jeune et merveilleuse beauté, ou, à son choix, un sorcier doué de tous les pouvoirs de la magie ; et qu'à l'âge de 1.000 ans, il est reçu dans les cieux et devient alors le Renard-Céleste. [Mayers]. » Le *Liao-Tchaï*, l'un des plus célèbres recueils de nouvelles chinoises, est plein des tours merveilleux attribués au renard-fée.

[2] Dans son costume tartare, Hsing-Yüan portait sur la tête deux plumes de paon.

En entendant ces paroles, toutes les servantes s'arrêtent et se rangent de côté ; néanmoins, elles gardent prudemment la défensive et se protègent, qui de son bâton en garde, qui de sa torche ou de sa lanterne élevée.

— Vite ! vite ! montrez-vous ! s'écrient-elles avec impatience.

Aussitôt, elles voient sortir une jeune fille vêtue p2.007 d'un costume étranger ; elles courent en toute hâte en informer Mme Tseou.

— Je disais bien que ce n'était pas un renard ! s'écria celle-ci. Comment, dans notre maison si honnête et si sainte, pourrait-il y avoir de méchants lutins ? Puisqu'il en est ainsi, amenez cette jeune personne devant moi.

Les suivantes retournèrent prestement vers Hsing-Yüan :

— Notre noble maîtresse est dans le pavillon des *mou-tan* [2], lui dirent-elles ; elle vous invite à vous rendre en sa présence.

« Les domestiques donnent à leur maîtresse le titre de « noble dame », pensa Hsing-Yüan ; c'est donc ici la demeure d'une riche famille. Soit ! voyons d'abord comment on me recevra ! »

Elle s'achemina à la suite des domestiques vers le pavillon. La voyant ainsi costumée, les suivantes se la montraient du doigt et, la passant en revue de la tête aux pieds, s'en moquaient de compagnie ; aussi, en approchant du pavillon, la pauvre Hsing-Yüan courbait-elle tristement la tête pour cacher sa confusion. Arrivée devant Mme Tseou, elle lui adressa une révérence profonde.

— Noble dame, dit-elle, une jeune fille, au comble de l'infortune, vous salue le front dans la poussière !

À la façon correcte dont l'étrangère s'acquittait de p2.008 ses salutations, Mme Tseou reconnut immédiatement qu'elle n'était point

---

[1] Le texte porte : Nobles officiers ! — Hsing-Yüan ne sait naturellement pas à qui elle s'adresse.
[2] *Mou-tan*, — *Camellia Japonica*, rose de Chine ou du Japon.

d'une famille pauvre, et trouva, au contraire, que tout en elle respirait une haute distinction.

— Relevez-vous ! je vous prie, fit-elle.

Elle se leva elle-même et ordonna à ses suivantes d'assister la jeune fille.

Après s'être redressée, Hsing-Yüan se tourna vers Yün-Ying :

— Daignez prendre le haut de la salle, lui dit-elle, et permettez que votre humble servante vous fasse sa révérence !

Yün-Ying lui rendit immédiatement ses salutations, et se releva.

Mme Tseou était secrètement ravie de la beauté et de la jeunesse de Hsing-Yüan, ainsi que de la distinction de ses manières. Elle congédia les domestiques :

— Allez-vous-en veiller aux portes ! leur dit-elle.

Puis, après leur départ, s'adressant à sa fille :

— La nuit s'avance et je trouve ce lieu froid et solitaire. Que t'en semble ? Si nous allions à la maison continuer notre causerie ?

— Certainement, chère mère ! répondit Yün-Ying.

Ordre fut aussitôt donné aux suivantes de prendre leurs lanternes, et l'on rentra dans la maison. Mme Tseou, ayant fait disposer un siège, invita Hsing-Yüan à s'y asseoir ; la jeune fille s'excusa tout d'abord en la remerciant et s'assit près d'elle. p2.009

— Quels sont vos honorables noms ? lui demanda alors Mme Tseou, où demeure votre famille et comment se fait-il que vous portiez le costume des Barbares ? Enfin, par quel hasard vous trouvez-vous dans notre jardin ? Puis-je vous prier de me donner tous ces détails ?

— L'infortunée qui est devant vous, madame, répondit Hsing-Yüan ayant peine à retenir ses larmes, est originaire de

Houei-Tcheou [1], mais sa famille s'est établie à Yang-Tcheou [2]. Mon nom de famille est Wang ; mon nom d'enfance, Yüeh-Ying [3] ; mon père Jih-Shêng est un *yün-shih* [4]. Je m'occupais dans ma famille à des travaux d'aiguille [5], lorsque, contre mon attente, les magistrats de la contrée présentèrent mon nom aux autorités, et je fus envoyée à la suite de Mlle Hsing-Yüan, de la famille Tch'ên, chez les Barbares du Nord. Quoiqu'ayant toujours vécu au sein d'une humble famille, je comprends néanmoins ce que sont les mots bienséance et pudeur, et ne saurais les oublier à la légère. Cependant, obligée de céder à la force, je quittai ma mère et franchis la frontière avec nos compagnes d'infortune. Arrivée à l'endroit où la princesse Tchao-Kün, pour p2.010 sauver son honneur, fit le noble sacrifice de sa vie, je sentis, à l'aspect de ce lieu, redoubler ma douleur, et je me précipitai dans un abîme pour chercher le trépas ! Mais, grâces lui soient rendues ! la déesse Tchao-Kün, voulant solennellement manifester sa puissance, ordonna à ses gardes de me porter dans votre honorable jardin. Telle est mon histoire dans toute sa vérité : je n'ai pas dit un seul mot inexact [6].

— Pauvre enfant ! s'écria Mme Tseou, après avoir écouté son récit ; puis[, à sa fille] :

— Tu vois, chère enfant, ajouta-t-elle, comment les dieux protègent la vertu ! — Mais [à Hsing-Yüan] : puisque vous êtes issue d'une riche et noble famille, et que les dieux vous ont conduite dans ma maison, il faut que vous y demeuriez pendant quelque temps ; en attendant, j'enverrai quelqu'un à

---

[1] Préfecture au sud du 'An-'Houei.
[2] Près de Nanking, Kiangsou.
[3] On pourrait rendre ce nom par « Gloire » ou « Splendeur de la Lune ».
[4] Petit officier attaché dans les provinces au bureau de perception de l'impôt sur le sel.
[5] Littéralement : à m'exercer aux travaux féminins, — travaux d'aiguille ou de broderie.
[6] Le lecteur trouvera cette affirmation au moins de trop dans la bouche de la jeune héroïne ; c'est dans le goût chinois : le mensonge, habilement tourné, inspire en Chine plus d'admiration que de mépris.

la recherche de votre père, qui, à la nouvelle de ces événements, s'empressera, je n'en doute pas, d'accourir ici vous chercher.

— Je ne puis trop vous remercier, madame, de votre bienveillante intention d'envoyer des gens en quête de mon père, répliqua Hsing-Yüan ; seulement, n'est-il pas à craindre que, mon histoire une fois connue, l'on ne m'impute le crime de m'être jouée de l'empereur ?

— Voilà une jeune personne pleine de prévoyance ! p2.011 fit remarquer Mme Tseou à sa fille ;

puis, se tournant de nouveau vers Hsing-Yüan :

— Puisqu'il en est ainsi, on peut dire que notre rencontre est providentielle. Le chef de cette maison est en ce moment à la Capitale, où il occupe son poste de vice-président de la chambre des Censeurs. Mon nom d'origine est Tchêng ; je n'ai point eu de fils ; j'ai aujourd'hui quarante-cinq ans et ne possède que cette chère enfant, qui s'appelle Yün-Ying. Puisque vous ne songez pas à retourner chez vos parents, vous pourriez m'adresser les révérences de rigueur pour prendre notre nom et devenir la fille adoptive de la famille. Matin et soir, avec mon enfant, vous vous occuperez de travaux d'aiguille jusqu'au jour où, les négociations de paix avec les Barbares étant conclues, il nous soit permis de nous mettre secrètement en quête de votre père, pour vous rendre à votre famille. Que vous en semble ?

— Que de bonté, madame ! s'écria Hsing-Yüan en s'inclinant à ces bienveillantes paroles ; seulement, ma famille est d'humble origine, et je crains, [si j'accepte,] de vous déshonorer.

— Puisque ma mère vous le demande, mademoiselle, fit Yün-Ying en se levant aussi, ne cherchez point d'excuses : acceptez tout franchement !

Alors, Hsing-Yüan s'avança de quelques pas :

> — Ma mère, daignez vous asseoir en haut de la salle et permettez à votre enfant de vous saluer le front dans la poussière !

Mme Tseou était ravie ; elle reçut avec quelques p2.012 cérémonies les deux révérences de Hsing-Yüan, qui fut ensuite relevée avec empressement par les servantes. Puis, les deux jeunes filles s'étant préalablement demandé leur âge respectif, et Hsing-Yüan se trouvant plus âgée d'un an, celle-ci se plaça à gauche, [la place d'honneur,] Yün-Ying à droite, et l'une et l'autre échangèrent deux révérences. À partir de ce jour, elles ne s'appelèrent plus entre elles que « ma sœur aînée Yüeh-Ying et ma sœur cadette Yün-Ying. »

[Toutes ces cérémonies terminées,] Mme Tseou pria sa fille de remettre quelques-uns de ses vêtements à Hsing-Yüan, afin de lui permettre de quitter son costume tartare. Puis, la table fut dressée, et toutes trois s'oublièrent si bien à leur causerie intime que la quatrième veille [1] avait sonné lorsqu'elles se séparèrent pour aller prendre du repos.

Le lendemain, injonction fut faite à tous les domestiques de la maison de ne point ébruiter cette affaire.

Nous laisserons pour l'instant Hsing-Yüan tranquille au sein de la famille Tseou, où nous la retrouverons, il va sans dire, dans le cours de cette histoire. Revenons à une autre scène.

Tang-Kong, Mei-Pi et Tch'ouen-Shêng s'étaient arrêtés quelques jours aux frontières. Un jour, le premier dit aux jeunes gens :

> — Mes chers neveux, je dois songer maintenant à p2.013 retourner à la Capitale, rendre compte de ma mission. Préparez-vous donc tous deux à reprendre le chemin de votre pays natal pour porter des nouvelles à votre famille.

---

[1] Environ 3 heures du matin.

— En effet, [il est temps de partir,] répondirent les jeunes gens.

Dès que Tch'in-Kin, le commandant de la garnison, apprit que Tang-Kong allait retourner à la Capitale rendre compte de sa mission à l'empereur, il s'empressa de faire préparer en son honneur un banquet d'adieu et lui offrit force présents. Tang-Kong accepta le banquet, mais refusa net tous les cadeaux. Le lendemain, nos trois voyageurs, ayant fait leurs adieux à Tch'in-Kin, partirent accompagnés de leurs suivants et prirent la route de la Capitale.

Rien de remarquable ne se présenta pendant la première partie du voyage ; mais un jour, comme ils avançaient rapidement, ils virent soudain accourir au-devant d'eux un exprès à cheval, qui demanda à parler à Tang-Kong : à sa suite venait une troupe de gardes impériaux. La terreur de notre ami fut telle, que son visage se couvrit des couleurs de la terre.

Le lecteur ignore encore ce dont il s'agit : nous l'invitons à prêter l'oreille : le chapitre suivant va l'en instruire.

@

CHAPITRE XXII

@

La déesse Tchao-Kün fait éclater sa puissance et rapatrie l'épouse vertueuse. En offrant un sacrifice au Ciel, Mlle Yün-Ying rencontre Hsing-Yüan. p2.014

— Mes amis, retirez-vous un instant, dit Tang-Kong aux jeunes gens, qui s'empressèrent de passer à l'arrière du cortège.

À l'arrivée des gardes, Tang-Kong s'avança, reçut à genoux le décret impérial et l'ouvrit ; il le trouva ainsi conçu :

« NOUS, l'empereur-souverain, qui tenons du Ciel mandat de gouverner les hommes, décrétons ce qui suit :

Nous ordonnons à Tang-Kong, membre de l'académie des 'Han-lin, de venir reprendre ses fonctions à la Capitale.

Tch'ên Jih-Shêng, président de la cour des Comptes et des Offices, ayant, au mépris des lois, fait insulter Notre Premier ministre par sa fille Hsing-Yüan, Nous ordonnons p2.015 qu'il soit immédiatement arrêté pour être détenu temporairement dans les prisons de l'État. Qu'en outre, son fils et son neveu, qui ont accompagné Mlle Hsing-Yüan aux frontières, soient, en vertu de ce décret, également saisis et livrés par vous aux mains de Nos gardes, qui les amèneront en grande diligence à la Capitale pour être jugés !

Par ordre de Sa Majesté !

Après avoir pris connaissance du décret, Tang-Kong se tourna vers les gardes.

— Le fils de S. Exc. Tch'ên, de la cour des Comptes, ainsi que son neveu, leur dit-il, sont déjà repartis pour Yang-Tcheou, et, comme, par suite de mon grand âge et de fréquentes indispositions, j'ai dû demeurer quelques jours à la frontière, j'ignore ce qu'ils sont devenus. Si vous tenez à les arrêter, il

faut donc en toute hâte vous rendre à Yang-Tcheou sans perdre un instant ici.

Sur cette déclaration de Tang-Kong, les gardes prirent au plus vite congé de lui, et, sautant en selle, partirent au galop pour Yang-Tcheou.

Tang-Kong retourna à l'arrière, près des jeunes gens.

— Mes chers neveux, leur dit-il, vous doutez-vous de l'objet de l'édit qui vient d'arriver ?

— Je l'ignore, répondit Tch'ouen-Shêng ; puis-je vous prier, cher oncle, de nous en instruire ? p2.016

— Mes pauvres enfants ! reprit Tang-Kong en les regardant tristement ; depuis votre départ, le brigand de Lou-Tch'i, de retour au palais, a accusé votre père de l'avoir insulté, et l'empereur, transporté de colère, a fait enfermer toute votre famille dans les prisons de l'État. Bien plus, cet édit que je viens de recevoir ordonne votre arrestation à tous les deux, et si, tout à l'heure, vous aviez été présents, vous auriez infailliblement essuyé un malheur inattendu.

À cette nouvelle, Tch'ouen-Shêng se mit à se frapper la poitrine et à trépigner avec rage, pendant que Liang-Yü, en présence de ces nouveaux malheurs, fondait en larmes ; tous deux, attachés à Tang-Kong, le serraient en pleurant :

— C'est à mourir de douleur ! gémissaient-ils.

— Vos larmes n'y feront rien, fit Tang-Kong en sentant lui-même l'émotion le gagner. Il faut plutôt songer à fuir ; car, vous le savez, je ne puis vous retenir près de moi, secrètement cachés.

— Hélas ! cher oncle, criaient les malheureux, sans famille pour y prendre asile, nous voici, comme des vagabonds, jetés errants entre les quatre mers ! Où désormais trouver un refuge ?

— Je vais vous donner l'argent nécessaire à vos dépenses de voyage, leur dit Tang-Kong. N'est-il pas un vieux proverbe qui nous enseigne que « l'homme de bien est sûr du secours du Ciel ! » Ne craignez donc point de rester sans abri ; l'essentiel est que vous partiez en toute hâte afin de mettre vos jours en sûreté.

p2.017 Les deux amis firent en gémissant leurs adieux à Tang-Kong, puis, prenant leurs bagages sur le dos, ils se mirent en route et marchèrent à l'aventure. Réduits comme ils le sont à toutes les misères, on peut le dire avec justesse :

Ils s'en vont, parcourant les mers et les lacs, jusqu'aux confins de l'empire.
Ah ! Nul chagrin ne saurait se comparer à celui d'une séparation qui vous laisse abandonné de tous !
Sans savoir où ils trouveront asile,
Ils parcourent et parcourent encore une route sans fin.

Après avoir fait échapper les deux jeunes gens, Tang-Kong continua précipitamment sa route vers la Capitale. Dès le lendemain de son arrivée, à l'audience du matin, il se présentait devant l'empereur, auquel il rendait compte de sa mission.

— Votre humble sujet, dit-il, a accompagné Mlle Hsing-Yüan jusqu'au delà de la muraille ; mais, là, accablé par l'âge et la fatigue, j'ai dû m'arrêter pendant quelques jours. Abordé en route par les envoyés de Votre Majesté, c'est irrévérencieusement à genoux, dans ma tente de voyage, que j'ai reçu vos ordres divins. Malheureusement, le fils et le neveu du criminel d'État, Tch'ên Jih-Shêng, étaient déjà repartis depuis plusieurs jours pour leur pays natal : c'est la faute de votre indigne sujet ! Mais, n'ayant pas encore vos commandements sacrés, je n'ai pas osé prendre sur moi de les retenir à ma suite : qui aurait pu prévoir qu'avant l'arrivée du saint édit les deux p2.018 rebelles prendraient la fuite ? Votre sujet a mérité la mort !

— J'imagine, répondit le Fils du Ciel, qu'ils ne peuvent s'être enfuis bien loin. Retournez à votre place, je vous pardonne votre crime.

Puis, laissant retomber la manche de sa robe, [le souverain congédia la cour] ; tous les ministres se dispersèrent.

En sortant du palais, Tang-Kong se rendit chez le Premier ministre pour lui faire aussi son rapport ; il se fit conduire ensuite aux prisons du ministère de la Justice, où se trouvaient M. et Mme Tch'ên. En se revoyant ainsi, les trois amis éclatèrent en sanglots. Tang-Kong raconta le voyage de Mlle Hsing-Yüan, de Tch'ouen-Shêng et de Mei-Pi à la frontière, — et parla du décret impérial ordonnant l'arrestation des deux jeunes gens, ainsi que de la façon dont ils s'étaient enfuis. On ne saurait exprimer la reconnaissance qu'en ressentirent M. et Mme Tch'ên. Bientôt, Tang-Kong dut prendre congé d'eux ; il sortit de la prison et rentra chez lui ; mais, aidé de son ami Lou-Kong, il prit le plus grand soin des deux prisonniers, dont il s'efforça de soulager la captivité.

Nous quitterons un moment la Capitale pour suivre les deux fugitifs. Marchant au hasard, ils ressemblaient fort

À la plante marine errante qui vogue ça et là battue par les flots. p2.019

ou bien encore,

À l'oiseau abandonné qui a perdu le chemin de la forêt.

En proie à toutes les misères, ils se mettaient en voyage dès le matin et ne s'arrêtaient qu'à la nuit tombante : chacun à tour de rôle portait les bagages. Il y avait déjà longtemps qu'ils voyageaient ainsi, lorsqu'un jour, comme ils s'acheminaient vers le Shantong, ne connaissant ni l'un ni l'autre la direction à suivre, ils s'écartèrent de leur chemin et s'égarèrent ; mais, sans prendre garde aux difficultés de la route et aux approches de la nuit, ils continuèrent à avancer. Hélas ! pouvaient-ils le prévoir ? En ce moment, sur le bord de la route, cachés dans un endroit sombre, se tenaient à l'affût deux voleurs de grands

chemins. À peine ont-ils vu les jeunes gens s'approcher, qu'armés de bâtons, ils s'élancent sur eux en poussant de grands cris :

— Où allez-vous ?

En même temps, dans les ténèbres, ils les frappent de leurs bâtons.

Ainsi surpris, les malheureux abandonnent leurs bagages et tombent à terre anéantis. Les voyant sans mouvement à leurs pieds, les brigands se saisissent des bagages, les dépouillent de leurs vêtements, et, ne leur laissant qu'un pantalon pour tout costume, décampent avec leur butin.

Revenus à eux, les deux amis s'aperçoivent qu'ils n'ont plus ni bagages ni vêtements ; or, on était au p2.020 milieu de l'automne, et un vent glacial [1] leur pénétrait le corps ; ils se relevèrent.

— Quelle amère destinée est la nôtre ! s'écria Liang-Yü en gémissant ; nous voilà maintenant victimes de brigands qui nous dépouillent de nos habits et de nos bagages ! Ni l'un ni l'autre nous ne possédons plus un denier, comment désormais continuer notre route [2] ? Que faire, hélas ?

— Mieux vaudrait la mort ! répliqua Tch'ouen-Shêng, sanglotant. Tout, du moins, serait fini pour nous !

Ils reprirent leur route en pleurant et s'avancèrent au hasard vers le sud. Ils se trouvèrent bientôt en face d'un vieux couvent dont toutes les portes étaient closes ; exténués de fatigue, ils s'assirent sur le socle du mât et portèrent en avant leurs regards : devant eux, passait une route côtoyant le bord d'un canal, dans lequel de nombreuses jonques mandarines étaient ancrées ; on avait dressé sur la rive quelques tentes de soldats où campaient les hommes de patrouille, et au milieu desquelles retentissaient par intervalles les éclats du gong et les roulements du tambour. Pendant longtemps, les deux amis observèrent cette scène en songeant tristement en eux-mêmes :

---

[1] Littéralement : un vent métallique.
[2] En chinois : il est difficile impossible de faire un pas d'un pouce, c'est-à-dire de faire un pouce de route.

— Hélas ! se disait à part chacun d'eux, lorsque mon père occupait sa charge publique, il jouissait, p2.021 lui aussi, de toute cette splendeur ! Et, maintenant, moi, [son enfant,] me voici exposé aux plus cruelles misères ! Ah ! que je suis malheureux !

Et tous deux pleuraient et gémissaient.

Déjà, à bord de l'une des jonques, le tambour de veille avait annoncé la deuxième heure [1] : exténués de fatigue et tombant de sommeil, ils se couchèrent à la porte du couvent. Or, comme ils commençaient à s'endormir, ils entendent tout à coup des cris :

— Au voleur ! au voleur !

Réveillés en sursaut, nos jeunes amis perdent la tête et, apercevant à la lueur des torches une multitude de gens qui criaient au voleur, tous deux se séparent ; l'un fuit à l'est, l'autre à l'ouest. Aussitôt, les soldats de ronde se lancent à la poursuite de Liang-Yü, bien loin, hélas ! de courir aussi vite qu'eux ; soudain, dans sa course précipitée, le fugitif fait un faux pas et roule à terre ; les soldats l'empoignent, le garrottent et l'entraînent vers les bords du canal. À peine leur rapport est-il remis au chef à bord de la jonque, qu'un coup bruyant du *tien* annonce que le mandarin s'asseoit à son tribunal ; les soldats font passer Liang-Yü à bord, l'emmènent à l'avant et le forcent à s'agenouiller. Également à genoux, les gardes présentent ainsi leur rapport au chef :

— Nous venons d'arrêter le voleur qui perce des trous dans le bateau : que Votre Excellence daigne lui faire subir un interrogatoire !

p2.022 Liang-Yü, au bas de la salle, tremble de tous ses membres et se sent glacé d'épouvante [2] ; il jette à la dérobée un regard sur son juge :

---

[1] Environ 11 heures du soir.
[2] En chinois : le cœur plein d'un effroi grand comme le Ciel et profond comme la Terre.

Les pruniers merveilleux

Dans un salon resplendissant de lumière, se tient un mandarin paré du chapeau et de l'habit des grandes cérémonies ; il est doué d'une face brillante comme la lune en son plein, d'un regard qui étincelle comme les astres, d'un nez élégamment tourné [1] et d'une paire d'oreilles qui lui tombent sur les épaules [2]. Il porte un peu plus de cinquante ans, et sous sa gorge flottent les cinq tresses d'une barbe blanche comme la neige [3]. Debout à sa gauche, se tient son garçon de bibliothèque.

— Où est le voleur ? demanda le mandarin, grave et droit sur son siège, après avoir prêté l'oreille au rapport des soldats ; qu'on le fasse entrer !

p2.023 Les soldats amenèrent Liang-Yü, qui se jeta à genoux en face du tribunal.

— À qui crois-tu donc avoir affaire ici ? lui dit le juge. Je ne suis qu'un pauvre officier rappelé en charge à la cour et sur le point de se présenter devant Sa Majesté. Quels trésors pourrait-il y avoir chez moi ? Ce n'est pas ici qu'il faut t'adresser si tu es en quête de richesses !

Humblement prosterné, Mei Liang-Yü lui dit en sanglotant :

— Je suis aux pieds de Votre Excellence ! Permettez à votre humble disciple de déposer sa plainte devant vous !

— Eh quoi ! misérable voleur ! s'écrie l'officier en colère ; quel est donc ton rang que tu oses ici te servir des mots Excellence et disciple ?

---

[1] En chinois : le nez comme un fiel suspendu.

[2] Le lecteur a remarqué sans doute la manie qu'a l'auteur de faire les portraits les plus extraordinaires de ses héros ; il en est de même chez tous les romanciers chinois : un personnage remarquable doit, à leur sens, posséder quelques remarquables agréments. Les personnages les plus célèbres et, je dirai, les plus respectés de leur histoire, n'échappent point eux-mêmes à l'application de ce principe fantaisiste : on dit, par exemple, que l'empereur Yao et Confucius avaient des bras qui leur tombaient jusqu'au-dessous des genoux, et des oreilles qui touchaient aux épaules ; que l'œil de Shouen avait double prunelle, l'oreille de Yü trois ouvertures, etc.

[3] Littéralement : blanche comme les fleurs. — Les cinq tresses ou touffes de barbe, c'est-à-dire la paire de moustaches, la paire de favoris et la barbiche.

— Je suis un humble étudiant, originaire du Kiang-Nan [1], répliqua Liang-Yü. Partis de notre pays, mon frère cadet et moi, à la recherche de quelques membres de notre famille, nous n'avons pu les trouver, et, cette après-midi, nous avons été attaqués par des voleurs de grands chemins, qui nous ont dévalisés et dépouillés de nos vêtements. Arrivés devant la porte d'un vieux temple, nous y prenions tous deux quelques instants de repos, lorsque, contre notre attente, votre honorable bateau se trouvant ancré ici, p2.024 vos soldats de ronde se méprirent [2] et s'emparèrent de moi comme d'un voleur. Mais, maintenant, devant la face vénérable [3] de Votre Excellence, toute ma timidité a disparu, toutes mes inquiétudes se sont dissipées [4].

— Puisque vous vous donnez le titre d'étudiant, répondit l'officier, vous êtes sans doute d'une noble race et le fils d'une illustre famille ?

— Je porte, en effet, un nom bien connu aux académies [5], répliqua le jeune homme.

— En ce cas, si votre nom est connu aux académies, s'écria l'officier, je veux juger de vos talents : consentez-vous à subir une épreuve devant moi ?

— Du moment que Votre Excellence veut bien me faire l'honneur de me mettre à l'essai, je ne pourrai faire autrement que de laisser voir ma profonde ignorance [6], répondit modestement le jeune homme.

---

[1] Kiang-Nan, sud du Fleuve [*Yang-Tzü-Kiang* ou fleuve Bleu] est un terme inusité aujourd'hui et qui désignait autrefois le pays qu'occupe aujourd'hui au sud de ce fleuve la province du Kiang-Sou.

[2] Mot à mot : ne discernèrent pas le noir du blanc.

[3] Littéralement : Votre face d'or.

[4] Littéralement : votre aspect a lavé [chassé] ma timidité et [à travers] les brouillards j'entrevois le ciel bleu.

[5] On appelait autrefois *kiao-hsiang* ou *tong-kiao* les universités dans les provinces ou collèges préfectoraux.

[6] En chinois : ma laideur.

Aussitôt, parlant à son garçon de bibliothèque :

— Va vite chercher les quatre trésors de l'écritoire, ordonna le mandarin, et dispose-les devant monsieur dans la cabine, afin qu'il puisse préparer à son choix une pièce de composition et me la soumettre.

Le jeune domestique sortit immédiatement et p2.025 apporta le papier, le pinceau, l'encre et la pierre-à-broyer.

— Puisque Votre Excellence m'a montré déjà tant de bienveillance, dit Liang-Yü en se relevant, je la prierai de me donner aussi le thème de la composition ; votre humble disciple y appliquera toutes les ressources de sa pauvre tête [1], heureux par là de montrer sa reconnaissance pour les bienfaits dont vous daignez le combler.

Lorsqu'il entendit Liang-Yü le prier de fixer lui-même le sujet de la composition :

— Soit, fit l'officier. Eh bien ! ce soir, après notre bizarre rencontre, nous avons parlé littérature ; nous avons donc [observé le précepte] : « Comme on coupe et qu'on travaille [l'ivoire], comme on taille et qu'on polit [la pierre précieuse] [2]... » Voilà deux phrases !

— J'ai reçu vos ordres ! répliqua Liang-Yü,

et, aussitôt, il suivit le garçon de bibliothèque dans la cabine de l'avant.

— Attention à faire une bonne composition, lui p2.026 dit à part le jeune domestique ; alors, on vous renverra à terre, et, si toutes les périodes en sont parfaites, vous pouvez même

---

[1] Littéralement : le talent de son ventre pourri. — Le ventre est considéré en chinois comme le siège de l'entendement.

[2] Cette phrase n'aurait aucun sens si elle ne rappelait un passage fort connu des classiques. Le chapitre III du *Ta-Hsüeh* [la Grande Étude], traitant du perfectionnement moral, cite ce passage du Livre des Vers :

« Voyez ces bords sinueux du K'i,
Ces verts bambous, si frais, si ondoyants !
Voici notre prince élégant et accompli ;
Ainsi qu'on coupe et qu'on travaille [l'ivoire],
Ainsi qu'on taille et qu'on polit [la pierre précieuse, il s'est perfectionné].

espérer une petite récompense ; seulement, si vous ne pouvez en venir à bout, gare les coups [1] !

Liang-Yü ne l'écoute pas, il saisit le pinceau, et, sans avoir besoin de faire un brouillon, il achève sa pièce d'un seul trait. Le garçon de bibliothèque fut émerveillé de la preste façon dont il l'expédia. Comme le dit un ancien proverbe :

Gardez-vous de prétendre que ce garçon-là n'est absolument bon à rien,
Car il possède bien quelque chose d'un talent merveilleux [2].

Liang-Yü tendit sa composition au jeune domestique :

— Veuillez soumettre cette feuille à l'inspection de Son Excellence ! dit-il.

Le garçon de bibliothèque alla aussitôt la présenter à son maître, qui la parcourut d'un bout à l'autre avec une profonde attention. Il en eut à peine achevé la lecture, qu'il dit à son domestique :

— Donne-lui vite deux vêtements et amène-le devant moi !

Le garçon s'empressa d'obéir et revint avec un costume complet dans la cabine de Liang-Yü ; celui-ci p2.027 fit à la hâte sa toilette et se rendit près du mandarin, qu'il trouva debout pour le recevoir. Le jeune homme s'avança de quelque pas vers lui, et, arrivé en face de la table du tribunal, voulut s'agenouiller pour faire ses révérences, mais son hôte, la figure rayonnante, l'arrêta.

— Relevez-vous ! dit-il. J'ai deux yeux, mais je n'ai pas su vous reconnaître, et peu s'en faut que je n'aie manqué d'égards à votre divin talent. Tout à l'heure, à la simple inspection de votre style, j'ai deviné, vénérable disciple, que vous deviendriez bientôt l'une de nos célébrités académiques, et je me sens profondément honteux de n'avoir pas su vous

[1] Littéralement : Je crains pour vous quelque éclat de colère.
[2] *Kouei-mien-fou*, [posséder] des artifices de démon — se dit d'une personne douée d'une vive intelligence.

reconnaître plus tôt. Si, après cela, vous voulez encore me faire des révérences, ma confusion n'aura plus de bornes [1].

— Moi qui ne suis qu'un pauvre étudiant et qui, après avoir traversé mille infortunes, ai reçu de Votre Excellence tant de marques de bonté, pourrais-je donc ne pas me prosterner à vos pieds !

On fit encore quelques cérémonies de part et d'autres, mais force fut à l'officier de recevoir deux révérences ; alors, prenant la main du jeune homme :

— Veuillez vous asseoir, mon cher disciple ! lui dit-il.

— Votre humble disciple oserait-il donc se tenir autrement que debout en votre présence pour p2.028 recevoir vos précieuses instructions ! fit Liang-Yü. Aurais-je l'inconvenance de m'asseoir ?

— Je vous en prie ! insista le mandarin.

— En ce cas, veuillez excuser votre élève ! dit Liang-Yü en prenant un siège.

— Quels sont vos vénérables noms et votre honorable pays ? demanda aussitôt l'officier.

Le lecteur se demande naturellement quelle fut la réponse de Liang-Yü. Il va l'apprendre en détail dans le prochain chapitre, s'il veut bien y prêter l'oreille.

@

[1] Littéralement : je n'aurai plus d'endroit où cacher ma confusion.

CHAPITRE XXIII

@

Arrêté par les soldats de ronde, Mei-Pi prend un faux nom. Fêng-Kong rencontre un de ses disciples et lui recommande son nouvel ami. p2.029

— Quels sont vos honorables noms et quel est votre respectable pays ? avait demandé l'officier à Liang-Yü.

Le jeune homme se leva, lui fit un salut les poings levés et, sans hésiter, il répondit :

— Je m'appelle de mon nom de famille Mou, de mon nom d'enfance Jong ; je suis natif de Tch'ang-Tcheou, Kiang-Nan.

— Ah ! vous êtes natif de Tch'ang-Tcheou ! fit l'officier ; connaîtriez-vous par hasard Liang-Yü, le fils de mon ancien camarade de promotion, Mei Po-Kao ?

Cette question imprévue causa au jeune homme une vive émotion.

— Depuis que les malheurs sont venus fondre sur mon vénérable compatriote, M. Mei, répondit-il, son noble fils, Liang-Yü, s'est mis à voyager pour son p2.030 instruction, et j'ignore où il est en ce moment ; mais je l'ai connu très intimement. Oserai-je demander à Votre Excellence ses vénérables noms et son illustre pays ?

— Mon nom de famille est Fêng, mon nom d'enfance Lo-T'ien et mon nom honorifique Tou-Hsiou ; je suis originaire de Houei-'An, Kiang-Nan. J'occupais autrefois le poste de vice-président à la chambre des Censeurs, mais le ministre perfide qui s'est emparé du pouvoir m'ayant ordonné, ainsi qu'à mon camarade de promotion, Tchêng Tong-Tch'ou, de prendre le commandement de l'armée pour marcher contre les Tartares, mon ami et moi, nous nous y refusâmes avec énergie. L'empereur, dans son courroux, nous dégrada sur l'heure même et nous exila de la cour. Mais, aujourd'hui, Sa Majesté

étend de nouveau ses bonnes grâces sur moi et me rappelle en charge. C'est, on peut le dire, une grâce providentielle qui m'a fait vous rencontrer aujourd'hui.

Tout en causant avec son jeune ami, Fêng-Kong fit un signe au garçon de bibliothèque.

— Prends une literie complète et neuve, lui dit-il, et va la dresser pour M. Mou dans la cabine de l'avant :

— Demain, je vous demanderai de nouvelles instructions [1], ajouta-t-il en s'adressant au jeune Mei.

Liang-Yü se leva aussitôt, et, après avoir souhaité, en s'inclinant, une bonne nuit à Fêng-Kong, il suivit p2.031 le garçon de bibliothèque et se retira pour la nuit dans la cabine de l'avant.

Fêng-Kong chargea alors ses gens de porter à terre, aux soldats de ronde, le message suivant :

— Il y a eu aujourd'hui des voleurs dont vous n'avez pas pu vous emparer, et vous avez arrêté, par contre, un homme innocent. Il serait de mon devoir de demander aux magistrats de cet endroit de faire un enquête et de vous punir ; mais, prenant en considération le pénible service de nuit que vous avez à remplir, je veux user de clémence à votre égard et vous pardonne. Faites attention une autre fois et ne commettez plus la même erreur !

Ces instructions une fois données, il rentra dans ses appartements, et ses gens allèrent dehors transmettre à haute voix les paroles de leur maître. La nuit s'écoula.

À la pointe du jour, le lendemain, résonnèrent sous les tentes la trompette et le tambour ; puis, bientôt, retentit le roulement du départ.

Or, Liang-Yü, quoique désormais sûr d'un abri, ne pouvait oublier un instant son compagnon d'infortune ; aussi, de la nuit, ne put-il fermer l'œil ; il répandit d'abondantes larmes, et le roulement du départ ne fit

qu'accroître son chagrin : ignorant où s'était enfui Tch'ouen-Shêng, il n'osait [demander] qu'on envoyât quelqu'un à sa recherche ; force lui fut donc de renfermer sa douleur en lui-même et de se décider à s'éloigner avec ses nouveaux compagnons.

p2.032 Après son lever, il se tenait encore à sa toilette, lorsqu'il vit entrer le garçon de bibliothèque :

> — Monsieur, lui dit celui-ci, Son Excellence vous invite à venir vous mettre à table.

Liang-Yü sortit aussitôt et, un dernier coup d'œil donné à son costume, il passa au salon ; il échangea avec Fêng-Kong les cérémonies d'entrée, puis tous deux s'assirent :

> — Dans votre élégante composition d'hier soir, lui dit Fêng-Kong en souriant, chaque période m'a paru d'or et de jade ; chaque mot, une perle fine : je ne fais qu'y rêver.
>
> — C'est trop de compliments, Excellence ! répondit modestement Liang-Yü en faisant un salut la composition de votre humble disciple n'est que de la prose vulgaire ; comment pourrait-elle mériter de tels éloges, après m'avoir valu déjà l'immense faveur d'être retenu ici ?

Fêng-Kong éclata de rire :

> — Je suis un officier si pauvre, lui dit-il, que je ne voudrais pas manquer d'égards à votre talent élevé en vous offrant de rester près de moi ; mais, je me ferai un devoir de vous recommander dans les yamên des hauts fonctionnaires et les bureaux de mes amis, car je tiens à ce qu'on rende pleinement justice à vos hautes capacités.

Pendant cette conversation, on avait servi le déjeuner : tous deux, après quelques cérémonies, échangèrent les saluts du maître et du disciple et se mirent à table. Le repas terminé, ils p2.033 s'occupaient

---

[1] Expression polie.

tranquillement à causer littérature et poésie [1], lorsqu'ils entendirent tout à coup éclater une vire altercation parmi les bateliers.

— D'où vient ce vacarme ? demanda Fêng-Kong.

— Il y a une dizaine de jonques mandarines qui sont en train de remonter le canal, lui répondirent les bateliers ; elles portent comme les nôtres les enseignes et le pavillon du *Tou-tch'a-yüan*, avec ces mots : « commissaire impérial, censeur du Ho-Nan ». De jeunes suivants, à bord de l'une des jonques, nous ont malmenés, prétendant que nous devions leur céder le passage. Mais, s'ils sont du *Tou-tch'a-yüan*, n'en sommes-nous pas aussi, nous autres ?

À ce moment, les domestiques de l'autre jonque ouvrirent la porte de la cabine et sortirent :

— Un renseignement, s'il vous plaît, messieurs ! crièrent-ils [aux bateliers]. Comment s'appelle S. Exc. votre maître ?

— Notre maître est S. Exc. Fêng, de Houei-'An-Fou, Kiang-Nan, répondirent les autres. Sur l'ordre de l'empereur, Son Excellence se rend à la Capitale pour y prendre possession de sa charge.

Lorsque les domestiques entendirent prononcer le nom de M. Fêng, de Houei-'An-Fou, ils reprirent :

— Pourrions-nous vous prier d'informer votre maître que S. Exc. Tseou Po-Fou, de Ta-Ming-Fou, 'Ho-Pei, demande à le voir ?

Pendant ce temps, les deux jonques s'étaient p2.034 approchées et se trouvaient en face l'une de l'autre. Les domestiques allèrent porter tous ces détails à Fêng-Kong, qui, aussitôt, se mettant à rire :

— Ce M. Tseou Po-Fou est aussi l'un de mes disciples favoris, [dit-il à Liang-Yü] : s'il vient me rendre visite et que j'en

[1] *Shih-fou*, pour *Shih-tz'ŭ-ko-fou*, vers, chansonnettes, odes et ballades.

trouve l'occasion, je vous recommanderai à lui, car je tiens à vous trouver une position convenable.

À l'autre bord, les domestiques, ayant appris que le bateau n'était autre que celui de Sa Seigneurie Fêng, en instruisirent également leur maître, Tseou-Kong ; celui-ci, sur-le-champ, se fit apporter son costume de petite cérémonie et ses cartes. Sa toilette terminée, il passa à bord du bateau voisin et, présentant vivement sa carte aux gens qui se tenaient à la porte de la cabine :

— Veuillez m'annoncer ! leur dit-il.

Ceux-ci prirent la carte et vinrent dans le salon annoncer sa visite à Fêng-Kong.

— Priez-le d'entrer ! ordonna ce dernier.

La porte du salon s'ouvrit et M. Tseou Po-Fou s'avança de quelques pas ; dès qu'il l'aperçut, Fêng-Kong se leva et se porta avec empressement à sa rencontre :

— Mon cher disciple ! s'écria-t-il en montrant une vive joie, comment allez-vous depuis que nous nous sommes quittés ?

— Daignez, vénérable maître, vous asseoir en haut de la salle, répondit Tseou-Kong, et permettez à votre humble disciple de vous saluer jusqu'à terre.

— Mon cher ami, répliqua Fêng-Kong, vous p2.035 arrivez d'un pénible voyage ; contentons-nous des petites cérémonies.

Tseou Po-Fou se jeta à genoux :

— Votre humble disciple, malgré son talent vulgaire, a été l'objet de votre haute protection, vénérable maître ; ce n'est qu'à vos bienfaits qu'il doit sa prospérité actuelle.

Il fit deux révérences profondes, mais alors Fêng-Kong l'arrêta :

— Veuillez vous asseoir, cher disciple ! fit-il en le relevant.

— Aurais-je donc l'inconvenance de m'asseoir en votre présence ? se récria Tseou, le censeur.

— Je vous le demande ! insista Fêng-Kong.

— Alors, daignez pardonner à votre humble disciple, répliqua le censeur en s'asseyant.

On servit le thé :

— L'honorable emploi que vous occupez dans le Ho-Nan, dit Fêng-Kong à son disciple, est en vérité des plus éminents [1] ; tout le peuple va désormais ressentir vos bienfaits [2].

— Aujourd'hui, répondit Tseou-Kong en se levant, grâce à votre bienveillante influence, je suis l'objet des hautes faveurs de Sa Majesté. Aussi, pendant mon séjour à la Capitale, ne s'est-il pas écoulé un seul jour que je n'aie rappelé à ma mémoire les traits vénérés de mon respectable maître. Maintenant p2.036 qu'on vous appelle en charge à la cour, j'espérais soir et matin pouvoir profiter de vos sages enseignements, mais voici qu'à mon tour on m'envoie dans le Ho-Nan : en vérité, c'est jouer de malheur !

— Vous occupez le poste honorable d'inspecteur d'une province, lui dit Fêng-Kong, et c'est à cause de votre talent émérite que le Fils du Ciel vous élève ainsi à la première dignité de tout un pays. Sachez garder votre fidélité à l'empereur et votre amour pour le peuple, n'ayez jamais à vous reprocher d'avoir failli à vos devoirs [3].

— Votre humble disciple a écouté vos sages exhortations ; elles resteront gravées dans son cœur ! fit Tseou, le censeur, en le saluant les poings élevés ;

puis, tournant la tête, il adressa quelques mots à ses domestiques, qui sortirent à l'instant.

---

[1] En chinois : comme une lune brillante en son plein.
[2] En chinois : être imprégné de vos bienfaits.
[3] *Fou-p'ên-tchih-t'an*, littéralement : la plainte, le soupir, le regret d'un plat renversé, — singulière expression qui peut s'interpréter, je crois, de diverses manières ; néanmoins, son sens n'est pas douteux ci-dessus.

— Dites-moi, cher disciple, lui demanda Fêng-Kong, lorsque vous avez reçu le décret impérial qui vous obligeait à partir, êtes-vous allé prendre congé du Premier ministre Lou-Tch'i ?

— J'y suis allé, en effet, après avoir reçu l'ordre du départ, répondit le censeur.

— Quelle différence entre notre époque et les temps passés ! fit Fêng-Kong ; c'est le cas de le dire : p2.037

Les roseaux qui entourent le tronc d'un arbre s'inclinent au gré des vents :
L'homme pourrait-il ne se pas plier de même aux caprices des temps ?

— Ces paroles, en effet, peignent bien la situation, dit Tseou, le censeur, en soupirant.

Le garçon de bibliothèque de nouveau offrit le thé, et, comme les deux amis achevaient de le prendre, les domestiques du censeur entrèrent tout à coup et, prosternés devant Fêng-Kong, lui présentèrent une liste de présents.

— Notre maître a préparé ces indignes présents à votre intention, dirent-ils ; que Votre Excellence daigne les recevoir !

Tseou, le censeur, lui-même, se leva et, faisant un profond salut :

— Nuit et jour, je pensais à mon vénérable maître, fit-il, mais je ne pouvais lui montrer mon respect ; aujourd'hui, je le rencontre par hasard sur son bateau, et c'est un grand bonheur pour moi. J'ose espérer que mon vénérable maître ne sourira pas de l'indignité de ces présents.

Mais Fêng-Kong eut à peine vu la carte et entendu ces paroles, que ses traits se colorèrent :

— Les liens d'amitié du maître au disciple nous attachent l'un à l'autre, lui dit-il ; vous ne pouvez donc ignorer mes

sentiments intimes. Au reste, je n'ai jamais accepté le plus petit présent.

Le censeur s'inclina de nouveau devant lui :

— Obéissant à l'impulsion de mes sentiments pour vous, répondit-il, je ne vous offre ces médiocres p2.038 présents que pour vous complimenter sur votre honorable promotion ; daignez donc, cher maître, vous montrer moins modeste.

— C'est là certainement une généreuse marque d'affection pour moi, riposta Fêng-Kong ; j'apprécie votre bonne intention ; mais, quant à ces présents, je me vois forcé de vous les offrir à mon tour afin de vous congratuler de même sur votre nouvelle élévation.

— Alors, vénérable maître, puisque vous refusez d'accepter mes présents, reprit Tseou-Kong, j'ai une demande [à vous adresser] ; seulement, je ne sais trop comment vous la présenter.

— Parlez sans hésitation, cher disciple !

— Lorsqu'après avoir reçu l'ordre impérial, j'ai quitté la cour, répondit le censeur, je n'ai point emmené d'aide avec moi, et je voudrais vous prier de chercher parmi vos secrétaires quelqu'un dont vous puissiez disposer en ma faveur.

Fêng-Kong secoua lentement la tête :

— S'il s'agissait de toute autre chose, je ne pourrais [sans doute] vous satisfaire, répliqua-t-il, mais puisque c'est un secrétaire que vous me demandez, j'ai justement [sous la main] un jeune homme doué des talents les plus remarquables ; c'est bien ce qu'il vous faut, car la position dont vous parlez demande un homme de moyens. Après votre entrée en fonctions, si vous vous trouvez embarrassé pour quelque affaire, reposez-vous-en sur lui, et tout se réglera à merveille. Malheureusement, c'est un garçon d'un p2.039

caractère fier et hautain, ce qui n'empêche qu'il soit de mes favoris. Croyez-vous qu'il puisse faire votre affaire ?

— Ce jeune homme est-il donc à bord ? demanda le censeur.

Fêng-Kong, se tournant aussitôt vers le garçon de bibliothèque :

— Va prier M. Mou de venir ici ! lui dit-il.

Quelques instants après, Liang-Yü pénétrait dans le salon ; il échangea les salutations d'usage avec M. Tseou ; puis, le garçon de bibliothèque leur ayant servi le thé, tous trois y goûtèrent, et Fêng-Kong ouvrit de nouveau la conversation.

— M. Mou, dit-il au jeune homme, monsieur que voici est l'un de mes disciples, M. Tseou Tsaï-Tz'ŭ. Il se rend au yamên de la capitale du 'Honan et désire vous prier de l'accompagner dans ses bureaux pour l'aider à l'expédition des affaires civiles et militaires, à la collection des taxes et à l'administration générale de la province. Je crois, cher disciple, que cette position est exactement celle qui vous convient et je compte bien que vous m'y ferez honneur.

Sans laisser à Liang-Yü le temps de répondre, Tseou, le censeur, ajouta :

— Notre vénérable maître m'a dit, monsieur, vos remarquables talents ; dans la pratique et l'expédition des affaires, je n'oserai jamais trop vous presser ; daignez donc me gratifier de vos services : je vous en aurai une vive reconnaissance.

— Mou-Jong, votre humble disciple, n'a qu'un p2.040 talent médiocre et des connaissances superficielles, répondit Liang-Yü ; je n'ai fait encore, devant S. Exc. Fêng, que composer quelques poésies légères. De plus, Votre Excellence, comme gouverneur de toute une province, aura dans les affaires civiles et militaires à tenir des comptes et à expédier des dépêches : je crains de n'être pas à la hauteur de ce poste difficile et de compromettre vos affaires.

En l'entendant parler ainsi, Fêng-Kong partit d'un grand éclat de rire.

— Monsieur Mou, lui dit-il, vous êtes par trop modeste ! J'ai reconnu en vous le garçon de talent, et mes deux yeux m'ont montré dès l'abord les précieuses qualités que vous possédez et les succès qui vous attendent dans l'avenir.

Se tournant vers Tseou, le censeur :

— Plus tard, son mérite l'élèvera au-dessus de nous deux !

Et, tirant de sa manche la feuille de composition de Liang-Yü, il la passa à Tseou-Kong :

— Voici, du reste, la charmante composition de mon jeune ami, lui dit-il.

Tseou-Kong la prit et l'examina : c'étaient en vérité un style et des idées d'une élégance parfaite [1] ; il en fit vivement l'éloge.

— L'habileté de votre regard, vénérable maître, dit-il à Fêng-Kong, surpasse, on peut le dire, la p2.041 clairvoyance d'un immortel ou celle d'un sage ; je ne puis que m'incliner devant vous avec reconnaissance [2].

— Comment cette composition médiocre et vulgaire peut-elle mériter tant d'éloges de la part de Vos Excellences ! se récria Liang-Yü. En vérité, c'est mettre le comble à ma confusion !

Fêng-Kong se tourna alors vers le censeur et lui dit :

— Maintenant, cher ami, veuillez retourner à votre bord et vous disposer à recevoir M. Mou, qui va s'y rendre tout à l'heure.

Tseou-Kong se leva sur-le-champ :

— Votre humble disciple a écouté vos ordres ! dit-il,

et il s'inclina les poings levés pour prendre congé.

Puis, s'adressant à Liang-Yü :

---

[1] Littéralement : un cœur des idées broché d'or, une bouche [un style] brodée.
[2] Littéralement : Je ne puis que saluer et me taire.

— Veuillez, monsieur, lui dit-il, attendre un instant ici [1] : je retourne à mon bord me préparer à vous recevoir.

— C'est trop d'honneur ! fit Liang-Yü ; votre humble disciple se fera un devoir d'aller vous rendre visite.

Le censeur échangea une nouvelle révérence avec le jeune homme, puis sortit, accompagné de Fêng-Kong :

— Daignez vous arrêter là, cher maître ! lui dit-il. p2.042

— Eh quoi ! pourrais-je donc ne pas vous reconduire ? insista Fêng-Kong.

[Tseou, le censeur,] apercevant Liang-Yü qui sortait à leur suite, l'arrêta :

— Monsieur, lui dit-il, que prenez-vous la peine de me reconduire ?

— Monsieur Mou, ajouta Fêng-Kong en regardant le jeune homme, depuis quand est-il donc d'usage qu'un hôte reconduise un hôte ? Je vais moi-même l'accompagner.

— Puisque tels sont les commandements de Vos Excellences, je m'arrête ! répondit le jeune homme ;

et, faisant un dernier salut, il rentra dans le salon.

Fêng-Kong accompagna son hôte jusqu'à la porte ; là, le censeur lui fit une révérence :

— Que mon vénérable maître daigne rentrer ! dit-il.

— J'ai une recommandation à vous faire, reprit Fêng-Kong ;

et, lui parlant tout bas à l'oreille, il ajouta :

— Ce jeune M. Mou est fort pauvre ; après votre entrée en fonctions, cher disciple, il faudra donc, par égard pour votre vieux maître, lui confier quelque part dans vos affaires : je vous en aurai beaucoup de reconnaissance.

---

[1] Littéralement : Daignez abriter ici votre honorable chariot [personne].

— Vos ordres seront respectés, maître ! répondit Tseou, le censeur.

Pardon de vous avoir manqué d'égards ! ajouta-t-il, en lui adressant un nouveau salut les poings levés ;

puis, passant à son bord, il s'éloigna.

p2.043 Fêng-Kong revint trouver le jeune homme dans le salon :

— Mon jeune ami, lui dit-il, en lui prenant les mains, ce M. Tseou Po-Fou est mon disciple favori. En entendant ses domestiques déclarer qu'il était censeur du Ho-Nan, j'ai eu immédiatement la pensée de vous recommander à lui ; mais, pendant notre entrevue, il a voulu, sous prétexte de me féliciter sur mon appel à la cour, m'offrir une quantité de présents ; les ayant carrément refusés, je ne savais plus comment m'y prendre pour vous recommander, lorsque lui-même me pria avec instance [de lui trouver un secrétaire] : je vous ai immédiatement proposé. Quand vous serez dans son bureau, il comprendra naturellement combien il peut tirer parti de votre talent et vous traitera avec égards. Cependant, s'il en usait mal à votre endroit et vous malmenait dans les affaires, écrivez-moi de suite : je prendrai des mesures en conséquence.

Liang-Yü s'inclina respectueusement :

— Quels immenses bienfaits j'ai reçus de Votre Excellence ! dit-il. Quand viendra le jour où il me sera donné d'acquitter envers vous ma dette de reconnaissance !

Fêng-Kong, tout en souriant, s'en alla vers l'arrière du salon et revint avec deux rouleaux d'argent qu'il remit au garçon de bibliothèque pour les offrir à Liang-Yü.

— Mon jeune ami, lui dit-il ensuite, je ne suis qu'un officier pauvre et n'ai pu encore d'aucune façon p2.044 vous marquer

mon respect ; daignez donc accepter ce léger gage de mon amitié pour vous.

— Objet de votre bienveillant patronage, répondit Liang-Yü en s'inclinant, je suis déjà redevable envers Votre Excellence du bienfait d'une nouvelle existence ; j'ai peur, en refusant, de vous manquer de respect, et me sens [d'autre part] honteux d'accepter ; mais, si je refuse, il est certain que Votre Excellence s'en formalisera.

Fêng-Kong éclata de rire.

— Vraiment, cher disciple, vous êtes déjà pour moi un intime ami ; mais, hélas ! à peine nous sommes-nous entrevus, qu'il faut nous séparer [1].

Ces paroles jetèrent Liang-Yü dans une tristesse profonde.

— Maintenant que j'ai fait la rencontre de Votre Excellence, dit-il fort ému, combien je voudrais pouvoir rester près d'elle ! Et, cependant, il faut déjà nous séparer !

Fêng-Kong lui répondit par ces deux vers :

Nous sommes toujours l'un et l'autre entre le Ciel et la Terre [2]
À quoi bon, en nous quittant, nous laisser gagner par la tristesse !

Pendant qu'ils causaient ainsi, les domestiques entrèrent : p2.045

— S. Exc. Tseou a envoyé quelqu'un prier M. Mou de se rendre à son bord, dirent-ils.

Liang-Yü se leva sur-le-champ :

— Que Votre Excellence daigne s'asseoir en haut de la salle, fit-il, et agréer les révérences d'adieu de son humble disciple !

— À quoi bon parler d'adieu ! objecta de nouveau Fêng-Kong.

Puis, ayant ordonné aux domestiques de servir le dîner :

---

[1] Littéralement : Après nous être rencontrés si tard, il faut si tôt nous séparer.
[2] *K'ien*, le premier, et *K'ouen*, le second des huit diagrammes, — les symboles du Ciel et de la Terre.

— Nous allons encore prendre ce repas ensemble, dit-il.

En un instant, le repas des adieux fut préparé. Fêng-Kong remplit une tasse de vin et, la présentant des deux mains à Liang-Yü :

— Mon jeune ami, fit-il, puissiez-vous bientôt, comme le *P'êng* [1], franchir d'un coup d'ailes dix mille *li* ! Surtout, gardez-vous de m'oublier, ainsi qu'on oublie un simple passant !

Liang-Yü prit des deux mains la coupe de vin :

— J'ai reçu de Votre Excellence de tels bienfaits, s'écria-t-il, que si, plus tard, j'obtiens le moindre succès, les témoignages de ma reconnaissance p2.046 jailliront de mon cœur comme les eaux d'une source bouillonnante ! Jamais je n'oublierai l'indulgence et la bonté de Votre Excellence !

Tous deux firent honneur à plusieurs tours de vin, et, le repas étant prêt, ils s'attablèrent. Quand ils eurent fini, le jeune domestique servit le thé ; alors, Fêng-Kong envoya chercher par ses domestiques une malle à effets, au fond de laquelle il fit tout d'abord placer les deux rouleaux d'argent ; le garçon de bibliothèque apporta plusieurs costumes complets, qu'il rangea soigneusement dans la malle ; puis, fermant la serrure, il en remit la clé à Fêng Kong ; celui-ci la présenta à Liang-Yü :

— Mon jeune ami, lui dit-il, quoiqu'ils soient grossiers et communs, ne dédaignez pas ces vêtements ; ayez-les toujours près de vous et changez de toilette soir et matin.

Devant de telles marques d'attention, le jeune homme ne put s'empêcher de tomber à genoux au milieu du salon, et, frappant la terre de son front :

---

[1] *P'êng* ou *P'êng-niao*, « oiseau fabuleux que Tchouang-Tzŭ, dans ses écrits mystiques, déclare être d'une taille monstrueuse, avec des ailes comme les nuages du ciel, et qui, d'un seul coup d'ailes, franchit plus de 3.000 *li*. D'après l'assertion du même auteur, il serait le produit de la transformation du *Kouen*, poisson-monstre. — Le vol de cet oiseau fabuleux est devenu le symbole d'un progrès rapide dans les lettres, comme l'indique la phrase : *P'êng-fei-wan-li*. » (Mayers).

— Hélas ! s'écria-t-il, quand me sera-t-il permis de payer de retour tous les bienfaits, tous les généreux témoignages d'affection que vous me prodiguez !

— Ne parlons pas de cela ! répliqua Fêng-Kong en le serrant sur sa poitrine. M. Tseou Po-Fou est commissaire impérial et inspecteur général d'une province ; [c'est à lui maintenant que vous aurez à faire ;] disposez-vous donc à vous rendre à son bord.

Mais les deux amis, étroitement embrassés, ne pouvaient s'arracher l'un à l'autre. Enfin, après un p2.047 nouvel échange de tendres paroles, ils durent se séparer. Fêng-Kong accompagna Liang-Yü jusqu'à la porte du salon ; et, le jeune homme, lui adressant une dernière révérence en guise d'adieu, passa à l'autre bord. Fêng-Kong envoya les domestiques à la suite de Mei-Pi avec sa malle d'effets et ses bagages.

Quel accueil Tseou Po-Fou fait-il au jeune homme lorsque celui-ci se présente à son bord ? Le lecteur est invité à vouloir bien prêter l'oreille au chapitre qui suit : il le trouvera plein de détails.

@

CHAPITRE XXIV

@

Réduit à toute extrémité, Tch'ouen-Shêng cherche la mort dans les flots. Une jeune pêcheuse, prédestinée à devenir son épouse, lui est fiancée. p2.048

Passant à bord de l'autre bateau, Liang-Yü y fut reçu par Tseou Po-Fou, qui l'introduisit immédiatement dans son salon. Là, tous deux échangèrent le cérémonial de rigueur entre l'hôte et le visiteur, puis ils s'assirent et prirent le thé. Alors un coup de gong résonna à chaque bord, les deux jonques s'éloignèrent.

Laissant pour le moment Liang-Yü à la suite de Tseou Po-Fou, qui s'en va prendre possession de sa charge [dans le 'Ho-Nan], ainsi que Fêng-Kong en route pour la Capitale, où l'empereur le rappelle, nous reviendrons à Tch'ouen-Shêng, que nous avons perdu de vue, [on s'en souvient], à la porte du vieux couvent.

Tch'ouen-Shêng, réveillé en sursaut par les clameurs des soldats, voyant à la clarté des torches une foule de gens criant au voleur sans qu'il pût deviner p2.049 la cause de tout ce tumulte, s'était laissé, comme Liang-Yü, gagner par la peur, et, tremblant de tous ses membres, s'était mis à fuir l'aventure. Il courut ainsi, sans prendre garde aux accidents du terrain, pendant plus d'un demi-*li*, lorsqu'un bois s'offrit à sa vue, sur le bord de la route ; il s'y blottit. Alors seulement il osa regarder derrière lui ; mais il ne découvrit personne d'aucun côté, et, ne sachant où avait fui Liang-Yü, l'inquiétude le prit, il pleura à chaudes larmes. Il entendit bien venir de la route comme des cris d'appel, mais, dans sa frayeur, il n'osa souffler mot.

— Je me souviens, se dit-il en lui-même, avoir entendu mon père parler d'un de ses disciples favoris, du nom de Houang, qui demeure dans la préfecture de Tsi-Nan, Shantong ; il était autrefois surintendant des préfectures de Jao-Tcheou et de Kiou-Kiang, mais il s'est depuis retiré des affaires et vit

maintenant dans sa famille. Je ne puis mieux faire que de me rendre chez lui ; peut-être, par égard pour mon père, daignera-t-il me recevoir dans sa maison : je n'en puis encore rien savoir.

Tout en réfléchissant ainsi, il prêtait l'oreille au moindre bruit ; tout à coup, résonna le quatrième roulement [1] du tambour de veille.

— Ô mon Dieu ! mon Dieu ! s'écria-t-il, en soupirant, à cette heure avancée de la nuit et dépouillé de mes vêtements par les voleurs de grands chemins, p2.050 comment pourrai-je supporter ce froid glacial ?

Son inquiétude redoubla.

Bientôt, voyant que l'aurore approchait, il se leva, mit un peu d'ordre dans sa toilette et porta les yeux autour de lui ; mais il ne put découvrir son compagnon et se reprit de nouveau à pleurer amèrement.

— J'ai entendu dire que M. 'Houang demeure tout près de la barrière du Nord ; il le faut, mettons-nous à sa recherche !

Il entra donc dans la ville.

Apercevant un vieillard sur le bord de la route, il s'avança vers lui et fit un salut les poings élevés.

— Puis-je vous demander un renseignement, vénérable monsieur ? lui dit-il ; sauriez-vous m'indiquer la demeure de Sa Seigneurie 'Houang, autrefois surintendant de Jao-Tcheou et de Kiou-Kiang, Kiang-si ?

— Qu'avez-vous besoin de ce renseignement ? interrogea le vieillard.

— Nous sommes tous deux d'anciens amis, et je viens le voir pour renouer connaissance avec lui, répondit le jeune homme.

[1] Le texte porte par erreur : le deuxième roulement.

— En ce cas, monsieur, ne vous pressez pas trop d'aller [chez lui]. Il est heureux que vous m'ayez rencontré, car, si vous vous étiez adressé à tout autre, j'ai grand'peur que vous ne fussiez entré chez lui que pour n'en plus sortir.

Le vieillard raconta alors à Tch'ouen-Shêng, d'un bout à l'autre et en détail, toutes les affaires de la famille 'Houang. Le jeune homme lui exprima ses vifs p2.051 remerciements et, s'étant fait indiquer exactement la route à suivre, prit congé du vieillard et se dirigea tout droit vers la demeure des 'Houang, devant laquelle il arriva quelques instants après. Deux bandes de papier, appliquées sur la porte en guise de scellés, en interdisaient l'entrée, et, de chaque côté, sur les murs, étaient collées de nombreuses affiches. Tch'ouen-Shêng s'en approcha ; il trouva l'une ainsi conçue :

« Yü, Premier magistrat de la sous-préfecture de Li-Tch'êng, préfecture de Tsi-Nan, Shantong, sur l'invitation de

LL. Exc. Tchang, vice-roi,
Tchêng, gouverneur général,
Wang, grand-trésorier de la province,

lance la proclamation suivante, relative à la mise en vente des biens ayant appartenu à un criminel d'État.

Conformément aux instructions adressées par le ministère de la Justice à la trésorerie de la province et à la préfecture,

Faisons savoir :

Le nommé Houang-Tsaï, ex-surintendant de Jao-Tcheou et de Kiou-Kiang, dans le Kiangsi, s'étant traîtreusement affilié aux rebelles de Houang-T'ou-Tchên [1], a été examiné, jugé, condamné, et sa demeure placée sous les scellés. Toutes ses propriétés sont confisquées au profit de l'État. Le prix de vente en sera versé au budget de l'armée. Sur la somme

[1] Les mêmes dont nous avons parlé chapitre V.

réalisée par la vente de ses meubles et immeubles, une somme de soixante-dix taëls sera retenue comme frais de procédure. Tel est l'objet de cette proclamation, qui s'adresse, sans distinction de personne, à vous tous, notables, gradués, gens de lettres, hommes du peuple. Quiconque désirera acquérir ces biens devra s'adresser à notre bureau, et, contre versement du prix d'achat, remise sera faite des meubles ou immeubles et des titres de propriété. Que personne ne craigne de présenter ses offres, et si quelque employé, satellite ou autre, vexait ou inquiétait injustement quelqu'un, nous vous autorisons à porter plainte devant nous : justice sera faite sans rémission.

Attention à ceci ! Attention à ceci ! Craignez d'enfreindre nos ordres !

Proclamation spéciale !

— (Proclamation à apposer sur les murs de la porte). —

p2.053 Après avoir lu cette proclamation, le pauvre Tch'ouen-Shêng ne put que se désoler : de quel côté devait-il diriger ses pas ? Désespéré, il se mit à marcher à l'aventure et se plongea tristement dans ses réflexions :

— Le malheur de M. 'Houang ne peut être que l'œuvre de mort du brigand de Lou-Tch'i ! se dit-il.

Cependant, la faim commençait à lui presser les entrailles ; tous ses membres étaient glacés.

— Lou-Tch'i ! traître perfide ! s'écria-t-il en maudissant son persécuteur. Tu as donc enfin ruiné toute ma famille ! Oh ! quelle souffrance !

Mais, déjà, il avait franchi la porte du Nord, et devant lui se déployait une vaste nappe d'eau aux flots argentés ; il se trouvait, là,

seul et éloigné de toute habitation [1]. Alors le malheureux, récapitulant en lui-même toutes ses infortunes, perdit courage, et de violents sanglots lui échappèrent.

— Mon père ! ma mère ! s'écria-t-il, enfermés tous deux dans les prisons de l'État, vous ne pouvez savoir à quelle extrémité se trouve aujourd'hui réduit votre enfant. Chers parents, vous n'avez donné le jour qu'à ma sœur et à moi ; déjà sacrifiée, ma sœur vous a quittés pour aller chez les Barbares du Nord ; elle ne pourra sans doute sauver ses jours ; et moi, votre fils, me voici, à mon tour, errant au hasard entre les quatre mers, sans un denier pour soutenir ma triste vie, et, on peut le dire : p2.054

Sans abri pour couvrir mon corps, sans pain pour apaiser ma faim.

À quel fils ingrat vous avez donné le jour, chers parents ! Vous comptiez sur votre descendant pour entretenir la fumée des parfums [2] et garantir les sacrifices dus aux mânes de nos ancêtres : pouviez-vous prévoir, hélas ! que je vous quitterais aujourd'hui pour mourir ! car, c'en est fait [3], votre enfant ne vous reverra plus ! Recevez, chers parents, les dernières révérences que je vous adresse de cette plage lointaine !

Et, tout en parlant ainsi, il se prosternait le front dans la poussière.

— Chers parents ! votre enfant rejette cette vie ; il ne sera plus l'objet de votre tendre sollicitude et ne pourra vous payer en ce monde sa dette de reconnaissance !

Ses révérences terminées, il reporta sa pensée vers Liang-Yü, et ses yeux se mouillèrent de larmes.

— Mon frère Mei ! murmura-t-il, notre sœur [4], en nous quittant, nous recommandait de retourner en toute hâte chez

---

[1] Littéralement : En regardant, il n'y avait pas trace d'un pied humain.
[2] C'est à-dire : continuer votre lignée.
[3] Littéralement : Je n'ai plus une seule chance sur dix mille !
[4] J'emploie avec intention, dans la phrase qui suit, l'expression : mon frère, au lieu de mon cousin, comme précédemment. On ne doit pas oublier que Mei-Pi et Hsing-Yüan,

nous pour y servir pieusement nos p2.055 parents : hélas ! savait-elle que tant de malheurs fondraient sur nous et que des soldats de ronde viendraient nous séparer violemment l'un de l'autre ! Qu'es-tu devenu, mon frère ? Tout d'abord, j'espérais pouvoir peu à peu suivre tes traces et te rejoindre, mais à présent tout est fini pour moi ; je ne reverrai plus en cette vie ta face bien-aimée !

Ces réflexions augmentaient sa douleur. Soudain, levant la tête, il aperçoit devant lui les flots qui coulent sans arrêt.

— Votre enfant aujourd'hui vous dit adieu pour jamais ! s'écrie-t-il.

Et, d'un bond, sautant dans le fleuve, il disparaît enseveli au fond des eaux.

Est-il donc perdu sans retour [1] ?

En ce moment, passait sur le fleuve un bateau de pêche qui marchait à contre-courant : une mère et sa fille le montaient, le dirigeant à la godille et à l'aviron vers la barrière du Nord. Tout en godillant, la vieille pêcheuse tourna la tête vers sa fille :

— Yü-Kieh [2], que vois-je là-bas flotter sur l'eau ? dit-elle. Attention et godille comme il faut, ma fille ; je vais lancer un coup de filet.

Aussitôt, placée à l'avant du bateau, la vieille lança p2.056 son filet et y saisit l'objet. Toute ravie, elle voulut le ramener à elle, mais peu s'en fallut que l'effort qu'elle eut à faire ne la fît choir dans les flots :

— Ma fille ! cria-elle vivement, vite ! godille vers la rive et viens me donner un coup de main !

étant fiancés et, au point de vue chinois, déjà époux, Tch'ouen-Shêng et Mei-Pi sont véritablement beaux-frères.

[1] En chinois : Selon toute probabilité, il est perdu. L'auteur nous dit ensuite : laissons-le pour un instant dériver au gré des flots, — flegmatique réflexion que je crois bon d'éliminer.

[2] Yü-Kieh devrait se rendre par Mme Yü [Mlle Jade]. A cause de la brièveté du nom et de l'humble condition de la jeune fille, je préfère conserver le titre chinois.

Yü-Kieh amena prestement son bateau à terre, courut à l'avant, et les deux femmes, combinant leurs efforts, soulevèrent peu à peu le filet hors de l'eau. La jeune fille y jette les yeux : elle aperçoit un corps humain :

— C'est un noyé ! s'écrie-t-elle, ce n'est pas un poisson ! vite, lâchez tout !

— Eh ! ma foi, riposta la vieille, on dirait que tu n'es pas toi-même une créature humaine. Depuis ma jeunesse, que je pêche avec ton père, qui pourrait dire le nombre d'objets curieux que j'ai vus ! Puisque c'est un homme, il faut lui sauver la vie, et tu auras fait plus que de bâtir une pagode [1] à sept étages ! Je vais t'aider à l'enlever et nous l'examinerons : s'il est noyé, naturellement nous ne pourrons rien faire ; mais, s'il respire encore, nous essayerons de le sauver.

Aussitôt, toutes deux soulèvent Tch'ouen-Shêng et le déposent dans le bateau. Après examen, elles reconnurent qu'il avait encore un souffle de vie [2].

— Tu vois, ma fille, dit la vieille pêcheuse, ce garçon-là est du même âge que toi, et, de plus, il a bon air. Soutiens-le avec grand soin pendant que je p2.057 vais faire chauffer un peu d'eau que nous lui ferons avaler.

Elle passa à l'arrière du bateau, fit bouillir une tasse d'eau et l'apporta en grande hâte à l'avant.

— Soulève-moi ce jeune monsieur, ma fille, dit-elle.

La jeune fille souleva Tch'ouen-Shêng, et la vieille pêcheuse, ayant versé l'eau bouillante dans la bouche du jeune homme, on entendit le bruit du liquide pénétrant à l'intérieur ; peu d'instants après, l'inconnu reprenait connaissance. Jetant ses regards autour de lui, il se trouva à bord d'une petite barque de pêche, assis entre une vieille femme et une

---

[1] *Fo-t'ou*, pagoda, ou pagode, mot indou dagoba, — tour généralement octogonale, élevée parles sectaires bouddhistes.
[2] Littéralement : un fil de souffle.

jeune fille ; deux profonds soupirs s'échappèrent de sa poitrine ; puis, d'une voix faible :

— Abandonné du Ciel, sans un abri sur terre, j'ai cherché la mort dans les flots, murmura-t-il ; je vous dois la vie, madame !

— Ne vous pressez pas tant de parler, dit la vieille ; veuillez entrer dans ma cabine.

Elle l'aida à passer à l'intérieur du bateau, puis, appelant Yü-Kieh :

— Va vite chercher le paletot fourré, les bottes, les bas et le chapeau que portait autrefois feu ton père, lui dit-elle.

La jeune fille obéit sur-le-champ, et, passant à l'arrière du bateau, elle en rapporta les effets en question. Sa mère les reçut et les présenta à Tch'ouen-Shêng, qui reconnut les vêtements et les chaussures d'un pêcheur. La vieille lui fit quitter ses habits mouillés et les tendit à Yü-Kieh : p2.058

— Va-t-en les lui laver, ma fille, dit-elle.

La jeune fille disparut à l'arrière avec les vêtements.

Dès qu'il eut changé de costume, Tch'ouen-Shêng se leva et, se plaçant en face de la vieille pêcheuse :

— Que ma bienfaitrice daigne s'asseoir en haut de la salle et recevoir mes humbles révérences, fit-il.

— L'étiquette n'est point de rigueur parmi nous autres pêcheurs, répliqua la vieille ; il est donc inutile que vous me saluiez.

— En me sauvant la vie, vous m'avez rendu un immense bienfait, reprit le jeune homme ; pourrais-je donc ne pas m'incliner devant vous ?

La pêcheuse fit encore quelques difficultés, mais dut se résoudre à recevoir deux révérences.

— Puis-je vous demander, noble monsieur, fit-elle alors, votre honorable nom de famille ainsi que votre illustre prénom et le pays d'où vous êtes ?

— Certainement, madame ! répondit Tch'ouen-Shêng. Votre serviteur est natif de Yang-Tcheou, dans le Kiang-Nan.

— Ah ! vous êtes originaire de Yang-Tcheou ! s'exclama la vieille ; je ne m'étonne plus de vous voir si bel homme [1] !

— Mon nom de famille est Tch'ên. Mon père était engagé autrefois dans la carrière administrative ; mais, victime de la haine d'un mortel ennemi, il a été jeté dans les prisons de l'État. Menacé moi-même, j'ai dû p2.059 fuir les dangers ; mais, arrivé dans ce pays, je fus dévalisé par des voleurs de grands chemins ; incapable de retourner dans ma famille j'ai cherché tout à l'heure à en finir avec la vie.

— À ce que je vois, vous êtes le fils d'une famille noble ? fit la pêcheuse.

— Après tant d'infortunes, peut-on m'appeler encore un fils de famille noble ! soupira Tch'ouen-Shêng.

— Ainsi, noble monsieur, reprit la pêcheuse, vous êtes sans demeure ! J'ai perdu mon mari et n'ai plus que ma fille Yü-Kieh : elle va sur ses quinze ans et n'est pas encore fiancée. Autrefois, lorsque son père vivait encore, nous péchâmes un coffret rempli de bijoux. « Gardons cela, me dit mon homme, jusqu'à ce que notre fille soit en âge de nous donner un gendre pour qu'il nous soigne sur nos vieux jours. » Hélas ! le pauvre homme ne prévoyait pas qu'il mourrait en nous laissant ces richesses ! Aujourd'hui, monsieur, nous vous avons sauvé la vie : c'est le lien des fiançailles qui, d'une distance de mille *li*, vous amène jusqu'ici pour remplir ce qui

[1] Les habitants de Yang-Tcheou sont en effet renommés en Chine pour leur beauté.

est marqué dans le Ciel depuis cinq cents ans [1]. Le mois dernier, un p2.060 astrologue vint au milieu de nos bateaux tirer la bonne aventure ; on donnait une pinte de riz par garçon ou fille. Voyant qu'il était au fait de son métier, je lui présentai les huit caractères [2] de Yü-Kieh et lui demandai de les calculer ; mais, à peine le devin eut-il arrangé les caractères, qu'il me dit : p2.061

« Ma bonne dame, la noble destinée de mademoiselle votre fille ne ressemble pas à celle de tout le monde ; il me faut cinq pintes de riz pour la calculer. »

Je me récriai : « Comment ! lui dis-je, vous n'exigez de tout le monde qu'une demi-pinte, et pour moi seule il vous en faut cinq ! »

---

[1] Cette singulière phrase demande une explication. Il existe chez les Chinois une légende, de laquelle est venue cette croyance : que les mariages sont longtemps à l'avance décrétés par le Ciel, inscrits là-haut sur un livre, et que le lien des fiançailles, symbolisé par un cordon rouge, est noué au pied des époux prédestinés par un mystérieux vieillard qui demeure dans la lune. Voici cette légende :

« Un jour, Wei-Kou, passant dans la ville de Song-Tch'êng, remarqua, assis au clair de lune, un vieillard occupé à tourner les feuillets d'un livre. Lui ayant demandé ce que contenait ce livre, le vieillard lui répondit qu'il renfermait la liste des mariages de tous les humains, décrétés d'avance par le destin. Puis, tirant de sa besace un cordon rouge, il ajouta :

— Avec ce cordon, j'attache les pieds du mari et de la femme : fussent-ils nés sous deux toits ennemis, dans des contrées extrêmement éloignées, le destin les réunira. Ainsi, par exemple, votre épouse à vous, est en ce moment la fille d'une femme nommée Tch'ên qui vend des légumes dans cette boutique là-bas.

Le lendemain, Wei-Kou s'en alla rôder près de la boutique et vit une femme portant dans ses bras une fort laide petite fille de deux ans. Il salaria un assassin pour se défaire de l'enfant ; l'assassin frappa la petite fille, mais il ne fit que la blesser légèrement ; le coup laissa une cicatrice au-dessus du sourcil. Quatorze ans plus tard, Wei-Kou épousa une jeune fille, remarquable par sa beauté ; mais, après le mariage, il remarqua qu'elle portait un bandeau sur l'œil après enquête, il découvrit que c'était cette même enfant que le vieillard lui avait montrée comme prédestinée à devenir son épouse. » Mayers : *Chinese Reader's Manual*.

[2] Les *pa-tzŭ*, ou huit caractères de l'horoscope d'une personne, correspondent par paire à l'année, au mois, au jour et à l'heure de la naissance ; ils sont pris parmi les dix troncs et les douze branches du cycle de soixante ans, et permettent un certain calcul au moyen duquel les astrologues chinois prétendent démêler l'avenir. Lors des négociations d'un mariage, les deux familles font l'échange de l'horoscope de leurs jeunes gens, et on le soumet de part et d'autre à l'examen d'un astrologue, qui prononce sur les chances heureuses ou malheureuses de l'union projetée.

« De même qu'il y a de grands et de petits hommes, de même il y a de nobles et de vulgaires destinées, » répliqua-t-il impitoyablement.

Enfin, sur l'avis de quelqu'un, je lui offris trois pintes, et le devin consentit à examiner les signes de Yü-Kieh.

« Madame, me dit-il alors, les huit caractères de votre jeune demoiselle annoncent la plus haute destinée ; elle aura plus tard l'honneur de s'appeler *fou-jên* [noble dame]. »

« Comment, monsieur le devin ! fis-je, elle qui appartient à une humble famille de pêcheurs, pourra-t-elle donc me donner un gendre qui soit mandarin ? »

« Dans cent jours, à dater de cette heure, me répliqua-t-il, et quand vous y penserez le moins, le fils d'une famille noble viendra vers vous ! »

Et, en effet, vous êtes venu vous prendre dans mes filets ; n'est-ce pas là une coïncidence heureuse, manifestement décrétée d'avance par le Ciel ? Les paroles du devin se trouvent réalisées, car, je le vois à vos manières imposantes, vous êtes appelé à devenir mandarin, et, si vous ne dédaignez pas une simple famille de pêcheurs, non plus que la laideur et la vulgarité de ma fille, je vous la donnerai volontiers pour femme. Vous continuerez tranquillement vos études dans mon bateau et, quand vous serez devenu mandarin, vous pourrez accuser devant p2.062 Sa Majesté les ennemis de vos parents et vous venger en les exterminant. Je ne sais encore ce qu'il vous en semble ?

Or, le jeune homme se disait en lui-même : « Seul et abandonné [1], je m'en allais, errant par le monde, comme une feuille desséchée emportée par le vent, lorsque cette mère et sa fille, touchées de compassion, m'ont sauvé la vie. Bien plus, cette jeune Yü-Kieh ne

[1] Littéralement : Je ne suis plus maintenant qu'une seule ombre, qu'un seul corps.

ressemble en rien à une fille de pêcheurs ; je lui trouve même, ce me semble, des airs de grande famille. Ma foi ! j'accepte l'offre, et, dès que mon nom sera porté sur la liste d'or, nous allumerons les bougies fleuries de la chambre nuptiale ; il en sera temps encore.

> Sans oublier les attraits de son pays natal,
> Il aime sa retraite cachée et s'y fait une famille.

Sa résolution ainsi arrêtée, le jeune homme répondit à la vieille pêcheuse :

> — Vous me montrez trop de bienveillance, madame. Lorsqu'il n'y a qu'un instant, vous venez de m'arracher à la mort, oserais-je donc ne pas me rendre à vos désirs ! Seulement, il est impossible, quant à présent, de compléter notre union ; il faut auparavant que justice soit faite à mes parents, et que, délivrés enfin de nos malheurs, nous puissions nous livrer p2.063 à la joie [1]. Alors je pourrai compléter mon union avec mademoiselle votre fille.

En apprenant le consentement du jeune homme, la vieille se sentit au comble du ravissement :

> — Attendez, dit-elle, je vais vous amener ma fille pour qu'elle vous fasse ses révérences, et, désormais, vous vous appellerez frère et sœur, en attendant que vous preniez le titre d'époux.

Aussitôt, elle court dans la chambre de l'arrière.

> — Yü-Kieh, ma fille ! crie-t-elle, viens dans le salon de devant faire tes révérences à ton frère.

Mais la jeune fille, qui avait entendu le dialogue ci-dessus, s'enfuit toute confuse. Sa mère la poursuivit et s'empara d'elle dans la cabine du fond.

---

[1] Mot à mot : dépouiller l'adversité et arborer l'écharpe rouge, — le rouge, la couleur des réjouissances, désigne le mariage.

— Que voulez-vous dire par salon de devant et de quelles révérences s'agit-il ? fit la jeune fille au comble de la confusion.

— Ma fille, répliqua la vieille en riant, es-tu donc arrivée à ton âge sans savoir le nom des appartements de notre bateau ? Sache donc qu'à l'avant se trouve notre grande porte d'entrée, qu'au centre est le grand salon, et, à l'arrière, nos appartements réservés. Tu devrais pourtant, à cette heure, savoir tout cela. Allons, viens vite lui faire tes révérences.

— Mais je ne le connais pas ! s'écria la jeune fille. Comment pourrions-nous, lui et moi, nous appeler frère et sœur ? p2.064

— Vous ne vous appellerez ainsi que temporairement, et, plus tard, de deux autres noms qui valent encore mieux.

Elle s'empara de la main de Yü-Kieh :

— Il ne s'agit, après tout, que de lui faire tes révérences, lui dit-elle en l'encourageant. Il n'y a pas là de quoi te montrer si timide !

Force fut donc à la jeune Yü-Kieh de faire violence à sa timidité, et, toute rougissante, elle suivit sa mère dans la chambre du centre. Dès qu'il la vit, Tch'ouen-Shêng se plaça de côté et se mit à l'observer à la dérobée. Malgré son costume de pêcheuse, Yü-Kieh était vraiment d'une beauté ravissante ; aussi le jeune homme, plein d'admiration, murmura-t-il les quatre vers suivants :

Est-ce donc la toilette qui fait ces beautés qu'on admire ?
[Voyez !] avec sa blouse de coton et sa jupe de soie, elle surpasse les dieux dans leurs robes aux teintes de l'arc-en-ciel.
Que, tournée vers la brise, elle revête les ornements de ceinture [1],
Et on la prendra pour la déesse Tchang-'O [2] elle-même descendue en ce lieu !

---

[1] Le *'houan-p'ei* est fait de petits morceaux de jade ou autre pierre précieuse taillés de différentes façons et rattachés entre eux par une chaîne d'or ou d'argent ; se porte par les mandarins et les femmes de distinction.
[2] Tch'ang-'O, femme du prince 'Heou-Yi, à qui Hsi-Wang-Mou [Mère du roi d'Occident, l'être femelle mystérieux] avait confié le breuvage de l'immortalité ; Tch'ang-'O, ayant

p2.065 Yü-Kieh, de son côté, jeta un coup d'œil sur Tch'ouen-Shêng ; elle remarqua, quoiqu'en apparence il eût la tournure et les manières d'un pêcheur, qu'il n'était point un homme du commun, et elle fit ainsi son éloge :

Quels traits nobles et distingués ! Combien ils sont dignes d'admiration !
Comme un simple pêcheur, il est vêtu d'habits de toile ;
Mais que, lors du tonnerre du printemps [1], il reçoive l'heureux message,
Et, dans peu d'années, nous le voyons au milieu des parcs impériaux [2] jouir de la vue des fleurs.

La jeune fille entra donc dans la chambre du centre et se tint à l'écart.

Le lecteur ignore encore comment les deux jeunes gens échangèrent leurs saluts : qu'il veuille bien prêter l'oreille, on va le lui apprendre en détail dans le chapitre suivant.

@

volé ce breuvage à son mari, le but et s'enfuit dans la lune, où elle est devenue la Diane des Chinois. On la représente sous la forme d'une grenouille, que l'on prétend être visible sur le disque de la lune.

[1] *Tch'ouen-Lei*, le tonnerre du printemps — se dit des examens de docteurs ; on les appelait ainsi, tout d'abord, parce qu'ils se tiennent toujours au printemps et aussi à cause de la commotion qu'ils produisent dans tous les esprits par suite de leur importance. Je n'ai pu m'assurer de l'exactitude de cette interprétation.

[2] Les parcs impériaux, — se dit sans doute de l'Académie.

CHAPITRE XXV

@

Un jeune libertin, Kiang-K'ouei, enlève Yü-Kieh. Les pêcheurs indignés accablent le ravisseur de leurs malédictions.

p2.066 Arrivée au milieu du bateau, Yü-Kieh se tint discrètement debout à l'écart. Faisant un pas vers elle :

— Mademoiselle, lui dit Tch'ouen-Shêng, ma belle-mère m'ordonne d'échanger des révérences avec vous.

Sans dire mot et la tête inclinée, la jeune fille vint se placer devant lui. Tch'ouen-Shêng, souriant, lui adressa d'abord un salut les poings levés, puis s'agenouilla, prêt à lui faire ses révérences. Yü-Kieh se mit également à genoux et tous deux échangèrent leurs salutations. Ils se relevèrent, mais la jeune fille, la tête toujours modestement baissée, alla se placer de nouveau dans un coin de la chambre.

Tch'ouen-Shêng s'avança alors en face de la vieille pêcheuse pour la saluer à son tour :

— Ma belle-mère, fit-il, daignez vous asseoir en haut et permettez à votre indigne gendre de vous saluer le front dans la poussière.

p2.067 Le ravissement de la vieille pêcheuse était au comble.

— Monsieur mon gendre, répondit-elle, puisque nous voilà tous d'une même famille, laissons toutes ces cérémonies.

— Votre gendre pourrait-il donc se dispenser de vous faire ses révérences ? fit le jeune homme, qui, tout en parlant, s'agenouillait pour saluer ; la vieille se précipita vivement pour l'arrêter, mais Tch'ouen-Shêng, déjà prosterné, lui adressa quatre révérences profondes ; après quoi, il se releva.

— Ma fille, dit la vieille pêcheuse à Yü-Kieh, à partir d'aujourd'hui et après les révérences que vous venez d'échanger devant moi, vous devez tous deux vous considérer

comme membres d'une même famille. Dans la conversation, n'ayez donc aucun secret l'un pour l'autre et ne cherchez plus à vous éviter. Maintenant, je suppose qu'après cette longue causerie, notre jeune compagnon se sent appétit. Va vite préparer le déjeuner et nous verrons, après avoir mangé, ce qu'il nous reste à faire. Fais chauffer pour monsieur une bouillotte de vin, afin de chasser le froid de son bain. Dans la cabine, tu trouveras du poisson ; laves-en une partie et prépare-nous une friture.

La jeune fille obéit et passa dans le compartiment du fond. Sa mère et Tch'ouen-Shêng s'entretinrent pendant quelque temps de choses et d'autres ; puis, peu après, Yü-Kieh, rentrant dans la chambre du milieu, apporta le thé, un plat de riz et disposa la table. Ces préparatifs terminés, elle se disposait à se p2.068 retirer dans la cabine de l'arrière, quand sa mère lui prit le bras.

— Qu'as-tu donc encore à faire là-bas, mon entant ? lui demanda-t-elle.

— Je m'en vais à l'arrière pour manger, répondit Yü-Kieh.

— Ne t'ai-je pas dit tout à l'heure que nous sommes tous ici d'une même famille ? lui dit plaisamment sa mère. Pourquoi nous séparerions-nous les uns des autres ? Je tiens absolument à ce que vous viviez tous deux dans l'intimité : à quoi bon te montrer si craintive ?

Et, tout en parlant, elle s'était emparée de Yü-Kieh et l'avait forcée à s'asseoir en face de Tch'ouen-Shêng.

Tous trois déjeunèrent donc ensemble ; puis on apporta le vin, et chacun en dut absorber plusieurs tasses. La jeune fille enleva alors les tasses et les soucoupes et disparut à l'arrière du bateau.

Or, Tch'ouen-Shêng se disait en lui-même : « Cette mère et sa fille m'ont sauvé la vie ; mais, quoique j'aie déjà contracté [avec celle-ci] les liens du mariage, j'ignore encore les noms [de ma nouvelle famille]. C'est l'occasion de dire :

Il ne dépend point de nous que les plus grandes calamités ne nous accablent :

La vie et la mort sont entre les mains du Ciel : à quoi bon former des projets ?

Je cherchai le trépas : et voici qu'une famille de pêcheurs me sauve la vie,

Et que, sans le moindre tracas, je contracte une alliance de cent années !

p2.069 Après ces réflexions [1], Tch'ouen-Shêng s'adressa à la vieille pêcheuse :

— Dans l'excès de son trouble, lui dit-il, votre indigne gendre n'a point accompli tous les rites : il a même oublié de faire allusion au nom de sa belle-mère !

— Notre nom de famille est Tcheou, répondit la vieille pêcheuse ; mon homme s'appelait Tcheou Tch'ao-Shêng.

— Pardonnez l'indiscrétion de ma question, fit le jeune homme en s'excusant.

Pendant cette causerie, le soleil s'était peu à peu abaissé au couchant.

— Monsieur mon gendre, dit Mme Tcheou, nous allons vous préparer une couchette dans cette cabine, où vous demeurerez, pendant qu'avec ma fille, j'irai coucher dans le compartiment de l'arrière.

Nous ne parlerons point du repas du soir, qu'ils firent tous trois en commun, et après lequel ils se séparèrent pour aller prendre du repos.

La nuit s'écoula rapidement. Le lendemain matin, sa toilette terminée, Mme Tcheou dit à son gendre :

— D'après ce que vous m'avez dit, vous tenez à ce que votre nom soit inscrit sur la liste d'or, avant d'allumer les bougies fleuries de la chambre nuptiale ; mais, à mon avis, il vaudrait mieux, au printemps prochain, préparer votre appartement

[1] *Ning-shên*, se recueillir, s'absorber dans ses pensées.

et, après avoir fait choix d'un jour heureux, compléter votre union. p2.070

— C'est impossible ! répliqua Tch'ouen-Shêng. Au reste, pendant que mes parents sont enfermés dans une prison, oserais-je, moi, leur fils, violer tous les rites et offenser les règles sociales [en me livrant à la joie] !

Le voyant résister [à cette nouvelle instance], la vieille pêcheuse renonça pour le moment à ses projets.

Cependant, le temps vole comme la flèche, les jours et les mois fuient avec la rapidité de la navette agile. Tch'ouen-Shêng vivait déjà depuis trois mois sur la barque des Tcheou, lorsqu'on se trouva aux derniers jours de l'année. Tous les pêcheurs commencèrent aussitôt à serrer leurs filets pour fêter le nouvel an.

— Ma mère, dit Yü-Kieh, voici les pêcheurs qui ramassent leurs filets et tout le monde se prépare aux fêtes du nouvel an : n'allons-nous pas bientôt, nous aussi, serrer nos filets ?

Or, Mme Tcheou se disait en elle-même :

— Voilà plus de trois mois que mon gendre est à bord et je vois souvent les jeunes gens rire et badiner ensemble. Il est un vieux proverbe qui dit :

Quand le garçon devient homme, il faut qu'il prenne femme !
Quand la fille est d'âge, il faut qu'elle se marie !

S'il leur arrivait à tous deux de commettre quelque imprudence, tous les pêcheurs se riraient de moi ! p2.071 Mais aujourd'hui, j'ai mon idée, et c'est au Ciel que nous allons laisser le soin de décider la chose.

Aussitôt, interpellant sa fille :

— Mon enfant, lui dit-elle, puisque tous les pêcheurs, ainsi que tu le remarques, ramassent leurs filets, faisons comme eux !

Mais, tout d'abord, je tiens à interroger les desseins du Ciel. Nous allons donc jeter trois fois nos filets ; si, dans les trois coups, nous prenons un gros poisson, alors, au printemps prochain, vous vous marierez ; mais, si, après trois coups de filet, nous ne pêchons rien, nous devrons encore attendre avant de rien décider.

Sur ce, la vieille Tcheou saute à terre, relève la passerelle et, remontant à bord, met, à l'aide d'une gaffe, la barque en mouvement et dispose ses filets pour la pêche.

— Yü-Kieh, dit-elle, tiens-toi à l'arrière et fais marcher la godille !

— Ma sœur ! crie aussitôt Tch'ouen-Shêng en plaisantant, je vous en prie, reposez-vous un peu : attendez que j'aille vous donner un coup de main !

— Allons donc ! riposta la jeune fille en se moquant, est-ce que vous savez manier la godille, vous !

— Si j'apprends, je le saurai ! Pourrais-je donc le savoir de naissance [1] ! fait Tch'ouen-Shêng. Je suis p2.072 toujours là, nonchalamment assis, comme un véritable badaud !

Tout en parlant ainsi, il s'était approché de la godille, et, y portant la main, il s'élança de toutes ses forces.

— Ah ! s'écria Yü-Kieh en le saisissant des deux bras, j'ai cru que vous vous précipitiez dans le palais des ondes [2] ! J'ai failli mourir de peur ! Il faut savoir obéir au fil de l'eau pour godiller ; si je ne vous avais retenu tout à l'heure, peu s'en fallait que vous ne tombiez à l'eau !

---

[1] Cette phrase est extraite des classiques [Hsia-Louen-Yü, Ki-Shih, § IX]. On comprend sans peine le comique de cette réplique savante d'un jeune étudiant à une pauvre fille pêcheuse, qui n'y entend rien du tout.

[2] *Shouei-King-Kong*, palais des ondes, de Neptune. — Lorsque quelqu'un tombe par accident à l'eau : Il veut aller dans le palais des ondes voir le dragon ! s'écrie-t-on. On ne doit pas oublier que les Chinois prétendent que le dragon céleste, de l'automne au printemps, se réfugie au fond des mers.

Après ces paroles, ils continuèrent à rire en se faisant vis-à-vis. Mais, Mme Tcheou, qui, à l'avant, avait vu le bateau sur le point de chavirer, tourna la tête pour voir ce qui se passait à l'arrière. Elle aperçut les deux jeunes gens s'embrasser comme pour se retenir, puis se lâcher et se faire vis-à-vis en riant de tout cœur.

— Pour aller de l'avant, il faut qu'un bateau soit d'aplomb ! fit-elle en grommelant. Ce n'est pas un jeu que de diriger une barque ! Un peu plus, cette secousse me jetait à l'eau.

Bien que parlant ainsi, elle se disait en elle-même : p2.073

— On ne peut pourtant pas trop leur en vouloir ! deux fiancés, à leur âge, ne peuvent s'empêcher de badiner. Ne m'en souvient-il pas ? Autrefois, avec mon homme, c'était la même chose, toujours à s'agacer, qui des pieds, qui des mains !

Elle levait le bras [pour lancer son filet], lorsqu'elle entendit tout à coup Yü-Kieh lui crier de l'arrière :

— Ma mère, je jette ici les filets !

Mme Tcheou lâcha aussitôt les siens et se retourna ; elle remarqua que les deux jeunes gens étaient rouges de confusion :

— Allons, bon ! se dit-elle, voyez-moi cette figure que font ces enfants, à présent ! À peine leur ai-je dit quelques mots et les voilà tout rouges de honte ! Puisqu'il en est ainsi, il faudra que je sois un peu plus réservée la prochaine fois : je ne les gronderai plus !

En même temps, elle relève peu à peu son filet et y trouve une carpe dorée qui pesait bien deux livres et demie [1]. Toute ravie, elle se tourne vers sa fille :

— Yü-Kieh ! lui crie-t-elle, vite, godille vers la rive !

Tout en parlant, elle ramène son filet. Un instant après, le bateau arrive à terre, et Tch'ouen-Shêng se précipite à l'avant.

---

[1] La livre chinoise varie à peu près, suivant les provinces de 600 à 604 grammes.

— Belle-mère ! dit-il, mettez-moi ce poisson dans un panier, je veux aller moi-même le vendre au marché.

p2.074 Mme Tcheou disposa donc le poisson dans un panier et le remit au jeune homme.

— Mon gendre, recommanda-t-elle, si quelqu'un vous demande combien ce poisson vaut la livre, répondez carrément qu'il ne se vend pas à la livre, mais tout d'une pièce, et qu'il en faut deux *ts'ien* d'argent ou tout au moins un *ts'ien* deux *fên* [1]. Quand vous l'aurez vendu, allez dans une boutique acheter de l'encens et du papier-lingot et revenez ici !

— Il suffit, belle-mère ! répliqua le jeune homme, qui s'empare du panier, d'un bond saute à terre et s'éloigne en se balançant d'un air d'importance.

— C'est bien là un garçon fait pour vendre du poisson ! murmura la vieille en admirant sa tournure. Quand, plus tard, la fortune lui reviendra, pour sûr il se fera un grand nom : alors, ma fille, à toi le chapeau aux phénix et le manteau de la grande dame !

La jeune fille ne pouvait répondre à de telles paroles : elle éclata de rire et, s'appuyant sur le rebord du bateau, elle promena ses regards sur les barques voisines, où chacun s'occupait à dresser les trois espèces de viande [2] et les mets de cérémonie aux fêtes du nouvel an.

Or, pendant qu'elle considérait ce spectacle, une jonque mandarine remontait le fleuve. À l'avant de p2.075 cette jonque, dans un fauteuil à bras, se tenait assis Kiang-K'ouei, le noble fils de Sa Seigneurie Kiang-Lien, préfet de l'endroit. Ce jeune homme aimait à se prévaloir de sa position et ne rêvait que faucon, chiens et arbalète [3]. Comme le nouvel

---

[1] Soit 1 fr. 50 ou 90 cent.

[2] Ce sont, pour les sacrifices populaires, le poulet, le porc et le poisson ou, à la place de ce dernier, le mouton ; pour les sacrifices d'État, le bœuf, le mouton et le cochon.

[3] Le *ta-tan-kong* a la forme d'un arc ordinaire ; mais, au lieu d'un trait, il sert à lancer une balle en terre qui se place dans un réservoir en cuir, fixé au milieu de la corde.

an approchait, il était venu de son pays à la préfecture pour passer les fêtes avec son père. Ayant absorbé quelques tasses de vin de trop, il se sentait [en ce moment] les instincts grossiers de l'ivresse et restait nonchalamment allongé dans son fauteuil ; à sa droite se tenaient quelques jeunes domestiques portant l'arc enluminé, et, derrière, sept ou huit valets aux airs effrontés et méchants [1].

Kiang-K'ouei, au milieu des fumées du vin, aperçut la jeune Yü-Kieh :

> — Tiens ! voilà une fille bien tournée ! s'écrie-t-il. Seulement, j'ignore comment elle a la figure faite !

Puis, une idée lui passant par la tête, il ordonne à son garçon de bibliothèque de lui apporter son arc enluminé ; il le bande et, visant la voile de la barque de Yü-Kieh, il lâche la détente, mais la balle va se perdre dans l'eau.

En ce moment, livrée à ses pensées, la jeune fille se disait : Il y a longtemps déjà que Tch'ouen-Shêng est parti pour aller vendre le poisson : comment se fait-il qu'il ne revienne pas ?

p2.076 Comme elle était ainsi absorbée en elle-même, elle entend tout à coup, derrière, le bruit du projectile ; elle tressaille et, tournant vivement la tête, voit une balle ricocher sur les eaux et disparaître. Elle se redresse aussitôt et aperçoit une grande jonque sur l'avant de laquelle se tient un jeune homme assis, coiffé du bonnet carré, vêtu d'une longue robe violette et chaussé de bottes de cérémonie à semelles blanches ; l'arc en main, il la regarde d'un air insolent. Transportée d'indignation :

> — Indigne vilain ! lui crie Yü-Kieh, si tu tiens à voir une jeune fille [2], que ne te fais-tu dessiner un beau portrait pour l'emporter chez toi, lui dresser un autel et l'admirer tout à ton aise ?

---

[1] En chinois : aux airs de loup et de tigre.
[2] En chinois : à voir ta fille, — renferme une insulte grossière.

Au moment de cette scène, la jonque de Kiang-K'ouei n'était pas loin, et, quoique le jeune homme ne pût entendre les invectives que lui lançait la jeune fille, il vit bien qu'elle était furieuse et reconnut à son attitude qu'elle l'apostrophait. Il se rejeta sur son fauteuil et éclata de rire en claquant des mains.

> — En vérité ! s'écria-t-il, Ma Seigneurie est tout engourdie tant elle est ivre ! La belle m'insulte, c'est évident ! Mais, par ma foi, une belle comme celle-là, elle peut faire plus que de m'insulter ; qu'elle me poignarde, si cela lui plaît, je n'en éprouverai que du plaisir !

Puis, se tournant vers ses gens : p2.077

> — Envoyez quelques domestiques avec cinquante taëls à bord du bateau de cette fille, ordonna-t-il ; qu'on l'informe que Ma Seigneurie veut faire d'elle, une femme de second rang. Si les parents s'y prêtent de bon cœur, Ma Seigneurie ajoutera même quelques taëls en plus, car je ne suis pas de ces petites gens qui regardent à l'argent ! Mais, s'ils refusent, alors jetez la somme dans le bateau et enlevez-moi cette fille ! Il y aura forte récompense !
>
> — Il suffit, Excellence ! répliquèrent les domestiques.

Ils entrèrent dans la cabine du bord, y prirent cinquante taëls d'argent, puis, sautant dans une petite embarcation, ils volèrent avec rapidité vers la barque de pêche.

Alors, des cabines de la jonque, sortit un vieux serviteur à cheveux blancs.

> — Monsieur, dit-il au jeune homme, il ne s'agit point ici de plaisanter. Nous sommes en ce moment dans la juridiction de la capitale provinciale : il y a nombre d'Excellences dans la ville, et Sa Seigneurie votre père n'est que préfet [1]. Si ces bateliers acceptent votre proposition, ils vous amèneront

[1] *'Houang-t'ang*, la salle jaune, — la préfecture. En chinois : le poste actuel de votre père, c'est la salle jaune.

d'eux-mêmes leur fille ; mais, s'ils refusent, gardez-vous d'agir à l'étourdie. Vous devez strictement respecter les usages, car, si l'on venait à vous accuser d'un enlèvement, la p2.078 carrière de Sa Seigneurie votre père se trouverait compromise.

— Vieille canaille ! assez de tes sottises ! s'écria Kiang-K'ouei. Tu oses par trop t'occuper des affaires de Ma Seigneurie ! Comment donc serait compromise la carrière de S. Exc. mon père ? Les magistrats de la ville n'en sauront rien : voilà tout ! Et quand même ils l'apprendraient, ne peut-on leur dire que S. Exc. mon père m'avait d'avance, par des présents, engagé cette délicate beauté et que je venais tout exprès aujourd'hui pour l'épouser et l'emmener avec moi ? Hors d'ici ! va-t'en, chien d'effronté !

À cette apostrophe, le vieux domestique n'osa souffler mot.

Kiang-K'ouei donna l'ordre d'arrêter la jonque.

Cependant, les domestiques, dans la petite embarcation, filaient rapidement vers la barque de pêche, à bord de laquelle ils sautèrent sans façon.

— Il n'y a pas de poisson à vendre dans mon bateau ! leur cria Mme Tcheou ; que venez-vous chercher ici ?

— Nous ne venons point pour acheter du poisson ! répondirent les domestiques.

— Si ce n'est pour acheter du poisson, que venez-vous faire chez moi ?

— Nous sommes les gens de S. Exc. Kiang, le préfet du district. Le noble fils de notre maître, en passant ici près, ayant aperçu sur votre bateau cette jeune fille si remarquable par sa beauté, s'est senti captivé p2.079 par ses charmes et nous dépêche vers vous pour vous faire des propositions. Il vous donne cinquante onces d'argent et désire prendre cette

jeune fille comme femme de second rang : c'est, on peut le dire, une merveilleuse chance que vous avez là !

À ces paroles, Yü-Kieh devint pourpre de colère, et, faisant des lèvres un signe de dégoût :

— Vous êtes des misérables [1] ! s'écria-t-elle.

— D'où sortez-vous, vilains ? fit la vieille Tcheou indignée, est-ce que vous voyez, par hasard, des esprits en plein midi [2] ? Apprenez que ma fille est fiancée ! Quel est donc ce seigneur votre maître, qui agit avec cette sottise ? Sortez d'ici et allez-vous-en au diable !

Comprenant, par cette brusque sortie, qu'on repousserait toutes leurs propositions, les domestiques lancent un coup d'œil aux gens du canot ; à l'instant, ceux-ci sautent à bord de la barque de pêche. Épouvantée de ces façons de mauvais augure, la jeune fille veut fuir à l'intérieur de la cabine, mais déjà les domestiques se sont emparés d'elle :

— Mère ! au secours ! sauvez-moi ! crie la pauvre Yü-Kieh. Eh quoi ! dans un État libre et tranquille, en plein soleil, on ose enlever la fille d'une honnête p2.080 famille ? Canailles, indignes de vivre, je m'en plaindrai aux magistrats ! Et vous tous, maître et valets, qui ne savez mieux agir, vous serez châtiés tous de même !

Mais déjà les domestiques avaient jeté le rouleau d'argent dans le bateau de pêche, emporté la jeune fille dans leur canot et filaient rapidement vers la jonque mandarine.

La vieille Tcheou, éperdue, trépignait, se démenait comme affolée et poussait des cris déchirants. Ne sachant ce qu'elle avait, les pêcheurs accoururent en foule vers son bateau :

---

[1] Par convenance, je ne rends pas avec un juste équivalent deux ou trois expressions de ce passage.

[2] Dire à quelqu'un qu'il voit des esprits en plein jour, c'est dire qu'il est fou, — de ce que, sans doute, comme parmi le peuple chez nous, la croyance est qu'un esprit ne peut se montrer que la nuit.

— Eh quoi ! Mme Tcheou, qu'avez-vous donc ? demandèrent-ils.

Elle leur raconta en sanglotant ce qui venait de se passer. À ce récit, une vive agitation éclate parmi les pêcheurs ; ils s'appellent les uns les autres par leurs signaux de pêche.

— En vérité ! c'est contre toutes les règles ! se disent-ils. Dans un mariage, il faut que les deux parties soient consentantes, de même que, dans la pêche, c'est le poisson qui vient de lui-même mordre à l'hameçon. Du reste, cette fille est déjà fiancée. Qui donc, en plein jour, ose enlever la fille d'honnêtes gens pour l'épouser contre son gré ? Jamais on n'a vu pareille chose ! Ce que nous avons de mieux à faire, c'est de nous réunir tous en flotte et d'aller demander compte de sa conduite au ravisseur !

Et les pêcheurs murmurent et s'agitent bruyamment.

p2.01 Mais parmi eux s'en trouvait un plus ferré sur son code.

— Gardez-vous de faire tant de bruit ! leur dit-il, et n'allez point sottement l'attaquer dans son bateau, car si vous alliez l'attaquer en désordre, il accuserait tous les pêcheurs de s'être organisés en bande et, de retour chez son père, prétendrait que vous n'aviez d'autre objet en vue que de lui voler son argent ! Croyez-en mon humble expérience et attendez d'abord que le mari soit de retour : nous aviserons ensuite.

— Il a raison ! s'écria tout le monde.

— Madame Tcheou, où est allé votre gendre ? demanda-t-on.

— Mon gendre est allé vendre du poisson au marché, répondit la vieille Tcheou.

— Bien ! attendons qu'il soit de retour, et nous verrons alors ce qu'il faut faire. Il ne peut tarder à revenir. Seulement, rassurez-vous et ne pleurez plus.

Cependant, Tch'ouen-Shêng, son panier au bras, se prélassait en marchant dans les rues de la ville. Il avait déjà parcouru plusieurs rues, lorsqu'un vieillard, après l'avoir examiné, l'interpella :

— Dites-moi, monsieur le pêcheur, votre poisson est-il à vendre ?

Tch'ouen-Shêng s'arrêta aussitôt.

— Vous êtes trop bon ! répondit-il ; le poisson que porte votre humble serviteur, monsieur, est en effet à vendre : le juste prix en est un *ts'ien* deux *fên*, mais le prix de mise en vente est de deux *ts'ien*.

Les spectateurs se mirent à rire :

— Vous rabattrez bien quelque chose sur le juste prix ? demanda l'acheteur.

— Impossible de rien rabattre sur le juste prix ! répliqua le jeune homme en faisant de la main un geste négatif ; c'est ma belle-mère elle-même qui l'a fixé d'avance !

Tout le monde, de nouveau, éclata de rire.

— Voilà ce qu'on peut appeler un honnête langage ! dit-on.

Le vieillard dut donc se résoudre à peser un *ts'ien* deux *fên*, qu'il remit à Tch'ouen-Shêng. Son panier vide à la main, celui-ci reprit aussitôt sa route et marcha en se dandinant du même air d'importance. Dès qu'il se montra sur la plage, les pêcheurs l'interpellèrent.

— Ils veulent rire à mes dépens ! se dit-il. Mais, d'un ton narquois, les pêcheurs lui crièrent :

— Votre fiancée a été enlevée de force par le fils de notre préfet, Sa Seigneurie Kiang !

À cette nouvelle, le jeune homme fut saisi, comme si un seau [1] d'eau lui était tombé sur la tête : un torrent de larmes jaillit de ses yeux. Il voulait parler aux pêcheurs, mais il ne le pouvait.

À quel plan d'action se résolut-il ? Que le lecteur veuille bien continuer à prêter l'oreille : il va en être instruit dans le prochain chapitre.

@

[1] Littéralement : une gourde d'eau glacée.

CHAPITRE XXVI

@

En pleine rue, Tch'ên Tch'ouen-Shêng expose ses griefs [au magistrat]. Le kün-mên fait une enquête et punit le ravisseur.

p2.083 Tch'ouen-Shêng, adressant aux pêcheurs :

— Messieurs, leur dit-il, vous auriez dû savoir faire respecter la justice : pourquoi êtes vous restés simples spectateurs [1] ? Chaque être dans la nature ne compatit-il pas pour tous ceux de son espèce ? En vérité, vous devriez rougir de honte !

— Eh ! nous le savons bien, chacun compatit pour les siens ! répliquèrent les pêcheurs ; seulement, dans le cas présent, le père du ravisseur n'est autre que notre propre préfet.

— Préfet ou non : qu'importe ! riposta le jeune homme. Fût-il le fils d'un roi, s'il viole les lois, son crime est le même que s'il appartenait à la multitude ! Ne peut-on l'accuser devant S. Exc. le kün-mên ?

— Devant S. Exc. le kün-mên ! firent les pêcheurs. Quoi ! là où l'on tire ces coups de canon foudroyants ! p2.084 à la porte duquel sont plantés deux mâts rouges comme les antennes d'une crevette ! devant lequel, lorsqu'il sort, on porte des plumes de paon, des sabres à tête de diable, et qui est assis dans une chaise à huit porteurs !

— Là même ! répondit Tch'ouen-Shêng.

Les pêcheurs, [épouvantés,] montrèrent la langue :

[1] En chinois : Comment avez-vous pu rester à regarder de côté les mains dans la manche ?

— Nous sommes aussi peu présentables qu'un poisson [1] boueux le serait sur un plat ! dirent-ils. Il s'agit d'être prudent, hé !

— Pourquoi tant craindre ? s'écria Tch'ouen-Shêng. Ne serai-je pas là ?

Aussitôt, il pria les gens d'un bateau voisin de veiller sur sa barque ; puis, accompagné des pêcheurs et de la vieille Tcheou, il sauta immédiatement à terre et entra dans la ville.

Il commençait déjà à se faire tard ; les passants, dans la rue, se disaient :

— Où donc y a-t-il aujourd'hui une réunion de pêcheurs ?

Arrivés à un carrefour, les pêcheurs allaient prendre la rue qui conduisait au yamên du gouverneur, lorsque, tout à coup, ils entendent les coups de gong et la voix des crieurs, annonçant l'approche d'un cortège mandarin ; bientôt apparaissent des lanternes élevées qui portent ces mots :

« Gouverneur-général, commandant en chef de l'armée [2] ! »

À cette vue, Tch'ouen-Shêng arrête la vieille Tcheou :

— Attendons ici, belle-mère ! lui dit-il. Son Excellence va passer, et nous ne pouvons mieux faire que de lui adresser notre plainte en pleine rue !

Comme il parlait encore, commencèrent à défiler deux par deux les officiers du cortège ; dès que la chaise à huit porteurs fut arrivée à peu de distance de lui, le jeune homme, s'avançant d'un pas, se jeta à

---

[1] Je ne trouve dans aucun dictionnaire de renseignements sur le *fang-pi*. Le *fang* est la brème [Cyprinoïdes].

[2] C'est avec intention que j'ajoute le titre de gouverneur-général. Le *t'i-tou*, aujourd'hui, est le général en chef de toutes les forces militaires d'une province, et *kün-mên* n'est qu'un titre d'honneur qui lui est exclusivement réservé. Mais, aujourd'hui, le *kün-mên* n'aurait pas compétence pour procéder au jugement tout civil dont il s'agit ici, et il est évident qu'à l'époque de notre histoire, ses attributions étaient plus étendues qu'elles ne le sont à présent. Ce n'est que plus tard, et spécialement sous les races conquérantes, les Ming et les Ts'ing, que l'administration provinciale, civile et militaire fut divisée, comme elle l'est aujourd'hui, en deux branches très distinctes.

genoux, prit les cordons de la chaise et l'arrêta. La vieille Tcheou suivit son exemple et s'agenouilla derrière lui.

— Que Votre Excellence, dans sa justice divine, daigne porter secours à son peuple ! gémirent-il tous les deux. [Un misérable], se prévalant de sa force, s'est permis d'opprimer de pauvres gens du peuple et d'enlever violemment en plein jour une jeune fille déjà fiancée. C'est contre les lois ! C'est contre le Ciel ! Nous demandons justice !

p2.086 Les licteurs qui marchaient en avant de la chaise, voyant Tch'ouen-Shêng arrêter la marche du cortège pour porter plainte, étonnés de cette audace, reviennent vivement sur leurs pas et lèvent leur bâton pour l'en frapper.

— Ne le frappez pas ! s'écrie le magistrat,

et, en même temps, il donne l'ordre d'arrêter sa chaise.

Les porteurs des lanternes retournent en arrière et se rangent près de là sur deux files ; la lumière brille comme en plein jour.

De l'intérieur de la chaise, le magistrat examinait tout d'un regard perçant.

— Plaignants ! dit-il, remettez-moi votre plainte écrite !

— Excellence, répondit le jeune homme, ce malheur m'a frappé, rapide comme la tempête, soudain comme un éclat de tonnerre [1]. Comment aurais-je eu le temps de préparer ma plainte par écrit ?

Le magistrat, au fond de sa chaise, secoua la tête à plusieurs reprises :

— Voilà un langage qui ne ressemble guère à celui d'un pêcheur, murmura-t-il. Plaignant, levez la tête ! j'ai quelques questions à vous adresser.

---

[1] Littéralement : Comme une rafale de vent sur un pavillon élevé dans les airs, comme un éclat de tonnerre qui ne laisse pas le temps de se boucher les oreilles.

— Oserais-je lever la tête en présence de la divine Majesté de Votre Excellence ! répondit humblement le jeune homme.

— Je vous le permets ! montrez-moi votre visage !

p2.087 Tch'ouen-Shêng releva donc la tête, et, le mandarin ayant donné l'ordre aux satellites d'approcher les lanternes, celles-ci jetèrent sur cette scène une telle lumière, qu'on aurait pu la comparer à l'éclat du soleil. Se penchant sur la barre d'appui [1] de sa chaise et clignant les yeux, le magistrat examina minutieusement Tch'ouen-Shêng ; il se sentit secrètement étonné.

— Un pêcheur aurait-il donc ces manières élégantes, ce langage distingué et courtois d'un jeune étudiant ? se dit-il en lui-même, ne pouvant se lasser de l'admirer. Puis, lui adressant la parole :

— Quel est celui contre qui vous portez plainte et comment se fait-il, qu'en plein jour, on ait enlevé une femme mariée ? Quelle est-elle, cette femme qu'on a enlevée ? Enfin, qu'y a-t-il de commun entre vous et la personne que je vois agenouillée derrière ? Donnez-moi tous ces détails et expliquez correctement les faits ; je vous rendrai certainement justice, et quand le ravisseur serait le fils d'un roi ou un parent de l'empereur, j'aurais toujours contre lui les lois de l'État [2]. Mais si, par contre, j'observe la moindre hésitation dans vos réponses, je vous punirai p2.088 suivant les lois les plus sévères [3] ; car ces gens qui, d'accusateurs, deviennent accusés, je les frappe sans miséricorde !

À peine les pêcheurs eurent-ils entendu ces dernières paroles, qu'ils commencèrent tous à en vouloir secrètement à Tch'ouen-Shêng :

---

[1] Planchette en bois qui referme la chaise à hauteur d'appui, lorsqu'on est entré, et qui permet de se pencher en avant en appuyant les coudes.

[2] Littéralement : les lois de trois pieds, — les lois de l'État, ainsi nommées de ce qu'anciennement elles s'écrivaient sur des tablettes de bambou de trois pieds de longueur qu'on appendait, pour frapper les regards de la foule, à la porte du palais.

[3] Littéralement : J'appliquerai des lois lourdes comme les montagnes.

— Là ! ne le disions-nous pas, murmuraient-ils, qu'il fallait tout d'abord peser la chose, et qu'en venant avec lui nous ne ferions qu'essuyer la tempête et nous exposer aux châtiments des lois ! Non, il fallait qu'il vînt de suite porter plainte ! mais rien ne dit que le gendre Tch'ên va savoir s'expliquer, et s'il ne le peut, il est à craindre, comme il en fut déjà aux temps anciens, « qu'après avoir perdu une noble dame [en la donnant pour femme à l'ennemi], il ne cause en outre la ruine de son armée [1] ! » p2.089

— Les anciens l'ont dit avec sagesse, ajouta quelqu'un parmi eux : « Le peuple ne peut lutter avec le riche ; le riche, avec le magistrat ».

Au reste, tous les mandarins ne se soutiennent-ils pas entre eux ? Il est venu de lui-même au-devant d'une mauvaise affaire, mais cela ne nous regarde pas.

Pendant ce temps, Tch'ouen-Shêng, agenouillé en face de la chaise, pleurait et sanglotait :

— Que Votre Excellence daigne écouter ma plainte ! disait-il. Le ravisseur de cette jeune femme, dont je suis moi-même le fiancé, est le noble fils de Sa Seigneurie Kiang, le préfet. Le bateau de pêche de votre indigne suppliant était ancré en

[1] Allusion à un passage du célèbre roman historique le *San-Kouo-Tchih*, ou Histoire de Trois Royaumes. Vers la fin de la dynastie des Han 220 de J.-C., Hsün-K'ûan, prince de Wou, eut à soutenir de terribles guerres contre Ts'ao-Ts'ao, prince de Wei, et Liou-Pei, prince de Shou. Pour consommer la perte de ce dernier, Tcheou-Yü, conseiller du prince de Wou, lui suggéra l'artifice suivant : — Liou-Pei venait de perdre sa première femme, Mme Kan ; Hsün-K'ûan lui offrit la main de sa sœur, Mme Hsün, à condition qu'il viendrait à sa cour l'épouser ; son intention était alors de s'en défaire en le faisant assassiner. Liou-Pei s'y rendit sans défiance et épousa Mme Hsün. L'ordre allait être donné de s'emparer de lui, lorsque, sa belle-mère ayant découvert le complot et indignée de la perfidie de son fils, fit évader Liou-Pei, qui réussit à fuir en emmenant sa nouvelle femme. Arrivé sur les bords du Yang-Tzŭ-Kiang, il y trouva son armée préparée par les soins habiles du célèbre Tchou Ko-Liang ; Liou-Pei se mit aussitôt à sa tête et marcha pour punir son déloyal ennemi. Tcheou-Yü lui-même, l'instigateur de la trahison, conduisait les troupes de Wou : il fut complètement défait ; et, comme, obligé de fuir pour sauver ses jours, il se cachait au fond d'un bateau, il entendit résonner cette chanson que Tchou Ko-Liang venait d'apprendre à ses soldats : « Tcheou-Yü avait formé de magnifiques plans pour assurer le triomphe de son prince ; mais il n'a réussi qu'à donner une noble dame en mariage à l'ennemi et à compléter la ruine de son armée ! » Chap. LV.

dehors de la porte du Nord, lorsqu'une jonque mandarine vint à passer près de là. Aussitôt, une dizaine de misérables valets, sans donner aucune explication, enlevèrent violemment la femme de votre indigne serviteur, « arrachant ainsi cruellement deux époux [1] l'un à l'autre, comme p2.090 on sépare en pleine floraison [2] les deux fleurs jumelles d'une même tige ! » Eh quoi ! lorsque l'empire jouit d'une paix profonde, on opprime le peuple, on le livre tout vivant à ces cruelles angoisses ! Excellence, daignez exterminer le perfide, protéger vos enfants et leur épargner une injustice cruelle ! Cet endroit est de votre juridiction [3] : y permettrez-vous qu'au mépris de toutes les lois, un misérable débauché abuse de sa naissance pour opprimer le peuple ? Je supplie Votre Excellence de faire promptement justice ; lorsqu'il s'agit de sauver les jours de vos humbles sujets, vous ne sauriez y mettre un seul moment de retard ! Le cœur de votre indigne suppliant restera à jamais imprégné de la reconnaissance due à vos bienfaits et, en récompense, des myriades de vos descendants porteront la robe rouge ! Telle est la plainte que j'ose vous présenter ! Ici, derrière, également à vos genoux, se tient la belle-mère de votre indigne sujet ; sa fille, qu'on lui a cruellement ravie, est l'épouse qui m'est destinée depuis l'enfance [4]. Il n'est pas un seul mot de ma plainte p2.091 qui ne soit l'exacte vérité : j'ose l'espérer. Votre Excellence daignera porter secours à son peuple comme si elle avait à le sauver des flammes ! Le souvenir de votre vaste sollicitude vivra de siècle en siècle !

---

[1] *Yüan-yang*, le canard de la Chine ou canard mandarin mâle et femelle, [*Anas Galericulata*]. Lorsqu'ils s'accouplent, ces magnifiques aquatiques professent l'un pour l'autre un remarquable attachement. On en a fait l'emblème de l'amour et de la fidélité conjugale.

[2] En chinois : comme on sépare, vivantes, deux fleurs.

[3] Littéralement : est sous le pied de votre cheval, — est de votre ressort.

[4] *Kieh-fa-tchih-tch'i*, l'épouse aux cheveux noués. On dit souvent : *Kieh-fa-fou-fou*, époux aux cheveux noués, de deux jeunes gens qu'on marie et qui étaient fiancés l'un à l'autre depuis l'enfance. — (D'après Williams : *un vieux couple* ; je doute que cette acception soit juste.)

Après avoir écouté le discours précis et éloquent [1] du jeune homme, le magistrat secoua quelques instants la tête.

> — Ainsi, dit-il, c'est le fils de Kiang-Lien qui, se prévalant de la position de son père, se conduit de cette déshonorante façon ! Où se trouve en ce moment l'épouse qu'il vous a ravie ? Sur l'heure même, je vais envoyer des satellites s'emparer de ce vilain et vous ramener votre fiancée !

Tch'ouen-Shêng allait répondre, lorsque la vieille Tcheou prit la parole :

> — On m'a enlevé ma pauvre enfant à la barrière du Nord, dit-elle, et, à l'heure présente, le bateau du ravisseur n'a point encore levé l'ancre.

En entendant ces paroles, le magistrat sentit une vive indignation, et, s'adressant aux gardes qui l'accompagnaient :

> — Je ne puis attendre d'être [à mon yamên] pour parapher un mandat d'arrêt. Rendez-vous donc tous les quatre à la barrière du Nord, montez à bord de la jonque et emparez-vous de Kiang-K'ouei et de ses détestables valets. Je vais attendre à mon tribunal. Si un seul d'entre eux échappe, vous serez châtiés d'importance.

p2.092 Les satellites s'inclinent respectueusement et volent aussitôt vers la porte du Nord pour procéder à l'arrestation.

> — On amènera devant mon tribunal les plaignants et les accusés, ordonna le kün-mên, afin que tous soient présents à l'interrogatoire et au jugement !

Les licteurs s'approchèrent de Tch'ouen-Shêng pour lui mettre les fers, mais le magistrat les arrêta.

---

[1] En chinois : qui coulait comme l'eau.

— Il est inutile qu'on l'attache ! dit-il. Faites-le marcher à la suite de ma chaise ; j'ai encore quelques détails à lui demander.

Les licteurs se dispensèrent donc de mettre les chaînes à Tch'ouen-Shêng et se contentèrent de l'escorter à la suite de la chaise. Puis, un coup de gong retentit, la foule s'écarte et le mandarin et son cortège reprennent leur marche vers le yamên.

Le magistrat était, d'une part, enchanté de l'évènement, et, de l'autre, furieux [1] : ce qui causait sa joie, c'était la rencontre du jeune homme que son œil avait su deviner comme d'une race tout autre que celle d'un pêcheur ; il y avait en cela un mystère qu'il se promettait d'éclaircir pendant l'interrogatoire. Mais il était furieux de ce que Kiang-K'ouei, le fils de p2.093 Kiang-Lien, eût osé, dans sa propre juridiction, à lui, le kün-mên, et au mépris des usages et des lois, enlever violemment la femme d'un homme pauvre. C'était là un crime qu'il fallait châtier. Assis dans sa chaise, il restait livré à ces réflexions.

On ne tarda pas à arriver au yamên. Tous les fonctionnaires de la ville savaient déjà que le gouverneur avait accueilli une plainte en pleine rue, et qu'il était décidé à rendre un prompt jugement. Aussi, tout était préparé en conséquence : des lampes éclatantes jetaient un éclat pareil à celui du soleil, le yamên de Son Excellence offrait, en vérité, un spectacle terrible et majestueux. On peut dire, en en faisant l'éloge :

« Le palais du gouverneur est la plus vieille résidence édifiée [dans la cité] [2]. Des nuances d'heureux présage en décorent l'entrée ; le trône des tigres resplendit d'éclat ; les pierres de

---

[1] Phrase extraite des classiques. Voyez le Louen-Yü, chap. IV, § 20 : « Le maître dit : On ne peut ignorer l'âge de son père et de sa mère et [l'on doit y songer], tantôt comme un sujet de joie et tantôt comme une cause d'anxiété. » Ma traduction se trouve nécessairement modifiée dans le texte par le sens que notre auteur y veut donner. Le caractère *nou*, colère, est substitué au caractère *kü*, anxiété, du texte classique.

[2] Le morceau fatigant qui suit, pour être bien compris, exigerait des notes presque à chaque phrase. Comme il n'est introduit qu'incidemment dans notre histoire, je me contente de le traduire sans l'annoter.

jade inondent le yamên, le pavillon d'entrée porte les cinq couleurs, et sur les murs sont représentés le tigre et le lion rugissant à neuf têtes. Sous le pavillon au tambour, retentissent trois roulements et trois fanfares, et la porte s'ouvre toute grande. Sur le portail, sont écrits ces mots :

« Charge d'administrer avec équité l'État ! p2.094

Au mur blanc, sont attachés deux tablettes qui portent des proclamations sévères écrites d'une main hardie :

Art I. — Usez de sévérité dans l'exercice des rondes militaires !

Art. II. — Que vos casques et vos plastrons soient brillants ! Gardez-vous de causer aucun désordre dans les lieux où vous passez de crainte d'entraver le commerce des honnêtes gens ! Quiconque volera l'argent du peuple sera immédiatement arrêté, les soldats punis, les officiers dénoncés à l'empereur ! Les crimes pour insultes aux femmes retomberont sur la tête des chefs et des magistrats de l'endroit, qui tous seront indistinctement condamnés à la peine capitale !

Sur la troisième porte intérieure, sont apposés de grands scellés et, de chaque côté, brillent des lanternes décorées de phénix. À gauche, se montrent, rangés par files, des sabres, des fusils, des épées et des piques ; à droite, des massues rondes, des massues carrées, des mains de fer, des masses d'armes, des arcs recourbés comme une lune d'automne, des flèches dont les barbes en plumes d'aigle ressemblent à des dents de loup. Deux pancartes sont appendices dans le vestibule. L'une porte ces mots :

Les traits du gouverneur sont [inflexibles] comme l'acier !

p2.095 L'autre :

Par son courage indomptable [1], il terrifie les démons et les dieux !

À la porte latérale de l'Est, est appendu un cadre à tête de tigre où se lit cette inscription :

« Promotion. Récompense. Accusation devant le souverain. Châtiment. Dégradation. Bastonnade ! »

Près de la porte hermétiquement fermée du coin de l'ouest, se voient les coursiers de l'espion aux expéditions lointaines, ceux du courrier aux petites courses, du messager de vive voix, etc. ; chacun d'eux est placé au rang que lui assigne sa valeur.

À la porte de l'Est [2], se tiennent le surintendant de l'armée, l'inspecteur des canaux, le chef des forts et forteresses, le receveur général des taxes, tous coiffés du bonnet de crêpe noir et décorés du grand manteau rouge.

À la porte de l'Ouest, sont les généraux de division, les généraux de brigade, les colonels et les p2.096 capitaines, parés du casque et de la cuirasse dorés, et chaussés des bottes à semelles blanches.

Près du portail de l'Est, ce sont les bureaux de réception, le cabinet des rapports, la salle aux décrets impériaux, le bureau des dépêches, entre lesquels, malgré leur variété, règne un ordre parfait. À l'ouest, ce sont les bureaux des rapports à l'empereur, ceux des perceptions, tous parfaitement à part les uns des autres.

Au nord et au sud, on voit les canons-tonnerres sans rivaux, les mortiers, les obusiers, les couleuvrines, les pièces à feu

---

[1] Littéralement : grâce à son fiel pourpre, il terrifie..., etc. La poche du fiel est supposée, par les Chinois, recéler la force et le courage.

[2] Il est peut-être bon de faire remarquer, au milieu de cet amalgame, qu'il est d'usage, dans les Yamên, de placer à l'est tous les bureaux qui traitent des affaires civiles et à l'ouest ceux qui s'occupent plus particulièrement des affaires militaires. En général, la grande porte d'un yamên regarde le sud.

roulant, recouverts d'une toile cirée. Enfin, à l'intérieur, sont déployés le parasol jaune et l'éventail officiel, entourés de mains de fer, de masses d'armes, de piques et de hallebardes.

Les officiers civils, les commandants militaires se pressent en dehors de la porte d'entrée, tenant en main leurs coursiers, rapides comme le vent, qui hennissent avec joie. Les attachés de l'intérieur portent des ordres, les officiers de l'extérieur arrêtent les clameurs de la foule.

Même à l'arrivée d'un message du Fils du Ciel, on doit attendre pour le proclamer que le tambour du yamên ait rassemblé tous les satellites, qui viennent s'aligner, épaule contre épaule, avec un chuchotement de curiosité.

Combien est admirable le palais du kün-mên !

Quelques coups du tambour enluminé et du gong de cuivre retentissent. p2.097
Et, partout, au dedans comme au dehors de la grande salle, se pressent les héros !
Trois coups du canon aux dents de loup ébranlent le ciel.
L'étendard doré flotte au vent et les fanfares s'élèvent dans les airs !

En arrivant dans son yamên, le kün-mên pénétra dans la grande salle et s'assit à son tribunal ; mais il y attendit longtemps, et, à plusieurs reprises, il dépêcha des gens avec ordre d'arrêter le fils du préfet. Laissons pour un instant cette scène.

Cependant, après avoir écouté, en face de la chaise, les ordres de leur maître, les satellites s'étaient éloignés. Arrivés à la barrière du Nord, ils aperçurent devant eux une jonque mandarine dont les lanternes portaient écrits ces mots :

« Premier magistrat de la préfecture de Tsi-Nan. »

Aussitôt, ils s'approchent et distinguent alors un bruit de gémissements étouffés mêlés à de pressantes prières. Craignant de

faire attendre leur chef, ils se mettent sur-le-champ à héler les gens de la jonque.

— Eh ! là-bas ! bateliers ! crient-ils.

— Qu'est-ce ? répondent ceux du bord. Qui donc à terre se permet d'appeler de cette façon étourdissante ?

— Nous sommes des envoyés de S. Exc. le kün-mên, répliquent les satellites. Nous venons de sa part porter à votre maître un message pressant.

N'osant cacher la vérité à leur maître, les domestiques vinrent de suite rapporter ces paroles à Kiang-K'ouei.

p2.098 Le misérable, occupé en ce moment à accabler la jeune fille de ses indignes supplications, n'eut pas plutôt écouté le rapport de ses gens, qu'il se dit avec inquiétude :

— À cette heure avancée de la nuit, que peut avoir à me mander Son Excellence ? Dites à ces messagers de venir ici ! ajouta-t-il tout haut ; j'ai quelques renseignements à leur demander moi-même.

Les domestiques s'inclinèrent et sortirent.

— Jetez la passerelle du bord ! crièrent-ils aux bateliers, et dites à ces gens là-bas de venir se présenter à notre maître !

Les bateliers disposèrent aussitôt la passerelle et les satellites montèrent à bord.

— Où est votre noble maître ? demandèrent-ils.

— Dans le salon, fut-il répondu.

À peine les satellites eurent-ils aperçu Kiang-K'ouei, qu'ils lui mirent les fers.

Les domestiques, d'abord, voulurent feindre la résistance.

— Notre noble maître est le propre fils de Sa Seigneurie [le préfet] ! s'écrièrent-ils. Si vous avez quelque chose à lui dire,

que n'allez-vous le faire en présence de son père ? Quelle audace ! Lui mettre des fers !

Kiang-K'ouei, lui-même, crevait de rage :

— C'est contre les lois ! C'est contre les lois ! hurlait-il.

Les satellites, voyant les domestiques en humeur d'argumenter, leur parlèrent ainsi : p2.099

— Nous sommes envoyés ici par S. Exc. le kün-mên, avec ordre de procéder à votre arrestation. Eh quoi ! après avoir, dans un pays libre, enlevé violemment une femme du peuple, vous avez encore l'audace de réclamer ?

À cette réplique inattendue, les valets interdits perdirent toute contenance ; ils se laissèrent enchaîner sans résistance par les satellites.

— Où est la jeune fille que vous avez enlevée du bateau de pêche ? demandèrent ceux-ci.

Mais, déjà, Yü-Kieh, les ayant entendus dire qu'ils venaient de la part du kün-mên, chargés de l'arrestation de Kiang-K'ouei et de ses valets, avait compris que son fiancé était allé porter plainte devant les autorités et qu'il avait obtenu justice ; les yeux baignés de larmes, elle sortit d'elle-même du salon.

— C'est moi la malheureuse qu'on a enlevée ! s'écria-t-elle en s'avançant.

Les satellites l'envisagèrent immédiatement de la tête aux pieds et, sous les larmes qui lui couvraient le visage, remarquèrent qu'elle était douée d'une admirable beauté.

— Votre mari, lui dirent-ils, est allé porter plainte devant Son Excellence, qui attend à son tribunal que nous soyons tous rassemblés pour procéder à l'interrogatoire. Nous allons donc nous rendre immédiatement au yamên.

Sur ce, les domestiques, Kiang-K'ouei et la jeune fille descendirent à terre et marchèrent vers la résidence du kün-mên.

p2.100 Or, pendant ce temps, des satellites avaient reçu l'ordre de porter au préfet l'invitation de comparaître. Ils couraient donc en toute hâte vers la préfecture, lorsqu'à mi-route ils rencontrèrent l'escorte du préfet.

Faisant quelques pas en avant des licteurs, ils crièrent à haute voix :

> — S. Exc. le kün-mên attend Sa Seigneurie Kiang dans son palais !

Les licteurs rapportèrent ces paroles à leur maître ; celui-ci les reçut avec une vive émotion, donna rapidement quelques ordres à ses gens pour qu'ils les transmissent à son bureau, puis, reprenant sa marche, suivit les satellites. Au fond de sa chaise, il réfléchissait profondément ; mais, ne pouvant deviner ce dont il s'agissait, il se tourna d'un air aimable vers les deux messagers :

> — Je me demande pourquoi Son Excellence m'appelle à son bureau ? fit-il.
>
> — Votre noble fils a enlevé à la barrière du Nord une femme mariée, répondirent les satellites ; le mari et la mère sont venus porter plainte devant Son Excellence, et votre noble fils est déjà au yamên ; on vous y attend vous-même.

À ces paroles, le visage de Kiang-Lien devint pâle comme la mort ; il se mit secrètement à lancer des malédictions sur son fils :

> — Cet indigne animal ! murmura-t-il ; quelle fille a-t-il donc enlevée pour soulever cette vilaine affaire ? Me voici compromis et j'ai grand'peur que ce bonnet p2.101 de crêpe noir, [insigne de ma charge,] ne tienne guère désormais sur ma tête !

Il se trouva bientôt au palais du kün-mên, descendit de chaise et entra dans la salle du tribunal ; peu d'instants après, quatre gardes amenaient Kiang-K'ouei et ses valets. À la vue de son fils et de ses gens, la colère du préfet lui monte au cerveau, toute sa fureur éclate

et, suffoquant de rage, il se précipite hors de la salle à la rencontre de Kiang-K'ouei.

— Mon père ! sauvez-moi ! gémit le malheureux en l'apercevant.

Mais le préfet marche droit sur son fils et, aveuglé par la fureur, inconscient, il l'accable de coups de botte et le couvre de malédictions ; quant aux domestiques, il les écrase d'insultes.

D'un autre côté, la vieille Tcheou avait aperçu sa fille ; elle s'empare d'elle et la presse longuement dans ses bras, en sanglotant.

— Mon enfant ! fait-elle enfin, le misérable ravisseur a-t-il osé porter la main sur toi ? Comment t'a-t-il traitée ? Dis cela sans crainte à ta mère, que je lui arrache de mes dents un morceau de sa chair !

— Chère mère, pourquoi me parler ainsi ? répondit la jeune fille en rougissant. Vous savez bien que je serais morte plutôt !

Tch'ouen-Shêng, qui saisit ces paroles, en ressentit intérieurement une joie extrême [1].

p2.102 Mais soudain, au milieu de cette conversation, retentirent deux coups de *tien*, et le préfet fut invité à se présenter. Il s'acquitta d'abord des révérences de rigueur, puis se plaça respectueusement debout à l'écart.

— Vénérable préfet, savez-vous de quel crime on vous accuse ? lui demande le kün-mên.

— Je reconnais mon crime [2] ! répondit le préfet en se prosternant jusqu'à terre.

— Vénérable préfet, reprit le kün-mên, vous vous êtes toujours acquitté avec droiture de vos fonctions publiques, et, dans les

---

[1] Le sens chinois est parfaitement rendu dans les quelques phrases qui précèdent, quoique j'aie cru devoir, par convenance, adoucir certaines expressions du texte chinois.

[2] De même que les pères sont souvent récompensés pour les mérites de leurs enfants, ils sont quelquefois punis pour leurs fautes. L'idée chinoise est qu'un jeune homme se conduit suivant les leçons qu'il a reçues de ses auteurs, qui restent par suite, dans une certaine mesure, responsables de ses actes. Nulle part, du reste, le pouvoir paternel n'est aussi respecté et aussi étendu qu'en Chine.

circonstances présentes, je ne puis qu'en user avec indulgence à votre égard. Depuis quand votre fils est-il chez vous ?

— Mon scélérat de fils est arrivé avant-hier chez moi, répliqua le préfet en se prosternant de nouveau, et ce matin, je lui avais donné l'ordre de louer un bateau pour s'en retourner ; j'ignorais que cet animal se permettrait ces actes contre les lois et les usages. C'est ma faute : j'ai mérité mille fois la mort ! Je retourne à ma résidence préparer la remise de mes sceaux : daigne Votre Excellence porter mon crime devant le Trône !

Le kün-mên lui répondit en riant : p2.103

— Les anciens n'ont-ils pas dit : « Une famille tout entière ne saurait être tenue responsable d'un crime ! » Puisque vous reconnaissez votre faute, je veux me montrer indulgent. Je vous fais grâce de l'acte d'accusation devant le Trône. Seulement, veuillez vous tenir ici et attendre !

Le préfet fit une nouvelle révérence :

— Je ne sais comment remercier Votre Excellence ! dit-il.

Il retourna à sa place sur le côté de la salle.

Le kün-mên donna aussitôt aux gardes l'ordre d'amener en même temps les accusés et les plaignants afin de procéder au jugement. L'ordre se transmit de salle en salle, et les prisonniers, escortés par les satellites, furent introduits et annoncés à haute voix et un à un. Tous vinrent s'agenouiller sur les degrés rouges ; on fit l'appel et on leur enleva les fers.

Le lecteur ignore encore comment le kün-mên procéda au jugement. Qu'il veuille donc bien prêter l'oreille aux détails renfermés dans le chapitre suivant.

@

CHAPITRE XXVII

@

La vieille pêcheuse intimidée confesse toute la vérité. Émerveillé du talent du jeune fiancé, le kün-mên le retient dans son palais.

p2.104 Kiang-K'ouei s'était agenouillé sur les degrés rouges. On enleva aussitôt les chaînes aux prisonniers et l'on fit l'appel.

— Qu'on fasse avancer d'abord les pêcheurs ! ordonna le kün-mên.

Soutenue par Tch'ouen-Shêng, la vieille Tcheou s'approcha, suivie de sa fille ; à peine entrés dans la grande salle, tous trois, se jetèrent à genoux. Dressant la tête, le kün-mên fixa ses regards sur Yü-Kieh : comme on le pense bien, il aperçut devant lui une charmante jeune fille. Prenant immédiatement la parole :

— Est-ce vous que ce vilain a enlevée ? lui demanda-t-il.

— Votre humble servante est celle qu'il a enlevée ! répondit Yü-Kieh.

— Il s'agit dans cette affaire d'une atteinte portée à la morale publique, fit le kün-mên. Je suis obligé p2.105 de vous poser quelques questions, auxquelles vous devez répondre sans la moindre timidité. Vous êtes l'enfant d'une famille honnête et non point de ces filles qui, par tous les temps [1], s'en vont courir clandestinement en quête de bonnes fortunes [2]. Si le misérable a eu l'audace de porter sur vous la main, dites-le moi avec franchise : il est des lois et des châtiments pour le punir ! N'allez pas, par crainte d'offenser votre mari, me rien cacher des procédés de ce rustre. Si le vilain avait complété votre déshonneur, ce serait certainement un grand malheur,

[1] Littéralement : devant l'orage, comme au clair de lune...
[2] En chinois : ....qui s'écartent des saules pour courir en cachette. — Cette expression, les saules, se dit des maisons de courtisanes.

mais je pourrais du moins parler pour vous à votre fiancé et il ne vous en voudrait pas. Nous allumerions les bougies parfumées de la chambre nuptiale et nous vous reconduirions à votre bateau dans la chaise enrubannée [1]. Parlez donc sans crainte !

Le visage de la jeune fille était pourpre de confusion ; elle s'inclina le front contre terre :

— Votre Excellence, du haut de son tribunal, ne sait-elle donc, comme les démons et les dieux, scruter et deviner toutes choses ! fit-elle. Je me laisserais trancher la tête, mais souiller mon nom, perdre mon honneur ! Jamais ! Non, l'infâme ne m'a pas touchée !

Le kün-mên secoua la tête à plusieurs reprises.

— Retirez-vous ! dit-il. Qu'on amène Kiang-K'ouei !

p2.106 À l'instant, Kiang-K'ouei, escorté par les satellites, vint se jeter à genoux devant le tribunal. Frappant de son *kin-pang* [2] sur la table, le kün-mên l'interpella rudement :

— Je vous tiens, lui cria-t-il, pour un misérable sans foi ni loi [3] et d'une audace révoltante [4] ! Quoi ! dans cette juridiction, près d'une cité, vous osez montrer une telle impudence ! Enlever par force, pour en faire une concubine, une fille du peuple ! Ne savez-vous qu'il est des lois pour punir de tels crimes ?

Le front dans la poussière, l'indigne Kiang-K'ouei parla ainsi :

— J'ai acheté cette fille trois cents onces d'argent, dont deux cent cinquante ont été payées d'avance, et je venais aujourd'hui verser les cinquante onces restantes. Lorsque les

---

[1] Les cérémonies du mariage.
[2] Petit cube rectangulaire en bois dur placé sur la table d'un tribunal et dont frappe le magistrat pour appeler l'attention.
[3] En chinois : sans loi ni ciel.
[4] En chinois : d'un fiel si grand qu'il lui enveloppe le corps, — d'une audace outrée.

entremetteurs ont négocié l'affaire, il n'a point été question de mari, et c'est pour me voler mon argent qu'aujourd'hui, soudoyant ce jeune pêcheur, ils veulent le faire passer pour son fiancé. Ce n'est qu'un complot par lequel ils comptent se jouer de Votre Excellence et l'empêcher de me rendre justice ; mais, dans votre bonté divine, vous saurez quand même prononcer un jugement équitable. Puisqu'on se refuse à me donner cette fille comme femme de second rang, je n'oserai pas insister outre mesure ; p2.107 seulement, je conjure Votre Excellence, dans sa bienveillance aussi grande que le Ciel, de me faire restituer les deux cent cinquante onces que j'ai données autrefois comme présents de fiançailles. Telle est la prière de votre humble serviteur ; il n'a dit que la vérité !

À ces paroles, le kün-mên relève sur sa tête son bonnet de crêpe noir :

— Comment ! s'écrie-t-il, toi, indigne rustre dont la conscience est morte, tu oses devant ma face chercher à te disculper ! Fût-il jamais entre le ciel et la terre pareille effronterie ! Pour ce que tu viens de dire, tu mériterais d'être souffleté ! Mais, voyons, réponds : D'après tes paroles, la mère et la fille étaient toutes deux consentantes, on devait te donner cette fille comme femme de second rang, et le prix fixé était de trois cents onces d'argent ; tu en avais déjà remis deux cent cinquante, et comme aujourd'hui tu versais les cinquante autres, on devait te livrer la jeune personne ? Alors, dis-moi : où sont ceux qui ont servi d'entremetteurs ? Qui a fait la remise des deux cent cinquante taëls ? Sil y a achat de personne, il y a acte de vente : où est-il ? Quels sont l'année, le mois, le jour et l'heure de la naissance de cette jeune fille ? Qu'as-tu fait de son billet de naissance [1] ? Réponds catégoriquement !

[1] La carte sur laquelle sont écrits les *pa-tzŭ*, et qui permet de tirer l'horoscope des fiancés avant d'arrêter définitivement leur mariage.

Déjà Kiang-K'ouei tremble de tous ses membres et commence à frapper la terre de son front ; il reste p2.108 quelques moments interdit, mais réussit enfin à articuler quelques mots :

— Excellence ! je suis à vos pieds ! dit-il en balbutiant. L'acte de vente et le billet de naissance sont déposés chez moi ; quant à l'argent, il a été versé par les domestiques qui servaient en même temps d'entremetteurs et j'ignore les détails du marché. Que Votre Excellence daigne interroger mes quatre domestiques, [ici présents,] Elle saura tout.

— Indigne fripon ! réplique le magistrat avec un rire méprisant. En vérité, devant pareille impudence, on ne saurait avoir aucune pitié ! Qu'on fasse avancer les domestiques !

Les quatre valets, répondant à l'appel, viennent tomber à genoux en face du tribunal.

— Montez plus haut ! leur crie le kün-mên.

Les domestiques s'approchent de quelques pas en rampant sur les genoux, et frappent la terre de leur front.

— Est-ce bien vous qui avez servi d'entremetteurs à bord de la barque des Tcheou ? demanda le kün-mên.

— Oui, Excellence, ce sont vos humbles serviteurs qui ont servi d'entremetteurs, répondirent les valets.

— Ah ça ! fit le kün-mên furieux, vous imaginez-vous que je ne puisse vous deviner, indignes canailles, qui ne savez qu'abuser de votre force pour opprimer les honnêtes gens ? Pensez-vous par hasard que je vais m'amuser à vous interroger avec ménagement ! Si je p2.109 n'emploie la question extraordinaire, vous ne confesserez jamais la vérité : qu'on apporte les pinces !

Les satellites s'empressèrent d'obéir et jetèrent avec fracas quatre paires de pinces [1] sur les degrés rouges.

— Deux paires suffiront pour ces quatre misérables ! fit le kün-mên. À l'œuvre !

Lançant des vociférations, les satellites s'emparent des valets et leur appliquent les pinces.

— Serrez ! commande le magistrat.

Les quatre valets poussent un long gémissement et sont sur le point de s'évanouir.

— Êtes-vous maintenant disposés à avouer ? demanda le kün-mên.

Les valets serraient les dents pour ne point parler, mais, pressés par la douleur :

— Excellence ! nous sommes à vos pieds ! gémirent-ils. C'est une torture injuste ! nous n'avons rien à avouer !

— Serrez encore ! fit le magistrat.

Les bourreaux poussent un second cri et serrent plus fort.

Les patients se démenaient comme sur un gril ardent [2]. p2.110

— C'est une injustice ! criaient-ils, nous n'avons rien à avouer ! Excellence, pitié pour nous !

— En voilà, des gaillards qui aiment la question ! fit le kün-mên. Peut-on serrer encore ? demanda-t-il aux satellites.

— Il est impossible de serrer davantage.

— Alors, vingt coups de barre [3] !

---

[1] Le *kia-pang* est une sorte de pince à trois branches ou barres rondes de bois, entre lesquelles on enferme les chevilles du pied des patients et que l'on serre à volonté à l'aide de cordes. Une pince du même genre, mais plus petite, est en usage pour serrer les doigts de la main.

[2] Littéralement : le cœur comme frit dans l'huile bouillante.

[3] Ce raffinement du supplice consiste à appliquer des coups de bambou sur les barres déjà serrées du *kia-pang*.

En réponse, les satellites lancent un nouveau cri et appliquent les vingt coups de barre. Aussi, bientôt :

— J'avoue ! j'avoue ! hurle l'un des patients.

— Arrêtez ! fit aussitôt le kün-mên.

— Mon maître, étant pris de vin, confessa le domestique, aperçut dans un bateau de pêche cette jeune fille qu'il trouva remarquable par sa beauté ; il nous ordonna sur-le-champ de prendre cinquante taëls d'argent et d'aller les remettre à la vieille pêcheuse comme présent de fiançailles ; en dépit de nos instances, cette femme refusa de les accepter. Alors, obéissant aux ordres de notre maître, nous enlevâmes de force la jeune fille et nous la lui amenâmes ; seulement, nous pouvons l'affirmer, il n'a d'aucune façon porté atteinte à son honneur. C'est là toute la vérité ! Daigne Votre Excellence, dans sa bonté divine, se laisser toucher ! Pardonnez à notre jeune maître et laissez à vos indignes suppliants leur misérable vie [1] !

L'indignation du kün-mên était au comble. p2.111

— Satellites ! enlevez le kia-pang à ces misérables ! s'écria-t-il,

puis, accablant ceux-ci de ses injures :

— Canailles ! fit-il, lorsque d'abord je vous ai interrogés vous avez nié ! Et quand ensuite on vous a appliqué les pinces, vous avez crié à l'injustice, afin de mieux disculper votre maître ! Indignes valets, vous n'avez donc aucune terreur des lois ! Qu'on administre à ces misérables trente coups du plus lourd bambou !

Les bourreaux portent à l'instant la main sur les coupables, et, solidement maintenu entre deux licteurs vociférant, chacun des valets reçoit trente coups de bambou. Un sang vermeil inonde la terre, les gémissements retentissent sans arrêt.

---

[1] En chinois : leur chienne de vie.

— Prenez soin à l'avenir de vous corriger et de vous conduire honnêtement, leur dit le kün-mên, car la prochaine fois que votre nom revient à mes oreilles, je vous fais saisir et, cette fois-là, vous expirerez sous le bambou !

Force fut aux valets, malgré leurs douleurs, de s'incliner pour remercier, le front dans la poussière.

— Retirez-vous ! fit alors le magistrat ;

puis, immédiatement :

— Qu'on amène Kiang-K'ouei !

Or, Kiang-K'ouei, témoin de la terrible bastonnade que venaient de recevoir ses valets, avait d'avance perdu toute assurance [1], et lorsqu'à son tour il s'entendit appeler, un tremblement nerveux s'empara de p2.112 tout son corps ; ce fut en rampant qu'il approcha.

— Votre indigne serviteur a mérité la mort ! balbutia-t-il en frappant la terre de son front. Que Votre Excellence, dans sa céleste clémence, me prenne en pitié ! À partir d'aujourd'hui, je me corrigerai, je ne pécherai plus jamais !

— Rustre éhonté ! s'écria le magistrat. Dans un pays jouissant d'une paix profonde, sur une terre protégée par ses lois, tu oses impudemment enlever une femme mariée pour en faire ta concubine ! Tu as commis un crime digne de mort ! Mais, voyons, réponds. Tu prétends avoir acheté cette jeune fille trois cents taëls, sur lesquels tu aurais versé autrefois deux cent cinquante taëls ; tu déclares avoir porté aujourd'hui les cinquante taëls restants pour l'emmener chez toi ; tu avances en outre que la famille Tcheou a acheté la complicité de ce jeune pêcheur pour te voler ton argent et chercher à m'abuser, afin de pouvoir t'accuser faussement d'un crime ; tu ajoutes enfin que, puisque la vieille Mme Tcheou se refuse à te donner sa fille, tu ne veux pas te montrer trop exigeant

[1] Littéralement : il était si effrayé, que ses esprits n'habitaient plus son corps.

et tu te déclares satisfait si l'on te restitue simplement l'argent déboursé ; tu n'as, paraît-il, en tout cela, jamais dit que la vérité. Et surtout, c'est bien entendu, tu ne veux pas te montrer exigeant ! Eh bien ! voyons, laisse-moi conclure par une question : demandes-tu, à présent, qu'on te rende la somme offerte à titre de présent de fiançailles, ou bien préfères-tu qu'on te livre la jeune fille ?

L'épouvante paralysait la voix du malheureux p2.113 Kiang-K'ouei. Il ne pouvait que frapper la terre de son front en balbutiant :

— Je reconnais mon crime ! j'ai mérité dix mille fois la mort !. De grâce, Excellence, un peu de pitié [1] : laissez-moi la vie !

— Ah ! ah ! tu reconnais que ton crime mérite la mort et que les lois de l'État ne sauraient t'épargner ! s'écria le kün-mên.

Et, portant la main vers le faisceau de planchettes-à-ordre, il en sort quatre [2] et les lance à terre. Son secrétaire particulier les ramasse et à l'instant les licteurs, approchant de chaque côté, s'emparent de Kiang-K'ouei, le traînent au bas de la salle et lui appliquent vingt coups du plus lourd bambou ; ils frappent sans miséricorde ; les chairs entrouvertes du malheureux patient laissent ruisseler le sang.

Devant ce spectacle, Kiang-Lien, debout sur un côté de la salle, souffrait cruellement. Enfin, n'y tenant plus, il s'avança vers le kün-mên.

— Je n'oserais jamais remmener chez moi mon vaurien de fils, dit-il en s'inclinant ; que votre Excellence daigne lui faire appliquer la peine capitale !

— Je comprends bien, vénérable préfet, répondit le kün-mên, que vous désirez intérieurement intercéder pour le coupable : les sentiments divins entre un père et son fils ne sauraient rester muets ! De mon côté, pourrais-je me montrer

---

[1] Littéralement : un fil de pitié.
[2] Chacune de ces planchettes équivaut à l'ordre de frapper le coupable de cinq coups de bambou.

impitoyable ? Non. Et p2.114 puisque vous intercédez pour lui, le châtiment qu'il a reçu suffira à satisfaire la loi ; seulement, je le condamne à présent à recevoir encore vingt coups de bambou pour lui apprendre à l'avenir à tenir compte de vos exhortations et à ne plus être le fils ingrat qu'il s'est montré !

Vingt coups du plus lourd bambou furent donc encore administrés à Kiang-K'ouei ; mais, alors, il fallut donner l'ordre à des domestiques de relever le malheureux, car il avait été mis en si piteux état, qu'il resta longtemps sans connaissance. Force lui fut néanmoins, dès qu'il revint à lui, de se traîner jusqu'en face du tribunal pour exprimer sa vive reconnaissance au kün-mên.

— Emmenez Kiang-K'ouei ! dit celui-ci au préfet, et sachez à l'avenir lui apprendre par vos exhortations à devenir un homme respectable et soucieux de s'élever. S'il s'écartait encore du droit chemin, je vous arrêterais vous-même en même temps que lui, vénérable préfet, et c'est devant le souverain que je vous accuserais, pour que vous soyez jugés et punis tous les deux ! Ne comptez plus sur mon indulgence !

— Je vous remercie la face contre terre, répondit le préfet en s'inclinant. Je retourne maintenant chez moi et vais tout à l'heure envoyer des gens pour faire transporter mon fils à la maison : il ne s'occupera plus que de ses études.

Le préfet s'inclina encore une fois le front jusqu'à terre en exprimant sa gratitude, puis il se releva et emmena Kiang-K'ouei chez lui. Comme on le peut p2.115 deviner, il prit grand soin à l'avenir de lui adresser de vives remontrances.

Alors, furent de nouveau introduits les trois pêcheurs.

— Dites-moi, leur demanda le magistrat, trouvez-vous que l'enquête a été bien conduite ?

Le lecteur n'a peut-être pas encore remarqué que, malgré le mécontentement qu'avait éprouvé le kün-mên, en se voyant obligé de rendre un jugement sur une plainte présentée par des pêcheurs, il avait

été secrètement ravi à l'aspect des deux jeunes fiancés ; il ne cessait de se demander : « Comment de simples gens de pêche peuvent-ils donc avoir produit ce couple si délicieusement beau [1] et si plein de promesses ? » Et plus il les regardait, plus il sentait croître son admiration.

Mais bientôt, Yü-Kieh prit la parole :

> — Non seulement, dit-elle, la petite pêcheuse, votre servante, se sent pénétrée d'une immense reconnaissance, mais encore ses aïeux, qui dorment aux bords des neuf fontaines [2] sont remplis d'une gratitude profonde envers Votre Excellence ! Votre indigne servante n'a rien à vous offrir en témoignage de sa reconnaissance pour toutes vos bontés ; elle ne pourra qu'élever en votre honneur une tablette de longévité et brûler soir et matin des parfums pour attirer sur Votre Excellence les bénédictions du Ciel ! Puissent dix mille générations, dans votre famille, p2.116 porter la robe éclatante ! Puissent tous vos descendants être nobles et grands-officiers !..

En entendant ce discours, le kün-mên éclata de rire :

> — Voilà ce que l'on peut appeler une jeune fille éloquente et adroite ! s'écria-t-il.

Puis, en lui-même : « En vérité, c'est un couple charmant ! Mais il est évident qu'il ne peuvent être issus d'une race de pêcheurs ! »

Après quelques moments de réflexion, il reprit la parole :

> — Je suis déjà d'un âge avancé et j'ai la vue faible, dit-il. Vous passerez tous trois la nuit dans le *pan-fang* [3], car je veux à la séance de demain vous poser encore quelques questions.

---

[1] Littéralement : un couple de beau jade.
[2] Dans l'autre monde.
[3] Vestibule ou salle d'attente dans laquelle se tiennent généralement les employés d'un yamên.

— Prenez grand soin de ces trois personnes ! fit-il aux satellites, et gardez-vous de leur manquer de respect ! Si j'apprends que vous en avez mal agi, à leur égard, de quelque façon que ce soit, vous serez châtiés d'importance et sans miséricorde !

— Il suffit, Excellence ! répliquèrent les satellites.

Aussitôt, le tien résonna, et le kün-mên, levant la séance, se retira par le fond de la salle.

Or, dans le salon de derrière, se tenaient la noble épouse et la fille du kün-mên, en compagnie de p2.117 Mme Mei [1]. Causant de choses et d'autres, elles s'abandonnaient aux charmes de la conversation, lorsque soudain elles entendirent le kün-mên entrer dans le salon de devant. Toutes trois se levèrent pour le recevoir ; mais, au lieu de se présenter chez elles, il passa tout droit et se rendit à son tribunal pour juger. Les nobles dames et la demoiselle se rassirent donc et reprirent leur conversation intime.

— Quiconque se livre à l'étude et embrasse la carrière publique, se dirent-elles, n'a plus pour ambition que de jeter de l'éclat sur le nom de ses ancêtres : que d'ennuis n'essuie-t-il pas ! Voyez, à peine de retour, voilà Son Excellence obligée de monter à son tribunal pour juger nous ne savons quelle affaire !

Bientôt, elles entendirent s'élever, dans la salle du jugement, le bruit de la torture et des coups, mêlés aux gémissements et aux sanglots.

— Les sceaux sont ramassés à cette heure, remarqua la jeune fille ; quelle est donc cette affaire qui exige la question et la bastonnade ?

Comme elles allaient envoyer un domestique aux informations, le *tien* résonna.

---

[1] Mme Mei, femme de Mei-Kong et mère de Liang-Yü.

— Il est inutile d'envoyer quelqu'un, dit la noble épouse du kün-mên, voici Son Excellence qui revient.

Maintenant, si le lecteur veut bien le permettre, nous interromprons un instant le cours de notre p2.118 histoire, afin de placer ici quelques mots au-sujet du kün-mên et de sa famille [1].

Ce magistrat est l'oncle maternel de Liang-Yü ; son nom de famille est K'iou ; son petit nom, Hsien ; et son nom honorifique, Yang-Kou. Il était autrefois vice-président du *Tou-tch'a-yüan* [2] ; mais, ne pouvant vivre d'accord avec Lou-Tch'i, il s'est retiré dans son pays, où il remplit les fonctions de kün-mên. Sa noble épouse, de son nom de naissance Fêng, est la sœur de Fêng-Kong, du *Tou-tch'a-yüan*. Les deux époux vivent dans la plus étroite union [3]. Mme K'iou approche de la cinquantaine ; elle n'a point eu de fils, mais seulement une fille qu'on appelle Yün-Hsien [4], et qui n'a pas encore de fiancé. Quant à la noble dame qui tient compagnie à la famille du kün-mên, le lecteur l'a déjà deviné sans doute, elle n'est autre que [Mme Mei], la mère de Mei Liang-Yü. Après s'être séparée de son fils à Tch'ang-Tcheou, elle est venue, accompagnée de deux domestiques, chercher asile dans la maison de son frère, [le kün-mên], où elle réside depuis plus d'un an déjà. Souvent, pendant ce long espace de temps, elle a dit à K'iou-Kong :

— Nous sommes toujours sans nouvelles de votre p2.119 neveu Liang-Yü, qui est allé demander refuge à son beau-père 'Heou-Louan. Que n'envoyons-nous quelqu'un s'informer de lui ? Nous serions tranquillisés à son sujet.

Mais K'iou-Kong s'y est toujours refusé.

— 'Heou-Louan, dès qu'il a vu mon neveu, l'a forcément retenu près de lui et ne songe qu'à lui faire poursuivre

---

[1] En chinois : Messieurs les lecteurs, ne soyez pas trop impatients ; nous reviendrons de suite à notre histoire, mais dites-nous d'abord, quel est donc ce kün-mên ?
[2] Chambre des censeurs.
[3] En chinois : se traitent réciproquement comme des hôtes, — avec les plus grands égards.
[4] *Yün-Hsien* pourrait se rendre par « Déesse des nuages ».

vivement ses études, afin de le mettre à même de s'élever. Liang-Yü est tranquille là-bas, et, si j'envoie quelqu'un prendre de ses nouvelles, cela n'aura d'autre résultat que de le distraire de ses études ; car, alors, il ne pensera plus qu'à vous, chère sœur. Ne serait-ce pas par là compromettre son avenir ?

Devant les raisons concluantes de son frère, Mme Mei a fini par se rassurer.

Dans ce yamên, les deux belles-sœurs et la jeune fille vivent donc ensemble dans la plus étroite intimité.

Revenons maintenant à notre histoire.

Son Excellence K'iou, après avoir levé la séance, était entré tout droit dans le vestibule, et, de là, dans le salon de derrière. Il échangea d'abord les révérences avec Mme Mei et prit un siège ; sa fille s'approcha immédiatement et lui présenta ses devoirs. Alors, Mme Mei l'interpella :

— Eh quoi ! mon frère, lui dit-elle, vous jugez encore à pareille heure ? Quelle est donc cette affaire qui demande tant d'urgence ? Les sceaux sont p2.120 ramassés et, cependant, vous employez la question et la bastonnade !

— Vous l'ignorez encore, chère sœur, c'est que, tout à l'heure, j'avais entre les mains une affaire qui porte atteinte à la morale et aux lois sociales, un de ces cas extraordinaires contre les mœurs. Je vais, du reste, vous conter cela, et vous verrez si ce n'est pas fait pour soulever une indignation profonde !

Il leur rapporta d'un bout à l'autre tous les détails de l'affaire.

— Est-ce donc de cela qu'il s'agissait ? s'écria Mme Mei ; en vérité, c'est révoltant !

— Dites-moi, cher père, interrompit Mlle Yün-Hsien, nous savons la façon dont Kiang-K'ouei a opéré cet enlèvement ; seulement, nous ignorons encore comment ces jeunes pêcheurs sont faits de leur personne.

— Si vous voulez savoir comment la petite pêcheuse est de sa personne, répliqua le kün-mên, je vous répondrai, ma chère fille, qu'elle n'est ni mieux ni plus mal que vous-même. Quant au gendre de la vieille pêcheuse, il m'inspire vraiment la plus vive admiration ; malgré ses vêtements de pêcheur, il est doué d'une beauté et d'une distinction que je ne pouvais me lasser d'admirer.

En disant ces mots, il partit d'un grand éclat de rire.

— Puisque vous en faites un tel éloge, monsieur, lui dit sa femme, il eût été plus aimable à vous de les faire entrer, après l'audience, dans le salon réservé : nous aurions pu juger de nos propres yeux, et c'eût été un plaisir pour nous.

— p2.121 Il est facile de vous satisfaire, chère femme, répliqua K'iou-Kong. Les voyant tous deux doués de tant de beauté et de distinction, et, de plus, d'une éloquence peu d'accord avec leur humble condition de pêcheurs, je ne leur ai point permis de se retirer, et ils sont maintenant dans le *pan-fang* ; demain matin, je veux de nouveau les interroger, afin d'apprendre leur histoire.

— Puisque vous pensez à les interroger demain matin, suggéra Mme Mei, il vaudrait beaucoup mieux les faire entrer à présent dans le salon réservé et nous permettre de les voir de derrière le rideau rouge [1]. Alors vous les questionnerez avec soin et nous saurons ce qu'ils sont. Si nous remarquons qu'en effet ils ont du talent et de la distinction, nous nous enquerrons de tout ce qui les concerne. S'ils ne sont, au contraire, que les enfants d'une humble famille de pêcheurs,

[1] Le rideau de la porte des appartements des femmes.

alors vous pourrez ordonner à vos satellites de les reconduire chez eux.

Le kün-mên secoua la tête :

— Vous avez raison, ma sœur, dit-il.

Aussitôt il ordonna à ses intendants de les amener tous les trois dans le salon réservé pour y être examinés.

Pendant ce temps, Tch'ouen-Shêng ainsi que la vieille Tcheou et Yü-Kieh, s'étaient rendus dans le *pan-fang*. Livré à ses conjectures, le jeune homme se disait en lui-même : p2.122

— Maintenant que Kiang-K'ouei et ses valets ont reçu leur châtiment, on devrait nous relâcher. Pourquoi vouloir de nouveau nous interroger à la séance de demain ? Dans quel but ?

Comme il était ainsi plongé dans ses réflexions, il entendit tout à coup du bruit au haut de la salle.

— Qu'on amène les trois pêcheurs dans le salon réservé pour y subir un nouvel interrogatoire, dit une voix.

Que va-t-il se passer ?

Le lecteur est sans doute curieux de le savoir : il en trouvera l'explication dans le chapitre qui suit, s'il veut bien y prêter l'oreille.

@

CHAPITRE XXVIII

@

Dans le salon privé, le jeune étudiant confesse toute la vérité [1].

p2.123 Qu'on amène les pêcheurs dans l'appartement intérieur pour être examinés ! avait dit une voix.

— Comment ! on nous avait dit demain matin, au tribunal ! murmura la vieille Tcheou, très alarmée. Pourquoi, ce soir, nous interroger de nouveau ?

— Ce soir ou demain matin, n'est-ce pas la même chose ! fit Yü-Kieh. Ne vous effrayez pas, ma mère ! Nous n'avons rien ni l'une ni l'autre à nous reprocher : que pourrions-nous craindre ?

— Tranquillisez-vous, belle-mère ! ajouta Tch'ouen-Shêng. Entrons, et nous saurons ce que nous veut Son Excellence.

Tous trois, à la suite des satellites, remontèrent donc la salle d'audience et furent immédiatement p2.124 introduits dans le salon réservé. Levant la tête, ils se trouvèrent dans une salle éclairée comme en plein jour par le feu resplendissant des lampes. Le magistrat, portant le bonnet et l'ample vêtement [de l'intérieur], siégeait gravement à sa table ; en face de lui se tenaient respectueusement, debout, une dizaine de domestiques.

— Abaissez le rideau rouge ! ordonna le magistrat ;

on continua néanmoins à entendre, derrière le rideau, des chuchotements de voix féminines.

S'avançant en face de la table, les trois pêcheurs se disposèrent à s'agenouiller.

— Plus près ! dit le kün-mên.

---

[1] Plusieurs chapitres qui suivent et celui-ci manquent de titres. J'ai pris quelquefois, pour combler cette lacune, ceux que donne une autre édition du *Erh-Tou-Mei*, plus récente, quoique fort mauvaise.

— En présence de la divine majesté de Votre Excellence, d'indignes pêcheurs oseraient-ils donc s'avancer davantage ? fit modestement Tch'ouen-Shêng.

— Approchez toujours et rassurez-vous ! reprit en riant le mandarin.

Tous trois s'avancèrent de quelques pas et fléchirent les genoux.

— Ma sœur ! fit le magistrat en tournant la tête vers le rideau de l'appartement intérieur, voyez-vous comment ils sont faits de leur personne ?

— En effet ! vous n'avez rien exagéré ! répondit une voix derrière le rideau.

— Madame la pêcheuse, commença le kün-mên, je n'ai d'autre but, [en vous appelant ici,] que de vous poser encore quelques questions ; il y a dans toute cette affaire quelque chose qui excite vivement mes doutes.

— p2.125 J'ignore ce qui peut exciter les doutes de Votre Excellence, répondit la vieille Tcheou ; daignez vous expliquer et interroger.

— Cette jeune fille est-elle votre propre enfant ou n'est-elle qu'une fille adoptive [1] ? demanda le kün-mên.

— Elle est ma propre fille, répliqua la vieille Tcheou.

— Et votre gendre, vit-il depuis l'enfance dans votre bateau, ou n'y demeure-t-il que depuis peu de temps ?

À cette question, la vieille pêcheuse garda le silence ; quelques domestiques s'approchèrent d'elle :

— Son Excellence vous demande d'où vient votre gendre ? lui répétèrent-ils. Pourquoi ne répondez-vous pas ?

---

[1] *Ming-ling-tchih-tzŭ*, fils du *ming-ling*, — singulière expression qui se dit d'un enfant adoptif. Le *ming-ling* est un insecte du genre chenille, dont le *kouo-lo*, du genre araignée, est supposé voler les petits pour les adopter — mais, en réalité, pour en nourrir ses propres petits.

— Mon gendre ? fit la pêcheuse très agitée, dame ! je l'ai péché dans mon filet : voilà comment il est venu !

K'iou-Kong, à cette réponse, partit d'un grand éclat de rire.

— Hein ! qu'en dites-vous ? fit-il en se tournant vers le rideau. Voilà une grosse affaire qui pointe !

Puis, revenant à l'interrogatoire :

— Comment se fait-il que vous ayez péché votre p2.126 gendre dans un filet ? Quels sont ses noms et de quel pays est-il ?

— Excellence, je suis à vos pieds ! répondit la vieille Tcheou. Il est originaire de Yang-Tcheou, et son nom de famille est Tch'ên. Son père était autrefois grand mandarin ; mais, à présent, par suite de certains malheurs, il est écroué dans les prisons de l'État. Mon gendre s'était enfui et comptait chercher un refuge chez quelques membres de sa famille ; mais, n'ayant pu réussir à les trouver, il voulut se noyer et se jeta dans les flots : c'est alors que ma fille et moi l'avons péché dans nos filets. Comme il était sans gîte, il a volontairement consenti à devenir mon gendre : ce n'est pas moi qui l'y ai forcé.

Lorsque K'iou-Kong l'entendit déclarer que son gendre, natif de Yang-Tcheou, s'appelait Tch'ên, et que son père avait été haut fonctionnaire, il resta pendant quelques instants livré à l'étonnement ; mais, soudain, une voix, derrière lui, l'interpella :

— Mon frère ! à quoi bon rester là à réfléchir ? Son gendre est ici : pourquoi l'interroger elle-même davantage ?

— C'est très juste ! répliqua K'iou-Kong. Qu'on fasse approcher ce jeune homme ! ordonna-t-il sur-le-champ.

— Votre indigne serviteur est en votre présence ! fit Tch'ouen-Shêng.

— Je commence à voir clair en tout ceci ! reprit le magistrat ; au reste, la vieille pêcheuse a déjà confessé la vérité, ne cherchez

donc aucuns détours ! p2.127 Racontez-moi franchement l'histoire de votre famille.

Au point où il en était, témoin des révélations de sa belle-mère, devant la figure bienveillante et rieuse du kün-mên, pressé par des questions qui toutes respiraient la bonté, dans cette demeure privée, le jeune homme ne chercha plus à déguiser.

— Puisque Votre Excellence daigne m'interroger, dit-il, je n'oserai lui cacher la vérité.

Et il se mit immédiatement à lui raconter le voyage à la frontière de sa sœur Hsing-Yüan, leurs adieux, l'arrivée des gardes pour les arrêter, lui et Mei-Pi, leur salut qu'ils devaient à Tong, l'académicien ; puis, dans leur fuite, la rencontre des soldats de ronde qui, les prenant par erreur pour des voleurs, les avait violemment séparés l'un de l'autre ; enfin, lorsque, sans gîte pour s'y cacher et réduit à chercher la mort dans les flots, le secours inespéré de la vieille Tcheou, dont la fille lui avait été fiancée.

Son récit terminé, il resta immobile, et des larmes silencieuses coulèrent de ses yeux.

K'iou-Kong allait reprendre la parole pour lui adresser encore quelques questions, lorsque, tout à coup, de violents sanglots éclatèrent derrière le rideau et vinrent jeter le jeune homme dans un profond émoi.

Le lecteur devine sans peine d'où viennent ces sanglots : C'est Mme Mei qui, par ce récit, vient d'apprendre que son fils Liang-Yü, le compagnon de fuite de Tch'ouen-Shêng, a été violemment séparé de lui par les soldats de ronde, qu'on ne sait où il p2.128 s'est sauvé et si même il est vivant ou mort. Elle n'a pu retenir ses sanglots ; affolée, elle sort de derrière le rideau, et, les yeux baignés de larmes, vient presser Tch'ouen-Shêng dans ses bras.

— Mon cher neveu ! s'écrie-t-elle, pourquoi, vous qui étiez près de mon fils [1], avez-vous perdu ses traces ? Ah ! j'en mourrai de douleur !

Et la pauvre mère, sanglotant, serre Tch'ouen-Shêng sur son sein.

Cette scène avait tellement stupéfié la vieille pêcheuse et sa fille, qui n'y comprenaient rien, qu'elles regardaient ébahies les deux acteurs. Tch'ouen-Shêng lui-même se demandait ce que tout cela signifiait ; enfin, se relevant de terre, il alla se placer sur l'un des côtés de la salle. K'iou-Kong lui-même s'était levé de son siège.

— Ma sœur, dit-il, ne vous attristez pas ainsi ! Permettez que je demande encore quelques détails.

Puis, s'avançant vers Tch'ouen-Shêng, il lui tendit la main.

— Relevez-vous, mon cher neveu ! lui dit-il.

— Excellence, oserai-je vous demander votre honorable nom ? interrogea vivement Tch'ouen-Shêng ; alors, seulement, j'oserai me relever pour vous saluer, le front dans la poussière.

— Je suis K'iou Yang-Kou, l'oncle maternel de Mei Liang-Yü ;

puis, désignant Mme Mei : p2.129

— Et voici sa mère !

Ces paroles étaient pour Tch'ouen-Shêng la clef du mystère [2]. Il se relève à l'instant et, faisant un salut les poings levés :

— Ainsi, je me trouve aujourd'hui en présence de mon vénérable oncle ! fait-il. En vérité, c'est un bien fait inespéré de la Providence, une grâce du Ciel !

Et il se dispose à se jeter à terre pour lui faire ses révérences, mais K'iou-Kong le retient.

---

[1] En chinois : votre beau-frère. — *Lang-kiou* est le titre par lequel on s'adresse au mari de sa sœur ; le mari lui-même appelle son beau-frère *kieh-fou*.
[2] Littéralement : la racine et les raisons.

— Tout à l'heure, cher neveu ! lui dit-il. Attendez que vous ayez changé de costume, vous vous acquitterez ensuite de vos devoirs.

La vieille Tcheou avait tout entendu : déjà elle se sentait dans une béatitude extrême, lorsque, pour comble de surprise, elle vit Mme Mei s'avancer vers elle et lui tendre la main, en disant :

— Ma parente ! relevez-vous, je vous prie !

En s'entendant appeler, par la noble Mme Mei, « ma parente ! » le ravissement de la vieille Tcheou ne connut plus de bornes [1] ; elle se dressa vivement sur ses pieds pour la recevoir, Mme Mei releva également Yü-Kieh et l'examina avec attention : elle la trouva charmante à ravir. Alors, toutes trois, se tenant par la main, entrèrent dans les appartements réservés. Mme Mei donna l'ordre aux domestiques d'apporter des vêtements pour Mme Tcheou et sa fille ; celles-ci, sous leurs nouvelles toilettes, vinrent p2.130 échanger les salutations d'usage avec Mme K'iou et Mlle Yün-Hsien ; puis toutes s'assirent, et commença une conversation intime.

Quelques instants après, Tch'ouen-Shêng, également transformé, entra, à son tour, accompagné de K'iou-Kong, qui lui tenait les mains. Le jeune homme salua d'abord Mme Mei.

— J'ignorais, dit-il, que la vénérable personne de ma tante fût ici ; pardonnez à votre neveu devenir si tard vous rendre ses devoirs.

— Je ne prévoyais point moi-même, répondit Mme Mei, que vous viendriez par hasard jusqu'ici. Comment, sans cette rencontre providentielle, aurions-nous pu nous trouver l'un et l'autre ?

Tch'ouen-Shêng vint ensuite s'incliner devant K'iou-Kong et sa noble épouse, puis il échangea avec Mlle Yün-Hsien les saluts de parenté, et

---

[1] *Tch'in-fou, tch'in-mou*, père-mon-parent, père-ma-parente, — sont des termes usités entre les parents de deux époux.

tous deux commencèrent à s'appeler cousin et cousine. La vieille Tcheou et Yü-Kieh en firent autant ; chacun s'assit.

Mme Mei prit la parole :

— Cher neveu ! dit-elle, mon fils était parti pour aller à Yi-Tchêng dans la famille de son beau-père et de sa belle-mère Heou : comment se fait-il qu'il se soit rendu dans votre honorable demeure, où il a contracté une alliance imprévue ? Je ne puis deviner quelles raisons l'ont fait agir ainsi : puis-je vous prier de m'expliquer cela en détail ?

— Chère tante, fit Tch'ouen-Shêng, mieux vaudrait ne point parler de 'Heou-Louan ! car si l'on fait p2.131 allusion à ce scélérat [1], on ne peut, en vérité, manquer de soulever contre lui une indignation profonde !

— Comment cela ? interrogea Mme Mei.

Tch'ouen Shêng raconta alors ce qu'était réellement 'Heou-Louan, son oubli de ses liens de famille, le dévouement fatal de Hsi-T'ong pour son maître et le salut inespéré de ce dernier à Yang-Tcheou ; il narra tout de point en point.

Mieux eût valu que Mme Mei n'eût rien appris de ces événements, car, après avoir écouté, sa vue s'obscurcit, la colère lui monta au cerveau [2], elle s'affaissa sur elle-même.

Cette émotion va-t-elle donc la tuer ?

Que le lecteur daigne encore prêter l'oreille : il trouvera des détails dans le prochain chapitre.

@

[1] En chinois : cette vieille brute.
[2] En chinois : la colère lui attaqua le cœur.

CHAPITRE XXIX

@

Tch'ouen-Shêng devient l'enfant adoptif des K'iou. Mei Liang-Yü entre, sous un nom emprunté, dans le yamên de Tseou Po-Fou.

p2.132 Mme Mei avait écouté tout au long le récit de Tch'ouen-Shêng ; mais, insensiblement saisie par l'angoisse [1] et la colère, elle s'affaissa tout à coup sur elle-même. Terrifiés à cette vue, K'iou-Kong, sa femme, Yün-Hsien, la vieille Tcheou, Yü-Kieh, tous se précipitent pour la relever ; ordre rapide est donné aux domestiques d'apporter de l'eau bouillante ; on lui en fit prendre quelques gorgées.

— Cher enfant ! soupira-t-elle en revenant à elle, ta pauvre mère ne songeait qu'à te recommander l'application à l'étude, pendant ton séjour à Yi-Tchêng : pouvais-je [2] savoir, hélas ! que 'Heou-Louan, ce monstre à la face humaine, au cœur de brute, non content d'oublier les liens qui l'unissaient p2.133 depuis longtemps à toi, irait encore, pour flatter les despotes, jusqu'à te traiter comme le fils d'un rebelle ? Sans cette énergique et fidèle compagnon qui s'est sacrifié à ta place dans la prison, ne succombais-tu pas à ces embûches ! À ton arrivée à Yang-Tcheou, ton oncle Tch'ên, après t'avoir prodigué les marques de sa vieille amitié pour nous, voulait en outre te garder dans sa maison pour devenir le gendre de son choix, et, de nouveau, voilà ce misérable Lou-Tch'i, qui, vouant ta fiancée à la mort, l'envoie chez les Barbares du Nord, et te jette par le monde, mon pauvre enfant, comme une feuille errante entraînée par le vent [3] ! Hélas ! qui pourrait dire si tu es à cette heure vivant ou mort ?

---

[1] *Hsin-hsouan*, amertume du cœur, — se dit de l'émotion qu'on éprouve à l'annonce d'une nouvelle affligeante.

[2] Je rappelle au lecteur que ce changement de personne est des plus fréquents dans le monologue chinois ; je le respecte quelquefois pour donner une idée du genre.

[3] *P'iao-lo*, tombé comme une feuille desséchée dans un tourbillon de vent, — errant et vagabond ; exilé.

Ces tristes réflexions redoublaient sa douleur et son chagrin : néanmoins, M. et Mme K'iou, par leurs tendres exhortations, réussirent à calmer son désespoir.

Cependant, K'iou-Kong et sa noble femme s'étaient occupés de faire préparer un banquet. Or, Mme Mei, remarquant les attentions que son frère et sa belle-sœur prodiguaient à Tch'ouen-Shêng, se tourna subitement vers K'iou-Kong.

> — J'ai une humble proposition à vous faire, lui dit-elle ; seulement, je me demande si elle vous agréera.
>
> — Que pouvez-vous avoir à commander à votre humble cadet, ma sœur ? fit K'iou-Kong : vous savez bien qu'il n'est rien que je n'approuve de vous.
>
> — p2.134 Mon neveu Tch'ên se trouve ici comme un pauvre exilé, et, quoique le fils de votre ancien camarade de promotion, il ne pourra supporter cette pensée, d'autant plus que, moi, [sa seule parente ici,] je dois vivre retirée dans l'appartement intérieur : il ne peut donc tenir beaucoup à demeurer chez vous.

Du reste, tous deux, sans héritier mâle, vous n'avez que votre fille Yün-Hsien, ce qui empêche le jeune Tch'ên d'avoir ses allées et venues libres dans votre maison. Suivant mon humble avis ne vaudrait-il pas mieux lui faire prendre votre nom de K'iou, et recevoir les [huit] révérences qui feront de vous ses parents adoptifs ? Dès lors, du matin jusqu'au soir, plus d'embarras pour personne : à l'intérieur comme au dehors, l'esprit en repos, il pourra se livrer plein d'ardeur à l'étude, atteindre aux honneurs, et, plus tard, qui sait ?...

Là, baissant la voix, Mme Mei glisse à l'oreille de son frère quelques mots à propos de certaines fiançailles [1].

---

[1] Mme Mei fait ici allusion à la possibilité d'un mariage entre Tch'ouen-Shêng et Yün-Hsien, la fille de K'iou-Kong.

M. et Mme K'iou se sentirent à ces mots pénétrés d'une vive joie, et, s'adressant à Tch'ouen-Shêng :

— Nous n'oserions pas, cher neveu, vous presser d'accepter ! lui dirent-ils.

À peine eut-il appris que K'iou-Kong ne songeait à rien moins qu'à faire de lui son fils adoptif [1], que p2.135 le jeune homme se précipita vivement vers les deux époux.

— Les ordres de mon oncle et de ma tante sont comme le pain qu'on tend au malheureux qui meurt de faim ! s'écria-t-il. Seulement, saurai-je, avec ma triste destinée, me montrer digne de votre protection et de vos enseignements ? Puisque vous daignez m'élever à tant d'honneur, que mon vœu le plus ardent soit de rester toujours comme un fils au bas de vos genoux pour vous servir !

— Puissé-je vous appeler mon fils ! répliqua K'iou-Kong en laissant éclater sa joie, et le désir de toute ma vie est rempli !

Dès qu'elle les vit des deux côtés ainsi d'accord, Mme Mei s'approcha d'eux :

— Eh bien ! fit-elle, qu'aujourd'hui même, ici, en face de ces lampes, mon digne neveu s'avance et déclare vous reconnaître pour son père et sa mère !

Le jeune homme disposa à la hâte deux fauteuils.

— Mon père, ma mère, dit-il, daignez vous asseoir en haut : voici votre enfant prêt à vous faire ses révérences !

Se portant en avant, Mme Mei retint de force les deux époux et les obligea à recevoir huit révérences profondes. Puis, Tch'ouen-Shêng, tourné vers sa tante, s'acquitta également envers elle des saluts de circonstance ; Mme Mei invita alors Yün-Hsien à se produire, et les deux jeunes gens échangèrent les révérences de rigueur entre le frère et la

---

[1] *Kouo-ki* se dit également d'une personne qu'on adopte comme fils ou comme membre du même clan.

sœur. Après quoi, Mme Tcheou et Yü-Kieh s'entretinrent avec p2.136 Mme Mei et sa nièce des nouveaux liens de parenté qui les unissaient.

C'est le cas de dire dans le langage du poète :

Hélas ! en butte aux persécutions d'un misérable libertin, il est perdu, nous disions-nous.

Qui aurait cru [en effet] qu'un vénérable magistrat porterait secours au pauvre abandonné ?

Le voici déjà établi au sein d'une somptueuse demeure :

Dans quelques années, au comble des honneurs [1], il exterminera le traître.

Toutes ces cérémonies terminées, les domestiques vinrent annoncer que la table était prête. Aussitôt, s'emparant du bras de son noble fils, K'iou-Kong le conduisit au banquet préparé pour eux dans le salon de derrière ; et, dans le salon du milieu, restèrent Mme Tcheou, à qui fut décernée la place d'honneur, les deux nobles dames se faisant vis-à-vis, ainsi que Yü-Kieh et Yün-Hsien, qui prirent place suivant le rang assigné par leur différence d'âge. Ce fut ce jour-là un festin des plus somptueux. Jamais encore la vieille Tcheou ne s'était trouvée à pareille fête, devant une table si richement décorée d'ustensiles d'or et d'argent ; elle était au comble de la joie et, reportant avec complaisance ses pensées sur son gendre et sa fille, elle se disait en elle-même : p2.137

> — À quoi suis-je redevable de tous ces honneurs que l'on me rend aujourd'hui, si ce n'est d'avoir donné le jour à une fille si heureusement favorisée du sort ? Autrement, comment deux nobles dames et cette honorable demoiselle daigneraient-elles me faire les honneurs de cette table ? Rien de surprenant que le devin ait exigé de moi cinq mesures de riz ! Et moi qui lui en voulais, croyant qu'il n'agissait de la sorte qu'afin d'exploiter ma position de pauvre veuve ! Ma foi, si j'avais su

[1] *Ki-ti*, atteindre aux honneurs littéraires, c'est-à-dire gagner ses degrés, — se dit spécialement des docteurs qui, lors des concours, se trouvent classés dans la première liste ; n'est évidemment ici qu'une figure pour les hautes dignités de l'État auxquelles les grades littéraires permettent d'arriver.

qu'il tirait si merveilleusement les horoscopes, je lui aurais donné un *tan* [1] de riz ; ça valait bien cela !

Mais laissons-les à leur festin dans le salon intérieur et revenons à Tch'ouen-Shêng, que nous avons vu se rendre dans le salon de l'arrière. Le banquet y avait été préparé d'avance et l'on n'eut plus qu'à charger quelques domestiques d'aller dans la bibliothèque porter aux secrétaires principaux l'invitation de vouloir bien y assister. Peu d'instants après, les invités étaient présents, et comme ils savaient déjà que K'iou-Kong avait adopté Tch'ouen-Shêng, ils lui en présentèrent aussitôt leurs congratulations et échangèrent avec le jeune homme les révérences d'usage ; puis on s'attabla. Le vin circula trois fois à la ronde, et deux services différents se succédèrent [2]. p2.138

— Vénérables messieurs, dit en souriant K'iou-Kong à ses convives, j'atteins bientôt la cinquantaine et je n'avais pas encore de fils ; mais voilà qu'aujourd'hui, au moment même où j'y comptais le moins, j'en obtiens un [dans ce jeune homme] ! N'est-ce pas jouer de bonheur au milieu même de l'infortune ?

— Ce noble monsieur [3] que vous venez de prendre pour votre fils, vénérable maître, répliquèrent les convives en le complimentant, ajoutera encore au lustre de votre gloire et vous prépare de grandes joies dans l'avenir !

Après avoir reçu les congratulations de ses convives, K'iou-Kong se tourna vers Tch'ouen-Shêng :

— Mon fils, lui dit-il, à présent que vous voici installé chez moi, il est indispensable que vous changiez vos noms. Plus

---

[1] Picul ou mesure de cent livres chinoises, — environ 60 kilog. 45, mesure de commerce.

[2] Il est d'usage dans les grands dîners chinois de faire, durant la cérémonie, une ou plusieurs pauses ; on se lève de table, on cause, on fume, et, pendant ce temps, les domestiques desservent, nettoient la table et disposent un nouveau service. Chaque service ne comprend pas moins, souvent, de 50 à 60 plats.

[3] *Shih-hsiong*, littéralement : monsieur mon contemporain, — se dit par politesse du fils ou du frère d'un ami, entre gens de qualité. *Shih-mei*, madame, est un terme analogue pour la fille ou la sœur de cet ami.

tard, quand votre vénérable père sera à l'abri de tout danger, vous pourrez les reprendre. Quel est à ce sujet votre avis ?

— Je ne puis qu'obéir avec soumission à vos ordres [1], répondit Tch'ouen-Shêng, se levant [par p2.139 respect]. Votre enfant oserait-il donc ne s'y point conformer ?

— Eh bien, si vous vous êtes présenté dans mon yamên, où vous m'avez ensuite salué [comme votre père adoptif], ce n'est que parce que Kiang-K'ouei [un natif du 'Ho-Nan,] vous avait ravi votre fiancée. Vous pourriez donc vous faire porter sur les registres-matricules du 'Ho-Nan et changer vos noms en ceux de K'iou-K'ouei, tout en gardant votre nom honorifique de Tch'ouen-Shêng.

— Le changement de nom que vous proposez, vénérable maître, serait fort à propos ! firent les convives.

Tch'ouen-Shêng se leva de table pour répondre :

— Je m'incline avec respect devant les imposantes décisions de Votre Excellence ! dit-il.

Sur ce, on se reprit à boire ; ce ne fut que fort avant dans la nuit que l'on quitta la table ; chacun se leva, et les convives rentrèrent dans la bibliothèque, pendant que K'iou-Kong, en compagnie de Tch'ouen-Shêng, se retirait dans ses appartements pour y prendre du repos.

Le lendemain matin, dès que le jeune homme eut achevé sa toilette, K'iou-Kong rassembla sa maison et déclara à ses gens qu'ils auraient à l'avenir à parler de Tch'ouen-Shêng comme du *ta-hsiang-kong* [2] p2.140 ou *noble fils du maître* ; il défendit, en outre, de répandre au dehors la nouvelle de ces événements.

---

[1] *Yên-ming*, commandements sévères ; — mais, ainsi que dans les expressions *kia-yên*, la sévérité de la famille, *yên-fou*, mon père sévère, etc., *yên* équivaut simplement à l'épithète paternel.

[2] *Ta-hsiang-kong* n'a pas d'équivalent en notre langue. *Hsiang-kong* est le titre qu'on donne par respect à un jeune homme de grande famille ; *ta* signifie simplement l'aîné des fils ; le deuxième fils serait appelé *êrh-hsiang-kong*, deuxième hsiang-kong, et ainsi des autres dans l'ordre de leur naissance.

Après déjeuner, K'iou-Kong et le jeune homme furent informés qu'on désirait leur parler dans l'appartement des dames ; ils passèrent aussitôt dans le salon du milieu.

— Notre mère Tcheou, leur dit Mme K'iou, voudrait aller en dehors de la ville faire ses adieux à ses amis et prendre chez elle ses dernières dispositions ; elle pourrait ensuite rester définitivement au milieu de nous.

— Ah ! ah ! fit K'iou-Kong, notre mère désire aller faire une promenade en dehors de la ville. Bien ! qu'on donne sur-le-champ l'ordre aux satellites de faire approcher la chaise à quatre porteurs !

La vieille Tcheou dressa ses cheveux, fit sa toilette, et, conduite par ses amis, elle passa dans le vestibule et monta en chaise ; elle fut aussitôt emportée rapidement vers les murs de la ville. Quatre ou cinq domestiques à cheval formaient escorte, et deux satellites, en tête du cortège, criaient pour faire ranger la foule. Au fond de sa chaise, la vieille Tcheou s'abandonnait à ses réflexions : « Vraiment ! je ne touche plus terre, me voici quasi élevée au rang des immortels ! songeait-elle en elle-même. Qui se serait jamais imaginé qu'aujourd'hui je recevrais tant d'honneurs ! »

La chaise se trouva bientôt sur les rives du fleuve.

Les pêcheurs, disséminés par groupes, se disaient en ce moment :

— p2.141 Qu'est-il donc advenu de la vieille Tcheou ? ne s'en est-elle pas allée hier porter plainte en justice ?

Quelqu'un, parmi eux, qui l'avait suivie la veille, répondit :

— Le gendre des Tcheou a gagné haut la main son procès [1]. Son Excellence le kün-mên a fait administrer quarante coups de bambou à Kiang-K'ouei ; quant à ses valets, on les a mis à la question, puis battus. Sa seigneurie Kiang s'étant retirée avec son fils et tous ses gens, nous allions nous en revenir

[1] En chinois : il a emporté un procès (vent) dessus, — gagné facilement sa cause.

aussi, lorsque, je ne sais pourquoi, on voulut recommencer l'enquête, et les trois Tcheou furent emmenés dans le *pan-fang.* Peu de temps après, on les fit entrer dans le salon réservé pour leur faire subir un nouvel interrogatoire. Lorsque nous vîmes cela, craignant de nous attirer quelque affaire, et comme, du reste, il se faisait tard, nous quittâmes tous la place. Quant à la mère Tcheou et à ses enfants, j'ignore si on les a remis en liberté.

Au moment même où les pêcheurs causaient ainsi bruyamment, ils aperçurent tout à coup les crieurs, l'escorte et la chaise de la vieille Tcheou descendre vers le fleuve ; puis ils saisirent ces mots :

— C'est ici !

La chaise fut à l'instant déposée sur le sol, et les domestiques, après s'être agenouillés, prononcèrent respectueusement ces paroles :

— Que madame veuille bien mettre pied à terre !

p2.142 Ils lèvent précipitamment les rideaux, et l'on voit sortir une noble dame, vêtue d'une longue robe de soie, la tête richement parée de perles et de plumes [1] ; elle se dirige, suivie de tout le cortège, vers la barque des Tcheou.

— Eh ! fit quelqu'un qui crut la reconnaître, voilà une noble dame qui ressemble singulièrement à la mère de Yü-Kieh !

Une femme, plus hardie que les autres, s'avança tout près de la barque :

— Eh ! oui, s'écria-t-elle après l'avoir examinée quelques instants, c'est bien notre vieille mère Tcheou !

À cette nouvelle, une vive agitation se produit parmi les pêcheurs ; bientôt trente ou quarante barques de pêche godillent vers la rive, chacun

---

[1] *Tchou-ts'ouei*, perles et plumes. — On dit mieux : *tchou-wei, ts'ouei-jao*, la tête entourée de perles et ceinte de plumes, ce qui désigne les riches parures de tête des dames chinoises. Il n'existe en Chine pour les femmes ni chapeau ni bonnet : elles dressent avec beaucoup d'art leurs cheveux et y ajoutent comme ornements des perles ou des fleurs.

accourt pour offrir ses respects. Pendant ce temps, Mme Tcheou avait fait un petit paquet de quelques objets de valeur et l'avait remis aux cavaliers de l'escorte. Alors, tous les pêcheurs l'interpellèrent à la fois :

> — Ah ! ah ! Mme Tcheou, criaient-ils, vous voilà donc maintenant dans les grandeurs !

Or, parmi la foule, se trouvait une pauvre pêcheuse dont le bateau était en ruines.

> — Ma bonne vieille dame, lui dit-elle, à présent p2.143 que les ans vous accablent, vous avez donc enfin votre petite part de bonheur !
>
> — Tout cela n'est dû qu'au mérite de mon gendre, répliqua la vieille Tcheou ; c'est lui qui me vaut tous ces honneurs. Mais, tenez, mon amie, je vous ai toujours connue dévouée et honnête femme ; n'ayant rien autre chose pour vous témoigner ma considération, je vous donne tout l'aménagement de mon bateau ; gardez cela en souvenir de moi !

La pauvre femme se confondit en remercîments et prît immédiatement possession du bateau. Puis, Mme Tcheou, toutes ses affaires ainsi réglées, prit congé de la foule, remonta dans sa chaise et fila vers le palais du Kun-mên.

[À partir de ce jour,] la mère Tcheou et sa fille devinrent les compagnes assidues de Mme et de Mlle K'iou. De son côté, Tch'ouen-Shêng, tranquille désormais dans sa nouvelle demeure, s'appliqua tout entier à l'étude. Aussi nous les laisserons en ce moment pour nous occuper de Mei Liang-Yü.

Notre héros a donc changé de nom et se fait appeler Mou Jong-Mêng ; sur les recommandations de Fêng-Kong, nous l'avons vu suivre Tseou Po-Fou et arriver dans son yamên. Là, dépêches ou documents officiels de toute nature, tout passe entre les mains de Mei-Pi, qui règle chaque chose. Comme il possède un talent vraiment hors ligne, ce travail lui coûte peu de peine, et ses vastes connaissances le mettent à

même de traiter sans le moindre embarras les p2.144 questions les plus compliquées. Aussi, dans toute la province qu'administre [Tseou-Kong], les fonctionnaires sont intègres, les sujets soumis, et le peuple, au sein de l'abondance, révère Tseou, le censeur, à l'égal d'un Dieu [1] ; les rues retentissent littéralement de ses louanges. Tseou-Kong professe une profonde admiration pour le jeune homme ; témoin, à chaque instant, de la noblesse de ses paroles et de la loyauté de son cœur, [il sait] qu'il n'accepterait jamais de ces vils métaux, l'or et l'argent [2]. Aussi, de temps en temps, lui fait-il don de quelque objet de prix [3]. Liang-Yü redouble d'ardeur et de soin il n'est pas un détail d'une affaire qu'il n'examine et ne pèse scrupuleusement [4]. Il ne s'endort le soir que vers la troisième heure [5] et se lève, le matin, avant l'aube ; sa main est infatigable, il apporte une diligence sans pareille aux affaires.

Tseou-Kong, témoin de son zèle, ne l'accepte qu'à contre-cœur ; il l'engage fréquemment à prendre du repos, car il craint que son jeune ami n'abuse [de ses propres forces].

> — Les talents et les qualités de ce jeune homme sont vraiment admirables, se dit-il ; pour m'aider avec p2.145 plus de zèle dans les affaires, je crois même qu'il tient tous les siens éloignés de sa pensée. Mais j'y songe, voici ma fille Yün-Ying qui arrive en âge de prendre l'aiguille de tête [6], et mon jeune ami se trouve en ce moment seul et abandonné sur une terre étrangère ; si je le mariais à ma fille ! Les deux époux formeraient certainement un couple accompli. Seulement, ma fille est déjà grande et je ne puis guère moi-même lui faire

---

[1] En chinois : à l'égal d'un bouddha vivant.
[2] En chinois : ces substances jaunes et blanches, — l'or et l'argent.
[3] *Kou-wan*, objets de prix ou curiosités.
[4] *T'ouei-k'iao*, au propre, battre la mesure avec la main en composant des vers ; — au figuré, examiner, scruter les détails d'une affaire.
[5] De 11 heures à minuit.
[6] Le *ki* est une longue aiguille ou broche destinée à supporter le chignon sur le derrière de la tête ; les femmes mariées seules relèvent leurs cheveux et se servent du *ki*, pendant que les jeunes filles les portent en une seule tresse pendante sur le dos, — d'où *ki*, pris souvent comme signe de nubilité et de l'âge auquel on marie les filles : en principe et d'après les rites, 20 ans, mais, en pratique, de 15 à 16 ans.

entendre ces choses-là ; je ne vois non plus personne dans mon yamên qui puisse servir d'intermédiaire.

Ce problème lui travaillait continuellement l'esprit.

Or, un jour, on vint tout à coup de la porte latérale lui transmettre ces paroles :

— Un ordre impérial !

Tseou-Kong fit aussitôt dresser l'autel, et, lorsque, peu d'instants après, parut le décret, il le reçut [suivant le cérémonial ordinaire], rentra dans son yamên, brisa le sceau et lut : c'était un ordre qui le mandait à la cour ; Sa Majesté voulait l'interroger en personne sur la condition du peuple [dans sa province].

Sitôt qu'il eut pris connaissance de l'édit, Tseou-Kong lança une proclamation annonçant son départ pour la cour ; puis, ayant délégué un officier à la p2.146 garde des sceaux, il prépara dans sa juridiction les examens usuels et réunit les registres et les cadres du personnel civil et militaire. Tout ceci le tint fort occupé pendant quelques jours. Il écrivit alors une lettre à sa famille, dans laquelle il expliquait, secrètement et en longueur, comment il avait jeté ses vues sur son futur gendre ; cette lettre signée et scellée, il fit prier Liang-Yü de venir lui parler :

— Mon cher disciple, lui dit-il, ne pourriez-vous, quant à présent, vous retirer dans ma famille ? [Pendant mon séjour à la Capitale], sauf les quelques visites que j'aurai à faire, je me trouverai absolument inoccupé. [Allez donc chez moi,] en attendant que je vous écrive de venir de nouveau me rejoindre.

— Mais, fit Liang-Yü, Votre Excellence n'est sans doute appelée que pour quelques mois à la Capitale. Votre humble disciple ne pourrait-il vous attendre respectueusement ici ?

— Mon retour en charge dans cette région est entièrement soumis aux volontés de l'empereur ; il n'est pas dit qu'on ne me retienne indéfiniment à la Capitale. Du reste, ma

résolution est arrêtée ; ainsi, cher disciple, ne cherchez pas à refuser. J'ai déjà donné des ordres, et si vous avez, d'ici là, le temps d'achever vos préparatifs de départ, vous pourrez dès demain matin vous mettre en voyage. Moi-même, je partirai bientôt pour la Capitale.

Devant de si vrais témoignages d'affection, Liang-Yü ne pouvait qu'accepter. Il fit donc le lendemain matin ses adieux à Tseou-Kong ainsi qu'à ses p2.147 collègues, les secrétaires du yamên, et prit la route de Ta-Ming-Fou.

Tseou-Kong demeura seul dans son yamên ; mais, au bout de quelques jours, son travail était terminé, et, après la remise des sceaux officiels, il partait à son tour pour la Capitale. Il va sans dire, qu'à peine arrivé au palais, il fut admis en présence de Sa Majesté ; il lui soumit immédiatement son rapport sur les qualités ou les défauts, les talents ou l'incapacité des fonctionnaires de chaque district, et présenta, en outre, un exposé de l'état des populations de la province, ainsi que les rôles d'inspection du personnel officiel. Tout fut examiné et trouvé dans l'ordre le plus parfait. Le Fils du Ciel, pénétré de satisfaction et reconnaissant son habileté dans la direction des affaires publiques ainsi que son dévouement à l'État, le nomma sur-le-champ vice-président au ministère de la Guerre, poste dont les attributions devaient le retenir à la cour. Tseou-Kong dut, [ce jour-là,] avant de quitter l'audience, adresser ses remerciements au souverain.

Le lendemain, il fut fort occupé par ses visites à ses anciens camarades de promotion et à ses connaissances, attachés les uns et les autres à des postes de diverse importance. Puis il prit part à la direction des affaires de sa nouvelle charge. Étant allé présenter ses devoirs à Fêng-Kong, il eut longuement à s'entretenir avec lui au sujet de Mou-Jong ; Fêng-Kong était dans le ravissement, car [tout prouvait, — comme il se plaisait à le dire —], que ses yeux ne l'avaient p2.148 pas trompé. Tseou-Kong fut donc très affairé et ne trouva pas un instant de loisir pendant plus d'un mois ; alors, seulement, il put écrire à sa famille une lettre qu'il expédia par un courrier spécial.

Cependant, Mei Liang-Yü, accompagné de quelques domestiques, était parti pour la résidence des Tseou ; c'était un long voyage à faire ; néanmoins, il atteignit [sans accident] la préfecture de Ta-Ming. Après avoir invité le jeune homme à s'asseoir dans le grand salon, les domestiques envoyèrent immédiatement un message dans l'appartement réservé et firent remettre à leur maîtresse la lettre [qu'apportait Liang-Yü]. Mme Tseou l'ouvrit et la parcourut d'un bout à l'autre ; en un instant, elle sut donc que le jeune M. Mou était un des favoris de son mari, et fut également mise au courant de la question du mariage projeté de sa fille. Elle donna l'ordre de retenir le jeune homme à demeure dans la bibliothèque réservée, et chargea ses domestiques de recommander aux servantes et aux garçons de bibliothèque de le servir avec la plus grande attention et de se bien garder de lui manquer d'égards. S'adressant ensuite à sa fille :

> — Ma chère enfant, lui dit-elle, je m'attristais tout à l'heure de n'avoir point écrit à votre père ; j'étais loin de penser qu'il était de nouveau retourné à la Capitale. La lettre qu'on vient de me remettre est spécialement relative à votre mariage, et c'est le jeune M. Mou qui a été chargé de nous l'apporter ici.

p2.149 Mlle Yün-Ying rougit à ces paroles, et, tournant les talons, s'enfuit dans son appartement privé.

Pendant ce temps, Liang-Yü s'était assis dans le salon ; dès qu'il eut pris le thé, il envoya les garçons de bibliothèque demander pour lui à leur maîtresse l'honneur de lui présenter ses respects. Impatiente elle-même de voir le jeune homme, afin de juger de sa tournure, Mme Tseou ordonna d'abaisser le rideau [du salon intérieur] et s'avança jusqu'à l'entrée. Le jeune Mou se leva aussitôt, et, s'étant approché du rideau, s'inclina jusqu'à terre.

> — Daignez, noble dame, vous asseoir en haut, dit-il, et permettez à un humble étudiant de vous adresser ses humbles salutations !

Mme Tseou lui fit en retour une révérence.

— Je n'oserais [1], répondit-elle. Mon mari a été trop heureux d'avoir eu dans son yamên l'assistance de votre haut talent, monsieur ; il m'en a souvent parlé. Et pourtant vous ne dédaignez pas de vous abaisser aujourd'hui jusqu'à visiter notre humble demeure. Mais personne ne peut vous en faire les honneurs, et je tremble qu'on ne vous y manque d'égards : de grâce, ne vous en formalisez pas !

— Vos paroles, noble dame, me pénètrent d'une p2.150 inexprimable confusion, répliqua Liang-Yü. Déjà, dans la demeure de mon vénérable maître, j'ai été l'objet de sa sollicitude et de ses soins ; voilà que mon médiocre et indigne talent me vaut en outre tous ces éloges ! En vérité, c'est à en mourir de honte !

— Que dites-vous là ? répartit Mme Tseou.

Et, s'adressant aux garçons de bibliothèque :

— Ayez les plus grands égards pour M. Mou, recommanda-t-elle ; placez ses bagages et sa literie dans la bibliothèque réservée.

Liang-Yü ayant pris congé d'elle, Mme Tseou revint dans le salon de l'arrière, d'où elle envoya l'ordre de préparer un banquet pour fêter la bienvenue [1] du jeune homme ; puis, vers le soir, elle lui dépêcha une servante avec ces mots :

— Noble monsieur, ma maîtresse vous envoie ses salutations respectueuses. Comme elle n'a personne ici qu'elle puisse charger de vous faire les honneurs de la table, elle vous prie de boire votre vin à loisir.

Liang-Yü répondit à la servante :

---

[1] Formule de remercîment. Comme le lecteur le comprend sans doute, les deux interlocuteurs se parlent sans se voir ; en l'absence de son mari, le chef de la famille, Mme Tseou ne peut en effet se produire devant ses visiteurs ; elle les voit cependant elle-même en soulevant un coin du rideau, mais c'est là même une indiscrétion.

[1] *Kieh-fêng*, aller au-devant du vent, — comme *hsi-tch'ên* laver la poussière, se dit du repas de bienvenue qu'on donne à un ami.

— Veuillez, je vous prie, exprimer toute ma reconnaissance à votre maîtresse. Je regrette de causer ici tant d'embarras [1].

La servante s'inclina et alla à l'intérieur porter cette réponse.

p2.151 Ce jour-là donc, Liang-Yü, seul à table dans la bibliothèque, but quelques tasses de vin ; puis, son repas terminé, il se leva et se retira dans sa chambre ; après s'être lavé les pieds et les mains, il se mit au lit. Les domestiques desservirent et s'en allèrent de leur côté prendre leur repos.

Cependant, Mei Liang-Yü, après une quinzaine de jours chez les Tseou, trouva qu'il avait beaucoup plus de loisir qu'au yamên ; il se mit, dans son cabinet, à passer toutes ses journées à l'étude. Pénétrée d'une vive affection pour lui, Mme Tseou lui offrait de temps en temps du thé et du bouillon ; c'était toujours à quelque servante qu'elle confiait le soin de les lui remettre ; mais, Liang-Yü, remarquant toutes ces attentions, craignait qu'elle ne le compromissent aux yeux des étrangers ; il dit donc un jour [2] aux servantes :

— À l'avenir, lorsque madame m'enverra quelque objet en présent, veuillez, je vous prie, charger mes garçons de bibliothèque ou quelque petite servante de me le remettre ; car je crains que des jeunes filles, déjà d'âge à coiffer l'aiguille de tête [1], ne prêtent à des propos.

Les servantes rapportèrent fidèlement ces paroles à leur maîtresse.

Cependant, nous ignorons encore si Liang-Yü et p2.152 Hsing-Yüan finirent par se rencontrer de nouveau. Nous invitons donc le lecteur à prêter l'oreille au chapitre suivant : il y trouvera d'intéressants détails.

@

---

[1] *Kiao-fan*, causer du tracas, de l'ennui, — expression polie dans la bouche d'un convive.
[2] Le texte porte : constamment
[1] Expression chinoise ; déjà nubiles, déjà d'âge à se marier.

CHAPITRE XXX

@

Une noble dame comble à dessein de ses attentions un hôte distingué. La jeune Tch'ouen-Hsiang dérobe secrètement l'aiguille aux crabes de jade.

p2.153 Après avoir écouté le rapport de ses servantes :

— Bah ! fit Mme Tseou, il est comme tous les jeunes gens de son âge et tient à écarter les soupçons. Continuez à l'avenir à le servir comme auparavant, et n'allez pas, parce qu'il vous a dit ces paroles, chercher à l'éviter !

— Il suffit ! répondirent les servantes.

Cependant, Liang-Yü, n'ayant constamment rien à faire dans la bibliothèque, se mit à songer en lui-même :

« Cette aiguille d'or dont Mlle Hsing-Yüan m'a fait présent, se dit-il [un jour], jusqu'ici sans un moment de loisir, ni jour ni nuit, dans le yamên, je n'ai pu l'examiner avec attention, mais maintenant, ici, dans la maison des Tseou, rien ne me tient occupé.

Aussitôt, il ouvre sa malle, en sort l'aiguille d'or, et, la tournant sous toutes ses faces, l'examine avec p2.154 attention. C'était une aiguille de femme à trois crabes, montée d'or, d'un fini et d'une beauté sans pareils. Alors, les paroles [de sa fiancée], au moment où elle lui remettait ce bijou, lui reviennent à l'esprit ; il prend son pinceau et se met à écrire les vers de Hsing-Yüan. Malgré lui, des larmes jaillissent de ses yeux ; mais, n'osant s'abandonner à toute la violence de sa douleur, il réprima ses sanglots.

Bien des jours se passèrent ainsi, et, comme il en oubliait le boire et le manger, il commença insensiblement à pâlir et à s'amaigrir : chaque jour ne fit qu'empirer son état. Les servantes qui lui apportaient les présents [de Mme Tseou] n'entraient plus dans la bibliothèque sans le

surprendre, tantôt penché sur son lit, tantôt incliné sur sa table, les yeux rouges de larmes. L'interrogeaient-elles ? il ne répondait pas ; la douleur semblait l'avoir anéanti.

— Bah ! se disaient-elles, c'est qu'il rêve de sa famille et de son pays !

Et elles n'y prêtaient point autrement attention.

Mais, parmi les servantes attachées au service de Mlle Yün-Ying, se trouvait une petite esclave, dévouée corps et âme à sa maîtresse ; elle s'appelait Tch'ouen-Hsiang. [Un jour], épiant [le jeune homme], elle surprit son secret. Comme il ne convenait pas de le dévoiler ouvertement, elle s'en revint dans le salon de derrière, tout en ruminant en elle-même. Arrivée dans la chambre de sa jeune maîtresse, elle la trouva seule en ce moment.

— Mademoiselle, votre petite esclave a quelque p2.155 chose à vous communiquer, murmura-t-elle à voix basse, quelque chose de très difficile à dire.

— Qu'est-ce ? Parle vite ! répliqua la jeune fille. À quoi bon de tels airs ?

— Je ne suis pas curieuse de mon naturel [1], fit Tch'ouen-Hsiang ; seulement, tous les jours, je vois M. Mou dans son cabinet, qui ne pense ni à boire ni à manger, qui pleure toujours, et toujours tient à la main une certaine chose qui lui arrache de gros soupirs ; sitôt qu'il entend venir quelqu'un, il s'empresse de la cacher avec soin... ; je me demande ce que tout cela veut dire ?

Les joues de Mlle Yün-Ying se couvrirent de rougeur.

— Mais... s'il pleure ainsi, dit-elle, c'est sans doute qu'il pense à sa famille et à son pays. Quel est donc cet objet qu'il a en sa possession et comment sais-tu cela ?

---

[1] En chinois : ce n'est pas que je sois ainsi, — c'est-à-dire, curieuse, comme l'implique ce qui suit.

— Oh ! répliqua Tch'ouen-Hsiang, je n'ai vu que par accident. Je ne sais quel peut être cet objet. Mais attendez qu'il quitte un instant son cabinet et je le lui enlèverai pour vous le faire voir, mademoiselle.

Yün-Ying allait lui défendre d'agir ainsi, lorsqu'elle vit entrer sa sœur aînée : ceci l'arrêta. Les deux jeunes filles passèrent aussitôt dans l'appartement de leur mère.

À peine eut-elle vu les deux demoiselles s'éloigner, que Tch'ouen-Hsiang se dirigea à la dérobée vers la p2.156 bibliothèque. Dressant la tête, elle jeta un regard à l'intérieur et s'assura que M. Mou n'y était pas. Alors, marchant avec précaution sur la pointe des pieds, elle se glissa dans le cabinet. Tous les livres épars sur la table portaient des traces de larmes. Étendant la main, elle ouvrit le tiroir et l'inspecta : sur le dos d'un volume reposait une aiguille de femme, en or ! Elle s'en saisit avec précipitation, la glisse dans sa manche, et, s'esquivant de la bibliothèque, file tout droit vers l'intérieur de la maison.

Or, Liang-Yü, qui avait eu besoin de sortir pour quelques instants [1], revint bientôt, et, comme il se lavait les mains, il improvisa les vers suivants :

Hélas ! jadis sur le Shang-T'aï,
Nous ne pouvions nous arracher l'un à l'autre !
Qu'y faire ?... Ma triste destinée m'a plongé dans le malheur.
Mais, cette aiguille d'or est, pour la vie future, le gage de notre réunion !

En murmurant ces vers, il arrive dans son cabinet et remarque qu'on a dérangé les livres placés sur sa table : un soupçon lui traverse l'esprit, il ouvre précipitamment le tiroir et y jette les yeux : la broche n'y est plus ! L'angoisse le mord au cœur ; il bouleverse l'un après l'autre tous ses livres : c'est en vain, il ne voit aucune trace. Alors, la rage et le désespoir s'emparent de lui, il se prend à sangloter violemment :

---

[1] *T'ien-tsing*, le foyer ou puits du Ciel, — espace ou cour réservée entre deux corps de bâtiments.

— p2.157 Hélas ! s'écrie-t-il, je ne pouvais que me dire : Vois sa parure et pense à elle [1] ! et je pouvais du moins m'appuyer sur ce gage d'amour ! Ah ! j'ignorais encore toute l'amertume de mon sort ! Une simple aiguille d'or, je ne puis même pas la conserver : il faut qu'un détestable bandit vienne me la ravir ! En vérité, celui-là qui m'a pris mon bijou est bien mon plus mortel ennemi ! C'en est fait de mon destin ; oui, je le sens, je n'ai plus longtemps à vivre ! Mais, lorsque, dans les Enfers, je me trouverai en présence de Mlle Hsing-Yüan, s'il faut avouer que depuis longtemps j'ai perdu cette aiguille, de quel front oserai-je lever les yeux sur cette pure et loyale fille !...

Il pleurait comme un homme ivre et fou de douleur.

Soudain, les deux garçons de bibliothèque apportèrent son dîner et mirent le couvert.

— Monsieur, lui dirent-ils, daignez vous mettre à table.

Le pauvre Liang-Yü, éploré, leur répondit :

— Je n'ai pas besoin de manger ! emportez cela et mangez vous-mêmes ! Seulement, cet objet précieux, rapportez-le vite et rendez-le moi ; je vous offre de bon cœur deux taëls de récompense.

Les garçons de bibliothèque, qui ne pouvaient deviner la cause de son chagrin, lui demandèrent tous deux en même temps :

— p2.158 Quel peut être l'objet qu'a perdu monsieur pour pleurer de cette façon ?

— Cet objet-là, c'est ma vie ! répondit. Liang-Yü, les yeux baignés de larmes. Vite ! vite ! rapportez-le moi, et je vous donne sur l'heure une large récompense ! Si vous ne me le rendez, j'en vais instruire votre maîtresse, car je suis décidé à poursuivre cette affaire.

---

[1] En chinois : Qui regarde une selle pense au cheval.

— En vérité, monsieur, vos livres vous ont tourné la tête ! répliqua l'un des garçons. Dès le commencement et bien avant que monsieur ne vînt ici, cette bibliothèque était commise à nos soins ; elle renferme je ne sais combien d'antiquités et d'objets de prix, et si l'on voulait en dérober un seul article, on en retirerait, soyez-en sûr, plus de deux taëls d'argent. Mais jamais, ni l'un ni l'autre, nous n'avons recherché les petits bénéfices. Quel objet veut dire monsieur ? Est-ce que nous tenons à faire du profit, nous autres !

Liang-Yü ne pouvait que se rendre à des paroles si pleines de raison ; de nouveau éclatèrent ses sanglots, et, rentrant dans sa chambre, il se jeta sur son lit et se livra sans réserve à ses larmes.

Quant aux deux garçons, voyant leur maître refuser de dîner et s'étendre sur son lit, exclusivement livré à son chagrin, ils s'installèrent tous deux à table et se régalèrent ; puis, ramassant les tasses et les soucoupes, ils disparurent.

Pour revenir à Tch'ouen-Hsiang, dès qu'elle se fut emparée de l'aiguille d'or, elle retourna dans la p2.159 chambre de sa maîtresse, et, après s'être assurée que Mlle Hsing-Yüan n'y était point :

— Mademoiselle, fit-elle en riant et tout en présentant le bijou à Yün-Ying, cet objet qui fait tant soupirer M. Mou, le voici !

Yün-Ying s'en saisit et l'examina minutieusement : c'était une aiguille de tête en jade, montée d'or et d'un fini merveilleux.

— Et pourtant, murmura-t-elle tristement en elle-même, [mon père] nous parlait dans sa lettre d'un jeune sage, d'une loyauté à toute épreuve ! Mais qui, au dehors, est loyal et sincère, ne peut-il renfermer en son sein duplicité et trahison ! De quelle maison vient donc cette fille qui, au mépris de la décence et de l'honneur, lui engageant son cœur et sa foi, a voulu, en lui offrant ce gage, se l'attacher par des liens indissolubles ? Aujourd'hui, leur amour à tous deux est

brisé par la séparation, et lui, devant cet objet, s'attriste en son cœur : voilà donc ce qui le fait gémir et sangloter !

Baissant la tête et la face rougissante, elle ajouta :

— Bah ! je ferais mieux de n'y point songer ! À quoi bon m'occuper de lui ?

Elle rendit le bijou à Tch'ouen-Hsiang :

— Il se peut que, ne la voyant plus, il cherche cette aiguille, dit-elle ; va donc au plus vite la lui rendre !

— Il est à présent dans son cabinet, et ce n'est pas le moment d'aller l'y reporter ; je ne pourrai le faire qu'un autre jour, répliqua Tch'ouen-Hsiang.

p2.160 Elle jeta négligemment l'aiguille dans la cassette à bijoux de la jeune fille.

Après la découverte du vol de son bijou, Liang-Yü s'abandonna sans modération à son chagrin et finit bientôt par tomber dans une sorte de mélancolie noire [1]. Les garçons de bibliothèque, n'osant point cacher son état à leur maîtresse, se virent obligés de l'en informer. En apprenant que Liang-Yü était gravement malade, Mme Tseou adressa de vives réprimandes aux deux garçons et leur recommanda de redoubler de zèle à le servir ; puis elle envoya des gens prier un médecin de venir en toute hâte lui donner ses soins.

L'homme de l'art prit le pouls du malade.

— Le mal de ce jeune homme, prononça-t-il, a sans aucun doute pour cause l'exubérance des forces vitales, mais aussi quelque chagrin qui lui tient au cœur : c'est là ce qui a déterminé cette maladie.

Il laissa quelques médecines, écrivit une prescription et s'en retourna.

---

[1] Je rends par mélancolie noire l'expression *ssŭ-wou-tchih-ti*, littéralement : mal causé par la pensée [le regret] de l'objet [perdu].

Mme Tseou fit sans délai préparer les potions par les garçons de bibliothèque, auxquels elle enjoignit de nouveau la plus grande vigilance.

Deux jours se passèrent ; mais, de même qu'une pierre qu'on jette à l'eau, [les remèdes] ne produisirent aucun résultat : le mal empira de plus en plus.

Devant la tournure que prenaient les événements, p2.161 Mme Tseou éprouvait une anxiété extrême, et Mlle Yün-Ying, qui savait aussi l'indisposition du jeune homme, ne portait plus, comme sa mère, qu'un front soucieux.

Or, chaque matin, les deux jeunes filles se rendaient ensemble près du lit de leur mère pour lui présenter leurs respects. Un jour que Hsing-Yüan s'était levée plus tôt que de coutume, elle passa, dès qu'elle eut achevé sa toilette, dans la chambre de sa sœur ; celle-ci, devant son miroir, s'occupait à se coiffer.

— Ma sœur, vous êtes debout de bien bonne heure aujourd'hui, fit Hsing-Yüan en s'approchant.

— Daignez vous asseoir, ma sœur, répondît Yün-Ying en riant.

Hsing-Yüan continua à avancer jusqu'auprès de la toilette et remarqua alors, dans la cassette à bijoux, une aiguille dor, qui, [par sa forme,] lui rappela celles qu'elle portait elle-même ; elle avança négligemment la main et la prit pour l'examiner. Elle reconnut à l'instant le bijou dont elle avait fait présent à Mei-Liang sur la tour du Tch'ong-T'aï, dans le Ho-Pei.

— Ma sœur, demanda-t-elle, cette aiguille est-elle à vous ?

Yün-Ying ne savait que répondre.

— Oh ! fit-elle évasivement, elle était renfermée dans cette lettre que nous écrivit notre père avant de quitter son yamên.

À ces paroles, Hsing-Yüan se prit à songer. p2.162 « Cette aiguille était renfermée dans la lettre que nous a envoyée mon père adoptif

avant de quitter son yamên ? Mais alors, c'est que Mei-Liang [1] n'est plus !... Cette aiguille sera tombée par hasard entre les mains de mon père adoptif. S'il était encore de ce monde, ce bijou est-il donc un objet dont mon fiancé aurait pu jamais se séparer ! »

Des larmes, malgré elle, à cette triste réflexion, inondèrent ses yeux.

Sa toilette terminée, Yün-Ying tourna la tête et s'aperçut que sa sœur pleurait.

— Qu'avez-vous à vous attrister ainsi, ma sœur ? lui demanda-t-elle.

Puis toutes deux sortirent ensemble et vinrent dans l'appartement de leur mère prendre des nouvelles de sa santé. Mais Hsing-Yüan, après quelques instants, se leva et rentra dans sa chambre ; là, se jetant sur son lit, elle s'abandonna à de si violents sanglots, qu'elle en pensa mourir. Voyant son état désespéré, ses suivantes coururent en toute hâte en informer Mme Tseou et sa fille.

— Comment ! fit Mme Tseou surprise, ma fille aînée était ici, parfaitement bien, il n'y a qu'un instant encore ! Comment se fait-il qu'à peine dans sa chambre, elle se trouve si subitement indisposée ?

Suivie de sa fille, elle se rendit immédiatement dans l'appartement de Hsing-Yüan.

— Ma chère enfant ! s'écria-t-elle, qu'est-ce donc p2.163 qui vous rend si malade ? Vous avez sans doute négligé ce matin de vous vêtir suffisamment et vous aurez pris froid. Mais rassurez-vous ; après quelques jours de repos, je vous garantis qu'il n'en sera rien.

— Merci, ma mère, merci, ma sœur ! répondit Hsing-Yüan.

Mme Tseou s'employa pendant quelque temps encore à la tranquilliser ; puis, après avoir recommandé aux servantes de la

[1] En chinois : *Mei-lang*, mon mari Mei.

soigner avec la plus grande attention, elle sortit et donna sur-le-champ l'ordre à ses domestiques d'aller inviter M. Tcheou, docteur de la ville, à venir chez elle apporter ses soins. Ses gens obéirent. Peu après, ils étaient de retour et l'informaient que le docteur n'était pas en ce moment chez lui : il s'était rendu à l'appel de quelques notables de la campagne ; mais, dès le jour suivant, il devait revenir. Deux jours plus tard, Mme Tseou envoyait donc de nouveau des gens réclamer ses services. Les domestiques se rendirent à la demeure du docteur, qui accourut avec empressement [1]. Introduit dans le grand salon, il prit le thé et, alors, les domestiques l'informèrent que leur noble maîtresse avait quelques mots à lui dire. Le docteur alla sur-le-champ s'incliner en face du rideau [2]. p2.164

> — J'ignorais que vous fussiez présente, noble dame, dit-il ; de grâce, pardonnez moi mon manque de respect !
>
> — Voici, vénérable docteur, la raison pour laquelle je vous ai mandé, répondit Mme Tseou après lui avoir rendu son salut. Le maître de cette maison, lorsqu'il reçut l'ordre de se rendre à la cour, invita l'un de ses secrétaires, M. Mou, à venir demeurer ici. Ce monsieur vient tout à coup de tomber dangereusement malade ; j'en ignore la cause, et je vous serais obligée, vénérable docteur, de lui accorder vos soins.
>
> — Il suffit, madame ! répliqua le docteur.

À l'instant, Mme Tseou donna l'ordre aux garçons de bibliothèque d'inviter l'homme de l'art à passer dans le cabinet pour y voir M. Mou. S'avançant près du lit, le docteur se mit à observer scrupuleusement les trois pouls [1] du malade ; mais, de son lit, Liang-Yü l'interrompit :

---

[1] Il y a ici une lacune évidente dans le texte chinois ; je la répare avec aussi peu de mots que possible.

[2] En chinois : le docteur adressa une inclination à l'intérieur du rideau, c'est-à-dire à Mme Tseou, qui, cachée derrière, reçoit son visiteur sans se produire, comme le veut l'étiquette chinoise.

[1] Ces trois pouls sont le *ts'ouen*, le *kouan* et le *tch'ih*, trois points différents du pouls ordinaire du poignet, distants d'un demi-pouce l'un de l'autre.

— La maladie de votre humble élève a déjà reçu l'attention d'un médecin, lui dit-il ; il a été incapable de découvrir la cause du mal.

— Monsieur, lui répliqua le docteur, votre mal vient de trop d'anxiété et d'un excès de chagrin.

— En effet, fit Liang-Yü en secouant la tête, vos hautes lumières ne sauraient vous tromper !

Poussant un soupir, il se retourna vers la muraille et se reprit à sangloter.

p2.165 En sortant de la bibliothèque, le docteur écrivit une prescription et mesura par pincées quelques doses de médecine.

— Que vous semble de la maladie de M. Mou ? lui demandèrent les domestiques.

— Messieurs, je ne vous le cacherai pas, répondit le docteur, pour ce genre de maladie, il convient d'empêcher toute crise de se produire ; que nous empêchions la crise, et il est sauvé [1].

— Vénérable maître, reprirent les domestiques, nous avons encore à vous prier de passer dans une chambre de l'arrière pour juger de la maladie de l'aînée de nos demoiselles.

À la suite des domestiques, le docteur se rendit pour passer l'inspection de la malade dans la chambre indiquée. Déjà les suivantes, soutenant Hsing-Yüan, l'avaient entourée de coussins ; les rideaux de la couche furent abaissés, et le docteur Tcheou put s'approcher de la malade et lui prendre le pouls [1].

« Voilà qui est singulier ! se dit-il en lui-même, le même cas exactement que l'autre !

---

[1] *Tchouan*, pour *tchouan-tchêng*, crise d'une maladie. Notez son synonyme *pien-tchêng*.

[1] Ainsi que le lecteur peut conclure de ce passage, les docteurs chinois ne sont point admis à voir les traits de leur clientèle féminine. Cet usage est scrupuleusement respecté dans les familles riches.

Mais, n'osant point parler de sa découverte, il murmura entre ses dents :

> — Le mal de mademoiselle n'a pas non plus de p2.166 symptômes [marqués] ; mais elle est, elle aussi, absorbée dans quelque chagrin qui lui tourmente l'esprit et qui a déterminé une commotion des organes internes. C'est à vous, mademoiselle, à tranquilliser votre esprit et à laisser toute cause d'inquiétude. Vous vous remettrez ainsi sans qu'il soit besoin de médecine.

Mme Tseou avait envoyé ses suivantes demander de quels remèdes devait user la malade ; le docteur répondit donc :

> — D'après ce que je viens d'observer, on peut se passer de médecine. Que la malade se tienne l'esprit en repos et cherche à se distraire, le mal s'évanouira.

La consultation ainsi donnée, le docteur prit congé de Mme Tseou.

Aussitôt, celle-ci, accompagnée de sa fille, se rendit près du lit de la malade.

> — Eh bien ! ma fille, lui dit-elle, le vénérable docteur vient de me dire que vous vous laissez trop aller à vos tristes pensers. Je le comprends, c'est le regret de votre pays natal qui vous rend malade ; mais ne vous abandonnez pas à votre chagrin et vous serez promptement remise de cette indisposition. Je ne manquerai pas, soyez sûre, d'envoyer des gens en quête des affaires de votre père. Ne vous laissez donc plus dominer par l'inquiétude et songez vous-même que l'important est tout d'abord de vous guérir.
>
> — Ma mère, répliqua Hsing-Yüan en sanglotant, ce n'est nullement le regret de ma terre natale [qui p2.167 me tourmente]. Mais j'ai quelques mots à vous dire : puis-je espérer, ma mère, que vous m'écouterez avec indulgence ?

Le lecteur ignore encore ce que va dire Hsing-Yüan : qu'il daigne donc prêter un instant l'oreille : le chapitre suivant le lui apprendra en détail.

@

CHAPITRE XXXI

@

À la vue inattendue de l'aiguille d'or dont elle fit présent [à Mei-Pi] sur le Tch'ong-T'aï, [Hsing-Yüan] tombe malade. À bout d'expédients, elle révèle son secret. p2.168

— Ce n'est nullement la pensée de mon pays natal qui me rend malade, répondit Hsing-Yüan en s'efforçant de retenir ses larmes ; aussi bien, mes parents n'habitent plus notre maison. Seulement, après l'immense bienfait dont vous m'avez gratifiée en me nourrissant, ma mère, et ceux dont du matin au soir vous me comblez en m'instruisant, je me flattais de l'espoir d'être un jour à même de vous payer ma dette de reconnaissance : pouvais-je prévoir qu'aujourd'hui sonnerait pour moi la dernière heure [1] ? Car, je le sens, je n'ai plus longtemps à vivre ! Déjà, une fois, les dieux m'ont sauvegardée, puis, en vous rencontrant, je vous ai dû la vie. Après ma mort, daignez, chère mère, penser à l'âme, errante sur une terre étrangère, de celle qui toute sa vie vous eût servie comme un enfant au bas de vos genoux [2] ! Faites-moi don d'un modeste p2.169 cercueil [3] ; et, vivante et morte, j'aurai été l'objet de vos plus grands bienfaits ; du bord des neuf fontaines [4], [mon âme reconnaissante] vous protégera, vous et ma sœur !...

Les trois femmes éclatèrent en sanglots.

— Ma fille, lui dit Mme Tseou en essuyant ses larmes et cherchant à la réconforter, ne soyez pas ainsi, calmez votre chagrin ! Votre mère pourrait-elle donc se séparer de vous ? Le docteur Tcheou vient de me dire que, pour guérir votre maladie, il suffit que vous le veuillez vous-même : il n'est pas

---

[1] *Ta-hsien*, littéralement : le grand terme, — la dernière heure, à l'article de la mort.
[2] Expression chinoise.
[3] En chinois : un cercueil aux planches minces, aux clous rares.
[4] L'autre monde.

besoin de remèdes. Mais, puisque vous le désirez, soit ! nous allons envoyer des gens acheter un cercueil afin d'appeler sur vous d'heureuses influences [1]. Quand vous serez remise, eh bien, nous garderons ce cercueil pour moi plus tard.

Elle recommanda à Yün-Ying de rester dans la chambre pour tenir compagnie à sa sœur, puis se rendit elle-même dans l'appartement du milieu, où elle ordonna à ses gens d'aller acheter deux cercueils p2.170 et d'inviter en même temps le menuisier à venir les ajuster. Les domestiques s'inclinèrent en signe d'obéissance, mais ils se mirent tout d'abord à discuter entre eux :

— Un aussi brave jeune homme que M. Mou ! se disaient-ils, qui aurait cru qu'il tomberait si dangereusement malade ? Et voilà qu'on nous apprend aussi que la maladie de l'aînée de ces demoiselles devient de plus en plus grave ! Madame nous charge d'acheter deux cercueils ! Ce ne peut être que pour appeler sur eux de favorables auspices. Quand on songe que ce jeune M. Mou possède un tel talent, qu'au yamên, c'est à lui seul qu'on avait recours pour régler toutes les affaires de quelque importance. Notre maître lui a voué toute son affection et désire lui donner la main de notre jeune demoiselle : c'est pourquoi il l'a forcé à venir demeurer chez lui. Quelle ne serait pas la désolation de notre maître si quelque malheur venait à arriver [2] !

Nous les laisserons là de leurs réflexions.

Après avoir donné l'ordre à ses gens d'aller acheter les cercueils, Mme Tcheou sentit un profond découragement [1] ; elle n'avait pas, en

---

[1] *Tch'ong-hsi*, le contraire de *Tch'ong-sha*, provoquer de malignes influences. — La phrase ci-dessus est bien propre à surprendre le lecteur peu familiarisé avec les habitudes d'Extrême-Orient : l'idée chinoise est qu'un cercueil attire à lui les influences pernicieuses qui pèsent sur un malade, qui, ainsi délivré, revient à la santé. Il est même assez fréquent d'offrir un cercueil, — alors appelé *sheou-pan*, bière de longévité, — à une personne bien portante et pour la seule raison de tenir écartée d'elle toute influence maligne.

[2] *Tch'a-tch'ih*, erreur et retard, — euphémisme pour malheur ; ici : la mort.

[1] *Wou-tch'ing-wou-hsü*, sans faits, sans fil, — c'est-à-dire, ne point tenir le fil d'une affaire, d'un mystère ; se dit du désappointement qu'on éprouve après d'infructueuses recherches.

effet, le moindre p2.171 sujet de joie, mais, par contre, mille et mille causes de chagrin.

— M. Mou, se dit-elle en songeant, est destiné à devenir mon gendre ; mais, depuis si longtemps qu'il est malade, je ne sais comment il se trouve. Pourquoi n'irais-je pas lui rendre visite dans sa chambre et lui porter quelque encouragement ?

Tout aussitôt, elle se dirigea vers la bibliothèque.

À peine aperçurent-ils leur maîtresse, que les garçons de bibliothèque lui dirent :

— Madame, l'état de M. Mou s'aggrave de plus en plus.

— Comment se trouve-t-il en ce moment ? demanda-t-elle.

— Que madame daigne le voir un instant et elle jugera de son état.

— Allez auparavant le prévenir que je viens en personne lui faire visite.

Les domestiques du jeune homme coururent en hâte près de son lit :

— Monsieur Mou, éveillez-vous ! crièrent-ils, voici madame qui vient vous voir.

— Priez madame de ne point entrer ! fit Liang-Yü, qu'on arrachait en sursaut à son songe. Je suis malade, j'ai peur que ma couche ne soit en désordre [1] ! c'est insulter [1] à madame ! c'est vouloir l'offenser.

Il n'avait pas fini de parler que déjà Mme Tseou p2.172 était en face de son lit. En voyant sa mine défaite et amaigrie, elle se sentit profondément émue.

— Monsieur, lui dit-elle, voilà bien longtemps que vous êtes souffrant : vous sentez-vous un peu mieux ?

---

[1] En chinois : malpropre.
[1] *Hsieh-tou*, profaner, insulter, faire rougir.

— Daignez prendre un siège, madame, fit Liang-Yü en soupirant. Hélas ! mon état devient de plus en plus grave ; je ne puis même pas me lever pour vous rendre mes devoirs ! Ah ! avec ce mal, je le sens, je n'ai plus longtemps à vivre ! Je ne reverrai plus le noble visage de mon bienfaiteur, mais du moins je pourrai lui laisser un écrit, et, quand il le verra à son retour, il connaîtra toutes les tristesses qui me remplissent le cœur !... [1]

— Mais, monsieur, croyez-moi, votre mal n'est pas inquiétant, et, avant peu de jours, vous serez certainement remis de cette légère indisposition. Dernièrement, ma fille aînée est aussi tombée subitement malade : pour appeler sur elle et sur vous en même temps d'heureuses influences, je viens de donner à mes gens l'ordre d'acheter deux cercueils. Mon espoir est, monsieur, que leur présence vous portera bonheur. Quand vous serez complètement remis, nous garderons votre cercueil, qui pourra plus tard servir à mon mari. Daignez donc laisser toute inquiétude et vous soigner. « L'homme de bien [2] appelle p2.173 forcément sur lui la protection du ciel » [dit un proverbe].

— Moi qui ne suis qu'un pauvre étudiant, fit Liang-Yü, puis-je donc être ainsi l'objet de la sollicitude d'une noble dame ! et suis-je digne d'un somptueux cercueil ? Seulement, dans le cas où je viendrais à mourir, j'ai une suprême prière à vous adresser : puis-je compter, madame, sur une modeste bière, qu'on irait déposer dans quelque lieu désert ? ce serait là un immense bienfait !

Se rappelant alors les événements qui s'étaient passés lorsqu'il accompagnait Hsing-Yüan, il fondit en larmes.

---

[1] *Wei-k'ü*, griefs, torts essuyés ; — littéralement : tous les malheurs que j'ai essuyés.
[2] *Ki-jên* signifie strictement homme prospère, sens qu'on ne saurait admettre ici.

— Ce qui importe surtout, reprit-il, c'est la direction dans laquelle mon cercueil doit être placé dans la terre : qu'on prenne bien garde de faire erreur !

Émue, à ces paroles, Mme Tseou chercha à le consoler :

— Ne vous attristez pas outre mesure, monsieur, dit-elle. Cette position dont vous parlez pour votre cercueil, quelle est-elle ?

— Quand je ne serai plus, je veux être placé dans la terre la face exactement tournée au nord [1]. Qu'on se garde bien de faire en cela la moindre erreur ! Alors, après ma mort comme pendant ma vie, vous p2.174 m'aurez comblé d'immenses bienfaits. Je vous en supplie, madame, accordez-moi cette prière : j'attache à ceci mille fois plus d'importance qu'au plus somptueux cercueil.

En achevant ces paroles, il éclata en sanglots.

Mme Tseou resta quelque temps près de lui, cherchant à le consoler et à le rassurer [2], puis elle se leva pour partir. Après avoir renouvelé aux garçons l'ordre de le soigner avec le plus grand soin, elle allait franchir la porte du cabinet, lorsqu'elle vit accourir vers elle une servante tout en larmes.

— Ah ! quel malheur ! criait la servante, l'aînée de ces demoiselles a rendu l'âme !

Mme Tseou se précipita fort agitée vers l'intérieur de la maison. À peine dans le salon du milieu, elle entend de nouveau s'élever des cris du dehors et voit paraître les garçons de bibliothèque qui l'appellent, tout essoufflés :

---

[1] Plus loin, Hsing-Yüan demande à ce qu'on l'enterre le visage tourné vers le sud. C'est un simple caprice de l'auteur, qui veut montrer par là la sympathie mystérieuse des deux jeunes gens. On se le rappelle, Hsing-Yüan est partie pour le Nord, Liang-Yü pour le Sud, et ils tiennent à être enterrés la face tournée l'un vers l'autre. En Chine, deux époux s'enterrent généralement côte à côte et la tête du même côté.

[2] *'An-p'aï*, mettre en tordre, est mis par erreur dans le texte chinois pour *'an-wei*, tranquilliser, consoler.

— Ah ! madame, un grand malheur ! M. Mou vient de s'évanouir !

À cette nouvelle, Mme Tseou sent son cœur se briser [1] ; elle donne en pleurant des ordres précipités :

— Courez vite lui donner les premiers soins, dit-elle. Je vais voir ma fille aînée et reviens à l'instant !

Les garçons de bibliothèque sortirent aussitôt.

p2.175 Quant à Mme Tseou, elle court en gémissant à la chambre de sa fille, et trouve Hsing-Yüan, sur son lit, entourée de ses femmes qui pleurent à chaudes larmes. Une pareille scène de désolation était bien faite, en vérité, pour remuer les entrailles !

Mme Tseou s'avança en face du lit et examina Hsing-Yüan : la jeune fille avait les yeux fermés et ne respirait plus. Malgré elle, la pauvre mère se sentit défaillir ; elle s'abandonna à de douloureux sanglots.

C'est au milieu de cette scène navrante que Hsing-Yüan commença peu à peu à revenir à elle-même ; ses paupières s'entr'ouvrirent légèrement.

— Ma mère ! cria Yün-Ying en arrêtant ses larmes, ne pleurez plus ! ma sœur revient à elle !

— Oh ! Ciel et Terre, merci [2] ! murmura Mme Tseou.

Elle songeait déjà à courir près de M. Mou, lorsqu'elle vit devant elle les garçons de bibliothèque.

— M. Mou vient de reprendre connaissance, lui dirent-ils.

Mme Tseou sentit alors toute son inquiétude se dissiper.

— Restez là-bas et veillez bien sur lui ! recommanda-t-elle aux garçons.

Puis, revenant près de Hsing-Yüan :

---

[1] Littéralement : des flèches en désordre lui transpercèrent le cœur, — c'est-à-dire, une nuée de flèches.
[2] Ciel et Terre, — invoqués comme divinités suprêmes.

— Ma chère fille, lui dit-elle, vous voilà remise ! Le mal va désormais s'éloigner et le bonheur se rapprocher de vous ! p2.176

— Merci de ces précieuses paroles [1], ma mère ! répondit Hsing-Yüan. Mais, hélas ! l'heure suprême a sonné pour votre enfant : je n'en réchapperai pas ! Mère, j'ai une dernière prière à vous adresser : ne pouvant, après ma mort, compter sur un cercueil somptueux, je ne demande qu'une modeste bière ; mais il faut qu'on prenne le plus grand soin de me déposer dans la terre, faisant face exactement au sud.

— Il en sera fait comme vous le désirez, ma fille ! l'assura Mme Tseou, les yeux noyés de larmes.

Mais elle se disait secrètement en elle-même :

— Cela tient sans doute au caractère de leur maladie : là-bas, c'est M. Mou qui veut être tourné le visage vers le nord ; ici, c'est ma fille qui demande à regarder le sud ! À quoi bon parler de cela ? ajouta-t-elle en poussant un soupir. — Ma fille, dit-elle à Yün-Ying, demeurez dans la chambre de votre sœur et lui tenez compagnie : je m'en vais presser l'achat des cercueils, qu'on apportera ici.

Sur ce, elle sortit.

Yün-Ying, s'asseyant sur le bord du lit, engagea alors la conversation avec Hsing-Yüan :

— Ma sœur, lui dit-elle, vous voilà donc guérie ! Ah ! si tout à l'heure il était arrivé un malheur, vous auriez, en la quittant, déchiré l'âme de votre petite sœur !

— Que de bienfaits de notre mère ! que d'affection p2.177 chez vous, ma sœur ! fît la malade. Eh bien, si vous tenez à me sauver du danger imminent qui me menace, cela vous est facile !

[1] En chinois : vos paroles d'or.

— Que voulez-vous dire, ma sœur ? interrogea Yün-Ying en pleurant. Parlez sans crainte ! Pourquoi essayeriez-vous de vous cacher de moi ?

— Ma bien-aimée sœur ! commença Hsing-Yüan, je suis à bout d'expédients : il faut que je parle, il faut que je vous dévoile tous mes secrets ! Puis-je espérer que vous ne rirez pas de moi ? Cette aiguille de tête que, l'autre jour, j'ai remarquée chez vous, c'est elle dont la vue m'a troublée. Je ne m'appelle nullement Wang Yüeh-Ying. Mon père, autrefois président de la cour des Comptes et des Offices, s'appelle Tch'ên Jih-Shêng ; ma mère est, par naissance, une demoiselle Wou ; mon frère se nomme Tch'ouen-Shêng. Mon nom d'enfance est Hsing-Yüan et je suis mariée à Mei-Pi de son nom honorifique Liang-Yü, fils de M. Mei, le moniteur impérial.

Lorsque nous fûmes unis pour la vie, nous ignorions, hélas ! quelles effroyables calamités fondraient sur nous !

Victime des persécutions du perfide Lou-Tch'i, je partis pour aller pacifier les Barbares du Nord ; mon mari et mon frère Tch'ouen-Shêng m'accompagnèrent tous deux jusqu'à la frontière. Comme nous traversions ['Han-tan], dans le Ho-Pei, nous montâmes sur la tour du Tch'ong-T'aï, et, là, je remis de ma main à mon mari une aiguille d'or, — une aiguille d'or à crabes de jade, — ainsi qu'un gage de notre p2.178 réunion dans la vie future. Ce que je ne puis comprendre, c'est que cette aiguille se trouve aujourd'hui parmi vos bijoux, ma sœur. Quand je l'y vis, vous répondîtes à mes questions qu'elle vous était venue renfermée dans une lettre de mon père adoptif. Puisque ce bijou se trouve entre les mains de mon père, me suis-je dit aussitôt, c'est que mon mari n'est

plus de ce monde : lui mort, qu'ai-je à faire moi-même en cette vie [1] ?

Yün-Ying ouvrait la bouche pour lui répondre, lorsque Tch'ouen-Hsiang prit la parole :

— Mademoiselle, c'est donc pour cela [que vous étiez malade] ? Mademoiselle Yün-Ying, n'est-ce pas le devoir de votre petite esclave de confesser ici toute la vérité ? Cette aiguille ne vient nullement du yamên de Son Excellence ; c'est M. Mou lui-même qui l'a apportée avec lui. Tout le long du jour, il gémissait devant ce bijou, le thé et le riz n'approchaient plus de ses lèvres ; aussi, par espièglerie, je le lui ai enlevé. Mais voici M. Mou, de même que mademoiselle, dangereusement malade. Eh ! j'y pense, lui qui était si plein de respect devant cette aiguille..., ce ne peut être que le jeune M. Mei lui-même ! Il aura changé de nom pour venir se cacher ici ; pourtant, c'est ce que nous ne pouvons encore savoir au juste. p2.179

— D'après ce que vous dites, fit remarquer Hsing-Yüan, ce pourrait être mon mari Mei ; mais ce n'est pas encore bien sûr.

— Eh bien, ma sœur, lui dit Yün-Ying, je vous en prie, laissez désormais toute inquiétude et ne songez plus qu'à votre santé. Puisque M. Mou, qui a apporté cette aiguille d'or, est ici, nous connaîtrons facilement le lieu de résidence [2] de votre mari. Attendez que j'aie tout raconté à notre mère : nous prendrons près de lui des informations, et tout s'arrangera !

— Oui, c'est cela, répondit Hsing-Yüan ; merci, ma sœur, de votre généreuse affection.

Elle lui apprit alors les vers des adieux échangés sur la tour du Tch'ong-T'aï ; puis, Yün-Ying sortit pour aller instruire sa mère de ces événements. Au moment même où elle arrivait dans le salon du milieu,

---

[1] *Yang-shih*, mot à mot : les générations du *Yang* [principe de vie], ou : les générations vivantes, c'est-à-dire, ce monde. — On dit, par contre, *Yin-ssŭ, Yin-fou*, etc., royaume des ombres, palais du *Yin* [principe de mort], pour : l'autre monde.

[2] *Hsia-lo*, s'abattre [comme un oiseau], atterrir ; — ici, demeure, résidence.

elle vit entrer un vieil intendant de la famille, de son nom Tseou-Fou [1], qui, appuyé sur son bâton, parla ainsi à Mme Tseou :

— Madame, moi, votre vieil esclave, qui atteins bientôt mes quatre-vingt-cinq ans, j'ai vu, de mes propres yeux, je ne sais combien de maladies étranges. Ce jeune M. Mou est le favori de Son Excellence, qui désire lui donner la main de notre demoiselle ; il p2.180 est donc déjà, en quelque sorte, le gendre de la maison. Or, jadis, un de mes neveux, après avoir fait choix de la femme qu'il voulait épouser, fut pris, avant son mariage, d'une maladie terrible ; en vérité, il faisait mal à voir ! Un de mes amis intimes me dit alors : — Eh ! pourquoi ne faites-vous pas venir votre bru près de son lit, afin de lui porter bonheur ? cela le guérirait ! Et, en effet, le fait prouva l'excellence du moyen [2]. Après qu'elle fut ainsi venue rappeler sur lui d'heureuses influences, il guérit peu à peu et, depuis, il a donné naissance à une nombreuse lignée et se trouve comblé de distinctions, de bonheur et d'années [3]. Aujourd'hui donc, votre vieil esclave s'est dit : — Pourquoi madame n'inviterait-elle pas notre demoiselle à aller faire visite à M. Mou dans sa chambre ? Cela le guérirait peut-être, quoique nous n'en puissions encore rien savoir !

— Ce que vous dites là ne manque pas de raison, fit Mme Tseou ; seulement, vous semblez oublier notre rang : puis-je donc envoyer ma fille faire visite à un jeune homme ?

— Eh ! madame, s'exclama le vieil intendant, les grandes familles et les petites gens sont de même sorte ! Du reste, nul étranger ne saura ce qui se passe dans notre maison. En vérité, si madame se montre pusillanime à ce point, j'ai grand' peur que M. Mou ait de la peine à se remettre. p2.181

---

[1] Certains esclaves, lorsqu'ils sont achetés tout enfants, prennent quelquefois le nom de la famille qu'ils servent. Nous avons deux exemples dans ce livre, Mei-Paï et Tseou-Fou.

[2] *Ling-yên*, preuves d'efficacité.— *Ling*, toute intervention invisible ou surnaturelle.

[3] En chinois : et bonheur, honneurs publics et grand âge, il a tout !

— Eh bien, dit Mme Tseou, allez et attendez que, de concert avec ma fille, j'aie pris une décision.

Tout en se retournant pour s'acheminer vers la porte :

— Les faits prouveront [1] ! murmurait Tseou-Fou. Je le garantis, il guérira !

Mme Tseou désirait donc en ce moment se consulter avec sa fille cadette : or, comme elle levait la tête, elle aperçut Yün-Ying debout devant elle.

— Mon enfant, lui demanda-t-elle aussitôt, avez-vous entendu ce que vient de dire notre vieil intendant ?

— Ce vieux radote ! fit Yün-Ying en rougissant. Pourrais-je donc y aller ?

— Qui vous en empêcherait, mon enfant ? répliqua Mme Tseou. Mais, dites-moi, comment va votre sœur en ce moment ?

La jeune fille prit cette occasion pour tout raconter à sa mère ; elle lui rapporta au long et de point en point l'histoire de Hsing-Yüan.

— Tout est pour le mieux, dit alors Mme Tseou. Eh bien, ma fille, ce soir même, vous viendrez avec moi et nous chercherons tout d'abord à découvrir ce qu'est réellement M. Mou ; puis, par quelques paroles, nous tâcherons de le ramener à la gaîté. Si M. Mou est en effet Mei-Pi, il n'importe, car dès lors vous êtes tous deux frère et sœur [2].

p2.182 Les deux femmes arrêtèrent donc ainsi leur résolution.

Vers le soir, elles adressèrent de nouvelles exhortations à Hsing-Yüan ; puis, ayant donné l'ordre à Tch'ouen-Hsiang de prendre une toute petite lanterne, elles se rendirent dans la bibliothèque.

---

[1] *Yin-kouo-pou-mei*, le fait ne restera certes pas obscur [pas douteux] !

[2] Elle veut dire : il n'importe que vous lui ayez fait visite — démarche qui serait fort compromettante pour la jeune fille à moins qu'elle ne fût la parente du jeune homme ou sa fiancée.

À l'approche de leur maîtresse, les garçons se placèrent respectueusement, debout à l'écart. Mais Mme Tseou resta à distance en dehors, près d'une fenêtre, et Tch'ouen-Hsiang envoya les garçons prévenir leur maître :

> — Madame envoie spécialement sa jeune demoiselle, leur dit-elle, prendre en personne des nouvelles de la santé de M. Mou.

Les domestiques entrèrent immédiatement chez leur maître :

> — M. Mou, lui crièrent-ils, éveillez-vous ! Madame amène ici sa jeune demoiselle pour qu'elle prenne elle-même des nouvelles de votre santé !

Plongé dans un rêve, Mei-Pi se trouvait en ce moment en présence de Hsing-Yüan, avec laquelle il s'entretenait tendrement des chagrins de la séparation. Aussi, éveillé en sursaut et subitement rappelé au sentiment de ses malheurs, éprouva-t-il une violente colère :

> — Eh quoi, marauds ! leur cria-t-il, lorsque mon mal est de la dernière gravité, si quelqu'un demande p2.183 à me voir, ne savez-vous refuser en remerciant ? Pourquoi, avec vos airs effarés, venir ainsi m'arracher à mon beau rêve !

Ramenant ses pensées vers Hsing-Yüan, il éclata en sanglots.

Mais déjà, Tch'ouen-Hsiang, et, à sa suite, Yün-Ying, s'étaient avancées jusqu'à l'embrasure de la porte.

> — Mademoiselle, cria Liang-Yü, je vous en prie, n'entrez pas ! Il m'est impossible de vous rendre mes devoirs ; daignez vous retirer ! Portez, de ma part, mille salutations à madame votre mère ; dites-lui que je ne saurais en ce monde la payer de ses bienfaits, mais que je veux en emporter, le souvenir dans la vie future, afin de lui en marquer ma reconnaissance.

> — Monsieur Mou, lui dit Tch'ouen-Hsiang, ne vous découragez pas ainsi ; mademoiselle a quelque chose à vous apprendre.

Voyant que Mlle Yün-Ying ne se disposait pas à le quitter, mais qu'au contraire elle s'approchait pour lui parler, Liang-Yü fit effort pour se soulever, arrangea ses vêtements et s'assit sur sa couche. Les garçons lui placèrent une couverture derrière le dos pour le soutenir.

— Retirez-vous ! dit alors Tch'ouen-Hsiang aux garçons de bibliothèque.

Qu'a donc la jeune fille de si important à apprendre à Liang-Yü, pour que Tch'ouen-Hsiang sorte elle-même et donne l'ordre aux garçons de s'éloigner ?

Nous invitons le lecteur à prêter l'oreille au chapitre suivant ; il y trouvera des explications.

@

CHAPITRE XXXII

@

Tch'ên Hsing-Yüan reprend le costume des Barbares pour s'offrir aux regards de son époux. Mei Liang-Yü, encore souffrant, s'en va au devant de son beau-père.

p2.184 Dès qu'elle eut fait sortir les garçons de bibliothèque, Tch'ouen-Hsiang revint sur ses pas, souffla sa lanterne et se plaça un peu à l'écart.

— Mademoiselle, dit Liang-Yü, daignez vous retirer ! Un simple garçon et une jeune fille qui n'ont entre eux aucun degré de parenté, seuls ici !... Je tremble, si quelque étranger venait à le savoir, que cela ne prête à des propos !

— C'est de sa mère même, monsieur, que mademoiselle a reçu l'ordre de venir ici s'enquérir des causes de votre maladie ! répliqua Tch'ouen-Hsiang.

— Je n'ai rien à vous apprendre à ce sujet, répondit Liang-Yü en soupirant. À quoi me servirait de parler, sinon à attrister les gens ! Je vous en prie, mademoiselle, retirez-vous !

— Monsieur, vous avez tort de nous parler ainsi ! s'écria Tch'ouen-Hsiang. Notre présence seule ne devrait-elle pas déjà faire diversion à votre chagrin ? p2.185 Au reste, j'ai dans l'idée que je ne suis pas tout à fait ignorante des causes de votre maladie. Pourquoi ne profiteriez-vous pas de cette occasion pour vous décharger l'âme de vos lourds secrets ?

— Bavardage ! vous ne prétendez pas, je pense, savoir ce que moi seul je sais. Mais cet incohérent bavardage me fatigue à l'extrême.

— Mademoiselle, fit Tch'ouen-Hsiang, retirons-nous ! Puisqu'il a l'air fatigué de notre présence, à quoi bon tant d'égards envers lui !

C'est le cas de dire :

Lorsqu'on venait d'un cœur sincère lui porter un rayon de soleil [1],
Qui aurait cru que ce rayon de soleil n'éclairerait qu'un désert [2] !

Sur ce, rallumant leur lanterne, les deux femmes se dirigent vers la porte et sortent. Mais, aussitôt, Tch'ouen-Hsiang murmure ces vers :

L'époux au sud, l'épouse au nord, l'étendue des deux bientôt nous séparera !
Puisse mon époux, dans le palais impérial, revêtir la robe brodée [3] !

p2.186 Liang-Yü, les ayant vues partir, se disposait déjà à reprendre la suite de son rêve, lorsque soudain les deux vers ci-dessus frappent son oreille ; un soupçon lui traverse l'esprit et, fort ému :

> — Mademoiselle ! Mademoiselle ! se met-il à crier, je vous en prie, daignez revenir ! J'ai quelque chose de la plus haute importance à vous dire, une prière à vous adresser !

Tch'ouen-Hsiang l'avait parfaitement entendu, mais elle fit la sourde oreille et affecta même de n'en sortir que plus vite, en lui envoyant toutefois à haute et intelligible voix les deux vers correspondants, ainsi que son propre quatrain, à lui Liang-Yü :

Les liens de l'hyménée sont brisés, les époux sont séparés !
En vain, les deux amants, voudraient-ils franchir ensemble le pont Azuré !

Puis,

Elle est en selle sur son coursier et parcourt une route sans fin !
Elle a quitté sa robe d'azur pour revêtir le manteau de pourpre.
À jamais séparés par le fleuve d'argent [1], notre tristesse ne finira jamais :
Comment pourrait-il nous être encore donné de franchir ensemble le pont-des-Pies.

---

[1] En chinois : lui porter une lune brillante.
[2] En chinois : brillerait sur un égout.
[3] Ces vers et les six qui suivent sont ceux qu'ont échangés les deux amants sur la Tour du Tch'ong-T'aï, et que nous avons vu plus haut Hsing-Yüan apprendre à Yün-Ying. — Quelques expressions sont changées. Le lecteur peut comparer ces vers à ceux du chapitre XVIII, où il trouvera l'explication des termes qui pourraient l'embarrasser ici.

Liang-Yü les appela plusieurs fois, mais, voyant p2.187 que la jeune fille ne reparaissait pas, il se mit à crier violemment :

— C'est pour m'irriter !.. Eh bien, si vous ne revenez pas, je me précipite à bas de mon lit !

Mme Tseou, qui se tenait en ce moment à la fenêtre, l'entendant crier de cette façon, craignit que la colère ne lui fît mal et, sur-le-champ, elle donna l'ordre à Tch'ouen-Hsiang de reconduire la jeune fille dans le cabinet. La lanterne fut éteinte et l'on s'assit.

— Puisque nous vous ennuyions tout à l'heure, monsieur, commença Tch'ouen-Hsiang, comment se fait-il qu'ensuite, avec ces airs de furibond, vous suppliiez mademoiselle de revenir sur ses pas ? Qu'est-ce à dire ?

— En proie, tout à l'heure, au délire de la fièvre, répondit Liang-Yü, j'ai, sans le vouloir, manqué d'égards à votre jeune maîtresse, ainsi qu'à vous, mademoiselle la suivante. J'ose espérer que vous ne m'en ferez point une faute. Un autre jour, je serai à même de vous présenter mes devoirs.

— Mais si vous êtes dans le délire, à quoi bon prier mademoiselle de revenir sur ses pas ? interrogea de nouveau Tch'ouen-Hsiang.

— C'est que j'ai un renseignement à vous demander. D'où viennent, mademoiselle la suivante, ces vers que vous récitiez, il y a un instant ? Veuillez me les redire distinctement, afin de vaincre la lenteur de mon oreille [2]. p2.188

— Monsieur, répondit Tch'ouen-Hsiang, ces vers, que vous venez de m'entendre réciter, vous sont, j'imagine, depuis le premier jusqu'au dernier, fort bien connus. Quel est donc votre respectable nom de famille, monsieur ? car Mou n'est point que je sache votre nom d'origine. Dès qu'il vous plaira

---

[1] La voie lactée — (pour comprendre le sens de ce vers, lisez note sur le pont-des-Pies).
[2] *Mao-ssŭ*, lenteur de perception.

de ne nous plus rien cacher et de nous raconter votre histoire, alors votre indigne esclave vous donnera des explications.

— Au point où en sont les choses, fit Liang-Yü en poussant un profond soupir, je vois qu'il m'est impossible de vous rien cacher à toutes deux. Je suis originaire de la préfecture de Tch'ang-Tcheou. Mon nom de famille est Mei, mon prénom Pi, mon surnom Liang-Yü. Feu mon père était membre de la cour des Comptes et des Offices [1]. En butte aux persécutions d'un perfide ministre, je dus m'enfuir au hasard, mais j'eus la chance de rencontrer à Yang-Tcheou, M. Tch'ên Tong-Tch'ou, un ancien camarade de promotion de mon père, qui me retint chez lui et me fiança à Mlle Hsing-Yüan, sa fille. Hélas ! pouvions-nous le prévoir ? Bientôt, Lou-Tch'i, l'infâme ministre, sacrifiant ma fiancée, l'envoyait chez les Barbares du Nord ! Mon beau-frère Tch'ouen-Shêng et moi nous l'accompagnâmes jusqu'à la frontière. Ma fiancée me fit des adieux sur la tour du Tch'ong-T'aï et me remit alors, comme un souvenir, une p2.189 aiguille d'or à crabes de jade ; puis, en nous séparant, nous murmurâmes deux pièces de vers. J'apportai cette aiguille d'or avec moi dans ma demeure ; or, comme, il y a quelques jours, je l'avais sans défiance tirée [de ma malle] pour l'examiner, j'eus à sortir un instant et je ne sais quel détestable brigand vint alors me la voler !...

— Pas mauvaise, l'épithète ! fit en riant [l'espiègle] Tch'ouen-Hsiang à l'oreille de sa maîtresse. Et enfin, que s'en suivit-il ? demanda-t-elle.

— Depuis lors, poursuivit Liang-Yü, je ne pense plus qu'à mon aiguille et à ma fiancée ; c'est là ce qui m'a rendu malade. Je suis redevable à madame votre mère de mille attentions délicates, le médecin a reçu l'invitation de venir me soigner,

[1] Le texte chinois porte président de la cour des Comptes. Nous avons vu chapitre I que Mei-Kong était moniteur impérial.

mais sont-ce là les remèdes qui guériront mon âme chagrine ?

— Voyons, monsieur, interrogea Tch'ouen-Hsiang, quelle est donc cette personne qui pourrait bien maintenant vous guérir ?

— Mesdemoiselles, je viens, en votre honorable présence, de tout raconter d'un bout à l'autre et en détail ; je ne sache pas avoir fait ni déguisement ni erreur. Maintenant, si vous tenez à me guérir, tout dépend des deux pièces de vers que vous savez.

— Eh bien, répondit Tch'ouen-Hsiang, les deux pièces de vers que je récitais tout à l'heure ont aussi leur histoire. Mais, tout d'abord, il faut que je m'explique clairement avec vous, monsieur !

Ami lecteur, écoutez bien les explications qui suivent. p2.190

— Dans toute cette affaire, prononça Tch'ouen-Hsiang, la Providence a ménagé une heureuse coïncidence afin de manifester ses desseins !

Notre ami Liang-Yü n'a en réalité aucune maladie, et ce n'est que parce qu'il a perdu son aiguille d'or qu'il éprouve cet insurmontable chagrin. Comme, en outre, il est resté plusieurs jours sans prendre aucune nourriture, son mal s'est aggravé, la tête lui tourne et il se sent constamment envie de dormir. Mais déjà, lorsqu'il a entendu Tch'ouen-Hsiang réciter les deux pièces de vers, son mal s'est en grande partie évanoui, et dès qu'il la voit enfin disposée à parler au sujet de l'aiguille d'or, il s'écrie :

— Mademoiselle la suivante, qu'avez-vous à m'apprendre ?... Parlez sans crainte !

— Il ne s'agit d'autre chose que de la grande affaire de Son Excellence mon maître. D'après la lettre que vous nous avez apportée, l'autre jour, monsieur, il paraît que mon maître

conçut, lors de votre séjour dans son yamên, le désir de nouer avec vous l'alliance des Ts'in et des Tsin [1]. Mais, n'ayant point alors d'entremetteurs pour négocier cette affaire, il pria sa noble épouse de vous retenir dans sa maison et de p2.191 vous considérer déjà comme un membre de la famille, en attendant qu'à son retour de la Capitale il pût vous offrir la main de mademoiselle. Tout le monde dans cette demeure, grands et petits, sait parfaitement que notre visite en ce moment n'a d'autre objet que de vous apporter un sujet de joie [2]. Or, dites-moi, monsieur, si vous veniez par hasard à faire la rencontre de votre première épouse, en quels termes nous prendriez-vous notre demoiselle ? Voilà pourquoi je tiens à connaître d'abord vos intentions. Si vous voulez ensuite revoir Mlle Tch'ên, je n'y verrai plus aucun empêchement.

— Tout ce que vous dites là, mademoiselle la suivante, est admirablement juste. Seulement, si j'ai reçu de Son Excellence votre maître des bienfaits aussi grands que le Ciel et la Terre, j'ignorais jusqu'au premier mot ce que vous venez de me dire quant au mariage de mademoiselle. Du reste, j'ai fait un vœu ! c'est, de la vie, de ne plus me marier, à moins que je ne retrouve Mlle Hsing-Yüan pour en faire mon épouse. Il est certain que Son Excellence saura le comprendre et me pardonnera : telle est ma conviction. J'ose espérer, maintenant, que vous daignerez toutes deux, mesdemoiselles, me donner des éclaircissements au sujet des deux pièces de vers et de l'aiguille d'or, afin de me permettre de laisser toute perplexité d'esprit. Vous disiez tout à l'heure, mademoiselle la suivante, qu'il me serait facile de revoir p2.192 Mlle Tch'ên :

---

[1] *Kieh-Ts'in-Tsin ou kieh-wei-Ts'in-Tsin*, nouer l'alliance de Ts'in et de Tsin, deux puissants États des temps féodaux qui, plusieurs fois, cimentèrent la paix par un mariage entre leurs princes : de là cette expression se dit élégamment des négociations d'un mariage. — Voyez dans le *Lieh-Kouo*, partie VI, chap. XXV, une alliance entre Mou Jên-'Hao, duc de *Ts'in*, et Houaï-Ying, fille de 'Houei, duc de *Tsin*. L'expression analogue *Kieh-Tch'ou-Ts'in* est plus fréquemment usitée.

[2] C'est-à-dire : parler de fiançailles.

voilà des paroles bien faites pour intriguer les gens ! Je vous en prie, contez-moi tout de point en point !

— Mais, monsieur, expliquez-nous tout d'abord ce que vous ferez de notre demoiselle, répliqua [l'impitoyable] Tch'ouen-Hsiang, et vous avez à l'instant tous ces détails !

— Après les bienfaits que j'ai reçus de Son Excellence et les attentions réitérées dont m'a comblé sa noble dame, pourrais-je jamais changer de sentiment pour eux ! S'il m'était, en effet, donné de revoir Mlle Tch'ên, ce jour-là, en ce qui concerne les intérêts de votre jeune maîtresse, je serai docile aux volontés de ma mère adoptive : de ceci, j'en puis hardiment donner ma parole [1].

Sur cette favorable réponse, Tch'ouen-Hsiang entama aussitôt le récit de l'apparition d'un renard-fée, lors du sacrifice dans le jardin ; du vol récent de l'aiguille ; puis elle dit comment l'aînée de ces demoiselles, prise d'un mal terrible, avait fini par révéler son véritable nom. Elle raconta tout, sans omettre un détail. Elle ajouta que l'aiguille d'or était en ce moment chez la plus jeune de ces demoiselles, Mme Tseou l'ayant voulu garder comme un présent de fiançailles.

Liang-Yü [en perdit la tête] :

— Comment ! s'écria-t-il, Mlle Hsing-Yüan serait ici ! Voyons, mademoiselle la suivante, cessez de vous jouer de moi ! p2.193

— Eh ! l'oserais-je ? fit Tch'ouen-Hsiang.

Et le jeune homme, radieux et souriant, la regardait et l'interrogeait encore. Quant à son mal, Dieu sait où il s'était envolé ! Appelant ses garçons, il se fit tout d'abord préparer un bol de *tchou* [2], puis pressa vivement Yün-Ying et sa suivante d'aller au plus vite à l'intérieur porter tous ces détails à Hsing-Yüan. Lorsqu'il leur eut encore une fois exprimé

---

[1] *Ts'ao-ping*, littéralement prendre l'autorité de, — prendre une résolution énergique.
[2] Sorte de bouillie de riz.

à toutes deux sa reconnaissance, Tch'ouen-Hsiang se leva, ralluma sa lanterne, et les deux femmes sortirent ensemble de l'appartement.

Mme Tseou [, qui avait tout entendu,] savait donc, elle aussi, que M. Mou n'était autre que le jeune M. Mei. Accompagnée de sa fille et de Tch'ouen-Hsiang, elle se rendit immédiatement dans la chambre de Hsing-Yüan, et celle-ci entendit le récit détaillé de l'enquête à laquelle on avait soumis M. Mei, ainsi que toute son histoire. À la joie subite qu'en éprouva la jeune fille, son mal disparut presque entièrement. La mère et ses deux filles s'entretinrent longuement de ces événements, puis Mme Tseou dit en riant à Yün-Ying :

> — Eh bien, chère enfant, vous et votre sœur, vous voilà obligées de vous aimer et de vous chérir ; fiancées toutes deux aujourd'hui à M. Mei, votre intimité doit être absolue.

Baissant la tête, la jeune Yün-Ying poussa un timide éclat de rire. Elles restèrent ainsi quelque p2.194 temps à se tenir compagnie, et ne se séparèrent que pour aller prendre du repos.

À partir de ce moment, la santé des deux jeunes gens ne fit que s'améliorer ; aussi, au bout de peu de jours, Mme Tseou donnait-elle l'ordre d'enlever les cercueils et de les porter dans le lieu de débarras, en attendant qu'ils pussent servir à elle ou à son mari. Elle s'occupa, en outre, de choisir un jour favorable, et, remarquant que le quinze de la huitième lune était une époque d'heureuse coïncidence [1], elle permit aux deux jeunes gens de quitter leur chambre de malades [2]. Ce jour-là, Liang-Yü commença par offrir à ses deux garçons une gratuité de dix onces d'argent, puis il se rendit dans le grand salon pour présenter ses actions de grâces au Ciel et à la Terre. De son côté, à l'intérieur de la maison, Hsing-Yüan s'acquitta du même devoir et adressa en outre ses remercîments à Mme Tseou et à Yün-Ying. Puis, tous les gens de la

---

[1] En chinois : le 15 de la 8e lune étant l'époque de la pleine lune ; mais, pour rendre l'idée qu'implique *t'ouan-yüan*, il faudrait dire : l'époque du *cercle parfait*. L'idée chinoise est que le 1er et le 15 de chaque mois sont des jours heureux parce qu'ils sont le point de départ et le point culminant d'un phénomène, les phases de la lune : alors, les agents qui règlent ces phases sont en équilibre ou en harmonie, heureux état de choses qui est censé affecter la nature entière.

[2] *Tch'i-ping*, mot à mot : lever — maladie, — relever de maladie.

maison apportèrent leurs congratulations, et l'on distribua, entre tous, les offrandes du sacrifice [1].

p2.195 Quelqu'un fut alors chargé d'aller inviter Liang-Yü à se rendre dans le jardin [2], et, là, le jeune homme put exprimer toute sa gratitude à Mme Tseou. Aussitôt après, on prépara en dehors du rideau [de l'appartement des femmes] une table en l'honneur de Liang-Yü, pendant que, de l'autre côté, on dressait celle de la mère et de ses deux demoiselles. Lorsque le vin eut circulé plusieurs fois à la ronde, Hsing-Yüan, sur l'invitation de sa mère, revêtit son ancien costume tartare ; puis, le rideau fut soulevé, et les deux amants se trouvèrent en présence l'un de l'autre. Il va sans dire que, des deux côtés, il y eut bien des larmes répandues et qu'on eut mille choses secrètes à se dire.

> — Que de temps vous êtes restés séparés ! fit Mme Tseou ; aussi, est-ce avec intention que [Hsing-Yüan] a repris, pour la circonstance, son costume barbare, afin de rappeler avec plus d'éclat l'intervention si miraculeuse des dieux !

Liang-Yü rapporta alors comment, après les adieux, lui et Tch'ouen-Shêng, poursuivis par les gardes impériaux, avaient dû leur salut à Tang-Kong ; il raconta en outre l'attaque des voleurs qui les avaient détroussés, son changement de nom, puis l'hospitalité qu'il avait trouvée dans le yamên de p2.196 Tseou-Kong, grâce aux recommandations de M. Fêng.

En apprenant que son frère Tch'ouen-Shêng s'était séparé de Liang-Yü et qu'on ne savait le lieu de sa retraite, Hsing-Yüan s'abandonna encore une fois à ses larmes. Puis, ce fut son tour de donner le récit détaillé de l'attentat qu'elle avait porté à ses jours, après avoir franchi la frontière, de l'intervention divine de la déesse Tchao-Kün et des soins dont elle avait été l'objet de la part de Mme Tseou et de sa fille. Tout

---

[1] *San-fou*, nom de convention, — se dit, après un sacrifice, de la distribution des offrandes, entre les invités qui, en cette occasion, d'après l'expression consacrée, [*yin-fou-sheou-tsou*,] boivent le bonheur et recueillent les bénédictions.

[2] Le texte porte bien *'houa-yüan*, jardin fleuriste ; je crois à une erreur ; on devrait y substituer *nei-t'ang*, salon intérieur.

ceci fut suivi d'une nouvelle scène de larmes, qui, néanmoins, grâce aux exhortations de Mme Tseou, ne tardèrent pas à s'arrêter. Liang-Yü se retira alors dans son cabinet, et, Mme Tseou et les jeunes filles, dans leurs appartements réservés.

De retour dans sa chambre, Liang-Yü se prit à réfléchir : « Tous ces événements sont vraiment merveilleux ! se dit-il. Qui aurait pensé que la Providence m'amènerait ici pour faire la rencontre de Mlle Hsing-Yüan ! En vérité, c'est bien comme dit un proverbe :

Quand l'adversité s'en va pour faire place au bonheur [1], tout nous arrive au gré de nos vœux !

Mais il me restera toujours un sujet de tristesse, tant que je n'aurai pu accomplir ma vengeance ! Enfin, p2.197 se dit-il encore, du moins, dans la maison de mon oncle, ma mère se trouve au milieu d'amis qui veillent sur elle !

Cette pensée dissipa ses chagrins.

Peu après ces événements, il fut informé qu'un courrier de la Capitale venait d'arriver : Tseou-Kong avait été admis en présence de l'empereur, auquel il avait présenté le compte rendu de sa charge. Sa Majesté lui en avait marqué une vive satisfaction et l'avait retenu à sa cour, en qualité de vice-président du ministère de la Guerre. Mais, sur sa demande, Tseou-Kong avait obtenu un congé pour aller dans sa famille sacrifier à ses ancêtres, et, dès le jour suivant, il devait arriver parmi les siens.

Quand il eut connaissance de ces nouvelles, Liang-Yü dit à ses garçons :

> — Allez à l'intérieur et faites savoir de ma part à votre maîtresse que je désire aller au-devant de Son Excellence.

Les garçons allèrent à l'intérieur s'acquitter de ce message.

---

[1] *P'i* et *t'aï* sont respectivement les 12e et 11e diagrammes du *Yi-King* ; — mis comme ici en présence, ils se prennent comme contraires et signifient désordre et tranquillité, adversité et bonheur, etc.

— M. Mou ne doit songer en ce moment qu'à se tenir tranquille, leur répondit Mme Tseou. Il n'est pas encore complètement remis de la maladie qu'il a faite ces temps derniers, et je crains que la fatigue ne porte une nouvelle atteinte à sa santé.

— C'est ce que nous lui avons nous-mêmes représenté, répliquèrent les garçons. Mais M. Mou veut à toute force y aller. p2.198

— Puisqu'il y tient absolument, préparez-lui une monture et attachez quelques domestiques de plus à son service. Qu'on veille bien à ne lui pas manquer d'égards et qu'il soit servi avec la plus grande attention !

Tels sont les ordres qu'elle leur donna.

La nuit vint et s'écoula [sans incident].

Dès le lendemain matin, Liang-Yü monta à cheval et sortit de la ville, accompagné de ses domestiques. Il avait déjà fait dix *li* [1], lorsqu'il aperçut la litière de Tseou-Kong. Ses domestiques, pressant leurs chevaux, portèrent en avant ce message :

« Notre noble maîtresse nous envoie au-devant de Votre Excellence. Tout près d'ici se trouve M. Mou, qui a tenu à prendre les devants pour venir vous souhaiter la bienvenue ! »

— Qu'a-t-il pris la peine de venir si loin ! s'écria Tseou-Kong.

Il avait à peine prononcé ces paroles, que Liang-Yü était en sa présence ; le jeune homme voulut sauter à bas de son cheval, mais Tseou-Kong l'arrêta :

— Ne descendez pas, mon cher disciple, lui dit-il, je vous en prie, point de cérémonie entre nous !

— Puisque Votre Excellence l'ordonne ainsi, je ne puis qu'obéir ! fit Liang-Yü, qui s'approcha en gardant les rênes.

[1] Environ une lieue.

Depuis votre départ pour la Capitale, Excellence, je pense constamment à vous. Puis-je vous demander si, pendant votre séjour à la cour, p2.199 vous avez fait la rencontre de Sa Seigneurie Fêng, votre ancien camarade de promotion ?

— Ah ! que de fois notre vénérable maître ne m'a-t-il pas parlé de vous ! Il m'a chargé de vous porter ses compliments. Mais je suis cause, cher disciple, de la peine que vous avez prise aujourd'hui de venir si loin à ma rencontre ; en vérité, je suis coupable à votre endroit. Je me demande d'où vous vient cette mine pâle et amaigrie ; vous n'avez plus la figure pleine que je vous ai vue dans mon yamên. Vous aurait-on manqué d'égards [1] dans ma maison ? mes domestiques ne vous y auraient-ils pas servi avec soin ?

— J'ai été cause de bien des tracas dans votre honorable demeure [2], répondit Liang-Yü ; votre noble dame ne m'aurait pas mieux traité si j'avais été son propre fils, et, [pendant ma maladie], elle m'a donné les soins les plus empressés [3]. Mais je ne fais que de me rétablir, et, comme je n'ai pas encore repris toutes mes forces, il m'a été impossible d'aller plus loin à votre rencontre. J'ose espérer que vous ne m'en ferez point une faute.

— Comment oserais-je [admettre de telles paroles] ? répliqua Tseou-Kong. Ainsi, cher élève, vous p2.200 relevez de maladie ; mais, en vérité, je vous cause trop de fatigue ; daignez rentrer en ville. Nous nous retrouverons dans notre humble demeure.

Liang-Yü prit donc les devants. Un quart d'heure après lui, Tseou-Kong arrivait dans sa maison. Dès que Mme Tseou fut informée de son approche, elle dit à Hsing-Yüan :

---

[1] En chinois : *kien-hsieh*.

[2] *Ta-kiao*, expression polie dans la bouche d'un visiteur ou d'un hôte ; littéralement : soulever la confusion. — Dans le texte chinois, *kiao*, comparer, est mis par erreur pour son homophone *kiao*, ennuyer, jeter la confusion.

[3] *T'iao-li*, prendre soin de sa santé.

— Chère enfant, retirez-vous pour quelques instants dans vos appartements, et, lorsque votre père reviendra ici, nous aurons occasion de rire !

— Voici Son Excellence ! annoncèrent les domestiques.

Aussitôt Mme Tseou et sa fille sortirent pour le recevoir. Arrivé à la porte d'entrée, Tseou-Kong descendit de sa litière et entra. Sa femme et sa fille lui souhaitèrent la bienvenue et remmenèrent dans le grand salon, où les domestiques avaient allumé d'avance les parfums et les bougies. Tseou-Kong s'acquitta d'abord des cérémonies voulues envers les divinités domestiques et les tablettes des ancêtres, puis il échangea avec sa femme les saluts de bienvenue. Mme Tseou, après avoir donné l'ordre aux suivantes d'étendre un tapis à terre, invita sa fille à s'acquitter également envers son père des révérences de rigueur.

— Ma chère enfant, fit aussitôt Tseou-Kong, me voici prêt à recevoir vos salutations !

Dès que la jeune fille eut accompli ce devoir, on s'assit ; alors Mme Tseou, se tournant en riant [vers ses suivantes] :

— Envoyez quelqu'un, dit-elle, inviter ma fille p2.201 aînée à venir aussi présenter ses salutations à son père !

— Eh ! chère femme, interrompit Tseou-Kong en riant, vous faites erreur ! Je n'ai jamais eu de vous que cette enfant [ici présente] : que voulez-vous dire par ma fille aînée ?

— Oh ! répliqua Mme Tseou en riant toujours, notre fille Yün-Ying est celle que vous avez élevée autrefois avec moi, mais cette autre en est une que j'ai élevée toute seule en cachette !

— Ah ! chère femme ! s'écria Tseou-Kong, de plus en plus gai, cessez de vous jouer de moi !

Il parlait encore, lorsque, tout à coup, une foule de servantes, soutenant une noble demoiselle, entrent dans le salon. La surprise de M. Tseou est au comble.

Le lecteur a-t-il deviné quelle est cette noble demoiselle ? Le prochain chapitre va le lui apprendre ; qu'il veuille donc bien encore prêter l'oreille.

@

CHAPITRE XXXIII

@

La déesse Tchao-Kün rend Hsing-Yüan à son fiancé. À son retour chez lui, Tseou-Kong est mis au courant de toute l'histoire. p2.202

— Mon père adoptif, dit Hsing-Yüan en entrant dans le salon du milieu, daignez vous asseoir en haut de la salle et permettez à votre enfant de vous faire ses révérences !

À peine l'avait-il aperçue, que Tseou-Kong avait précipitamment donné l'ordre aux suivantes de l'assister, se tournant ensuite vers sa femme :

— Mais, enfin, d'où donc sort cette jeune dame ? s'écria-t-il.

Mme Tseou lui fit aussitôt, dans toutes ses circonstances, le récit de ce qui s'était passé pendant son absence.

— Mais c'est providentiel ! c'est merveilleux ! s'écria Tseou-Kong en claquant des mains et riant aux éclats ; et, maintenant, respectable nièce, interrogea-t-il, puis-je vous demander si vous êtes déjà mariée ?

— Comment ne le serait-elle pas ! répliqua Mme Tseou plaisamment. Il y a déjà longtemps, ses parents en p2.203 personne l'ont unie à Mei-Pi ; mais, comme elle fut ensuite envoyée chez les Barbares du Nord, les deux époux ont été séparés et sont restés depuis victimes de leur triste sort [1].

— Ainsi, chère nièce, vous êtes la noble épouse de Mei Liang-Yü ! dit Tseou-Kong. Je vous ai manqué de respect !

— Que dites-vous, mon père ? fit la jeune fille. Je vis de vos bienfaits, de ces bienfaits auxquels je dois comme une seconde vie. Mais, malgré mon indignité, j'ose espérer que vous penserez à mon père et à ma mère, tous deux enfermés, en ce

[1] *Ts'o-t'o*, errer, faillir, — comporte le même sens que *ming-yün-ts'o-t'o*, sort infortuné.

moment, au fond d'une prison..., à moi, pauvre fille abandonnée sur une terre étrangère ! Daignez, ô mes bienfaiteurs, me prendre en pitié !

— Chère enfant ! pourquoi parler ainsi ? firent simultanément M. et Mme Tseou en souriant. Pour moi, [continua Tseou-Kong,] ce qui m'engage davantage encore à vous admirer, c'est votre mari lui-même, qui est homme d'un profond talent : il n'est personne à notre époque qui ne fasse son éloge !

— Puis-je savoir, monsieur, lui dit sa femme, si vous avez vu Mei-Pi, cette célébrité de notre époque ? Je me demande quelle tournure il peut bien avoir ?

— Je n'ai fait qu'entendre vanter sa renommée, répliqua Tseou-Kong en riant, et, pour dire vrai, nous ne nous sommes jamais rencontrés. Je me garderais bien de vous conter un mensonge. p2.204

— J'entends tout ce que vous dites ; mais ceci ne nous apprend pas qui de lui ou de M. Mou a le plus de talent ?

— Quoique tout le monde fasse l'éloge du talent et du savoir de Mei Liang-Yü, je n'ai jamais eu l'occasion d'en juger par moi même, et je ne voudrais pas en parler à la légère. Quant au talent de M. Mou, on le comparerait à un flot de perles éclatantes [1] ; son esprit, à un char débordant de fruits.

— Pour ma part, fit Mme Tseou, je crois en toute sincérité que si on les comparait l'un à l'autre, on les trouverait tout un et tout de même ; il est impossible d'établir entre eux aucune distinction !

— Est-ce que vous allez encore divaguer, madame ? interrompit Tseou-Kong d'un ton plaisant. M. Mei est

[1] *Jou-tchou-ki-fang-kieh*, [son talent], est comme des perles qui se répandent [aux quatre] coins de l'horizon ; *ssù-tch'ih-houo-ying-tch'ê*, [ses qualités] comme des fruits dont on surchargerait un char.

originaire du Kiang-Nan, à quelque 2.000 *li* [1] de notre ville de Ta-Ming. Comment donc auriez-vous pu vous apercevoir que lui et M. Mou sont tout un ?

— Eh ! monsieur, pour qui donc prenez-vous M. Mou ?

— Je prends Mou-Jong pour M. Mou ! Pour quel autre le prendrais-je ?

— Donc, vous n'entendez rien à toute cette affaire, conclut Mme Tseou. Apprenez que M. Mou-Jong n'est autre que Mei Liang-Yü lui-même ! p2.205

— Comment savez-vous cela ? fit Tseou-Kong, surpris.

Aussitôt, on lui fit le récit détaillé des événements qui avaient accompagné la maladie causée chez les deux jeunes gens par l'aiguille d'or.

— Que d'énigmes ! s'écria Tseou-Kong en riant brusquement. En vérité, j'étais au milieu d'un rêve, et ce n'est qu'aujourd'hui que j'en reçois l'explication. Mais, chère femme, puisque, d'après ce que vous venez de dire, Liang-Yü se trouve être le mari de notre fille aînée, nous aurons à chercher ailleurs un époux pour notre Yün-Ying.

— Oh ! monsieur, quant à parler d'une autre union, c'est impossible désormais ! fit Mme Tseou.

— Que voulez-vous dire ? demanda Tseou-Kong.

Mme Tseou lui raconta alors comment, la maladie des deux jeunes gens affectant les plus graves symptômes, elle avait dû céder aux circonstances et chercher à conjurer le mal en suscitant d'heureux auspices ; elle ajouta que les deux sœurs étaient résolues à ne se point quitter et qu'on avait gardé l'aiguille de tête comme un gage de fiançailles entre Yün-Ying et le jeune Mei.

---

[1] Environ 200 lieues.

— C'est toute une révolution que vous avez faite là ! s'exclama Tseou-Kong emporté par la joie.

Et, se précipitant vers la bibliothèque :

— M. Mou ! s'écria-t-il.

— Excellence ! fait le jeune homme, qui sort pour le recevoir.

— Mei Liang-Yü ! appelle encore Tseou-Kong. p2.206

— Vénérable maître ! répond Liang-Yü en saluant.

— Ah ! ah ! ah ! fait Tseou-Kong, éclatant de rire. Et moi qui, depuis deux ans, ai l'honneur de vous avoir pour ami, je n'ai pas su voir clair en tout ceci !... En vérité, je suis stupide !

— Votre humble neveu, répliqua Liang-Yü en lui faisant une nouvelle révérence, n'est ici-bas qu'un grand criminel, mais ce n'est pas du moins par effronterie qu'il vous a trompé : il ne pouvait en agir autrement. Puis-je espérer que mon oncle me pardonnera le crime que j'ai commis en lui cachant [mon nom] ?

— Que dites-vous là, mon cher neveu ! répondit Tseou-Kong, souriant.

Et, s'étant tous deux assis, ils se mirent à causer des affaires du palais, s'entretinrent ensuite de leurs études et de leurs poésies privées, puis, peu à peu, en vinrent au chapitre du mariage de la jeune Yün-Ying. Liang-Yü confirma ce qu'il avait déjà dit à ce sujet.

— Ne m'en veuillez pas d'avoir négligé de vous en parler, lui dit Tseou-Kong après avoir recueilli cet aveu. Mon intention de vous donner ma fille en mariage est déjà d'ancienne date, et, comme vous pourriez en douter...

Appelant son intendant, il lui ordonna d'aller chercher la lettre qu'il avait envoyée autrefois à sa famille ; on la lui apporta immédiatement, et Tseou-Kong la présenta à Liang-Yü :

— Daignez, lui dit-il, prendre connaissance de p2.207 cette lettre, et vous verrez quelles étaient mes intentions, et quel cas je faisais de votre talent.

Liang-Yü se leva pour recevoir la lettre ; il en prit connaissance et, alors, s'inclinant jusqu'à terre :

— Comment un être ignorant et stupide comme l'est votre petit neveu, s'écria-t-il, a-t-il pu mériter de la part de Votre Excellence une si persévérante sollicitude ? Quand mes os mêmes se pénétreraient du sentiment d'un tel bienfait [1], je ne saurais le payer de retour ! Et voilà qu'en outre aujourd'hui vous m'accordez la main de votre noble demoiselle ! Je n'oserais, au mépris de tous devoirs, me montrer rebelle à vos ordres ; seulement, déjà fiancé à Mlle Hsing-Yüan, de la famille Tch'ên, je n'ose faire à mademoiselle votre fille l'injure [d'accepter sa main]. Il m'est difficile de sortir de ce dilemme, et j'ose espérer que Votre Excellence daignera comprendre toutes les difficultés de ma position.

— Eh ! fit Tseou-Kong en riant, dans les temps anciens, [les deux sœurs] O-'Houang et Nü-Ying ne furent-elles point toutes deux unies à l'empereur Yü-Shouen [2] ? Du reste, les deux sœurs ne peuvent p2.208 souffrir de se quitter, et l'aînée comme la cadette désirent n'être point séparées. Ma résolution est prise : ainsi, cher neveu, ne faites point le récalcitrant.

---

[1] *K'o-kou*, graver les os ; — on dit mieux : *K'o-kou-ming-hsin*, graver sur ses os et inscrire dans son cœur, expression qui se dit d'une gratitude profonde.

[2] 'O-'Houang et Nü-Ying, les deux filles du célèbre empereur Yao. Jugeant son fils Tan-Tchou indigne de lui succéder au trône, ce sage monarque fit chercher par tous ses États un homme entre les mains duquel il pût remettre avec confiance les destinées de l'Empire ; il le trouva dans la personne de Shouen, simple laboureur, dont la douceur, la patience et la sagesse avaient été durement mises à l'épreuve par des persécutions domestiques. Après lui avoir confié pendant trois ans, à titre d'essai, le gouvernement d'une province, Yao donna à Shouen ses deux filles en mariage, l'associa à l'empire et continua de régner avec lui pendant vingt-huit ans. Shouen lui succéda et régna seul pendant cinquante ans. — O-'Houang et Nü-Ying accompagnaient leur époux lors d'un long voyage qu'il fit dans le Sud et pendant lequel il mourut : or, la tradition rapporte que les larmes qu'elles répandirent sur sa tombe, rejaillissant sur les tiges de quelques jeunes bambous croissant près de là, donnèrent naissance aux taches qu'on remarque sur le tronc de certaines variétés de cette plante.

— Cher beau-père, fit Liang-Yü, puisque vous daignez me parler ainsi, oserais-je davantage me montrer rebelle à vos désirs ? Daignez vous asseoir en haut et agréer les humbles révérences de votre indigne gendre !

Quand il le vit ainsi disposé à consentir à cette union, Tseou-Kong ne se sentit pas de joie, et, dès qu'il eut reçu les quatre révérences obligatoires du jeune homme, il s'empara de son bras, passa avec lui dans l'appartement intérieur et le présenta, [en sa nouvelle qualité,] à sa noble épouse.

Et [quand ordre fut donné] à tous les membres de la maison assemblés d'avoir désormais à désigner le jeune homme sous le titre de *kou-yeh*, [monsieur le gendre,] nos deux jeunes demoiselles, cachées discrètement dans leurs appartements, en éprouvèrent un ravissement secret, car, tôt ou tard, elles en étaient p2.209 certaines, elles devaient goûter les joies de l'hyménée.

Cependant, Tseou-Kong avait fait à la hâte préparer un banquet afin de fêter ces joyeux événements, et lui et Liang-Yü passèrent ensemble dans la bibliothèque pour y faire honneur.

— Mon gendre, dit alors Tseou-Kong, le perfide ministre [Lou-Tch'i] tient aujourd'hui le pouvoir dans ses mains, et il est à craindre qu'en dévoilant votre véritable nom vous ne vous suscitiez d'incalculables persécutions. Si vous voulez m'en croire, vous conserverez le nom de Mou-Jong, et vous vous ferez immatriculer dans notre préfecture de Ta-Ming, en attendant que, plus tard, lorsque les circonstances s'y prêteront, vous puissiez reprendre vos noms. Que vous en semble ?

— Je me soumets avec respect aux ordres imposants de Votre Excellence, répondit le jeune homme en s'inclinant.

Or, cette année-là, se tenaient dans le 'Ho-Pei les concours littéraires : Liang-Yü se trouva glorieusement placé en tête de la liste des candidats reçus dans la préfecture de Ta-Ming. On ne parla plus

pendant quelque temps, dans tout le monde officiel, que du gendre de Sa Seigneurie Tseou et de son talent émérite ; on ne tarissait pas de louanges sur ses connaissances profondes ; elles lui valurent sans peine le titre de *tchên-tchou* (hors-ligne) [1].

p2.210 Tseou-Kong en fut au comble de la joie, car tout prouvait que ses yeux ne l'avaient pas trompé.

Le jeune homme fut fort affairé pendant deux mois, puis il dut se préparer à se rendre à la Capitale, pour se présenter aux concours supérieurs. — Car, [il est bon que le lecteur se le rappelle,] sous la dynastie des T'ang, les *kong-shêng* pouvaient se présenter aux concours supérieurs ; ce n'est que plus tard, sous les dynasties postérieures, qu'il fut nécessaire d'avoir obtenu sa licence aux concours provinciaux pour être admis aux examens du palais [2].

Revenons à notre sujet [3] :

Tseou-Kong écrivit en toute hâte quelques lettres à ses amis, donna ses instructions à cinq ou six p2.211 domestiques dignes de confiance, et, après avoir fait choix d'un jour prospère, fit partir Liang-Yü pour la Capitale. Celui-ci prit donc congé de M. et Mme Tseou et, accompagné de sa suite, se mit en route pour sa nouvelle destination.

Ce fut un long voyage ; mais enfin, un jour, il se trouva dans la ville capitale ; ses suivants, s'étant mis en quête d'un logement, l'invitèrent à s'y reposer.

---

[1] *Tchên-tchou*, hors ligne, hors concours. — Ce titre n'est plus en usage depuis les Ming ; il correspondait au *kong-shêng*, terme dont l'auteur se sert quelques lignes plus bas, grade intermédiaire du baccalauréat à la licence.

[2] Aucun système d'examens réguliers ne put prévaloir sous les T'ang ; on en compterait presque autant de modes qu'il y eut de souverains. A l'époque où se passe notre histoire, trois degrés d'examens permettaient d'arriver aux charges : 1° les concours dans les collèges de la capitale ou des arrondissements [*tcheou*] ; 2° les concours provinciaux quoi qu'en dise notre auteur, et, 3° les concours supérieurs, qui se tenaient toujours à la capitale et dont les élus sortaient au choix de l'empereur pour entrer dans l'académie des *'Han-Lin.* Le *'Han-Lin-Yüan*, qui ne date que du règne de Hsüan-Tsong, père du monarque que l'auteur met en scène dans cet ouvrage, était donc alors d'institution toute récente.

[3] *Jou-wei*, examen qui se faisait autrefois par l'empereur à la porte Nord du palais. Les élus étaient attachés au bureau de l'empereur pour aider à la collection des archives, des documents historiques, etc. C'est cette institution que modifia Hsüan-Tsong pour en faire le corps des *'Han-Lin*.

Nous ne nous occuperons pas de ses poursuites dans les belles-lettres pendant le séjour qu'il fit à Tch'ang-'An, et nous dirons un mot de Tch'ouen-Shêng, que nous avons laissé, [on s'en souvient,] dans la demeure de K'iou-Kong.

Tch'ouen-Shêng s'était fait enregistrer comme natif du 'Ho-Nan ; il se présenta donc aux examens des collèges préfectoraux [1], et, en étant sorti avec le grade de *fou-pang* [2], il s'était également rendu à la Capitale, pour se présenter aux concours supérieurs.

Cependant, après quelques jours de repos, Liang-Yü sortit [de ses malles] les lettres privées [dont l'avait chargé Tseou-Kong], et envoya, par avance, ses domestiques les remettre à leur adresse ; toutefois, il garda celle qui était pour Fêng-Kong et y joignit p2.212 une carte de visite qu'il avait préparée lui-même. Puis, accompagné de ses gens, il se rendit au *Tou-tch'a-yüan* [3] ; dès qu'il en eut franchi le grand portail, il fit arrêter sa suite.

— Restez dehors à m'attendre ! dit-il.

Sa carte et la lettre à la main, il s'avança seul jusqu'à la porte de côté : tout était désert ; il ne vit personne entrer ou sortir. Mais, à la porte de l'aile gauche, il remarqua qu'on avait appendu une planchette, portant une proclamation qu'il trouva ainsi conçue :

> « Nous, [Vice-président du *Tou-tch'a-yüan* [4]], adressons à vous tous, gradués, licenciés, sous-licenciés et bacheliers, la proclamation suivante :
>
> Vous informons,
>
> D'après un décret impérial reçu ce jour, la date des concours supérieurs, auxquels sont invités tous les hommes de talent de l'empire, est imminemment proche. Qu'on s'y prépare avec

---

[1] *Pan-kong*, collèges établis par l'État dans les arrondissements.
[2] *Fou-pang*, titre décerné aujourd'hui aux candidats qui n'ont manqué que d'un point leur licence et dont le nom a l'honneur de figurer sur la liste publiée après les concours.
[3] Chambre des censeurs.
[4] Dans toute pièce officielle, les titres du fonctionnaire précèdent le texte. L'auteur les a omis ici. Cette proclamation est lancée par Fêng-Kong.

recueillement ! Nous avons déjà désigné un magistrat spécial pour l'examen de toute dépêche qui demande une décision immédiate.

p2.213 Quant aux suppliques et pétitions, provenant de parents, amis, hommes de lettres et de pinceau, candidats ou gradués, elles seront reçues dans le pavillon de l'est ; mais les pétitionnaires seront sur-le-champ congédiés par nos employés.

Toute lettre ou carte de visite sera remise au même pavillon, pour que présentation nous en soit faite après la clôture des concours. Les employés de ces pavillons et de nos portes veilleront à respecter ces ordres, et se garderont de prendre sur eux tout malencontreux message.

Si quelqu'un contrevient intentionnellement à ces ordres, il sera puni sans miséricorde : nous appuierons nos paroles de la force des lois ! Qu'on se garde donc de traiter ceci comme l'accomplissement d'une simple formalité !

S'il s'agissait de quelque affaire grave ayant trait aux questions militaires, on nous en préviendrait sans délai !

Gardez-vous de toute désobéissance !

Proclamation spéciale ! »

— Quoique tout ceci, murmura le jeune homme après avoir lu, ne soit qu'une simple matière de forme, Sa Seigneurie Fêng est un homme qui tient à sa parole : le gardien de la porte consentira-t-il à p2.214 lui remettre ma carte ? Bah ! conclut-il, à quoi bon m'occuper [du concierge] ! Avançons jusqu'à la porte d'entrée, et voyons si je ne pourrai trouver personne qui veuille bien se charger de présenter ma carte ; ce n'est pas encore sûr !

Il marcha droit à la porte.

Aussitôt, un vieillard sortit de l'intérieur et vint à sa rencontre.

— Monsieur, lui dit-il, que faites-vous ici ?

— Je désirerais voir votre maître, répondit Liang-Yü. Voici ma carte et une lettre.

Pendant quelques instants, le domestique envisagea attentivement Liang-Yü :

— Monsieur, lui fit-il, vous me rappelez singulièrement un certain M. Mou, dont mon maître fit la rencontre sur son navire, dans le Shantong !

— C'est moi-même, en effet ! répliqua Liang-Yü.

— Veuillez entrer et vous asseoir dans la salle d'attente, monsieur ! lui dit le domestique dès qu'il eut écouté sa réponse ; attendez que votre vieil esclave [1] soit allé vous annoncer !

Après avoir pris la carte et la lettre que Liang-Yü lui présentait, il allait disparaître à l'intérieur pour l'annoncer à son maître, lorsqu'il vit quelqu'un accourir précipitamment vers lui, une carte à la main. Il s'arrêta aussitôt, reçut la carte et, voyant qu'il s'agissait de Sa Seigneurie le gendre K'iou, il s'avança à la rencontre du nouveau visiteur.

p2.215 Le jeune M. K'iou parut et demanda à présenter ses respects [à Fêng-Kong] ; il fut invité à passer également dans la salle de réception, en attendant qu'on l'annonçât.

Ami lecteur, quel est, pensez-vous, ce jeune M. K'iou ?

Il n'est autre que Tch'ouen-Shêng lui-même. Mme K'iou est la sœur cadette de Fêng-Kong, et Tch'ouen-Shêng s'en vient, comme de juste, saluer son oncle maternel.

---

[1] *Lao-nou*, vieil esclave, — terme humble et poli dans la bouche d'un domestique âgé.

Le domestique passa donc à l'intérieur pour porter les cartes de visite, et le jeune homme pénétra dans la salle de réception et s'y assit. Il était loin de s'attendre à y trouver Liang-Yü installé avant lui. Aussi, lorsque tout à coup les deux jeunes gens s'aperçoivent en présence, [ils se jettent dans les bras l'un de l'autre] avec des larmes de joie.

En un instant, ils sont au fait de tous les événements qui se sont passés depuis leur séparation.

Tch'ouen-Shêng apprend donc que sa sœur Hsing-Yüan a été sauvegardée par les dieux et demeure en ce moment chez les Tseou, et, Liang-Yü, que sa mère vit dans la maison de son oncle et que tout le monde y est heureux et tranquille.

Tous les deux, au comble de la joie, n'attendent plus que l'ordre de passer chez Fêng-Kong.

Cependant, nous ne savons encore si Fêng-Kong p2.216 voulut bien les recevoir : que le lecteur veuille donc continuer son attention : le chapitre qui suit va lui donner des détails.

@

CHAPITRE XXXIV

@

Mou-Jong se présente aux concours supérieurs ; il est reçu à l'Académie [1]. Tch'ouen-Shêng se rend à Tch'ang-'An [2] pour passer ses examens.

p2.217 Le vieux domestique, après avoir reçu les lettres et les cartes de visite des deux jeunes gens, passa immédiatement dans le cabinet de son maître, qu'il trouva en ce moment assis et absorbé dans la lecture. À peine son domestique lui eut-il présenté les deux lettres, qu'il s'écria avec emportement :

— Eh quoi ! maraud [3] ! n'ai-je pas déclaré, dans p2.218 cette proclamation affichée dehors, que je ne veux pas qu'on vienne m'apporter des lettres, quelles qu'elles soient ! Et tu oses néanmoins me présenter celles-ci ! Sais-tu bien que si Lou-Tch'i venait à l'apprendre, il m'accuserait d'avoir violé les lois des concours et favorisé l'intrigue parmi les candidats ! Qu'en résulterait-il, impudent coquin ?

Le vieux serviteur fléchit les genoux :

— Votre vieil esclave n'aurait jamais osé vous remettre ces cartes ! dit-il ; seulement, il s'agit d'un jeune homme [qui s'annonce] comme votre gendre K'iou et de ce M. Mou que regrette constamment Votre Excellence : votre vieil esclave a osé vous apporter leurs noms.

---

[1] Je ne trouve dans aucun dictionnaire ce sens de *'Hong-mên*, quoiqu'il ne me semble point douteux ici. *'Hong-mên* se place quelquefois devant un titre littéraire pour marquer que ce titre a été loyalement gagné aux concours et non acheté. *'Han Shouen-Ti* fit élever, l'an 128 de notre ère, un gymnase qu'il appela *'Hong-Yü*, renfermant 240 chambres et 1.850 dortoirs, qui pouvaient recevoir 30.000 étudiants.

[2] Tch'ang-'An, de son nom moderne Hsi-'An-Fou, actuellement la capitale du Shên-Si, — fut successivement choisi comme siège des résidences impériales sous les Tcheou, les Ts'in, les Han, les Souei et les T'ang. Elle fut longtemps la plus belle cité de tout l'Empire.

[3] En chinois : vieille canaille !

Fêng-Kong prit aussitôt les deux lettres et y jeta les yeux ; la première était ainsi conçue :

> « Mou-Jong, l'élève que vous avez comblé de vos bienfaits, se prosterne le front dans la poussière et vient prendre des nouvelles de la précieuse santé de son vénérable maître et bienfaiteur ! »

Sur l'autre, étaient écrits ces mots :

> « Votre humble neveu K'iou-K'ouei, prosterné jusqu'à terre, demande à vous présenter ses devoirs ! »
>
> — Eh quoi ! ce sont ces deux jeunes gens ! s'écria joyeusement Fêng-Kong, après avoir lu les deux cartes. En ce cas, relève-toi et va vite les prier d'entrer !

Le domestique s'inclina et sortit :

> — Messieurs, dit-il aux deux amis, Son Excellence p2.219 mon maître vous invite à passer dans le salon de derrière.

Les deux jeunes gens donnèrent rapidement un dernier coup d'œil à leur toilette ; puis, à la suite du domestique, se dirigèrent vers le salon réservé. Fêng-Kong, le visage rayonnant, s'avança à leur rencontre :

> — Mes chers neveux, s'écria-t-il, c'est le cas de le dire : je désirais voir une certaine personne, et voici venir cette personne [1].

Arrivés dans le salon du milieu :

> — Vénérable maître, dirent simultanément les deux étudiants, daignez prendre la place d'en haut, et permettez à vos petits neveux de vous saluer.

---

[1] Allusion à un passage des Classiques, [*Louen-Yü*, Shou-Erh, chap. XXIX] : « Le maître dit : « La vertu se tient-elle donc à distance [de nous] ? [Non], car je désire la vertu et voici venir la vertu. » — *Jên*, vertu, est homophone de *Jên*, homme ; de sorte que les paroles de Confucius, dans le *Louen-Yü*, et celles de Fêng-Kong, qui expriment un sens tout différent, se prononcent d'une façon identique. On comprend que Fêng-Kong, en saluant ses visiteurs par cette phrase classique qu'il leur fait entendre comme un compliment, fait preuve d'une profonde érudition.

— Mes chers amis, vous arrivez d'un long et pénible voyage [1], contentons-nous des petites cérémonies.

Les révérences de rigueur échangées, on s'assit et l'on prit le thé.

— Avez-vous fait ce voyage de compagnie ? demanda Fêng-Kong. p2.220

— Permettez-moi, cher oncle, de vous narrer [nos aventures], dit aussitôt Liang-Yü.

Il procéda alors au récit de tous les mystères qui le concernaient et finit en lui expliquant comment, à la Capitale, il avait, quelques instants auparavant, fait la rencontre de son ami dans le vestibule d'attente. Tch'ouen-Shêng raconta à son tour les malheurs qu'il avait essuyés, et comment, après avoir dû la vie à d'humbles pêcheurs, K'iou-Kong avait pris soin de lui.

Quand il eut écouté leur histoire :

— Il serait de mon devoir, dit Fêng-Kong en soupirant, de vous inviter tous deux à demeurer tranquillement chez moi ; seulement, l'époque des concours est proche, je craindrais de prêter aux soupçons. Prenez donc avec vous vos bagages et allez vous installer dans le temple du Ta-Hsiang-Kouo. Quant à vous, mon cher Tch'ouen-Shêng, quoique votre père et votre mère se trouvent détenus en ce moment dans les prisons de l'État, évitez avec soin toute question à leur sujet, de peur que le Premier ministre n'ait vent de la chose et ne vous suscite de nouvelles embûches. Attendez que vos succès littéraires vous aient assuré la protection de l'empereur ; alors vous pourrez sans crainte vous mesurer avec le traître.

— J'ai reçu vos commandements, répondit le jeune homme en s'inclinant.

Fêng-Kong ajouta :

[1] En chinois : ... d'une longue route par la bise et la gelée.

— Le brigand de traître a de nombreux espions p2.221 aux écoutes. Abstenez-vous donc de toute visite à vos proches ou à vos amis de la Capitale. Je verrai moi-même leurs Seigneuries Tang et Lou et je les préviendrai. Ayant même dessein que nous, ils ne s'en formaliseront point.

Ils retint les deux jeunes gens à dîner ; après quoi, ils prirent congé de lui et rentrèrent chez eux. Ils s'arrangèrent pour aller s'installer ensemble dans le temple du Ta-Hsiang-Kouo, et, une fois là, n'attendirent plus que l'ouverture du concours.

Le temps s'écoule rapidement ; arrive enfin le jour fixé pour les examens. Le président ouvrit la salle des concours [1], et tous les licenciés de l'empire y furent introduits suivant le cérémonial d'usage. Les trois épreuves [2] terminées, chacun se retira chez soi et attendit dans le calme la publication des listes ; après quelques jours d'attente, celles-ci parurent. En tête, figurait le nom de Mou-Jong, originaire de la préfecture de Tch'ang-Tcheou, Kiang-Nan ; le second nom inscrit était celui de K'iou-K'ouei. Un messager accourut chez eux leur porter la nouvelle, et nos deux jeunes gens, au comble de la joie, dépêchèrent en toute hâte un courrier à leur famille avec une lettre dans laquelle ils relataient tous les détails de leurs examens.

Il ne leur restait plus désormais qu'à attendre l'examen du palais. p2.222

Le Ciel n'abandonne point les descendants de bons et fidèles sujets ;
De son pinceau de jade, [le Fils du Ciel] signe leur élévation aux premières dignités de l'État.

Quelques jours suivirent, puis vinrent les concours impériaux. Mei Liang-Yü remporta glorieusement la première place et fut le *tchouang-yuan* [ou coryphée des docteurs] ; Tch'ên Tch'ouen-Shêng obtint le

[1] En chinois : *Kong-yüan*.
[2] Les concours littéraires comprennent trois sessions de trois jours chacune. Les listes ne sont publiées que vingt-cinq jours après la clôture de la dernière session.

titre de *pang-yên* [1] second lauréat ; quant à la troisième place, celle de *t'an-'houa* [2], elle échut à Tch'ong-Tch'i, natif de la préfecture de *t'aï-yuan*, dans le Shansi. Après eux, suivaient les noms des autres candidats reçus dans la première catégorie.

Ces succès, on peut le dire, apportaient à nos jeunes gens, après tant de revers, mille douceurs inattendues [3].

Dès le jour suivant, Liang-Yü et Tch'ouen-Shêng se parèrent du bonnet et de la ceinture, [insignes de leurs grades,] puis, accompagnés du *t'an-'houa*, se rendirent, en tête de tous les docteurs de la nouvelle promotion, au palais impérial exprimer leurs remerciements à Sa Majesté. À la vue des trois nouveaux p2.223 lauréats, non moins remarquables par leur extérieur que par leur talent, le Fils du Ciel laissa voir sur son noble visage une vive satisfaction. De sa propre main, il leur présenta trois coupes de son vin ainsi que les deux branches du *kong-'houa* [4] ; puis, avec tous les docteurs de la nouvelle promotion, les trois lauréats se rendirent au banquet préparé en leur honneur ; ils ne quittèrent le palais qu'après avoir exprimé leur gratitude au monarque. Alors vint pour eux le moment de monter à cheval pour être promenés en triomphe dans les rues de la cité.

Et tout le peuple de Tch'ang-'An célébrait leurs louanges, chacun exprimait son admiration.

> — Les grâces extérieures du *tchouang-yüan* et du *pang-yên* de la nouvelle promotion, disait-on, ne le cèdent en rien à leur talent ! Quelle est la noble demoiselle qui ne serait fière d'avoir l'un d'eux pour époux !

---

[1] *Pang-yên*, l'œil de la liste. — L'idée chinoise est que le *pang-yên* occupe le second rang parmi les candidats, comme l'œil est au second rang dans la face, au-dessous du front.

[2] *T'an-'houa*, arracher la fleur, — se dit du troisième candidat reçu : le souverain présente de sa propre main, à chacun des trois lauréats, une fleur, *kong-'houa* ou *kouei-'houa* (*Olea Fragrans*) ; le *t'an-'houa* est le dernier qui obtient cet honneur, qu'il ne remporte qu'à grand'peine et juste à point.

[3] *K'ou-kin-kan-laï*, littéralement : l'amertume épuisée, viennent les douceurs.

[4] *Kong-'houa*, fleur du palais, — fleurs artificielles faites de feuilles d'or, dont le souverain fait présent aux trois premiers lauréats des docteurs ; les lauréats les fixent à leur bonnet de chaque côté de la tête, montent à cheval et sont promenés en triomphe dans la capitale. Ces cérémonies sont encore de pleine actualité en Chine.

Or, ce jour-là, en rentrant chez lui après l'audience de la cour, le perfide ministre Lou-Tch'i se mit à songer en lui-même :

> — Le *tchouang-yüan* et le *pang-yên* de la nouvelle promotion, se dit-il, me semblent également remarquables par les charmes de leur personne et l'élégance de leur talent !

p2.224 Quelle pitié [pensera le lecteur,] qu'ils convinssent si bien à ce vieux scélérat [1] !

Sur l'heure même, il fit appeler 'Houang-Song, du ministère des Rites ; celui-ci accourut aussitôt. Après avoir, pendant quelque temps, causé de choses et d'autres, Lou-Tch'i lui dit :

> — À la rigueur, Mou-Jong, le *tchouang-yüan*, peut encore passer pour un homme de second ordre, mais, quant au *pang-yên*, K'iou-K'ouei, en vérité, on ne peut s'empêcher de tomber en admiration devant lui.
>
> — Puisque mon vénérable maître professe une telle admiration pour K'iou-K'ouei, répondit aussitôt 'Houang-Song, je n'ai pas de plus vif désir que de servir d'entremetteur, afin de négocier une alliance entre ma sœur [2] et lui. Qu'en pense mon vénérable maître ?
>
> — Vos paroles répondent exactement à mes désirs, répliqua le traître, en laissant éclater sa joie.

Nous les laisserons tous deux former en secret leur complot.

Après sa promenade en triomphe dans la ville, le *tchouang-yüan*, en tête du cortège des nouveaux p2.225 docteurs, alla présenter ses remerciements et ceux de ses amis aux grands-examinateurs et à leurs assistants [3].

---

[1] *Lao-ts'ang-shêng*, — au lieu de *ts'ang* avec *ts'ao* pour radical ; il faut lire *ts'ang* avec le radical *jên* (homme), à gauche ; *shêng* équivaut à notre épithète animal : — cet animal de coquin !

[2] 'Houang-Song étant le fils adoptif de Lou-Tch'i, il appelle « ma sœur » la fille de ce dernier, — *'ên-mei*, littéralement : ma sœur d'adoption.

[3] *Fang-shih*, — aujourd'hui, dix-huit membres qui assistent les quatre grands-examinateurs ou présidents des concours.

Deux jours se passèrent ainsi, pleins de tracas et de fatigues ; le troisième jour, tous les docteurs, rassemblés de grand matin, allèrent ensemble au palais du Premier ministre ; mais avant même qu'ils eussent franchi la porte, les concierges les arrêtèrent :

> — L'ordre de Son Excellence, leur dirent-ils, est de vous inviter tous à vous en retourner, à l'exception de M. K'iou-K'ouei, qui est prié de se rendre en sa présence.

Le jeune K'iou était loin d'être satisfait de cette réponse ; Liang-Yü le rassura :

> — Ne laissez rien paraître de vos sentiments, mon frère, lui dit-il, et puisque le Premier ministre vous retient, laissez aux circonstances à guider vos réponses ; je vous précède à notre demeure, où j'attendrai votre retour.

Tch'ouen-Shêng ne pouvait que se rendre à l'avis de Liang-Yü ; s'inclinant donc devant ses camarades de promotion :

> — Me pardonnerez-vous, messieurs, leur dit-il, de ne pas rester à vous tenir compagnie ?

Liang-Yü et ses amis rentrèrent chez eux. Quant à Tch'ouen-Shêng, après avoir donné un dernier coup d'œil à sa toilette, il franchit la seconde porte, et, p2.226 levant la tête, il aperçut devant lui Lou-Tch'i, assis, droit et correct, dans la salle de réception. En un instant, toute sa haine lui remonte au cœur ; il s'arrête court :

> — Entre lui et moi, se dit-il avec rage, s'élèvent comme une barrière la vengeance de mon père et de ma mère, ainsi que le déshonneur de ma sœur ! Nous ce pouvons tous deux respirer sous le même ciel [1] ! Et moi qui dois à mes parents la

---

[1] *Pou-kong-taï-T'ien-tchih-tch'eou*, une haine qui vous défend de coiffer le même ciel, c'est-à-dire de vivre en même temps, — se dit de la haine de celui qui a à venger le meurtre de son père ou de sa mère. Voici à ce sujet de singulières paroles, attribuées à Confucius et consignées dans le *Li-Ki* ou Mémorial des Rites : « *Tzŭ-Hsia* demanda à Confucius : « Comment doit agir celui à qui incombe la mission de venger son père ou sa mère ! » Le Maître répondit : « Il doit coucher sur la paille et se faire un oreiller d'un bouclier ; il ne peut accepter d'emploi public ni vivre sous le même ciel que son ennemi ; et s'il le rencontre dans les rues ou sur les marchés, qu'il n'ait pas à retourner

vie, loin de chercher à accomplir leur vengeance, j'irais courber la tête aux pieds de leur ennemi !

Il voulut aussitôt retourner sur ses pas, mais il craignit de ne pouvoir sans difficulté sortir du palais. Réprimant donc sa colère, il s'avança jusque dans le grand salon en présence de Lou-Tch'i.

— Approchez ! lui dit avec affabilité celui-ci ; j'ignorais votre approche et vous ai manqué d'égards en n'allant pas au-devant de vous.

— Oserais-je donc accepter un tel honneur ? fit le p2.227 jeune homme. Que Votre Excellence daigne prendre le haut de la salle et permettez à votre humble disciple de s'acquitter de ses devoirs envers vous.

— Votre talent, monsieur le lauréat, est une des merveilles de l'empire, et vous comptez maintenant au nombre des disciples de Sa Majesté : comment pourrais-je, moi qui suis rouillé et incapable, accepter de vous des révérences ?

— Votre Excellence n'est-elle pas chargée de maintenir l'ordre au sein de l'État et de régler jusqu'aux mouvements des grands principes de la nature, le *Yin* et le *Yang* [1] ? N'êtes-vous pas comme la colonne de l'État, l'âme et le bras [2] du Fils du Ciel ? Et moi, pauvre lettré de campagne, lorsque je viens solliciter les leçons et l'appui de Votre Excellence, je m'abstiendrais de vous faire des révérences !

— Vos intentions sont nobles et délicates ! répliqua Lou-Tch'i ; seulement, nous nous contenterons des petites cérémonies !

Sans se piquer d'un excès de politesse, Tch'ouen-Shêng ne lui adressa que les révérences indispensables entre le maître et le disciple.

---

chez lui pour prendre sa dague, qu'il l'ait toute prête sur lui pour l'attaquer ! » [chap. VII, T'an-Kong (Shang)].

[1] Les deux principes mâle et femelle, dont l'union, dans le système cosmogonique des Chinois, est censée avoir produit tous les êtres de la nature.

[2] *Kou-hong*, littéralement : les jambes et les bras [du Fils du Ciel], — expression, dans le style littéraire, qui désigne les conseillers de l'empereur.

— Quels sont, demanda-t-il aussitôt après, les commandements de Votre Excellence ?

Lou-Tch'i lui rendit la moitié de ses saluts ; mais, p2.228 préoccupé qu'il était par la pensée de le choisir pour gendre, il ne se blessa point [du peu de cérémonies de Tch'ouen-Shêng] et donna immédiatement l'ordre de disposer les sièges.

— En présence de Votre Excellence, fit le jeune homme, je ne puis que rester debout en attendant vos instructions.

— Un visiteur peut-il donc refuser de prendre un siège ? insista Lou-Tch'i.

Force fut à Tch'ouen-Shêng de céder : il s'assit après avoir adressé une nouvelle révérence à son hôte. Dès que les domestiques eurent présenté le thé, Lou-Tch'i, sur le siège d'honneur où il présidait, laissa percer sa joie.

— Monsieur le lauréat, dit-il, vous êtes vraiment le premier talent [1] de notre Académie. Sa Majesté est au comble du ravissement ; l'autre jour, elle me remit votre élégante composition en m'invitant à la ponctuer et à l'annoter ; pendant tout le temps que je la tins entre mes mains, je restai captivé sous le charme et l'admiration ! Avec un talent aussi élevé que le vôtre, vous êtes certain d'arriver en peu de temps aux emplois supérieurs. [En vérité,] je n'avais pas assez de mes yeux pour admirer [votre superbe composition] [2].

— Je ne possède qu'un timide et médiocre talent, répondit Tch'ouen-Shêng, et je suis pénétré de reconnaissance pour l'empereur qui, au lieu de me chasser p2.229 ignominieusement, a daigné m'appeler à la gloire d'emporter l'une des palmes du concours. Tout ceci est l'œuvre de Votre Excellence, qui m'a prodigué ses louanges et son appui.

---

[1] En chinois : talent d'immortel.
[2] Littéralement : je me lavais les yeux pour [mieux] voir.

— Son Excellence votre père, continua Lou-Tch'i, avait autrefois un poste à la Capitale [1] ; nous professions alors l'un pour l'autre une vive affection, et, depuis son départ en province, j'ai toujours chéri tendrement son souvenir.

— Mon père a été comblé des hautes faveurs de Sa Majesté et, dans le salon de famille, il parle souvent de Votre Excellence, et déplore que son éloignement de la cour ne lui permette plus de profiter de vos précieuses leçons ; c'est là un regret qui attriste les jours de mon père.

Les domestiques offrirent de nouveau le thé et, dès qu'il l'eut pris, Tch'ouen-Shêng se leva et fit un salut.

— Permettez à votre humble disciple de prendre congé, dit-il.

Mais Lou-Tch'i, se levant aussi, lui prit les mains.

— Daignez demeurer encore ; j'ai fait préparer une modeste collation en votre honneur, et je vous prie de venir causer avec moi dans mes petits appartements.

Puis, se tournant vers ses gens : p2.230

— A-t-on invité S. Exc. du ministère des Rites ? interrogea-t-il.

— S. Exc. 'Houang-Song est depuis longtemps déjà dans la bibliothèque, répondirent les domestiques.

— Monsieur le lauréat, daignez me suivre ! dit Lou-Tch'i au jeune homme.

Mais celui-ci chercha encore à s'excuser.

— Je ne suis entré que pour vous présenter mes devoirs, dit-il ; puis-je donc me permettre de vous déranger plus longtemps ?

— Ce n'est qu'une bien pauvre collation, fit Lou-Tch'i ; mais je veux croire que vous ne la dédaignerez pas !

---

[1] Le lecteur comprend sans doute que Lou-Tch'i veut parler de K'iou-Kong, qu'il croit le père de K'iou-K'ouei ; il ignore encore les véritables noms du jeune homme.

Ainsi retenu malgré lui, le jeune homme était au comble de l'irritation ; mais, n'osant donner libre cours à ses sentiments, force lui fut de suivre son hôte dans la bibliothèque.

'Houang-Song s'y trouvait déjà et s'empressa envers Tch'ouen-Shêng.

— Me pardonnerez-vous, monsieur le lauréat, lui dit-il, de n'être point sorti à votre rencontre ?

— Votre humble disciple ignorait que vous fussiez ici, vénérable maître. Je vous ai gravement manqué !

Pendant toutes ces cérémonies, les domestiques avaient préparé la table. Mais, tout à coup, survient un héraut qui lance solennellement ces paroles :

« Ordre de Sa Majesté !

Son Excellence le Premier ministre d'État est invité à en recevoir le texte !

p2.231 Ce n'était là qu'une ruse inventée par le traître [pour permettre à 'Houang-Song d'arriver à ses fins]. Néanmoins, il prit aussitôt une mine contrariée.

— J'avais justement quelques instructions à vous demander, monsieur le lauréat, fit-il ; mais voici, contre mon attente, qu'un ordre de Sa Majesté me force à vous manquer d'égards en vous laissant.

— Que Votre Excellence daigne ne s'en point préoccuper, dirent Tch'ouen-Shêng et 'Houang-Song simultanément.

— Mon fils, ajouta Lou-Tch'i, je compte sur vous pour tenir compagnie à monsieur et lui faire les honneurs de quelques tasses de vin.

Après ces paroles, il se retira à l'intérieur de ses appartements.

'Houang-Song invita alors le jeune homme à reprendre son siège ; peu d'instants après, la table était dressée. Tous deux y firent honneur ; puis 'Houang-Song engagea la conversation.

— À peine au printemps de vos années, monsieur le lauréat, lui dit-il, vous voilà déjà au faîte des honneurs littéraires. Je suis curieux d'apprendre combien vous avez de fils ?

— Quoique fiancé à une femme aimée [1], répondit le jeune homme, je ne lui suis point encore uni par le mariage.

— Puisqu'il en est ainsi, fit 'Houang-Song en souriant, j'ai une proposition fort indiscrète à vous p2.232 faire et, de plus, fort embarrassante à expliquer. Cependant, comme les ordres du ministre à cet égard sont positifs, je ne puis me dispenser de vous l'exposer franchement. J'ignore si elle vous agréera.

— Oserais-je donc répondre par un refus à Votre Excellence, quelque chose qu'elle puisse avoir à me commander ? répliqua le jeune homme. À plus forte raison s'il s'agit des volontés de S. Exc. le Premier ministre : qui aurait la témérité de ne s'y point conformer ?

— Votre caractère est plein de noblesse et de franchise, commença 'Houang-Song, et je ne puis que vous dire tout nettement ce dont il s'agit. Voici donc pourquoi S. Exc. le Premier ministre vous a mandé ici : une de ses filles, qui est douée de toutes les perfections, et qui possède un talent et un extérieur tout à fait agréables, vient d'atteindre l'âge de prendre l'aiguille de tête, et n'est point encore engagée par les liens des fiançailles. En voyant aujourd'hui votre air noble et imposant et les grâces séduisantes de votre personne, sachant d'ailleurs le talent que vous possédez, il conçut immédiatement le désir de nouer avec vous, par une union fortunée, l'heureuse alliance des *Ts'in* et des *Tsin* [2]. Il a

[1] En chinois : *king-tch'i*, mot à mot : l'épouse épineuse, c'est-à-dire difficile à obtenir.
[2] Voyez cette expression expliquée chap. XXXII.

craint, en s'adressant directement à vous, d'essuyer un refus, et c'est pourquoi il m'a prié de prendre à sa place la chose en main [1], p2.233 et, comme le *yüeh-lao* [ou *vieux de la lune* [2]], de servir d'intermédiaire. Que vous en semble, monsieur le lauréat ?

Tch'ouen-Shêng, dans son indignation, se disait secrètement en lui-même :

— Comment, misérable traître ! n'est-il pas entre nous une de ces haines sacrées qui me défend de vivre sous le même ciel que toi ! Je voudrais dévorer ta chair et me faire une couche de ta peau ! Et voilà qu'à présent tu m'offres la main de ta fille !

Forcé, néanmoins, de contenir l'élan de sa colère, il répondit avec calme.

— Votre Excellence se trompe dans ses suppositions. N'est-il pas un vieux proverbe qui dit : « Ma compagne des jours de médiocrité a droit à sa part de ma prospérité : gardez-vous d'oublier l'ami des jours malheureux [3]. » Je viens tout à l'heure de vous dire que je possède déjà une fiancée aimée : pourrais-je donc, par envie des richesses d'une p2.23 somptueuse demeure, délaisser la pauvre fille aux humbles vêtements de coton ? Des obstacles sans nombre m'obligent à renoncer à l'union [que vous m'offrez]. Puis-je espérer que Votre Excellence daignera parler pour moi au Premier ministre ? Il me prodigue, en vérité, trop d'estime et

---

[1] L'expression : prendre la cognée, *tchih-ko* ou *taï-jên-tchih-ko*, prendre la cognée à la place d'un autre, se dit d'un entremetteur de mariage, par allusion à l'ode *Fa-Ko* du livre des Vers, où l'on lit ce qui suit : « Comment coupe-t-on le bois pour faire un manche de cognée ? On ne le peut couper sans cognée. Comment épouse-t-on une femme. On ne la peut épouser sans se servir d'un entremetteur. » *Tchih-fou*, prendre la hache, est évidemment mis pour *tchih-ko*, l'expression usuelle.

[2] Voyez chap. XXIV, une longue note sur le mystérieux vieillard qui habite dans la lune, *yüeh-lao,* et auquel la légende attribue la mission de réunir les jeunes gens prédestinés au mariage.

[3] Plus exactement : l'épouse du village n'est pas plus que son mari indigne des honneurs publics. *Tsao-k'ang-tchih-tch'i*, littéralement : l'épouse de l'orge et du grain, c'est-à-dire la compagne des travaux champêtres.

d'affection ; je reviendrai un autre jour lui en exprimer toute ma reconnaissance.

— Monsieur le lauréat, fit 'Houang-Song prenez garde de vous arrêter trop précipitamment à un parti. J'ai encore quelques mots à vous adresser. Vous ne m'avez pas appris si votre honorable beau-père occupe une charge à la cour et quel est son rang, ou si, au contraire, il n'appartient qu'à une humble famille du peuple ?

— Dans quel but m'adressez-vous ces questions [1] ? interrogea Tch'ouen-Shêng. Je ne vous comprends pas : daignez vous expliquer.

Nous ignorons encore la réponse de 'Houang-Song et ce qui résulta des offres de mariage présentées au jeune Tch'ouen-Shêng, dans le palais du Premier ministre. Le lecteur va être immédiatement mis au fait de toutes ces choses, s'il veut bien prêter l'oreille au chapitre qui suit.

@

[1] En chinois : vous êtes dans l'erreur ! — phrase un peu singulière à cette place et que je crois bon d'interpréter comme ci-dessus.

CHAPITRE XXXV

@

Lors de sa visite au Premier ministre, on veut contraindre Tch'ouen-Shêng au mariage : il accable le traître de ses injures. Effrayé des dangers qu'il court, il renonce à ses titres et s'enfuit : on l'arrête. p2.235

— Mais, répondit 'Houang-Song, je n'entends pas dire autre chose : selon mon humble avis, si votre honorable beau-père appartient à une famille mandarine, attendez que j'en aie prévenu S. Exc. le *t'aï-shih* ; il lui écrira une dépêche, l'informant que vous avez accepté ici des offres de mariage et l'invitant, en conséquence, à chercher un autre époux pour sa fille ; on donnerait en même temps à votre beau-père un avancement de rang et de traitement, et il en serait, sans aucun doute, enchanté ; rien ne l'empêcherait plus d'y consentir avec joie. S'il appartient, au contraire, à la classe du peuple, l'affaire n'en est que plus facile : le *t'aï-shih* lance un décret, qu'il envoie avec ses instructions au magistrat du district [qu'habite votre beau-père] ; ce magistrat l'appelle en sa présence et lui transmet les volontés de Son Excellence. S'il accorde sans p2.236 discussion son consentement, on charge le magistrat de lui remettre, comme cadeau de noces [pour sa fille], trente ou quarante onces d'argent. S'il s'obstine, au contraire, nous donnons l'ordre au magistrat d'arranger lui-même un autre mariage pour la jeune fille et de l'allier à quelque famille du peuple. Ainsi, nous mettons fin à votre engagement envers votre beau-père, et, vous unissant à la fille du Premier ministre d'État, vous jouissez d'un bonheur à l'abri de la misère ; votre père lui-même obtient un avancement rapide. N'est-ce pas ainsi faire d'une pierre deux coups ?

— Quoi ! fit Tch'ouen-Shêng d'un rire méprisant, abandonner ma fiancée par envie des honneurs et des richesses ! Mais si

l'on peut se jouer des hommes, n'est-il pas un Ciel qu'on ne saurait tromper ! Si je nourrissais une pareille pensée, en toute sincérité, je serais pis que la bête [1] !

'Houang-Song essuya cet affront, puis, d'un rire glacial :

— Ainsi, monsieur le lauréat, dit-il, cette affaire ne vous convient pas. Soit ! seulement, lorsque le *t'aï-shih* saura [votre refus], je crains très fort que vous ne vous attiriez d'irréparables malheurs. Que je vous plains ! monsieur, de compromettre ainsi le fruit p2.237 de dix longues et laborieuses années d'étude [2]. Il pourrait se faire aussi que votre père lui-même en ressentît le contre-coup ! Vous regretterez alors [votre précipitation], mais il sera trop tard. Je vous engage donc à réfléchir mûrement.

À ces paroles, n'obéissant qu'à l'impulsion de sa haine et de sa loyauté, le jeune homme s'était dressé ; il relève fièrement sur son front son bonnet de crêpe noir, et, donnant libre cours à ses imprécations :

— Je vous tiens, vous et toute votre bande, pour des traîtres infâmes ! s'écrie-t-il. Pour qui donc me prenez-vous, moi, K'iou-K'ouei ? Depuis l'antiquité, les saints philosophes, dans ces livres sacrés qu'ils ont laissés pour être le flambeau des générations humaines, n'enseignent-ils pas à tous les hommes la piété filiale et l'amour fraternel, la fidélité au souverain et la sincérité envers ses amis, les rites et la justice, la décence et l'honneur ? Et vous, vous qu'on nourrit des deniers de l'État, vous qui êtes l'ordonnateur des rites et de la justice, au lieu de songer à vous acquitter de vos devoirs, vous oubliez toute décence et tout honneur, vous

---

[1] D'après le chinois, on pourrait également traduire : Nourrir une pareille pensée, en toute sincérité, c'est être pis que la bête ! — Mais l'insulte me semble ainsi trop directe et je doute que ce soit l'idée de l'auteur.

[2] Allusion aux rudes études que sont obligés de faire les jeunes gens pour gagner leurs degrés.

vous faites l'indigne créature [1] d'un despote ! Vous devriez vous enfuir et vous cacher ! Qu'avez-vous à faire encore de votre misérable vie ? Oser à ma face proférer des paroles qui blessent p2.238 les lois et les institutions les plus sacrées ! insulter à ce bonnet de crêpe noir [insigne de mon grade], et n'en pas faire plus de cas que d'un frivole duvet ! Mais, mon cœur est loyal et sincère et peut se montrer au grand jour ! J'exterminerai les traîtres, je sauverai le peuple de son fléau ! J'ai dit ! Demain, à la cour, je vous dénoncerai à Sa Majesté, et vous tous, misérables traîtres, je vous ferai trancher la tête jusqu'au dernier ! Alors seulement sera assouvie cette haine, objet de toutes mes pensées.

Et tout en continuant ses cris et ses imprécations, il franchit la porte, monte en chaise et s'éloigne.

Mais, pendant la route, il se mit à réfléchir :

— Parmi tous les grands officiers du palais, se dit-il, il n'en est pas un seul qui ait osé se mesurer avec lui [Lou Tch'i]. Moi, qui ne suis qu'un pauvre lettré tout récemment gradué, que puis-je tenter ? Je ne ferai qu'y perdre la vie, et, alors, cette vengeance aussi grande que le ciel [qui m'incombe comme un devoir], je ne pourrai l'accomplir ! Allons, puisque ce renard me barre la route, mieux vaut pour moi retourner dans la retraite, attendre des temps fixés par le Ciel !

Après avoir ainsi arrêté sa résolution, il retourna chez lui ; Liang-Yü ne s'y trouvait point en ce moment, ayant été mandé chez Fêng-Kong, ainsi que le jeune homme l'apprit par ses domestiques. Tch'ouen-Shêng envoya donc ses gens porter un billet à leurs seigneuries Tang, Lou et Fêng, ainsi qu'à ses camarades de promotion. p2.239

« Je renonce au service public, disait-il, afin d'échapper à une alliance [forcée avec la fille du Premier ministre]. »

---

[1] *Kan-êrh* ou *kan-êrh-tzŭ*, enfant adoptif qui garde son nom d'origine et ne succède pas ; — pris, de là, comme terme de mépris.

Il changea de costume, quitta les insignes de son grade, puis, vers le soir, accompagné de deux domestiques, sortit précipitamment et franchit les murs de la ville.

Cependant, 'Houang-Song, tant qu'il avait senti pleuvoir sur lui les injures du jeune homme, avait écouté l'œil fixe et suffoquant de rage ; mais, peu d'instants après, sa colère se fit jour :

> — Eh quoi ! s'écria-t-il, ce petit drôle [1] ose à ce point oublier les convenances !

Et, courant en toute hâte dans le salon réservé, il fait à Lou-Tch'i le récit de ce qui vient de se passer.

> — Comment ! s'écrie celui-ci plein de courroux, ce malappris décline mon alliance ! Qu'il refuse, c'est son droit ! Mais non content de cela, il ose m'accabler d'injures ! — Allez sur-le-champ vous emparer de ce drôle ! ordonne-t-il à ses gardes et le conduisez en prison ! On lui fera son procès pour avoir porté atteinte à la majesté impériale, en insultant la personne du Premier ministre d'État !
>
> — L'animal est déjà loin ! fit remarquer 'Houang-Song.
>
> — Quelle vipère ! Quel détestable vilain [2] ! disait Lou-Tch'i ; c'est bien en vérité le cas de dire : p2.240
>
> On venait d'un cœur sincère lui porter un rayon de soleil :
> Qui aurait cru que ce rayon de soleil n'éclairerait qu'un désert ? [3]

Or, [au bruit de ces événements,] un certain tumulte commençait à s'élever dans la ville :

> — Comment, se demandait-on, le *pang-yên* de la nouvelle promotion, qui semble un si charmant jeune homme, a-t-il donc pu attirer sur lui la colère du Premier ministre et en être réduit à s'enfuir en renonçant aux emplois !

---

[1] En chinois : ce petit animal !
[2] En chinois : Haïssable à ce point ! Détestable !
[3] Voyez ces mêmes vers dans les premières pages du chapitre XXXII.

Toute la population de la Capitale fut sur l'heure au courant de l'histoire, et des gens ne tardèrent pas à venir au palais du Premier ministre l'informer [de l'opinion publique].

À cette nouvelle, la colère de Lou-Tch'i ne connut plus de bornes.

> — Méchant drôle ! détestable vilain ! s'écria-t-il. Maintenant qu'à ton aise tu as insulté aux lois de l'État [, tu voudrais laisser là tes honneurs] ! Crois-tu donc qu'on peut ainsi entrer et sortir à sa guise [dans le service public] ?

Immédiatement, il donna l'ordre à ses intendants de porter aux chefs, préposés à la garde des cinq municipalités de la Capitale, l'ordre de mettre leurs cinq cents cavaliers à la poursuite de K'iou-K'ouei, l'officier déserteur.

Pendant que les cavaliers se lançaient à sa p2.241 poursuite, Tch'ouen-Shêng, accompagné de ses deux domestiques, avait franchi les portes de la ville et s'était mis à voyager tranquillement, loin de se douter qu'il était poursuivi. Mais, à peine arrivait-il au premier relais de poste, à quelque dix *li* de la Capitale, qu'il aperçut tout à coup derrière lui une nuée de drapeaux et d'étendards [1], au milieu desquels résonnait le tambour d'or ; puis il s'entendit héler :

> — Où vas-tu, insulteur des lois de l'empire ! lui crie-t-on.

Son cœur se met à battre violemment :

> — C'en est fait de ma vie ! murmure-t-il.

En un instant, il est entouré ; chercher à fuir eût été vain ; force lui fut donc de se laisser ramener à la Capitale, escorté par la troupe. Lou-Tch'i envoya l'ordre de le conduire à la prison provisoire et chargea un officier d'y tenir bonne garde, en attendant la réponse de l'empereur au rapport qu'il devait, dès le lendemain, lui présenter.

Or, les deux domestiques de Tch'ouen-Shêng, témoins de l'arrestation de leur maître, rentrèrent de leur côté à la Capitale, et allèrent porter

---

[1] Littéralement : des drapeaux et des étendards éclipsaient le soleil.

aussitôt, chez tous les amis de [Tch'ouen-Shêng], la nouvelle de l'aventure. Les trois grands-examinateurs et leurs assistants en eurent donc immédiatement connaissance, et tous, à cette nouvelle, éprouvèrent une profonde indignation. Pendant que, d'un côté, ils p2.242 s'empressaient d'envoyer quelqu'un à la prison provisoire pour rassurer Tch'ouen-Shêng, ils s'occupèrent, de l'autre, de rassembler tous les docteurs de la nouvelle promotion afin de délibérer avec eux sur les termes de la plainte qu'ils voulaient présenter au Trône.

En un instant, on sut, dans toutes les rues de la ville, que le *pang-yên* des concours avait été arrêté et qu'on n'attendait plus pour l'exécuter que la sanction impériale : chacun, dans son indignation, soupirait et se lamentait. Mais, c'est surtout parmi les candidats non reçus que la colère était au comble. Des rassemblements se formaient :

> — Eh quoi ! disait la foule, a-t-on jamais vu, entre le Ciel et la Terre, se passer pareille chose ? Si nous avons été refusés aux derniers concours, ne serait-ce point le résultat de quelques secrètes manœuvres ? Car si tout y a été scrupuleusement légal, sans injustice et sans préférences, comment oserait-on susciter une semblable affaire ? En vérité, c'est le cas de dire :
>
> Perfectionnez votre savoir, alors vous comprendrez que ce ne sont pas les talents qui élèvent [aux honneurs] ! [1]
>
> — Messieurs, dirent quelques-uns, il ne s'agit pas de discuter ! À présent que le traître ne recule pas devant de telles perfidies, nous sommes certains de p2.243 ne plus trouver en lui qu'un bourreau [2]. Il faut donc absolument trouver le moyen de sauver notre *pang-yên*, d'abord pour mettre à jamais fin aux machinations de l'odieux ministre, et, ensuite, afin de relever l'honneur de nos doctrines et de notre

[1] Au lieu de *tao*, chemin, lisez *tao*, arriver à ; au lieu de *tao*, couteau, lisez *fang*, alors.
[2] En chinois : il est certain, en outre, qu'il nous prendra comme chair de poisson.

école, et d'empêcher que l'empire tout entier ne se rie de nous comme de gens sans valeur !

Sur ce, il en vint d'autres :

— Messieurs, dirent ceux-ci, notre *pang-yên*, après avoir été poursuivi et ramené [comme un criminel], vient d'être enfermé dans la prison provisoire. Si nous attendons à demain, nous aurons grand'peine à lui sauver la vie : ne ferions-nous pas mieux de susciter une émeute ?

Quelqu'un parmi eux, encore plus bouillant, s'écria :

— Les crimes odieux du ministre perfide sont à leur comble ! et puisqu'il a commis envers l'humanité et la justice un attentat qui touche à notre corporation des lettrés, à quoi bon parler d'émeute ! Rendons-nous tous ensemble à la porte du palais [1] et infligeons une bonne correction aux deux brigands : cela du moins nous soulagera le cœur !

— Voilà qui est parler, messieurs ! fit un autre. Allons de ce pas assommer le brigand ! J'en prends volontiers sur moi toute la responsabilité ! p2.244

— Pourquoi ainsi vous sacrifier pour nous [2] ? se récria tout le monde.

— Je suis seul ici à mille *li* de mon pays, reprit l'enthousiaste ; je n'ai pas d'argent pour payer mes frais de route et suis, du reste, sans parents dans ma terre natale : ainsi donc, j'offre ma vie pour vous délivrer de ce fléau.

— Puisque par affection pour nous, monsieur, vous faites un si généreux sacrifice, nous n'avons plus qu'à marcher à votre suite ! s'écria toute la multitude. Si nous encourons la colère de l'empereur, la faute n'en retombera pas sur nous tous ! Mais, d'abord, nous devons commencer par prévenir les chefs

---

[1] *Wou-mên*, porte sud [du palais]. Je rappelle au lecteur que cette expression sert souvent à désigner le palais lui-même.

[2] *Tchang-i* — acte de vertu, sacrifice quelconque en faveur d'un grand nombre.

des concours ; après quoi, nous nous mettrons à l'œuvre, sûrs d'agir en toute justice de cause.

— Oui, c'est fort juste ! conclut-on à la ronde.

Aussitôt, toute la bande se précipite en tumulte vers la demeure de Fêng-Kong. Là, après avoir préparé une lettre collective qui expliquait leurs intentions, ils prièrent l'homme de service de la remettre à son maître. À ce moment, Fêng-Kong, en compagnie des seigneurs Tang et Lou, de Mei Liang-Yü et des docteurs de la nouvelle promotion, était en train de discuter avec eux le rapport qu'on devait soumettre à l'empereur. Son homme de service parut tout à coup devant lui et lui présenta la lettre ; Fêng-Kong y eut à peine jeté les yeux, qu'il éclata de rire p2.245 et la passa aux seigneurs Tang et Lou, qui en prirent également connaissance.

— Se peut-il, murmurèrent-ils tous trois en soupirant, qu'il y ait des lettrés si pleins d'un généreux dévouement !

Déposant la carte [sur la table], Fêng-Kong dit au domestique :

— Je suis au courant de toute cette affaire ; or, si, en cette circonstance, le ressentiment populaire veut se faire jour par lui-même, ce n'est pas naturellement à moi de chercher à le retenir. Il est un vieux proverbe qui dit : « Un crime ne saurait retomber sur toute une multitude ». Ils savent donc [ce qu'ils ont à faire].

L'homme de service s'inclina et alla au dehors rapporter ces paroles aux jeunes gens. En apprenant la réponse de leur chef :

— Son Excellence l'a dit, crièrent-ils en chœur : « Un crime ne saurait retomber sur toute une multitude » ! Voilà une phrase qui vaut un long discours !

Ils sortent aussitôt du *Tou-tch'a-yüan* en se disant les uns les autres :

— Maintenant que les grands-examinateurs nous ont fait connaître leur avis, nous ne pouvons plus reculer. À la

troisième veille, demain matin, soyons donc tous rassemblés au Wou-mên !

— Mais, firent remarquer quelques-uns, notre demeure est située en dehors des murs ; il est à craindre p2.246 que nous ne puissions, à la troisième heure, rentrer dans la ville.

— Eh bien, messieurs, fit l'un, puisque nous sommes tous d'accord sur le plan d'action, que personne ne prenne la peine de s'en retourner ! Mon humble demeure n'est pas loin du Wou-mên, et, de plus, elle est spacieuse : pourquoi n'y viendriez-vous pas tous ? Allons ensemble passer la nuit chez moi. De cette façon, nous ne pourrons manquer l'heure précise, sans parler des allées et venues que cet arrangement vous évitera pendant la majeure partie de la nuit. J'ignore, messieurs, ce qu'il vous semble de ma proposition ?

— Vous avez raison ! répliquèrent ses amis.

Ils se rendirent donc à la demeure de leur condisciple. Celui-ci avait en effet une habitation fort spacieuse, et comme il jouissait d'ailleurs de beaucoup d'aisance, ordre fut immédiatement donné aux domestiques de faire circuler le vin à la ronde et de préparer un nombre considérable de tables. Tout en faisant honneur au banquet, chacun causait.

— Pour administrer la correction promise aux deux brigands, disait-on, il faut attendre le moment qu'arrivés à la porte du Wou-mên, ils descendent de chaise ; alors nous nous ruons sur eux. Si, au contraire, nous venions à leur donner l'éveil, ils s'enfuiraient effrayés, et l'aventure tournerait mal pour nous !

Le plan approuvé, de nouveau le vin circule à la ronde ; on s'entretient de choses et d'autres. Mais, p2.247 tout à coup résonne le troisième roulement du tambour de veille. Tous se lèvent spontanément et s'acheminent vers le Wou-mên. Lorsqu'ils arrivèrent, le silence absolu de la nuit y régnait encore. Se partageant en deux bandes, ils se rangèrent de chaque côté de la route.

Cependant, Lou-Tch'i, dans son palais, n'avait pu fermer l'œil de la nuit, et, dès qu'il entendit sonner la troisième heure :

> — Les officiers du palais, se dit-il, ne sont point encore debout ; profitons de ce moment pour nous rendre avant l'heure à la cour, attendre Sa Majesté : dès qu'elle s'approchera de son trône, je solliciterai la mise en jugement de ce petit animal qui ose ainsi insulter les grands officiers de l'empire. Alors, sera soulagée cette haine qui me tient au cœur !

Sa résolution prise, il donna l'ordre d'appeler sa suite.

D'un autre côté, Leurs Seigneuries Fêng, Tang et Lou, après avoir congédié les nouveaux docteurs, s'occupèrent laborieusement à la rédaction d'un rapport collectif au Trône ; puis, comme la conversation roulait sur des affaires de peu d'importance, le troisième tambour de veille résonna ; ils pressèrent aussitôt leurs gens pour le départ.

Liang-Yü et les nouveaux docteurs montaient au même instant dans leur chaise et, précédés de satellites, de torches et de lanternes, s'acheminaient vers le Wou-mên.

Du plus loin qu'ils parurent, les licenciés p2.248 reconnurent les trois grands-examinateurs ; se rangeant précipitamment sur deux files, ils attendirent les chaises à leur passage ; alors, s'inclinant simultanément le front jusqu'à terre :

> — Excellences ! dirent-ils, vos humbles disciples vous saluent !

Les trois grands-examinateurs, qui comprenaient [le motif de leur présence à pareille heure], répondirent :

> — Pardonnez-nous ! nous vous manquons d'égards [1] !

Puis, ils ajoutèrent :

> — Messieurs, si vous réussissez à vous emparer de Lou-Tch'i, infligez-lui une bonne correction ! et surtout ne le laissez pas échapper ; retenez-le !

---

[1] Ils demandent pardon de ne point sortir de chaise pour leur rendre leurs saluts, ainsi que le veut l'étiquette chinoise.

Pendant qu'on échangeait ces paroles, le *tchouang-yüan* et le *t'an-'houa* de la nouvelle promotion arrivèrent, suivis des nouveaux docteurs, à la porte du Wou-mên. À peine avaient-ils salué leurs camarades qu'ils aperçurent venir au loin la chaise du ministre d'État. Toute la bande échange un signal silencieux, et, en un instant, les docteurs de la nouvelle promotion pénètrent dans les bâtiments du palais et disparaissent, pendant que les licenciés, l'œil fixe, regardent [venir la chaise].

On remarquait tout d'abord deux lanternes portant d'un côté : « Le grand précepteur du prince impérial ! » et, de l'autre, les deux caractères *lou-fou* [palais du ministre d'État Lou]. Puis, venait une p2.249 chaise à quatre porteurs, dans laquelle siégeait Lou Tch'i ; elle approchait peu à peu.

Tous les licenciés serrent les poings, se frottent les mains, retroussent leurs manches ou serrent leurs vêtements : « Le voilà ! le voilà ! » murmure-t-on. Mais, de plus matois parmi eux commandent le silence : « Plus bas, messieurs, plus bas ! ou il nous échappe ! » Chacun se tient coi à son rang, dans le silence le plus profond.

Un instant après, la chaise arrivait au Wou-mên. On était sur le point de la poser à terre, lorsqu'éclate des deux côtés une immense clameur. Plus de cent personnes se ruent en désordre pour tomber sur Lou-Tch'i.

Qu'advint-il de Lou-Tch'i ? Nous invitons le lecteur à vouloir bien prêter l'oreille ; il va l'apprendre en détail dans le chapitre qui suit.

@

CHAPITRE XXXVI

@

Les licenciés, rassemblés au Wou-mên, infligent une bonne correction au ministre perfide. Soumis à la question, les deux cruels ministres avouent tous leurs forfaits.

p2.250 Les licenciés s'étaient donc spontanément élancés en avant. Les officiers de la suite, avec leurs airs fendants [1], s'écrient d'une voix menaçante :

— C'est la personne inviolable de S. Exc. le *t'aï-shih* ; qui donc a l'audace de pousser ces clameurs ?

— Eh ! leur répliquent les licenciés, c'est justement l'indigne brigand, votre maître, que nous attendions ! Le voici et tout est pour le mieux.

Sur ce, se portant en avant, ils entourent [la chaise] et l'arrêtent ; les porteurs, les yeux écarquillés, font mine de vouloir [résister], mais comment l'auraient-ils pu faire ? Leur tombant dessus, les licenciés font pleuvoir sur eux une grêle de claques et de coups de p2.251 poings ; devant un pareil état de choses, toute la suite ne peut que vider précipitamment la place et se disperser en poussant des cris.

Lou-Tch'i, [inquiet,] allait ouvrir la bouche pour demander la cause de ce bruit, lorsqu'éclate tout à coup à ses oreilles une clameur générale.

— Quand nous en tuerions cent, il n'en faudrait jamais que cent d'entre nous [pour répondre en justice]..., et tous nous sommes prêts à payer de notre tête ! À quoi bon de nouveau nous plonger dans les livres !

---

[1] *'Hou-kia-'hou-wei*, littéralement : le renard se drape dans la majesté du tigre, — se dit par dérision de l'insolence des bas-officiers.

Et déjà les licenciés l'ont arraché de sa chaise et l'accablent de coups de pied et de coups de poing, lui tirent les cheveux, le frappent au visage.

Sans voie pour monter au ciel, sans porte pour entrer dans la terre.

Le malheureux ne peut que chercher avec ses deux bras à défendre sa tête et livre sans réserve le reste de sa personne à leurs coups ; en un instant, la chaise est foulée aux pieds et mise en pièces.

Or, au beau milieu de la bagarre, se montre soudain une seconde chaise. Comme les nouveau-venus se disposaient à demander la cause du tumulte, la foule reconnaît les lanternes du ministère des Rites : aussitôt trente ou quarante de nos licenciés fondent sur l'escorte et, à coups redoublés, la mettent en déroute ; puis, 'Houang-Song est arraché de sa chaise, et toute la bande mutile à plaisir le visage des deux p2.252 vilains [1] ; leurs habits et leur chapeau sont en pièces, ils poussent des cris incessants :

C'est le mugissement d'une foule en fureur [2] qui s'entend aux quatre coins de l'horizon.

Pendant cette scène, dans les bâtiments du palais, se pressaient, autour de Fêng-Kong, tous les officiers honnêtes et droits.

— Vénérable censeur, lui disaient-ils, ne devriez-vous pas aller essayer de démêler et d'arranger cette affaire [3] ?

— Messieurs, leur répliqua Fêng-Kong d'un ton plaisant, s'il essuie en ce moment cette petite mésaventure, m'est avis qu'il ne l'a pas volé ! Saura-t-on jamais le nombre de loyaux et vertueux sujets qu'il a immolés autrefois ? Au reste, ces licenciés sont des gens qui n'ont pu gagner leur degré de docteur et qui ne souffriraient nullement que je vinsse

---

[1] En chinois : ils frappent tellement les deux brigands que leur nez en est noir, que leurs yeux en sont gonflés.

[2] *Ting-fei-tchih-shêng*, le son de l'eau bouillonnant dans une marmite.

[3] *P'aï-kieh*, abréviation de *p'aï-nan-kieh-fên*, arranger une difficulté et démêler le désordre.

contrôler leurs actes ; s'ils m'écoutent, tout serait pour le mieux, mais si mes paroles ne leur convenaient pas, ne serait-ce pas m'être exposé au ridicule et à la honte ? Eh ! chers seigneurs, que n'allez-vous vous-mêmes essayer de les calmer ?

p2.253 Chacun, parmi les grands dignitaires, n'avait jamais éprouvé que de la haine pour les deux traîtres ; aussi, lorsqu'ils entendirent Fêng-Kong leur tenir ce langage, ne se trouva-t-il personne, parmi eux, disposé à s'occuper d'une affaire qui ne les regardait point.

Lou-Tch'i resta donc livré aux mains de la multitude ; il fut tellement roué de coups que tout son corps en devint bleu, tous ses membres en furent endoloris. Le malheureux était au comble de ses misères, lorsque soudain parut le Fils du Ciel, s'approchant du trône. Aussitôt les officiers sortirent pour intervenir, et le désordre s'arrêta. De son côté, 'Houang-Song avait été rompu de coups.

[Après cet exploit,] les licenciés se dirent entre eux :

— Maintenant que l'affaire est arrivée à ce point, allons tous ensemble devant Sa Majesté lui faire notre rapport !

Cependant, tous les grands dignitaires avaient pénétré dans la salle d'audience et pris leurs rangs. À peine achevaient-ils la cérémonie du salut à l'empereur, que l'on vit Lou-Tch'i et 'Houang-Song venir se prosterner humblement sur les degrés d'or et crier en gémissant :

— Sire, sauvez-nous !

Les nobles sourcils du souverain s'étaient froncés :

— Maître Lou-Tch'i, fit-il en se penchant en avant pour regarder, d'où vous vient pareille mine ?

Lou-Tch'i, sanglotant, lui répondit :

— Ce matin, comme votre vieux serviteur, se rendant à l'audience, approchait du Wou-mên, il tomba p2.254 dans une embuscade qu'à l'instigation des grands-examinateurs, les licenciés lui avaient dressée en dehors de la porte du palais.

Ils mirent en pièces mon rapport, m'arrachèrent avec violence de ma chaise et m'accablèrent de coups ; tout mon corps est meurtri. 'Houang-Song, du Li-Pou, accourut pour les calmer ; mais, sans lui laisser le temps d'ouvrir la bouche, ils se ruèrent également sur lui. Votre vieux serviteur est Premier ministre et, comme tel, chargé de veiller à la tranquillité de l'État ; 'Houang-Song, comme chef suprême du ministère des Rites, préside à la culture des belles-lettres... Et, néanmoins, une bande de traîtres ose nous infliger à tous deux ce traitement inhumain ! cela, à la porte même du 'Houang-'Houa [1], sur un terrain inviolable ! Mais si l'on a frappé, si l'on a insulté vos grands dignitaires, Sire, ce n'est pas à la multitude qu'il faut attribuer ce mépris des lois de l'empire : c'est un complot ourdi par les grands-examinateurs !

— Vous venez de me dire qu'on avait déchiré votre rapport ; de quel rapport s'agit-il ? interrogea l'empereur. Et pourquoi les licenciés vous ont-ils assaillis ?

— Parce que, répondit Lou-Tch'i, le *pang-yên* de la nouvelle promotion, K'iou-K'ouei, ayant, au mépris des lois de l'empire, insulté vos ministres, puis, sans raison, renoncé à ses grades et cherché à s'enfuir, je fus forcé d'envoyer à sa poursuite et de le faire mettre en sûreté dans la prison provisoire. Je p2.255 comptais, ce matin même, en présenter un rapport à Votre Majesté, mais j'étais loin de penser que les grands-examinateurs mettraient les licenciés en embuscade pour me frapper, m'arracher mon rapport et le mettre en pièces. Il semble qu'on ne croie plus à présent à notre auguste maître ; on insulte à ses lois ! Sire, daignez, dans votre divine bonté, prendre notre défense !

Après les avoir écoutés, l'empereur réfléchit [un instant], puis il leur dit :

---

[1] Nom d'une porte à l'intérieur du palais.

— Retournez à votre banc, je veux moi-même, dans cette affaire, conduire l'enquête.

Fêng-Kong prit alors la parole :

— Son Excellence Lou-Tch'i, dit-il, vient tout à l'heure de nous accuser, devant Votre Majesté, d'avoir placé nos disciples en embuscade pour infliger un traitement honteux à des ministres de votre cour. Il ajoute que le *pang-yên*, K'iou-K'ouei, a voulu sans raison renoncer aux emplois et s'enfuir. Je puis présenter à Votre Majesté un rapport exact et véridique sur tous ces faits.

— Vos humbles sujets [les grands-examinateurs], ajouta-t-il, ayant reçu l'ordre signé de votre main impériale d'ouvrir les concours, si pendant la session il s'était présenté quelque infraction aux règlements, nous n'aurions pu que difficilement en décliner la responsabilité. Or, l'on nous accuse d'avoir porté nos disciples à bafouer honteusement de grands dignitaires ; je ne puis comprendre cela. Bien plus, n'ayant jamais eu aucune cause de ressentiment contre le p2.256 Premier ministre, pourquoi nous serions-nous permis envers lui ce manque d'égards ! Au reste, les gens qui ont assailli Son Exc. Lou-Tch'i, au Wou-mên, ne figurent point sur la liste des nouveaux docteurs, mais sont au nombre de ceux qui ont échoué ; comment aurions-nous pu secrètement les diriger ? Si mon Maître n'ajoute pas foi à mes paroles, les licenciés sont encore en ce moment à la porte du palais ; daigne Votre Majesté les appeler en sa présence et les interroger : elle saura tout dans les moindres détails.

Le Fils du Ciel agréa cette proposition et envoya l'un des officiers du 'Houang-mên [1] donner l'ordre aux licenciés d'entrer. Toute la troupe

[1] *Houang-mên*, la porte jaune ; — il faudrait traduire la *porte centrale*, car *'houang*, jaune, est appliqué ici dans le sens mystérieux que la science cosmogonique prête à cette couleur : le *jaune* correspond à l'élément *terre*, dont les signes *wou-ki* occupent le *milieu* des dix souches [*t'ien-kan*] du cycle sexagénaire — d'où, désigne ici, le centre, du palais.

s'approcha jusqu'au bas des degrés d'or et porta au souverain le salut ordinaire des dix mille années. Puis, le Fils du Ciel prit la parole :

— Vous, commença-t-il, qui, voués à la culture des belles-lettres, êtes comme les hôtes de l'école des grands philosophes, vous qui ne devriez songer qu'à accroître votre savoir, vous imitez ces vauriens des marchés et des rues qui ignorent ou méprisent les lois de l'empire ! Vous vous permettez des rassemblements à la porte de mon palais, et, infligeant un p2.257 honteux traitement au Premier ministre, vous jetez la disgrâce sur toute la corporation des lettrés ! Quel est le châtiment qu'on doit vous appliquer ?

— Quoique d'indignes lettrés de la campagne [1], répondirent les licenciés, nous connaissons à fond les lois de l'empire et jamais nous n'oserions violer les règles établies par notre prince ! En se livrant à la poursuite des lettres, vos humbles sujets n'ont d'autre désir que d'accroître leur savoir afin de s'employer de toutes leurs forces au service de l'État, de perpétuer les principes de nos saints philosophes, glorifier nos pères et illustrer nos toits de chaume ! Mais, contre notre attente, Son Excellence Lou-Tch'i, le Premier ministre d'État, conçut l'idée de choisir pour gendre K'iou-K'ouei, le *pang-yên* des derniers concours, remarquable autant par les avantages de sa personne que par la profondeur de son talent. Aussitôt, Son Excellence 'Houang-Song, du ministère des Rites, qui servait d'entremetteur, voulut par force l'obliger à consentir. Mais K'iou-K'ouei avait déjà une fiancée et il refusa en disant qu'étant engagé à une fille d'obscure naissance, il ne pouvait accepter l'illustre alliance du Premier ministre. Il n'y avait en cela que la fidélité ordinaire d'un amant, ainsi que la loyauté, la générosité et la droiture qui sont le propre de K'iou-K'ouei, Mais, ce qu'on aurait peine à croire, 'Houang-Song, au mépris

[1] En chinois : des montagnes et des solitudes.

des rites et de la justice qui règlent les relations p2.258 sociales, et pour s'attirer les bonnes grâces du ministre d'État, n'hésita pas à abuser de son pouvoir pour vaincre la résistance d'un homme de lettres et l'amener à délaisser ses première fiançailles. K'iou-K'ouei, ne répondant que par un refus à toutes ses ouvertures, 'Houang-Song s'opiniâtra, et, pour le contraindre à donner son consentement, eut recours à de violentes menaces. Effrayé d'avoir encouru la colère du Premier ministre, le jeune homme se vit contraint d'y échapper par la fuite. Alors, chose incroyable, Son Excellence Lou-Tch'i, oubliant, malgré sa position de Premier ministre d'État, qu'il devait tout d'abord en référer à Votre Majesté, prit sur lui de requérir les troupes des cinq municipalités, sous prétexte de les mettre à la poursuite d'un officier déserteur, et fit incarcérer K'iou-K'ouei dans la prison provisoire. Néanmoins, il l'accuse maintenant devant Votre Majesté de mépris pour les lois de l'empire et d'insultes à la personne d'un ministre de votre cour ! Vos humbles sujets ont craint que, malgré ses lumières sacrées, Votre Majesté, trompée par les supercheries du traître, ne fît condamner à mort un innocent : nous avons alors osé commettre un crime digne de mort ! Comme ce matin, en dehors du Wou-mên, nous nous préparions à venir porter plainte au pied de Votre Trône, Lou-Tch'i et 'Houang-Song entrèrent tout à coup au palais ; nous ne pûmes parvenir à nous cacher, et, aussitôt, ils crièrent à leurs satellites et aux gens de leur suite de nous rudoyer sans façon ; ils s'ensuivit un conflit. p2.259 Eh quoi ! pensâmes-nous, quoique placés tous deux à la tête du corps des grands dignitaires, ils se permettent de violer les lois et les rites, ils se jouent du souverain ! Et comme nous ne sommes que des gens grossiers de la campagne, nous voulons aussitôt chercher à raisonner avec eux. Mais, ne trouvant en nous que de pauvres lettrés, abandonnés à mille *li* de leurs foyers, il leur était facile de nous perdre : déchirant eux-mêmes leur

bonnet et leur ceinture, ils nous accusent faussement de leur avoir infligé une disgrâce ! Daigne Votre Majesté considérer avec indulgence notre faute légère, et donner l'ordre au ministère des Rites de leur faire subir à tous deux un interrogatoire : ils ont trompé leur prince, cherché à contraindre un jeune homme à prendre une femme dont il ne voulait pas, de leur autorité privée déplacé vos troupes, et, au mépris des lois et des rites, arrêté un *pang-yen* !

— En est-il donc ainsi ? fit l'empereur en balançant la tête.

Sur-le-champ, il ordonne aux licenciés d'aller en dehors du Wou-mên attendre un décret ; puis, s'adressant à Lou-Tch'i et à 'Houang-Song :

— Les licenciés, leur dit-il, viennent de vous accuser d'avoir voulu forcer le *pang-yên* à rejeter la femme qui lui est actuellement fiancée, pour s'unir à votre propre fille, [à vous, Lou-Tch'i]. Tout ceci est-il vrai ?

— Ce sont là des affaires privées qui concernent ma fille, répliqua Lou-Tch'i prosterné. Votre Majesté p2.260 n'a point à s'en occuper. K'iou-K'ouei a insulté aux lois, les licenciés ont assailli en désordre votre Premier ministre ; c'est au pied de Votre Trône que j'implore une justice conforme aux lois de l'empire !

À ces paroles, le Fils du Ciel laisse éclater son courroux :

— Eh quoi, traîtres ! s'écrie-t-il, vous avez pour mission de régénérer les mœurs, d'inspirer et de régler toutes les vertus sociales ; loin d'enseigner et de protéger avec moi l'homme de talent, loin d'affermir et redresser les grands principes de la conduite humaine, vous osez à ce point abuser votre prince, compromettre l'empire, vous livrer à des actes qui outragent et détruisent tous les liens les plus sacrés !... Moi, l'empereur, je n'ai pas le loisir de vous faire subir un interrogatoire minutieux, mais j'ordonne à la Haute cour de

Justice [1] de vous appeler devant son tribunal, et, après s'être éclairée par une scrupuleuse enquête, de m'en référer pour la sentence !

Et le Fils du Ciel, encore plein de colère, rentre dans son palais.

L'audience était levée, tous les ministres se dispersèrent.

Accompagné du président du *Ta-li-ssŭ* [2], Fêng-Kong se rendit au ministère de la Justice ; là p2.261 se trouvaient déjà Lou-Tch'i et 'Houang-Song, conduits sous escorte, ainsi que toute la troupe des licenciés. Un officier fut chargé d'aller à la prison provisoire en retirer le *pang-yên*, K'iou-K'ouei, pour l'amener à l'enquête générale.

Les trois présidents prirent place au tribunal, et l'on découvrit les tablettes à dragon qui portaient le décret impérial ; puis, les satellites, après s'être prosternés devant l'édit, ouvrirent les portes de la salle de Justice. Ordre fut aussitôt donné d'amener les accusés. Lou-Tch'i et 'Houang-Song, introduits, s'acquittèrent du cérémonial de rigueur envers un décret de Sa Majesté, puis avancèrent jusque sur les degrés rouges. Alors Fêng-Kong, s'adressant à ses deux collègues du ministère de la Justice :

— Sa Majesté ordonne à Vos Excellences, ainsi qu'à moi, d'instruire conjointement ce procès : daignez donc, Excellences, commencer l'interrogatoire.

— Votre Excellence, firent simultanément les deux assesseurs, est grand dignitaire de l'empire ; c'est à Elle à présider ; nous ne pouvons que vous assister pendant l'enquête.

— En ce cas, répondit Fêng-Kong en souriant, excusez si votre cadet empiète sur vos droits !

Il donna immédiatement l'ordre de faire avancer Lou-Tch'i.

---

[1] *San-fa-ssŭ*, les trois grands tribunaux— cour suprême formée du président du *Hsing-pou*, ministre de la Justice, du président du *Ta-li-ssŭ*, sorte de cour de Cassation, et du président du *Tou-tch'a-yüan*, ou chambre des Censeurs.

[2] Haute cour de révision ou de censure ; rappelle par ses attributions notre cour de Cassation.

— Nous avons reçu de Sa Majesté, commença-t-il, l'ordre de vous faire subir un interrogatoire. Abstenez-vous de nous cacher la vérité, que sans délai p2.262 nous puissions rendre compte de notre mission à l'empereur.

— Je n'ai aucune déposition à vous faire, répliqua Lou-Tch'i en souriant ; que Vos Excellences daignent me traiter comme un ancien camarade de promotion : viendra un jour où nous nous retrouverons [1].

— Mais, vénérable *t'aï-shih*, cette violence que vous avez voulu exercer sur le *pang-yên*, cette disposition arbitraire que vous avez faite des troupes, tout le monde les connaît. Vous ne voulez pas, dire assurément que tout ceci ne demande aucune explication de votre part ?

— Vous faites erreur en parlant de violence à l'égard du *pang-yên*, dit Lou-Tch'i. Comment ma fille, qui est de naissance illustre, pourrait-elle avoir à craindre de ne point trouver un époux ? Était-il donc besoin d'employer la violence ? Vous dites que je me suis attribué l'autorité de disposer des troupes ? K'iou-K'ouei ayant, au mépris des lois établies, rejeté ses grades, ne devais-je pas, comme le voulait la circonstance, envoyer à la poursuite de l'officier déserteur, avant même d'avoir obtenu la sanction impériale ? Il n'y a en cela aucun mystère.

— Les affaires militaires sont choses importantes dans l'État, répliqua Fêng-Kong ; est-il donc du ressort d'un ministre d'en disposer suivant la circonstance ? Là, déjà, il y a crime de haute trahison. Mais p2.263 à d'autres questions : quelle est donc la raison pour laquelle vous fîtes autrefois mourir Mei-Kong, de la cour des Comptes ? Pourquoi, en ce moment encore, Tch'ên Tong-Tch'ou se trouve-t-il enfermé au fond d'une prison ? Parlez franchement !

---

[1] Il veut dire : un jour où je vous le rendrai.

— C'est là une tout autre affaire, répliqua Lou-Tch'i, et l'empereur ne vous a chargés de me poser des questions qu'au sujet de K'iou-K'ouei. À quoi bon remuer le passé pour en faire une chose du présent ! J'engage Vos Excellences à renoncer à cette intention.

— Vénérable *t'aï-shih*, lui cria Fêng-Kong exaspéré, si vous n'avouez pas, je me verrai forcé de vous manquer d'égards !

— Votre Excellence a tort de me parler ainsi ! fit Lou-Tch'i, en souriant toujours. Si Mei-K'ouei et Tch'ên Tong-Tch'ou ont encouru leur châtiment, c'est qu'ils avaient offensé l'empereur en s'opposant aux mesures militaires. Ceci ne me regarde pas ! Du reste, comme Premier ministre d'État, je suis grand-tuteur du prince impérial [1], et quand même je serais coupable de quelque faute légère, Vos Excellences ne pourraient m'appliquer la torture !

— Excellences, dit aussitôt Fêng-Kong à ses deux p2.24 collègues, c'est un parti pris, il n'avouera pas ! Plus de ménagements !

Il allait ordonner la question, lorsque tout à coup retentit ce cri :

— Ordre de Sa Majesté !

« Pourvu, se dit-il alarmé, que le prince impérial, laissant parler ses sentiments d'affection [pour le grand-tuteur], n'ait point cherché à ébranler la résolution de l'empereur ! »

Les trois magistrats allèrent au dehors recevoir [le décret impérial], Un officier du palais [2] leur remit l'édit, puis, tous trois, rampant sur les genoux, le portèrent dans la salle de Justice et le déposèrent sur l'autel élevé à cette intention. Alors on vit entrer une multitude de satellites

---

[1] *Tong-kong* se dit de l'héritier présomptif de la couronne. Lorsque deux impératrices de premier rang vivent en même temps, — comme c'est le cas aujourd'hui avec les deux impératrices régentes — ce terme sert également à désigner celle qui habite le *tong-kong*, palais oriental, et *hsi-kong*, celle qui demeure dans le palais occidental, deux divisions du palais intérieur.

[2] Un eunuque.

armés d'épieux aux dragons enroulés, ainsi que de bambous de bastonnade : 'Houang-Song en fut terrifié.

Les montrant de la main :

— Voilà, dit l'eunuque, les instruments de torture de la maison de l'empereur [1]. Sa Majesté me charge de vous dire que si les deux traîtres ne cèdent pas à vos questions, ils soient soumis à la torture ; car il faut qu'on obtienne à tout prix l'aveu de leurs crimes contre l'empereur et contre l'État. Sa Majesté demande qu'on l'en instruise !.. Ne vous inquiétez pas, vénérables maîtres, ajouta-t-il, si vous êtes obligés d'employer la question, car sur dix chances, les deux p2.265 vilains [2] n'en ont pas une de sauver leur tête !

— Puisque Votre Seigneurie l'ordonne, répondit Fêng-Kong, nous essaierons des deux méthodes. Mais Votre Seigneurie vient de nous dire que sur dix chances ils n'en ont pas une de sauver leur vie ; cependant, Lou-Tch'i est grand-tuteur du prince impérial : assurément vous n'entendez pas dire qu'on ne le sauvera point !

— Ne le savez-vous encore ? fit 'Houang, l'eunuque. Tout à l'heure, le prince se tenait, tout en larmes, aux pieds de l'empereur, implorant sa clémence en faveur des coupables. Mais Sa Majesté en fut exaspérée : « Les gens immolés par ces deux traîtres sont en grand nombre ! dit-elle. Si la Haute cour de Justice ne peut m'éclairer par une enquête, moi-même, l'empereur, je les interrogerai ! » Et voilà pourquoi je suis chargé de vous apporter ces instruments de torture.

---

[1] *Tsong-jên-fou*, bureau chargé de tenir les comptes et les archives de la famille impériale.

[2] *Wang-pa-tan*, et, plus bas, *wang-pa-kao-tzŭ*, ont le même sens. Le premier signifie textuellement : l'œuf [c'est-à-dire le fils de celui] qui oublie ses huit caractères. Ces huit caractères essentiels sont : la piété filiale, la piété fraternelle, le patriotisme, la bonne foi, les rites, la justice, la décence et la pudeur, *hsiao-ti-tchong-hsin, li-i-lien-tch'ih*. La seconde expression est textuellement : l'agneau [c'est-à-dire le petit, l'enfant de celui] qui... etc. Cet homme qui oublie ses huit caractères est un homme sans principes, dont le fils est dégénéré, et, dans l'esprit populaire, de naissance douteuse, *gallice* bâtard.

Il demanda ensuite où se tenait Lou-Tch'i.

— Me voici, noble seigneur, répondit celui-ci du bas de la salle, je suis injustement accusé ! p2.266

— Je vous tiens tous deux pour couvées de renards ! lui cria 'Houang, l'eunuque. Qui donc vous accuserait injustement ?

Il se retourna, et, parlant à la foule :

— N'ayant pas d'enfant à laisser après moi, dit-il, j'avais reporté toutes mes affections sur l'un de mes neveux, le disciple de Tch'ên Tong-Tch'ou ; il se nommait 'Houang-Küan [1] et occupait alors le poste d'intendant de district dans le Kiangsi. Il était magistrat intègre et, par conséquent, n'avait rien à offrir au traître pour lui marquer son respect ; aussi le despote cherchait-il constamment à lui susciter des embûches, afin de causer sa perte. L'ayant appris, je me rendis en personne au palais du ministre et sollicitai ses faveurs pour mon neveu ; il me répondit que, puisqu'il s'agissait de mon neveu, il le traiterait en conséquence et qu'il en prendrait soin...

— Et que lui advint-il par la suite ? interrogèrent Fêng-Kong et ses collègues.

— Par la suite, reprit l'eunuque, vous imagineriez-vous l'excellente façon dont Lou-Tch'i prit soin de lui ! Lors de la rébellion à 'Houang-T'ou [2] mon neveu y fut expédié : peu de temps après, lui et jusqu'au dernier membre de sa famille, ils étaient exterminés !

Tout en parlant, l'eunuque désigne [Lou-Tch'i et 'Houang-Song] du doigt : p2.267

— Enfin ! canailles indignes ! s'écrie-t-il en les maudissant, il est donc un jour pour vous deux !

---

[1] Le même auquel Tch'ouen-Shêng comptait demander un refuge au chapitre XXIII et dont il trouve la demeure saisie et mise en vente par les autorités.
[2] Voyez chapitre V, sur cette affaire.

Et, du bout de sa botte, il frappe Lou-Tch'i : on entend un gémissement plaintif.

Vont-ils vivre ou mourir ?

Que le lecteur veuille bien prêter l'oreille : le chapitre suivant va l'en instruire.

@

CHAPITRE XXXVII

@

Les deux jeunes gens présentent une supplique au Trône et reprennent leurs véritables noms [1].

p2.268 Au coup de pied de 'Houang, l'eunuque, Lou-Tch'i avait roulé à terre en poussant un gémissement plaintif. L'eunuque s'avança alors en face de 'Houang-Song et se mit à le couvrir d'injures :

— C'est donc toi qui outrageais toutes les lois du Ciel, indigne créature sans honte ni pudeur ! Autrefois, dans ton palais du Premier ministre, dès que quelque affaire sérieuse se présentait : « Eh ! disais-tu impudemment, c'est une affaire de rien ! Votre Seigneurie pouvait envoyer quelqu'un m'en informer, cela suffisait ; à quoi bon avoir pris la peine de venir en personne ? » Sont-ce bien là tes paroles ?

La tête affaissée, le traître n'osait souffler mot. Remarquant un soldat qui tenait à la main une verge de rotin, l'eunuque la lui arrache violemment et, tombant sur 'Houang-Song, il lui en administre sans p2.269 interruption deux ou trois volées. Fêng-Kong et les autres spectateurs furent obligés de s'approcher pour le calmer. 'Houang, l'eunuque, lança encore une fois ses invectives sur les traîtres, puis il prit congé des trois magistrats, et, accompagné de sa troupe aux habits et aux chapeaux galonnés, partit pour aller rendre compte de sa mission à l'empereur.

Fêng-Kong reprit son siège. Lou-Tch'i et 'Houan-Song lui furent amenés.

— Vénérable *t'aï-shih*, dit-il, les ordres de l'empereur sont pressants, et la torture est une chose effrayante : profitez de ce qu'il en est temps encore pour confesser la vérité.

---

[1] Le premier titre de ce chapitre a été placé au commencement du chapitre qui précède.

— Excellence, répondit Lou-Tch'i, dans les affaires Mei et Tch'ên, la sentence a été portée par l'empereur lui-même, je n'y ai pris en réalité aucune part : quels aveux pourrais-je donc avoir à vous faire ?

— Puisque vous n'avouez point, vénérable *t'aï-shih*, je me vois forcé d'obéir aux volontés de l'empereur et de mettre en œuvre la torture.

Il donne un signal ; on apporte les instruments de supplice et, des deux côtés de la salle, résonnent des cris d'ordre et de ralliement. Les deux traîtres sont jetés à terre, on leur enlève leurs bottes et leurs bas, puis on les redresse :

— Sire ! Sire ! crient-ils en gémissant, on fait mourir dans les tourments vos vieux serviteurs !

— Avouez-vous, oui ou non ? interroge encore Fêng-Kong.

p2.270 Pressés par la vue de l'appareil du supplice, les deux brigands répondent de leur place :

— Excellence, en vérité, c'est à tort qu'on nous accuse ; il nous est impossible d'avouer ; où prendrions-nous des aveux ?

— Vous refusez encore d'avouer ! s'écrie Fêng-Kong exaspéré. Gardes, les pinces [1] !

L'ordre s'exécute des deux côtés ; les grandes pinces sont appliquées [aux deux patients], un cri d'agonie retentit dans la salle. Les criminels s'étaient évanouis ; on s'empressa d'aller chercher de l'eau fraîche pour leur en baigner le visage.

— Voyez ces deux bandits ! fit remarquer Fêng-Kong à ses collègues du *Hsing-pou* et du *Ta-li-ssŭ* [2] ; ils ne savaient autrefois qu'abuser de leur pouvoir pour persécuter les gens ; qui aurait cru qu'ils endureraient aujourd'hui ce tourment !

---

[1] Le nom de l'instrument de torture dont on se sert n'est point indiqué dans ce passage ; il s'agit évidemment des pinces, *kia-pang*, dont nous avons parlé chapitre XXVIII.

[2] Ministère de la Justice et cour de Cassation.

— C'est le cas de leur appliquer ces vers, firent les deux présidents en secouant la tête :

Tous les actes coupables de leur passé,
Pour leur malheur, se dressent à la fois devant eux [1].

Ils soupirèrent.

p2.271 Cependant, Lou-Tch'i, laissant échapper un gémissement :

— On me fait mourir de douleur ! cria-t-il.

Peu après, 'Houang-Song, lui aussi, commença à revenir à lui-même ; il poussa un profond soupir, puis, se retournant vers Lou-Tch'i :

— Mon père, je ne puis en vérité endurer ces tourments ! Mieux vaut faire des aveux !

— Les ordres de l'empereur sont inexorables ! répliqua Lou-Tch'i. Soit, avouons... Excellences, fit-il aux juges, faites desserrer les pinces, nous consentons à faire des aveux.

Fêng-Kong donna un ordre, et, de chaque côté, les deux pinces furent relâchées.

— J'étais sûr que vous avoueriez ! dit-il aux criminels.

Puis, se tournant vers ses collègues :

— Excellences, ajouta-t-il, les deux traîtres consentent à confesser leurs crimes !

Dès qu'on les eut délivrés des pinces, les deux coupables se mirent à haute voix à énumérer tous leurs crimes ; mais, pour se garantir, ils ne tardèrent pas à chercher à dénaturer les faits. Fêng-Kong les interrompit :

— Vénérable *t'aï-shih*, dit-il [à Lou-Tch'i], parlez avec sincérité ; au point où en sont les choses, à quoi bon chercher des subterfuges ?

---

[1] Ces vers sont textuellement : les actes qu'ils ont accomplis jusqu'à présent, malheureusement [pour eux], viennent tous à la fois.

Il eut bientôt obtenu un complet aveu de tout ce qui concernait les affaires Mei et Tch'ên. Il interrogea ensuite 'Houang-Song. Or, celui-ci, témoin des révélation faites par Lou-Tch'i, se vit obligé d'avouer p2.272 à son tour le plan proposé par lui, son office d'entremetteur et la violence dont il avait usé pour forcer le mariage projeté ; puis, comment jadis il s'était fait le complice du despote pour perdre Mei-K'ouei et Tch'ên-Kong. Il confessa tout de point en point.

Ces révélations obtenues, Fêng-Kong dit à ses secrétaires d'apporter un pinceau et de l'encre, puis il invita les coupables à signer leur déposition. La tête basse et sans la moindre résistance, ils paraphèrent le document. Fêng-Kong chargea alors ses assistants de faire enchaîner les deux criminels et de les faire conduire aux prisons du ministère de la Justice, en attendant qu'un édit impérial eût statué sur leur sort. Après quoi, la cour se dispersa et les magistrats rentrèrent dans leur demeure.

Il va sans dire que les trois présidents de la Haute-cour de Justice discutèrent les conclusions du rapport qu'ils devaient présenter au souverain.

De retour dans son yamên, Fêng-Kong envoya immédiatement quelqu'un inviter Liang-Yü et Tch'ouen-Shêng à venir le trouver dans le salon de derrière.

> — Mes chers neveux, leur dit-il, profitez de ces heureuses circonstances pour présenter un mémoire au Trône ; vous, [Tch'ouen-Shêng,] afin d'obtenir la restitution de vos titres, et vous, [Mei-Pi,] pour expliquer les griefs de feu votre père et en obtenir justice.
>
> — Nous nous conformerons scrupuleusement à vos ordres, répondirent les deux jeunes gens en p2.273 s'inclinant.

Ils le quittèrent et revinrent chez eux préparer leur supplique au Trône.

La nuit s'écoula.

Le lendemain, au cinquième roulement du tambour de veille, Fêng-Kong et ses assesseurs portèrent au palais le procès-verbal de l'interrogatoire de Lou-Tch'i et 'Houang-Song. D'avance, ils avaient fait inviter tous les licenciés à se réunir au Wou-mên. Lorsque le Fils du Ciel fut entré à la cour et que le cortège des grands officiers lui eut offert ses hommages, Fêng-Kong et ses deux collègues de la Haute cour de Justice lui soumirent leur rapport. À peine l'eut-il parcouru de son noble regard, que, malgré lui, le Fils du Ciel entra en courroux.

— En vérité, s'écria-t-il, ces traîtres étaient comme une plaie vive que je nourrissais en mon sein ! Sans les licenciés qui m'ont donné l'éveil, ne restais-je pas comme enseveli au fond d'un rêve ? Lorsqu'autrefois j'ai condamné Mei-K'ouei pour avoir trempé dans une conspiration, c'est que, pour un instant, privé de mes lumières, je me suis laissé abuser par les traîtres, alors je l'ai fait exécuter dans le faubourg de l'ouest. Tch'ên Jih-Shêng lui-même, victime de ces brigands, a été saisi et jeté dans les prisons de l'État, mais j'ignorais encore cette affaire.

Il rendit immédiatement un décret.

« Nous accordons notre impérial pardon à Tch'ên Jih-Shêng et lui rendons son office et son rang. Lui et sa noble épouse viendront se p2.274 présenter au bas des degrés d'or et, après avoir recueilli ce décret, ils pourront s'en retourner dans leur demeure !

— Noble seigneur Fêng, demanda alors le Fils du Ciel, pouvez-vous me dire si Mei-K'ouei a laissé des descendants ?

— J'ai l'honneur de faire savoir à Votre Majesté, répondit Fêng-Kong, que M. Mou-Jong, le *tchouang-yüan* des concours que j'ai présidés, est précisément le fils de Mei-K'ouei, et que le *pang-yên*, K'iou-K'ouei, n'est autre que le fils de Tch'en Jih-Shêng.

À cette déclaration, la joie du monarque fut au comble.

> — Ainsi, fit-il, ces nobles seigneurs ont tous deux des descendants ! Qu'on appelle immédiatement en ma présence le *tchouang-yüan* et le *pang-yen* des concours ! ordonna-t-il.

Au même instant, on vit s'avancer les deux jeunes gens tenant à la main leurs suppliques. Le Fils du Ciel les déroula sous son noble regard ; la requête de Mei-Pi était ainsi conçue :

> « Mou-Jong, votre humble sujet, premier réviseur du comité des 'Han-Lin [1], présente un rapport à Votre Majesté pour demander l'extermination des traîtres, l'autorisation de reprendre son nom d'origine et la réparation des torts commis envers [son père].
>
> Votre humble sujet, malgré sa rusticité et son ignorance, a eu l'insigne honneur d'être placé par son divin Maître à la tête des listes, aux derniers concours. Son véritable nom est Mei ; il est le fils de Mei-K'ouei, ce ministre coupable qui fut jadis moniteur impérial près la cour des Comptes et membre de la chambre des Censeurs. La source des malheurs de mon père ne fut autre que cette rigidité de principes, cette loyauté absolue qu'il offrit sans crainte à l'encontre des projets du Premier ministre. Qui aurait cru qu'alors les deux traîtres Lou-Tch'i et 'Houang-Song [l'accuseraient], pour le perdre, de faire partie d'une bande de conspirateurs ! Trompant les lumières sacrées de Votre Majesté, ils le firent exécuter dans le faubourg de l'ouest et dépêchèrent ensuite des gardes impériaux pour procéder à l'arrestation de votre humble sujet et de sa mère : au bruit de ces événements, nous dûmes changer de nom et nous enfuir.
>
> Mais, heureusement, Votre Majesté, dans sa grâce suprême, ayant ordonné une enquête minutieuse sur les crimes de ses

[1] *Hsiou-tchouang*, littéralement réviser les livres (à publier) ; et plus loin, *pien-hsiou*, littéralement : réviser les livres publiés ; — deux titres honorifiques qu'on accorde aux candidats qui se distinguent aux examens du palais, *Tien-shih*.

deux ministres, la Haute cour de Justice leur a arraché la vérité. Votre Majesté m'ayant fait p2.273 l'honneur de m'interroger, je n'oserais lui cacher aucun détail.

Humblement prosterné, je vous supplie donc, Sire, de redresser les actes par lesquels on vous a trompé, et, en mémoire de l'âme de celui qui souffrit une mort injuste, de m'autoriser [1] à reprendre mon nom d'origine et à transporter le corps du défunt dans sa terre natale. Alors, du bord des neuf fontaines [2] où il repose, mon père verra glorieusement disparaître la tache faite à sa mémoire et qui semblait ineffaçable ; votre humble sujet lui-même, son honneur recouvré, pourra siéger sans honte dans la salle publique [3]. J'attends avec respect vos décisions [4] et suis avec d'insurmontables transes dans l'attente de vos commandements sacrés.

— Respectueux rapport au Trône. —

Après cette lecture, le Fils du Ciel prit la supplique de Tch'ouen-Shêng ; il lut ce qui suit :

K'iou-K'ouei, votre humble sujet, rapporteur du comité des 'Han-Lin, présente p2.277 respectueusement ce rapport à Votre Majesté à l'effet d'obtenir justice des torts causés à son père. Ainsi sera répandue au large [la renommée] des sentiments d'humanité de l'empereur !

Mon père, Tch'ên Jih-Shêng, ex-président de la cour des Comptes, homme de dispositions énergiques et droites, est ardemment dévoué à son devoir. Or, jadis, le moniteur impérial du Li-Pou, Mei-K'ouei, s'étant opposé à certaines mesures militaires, encourut la colère du Premier ministre qui, l'impliquant dans le procès d'une bande de rebelles, [obtint]

---

[1] En chinois : de m'ordonner.
[2] Dans la tombe.
[3] C'est-à-dire : accepter une charge.
[4] *Louen-yin*, littéralement : les sons soyeux, — se dit des paroles de l'Empereur.

qu'il fût exécuté dans le faubourg de l'ouest. Témoin de la dangereuse influence du despote, mon père demanda à retourner dans ses terres, afin d'y sauver sa vie et de s'éloigner du danger. Mais, lorsque S. Exc. Yüan, vice-président [du ministère de la Guerre], eut perdu nos frontières, Lou-Tch'i en prit occasion pour consommer la perte de ma sœur Hsing-Yüan et l'envoyer traiter de la paix chez les Barbares du Nord. Dès qu'elle eut connaissance de cet ordre, ma famille disposa aussitôt les bagages de ma sœur et l'envoya vers les pays barbares ; personne n'eut jamais la pensée de s'opposer [à ce départ]. Qui aurait cru, néanmoins, que le traître, avec ses artifices sans nombre, combinerait l'entière extermination d'une maison de bons et fidèles sujets : se jouant des lumières divines de Votre p2.278 Majesté, il fit incarcérer mon père dans les prisons de l'État et, au moyen d'un faux édit impérial, lança [des gens] à ma poursuite. Dans mon trouble, ne sachant que faire et pressé de toutes parts, je cherchai la mort dans les flots ; on me sauva la vie. Alors, afin d'échapper à mon persécuteur, je changeai de nom et pris étourdiment celui de K'iou-K'ouei. Néanmoins, tout dernièrement encore, Lou-Tch'i s'empara de moi et me fit écrouer dans la prison provisoire. En vérité, les tourments qu'il m'a causés n'ont pas leurs pareils !

Grâce à votre divine bonté, les deux traîtres, soumis à une enquête, ont confessé tous leurs forfaits, Votre Majesté a rendu à mon père son office et ses grades : en un seul instant, les griefs d'un grand nombre d'années ont reçu l'examen de Vos regards sacrés [et trouvé justice] !

Mais il est une affaire dont j'ose encore informer Votre Majesté :

Votre coupable sujet se demande par quelle grâce suprême il vous a plu, Sire, de le placer en tête de la liste des concours. Or, l'autre jour, je me rendis au palais du Premier Ministre

pour lui présenter mes respects. J'étais loin d'imaginer que les deux perfides brigands avaient par avance mûri le projet de me forcer à abandonner ma fiancée pour devenir le gendre du *t'aï-shih*. Sur mon refus, ils p2.279 redoublèrent de persuasion pour obtenir mon consentement ; mais voyant qu'ils ne réussiraient pas par la flatterie, ils eurent recours aux menaces. Victime un moment de ma stupidité et craignant de m'attirer d'incalculables malheurs, je crus ne pouvoir mieux faire que de renoncer à mes titres et de chercher par la fuite à échapper à leur tyrannie ; jamais je n'aurais osé agir de la sorte dans l'intention d'offenser les lois !

Votre Majesté ayant daigné me faire la grâce de m'interroger, je n'ai osé lui rien cacher. Humblement prosterné, j'en appelle à Votre impériale bonté, Sire, pour m'octroyer clémence et pardon d'une faute que je n'ai commise que par ignorance, et c'est la tête humblement découverte [1] que j'attends vos commandements sacrés !

— Respectueuse supplique au Trône !

Après avoir lu leur rapport, le Fils du Ciel dit aux deux jeunes gens :

— Je vous ordonne de reprendre vos noms d'origine ! Levez-vous et retournez à votre place !

Ils se prosternèrent le front dans la poussière en exprimant leurs actions de grâces.

Alors, le Fils du Ciel, s'adressant à Fêng-Kong, [président de la Haute cour de Justice], prononça cette sentence : p2.280

« Pour avoir trompé son prince, frustré l'État et s'être rendu complice de trames ourdies contre la vie de bons et loyaux sujets, 'Houang-Song est condamné, ainsi que tous les

[1] *Mien-kouan*, ôter son chapeau — en signe d'humilité.

> membres de sa maison, à la peine de mort : ce châtiment est encore trop léger [pour tous ses crimes] !
>
> Lou-Tch'i s'est joué de son prince et, s'arrogeant une autorité souveraine, a condamné injustement à la mort un grand nombre d'innocents : qu'on dresse un échafaud, qu'il y soit étranglé ! Sa femme et ses enfants seront escortés dans leur terre natale, où les magistrats du pays auront à les garder !
>
> Tous les biens de la famille 'Houang-Song sont confisqués au profit de l'État !

Dès qu'ils eurent ainsi recueilli les ordres du souverain, Fêng-Kong et ses collègues sortirent de la cour.

Peu d'instants après, Tch'êng-Kong et sa noble épouse se présentaient au pied du Trône pour offrir leurs remerciements à l'empereur. Sa Majesté, après leur avoir adressé quelques paroles de consolation, se retira dans son palais. Aussitôt toute la cour se dispersa.

De retour dans leur demeure, M. et Mme Tch'ên, se jetant dans les bras l'un de l'autre, sanglotèrent violemment [en se rappelant toutes leurs misères]. Liang-Yü, étant venu faire visite à Tch'ên-Kong, le p2.281 vieillard et son gendre se racontèrent tous les événements qui avaient suivi leurs douloureux adieux ; de leur côté, la mère et son fils causaient des chagrins de leur séparation. Les jeunes gens parlèrent [des aventures] qui, après leurs adieux à Hsing-Yüan, avaient signalé leur retour : des gardes dépêchés par Lou-Tch'i pour les arrêter, de leur fuite ménagée par Tang-Kong et à laquelle ils avaient dû la vie, des voleurs qui les avaient dévalisés, enfin de leur panique, lorsque, pris par des soldats de ronde pour des voleurs, ils s'étaient enfuis dans des directions opposées. Liang-Yü expliqua alors comment, après sa fuite, il avait fait la rencontre de M. Fêng, sur les recommandations duquel il avait trouvé un emploi dans le yamên de Tseou Po-Fou ; comment, dans la famille de ce dernier, vivait Hsing-Yüan, transportée là par les Dieux ; puis, étant tous deux tombés malades, comment lui et Hsing-

Yüan avaient fini par se faire reconnaître. Tch'ouen-Shêng, à son tour [1], raconta sa séparation de son ami lors de leur folle panique ; son désespoir quand, à bout d'expédients, il avait cherché à se noyer ; son salut, dû à l'heureuse rencontre d'une famille de pêcheurs, les Tcheou, puis ses fiançailles avec la jeune pêcheuse ; le rapt de celle-ci par le jeune Kiang-K'ouei ; enfin, sa plainte devant le p2.282 kün-mên, qui avait amené l'enquête et la rencontre de la mère de Liang-Yü : il raconta tout d'un bout à l'autre en détail. Ceci donna lieu pendant quelque temps à un torrent général de larmes.

Cependant, Fêng-Kong et ses collègues s'étaient rendus aux prisons du ministre de la Justice. Ils en tirèrent les deux condamnés et les firent conduire garrottés, jusqu'au T'ien-Ti-T'an [la place aux exécutions]. Là, se trouvaient déjà, également liés de cordes, tous les membres de la famille 'Houang-Song : en un moment, tous eurent la tête tranchée :

> — Telle est la récompense qu'a méritée le ministre perfide ! s'écrièrent les spectateurs.

Ces paroles résonnaient encore, quand parut tout à coup le bourreau, amenant Lou-Tch'i garrotté. Tout le peuple se le montre du doigt et lui lance des injures :

> — Eh bien ! infâme brigand, lui crie-t-on, il est donc aussi un jour pour toi !
>
> — Oui, il est un jour pour moi ! répliqua Lou-Tch'i pleurant de rage ; mais, s'il en est ainsi, c'est que je n'ai pas su commencer par plus de crimes [2] !

---

[1] Ces fatigantes récapitulations se rencontrent dans tous les romans chinois : elles sont assez rares cependant dans le *Erh-Tou-Mei*. Il serait sans doute de meilleur goût de couper de tels passages, mais comme cette traduction peut servir d'étude à quelques-uns, je me suis fait un point d'honneur de ne rien éliminer du texte chinois.

[2] Ce sens ne peut que se déduire : Lou-Tch'i jette sans doute une insulte grossière que l'auteur n'exprime pas entièrement : « Je regrette de n'avoir dès le début.... » ; le reste est suspendu.

— Eh ! maudit traître, lui crient les spectateurs, puisque tu redoutes la mort aujourd'hui, que n'as-tu, dès le commencement, agi en honnête homme !

p2.283 Soudain, on voit paraître l'instrument du supplice [1]. Le condamné est aussitôt dépouillé de ses vêtements ; on lui passe la corde autour du cou, il est étranglé. Ainsi, en moins d'un instant, les deux traîtres ont exhalé leur âme coupable et sont précipités au fond des Enfers [2] !

Fêng-Kong donna l'ordre aux gardes du quartier de veiller sur les corps, puis il rentra dans son yamên et commença la préparation de son rapport à l'empereur.

Le lecteur est curieux sans doute de connaître ce qui suivit ; qu'il veuille bien continuer à prêter l'oreille : il va en être instruit dans le chapitre suivant.

@

[1] On étranglait autrefois couché sur un chevalet ou dressé contre un poteau : le cou était comprimé contre la pièce de bois par une corde qu'on serrait au moyen d'un tour à bras.

[2] Remarquons que Lou-Tch'i, qui est un personnage parfaitement historique, ne fut nullement exécuté. Il tomba en disgrâce et fut exilé dans une humble sous-préfecture, Yüan-Tcheou, où il mourut.

CHAPITRE XXXVIII

@

> [Le Fils du Ciel] confère des titres d'honneur et ordonne un sacrifice d'État à la mémoire de son loyal sujet. [Liang-Yü] présente une requête au Trône et obtient des honneurs posthumes [1] pour son fidèle serviteur.

p2.284 Après avoir ordonné l'exécution de Lou-Tch'i et de 'Houang-Song, le Fils du Ciel resta tout le jour à réfléchir dans son palais ; alors, de son pinceau impérial, il rendit un décret et chargea un officier du palais de l'emporter au Wou-mên pour en proclamer la teneur. Il envoya, en outre, un de ses hérauts inviter en toute hâte Tch'ên Tong-Tch'ou et sa noble épouse, Liang-Yü et Tch'ouen-Shêng à venir en dehors du Wou-mên en entendre à genoux la lecture. L'eunuque, après avoir brisé le sceau, proclama ainsi qu'il suit les paroles sacrées :

> « Nous, l'empereur souverain, chargé par la volonté du Ciel des destinées de l'empire, décrétons ce qui suit : p2.285
>
> Quiconque a pour office d'aider son prince au gouvernement des affaires de l'État, doit être un serviteur au cœur sincère [2], afin de remplir dignement près de son maître les hautes fonctions de conseiller. Depuis Notre avènement au trône, Nous nous sommes trouvé exposé aux perfidies de notre infidèle ministre Lou-Tch'i, et par suite nombre de loyaux et vertueux sujets ont été condamnés à mort. Mais, heureusement, les cieux supérieurs, jetant une pensée [d'amour] sur les créatures qui peuplent Nos États, Nous ont amené à démasquer les plans du traître ; les châtiments de l'empire en ont fait justice ! Que tous les officiers de Notre gouvernement, grands et petits, dans les provinces comme

---

[1] *King-piao*, insignes d'honneur conférés par l'empereur à une personne défunte comme à un officier fidèle, une digne veuve, une fille vertueuse, etc. ; ils consistent généralement en étendards, inscriptions, portiques d'honneur, etc.

[2] *Tch'ih-hsin*, cœur rouge, pourpre, se dit d'une grande fidélité ou d'une bravoure indomptable.

dans Notre palais, purifient donc leur cœur et leurs pensées et se montrent désormais les dignes serviteurs de leur souverain. S'il en est encore [des misérables] qui, pour arriver au pouvoir, se soient faits les complices des traîtres et mêlés à leurs complots, Nous autorisons de par cet édit [leurs victimes] à Nous adresser un rapport détaillé, et ordonnons à Notre grand-conseil [1] de s'assembler pour porter jugement.

Nous rappelant que Notre ancien ministre Mei-Kong, malgré son caractère d'une loyauté et d'une énergie vraiment admirables, mourut d'une injuste mort, Nous lui donnons droit aux honneurs d'un sacrifice d'État et lui conférons les titres posthumes de grand-tuteur du prince impérial et de président du ministère des Rites. Les fonctionnaires de son pays puiseront dans le trésor public pour ériger un portique d'honneur, commémoratif de sa loyauté et de sa droiture. Dans la Capitale, les princes du sang et les nobles de l'empire, à l'extérieur, les officiers de tous rangs, civils et militaires, sont invités à assister au sacrifice d'État qui sera célébré en mémoire de Mei-Kong.

Tch'ên Jih-Shêng, président de la cour des Comptes et des Offices, en récompense du zèle infatigable qu'il a apporté aux affaires de l'État, de son courage et de son désintéressement, est élevé au grade de grand-président du Wên-'Houa-T'ien ; Wou, sa femme, est déclarée grande-dame de premier rang ; le palais de Lou-Tch'i leur est donné à tous deux pour résidence.

p2.287 Fêng Lo-T'ien, vice-président à la chambre des Censeurs, ayant servi l'État d'un cœur loyal et fait preuve

[1] *Kiou-ts'ing*, titre emprunté des Tcheou, sous lesquels il désignait les neuf premiers grands dignitaires de la couronne, savoir : les *san-kou*, ou trois premiers ministres d'État, et les *liou-ts'ing*, six grands dignitaires, dont les attributions correspondaient à peu près à celles des présidents des six ministères actuels. — Ce titre se donne encore honorifiquement aujourd'hui aux présidents des cinq cours impériales, *wou-ssŭ*. (Voir note quelques pages plus loin.)

d'une expérience profonde des choses, est élevé au grade de grand-président du Wên-Ying-T'ien [1].

Le réviseur du comité des 'Han-Lin, Mei Pi, qui, malgré son jeune âge, montre un savoir émérite et promet de continuer les vertus de son père, est promu au siège de président de l'académie des 'Han-Lin. Sa mère tant éprouvée, Mme K'iou, est faite grande-dame de premier rang ; demoiselle Tch'ên Hsing Yüan, sa femme, ayant été envoyée dans l'intérêt de l'État pour pacifier les Barbares du Nord, a été préservée et ramenée par les dieux dans sa terre natale : sa fidélité conjugale est admirable ! Elle a su, en ordonnant à sa suivante de la remplacer [dans sa mission] [2], assurer la paix entre les deux pays, et, si la guerre est à jamais finie, c'est à elle qu'en revient tout le mérite. Nous lui accordons une p2.288 de nos robes à dragons, une ceinture de jade, lui décernons le titre de « maîtresse des épouses vertueuses » et la nommons grande-dame de premier rang, premier ordre. Sa seconde femme, demoiselle Tseou Yün-Ying, comme épouse du président de l'académie des 'Han-Lin, est grande-dame de premier rang, deuxième ordre.

Tch'ên Tch'ouen-Shêng, rapporteur du comité des 'Han-Lin, qui a fait preuve dans ces dernières affaires d'une profonde sagacité et qui possède à un haut degré le sentiment des lettres, est élevé au grade de vice-président de la chambre des Censeurs, tout en gardant comme auparavant droit de siège à l'Académie. Demoiselle Tcheou Yü-Kieh, sa première femme, est nommée grande-dame de second rang, premier ordre, avec le titre de « digne et tendre épouse ». Demoiselle

---

[1] Actuellement, les grands-secrétaires ou grands-chanceliers de l'empire, *ta-hsioh-shih*, présidents du grand conseil privé, *nei-ko*, sont au nombre de quatre. Chacun d'eux est désigné, par honneur, comme le *ta-hsioh-shih* de l'une des quatre salles du trône du palais impérial. Ces quatre salles sont : le *wén-'houa-tien*, le *wên-ying-tien*, le *t'i-jên-ko*, et le *tong-ko*.

[2] Le lecteur notera sans doute que ceci manque un peu d'exactitude. Ce n'est pas le seul passage sur lequel pareille remarque serait à faire.

K'iou Yün-Hsien, sa seconde femme, en sa qualité d'épouse d'un membre de la chambre des Censeurs, est faite grande-dame de second rang, deuxième ordre.

Tang Kin-Fou, Lou Fou-K'i, Tseou Po-Fou, K'iou-'Hong-Shan, ainsi que le président du Ta-li-ssŭ et celui du ministère de la Justice, sont tous avancés de trois degrés, en attendant qu'on puisse leur offrir une élévation de rang.

Les cérémonies funèbres terminées, Nous p2.289 ordonnons à Mei-Pi d'emporter, à l'aide des relais impériaux [les restes de son père] pour les rendre à leur terre natale. Partout, sur le passage du convoi, les fonctionnaires publics sont invités à le recevoir et à le reconduire avec honneur. Remise sera faite à Mei-Pi de lettres spéciales [1] [lui donnant pleins pouvoirs] et Nous invitons Notre ministère à lui remettre le grand sceau de l'État en usage lors des tournées générales d'inspection. Nous lui confions en outre Notre glaive impérial, afin que, s'il découvre pendant sa tournée des officiers avides ou indignes, ou bien des vagabonds et des vauriens, il puisse prendre toutes mesures expédientes et même, [s'il est besoin,] procéder aux exécutions capitales avant de Nous en avoir tout d'abord référé.

Quant aux licenciés qui, [dans ces derniers événements,] ont montré une droiture digne de tout éloge, Nous leur octroyons à tous le titre de docteur, en attendant qu'ils puissent être pourvus d'emplois.

— Edit spécial !

— Rendez grâces au souverain ! [2]

p2.290 Après que tous les officiers présents eurent proclamé en l'honneur de Sa Majesté le salut des dix mille années, l'eunuque alla à

---

[1] *'Houo-p'ai*, tablette-feu, — se dit des ordres d'urgence de Sa Majesté, ainsi nommés de ce qu'ils s'écrivaient anciennement sur des tablettes de bambou. *K'an-'ho*, comparer et correspondre, se dit d'une pièce prise sur un livre à souche, ou dont on garde un double, comme moyen de vérification.

[2] Ces paroles sont ajoutées par celui qui lit le décret.

l'intérieur du palais rendre compte de sa mission. Alors Tch'ên-Kong, portant élevé entre ses mains l'édit impérial, se rendit au palais du Premier ministre d'État ; il y fut accompagné par tous les grands dignitaires, qui s'empressaient de venir lui rendre visite pour lui présenter leurs congratulations.

Liang-Yü lui-même y fit transporter ses bagages et s'y installa.

Tous les grands officiers adressèrent à l'empereur un acte de remerciements.

Or, Tch'ouen-Shêng adressa au souverain une demande de congé pour aller au-devant de sa fiancée ; le Fils du Ciel y répondit dès le lendemain par le décret suivant :

> « Lorsque Liang-Yü et Tch'ouen-Shêng auront terminé leurs affaires [à la Capitale], Nous ordonnons à notre ministère d'expédier un pli officiel invitant [de Notre part] les pères et mères des femmes de ces deux jeunes seigneurs à venir en personne à la Capitale y terminer les cérémonies du mariage. Nous voulons leur faire l'honneur d'un banquet de réjouissance en face du pavillon-des-Cinq-Phénix.
>
> — Par ordre de Sa Majesté.

Dès qu'ils eurent reçu ce décret, les deux jeunes p2.291 gens allèrent à la porte du palais exprimer leur gratitude au souverain. Le ministère des Rites ayant, en conséquence, fait choix du jour ou devaient commencer les cérémonies funèbres, en informa Mei Liang-Yü. — S'il en était ainsi, c'est que Mei-Pi, ayant été chargé par l'empereur de faire une grande tournée d'inspection, il appartenait au ministère des Rites de fixer le jour de la cérémonie. — Liang-Yü fit aussitôt préparer sa chaise et se rendit au temple du Ta-Hsiang-Kouo. Contre son attente, tous les apprêts avaient été faits d'avance par les bonzes. Il s'acquitta, dès son entrée, de ses dévotions envers les divinités et alla, les yeux en pleurs, près du cercueil de Mei-Kong rendre à son père ses devoirs de piété filiale ; il remarqua que les

décorations du cercueil avaient été refaites à neuf et en exprima de vifs remercîments aux bonzes ; après quoi, il s'en retourna au palais du Premier ministre.

Le temps s'écoule rapidement, et l'on se trouva bientôt au jour fixé pour le commencement des cérémonies funèbres. Liang-Yü se rendit, le jour précédent, au temple pour y faire la veillée, et, dès le matin, au cinquième roulement du tambour, il revêtait l'habit de deuil au fil de lin et se prosternait à côté du cercueil. Alors arrivèrent les grands-officiers des cinq cours impériales [1] et des ministères, les princes p2.292 du sang et les alliés de l'empereur, qui, sur l'ordre du Fils du Ciel, venaient prendre part au sacrifice : leurs équipages formaient une incessante procession. Il va sans dire qu'au dehors se tenaient, pour recevoir les visiteurs, Tch'êng-Kong et son fils, ainsi que leurs seigneuries Fêng et Tang.

Bientôt, le Fils du Ciel envoya ses offrandes et chargea 'Houang, l'eunuque, d'accomplir à sa place le sacrifice funèbre. Les cérémonies terminées, on s'empressa autour de sa seigneurie 'Houang, qui, devant toute l'assemblée, lança encore une fois ses anathèmes sur Lou-Tch'i et fit l'éloge du ministre loyal et vertueux. Puis, lui-même, les princes du sang, les alliés de la famille impériale et tous les mandarins civils et militaires, après avoir présenté leurs révérences à Liang-Yü, prirent congé de lui et se dispersèrent.

Quelques jours plus tard, les cérémonies funèbres étaient terminées, et Liang-Yü, quittant ses habits de deuil, reprenait l'habit de cour et allait au palais exprimer ses remercîments au souverain. Le Fils du Ciel, lui donnant en personne ses instructions, lui dit :

> — Vous avez maintenant à vous occuper de votre tournée générale d'inspection. Sur votre route, enquérez-vous minutieusement du sentiment des populations, et s'il est

[1] Ces cinq cours, *wou-ssŭ*, sont respectivement : 1° le *Ta-li-ssŭ*, Haute cour de Révision ; 2° le *T'aï-tch'ang-ssŭ*, cour du cérémonial religieux ; 3° le *T'aï-pou-ssŭ*, cour du grand-écuyer ; 4° le *Kouang-lou-ssŭ*, cour des banquets d'État ; 5° le *'Hong-lou-ssŭ*, cour des réjouissances d'État.

encore quelques complices des deux brigands, Lou-Tch'i et Houang Song, qui, dans leur p2.293 juridiction, se permettent de violenter le peuple, n'hésitez pas à prendre sur-le-champ des mesures expédientes !

Mei-Pi, le front courbé, exprima sa profonde gratitude, puis il dit :

— L'indigne sujet que, dans votre impériale bienveillance, vous daignez charger de faire une tournée générale d'inspection, pourrait-il n'y pas vouer tout entiers et son cœur et ses forces ! Mais, j'ai une requête particulière à vous adresser, Sire ; seulement, incapable comme je le suis de me sortir de ma stupidité, je tremble d'en importuner votre intelligence sacrée. De son vivant, mon père avait arrêté pour moi une alliance avec une fille de la maison 'Heou, de Yi-Tchêng. Lorsque mon père, victime des traîtres, eut perdu la vie ; me trouvant sans appui, je m'enfuis accompagné d'un seul domestique jusqu'à Yi-Tchêng [1], dans l'espoir qu'assisté par ['Heou-Louan], j'y pourrais attendre en paix la fin de mes malheurs. Contre mon attente, mon beau-père conçut une odieuse pensée : reniant les liens de parenté qui m'unissaient à lui, il résolut ma perte. Par bonheur, mon domestique se présenta chez lui à ma place : jeté au fond d'une prison, il y trouva une mort immédiate. Si donc je suis encore de ce monde, je le dois à ce fidèle serviteur qui fit si généreusement pour moi le sacrifice de sa vie. J'ose espérer, Sire, que, dans votre bienveillance divine, vous daignerez lui accorder p2.294 quelque grade inférieur, en récompense de son dévouement et de sa fidélité !

Secouant la tête :

— Dévouement, amour filial, honneur et droiture, murmura le Fils du Ciel, toutes les vertus sont manifestes sous votre toit !

---

[1] L'auteur écrit Yi-Tchên, puis ensuite Tchên-Tcheou ; lisez Yi-Tchêng comme au chapitre X.

> Je ne puis exprimer tout le respect, toute l'admiration qu'elles m'inspirent ! J'accorde à votre serviteur le titre de magistrat de septième rang, et, sur le lieu même où il repose, vous pourrez lui élever, aux frais de l'État, un portique d'honneur et un tombeau. Ainsi soit exalté son noble dévouement pour son maître !

Après avoir recueilli cet édit, Liang-Yü remercia le monarque et sortit du palais. Il s'occupa alors activement de ses visites d'adieu aux officiers civils et militaires de la Capitale ; puis, peu de jours après, le ministère de la Guerre lui fit remise de ses lettres de pouvoir, et la chambre des Censeurs lui envoya les gens de sa suite. Aussitôt, il fit préparer un bateau, dans lequel on transporta le cercueil de Mei-Kong, et, lorsqu'il eut adressé ses derniers adieux à M. et Mme Tch'ên, à Tch'ouen-Shêng et à tous les grands officiers du palais, Mei-Pi, à la tête de son imposant cortège, se mit en route. Arrivé hors des murs, il monta dans une jonque mandarine : on s'orienta et l'on partit. Comment chercher à rendre toute la majesté [de son cortège], toute l'importance et la noblesse [de sa mission] ! Dans chaque préfecture, dans chaque district, on venait à sa rencontre, car tout le monde avait appris la tournée générale d'inspection dont il p2.295 était chargé et l'ordre que lui avait donné l'empereur de transporter les restes de son père dans sa terre natale : chacun avait pris d'avance ses renseignements et tenait prêtes ses offrandes pour le sacrifice funèbre. Il passa ainsi successivement de préfecture en préfecture, de district en district, et fit une tournée complète. On ne saurait dire le nombre d'avides et tyranniques magistrats qui, sur son ordre, furent sommairement exécutés, pendant que des exprès portaient immédiatement à Sa Majesté ses notes sur les officiers intègres et aimant la justice.

Aussi, partout où il passait, l'armée et le peuple remplissaient les chemins de cris d'allégresse et proclamaient l'excellence du gouvernement.

Un jour, il se trouva dans la préfecture de Tchên-Ting [1]. Aussitôt, il donna des ordres à ses suivants :

— J'ai besoin, dit-il, d'aller seul en avance dans la ville prendre de secrètes informations ; ne descendez donc à terre qu'un peu plus tard !

Il prit alors le costume d'un homme de lettres et, emmenant avec lui un petit garçon de bibliothèque, s'avança lentement et au hasard jusqu'auprès des murs de la ville. Il chercha à savoir des gens qu'il rencontrait la conduite des magistrats du pays, mais comme tout le monde avait déjà connaissance de l'arrivée prochaine du grand censeur [2], personne n'osait p2.296 se risquer à dire un mot de trop. Incapable d'obtenir des renseignements exacts, il continua sa marche et entra dans la ville. Après quelques pas, il remarqua un grand monastère. Comme il avait déjà fait une longue route, il se sentait une grande lassitude dans les jambes ; parlant donc tout bas à son jeune garçon :

— [Entrons], lui dit-il, mais ne me donne d'autre titre que celui de *hsiang-kong* [3] et prends bien garde de laisser deviner qui je suis !

— Il suffit ! répliqua le jeune garçon de bibliothèque.

S'approchant jusqu'en face du monastère, il aperçut une grande porte et, sur cette porte, ces mots écrits :

— Temple consacré par grâce impériale au grand Bouddha ! [4]

La porte centrale à l'intérieur était fermée, et celle de l'est ouverte à la circulation ; mais, sur le portail de l'ouest, on lisait cette proclamation :

« Nous soussigné, préfet en titre, faisons savoir : Il est défendu aux oisifs d'entrer ici pour espionner. Qui se permettra

---

[1] Grande et belle cité du Tchihli.

[2] Je rends le titre *'an-yuan* par grand-censeur, au lieu de grand juge criminel, comme il semblerait peut-être plus juste de le traduire, afin de le mieux distinguer du juge criminel *'an-tch'a-ssŭ*, qui réside dans les provinces.

[3] *Jeune seigneur*.

[4] L'une des curiosités de *Tchêng-ting* est, me dit-on, une gigantesque statue de Bouddha, de 70 pieds environ de hauteur et que les bonzes déclarent audacieusement être faite de bronze et d'un seul morceau.

d'enfreindre cette p2.297 défense sera immédiatement saisi, jugé et puni sans aucune rémission !

Proclamation spéciale !

Après avoir lu, « Tout couvent bouddhique ou taoïste, se dit le jeune homme, est un établissement public qui reste ouvert à tout citoyen de l'empire ; comment donc se fait-il que le préfet en défende l'entrée ? Il faut qu'il y ait là-dessous quelque mystère. » Tout en faisant ces réflexions, il avait continué sa marche et franchi le portail d'entrée ; changeant alors de direction, il se dirigea vers la grande porte ; elle était close en ce moment, il fallait frapper pour se faire ouvrir ; ceci l'intrigua davantage encore. « Puisque le préfet a lancé une proclamation, se dit-il, il est clair qu'il doit s'agir de quelque affaire touchant à ses fonctions ; or, je ne suis qu'un étranger, puis-je me permettre de frapper à cette porte ? »

Il revint donc sur ses pas, sortit et se dirigea vers les derrières du couvent. Là, il remarqua une petite porte de service, à demi entrouverte. Se glissant de côté, il entra. Pas un bonze, pas une âme ne paraissait. Il avança à l'aventure et découvrit trois portes, puis, exactement au milieu de la salle-aux-prières, un autel dressé avec un luxe extraordinaire. Ne voyant âme qui vive, il entra et vit, élevée sur l'autel, une tablette portant ces mots : « Tablette en l'honneur de feu Lou-Kong [Lou-Tch'i], grand-tuteur du prince impérial, Premier ministre d'État, sous la dynastie p2.298 des T'ang. » Et sur le côté, en écriture fine : « Elevée par son respectueux disciple, 'Heou-Louan » !

À l'instant, Liang-Yü jette un regard autour de lui, s'assure qu'il est bien seul, et, étendant la main, saisit la tablette, la glisse dans la manche de sa robe, sort de la salle et s'esquive. Il allait tourner le coin, lorsqu'un vieux bonze paraît devant lui.

— Qui êtes-vous, lui crie-t-il, vous qui avez l'audace d'entrer ici nous espionner ?

— Silence ! pas un cri ! fait Mei-Pi [1]. Je suis [le grand-censeur], chargé par Sa Majesté de faire une tournée générale d'inspection !

En apprenant qu'il se trouve en présence du grand-censeur, le vieux bonze tombe à genoux et frappe la terre de son front.

— Qui ne pèche que par ignorance ne mérite pas de châtiment ! lui dit Mei-Pi [en le rassurant]. Comme je faisais aujourd'hui une promenade *incognito*, je me suis tout à coup trouvé en face de mon ennemi ; mais je ne veux pas que mon secret transpire !

— Votre indigne serviteur oserait-il se permettre [de le dévoiler] ? fit le bonze, la face contre terre.

— En dépit de vos paroles, il se pourrait que vous ne sachiez vous taire ; suivez-moi ! répliqua Mei-Pi.

Quelle résistance pouvait lui faire le bonze ? Il dut donc sans réplique se mettre à la suite de Son Exc. p2.299 Mei et sortit avec lui par la porte de derrière. Bientôt rejoint par son garçon de bibliothèque, Mei-Pi, suivi du bonze, reprit la route du bateau.

Pendant cette scène, 'Heou-Louan, dans la grande salle, prenait part à l'ordinaire maigre des bonzes ; il resta jusqu'à la fin du repas sans avoir connaissance de ces faits. Mais, comme, après avoir mangé, il s'entretenait de choses et d'autres avec le prieur du couvent, il vit tout à coup accourir un jeune frère, qui, dans le plus grand émoi, lui cria :

— Ah ! quel malheur ! Excellence, je ne sais comment cela se fait, la tablette de Son Exc. le *t'aï-shih* Lou-Tch'i n'est plus là !

[1] Notre auteur semble désormais désigner de préférence notre jeune héros par son titre de *hsioh-shih*, académicien. Je préfère, pour la clarté du texte, lui conserver ses noms de Liang-Yü et de Mei-Pi.

À cette nouvelle, 'Heou-Louan éprouva une terreur profonde. Mais, au milieu même de son émoi, il entendit ses satellites frapper à la porte du couvent.

— Il vient d'arriver un courrier, lui dirent-ils, nous informant que Son Exc. le grand-censeur se trouve déjà sur le territoire de votre district !

Le visage de 'Heou-Louan devint blême d'épouvante.

— Où est en ce moment Son Exc. Mei, le grand-censeur ? demanda-t-il.

— Il arrive en ce moment même à la salle d'enquêtes, lui répondirent les satellites.

Ayant précipitamment revêtu son costume de cérémonie, 'Heou-Louan monta en chaise et se dirigea vers la salle d'enquêtes. Comme il approchait, son oreille fut frappée par des sons de musique ; puis, la p2.300 porte s'ouvrit, il saisit ces paroles :

— Qu'on appelle en ma présence le préfet de Tchên-Ting-Fou !

'Heou-Louan, en s'entendant appeler, sentit tout son sang-froid l'abandonner ; force lui fut néanmoins de remettre sa carte, et, dans des transes mortelles, il s'agenouilla à la porte de l'aile orientale.

— Sa Seigneurie le préfet de Tchên-Ting-Fou ! annoncèrent les officiers de la porte.

On entend, à ces mots, un grand tumulte éclater dans la foule. 'Heou-Louan relève sa robe et sa ceinture, courbe les reins et monte, en se traînant à genoux sur le bord du chemin, jusqu'au pas de la porte. Là, s'annonçant lui-même :

— Moi, 'Heou-Louan, préfet de Tchên-Ting-Fou, je présente mes devoirs à Votre Excellence, dit-il.

Il fit ses révérences et alla se placer à l'écart, dans une attitude respectueuse.

Que lui dit le grand-censeur ? Son destin est-il de vivre ou de mourir ? Que le lecteur veuille bien prêter l'oreille : le chapitre suivant lui donnera des détails.

@

CHAPITRE XXXIX

@

Vengeant son fidèle Hsi-T'ong [1], Mei-Pi condamne 'Heou-Louan à la mort. Il ensevelit dans son pays natal les restes de son père et fait dans l'empire une tournée générale d'inspection.

p2.301 'Heou-Louan, après s'être acquitté de ses révérences, s'était placé respectueusement debout à l'écart.

— Monsieur le Préfet, lui demanda tout à coup Mei-Pi, avant d'être élevé à votre poste actuel, n'étiez-vous pas en fonctions à Yi-Tchêng ?

— J'y étais ! répondit 'Heou-Louan en s'inclinant profondément.

— Je crois remarquer quelque trouble dans vos manières et sur vos traits ; auriez-vous par hasard éprouvé quelque perte [2].

— En apprenant tout à l'heure l'arrivée de Votre Excellence dans mon district, fit 'Heou-Louan, j'ai senti quelque émotion : je ne sache pas d'autre raison [au trouble que vous remarquez en moi]. p2.302

— Monsieur le préfet, puis-je vous demander si vous avez un gendre à présent ?

'Heou-Louan s'inclina jusqu'à terre, mais resta quelque temps sans répondre.

— Monsieur le préfet ! réitéra le grand-censeur d'un ton irrité, je vous demande si vous avez enfin trouvé un homme d'assez de talent pour le juger digne d'aspirer à la main de mademoiselle votre fille ?

---

[1] Littéralement : domestique. Je me sers de préférence du nom du jeune garçon de bibliothèque dans ce chapitre afin d'être plus clair.

[2] Il fait allusion à la tablette de Lou-Tch'i, qu'il lui a soustraite.

Au comble de l'épouvante, 'Heou-Louan lui adresse un profond salut :

— J'avais autrefois une fille, répond-il, mais j'ai eu le malheur de la perdre il y a longtemps déjà. Quel intérêt peut prendre Votre Excellence à ces détails ?

— Indigne brigand ! ne sais-tu donc reconnaître tes crimes ? lui crie Mei-Pi.

Voyant s'altérer d'une façon inquiétante le visage du censeur, 'Heou-Louan ne peut que chercher de nouveau à payer d'audace ; il tombe, tremblant, à genoux :

— Je reconnais mon crime ! gémit-il ; en vérité, j'ai mérité dix mille morts ! Mais lorsque Votre Excellence est arrivée dans mon district, si je ne suis allé au loin pour la recevoir, c'est par suite du retard qu'on a mis à m'en prévenir. Je vous supplie à genoux de me pardonner mon crime !

— Eh ! qui songe à vous faire une faute de vous être trouvé en retard pour venir au-devant de moi ! fit le grand-censeur. [Ce dont je vous accuse], c'est p2.302 d'avoir fait partie de l'ancienne bande des traîtres !.. Mais, voyons, n'avez-vous pas quelque part égaré un instrument [1] [qu'on pourrait tourner contre vous] ?

— Votre humble serviteur, répliqua 'Heou-Louan, connaît à fond les coutumes et les lois et il a gardé avec respect les règlements de sa charge : que Votre Excellence daigne ouvrir une enquête, et me traiter avec clémence !

Mei-Pi se mit à rire :

— En me promenant tout à l'heure dans le couvent du Grand Bouddha, dit-il, j'ai ramassé quelque chose : je me demande si vous reconnaîtrez ceci !..

---

[1] *Ping*, au propre, poignée d'un instrument quelconque ; — se dit, au figuré, d'un thème, d'un sujet d'argumentation, d'un moyen d'action ; on dit, par exemple, *'houa-ping*, thème de conversation ; *pa-ping*, base d'action, etc.

Et, sortant la tablette de Lou-Tch'i, il la lance à ses pieds.

À cette vue, le terreur de 'Heou-Louan est telle, que tous ses esprits déménagent ; il se jette à terre avec force révérences.

Alors, Mei-Pi, le montrant du doigt, l'accable de ses malédictions :

> — Traître perfide ! lui crie-t-il, tu n'as jamais su, au mépris des institutions et des attaches sociales, que faire assidûment ta cour aux puissants ! Te souvient-il de ta cruauté à Yi-Tchêng ? Qu'avais-tu à faire de traiter comme un rebelle un homme juste et innocent, et de lui infliger un tort irréparable, en le faisant mourir au fond d'une prison ! Pourquoi as-tu p2.304 fait cela ? Aujourd'hui ton crime est entre mes mains : qu'est-il besoin de t'en dire davantage !

'Heou-Louan frappe la terre de son front en suppliant :

> — Excellence ! daignez m'appliquer une sentence qui me laisse la vie : sauvez les jours d'un officier coupable !..

Mais le grand-censeur découvre le javelot impérial [1] et sur-le-champ ordonne à ses gardes d'escorter le criminel [à son yamên] pour s'emparer des sceaux officiels ; peu d'instants après, les sceaux lui étaient remis et il en confiait la garde au sous-préfet de l'endroit. Alors on arrache à 'Heou-Louan son chapeau et sa ceinture, on sort le glaive impérial ainsi que les étendards et les tablettes à ordre, puis un officier reçoit mandat d'escorter le condamné à la place d'exécution pour lui faire trancher la tête. En un instant, les bourreaux, de chaque côté, se saisissent de 'Heou-Louan, le garrottent et l'entraînent. Arrivé au carrefour désigné, l'exécuteur des hautes œuvres, tenant élevé entre ses mains le glaive impérial, proclame à haute voix le crime du coupable :

> « De par l'ordre de Sa Majesté, le grand-censeur, chargé d'une tournée générale d'inspection dans l'empire, a procédé à p2.305 l'interrogatoire du nommé 'Heou-Louan : il le déclare

[1] *Ling-kien*, javelot dont le dard est triangulaire et que l'on porte devant le condamné au lieu d'exécution, comme l'ordre immédiat du souverain.

traître et félon et le condamne à avoir la tête tranchée. Que ceci serve de leçon à la multitude !

Cette lecture terminée, un coup de canon retentit : la tête du traître roule à terre.

L'exécuteur des hautes œuvres retourna précipitamment à la salle d'enquêtes rendre compte de sa mission et remettre le glaive impérial. Mei-Pi, en même temps qu'il expédiait à l'empereur un rapport [sur ces événements], chargeait son exprès d'annoncer à Ta-Ming-Fou sa visite d'inspection.

Le jour de son départ, lorsqu'il monta à cheval, tous les fonctionnaires de Tchên-Ting-Fou accoururent pour l'accompagner et ne le quittèrent qu'à la limite de leur juridiction, au pavillon-des-dix-*li*. Dans la préfecture de Ta-Ming, on avait disposé d'avance la salle d'enquêtes, préparé toutes choses pour le recevoir dignement, et les fonctionnaires l'attendaient dans l'appréhension et la crainte.

Cependant, Tseou-Kong, qui avait aussi appris que son gendre était nommé grand-censeur et qu'il avait ordre de l'empereur de remporter dans son pays d'origine les restes de son père, dépêcha des gens au-devant de lui jusqu'au delà des limites de la préfecture ; il raconta naturellement ces événements à sa femme et à ses deux filles.

— Mes yeux ne m'ont point trompé ! leur dit-il. M. Mei est aujourd'hui le coryphée des docteurs, et, p2.306 de plus, Sa Majesté lui porte une affection toute particulière ; il a reçu d'Elle l'ordre de faire une tournée d'inspection dans l'empire, et sous peu de jours il passera dans notre ville de Ta-Ming ; déjà, j'ai envoyé nos gens à sa rencontre.

Ces nouvelles portèrent Mme Tseou au comble du ravissement :

— Acceptez-en mes vives congratulations, monsieur ! dit-elle à son mari.

— Eh ! chère femme, riposta Tseou-Kong, entre nous, [les joies] de l'un ne sont-elles pas aussi celles de l'autre !

Quant aux deux jeunes filles, elles gardèrent discrètement le silence, mais on peut imaginer sans peine le ravissement qu'elles éprouvaient au fond du cœur.

Mme Tseou, s'adressant de nouveau à Tseou-Kong :

> — En vérité, lui dit-elle, c'est bien pour M. Mei le cas d'appliquer ce proverbe : « Tous les chagrins épuisés, viennent tous les bonheurs ! »
>
> — C'est fort à propos, en effet ! fit Tseou-Kong.

Peu de jours après, le grand-censeur arrivait à la salle d'enquêtes et passait son inspection. Dès qu'il eut examiné et renvoyé les rapports des fonctionnaires publics, il monta en chaise [pour faire sa visite chez les Tseou].

Alors son cortège de grand-censeur se déploya. [On remarquait] d'abord les tablettes à longue hampe portant ces mots : « Poursuite et arrestation des fonctionnaires cupides et indignes ! » ; puis, le tambour p2.307 de cérémonie [1] sur lequel on lisait : « Réparation des griefs de l'armée et du peuple ! » Toute la suite s'avançait en bel ordre, rangée sur deux files parallèles.

Le chef de garde, à gauche, tenait entre ses mains le glaive du souverain ; l'intendant de droite portait l'étendard et la tablette aux injonctions impériales. Tout était si majestueux et si imposant, qu'on aurait dit de l'empereur lui-même s'avançant avec son cortège.

On arriva bientôt à la porte de la maison des Tseou. En descendant de sa chaise, Liang-Yü se trouva en présence de Tseou-Kong, qui, la figure rayonnante, s'avançait à sa rencontre.

> — Mon cher gendre, lui dit-il, que de temps nous sommes restés séparés ! Mes sincères félicitations pour les insignes honneurs dont vous avez été comblé tout à la fois, notamment cette mission d'inspection à travers l'empire dont vous a chargé Sa

[1] Sorte de tambour qui se plaçait anciennement à la porte des bureaux publics pour recevoir à toute heure du jour les plaintes et les avis que le peuple voulait adresser à ses magistrats ; cet usage est aboli depuis fort longtemps.

Majesté ! En apprenant [tant d'heureuses nouvelles], je ne savais, en vérité, comment contenir ma joie !

— Excellence, répondit Liang-Yü, occupé qu'il était de sa réputation, votre indigne gendre est resté longtemps éloigné de vos précieux enseignements. Il eût été de mon devoir de venir plus tôt vous offrir mes respects, mais les commandements sacrés de p2.308 l'empereur pesaient sur moi : j'ose espérer que Votre Excellence me pardonnera !

Tseou-Kong s'empara de sa main et l'emmena dans le grand salon ; là, courant en toute hâte placer un siège au milieu de la salle, le jeune homme invita son beau-père à s'asseoir :

— Excellence, daignez recevoir les humbles révérences de votre indigne gendre ! dit-il.

— Vous arrivez d'un long et pénible voyage, lui répondit Tseou-Kong ; contentons-nous des petites cérémonies !

Après un court débat de modestie, Tseou-Kong dut se résoudre à recevoir deux révérences ; puis, le jeune homme entra dans le salon de derrière et s'acquitta également de ses devoirs envers Mme Tseou.

— Chers parents, leur dit-il, Sa Majesté a lancé un décret vous invitant à vous rendre à la Capitale ; moi-même, sitôt que j'aurai transporté dans notre pays les restes de mon père et terminé ma tournée, je suis invité à retourner au palais rendre compte de ma mission. L'empereur désire être témoin, du haut de son pavillon-des-Cinq-Phénix, des cérémonies de notre mariage. J'ignore si ce décret vous est parvenu.

— J'ai connaissance depuis longtemps des ordres du palais, répondit Tseou-Kong, et, sous peu de jours, nous prendrons nos mesures pour nous mettre en route.

Il ordonna alors à ses gens de préparer un banquet, et, en un instant, la table fut prête : ils y prirent p2.309 place et burent ensemble

plusieurs coupes de vin ; mais à peine s'étaient-ils, pendant quelques moments, entretenus d'affaires du palais, que Liang-Yü se leva.

> — Chers parents [1], dit-il, les ordres de l'empereur sont pressants, je ne puis plus longtemps vous tenir compagnie. Ma mission terminée, je m'empresserai de venir de nouveau vous témoigner mon respect.

Il partit sur-le-champ.

Sans un moment de retard, Tseou-Kong prépara ses offrandes pour le sacrifice et les envoya par ses gens à la suite du bateau de Liang-Yü, qu'ils accompagnèrent jusqu'à Tch'ang-Tcheou.

Or, dans tous les endroits qu'il traversait, Mei-Pi, se faisait toujours un devoir, avant de prononcer son verdict, de prendre en personne des renseignements détaillés.

Le jour de son arrivée à Tch'ang-Tcheou, tous les fonctionnaires de la préfecture et des districts se portèrent à la rencontre de son bateau ; ils avaient eu soin d'avance de faire préparer une jetée, à laquelle fut débarqué le cercueil de Mei-Kong, qu'on transporta ensuite avec honneur à la demeure des Mei. Alors Liang-Yü dépêcha des gens pour aller dans le Shantong chercher sa mère, qui devait revenir dans son pays natal pour conduire le deuil.

p2.310 Dans la province, tous les mandarins qui occupaient des postes éloignés envoyèrent des délégués, mais les plus rapprochés se firent un devoir de venir, en personne, apporter leurs offrandes pour le sacrifice. On peut le dire avec justesse :

> Pendant ses dix années de pénibles études, nul ne se préoccupait de lui ;
> Il s'élève, se fait un nom, et l'empire tout entier en est instruit !

Liang-Yü avait donc chargé des gens d'aller dans le Shantong au-devant de Mme Mei ; c'était un voyage de longue haleine, mais enfin les envoyés firent la rencontre de leur maîtresse et la ramenèrent avec

---

[1] Le texte chinois ne porte que « beau-père », mais la suite de la phrase montre que Liang-Yü s'adresse en même temps à Mme Tseou.

eux à Tch'ang-Tcheou. Dès qu'il fut informé de son approche, Liang-Yü courut précipitamment au-devant de sa mère ; en se revoyant [après une si longue séparation], ils ne purent s'empêcher de fondre en larmes, et lorsque, ensuite, ils approchèrent du cercueil de Mei-Kong, leurs sanglots éclatèrent violemment ; inclinés la face contre terre, ils laissèrent pendant longtemps retentir leurs douloureuses plaintes. Enfin, Liang-Yü releva Mme Mei :

— Que de temps, chère mère, votre fils s'est tenu éloigné de vos soins maternels ! s'écria-t-il J'ai commis un crime contre la piété filiale !

— Assez, cher enfant ! lui dit Mme Mei, l'attirant à elle en pleurant.

Tous deux se racontèrent les détails de leur séparation, et, serrés dans les bras l'un de l'autre, ils p2.311 confondirent de nouveau leurs sanglots. C'était, en vérité, une scène des plus touchantes.

— Mère, dit Liang-Yü, j'ai reçu de Sa Majesté l'ordre sacré d'enterrer en grande pompe les restes de mon père, et, comme le jour est déjà fixé, il faut que nous nous occupions sans délai de préparer les cérémonies du deuil ; d'autant plus que les ordres de l'empereur sont urgents et que, en raison de ma tournée d'inspection, je n'ose plus longtemps m'attarder.

— Vous avez raison, mon enfant, répondit Mme Mei ; faites donc au plus vite disposer tout pour la cérémonie !

Liang-Yü donna aussitôt à ses employés l'ordre de faire dresser le pavillon [où l'on devait exposer le cercueil], et, tout près du tombeau de famille, le portique d'honneur commémoratif de la fidélité et des vertus [de son père], ainsi que les statues d'hommes et les chevaux de pierre [1]. Tout cela demanda plus d'un mois d'actifs travaux.

---

[1] Ornements de rigueur devant tout tombeau d'un mandarin chinois : ces statues sont de grandeur naturelle et généralement faites de granit.

Vint alors le moment de déposer le cercueil de Mei-Kong dans le tombeau. Ce jour-là, le ciel était resplendissant, le peuple gai et bruyant ; tous les magistrats de la préfecture et des districts s'étaient rassemblés pour assister à la cérémonie.

Devant la demeure des Mei, les différents cortèges [de Mei-Pi] se rangèrent à la file les uns des autres. p2.312 C'était d'abord sa suite de grand-censeur, puis celle de membre de l'académie des 'Han-lin, celle de *tchouang-yüan* ou coryphée des docteurs ; venaient ensuite le cortège de S. Exc. Mei-Kong, de la cour des Comptes et des Offices, ceux de Leurs Seigneuries Tch'ên, Tseou et K'iou. Tout ceci défilait par groupes et en colonnes parallèles. Plus loin suivaient les offrandes présentées par l'empereur, puis celles des princes du sang ainsi que des mandarins civils et militaires de la province ; ces offrandes, qui venaient en bel ordre, portées à la suite les unes des autres, occupaient la ville entière. Enfin, en dernier lieu, paraissait le catafalque de Mei-Kong, que suivait, à pied et en pleurant, Mei-Pi, vêtu de l'habit de lin et chaussé des souliers de paille [du grand deuil] ; derrière, Mme Mei elle-même était portée dans une chaise à huit porteurs toute tendue de blanc [1].

Les spectateurs se disaient entre eux :

> — S. Exc. Mei fut autrefois un magistrat intègre et droit : quel malheur qu'il soit tombé victime des persécutions du ministre perfide ! Mais, maintenant, du moins, les cieux supérieurs ne méconnaissent plus les vertus du père et du fils, car ce dernier a reçu l'ordre de Sa Majesté de ramener avec honneur dans son pays les restes de son père ! Quelle splendeur et quelle gloire ! Combien ce spectacle est admirable !

Nous ne pourrions dire tous les éloges de la multitude.

p2.313 Cependant, le cercueil de Mei-Kong était arrivé au tombeau de la famille [2]. Les magistrats accoururent en foule présenter leurs

---

[1] Le blanc est la couleur du deuil chinois.

[2] *Tsou-shan*, la colline des ancêtres. Colline est quelquefois synonyme de tombeau : les Chinois, en raison de certains principes du *fêng-shouei* [géomancie], affectionnent particulièrement les collines pour l'érection de leurs tombeaux.

offrandes, et l'on n'attendit plus que l'heure propice pour descendre le cercueil dans la tombe. [Cette cérémonie accomplie], les mandarins de la province prirent congé [de Mei-Pi], qui eut à exprimer à tous ses remerciements. Il fit alors dresser en face de la tombe le portique d'honneur et la tablette de pierre ; sur le portique, on lisait ces mots :

> « Par édit de Sa Majesté et la munificence impériale, ce portique est élevé [à la mémoire d'un homme] illustre par son patriotisme !

Sur la tablette de pierre, ces mots étaient gravés :

> « Tombeau de S. Exc. Mei, mon père, de son prénom Po-Kao, de son nom honorifique K'ouei, élevé par grâce impériale aux rangs illustres de grand-tuteur du prince impérial et de président de la cour des Comptes et des Offices.

Puis, sur le bord de la pierre, ceci :

> « Son fils respectueux, Liang-Yü, se prosterne le front dans la poussière !

Mei-Pi et sa mère restèrent pendant trois jours à veiller près du cercueil, sous le pavillon érigé à cet effet, puis tous deux se retirèrent et revinrent à leur demeure. Dès le jour suivant, Liang-Yü faisait ses p2.314 visites aux magistrats, aux principaux de la ville, ainsi qu'à ses parents. Il se consulta alors avec sa mère [sur ce qu'il devait faire] :

> — Mère, lui dit-il, j'ai reçu de Sa Majesté des ordres pressants : il faut que je continue ma tournée d'inspection dans les provinces. Je n'ose plus longtemps rester ici à vous servir et jouir de vos tendres soins. Vous pourriez donc, ma mère, en compagnie de vos domestiques, vous rendre à la Capitale, car, ma tournée finie, c'est là que je dois aller moi-même rendre compte de ma mission à Sa Majesté.
>
> — Bien ! répondit Mme Mei sous peu de jours, je prendrai mes dispositions pour partir. Seulement, mon fils, maintenant que vous êtes comblé d'honneurs et que vous occupez un

poste éminent, pardonnez si je vous rappelle qu'il reste deux de nos bienfaiteurs envers lesquels nous n'avons point encore acquitté notre dette de reconnaissance.

— Occupé des funérailles de mon père, je n'ai pu jusqu'ici, chère mère, vous parler du brave serviteur qui a donné sa vie pour moi. Mais j'ai fait un rapport [de sa noble conduite] à l'empereur. « Dévouement, piété filiale, honneur et droiture s'est écriée Sa Majesté, toutes les vertus sont manifestes sous votre toit ! » Et, sur-le-champ, elle a conféré [à Hsi-T'ong] un titre d'honneur qui, sur son tombeau, portera témoignage de sa noble conduite. Telle est la récompense que j'offre à notre bienfaiteur ! Quant à T'ou-Shên, permettez que je l'attache à ma personne, et, dès que je verrai un poste vacant qui soit p2.315 à sa portée, je m'empresserai de le récompenser [en le lui offrant].

— Vos paroles sont pleines de raison, mon fils, répliqua Mme Mei.

Ils appelèrent immédiatement T'ou-Shên et l'informèrent [de leurs intentions].

Après avoir fait choix d'un jour heureux, Mei-Pi envoya donc ses gens requérir un bateau et fit partir sa mère pour la Capitale. Il demeura encore quelques jours [à Tch'ang-Tcheou], puis, expédiant ses courriers en avant, il se remit en route et reprit sa tournée d'inspection par la préfecture de Yi-Tchêng.

Il entra tout d'abord dans la ville sous un costume privé, afin d'obtenir, suivant son habitude, de secrètes informations. Tout en parcourant les rues et les marchés, il ne put s'empêcher de reporter sa pensée à l'époque où son fidèle Hsi-T'ong avait si noblement sacrifié sa vie pour le sauver, et des larmes mouillèrent ses yeux. Il entra, comme un promeneur, dans les maisons de thé et les auberges, et s'étudia à engager la conversation avec les gens afin de s'assurer des vrais sentiments du peuple. Contre son attente, il découvrit que le sous-préfet de l'endroit était un ancien disciple

de Lou-Tch'i, du nom de Shih. Satisfait de sa découverte, il revint immédiatement à son bateau et, appelant le chef de ses satellites, il lui confia le javelot impérial et le chargea de lui amener le magistrat de Yi-Tchêng. La terreur du sous-préfet fut telle, que tous ses esprits l'abandonnèrent, et, [lorsqu'il se présenta] à genoux à l'avant p2.316 du bateau, il ne savait que faire force révérences.

— J'ignorais l'approche de Votre Excellence, murmurait-il, j'ai mérité dix mille fois la mort !

Mei-Pi lui répondit :

— Monsieur le sous-préfet, j'ai pour mission, pendant ma tournée, de rétablir l'ordre et la sécurité parmi le peuple. Or, je viens d'apprendre que vous faisiez autrefois partie de la bande de Lou-Tch'i : je devrais vous arrêter et vous mettre en jugement, mais je veux user de clémence à votre égard, et, comme vous n'avez pas commis de grandes fautes, je me borne à vous intimer l'ordre de vous retirer, sous le plus bref délai, dans votre pays natal ; sur-le-champ, faites-moi la remise des sceaux de votre charge !

Shih, le sous-préfet, se mit à lui adresser révérence sur révérence.

— Je retourne en toute diligence à mon yamên, répondit-il, et je rapporte sur l'heure même mes sceaux au bateau de Votre Excellence !

Il salua en exprimant ses vifs remerciements et s'éloigna. Sans une minute de délai, il donna l'ordre à ses gens de ramener sa femme et ses enfants au pays, et lui-même n'attendit plus que l'arrivée du nouveau sous-préfet, pour faire remise de sa charge.

Mei-Pi fit aussitôt mander T'ou-Shên près de lui :

— Mon bienfaiteur, lui dit-il, daignez prendre le haut de la salle ! Moi, Mei Liang-Yü, j'ai reçu de vous des bienfaits sans pareils ; n'ayant rien autre p2.317 chose pour vous marquer ma gratitude, je vous offre aujourd'hui ce poste de sous-préfet :

cela même ne saurait dignement payer de retour la dix-millième partie des services que vous m'avez rendus !

— Eh ! fit l'honnête T'ou-Shên, qui suis-je donc pour prendre ainsi le rôle de protecteur du peuple ?

— Mon bienfaiteur, ne me refusez pas ! insista Mei-Pi ; du reste, j'ai un service à vous demander.

— Quels sont les commandements de Votre Excellence ? demanda T'ou-Shên ? pourrais-je donc ne pas m'appliquer de mon mieux à les rempli !

— Voici ce dont il s'agit : le fidèle garçon de bibliothèque, qui autrefois donna si généreusement sa vie pour moi, est enterré en dehors de la porte du Nord. Magistrat en ce lieu, vous pourriez surveiller l'érection de son portique d'honneur et de son tombeau. En outre, si, plus tard, vous avez deux garçons, je vous demanderais de lui en donner un pour fils, afin d'entretenir [devant sa tablette] la fumée du sacrifice et conserver sa lignée.

Il prit alors les titres de noblesse accordés par le Fils du Ciel à Hsi-T'ong, et les remit en même temps que les sceaux de la sous-préfecture à T'ou-Shên. Celui-ci les reçut, et, prosterné humblement à terre, il exprima à Mei-Pi la reconnaissance profonde que lui inspirait l'honneur qu'il voulait bien lui faire.

Alors, se parant de sa ceinture officielle et de ses habits de cour, le grand-censeur prépara pour T'ou-Shên une proclamation — « ordonnant aux p2.318 secrétaires et employés de la sous-préfecture d'avoir au plus vite à choisir un jour propice pour la remise de charge du sous-préfet Shih et l'entrée en fonctions [de son successeur]. » — Il va sans dire qu'à peine sa remise de charge faite, le sous-préfet Shih s'en retourna dans son pays d'origine.

T'ou, le nouveau sous-préfet, donna donc immédiatement l'ordre, aux employés de son yamên, de réunir des ouvriers du pays pour procéder à l'érection d'un pavillon devant la tombe de Hsi-T'ong ; [les travaux furent promptement achevés] ; il vint aussitôt en personne

inviter le grand-censeur à s'y rendre, pour célébrer le sacrifice funèbre. Longtemps, Mei-Pi resta [sur la tombe], livré à ses larmes ; puis, donnant ses instructions à T'ou-Shên, il lui dit :

> — Vénérable sous-préfet, disposez des deniers du trésor public et faites ériger ici un somptueux monument : tel est l'ordre que, sur mon rapport au Trône, j'ai reçu de Sa Majesté elle-même !
>
> — Il suffit, Excellence ! répondit T'ou, le sous-préfet.

Mei-Pi retourna à son bateau et reprit sa tournée d'inspection.

Ainsi qu'il en avait reçu l'injonction de son ancien maître, T'ou-Shên s'étudia à faire construire un superbe tombeau. Plus tard, il prit une femme, dont il eut successivement trois garçons. Se rappelant alors les recommandations de Mei-Pi, il déclara le second d'entre eux fils adoptif de Hsi-T'ong et l'appela, [d'après les noms de ce dernier,] Wang T'ien-Hsi. Dès p2.319 que les enfants atteignirent l'âge de huit à neuf ans, T'ou-Shên leur donna des maîtres ; après une longue et studieuse application, ses fils méritèrent les honneurs littéraires, et T'ien-Hsi lui-même remporta tous ses degrés. Mais ces événements ne sont plus du domaine de notre histoire.

Cependant, le grand-censeur avait complété sa tournée à travers les provinces de l'empire ; il dressa les cadres du personnel officiel et reprit le chemin de la Capitale pour aller, devant le souverain, rendre compte de sa mission. Ce ne fut qu'après un long voyage, qu'il se retrouva enfin dans les murs de Tch'ang-'An ; une fois là, il attendit la première audience de la cour pour se présenter devant Sa Majesté.

Le lecteur ignore encore quel fut le rapport qu'il soumit à l'empereur lorsqu'il fut admis en sa présence ; qu'il veuille donc bien prêter l'oreille au chapitre suivant, qui va l'en instruire.

@

CHAPITRE XL

@

Sa Majesté autorise enfin l'union des amants. On allume les bougies fleuries de la chambre nuptiale. Tous nos amis sont rassemblés par les bontés de l'empereur et reçoivent des titres de noblesse.

p2.320 Sa tournée d'inspection terminée, Mei Liang-Yü revint à la Capitale pour y rendre compte de sa mission. Ce jour-là, lorsque le Fils du Ciel, après l'ouverture de l'audience, eut reçu les hommages des grands dignitaires, Liang-Yü, quittant son rang, s'avança pour présenter au Trône ses cadres d'inspection et son rapport. Les nobles traits du souverain laissèrent percer une vive satisfaction : il examina chaque pièce et dit :

— Noble seigneur, vous avez su remplir votre mandat avec un zèle qui montre combien vous étiez digne de la mission que je vous avais confiée : je puis hautement vous en féliciter. Je vous nomme grand-tuteur du prince impérial et grand-président du Pao-'ho-Tien [1]. Allez en mon nom faire la p2.31 remise de vos rôles et de vos rapports à la cour des Comptes et des Offices ainsi qu'au ministère de la Guerre, et que tous les fonctionnaires soient promus ou révoqués suivant que les notes, portées sur vos cadres, les signalent comme honnêtes ou déshonnêtes, habiles ou incapables !

Liang-Yü lui adressa ses vifs remercîments.

— Occupé comme vous l'avez été des affaires de l'État, ajouta le souverain, vous n'avez pu encore célébrer votre mariage : J'ordonne aujourd'hui au président du bureau d'astronomie de faire choix sans délai d'une époque propice pour la cérémonie.

---

[1] Littéralement : La salle du Trône de la Concorde protectrice ; — c'est aujourd'hui, dans le palais de Pékin, une salle assez importante ; c'est là où se tiennent les examens du palais et où l'empereur se rend une fois l'an pour fêter les étrangers. (Voyez de longs détails sur cette salle dans Pauthier, *Chine moderne*, page 13.) Ceci ne nous dit pas, cependant, ce qu'était exactement cette salle dans le palais de Tch'ang-'An.

Sur ces paroles, le Fils du Ciel, déroulant la manche de sa robe, [congédia la cour], les ministres se dispersèrent.

Liang-Yü rentra immédiatement dans sa demeure pour saluer sa mère. Il ne manqua pas de lui parler du titre de sous-préfet conféré à T'ou-Shên et des recommandations faites à celui-ci au sujet du tombeau de Hsi-T'ong.

> — Le Fils du Ciel m'a comblé d'honneurs, ajouta-t-il, je suis élevé à la dignité de Premier ministre d'État !

Ces paroles, comme on le pense bien, p2.322 transportèrent Mme Mei d'un bonheur indicible. Enfin, il lui apprit que l'empereur venait d'ordonner à son bureau d'astronomie d'avoir à choisir un jour propice pour les cérémonies de son mariage.

Le lendemain, paré des insignes de Premier ministre d'État, il se rendit à l'audience du matin et présenta de nouveau ses remerciements au monarque. Le président du bureau d'Astronomie fit alors son rapport au Trône :

> — Sur l'ordre de Votre Majesté, dit-il, nous avons arrêté [comme époque favorable] le troisième jour de la troisième lune, jour du *'houang-tao* [1], où les cieux se plaisent à répandre leurs faveurs sur la terre.

Satisfait de ces paroles, l'empereur s'adressa immédiatement à Mei-Pi et à Tch'ouen-Shêng :

> — Nous fixons donc au jour du *'houang-tao*, le trois de la troisième lune[, les cérémonies de votre mariage]. Du haut de mon pavillon-aux-Cinq-Phénix, je tiens à être moi-même témoin de votre joie lorsque vous conduirez vos fiancées dans votre demeure.

Puis, interpellant Leurs Seigneuries Tchen, K'iou et Tseou :

---

[1] *'Houang-tao*, nom qu'on donne à l'écliptique. Chaque jour de l'année porte un nom spécial dans le calendrier chinois. J'ai cru devoir développer l'expression *t'ien-ên*, littéralement : faveurs divines.

— Dans cette grande affaire de vos enfants, leur dit-il, il est de mon devoir de contribuer, par l'offre de quelques cassettes-à-parfums et de bijoux, à rehausser l'éclat de la cérémonie !

p2.323 Le Fils du Ciel reçut leurs remerciements et se retira aussitôt dans son palais.

Cependant, Liang-Yü n'avait pas encore eu le temps d'aller rendre ses devoirs à ses collègues ; mais, ce jour-là, se trouvant libre d'occupation, il se mit en tournée et fit ses visites. Comme l'heureuse époque du mariage approchait, il ne lui fut point permis, chez MM. Tseou et Tch'ên, de pénétrer dans le salon de derrière [pour voir ses fiancées] ; on le reçut dans le salon de devant ; il y prit le thé et se retira. Il passa ensuite chez Fêng-Kong, et chez son oncle maternel, K'iou-Kong ; il eut partout longuement à causer.

De son côté, Tch'ouen-Shêng, que ses fonctions retenaient désormais à la cour, dut également voir tout le monde officiel. Mais nous glisserons sur ces détails.

Le temps passe avec rapidité, et l'on se trouva bientôt dans la première décade de la troisième lune. Le Fils du Ciel chargea alors son maître des Cérémonies ainsi que l'eunuque, Sa Seigneurie Tchao, de porter aux fiancés les présents qu'il leur offrait.

[Voici comment ils étaient distribués :]

Palais de S. Exc. Mei, Premier ministre d'État ;

Une robe de cour à dragons,
Une ceinture de jade, p2.324
Dix perles précieuses,
Vingt pièces satin diapré,
Un sceptre ou *jou-yi* [1],
Dix pierres-à-broyer l'encre du pays de Hsi,

[1] *Jou-yi*, suivant vos désirs, — ornement souvent offert à des amis ou à des fiancés pour leur porter bonheur. Le *jou-yi* est d'origine bouddhique et se désigne souvent sous le nom de sceptre, sans doute parce qu'on le considérait anciennement, dans l'Inde, comme un emblème de royauté. C'est un des sapta ratna ou sept choses précieuses [Dictionnaire Williams].

Dix pinceaux du 'Hou-Nan,
Cinq cents onces d'or pur.

Mlle Tch'ên Hsing-Yüan :

Un chapeau-aux-phénix [1],
Une robe de cour à dragons,
Un glaive impérial,
Quatre paires bracelets étrangers.

Mlle Tseou Yün-Ying :

Un chapeau-aux-phénix,
Une robe de cour en brocart,
Quatre bijoux de jade,
Cent coffrets-parfums du palais.

Palais de S. Exc. Tch'ên, président de la chambre des Censeurs :

Une longue robe pourpre à dragons,
Une ceinture de jade montée d'or,
Dix plateaux d'or et argent purs.

Mlle K'iou Yün-Hsien :

Un chapeau-aux-phénix, p2.325
Une robe de cour à dragons,
Un lot de perles précieuses.

Mlle Tcheou Yü-Kieh :

Un chapeau-aux-phénix,
Une robe de cour en brocart,
Cent pèlerines de grande-dame.

Dès qu'il eut reçu les dons impériaux, l'eunuque Tchao vint les remettre à leur adresse respective : il va sans dire que les deux jeunes fiancés s'empressèrent d'accourir au Wou-mên afin d'exprimer leur reconnaissance au souverain.

Le lendemain, se levait le jour propice. Le Fils du Ciel en tête du cortège de ses grands officiers, rangés dans le plus grand ordre, monta à son pavillon, d'où il tenait à voir les deux jeunes gens conduisant leurs fiancées. Peu d'instants après, Mei-Pi et Tch'ouen-Shêng, parés tous deux des vêtements de cour offerts par l'empereur, et tenant élevé entre

[1] Insigne d'une grande dame chinoise.

leurs mains le *'hou* ou tablette d'audience [1], se présentaient en face du pavillon et lançaient au souverain le salut des dix mille années.

> — L'heureux moment est venu ! leur dit l'empereur. Allez chercher vos fiancées ; je tiens à vous offrir ensuite un banquet de réjouissance.

Il donna l'ordre à ses eunuques de présenter à p2.326 chacun des jeunes gens trois coupes de son vin impérial, deux branches des fleurs du palais et une pièce de brocart rouge, puis commanda à deux troupes de ses musiciens de se mettre à leur suite, pour les accompagner lorsqu'ils iraient à cheval prendre leurs fiancées.

Tous deux remercièrent le monarque et sortirent du palais.

La troupe des musiciens fut assemblée. Alors Mei-Pi, suivi de son cortège de Premier ministre d'État, précédé de lanternes et de torches et accompagné des deux chaises enrubannées des fiançailles, s'achemina vers la demeure des Tseou, pendant que l'air retentissait des sons de la musique et des roulements du canon.

De son côté, Tch'ouen-Shêng, déployant son cortège de membre du grand Conseil privé [2] ainsi que sa suite de censeur, s'avança grave et imposant, à la clarté des lanternes et des torches et au son de la musique, vers la demeure des K'iou.

Disons que, dès son arrivée à la Capitale, Tseou-Kong avait rendu Mlle Hsing-Yüan à sa famille, Mais ce jour-là, Tch'ouen-Shêng se mariait aussi, et comme on pouvait craindre trop de fatigue pour Liang-Yü d'avoir à se rendre à deux endroits différents [pour prendre ses fiancées] ; qu'en outre, Hsing-Yüan était déjà l'enfant adoptive des Tseou, M. et Mme Tch'ên p2.327 ramenèrent leur fille chez ces derniers. Liang-Yü put donc le même jour recevoir ses deux fiancées : il n'eut, pour cela, qu'à se rendre dans une seule demeure, celle des Tseou.

---

[1] Le *'hou*, tablette d'environ trois pieds de longueur, faite d'ivoire, de pierre précieuse ou de bambou, et que les courtisans tiennent devant la poitrine aux audiences de la cour. L'usage du *'hou* s'est continué jusqu'aux *Ming*. [Williams].

[2] *Tchong-t'ang* est une des appellations des membres du *nei-ko*, grand Conseil privé.

On introduisit à sa suite les chaises enrubannées. Tseou-Kong avait déjà fait prier M. et Mme Tch'ên de venir chez lui. Liang-Yü s'acquitta tout d'abord envers eux des quatre génuflexions et des huit révérences profondes [de rigueur en pareille circonstance], puis il salua, à leur tour, M. et Mme Tseou. Ces cérémonies terminées, M. et Mme Tch'ên se retirèrent, mais on retint Liang-Yü dans le salon de devant pour y recevoir les honneurs d'un banquet ; quant à Mme Tseou [1], elle retourna dans les appartements de derrière travailler à la toilette des jeunes mariées.

Pendant ce temps, Tch'ouen-Shêng, accompagné également de deux chaises enrubannées, s'était présenté chez les K'iou. Il fit inviter son beau-père et sa belle-mère à se produire et s'acquitta à leur égard des huit révérences [prescrites par les rites] ; il remplit ensuite le même devoir envers la vénérable Mme Tcheou, [fort occupée, en ce moment,] à la toilette des mariées.

Enfin ce fut l'heure propice. Aussitôt, les deux jeunes fiancées montent en chaise, et Tch'ouen-Shêng, p2.328 après avoir adressé ses remerciements à K'iou-Kong, s'avance en tête du cortège sur un cheval blanc couvert de harnais rouges, pendant que, sur sa route, les sons de la musique et les grondements du canon s'élèvent jusqu'au ciel : derrière lui, sont portées les deux chaises enrubannées que l'on va déposer en face du pavillon-aux-Cinq-Phénix. Les nobles traits du Fils du Ciel expriment à ce spectacle une vive satisfaction.

Le même cérémonial s'accomplit chez les Tseou : Yün-Ying et Hsing-Yüan adressent à leurs parents les salutations d'adieu, Liang-Yü présente ses remerciements à Tseou-Kong, et les deux jeunes mariées montent en chaise. Le cortège se met en marche au milieu de l'empressement du public, la cloche et le tambour résonnent à la fois, les groupes défilent dans l'ordre le plus parfait, pendant que les musiciens impériaux jettent l'admiration sur leur passage : ainsi on arrive devant le pavillon-aux-Cinq-Phénix.

---

[1] Je traduis ce passage, dans lequel se trouvent plusieurs erreurs typographiques de noms, d'après une édition que j'ai consultée rarement.

À la vue de ces deux jeunes mariés qui, au printemps de leurs années déjà comblés de distinctions, s'avançaient à cheval devant lui, conduisant leurs fiancées, le Fils du Ciel se sentit au comble de l'admiration et, de nouveau, il les combla de présents, de lampes rares et d'objets précieux.

Lorsque les fiancées des deux maisons furent emportées dans leur demeure, comme il s'agissait de rien moins que du mariage du Premier ministre d'État, membre de la chambre des Censeurs, et de celui d'un président du grand Conseil privé, la Capitale tout p2.329 entière était en émoi : la foule se pressait pour voir, toutes les bouches exprimaient l'admiration.

Mme Mei avait par avance préparé dans sa maison deux chambres nuptiales, et, dès que les deux fiancées furent arrivées, des maîtres de cérémonies indiquèrent les rites à suivre et invitèrent les jeunes filles à sortir [de leur chaise] ; puis Mei-Pi, placé entre elles deux, adressa ses révérences au Ciel et à la Terre ainsi qu'à ses ancêtres, et fit, devant Mme Mei, les quatre génuflexions et les huit révérences profondes. Il fut alors permis aux époux de passer dans les chambres nuptiales : Mlle Hsing-Yüan, étant l'aînée, occupait la chambre de gauche ; Mlle Yün-Ying, la plus jeune, avait pris celle de droite. Mei-Pi alla, à tour de rôle, partager, avec chacune de ses jeunes épouses, la coupe nuptiale [1], mais il sortit rapidement pour aller recevoir ses invités.

Chez les Tch'ên, on avait également disposé deux chambres nuptiales. Bien que Tcheou Yü-Kieh fût issue d'une famille pauvre, c'est au milieu de p2.330 l'adversité qu'elle avait fait la rencontre de son époux, et comme, du reste, elle se trouvait d'un an plus âgée que Mlle K'iou, à elle appartint le titre de première femme ; elle occupa donc la

---

[1] *'Ho kin*, boire la coupe nuptiale. — Toutes les cérémonies et les révérences du mariage accomplies, la jeune mariée est introduite dans la chambre, la tête couverte d'une écharpe rouge qu'elle porte depuis le commencement de la cérémonie et qui lui cache toute la figure. Son époux s'approche alors d'elle, enlève l'écharpe et, pour la première fois de sa vie, en général, il contemple les traits de sa femme. Il lui présente la coupe nuptiale et, après elle, y trempe les lèvres : ce n'est qu'à partir de ce moment qu'ils sont réellement époux. — Cette cérémonie ne se fait pas partout en Chine ; elle est de rigueur, néanmoins, à Fou-Tcheou et dans plusieurs provinces du sud.

chambre de l'est. Mlle K'iou, la plus jeune, prit l'appartement de l'ouest. Mais, avant d'en franchir la porte, les nouveaux époux durent adresser leurs révérences au Ciel et à la Terre, à leurs ancêtres et à leurs parents ; après quoi, il leur fut permis d'aller à l'intérieur partager la coupe nuptiale. [Pendant toutes ces cérémonies,] Tch'ên-Kong s'occupait à faire les honneurs du salon de devant.

Comme ils avaient à répondre [à l'invitation du souverain], Liang-Yü et Tch'ouen-Shêng reprirent leurs habits de cour et se rendirent de nouveau au palais. Le Fils du Ciel donnait précisément en ce moment un banquet dans son pavillon-aux-Cinq-Phénix. À peine les jeunes gens se furent-ils présentés au Wou-mên que les officiers du 'Houang-mên les annoncèrent à Sa Majesté ; le Fils du Ciel, vivement satisfait, les fit aussitôt monter dans le pavillon, et, après avoir écouté l'expression de leur reconnaissance, les invita à prendre le tabouret brodé et à s'asseoir à ses côtés pour faire honneur au banquet. Les deux jeunes gens le remercièrent de cet honneur extraordinaire et s'assirent.

> — Mes seigneurs, leur dit le souverain, veuillez, dans trois jours, amener vos nobles épouses au palais, afin qu'elle voient S. M. l'impératrice-mère. J'ai encore quelques présents à leur remettre.

p2.331 Les deux jeunes gens s'inclinèrent.

L'empereur but quelques tasses de vin avec eux, puis ordonna à ses officiers de les reconduire jusqu'à leur demeure à la lueur des chandeliers précieux et des lampes d'or. Avant de prendre congé, les heureux jeunes gens exprimèrent encore une fois toute leur gratitude, et le Fils du Ciel se leva lui-même pour rentrer dans son palais.

De retour chez eux, Liang-Yü et Tch'ouen-Shêng retinrent les eunuques ainsi que tous les grands-officiers de la cour et leur donnèrent un somptueux banquet : on festoya gaiement, et ce ne fut qu'au premier tambour de veille que les grands-officiers et les eunuques se retirèrent.

Mei-Pi put alors entrer dans le salon de famille et, delà, passer dans les chambres nuptiales, près de ses fiancées, Mlles Hsing-Yüan et Yün-Ying.

Il en fut de même chez les Tch'ên : Tch'ouen-Shêng put librement s'entretenir avec ses jeunes épouses, Tcheou Yü-Kieh et Mlle K'iou.

Le matin du jour suivant, Liang-Yü vint chez les Tch'ên porter ses remercîments à son beau-père et à sa belle-mère ; ensuite, il passa chez les Tseou s'acquitter du même devoir. Tch'ouen-Shêng, de son côté, alla chez les K'iou remplir le même cérémonial.

Cependant, on ne tarda pas à se trouver au troisième jour. Les jeunes mariés adressèrent de nouveau leurs révérences au Ciel et à la Terre, ainsi qu'à leurs parents ; puis, Liang-Yü, emmenant avec lui p2.332 Mlles Tch'ên et Tseou, et Tch'ouen-Shêng, accompagné de Yü-Kieh et de Mlle K'iou, se rendirent ensemble au palais. Inclinés sur les marches du Trône, ils exprimèrent au Fils du Ciel leur reconnaissance profonde pour les vastes bienfaits dont il les avait comblés. L'empereur leur ordonna de se relever, puis, parlant à l'un de ses eunuques :

> — Noble Seigneur, lui dit-il, conduisez ces quatre jeunes dames, à l'intérieur du palais, auprès de S. M. l'impératrice, ma mère.

Ils furent, de part et d'autre, retenus à un banquet, et, lorsqu'ils prirent congé du souverain, celui-ci leur fit encore présent d'une multitude d'objets rares et précieux, de curiosités et de perles de prix. Il ordonna, en outre, à ses eunuques de les accompagner avec honneur jusqu'à leur maison.

Le jour suivant, les Mei invitèrent toutes les nobles dames, Tcheou Yü-Kieh et Mlle K'iou, à assister dans leur maison à un repas de famille ; on donna, dans le salon réservé, un grand festin dont Mme Mei et ses deux belles-filles firent tous les honneurs. Liang-Yü, dans le salon de devant, reçut en même temps Leurs Seigneuries Tch'ên, Tseou, K'iou, Fêng et Tang, ainsi que Tch'ouen-Shêng. Des deux côtés,

on fit gaiement honneur au banquet. Il y eut théâtre et l'on goûta les charmes de la musique ; on ne se sépara que lorsque tout le monde s'en fut donné à cœur ouvert.

Ce fut, le lendemain, le tour de Tch'ên Tong-Tch'ou. Les nobles dames, les jeunes mariées et p2.333 toutes Leurs Excellences furent invitées. On s'amusa gaîment dans les deux camps et il y eut également musique et banquet. Après cela, vint le tour des Tseou, puis celui des K'iou : les fêtes duraient jour et nuit.

L'empire jouissait d'une paix profonde : le Fils du Ciel gardait présent à sa mémoire le souvenir de ce nombre incalculable de loyaux et vertueux sujets dont Lou-Tch'i avait causé la perte [et il gouvernait avec sagesse]. Les trois seigneurs Fêng, Mei et Tch'ên, ainsi que tous ceux qui s'étaient toujours montrés fidèles, assistaient loyalement le souverain au gouvernement de l'État. À la cour comme aux champs, régnait une paix parfaite, et chacun parmi le peuple était content de son partage. Ceux qui avaient toujours été fidèles et vertueux étaient plus que jamais dévoués, honnêtes et probes ; quant à ces malheureux officiers qui s'étaient affiliés à la bande perfide de Lou-Tch'i, ils se transformaient et devenaient des magistrats intègres et bons.

Comme aux temps heureux de Yao et de Shouen [1], le prince est droit, ses ministres sont sages.

La multitude du peuple se complaît dans ses travaux et assure la paix et la tranquillité de l'État.

Mei-Pi et ses deux épouses atteignirent tous trois p2.334 à un âge avancé. Tch'ên Hsing-Yüan eut successivement trois fils, et Tseou Yün-Ying, également trois fils.

Tch'ouen-Shêng et ses deux nobles femmes passèrent l'âge vénérable de quatre-vingts ans. Tcheou Yü-Kieh donna le jour à deux garçons et une fille ; K'iou Yün-Hsien eut deux garçons.

---

[1] *Yao* et *Shouen*, deux empereurs qui occupèrent le trône de 2356 à 2205 avant notre ère, et dont les Chinois ont fait comme les héros de leur âge d'or.

Dans la suite des âges, les deux maisons s'allièrent fréquemment par le mariage ; jusqu'à ce jour, elles sont restées célèbres par leur distinction littéraire.

Liang-Yü, voyant que Tseou-Kong n'avait point d'héritier mâle, lui donna l'un des fils de Mlle Tseou pour lui succéder, et la fumée de l'encens continua à s'élever sous le toit des Tseou. K'iou-Kong et la vieille Mme Tcheou n'ayant point non plus de descendance mâle, Tch'ouen-Shêng leur donna le second fils de chacune de ses femmes, et les deux maisons laissèrent des descendants, qui plus tard obtinrent leurs degrés littéraires et s'illustrèrent au service du souverain.

Le Fils du Ciel, remarquant l'âge avancé de Tch'ên-Kong, remit à Tch'ouen-Shêng la charge de son père, et le jeune homme devint membre du grand Conseil privé ; de sorte que le prince impérial saluait comme ses maîtres les deux jeunes seigneurs Mei et Tch'ên. Tant d'honneurs et tant de gloire leur venaient d'avoir su, par leur fidélité inviolable, assurer le bien-être de l'État.

Arrivés à ce point de notre histoire, les hommes p2.335 de l'avenir, saisis d'admiration, ne tariront pas de louanges.

Nous finirons par ces quatre vers à l'éloge [de nos héros]. Les deux maisons étaient prédestinées à une rencontre, les époux furent réunis ; on peut donc dire à cette occasion :

Ce n'est pas par accident, mais bien grâce à l'influence supérieure qui préside aux alliances, [que les époux] furent unis !

Ils nourrissaient un de ces amours qui vivraient cent années : ils ont été rapprochés.

L'époux est chargé d'honneurs, l'épouse est comblée de distinctions et tous atteignent à un âge avancé :

Ils ont laissé leur histoire à l'humanité !

@